

LORD PALMERSTON

SA CORRESPONDANCE INTIME

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE DIPLOMATIQUE DE L'EUROPE

DE 1830 A 1865

TRADUITE DE L'ANGLAIS, PRÉCÉDÉE D'UNE INTRODUCTION

ET SUIVIE D'UN APPENDICE
PAR AUGUSTUS CRAVEN



PARIS

LIBRAIRIE ACADEMIQUE

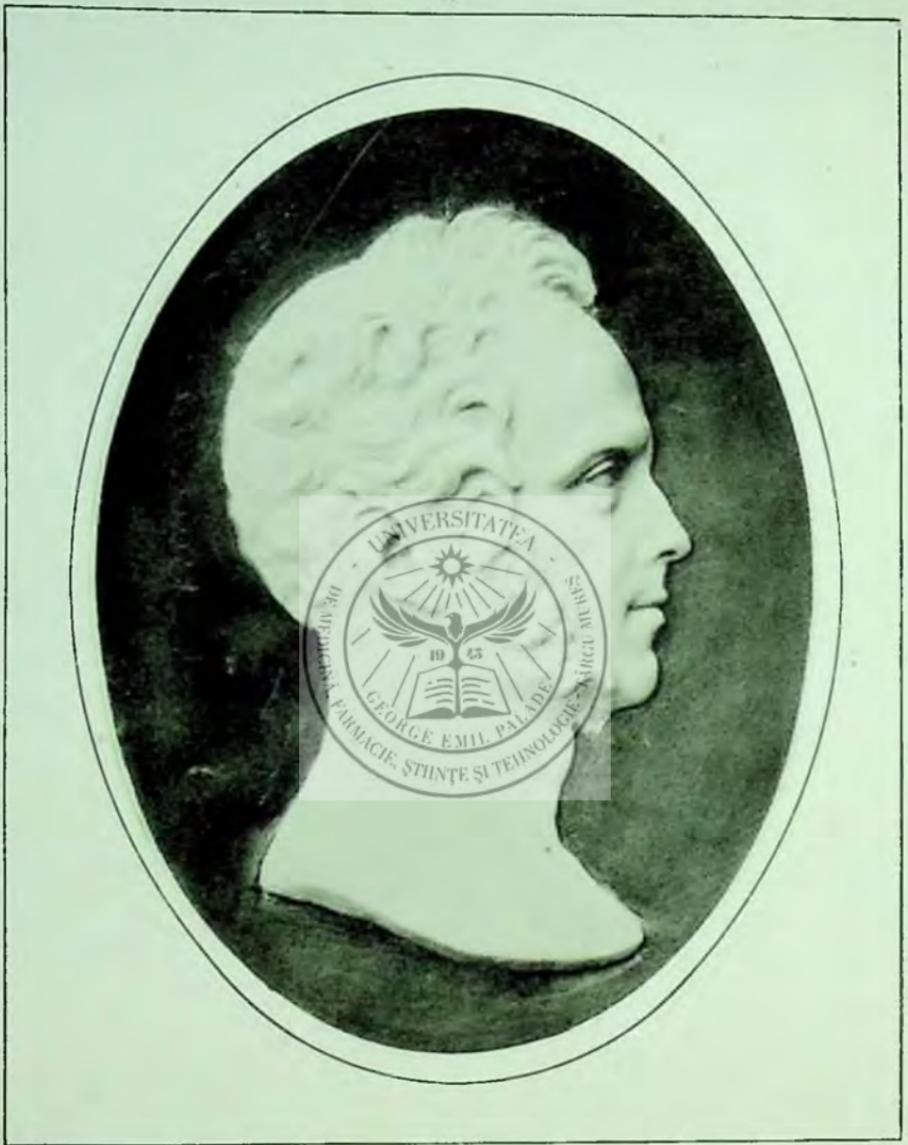
DIDIER ET C^{IE}, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES AUGUSTINS, 35

PARIS
TYPOGRAPHIE GEORGES CHAMEROT

19, RUE DES SAINTS-PÈRES, 19





Phototypie du *Moniteur*

HENRY JOHN TEMPLE
VICOMTE PALMERSTON

d'après le médaillon fait en 1850 par R. C. Lucas

En publiant en français la correspondance intime de lord Palmerston, extraite de l'ouvrage de sir H. L. Bulwer et M. Evelyn Ashley ¹, j'ai cru apporter une contribution utile à la série de publications politiques et diplomatiques qui ont déjà servi à faire connaître les principaux Hommes d'État de notre temps, tels que Humboldt, Bunsen, Stockmar, Gentz, Hardenberg, etc., série à laquelle doivent s'ajouter sous peu, dit-on, les mémoires du Prince de Metternich.

¹ *The life of H.-J. Temple Viscount Palmerston with selections from his speeches and correspondence*, by sir H. L. Bulwer and the hon. Evelyn Ashley. London, Bentley.

Il m'a semblé qu'il y avait un intérêt général à publier dans la langue internationale diplomatique, des lettres d'autant plus sincères qu'aucune d'elles ne sont officielles, et qui cependant traitent de toutes les grandes affaires auxquelles a pris part un homme si longtemps à la tête du pouvoir en Angleterre, et dont le rôle en Europe a été si considérable.

A ce motif se joignait pour moi un sentiment de déférence personnelle pour la mémoire du chef sous lequel j'ai servi pendant presque toute la durée des vingt-deux ans que j'ai passés dans la carrière diplomatique.

Pendant ces longues années, j'ai pu me convaincre de l'importance qu'il attachait à l'alliance française et de sa conviction réfléchie, et mille fois exprimée, que cette alliance sincère et solide entre « les deux pays les plus libéraux, les plus industriels, les plus producteurs et les plus riches de l'Europe, » assurait la paix, la liberté et le progrès du monde.

Cette correspondance affirme cette convic-

tion et atteste l'ardeur avec laquelle lord Palmerston a toujours poursuivi cette politique.

Assuré, comme je le suis, que tel était le fond de sa pensée, j'ai tenu peu de compte, je l'avoue, des vivacités de langage qui, dans ses lettres particulières, lui échappent de temps à autre contre quelques-uns des Hommes d'État français, surtout sous le règne de Louis-Philippe, lesquels de leur côté (à commencer par le Roi lui-même) ne déguisaient guère l'antipathie qu'ils éprouvaient pour lui, et qui lui semblaient ne pas agir dans le sens de l'alliance qu'en principe il avait à cœur.

J'aurais pu omettre ces passages, et peut-être cette omission eût-elle été utile, en ce sens qu'elle eût permis aux lecteurs français de juger la pensée de lord Palmerston sans être froissés par quelques expressions qui parfois la dénaturent. Mais cette omission eût été une inexactitude; je me la suis donc interdite, et je livre ce travail, tel qu'il est, à la justice et à l'impartialité des lecteurs auxquels je m'a-

dresse, en réclamant d'eux, pour mon propre compte, l'indulgence dont j'ai un si grand besoin pour excuser la hardiesse de la tâche que j'ai entreprise et l'imperfection avec laquelle je l'ai accomplie.

AUGUSTUS CRAVEN.



INTRODUCTION

Henry John Temple, troisième vicomte Palmerston, était fils de Henry, second vicomte, dont la femme, miss Mee, était remarquable par sa beauté et son esprit. Il naquit le 20 octobre 1784 à Broadlands, résidence de la famille dans le Hampshire, où il passa ses jeunes années.

On a supposé à tort que les ancêtres de lord Palmerston étaient Irlandais. Leur origine était anglo-saxonne, et lord Palmerston représentait la lignée mâle de Léofric, comte (*Eort*) de Mercie, mari de la belle Godiva, qui sauva, dit-on, la ville de Coventry, à laquelle elle conserva les chartes et les privilèges dont elle avait été dotée par Édouard le Confesseur (1). Léofric fonda l'abbaye de Coventry, et l'un de ses petits-fils, Henry, fut seigneur de Temple et de Sheppey, deux manoirs dont le premier donna

(1) *Ewing Ritchie, The Life and Times of Viscount Palmerston.*
Vol. I, p. 2.

le nom à la famille. Ainsi l'on peut suivre sans interruption la filiation de lord Palmerston, d'abord depuis les premiers temps de l'histoire d'Angleterre jusqu'à ceux d'Élizabeth, et de là jusqu'à sir William Temple, né en 1628, homme d'État et diplomate célèbre sous Charles II et Guillaume III. Ce fut lui qui négocia le traité de la Triple Alliance entre l'Angleterre, la Hollande et la Suède, et qui, après avoir été envoyé comme ambassadeur en Hollande, devint secrétaire d'État en 1679. Il mourut en 1700.

Lord Palmerston descendait en droite ligne de John, frère cadet du grand diplomate, lequel devint Procureur général et Président (*Speaker*) de la Chambre des Communes en Irlande. Son fils Henry, créé pair d'Irlande sous le titre de baron Temple et vicomte Palmerston en 1722, siégea longtemps au Parlement anglais, d'abord comme membre pour East Grimstead, puis pour Boissinet et Weobley. L'héritier de Henry Temple, premier vicomte Palmerston, fut le grand-père de Henry John, vicomte Palmerston, celui dont nous publions la correspondance. Pour expliquer les relations qu'il avait avec l'Irlande, il faut ajouter que sir John Temple, son grand-père, avait épousé une Irlandaise.

Lord Palmerston commença son éducation au célèbre collège de Harrow, près de Londres. Il y entra peu de temps après l'époque où lord Aberdeen, plus tard son collègue, venait d'en sortir. Il y trouva

Byron, Peel et plusieurs autres étudiants qui se distinguèrent ensuite dans le Parlement, dans l'armée, dans la marine et dans les lettres. En quittant Harrow, Palmerston n'alla pas directement dans une Université anglaise. Il était alors d'usage d'envoyer les jeunes gens étudier à l'Université d'Édimbourg, comme préparation à celle d'Oxford ou de Cambridge. L'Écosse avait, à cette époque, pour l'étude des sciences philosophiques et historiques, une réputation qu'elle n'a pas su conserver depuis. Sa supériorité sur ce point était due aux leçons de Hume, de Robertson, de Dugald Stewart et d'Adam Smith, et aux brillants élèves qu'ils avaient formés. Brougham, Horner, Jeffrey, Henry Petty (lord Lansdowne), Sidney Smith, avaient précédé Henry Temple à l'Université d'Édimbourg; lord John Russell et William Lamb (lord Melbourne) lui succédèrent. Palmerston étudia principalement sous Dugald Stewart, dont l'enseignement a formé une école d'hommes d'État qui ont fait prévaloir en Angleterre le principe économique du libre échange. Sans doute, l'influence de Dugald Stewart apparaît dans la détermination bien arrêtée que prit lord Palmerston de soutenir les principes de gouvernement dont Huskisson a été le promoteur.

Dans quelques pages qu'il a écrites sur sa carrière parlementaire, jusqu'au moment de son entrée au ministère des Affaires étrangères, lord Palmerston

raconte qu'il habitait chez Dugald Stewart et suivait son cours à l'Université. « Pendant ces trois années, dit-il, j'ai posé les bases de tout ce que je possède de science utile et d'habitudes intellectuelles. » Mais, si le disciple estimait si haut ce qu'il devait à son professeur, de son côté le professeur avait une haute opinion de son disciple. C'est ce qui résulte de la lettre suivante :

Édimbourg, 27 avril 1801.

... Par rapport à M. Temple, il me suffit de dire qu'il a constamment justifié les espérances favorables que votre lettre m'avait fait concevoir de lui. Ses talents sont remarquables, et il sait les cultiver par son application assidue. Quant à son caractère et à sa conduite, ils sont tout ce que ses amis peuvent désirer. En effet, je puis dire que je n'ai jamais rencontré un jeune homme de son âge qui eût moins de défauts et des qualités plus aimables.

Ce caractère aimable de Henry Temple, signalé par Dugald Stewart, lorsqu'il n'avait que dix-sept ans, se retrouvait encore chez lord Palmerston lorsqu'il en avait quatre-vingts. Attiré vers les lieux où il avait passé son adolescence, par le souvenir qu'il en avait conservé, il visita Édimbourg en 1863, deux ans avant sa mort. A cette occasion, il alla trouver « Peggy Forbes », la vieille servante de Dugald Stewart, et lui rappela en termes affectueux les

bontés qu'elle avait eues pour lui pendant le temps qu'il avait passé sous le toit de son vieux professeur.

En 1803, l'étudiant d'Édimbourg passa à l'Université de Cambridge, un an environ après avoir hérité, par la mort de son père, de son titre et de ses biens.

En janvier 1806, M. Pitt mourut; l'Université de Cambridge eut à choisir un nouveau représentant, et le Roi un nouveau ministre. Fox devint ministre, et le jeune Henry Petty (depuis lord Lansdowne) fut nommé chancelier de l'Échiquier, et se présenta comme candidat populaire pour l'Université. Les Torys lui opposèrent lord Palmerston, plus jeune encore que lui : sa candidature échoua. Voici comment, dans l'auto-biographie dont nous avons déjà parlé, il s'exprime à ce sujet :

Je venais d'atteindre ma majorité, et n'avais pas encore pris mon grade de bachelier ès arts; cependant mes amis du collège Saint-John's me conseillèrent de me présenter; les autres candidats étaient lord Althorpe et lord Henry Petty. J'étais appuyé par mon collège, par les efforts de mes amis et ceux de ma famille; mais le parti Pitt dans l'Université avait été dispersé. On était persuadé en général que le nouveau gouvernement de M. Fox disposerait pendant bien des années du patronage et garderait le pouvoir. Je me suis trouvé au scrutin à la place où un jeune candidat dans ma position devait naturellement s'attendre à se trouver : le dernier. C'était cependant déjà un honneur

que d'avoir obtenu le nombre de voix qui m'avaient été accordées, et je demeurai satisfait de ma lutte.

En novembre 1806, le Parlement ayant été dissous, une élection générale eut lieu. Lord Fitz-Harris et lord Palmerston se présentèrent pour le bourg de Horsham. Il y eut une double élection. Chaque parti protesta, et la commission d'enquête se prononça en faveur de leurs adversaires.

A la nouvelle élection de 1807, lord Palmerston se présenta de nouveau pour l'Université de Cambridge, et fut de nouveau écarté, ainsi que lord Henry Petty. Avant la fin de l'année, il fut nommé l'un des lords de l'Amirauté et élu pour Newport dans l'île de Wight. Cette nomination et cette élection lui ouvrirent l'arène qu'il était destiné à parcourir si brillamment.

A cette époque, il n'était pas d'usage de faire au Parlement les interminables discours que l'on y entend aujourd'hui. On laissait passer tranquillement les affaires ordinaires du gouvernement, sans que chaque membre se crût obligé de faire de ces remarques inutiles ou oiseuses que ses collègues se montrent si peu empressés d'entendre. En revanche, les affaires importantes étaient largement discutées par les chefs éminents de la Chambre. Lorsqu'un nouveau membre faisait un essai de sa force et de son talent oratoire, l'Assemblée décidait alors s'il

devait passer ou non au rang des élus dignes d'être écoutés. L'épreuve était sévère; mais le novice qui en sortait triomphant était désormais classé, et presque certain, s'il poursuivait la carrière parlementaire, d'arriver à la distinction et au pouvoir.

Dans ces circonstances, un premier discours était une affaire importante. Voici comment lord Palmerston, dans les pages déjà citées, parle du sien :

Au mois de septembre de cette année 1807, Copenhague fut prise, et la flotte danoise capturée et emmenée.

L'expédition danoise fut le grand sujet du débat au commencement de la session de 1808. Les papiers relatifs à cette affaire furent présentés au Parlement, et, comme les lords de l'Amirauté, que l'on appelle les lords laïques (lay lords), n'ont rien à faire qu'à signer leur nom, j'avais tout le temps d'étudier ces papiers, et j'alignai un discours dont je reçus ensuite beaucoup de compliments.

Et il écrit, à ce sujet, modestement à sa sœur :

A L'HONORABLE MISS E. TEMPLE.

Amirauté, 4 février 1808.

Ma chère Élizabeth,

Vous verrez par les journaux d'aujourd'hui qu'hier au soir, tenté par quelque malin esprit, j'ai couru le risque

de me rendre ridicule et de devenir l'amusement de la Chambre. Cependant j'ai cru que c'était une bonne occasion de rompre la glace, même quand je devrais patager un peu ; quant à dire beaucoup de sottises, ayant une aussi bonne cause, cela n'était pas possible. Le discours de Canning a été un des plus brillants et des plus convaincants que j'aie jamais entendus. Il a duré trois heures. Il a entraîné la Chambre tout le temps, et jamais je n'ai ouï d'acclamations pareilles. Ponsonby a été lourd et monotone, et Windham et Whitbread moins bons que de coutume ; le fait est que le discours de Canning était si puissant qu'il a décidé de la tournure du débat. Lord Granville Leveson a fait un bon discours et a constaté un fait important : à savoir que, d'après les informations qu'il a pu recueillir, tous les Russes, sans parti pris, et les étrangers de tous les pays ont approuvé, au lieu de condamner l'expédition danoise. Le vote n'a pas été aussi favorable que je l'aurais cru. L'opposition n'était pas en grande force, mais aussi, de notre côté, nous étions moins nombreux que je ne l'avais espéré. J'ai cru que nous aurions été trois contre un ; mais, avec ce mauvais temps, il est difficile de faire arriver le monde en ville.

Adieu.

A LA MÊME.

Je vous remercie de vos félicitations. J'étais en effet bien content lorsque j'ai eu fini, quoique je commençasse à craindre d'avoir été ridicule ; mais mes amis ont été assez bons pour assurer que je n'avais pas dit trop de sottises, et quelques heures après je me suis réconcilié à mon sort. Les journaux n'ont pas été très-prodi-

gues de l'espace accordé à mes paroles; mais le résumé de ce que j'ai dit est ceci : que, en premier lieu, la Chambre était, à un certain degré, engagée par l'adresse dans laquelle elle avait exprimé son approbation de l'expédition; mais qu'on ne pouvait produire les papiers originaux parce qu'ils trahiraient les sources de nos informations et exposeraient leurs auteurs à la vengeance de Bonaparte; que ces papiers étaient superflus, parce que l'on pouvait justifier l'expédition sans y avoir recours; que, la Zélande et la flotte danoise étant des objets de convoitise pour la France, la neutralité du Danemark n'aurait pas été une protection, parce que Bonaparte ne respectait jamais la neutralité, et qu'il n'était pas probable qu'il l'eût fait dans le cas actuel, lorsque la tentation était si forte et la facilité d'agir si grande, et qu'enfin il était évident qu'il avait l'intention de saisir la flotte; que le Danemark était incapable de résistance, mais que, s'il en avait eu les moyens, il n'aurait pas voulu les employer, puisqu'il était manifeste, d'après plusieurs circonstances, que ce pays était résolu à se joindre à la France. Le refus d'accepter nos offres en est une preuve. Si nous pouvions défendre le Danemark le prince héréditaire a trahi son hostilité en refusant notre garantie; si nous ne le pouvions pas, comment les Danois auraient-ils pu se défendre sans notre assistance? Les ministres étaient également justifiés, dans l'une ou dans l'autre de ces suppositions, etc., etc... J'ai parlé pendant environ trente minutes, et je n'ai pas eu aussi peur que je croyais....

Votre affectionné frère,

PALMERSTON.

Le discours auquel cette correspondance fait allu-

sion fut évidemment composé avec un soin infini, et les passages récités de mémoire furent prononcés avec facilité et aisance; mais, dans d'autres discours, on put s'apercevoir de cette hésitation et de cette surabondance de gestes que l'on remarqua chez lui, jusque dans les derniers temps, lorsqu'il parlait sans préparation et cherchait ses paroles; car, quoiqu'il finit toujours par trouver le mot juste, ce n'était pas sans peine. Ce défaut nuisait sans doute à l'effet de son débit, et le rendait lui-même incertain, comme nous l'avons dit, de l'impression qu'il produisait; mais tout le monde reconnut bien vite le talent et l'instruction du jeune homme qui venait de parler, et se montra prêt à faire la part de défauts qui pouvaient se corriger, et auxquels, dans le cas contraire, la Chambre saurait s'accoutumer.

Quant à la nécessité de l'acte que l'orateur avait entrepris de défendre, s'il existe encore des doutes, les deux lettres qui suivent et que l'on peut lire dans la Correspondance de Napoléon, récemment publiée, suffisent pour les dissiper :

A M. DE TALLEYRAND.

Saint-Cloud, 31 juillet 1807.

Le même courrier continuera sa route sur Copenhague, et sera porteur d'une lettre à mon ministre par laquelle vous lui ferez connaître mon mécontentement de ce que les promesses qu'a faites le Danemark n'ont point d'ef-

fet, et que la correspondance continue avec l'Angleterre. Dimanche, au plus tard, vous aurez une conférence sur ce sujet avec M. de Dreher. Vous lui direz que, quel que soit mon désir de ménager le Danemark, je ne puis empêcher qu'il ne se ressente de la violation qu'il a laissée faire de la Baltique, et que, si l'Angleterre refuse la médiation de la Russie, il faut nécessairement qu'il choisisse, ou de faire la guerre à l'Angleterre, ou de me la faire.

NAPOLÉON.

AU MARÉCHAL BERNADOTTE, GOUVERNEUR DES VILLES
DANSÉATIQUES.

Saint-Cloud, 2 août 1807.

Je ne veux pas tarder à vous faire connaître mes intentions, qu'il faut tenir secrètes jusqu'au dernier moment.

Si l'Angleterre n'accepte pas la médiation de la Russie, il faut que le Danemark lui déclare la guerre, ou que je la déclare au Danemark. Vous serez destiné, dans ce dernier cas, à vous emparer de tout le continent danois.

NAPOLÉON.

Une ère nouvelle s'ouvre maintenant dans la vie de lord Palmerston. Il n'avait parlé qu'une fois depuis son entrée à la Chambre des Communes, et il n'avait que vingt-cinq ans, lorsque, par une combinaison singulière de circonstances, il reçut une offre qui eût pu tourner la tête à beaucoup de débu-

tants, mais qui semble avoir affermi la sienne.

Une querelle entre lord Castlereagh et M. Canning avait nécessité un changement de ministère, sans cependant amener la chute du parti au pouvoir. M. Perceval devint premier ministre, et se trouva obligé de remplir les places les plus importantes sans pouvoir se servir pour cela d'hommes d'une réputation déjà établie. C'est pourquoi il s'adressa naturellement aux jeunes gens qui avaient montré du talent et de l'habileté, et parmi ceux-ci, le nouveau lord de l'Amirauté se trouvait au premier rang. Il ne s'attendait cependant guère à la proposition qu'on lui fit, et à laquelle il fait ainsi allusion :

J'étais à Broadlands au moment de la dispersion du ministère Portland (octobre 1809) et je reçus une lettre de Perceval, me disant de venir immédiatement à Londres, parce qu'il avait une proposition à me faire qu'il croyait pouvoir m'être agréable. Je m'y rendis, et il m'offrit le poste de chancelier de l'Échiquier. Je fus surpris d'une offre aussi inattendue, et je demandai quelques jours pour y réfléchir et pour consulter mes amis.

Perceval me disait en même temps que, si je refusais d'être chancelier de l'Échiquier, il pourrait peut-être m'offrir le poste de secrétaire à la Guerre, mais qu'il se sentait obligé en premier lieu d'offrir ce poste à Milnes (1).

(1) Le fils de M. Milnes siège aujourd'hui à la Chambre des Lords sous le nom de lord Houghton.

J'écrivis à lord Malmesbury, qui se trouvait alors à Park-Place, et je consultai lord Mulgrave, alors premier lord de l'Amirauté. Le résultat fut que je refusai la chancellerie de l'Échiquier comme étant un saut un peu trop périlleux pour un homme aussi jeune et inexpérimenté que je l'étais; j'acceptai l'offre de secrétaire à la Guerre.

Sa nomination date du 28 octobre 1809. Il prêta serment comme membre du Conseil privé, le 1^{er} novembre. A cette époque, le département de la Guerre était partagé entre trois fonctionnaires ayant chacun ses attributions respectives : le secrétaire pour la Guerre (ordinairement le ministre des Colonies), qui n'avait rien à voir aux détails de l'armée, mais seulement à surveiller la politique générale de la Guerre, et la direction des grandes opérations militaires du pays; le Commandant en chef (*Commander in Chief*), exclusivement chargé de la discipline, du recrutement et des promotions de l'armée; le secrétaire à la Guerre (*Secretary at war*), qui était chargé et responsable des dépenses et des comptes de l'armée, ainsi que de la présentation à la chambre des Communes du budget de la guerre.

En général, ces diverses attributions étaient assez clairement séparées et définies. Cependant il arrivait que, parfois, elles empiétaient les unes sur les autres, et plus particulièrement en ce qui regardait

la forme. C'est ce qui arriva bientôt après l'installation de lord Palmerston au bureau de la Guerre. Il n'y a pas de doute, qu'en cette occasion, ce que demandait le Secrétaire à la Guerre ne fût essentiellement à l'avantage du service public, puisqu'il s'agissait de dépenses militaires. Toutefois M. Perceval refusa de décider entre le Commandant en chef et le Secrétaire à la guerre, et l'affaire fut soumise au Régent. Mais lord Palmerston déclara au Prince qu'il considérait sa place « comme une espèce de barrière entre l'autorité militaire des généraux commandant l'armée, et les droits civils du peuple, et qu'aucun changement ne pouvait avoir lieu dans cette position *sans l'intervention du Parlement.* » Cette considération servit à régler la décision du Régent, qui ordonna « qu'on laissât les choses où elles en étaient », sans les spécifier. Il ajouta que, si dorénavant quelque nouvelle proposition relativement à ses fonctions était suggérée par le Secrétaire à la Guerre, cette proposition devait être communiquée au Commandant en chef et adoptée, si les deux autorités se trouvaient d'accord, mais que, dans le cas contraire, la nature du désaccord devait être placée sous les yeux du Premier ministre, qui prendrait les ordres de son Altesse royale le Régent sur la matière. Cette mesure n'apportait aucune solution aux points en litige, mais elle empêchait l'entière subordination de l'autorité civile à l'autorité militaire; résultat que

lord Palmerston peut, avec justice, revendiquer le mérite d'avoir amené.

Une exposition, rédigée par lui à cette époque, du caractère et de la position du Secrétaire à la Guerre, demeure un des documents les plus remarquables des archives du bureau de ce département.

Au mois de mai 1810, lord Palmerston, en sa qualité de Secrétaire à la guerre, présenta à la Chambre des Communes, pour la première fois, le budget de son département, et, à cette occasion, il reçut de M. Huskisson, du général Gascoigne et d'autres personnages, les compliments les plus flatteurs sur le talent déployé dans son discours.

En 1814, il finit par obtenir son élection à l'université de Cambridge; c'était l'objet de sa plus grande ambition et il l'avait deux fois tenté en vain.

Il continua à remplir les fonctions de Secrétaire à la Guerre jusqu'en 1828. Il avait commencé ces fonctions sous M. Perceval en 1809, en sorte qu'il les exerça pendant près de vingt ans, sous les administrations de lord Liverpool, de M. Canning, de lord Goderich et du duc de Wellington. Pendant les premières années de cette période, il parlait peu à la Chambre. Unissant les plaisirs d'un homme du monde aux travaux sérieux d'un homme d'État, personne ne fréquentait plus volontiers que lui les salons à la mode; personne, en même temps, ne s'oc-

cupait plus scrupuleusement des devoirs de son département, ne faisait de meilleurs discours sur les questions que, de temps à autre, ses fonctions l'appelaient à traiter, et ne parlait moins que lui lorsque cela n'était pas nécessaire. Son ambition semblait se borner à remplir avec exactitude les fonctions de son département, sans aller au delà, sans chercher à attirer sur lui l'attention publique ou une distinction particulière, que ses talents auraient parfaitement justifiée. Cependant, à cette règle qu'il semblait s'être tracée, il y eut quelques exceptions. Ainsi, lorsqu'en 1813 M. Grattan demanda qu'une commission de la Chambre des Communes fût nommée pour prendre en considération les réclamations des catholiques (*a Committee on the claims of the Roman Catholics*), lord Palmerston, quoique membre d'un gouvernement tory l'appuya par un éloquent discours (1).

.....

Je serais le dernier, dit-il, dans cette Chambre à dire que les opinions des électeurs exprimées dans les pèti-

(1) La façon dont il posa la question permet de mesurer le chemin parcouru par lui-même dans la voie de la vraie liberté depuis 1813 jusqu'en 1829, aussi bien que la profondeur des préjugés qu'il avait alors à combattre et qu'il partageait lui-même. De nos jours, il n'est plus un homme en Angleterre, de quelque rang qu'il soit ni à quelque parti qu'il appartienne, qui songe à mettre en doute les droits des catholiques à participer à tous les bienfaits de la Constitution anglaise.

tions en question (pétitions contre les réclamations des catholiques), ne méritent pas la plus grande déférence et le plus grand respect ; mais la forme de la Constitution est représentative, et, par conséquent, le devoir et la responsabilité de la délibération et de la décision appartiennent à la Chambre, et non au peuple. Les honorables membres accompliront mal leur devoir envers ceux qui les ont envoyés ici, si, lorsque (après une considération réfléchie et profonde) ils auront décidé sur une question aussi importante que celle dont il s'agit en ce moment, ils hésitent à se prononcer selon leur sincère conviction ; même si, malheureusement, il se trouvait qu'ils différassent d'opinion avec ceux qu'ils représentent dans cette Chambre.

Cependant, quoique je désire que les réclamations des catholiques soient prises en considération, je n'admettrai jamais que ces réclamations soient basées sur un droit. Maintenir que la législature d'un pays n'a pas le pouvoir de frapper une classe quelconque de la communauté de restrictions qu'elle pourra juger nécessaires à la sûreté et au bien-être de tous, c'est attaquer les principes fondamentaux sur lesquels repose un gouvernement civilisé.

Si les catholiques posent leurs réclamations comme des droits, je refuserai de faire partie du comité demandé.

Envisageant cependant cette question sous le point de vue de l'opportunité, je ne puis partager l'opinion de ceux qui croient pouvoir continuer à maintenir les restrictions catholiques par la raison qu'elles étaient nécessaires à l'époque où elles furent imposées. Ces restrictions ne sont pas la règle de la

Constitution, mais une exception à cette règle ; leur nécessité dans un siècle n'est pas la preuve de leur opportunité dans un autre, et c'est une obligation aussi grande pour ceux qui à présent insistent sur leur maintien, de montrer qu'elles sont nécessaires à la sécurité actuelle de l'État, qu'elle l'était pour ceux qui les ont établies, de prouver la nécessité de leur premier établissement.

.....

Non-seulement je crois qu'il n'y a pas de danger réel dans l'abolition de ces restrictions, accompagnées de réglemens correspondants que la Chambre pourra définitivement adopter, mais je crois qu'il y a inopportunité et danger dans la durée de l'état actuel des choses.

.....

Est-il sage de dire à une catégorie de citoyens qu'ils peuvent entrer, il est vrai, dans l'armée et dans la marine, mais que, quels que soient le talent et le courage qu'ils y déploient, quelque brillants que soient les exploits qui les honorent, ils doivent rester dans les grades inférieurs du service ?

.....

Est-il sage de dire à des hommes qui ont pour eux le rang et la fortune, qui, par l'ancienneté de leur race et la progression de leurs richesses, ont un intérêt immense dans la prospérité générale, qu'ils vivent dans un pays où, grâce aux bienfaits d'une Constitution libre, tout homme, à l'exception d'eux, peut parvenir par l'honnête emploi de ses facultés et de son intelligence, aux charges de la vie politique, se faire respecter et honorer de ses concitoyens, et rendre des services utiles à l'État ; qu'ils peuvent, il est vrai, se

rendre utiles dans l'accomplissement des devoirs de la vie privée, mais que les services publics leur sont à jamais interdits, et que, quant aux honneurs publics, ils ne sauraient jamais y atteindre? Ce que nous avons perdu par la continuation de ce système, il n'est donné à personne de le savoir, mais il est possible de l'imaginer. Si malheureusement il était arrivé que, grâce aux circonstances de naissance et d'éducation, un Nelson, un Wellington, un Fox ou un Pitt eût appartenu à cette classe des catholiques, de quels honneurs et de quelle gloire la page de l'histoire de l'Angleterre où est inscrit leur nom n'eût-elle pas été privée? A quels périls, à quelles calamités ce pays n'eût-il pas été exposé? La question n'est pas de savoir si nous *voulons* qu'une grande portion de la population soit catholique ou non; elle l'est, voilà le fait, et nous devons agir avec elle de notre mieux. Il ne faut pas se figurer que par une pression quelconque nous pouvons tarir la source qui jaillit : c'est à nous de considérer si nous voulons la contraindre à user sa force dans des courants souterrains et invisibles, minant nos enclos et détériorant le sol, ou bien si nous voulons lui ouvrir la voie spacieuse et découverte d'une ambition honorable et constitutionnelle, en la convertissant ainsi en une source de prospérité générale et de richesse publique.

Sur ces entrefaites, la guerre continentale prit tout à coup un aspect nouveau : la lumière commença à dissiper les nuages qui pendant si longtemps avaient enveloppé les destinées de l'Europe. Le grand conquérant fut enfin vaincu, et celui qui

n'avait pas voulu que son empire fût limité par le Rhin, se vit obligé d'accepter pour son séjour une île microscopique dans la Méditerranée. Il était certain qu'il ne resterait pas longtemps dans une position semblable; mais, dans sa nouvelle lutte avec la fortune, il fut de nouveau accablé, et dans la dernière et fatale bataille qui décida de son sort et de celui de l'Europe, un commandant anglais, à la tête des troupes britanniques, fut victorieux et la paix fut finalement conclue. Les travaux sévères et fatigants du Secrétaire à la Guerre avaient cessé; mais, si sa tâche dans ce ministère était devenue plus légère, celle qu'il avait à fournir dans la Chambre des Communes était devenue plus lourde. Il était plus facile de traiter avec cette Chambre, lorsque le ministre qui avait à demander les moyens d'entretenir une grande armée pouvait dire que le pays était engagé dans une lutte gigantesque, que maintenant, qu'avec une armée trop grande encore aux yeux de ceux qui devaient en supporter les charges, il ne pouvait plus alléguer que ces charges fussent destinées à combattre un ennemi extérieur. En effet, après la conclusion de la paix, les questions touchant la diminution ou l'augmentation de l'armée devinrent assez fréquentes pour donner au Secrétaire l'habitude d'y répondre et de les discuter; ces débats souvent fort vifs rendirent lord Palmerston un des meilleurs *debaters* du Parlement. Nous

citerons quelques passages des discours qu'il prononça à cette époque (1816) :

Je suis loin de vouloir parler légèrement des maux qui peuvent résulter du maintien d'une armée permanente. L'histoire des États où l'on a permis à une telle armée d'usurper l'ascendant sur les autorités civiles est un volume rempli de leçons pour tous. Jetons un regard sur la France, par exemple ; il y a là un enseignement d'une importance extrême. Lorsqu'on nous dit que dans l'ancienne Rome les cohortes prétoriennes ont eu le pouvoir de disposer de l'Empire à leur gré, on devrait se rappeler que ce fait a été le résultat de nombreuses causes prédisposantes qui n'existent pas en Angleterre. Avant que la constitution civile d'un pays puisse être renversée par une armée permanente, il faut que ce pays soit rudement dégénéré ; il faut qu'il soit énervé et avili par tous les excès pernicieux d'un gouvernement arbitraire et despotique ; il faut qu'il ait été réduit à un état de dégradation, je dirais, d'émascation politique telle, que peu de pays en éprouvent de semblable parmi ceux qui ont une fois connu les bienfaits de la liberté.

.....

J'espère, quelles que soient les divergences d'opinion de cette Chambre relativement aux questions abstraites de la politique intérieure et extérieure, que tous les partis admettront que nous jouissons des bienfaits d'une liberté pratique plus grande qu'aucune autre nation, et que plus amplement même, j'ose le dire, nous ne l'avons fait à aucune époque. Ce n'est pas sans surprise que j'ai entendu quelques honorables membres assis sur les bancs op-

posés, citer le règne d'Élizabeth comme la période de laquelle nous devrions emprunter nos pratiques constitutionnelles, et d'autres, les whigs, parler avec enthousiasme des temps où les armées permanentes n'existaient pas. Je ne puis m'empêcher de trouver que lorsqu'un souverain avait le pouvoir d'envoyer à la Tour de Londres des membres de cette Chambre, et de leur conseiller de ne pas se mêler des affaires de l'État, il importait peu qu'il y eût ou non une armée permanente.

.....

On a dit que ce qui avait fait de l'Angleterre une nation grande et énergique, c'est le soin longtemps observé de maintenir l'établissement militaire en temps de paix sur le pied le plus restreint, à la différence des établissements militaires du continent qui restaient uniformément sur un pied considérable. Je ne puis adopter ce point de vue, et je crois, quant à moi, qu'une grande partie de nos embarras financiers a été causée par l'exiguïté de nos établissements militaires pendant la paix, et que c'est à cette circonstance que l'on doit attribuer l'insuccès de beaucoup de nos opérations militaires.

25 avril 1816.

Répondant ensuite à lord Nugent, membre de la Chambre, et qui était d'opinion ultra-libérale, il dit encore :

S'il y a ici un homme qui puisse vraiment croire que les ministres soient assez insensés, assez dépourvus de jugement pour tenter d'établir un gouvernement militaire dans ce pays... si on peut en trouver un seul qui ait une semblable opinion de ses adversaires poli-

tiques, je ne puis que ressentir pour lui la plus profonde pitié. Personne ne saurait se mêler à la vie politique de ce pays; personne ne saurait jouir dans la vie privée des bienfaits de la Constitution sous laquelle nous vivons, sans se sentir animé de la détermination de sacrifier sa vie pour la défendre, si cela devenait nécessaire. Si donc il se trouve un seul individu qui puisse se persuader que ses adversaires politiques entretiennent le vil dessein de renverser la Constitution, je ne saurais voir de différence entre cet homme et ceux qui véritablement nourrissent ce dessein. Le noble lord (Nugent) dit qu'il a suivi avec appréhension les pas que, depuis quelques années, l'on a faits vers un despotisme militaire. Eh bien! moi, je lui dirai que s'il y a une classe d'hommes capables de pousser un gouvernement vers le despotisme militaire, ce sont précisément ces aveugles réformateurs qui demandent à grands cris des changements qui sont de nature à amener logiquement le despotisme militaire. (*Debate on the mutiny bill, 14 juin 1820.*)

L'événement le plus notable pour lord Palmerston, à l'époque de ces discussions sur l'armée, est la tentative d'assassinat dont il fut l'objet de la part d'un officier subalterne, reconnu pour être atteint de folie. Cet individu, nommé Davies, lui tira un coup de pistolet à bout portant au moment où il montait l'escalier du bureau de la guerre (8 avril 1818), et le blessa légèrement au-dessus de la hanche. On raconte qu'un mouvement subit qu'il fit, probablement en se retournant pour voir qui le suivait de si

près, empêcha la balle de prendre une direction fatale : c'est à cela que lord Palmerston dut les quarante-sept années de vie dont il put jouir encore et pendant lesquelles son rôle devait être si important. Rien ne le troubla dans la marche ascendante où le guidait son heureuse étoile.

Ses sentiments politiques avaient toujours été identifiés à ceux de M. Canning. Cependant il était peut-être moins que cet homme illustre l'ardent partisan de l'émancipation catholique, quoiqu'il en ait été toujours le ferme promoteur. Mais, autant que lui, il était opposé à une réforme parlementaire, et, autant que lui, il favorisait la liberté à l'étranger.

Lorsque M. Canning fut nommé premier ministre, et que plusieurs des lords et fonctionnaires du parti tory donnèrent leur démission en masse, lord Palmerston fut un de ceux qui restèrent dans l'administration, et garda son emploi de secrétaire à la Guerre. Toutefois, il avait été encore question de lui pour le poste de chancelier de l'Échiquier; il l'avait même accepté des mains de son ami et devait entrer en fonctions après la fin de la session, lorsque ce projet avorta par des circonstances rapportées par lord Palmerston dans ses Notes autobiographiques.

Il raconte ainsi l'incident :

Au mois de février 1827, lord Liverpool tomba malade,

et, en avril, M. Canning fut déclaré ministre, et reçut l'ordre du Roi de former un ministère. Sur cela, les Tories donnèrent leur démission.

Canning m'avait prié quelque temps auparavant de ne pas quitter Londres sans l'en prévenir; et, dès que cette débâcle eut lieu, il m'envoya chercher pour m'offrir une place dans le Conseil (cabinet) et le poste de chancelier de l'Échiquier.

J'acceptai ses offres.

En attendant, les intrigues allaient leur train. Georges IV, qui me détestait personnellement, ne se souciait pas de moi pour chancelier de l'Échiquier; il voulait à ma place Herries. On allait discuter des questions relatives à des résidences royales et à des biens de la couronne que le roi avait fort à cœur, et il voulait avoir à l'Échiquier une créature à lui, ou que la Chancellerie de l'Échiquier fût conservée par le Premier Lord, que ses nombreuses occupations obligeaient à laisser beaucoup de détails, à George Harrison, le secrétaire, et à Herries, l'auditeur de la liste civile.

Vers le milieu de la session, Canning m'envoya chercher, et, évidemment très-embarrassé, me dit qu'il voulait me parler relativement à la Chancellerie de l'Échiquier; qu'il avait été arrangé que j'aurais ce poste, et que dans ce temps-là il avait beaucoup désiré lui-même cet arrangement; mais que, depuis, tout le département des finances avait démontré combien il était important que le Premier Lord de la Trésorerie fût en même temps chancelier de l'Échiquier; que l'union de ces deux charges dans la personne du Premier Ministre, lorsque ce ministre était membre de la Chambre des Communes, était accompagnée de grands avantages offi-

ciels ; et le résultat était, disait-il, qu'il se sentait obligé de renoncer à l'arrangement proposé.

Là-dessus il se dirigea vers l'autre bout de la chambre comme un homme qui désirait cacher à son interlocuteur l'embarras qui se trahissait sur sa figure. J'étais un peu surpris, et vis qu'il y avait derrière tout cela quelque chose qu'il ne voulait pas révéler. Je lui dis que mon seul désir était de me rendre utile à son gouvernement, et que je n'avais en vue aucun objet personnel ; que s'il croyait qu'il fût plus avantageux pour le service public que je restasse au poste que j'occupais, j'en étais parfaitement content, d'autant plus que la place de commandant en chef étant restée vacante depuis la mort du duc d'York, et qu'administrant le patronage et réglant la discipline de l'armée en vertu de mon office de secrétaire à la Guerre, je pouvais très-bien, du moins pour le moment, me contenter de l'importance de mes fonctions.

Canning parut soulagé d'un grand poids par la manière dont j'avais reçu sa communication ; il admit la justesse de ma dernière observation, et dit qu'il aurait soin, à l'expiration de mes doubles fonctions par la nomination d'un commandant en chef, qu'un arrangement eût lieu dont je serais satisfait.

Quelques semaines après, Canning m'envoya chercher de nouveau pour me dire qu'il avait une proposition à me faire, à laquelle il n'aurait pas songé lui-même, mais dont le roi avait dit savoir que c'était une chose qui me conviendrait et que je désirais : c'était d'aller en qualité de gouverneur à la Jamaïque. J'éclatai de rire ; mais, voyant que Canning était tout à fait déconcerté, je repris mon sérieux.

Peu de temps après, il me fit encore appeler auprès

de lui et me dit qu'il avait une offre à me faire qui pourrait être plus digne de ma considération, et qu'en la faisant, il n'éprouvait qu'une seule difficulté, c'était la crainte que je ne supposasse qu'il voulait se débarrasser de moi, ce qu'il pouvait sincèrement m'assurer n'être nullement le cas. L'offre était celle du gouvernement général des Indes.

Je le remerciai affectueusement et l'assurai que je n'étais nullement insensible à la splendeur du poste qu'il me proposait; que j'appréciais les moyens qu'il offrait à la fois à mon ambition, de faire fortune, de satisfaire le goût que je pouvais avoir pour le pouvoir et qu'il m'ouvrait une voie dans laquelle je pouvais faire le bien sur un théâtre magnifique; mais que cette ambition était déjà satisfaite par ma position en Angleterre; que je n'avais pas de famille que j'aurais pu désirer placer ou enrichir, et que ma santé ne résisterait pas au climat de l'Inde. J'ajoutai que j'avais déjà refusé ce poste lorsqu'il m'avait été offert par lord Castlereagh, à une époque où je n'étais pas encore dans le Cabinet, et que les mêmes motifs qui m'avaient fait refuser subsistaient encore.

Vers la fin de l'été, M. Canning tomba malade et mourut le 8 août. Lord Palmerston conserva son poste au département de la guerre, sous le successeur immédiat de son illustre ami; et, quelques mois plus tard, il entra dans le cabinet du duc de Wellington. Mais, au mois de mai 1828, il sortit du ministère avec tous les anciens partisans de M. Canning.

Une fois établi à la Chambre comme membre indépendant, il s'intéressa principalement aux discussions sur les affaires du dehors, et prononça des discours qui déterminèrent sa future carrière. Outre le prestige que lui attirait son zèle notoire pour les principes libéraux de M. Canning, la connaissance intime des affaires étrangères, dont il fit preuve, signala bientôt lord Palmerston comme l'homme le plus apte à diriger le Foreign-Office, dans le cas où un changement de ministère permettrait la reprise de la politique extérieure de l'illustre homme d'État récemment décédé. Il s'occupa spécialement de l'affranchissement de la Grèce et de la question portugaise.

Ses discours sur la politique étrangère avaient pour objet d'empêcher le ministère Wellington de manquer à ses engagements avec le Portugal contre Don Miguel; et de l'amener à donner aux Grecs émancipés une assez grande portion de leur ancien territoire pour rendre leur État suffisamment compacte et étendu, et assurer leur complète indépendance. Après la bataille de Navarin, la Russie avait continué à maintenir un prétexte de querelle entre elle et la Turquie. Elle avait fait avancer Diebitsch à travers les Balkans jusqu'aux portes de Constantinople, et forcé la Porte à conclure avec elle l'humiliant traité d'Andrinople. Cet événement dépassa les vues des puissances occidentales qui

voulaient l'émancipation des Hellènes sans l'écrasement des Turcs. Ce fut alors que les trois puissances inventèrent le singulier expédient d'offrir au sultan, comme adoucissement aux blessures qui lui avaient été infligées par la Russie, la renonciation à une portion du territoire que l'on avait eu l'intention de lui enlever, afin de constituer le royaume de Grèce. Ce projet ne fut que trop bien exécuté; et les plus petites portions de l'ancienne Grèce, en l'absence de celles qui étaient associées aux noms et aux exploits les plus célèbres de l'histoire, font encore aujourd'hui partie de l'empire ottoman. On s'était même proposé d'aller plus loin dans cette voie et de limiter le nouvel État à la Morée et à certaines îles de l'Archipel. Contre une frontière ainsi restreinte, lord Palmerston protesta de toute la force de son éloquence :

Me dira-t-on, s'écria-t-il, que ce projet est accompli? que la Grèce délivrée doit se contenter de la Morée et des îles Cyclades, et que l'isthme de Corinthe sera sa frontière septentrionale? Je répondrai : Cela ne sera pas, cela ne peut pas être, il est impossible que cela soit; une limite plus ample, plus vaste, qui s'étende au moins jusqu'à la ligne tirée de Volo à Arta est indispensablement nécessaire à la Grèce. Cela est indispensable pour des raisons politiques, commerciales et stratégiques que je ne rappellerai pas ici. Quiconque a une connaissance topographique de ce pays et dont le jugement a quelque valeur, en est, je crois, convaincu main-

tenant, qu'il soit Anglais ou Français, Russe ou Grec, qu'il soit marin, militaire ou diplomate ; et ceux-là mêmes qui insistaient le plus vivement pour la Morée et rien que la Morée, doivent maintenant abandonner l'idée de constituer un royaume de Grèce qui ne contiendrait ni Athènes, ni Thèbes, ni Marathon, ni Salamine, ni Platée, ni les Thermopyles, ni Missolonghi ; une Grèce, en un mot, qui exclurait de ses frontières tous les souvenirs inspirateurs des temps anciens et modernes.

.....

Mais pourquoi les alliés n'agissent-ils pas à l'égard du territoire situé au nord de l'isthme comme ils l'ont fait pour celui qui est au sud, et n'occupent-ils pas sur-le-champ tout le territoire assigné à la Grèce ? J'ai vu que dans une autre enceinte (à la Chambre des Lords) on a dit que les alliés étaient en voie de négocier à ce sujet avec la Turquie. J'aurais cru que les alliés en avaient assez de leurs négociations avec la Turquie relativement à la Grèce, et qu'ils finiraient par se convaincre que la Turquie elle-même aimerait mieux subir leur loi que traiter avec eux sur un pareil sujet.

Parvenus maintenant à l'année 1829, nous ne pouvons rien faire de mieux, pour compléter cette notice préliminaire, que de laisser parler lord Palmerston lui-même, en empruntant quelques extraits à ses lettres et à son journal, qui commence précisément au début de cette année et se termine à son entrée au ministère des affaires étrangères, en 1830, quatre mois environ après la révolution de Juillet :

JOURNAL

10 janvier 1829.

Arrivé à Paris. Fait une visite à M^{me} de Flahaut, Pozzo di Borgo, et autres. La Ferronnays, le ministre des affaires étrangères, vient d'avoir une attaque de paralysie et son retour aux affaires est tout à fait impossible ; mais on espère qu'il sera bientôt assez rétabli pour pouvoir aller à Nice soigner sa santé. Il était souffrant depuis longtemps, et ce n'est qu'à regret qu'il avait accepté le ministère l'année dernière ; mais le roi l'avait exigé. Son absence sera une grande perte pour le ministère, si même elle n'amène pas son entière dissolution. Il y a eu de vifs débats au Conseil, relativement à la nomination de son successeur. Hyde de Neuville a proposé Chateaubriand, mais le parti du roi s'y est opposé, parce que l'on croit qu'il n'aurait pas accepté sans amener avec lui Sébastiani, Casimir Périer et autres du parti ultra-libéral. D'autre part, Martignac voulait avoir Pasquier ; mais à celui-là les libéraux étaient opposés, et le baron Agier, qui est à la tête d'un parti de quarante membres indépendants de la Chambre, a déclaré à Martignac que, si l'on nommait Pasquier, ces quarante passeraient à l'opposition. On a offert le portefeuille au duc de Mortemart, ambassadeur à la cour de Russie, maintenant en congé à Paris ; mais celui-ci l'a refusé par méfiance de sa propre capacité et de son talent pour la tribune : l'on dit qu'il s'est apprécié lui-même avec plus de jus-

tice que ceux qui lui ont fait cette offre. Pour le moment il a été décidé que Portalis, le ministre de la justice, remplirait les fonctions de ministre des affaires étrangères avec l'assistance de Rayneval, le sous-secrétaire d'État. L'affaire en restera là jusqu'à la réunion des Chambres, cependant il n'est pas improbable qu'un changement considérable s'accomplisse; et, si effectivement cela a lieu, ce devra être du côté des libéraux. Les principes constitutionnels ont fait un grand progrès en France, et l'opinion publique a gagné considérablement en force. Il reste encore bien des abus de détail qui demandent à être corrigés, et, si le gouvernement ne donne pas spontanément le ton à cet égard, il s'y trouvera forcé. Le roi est parfaitement satisfait de l'état actuel des choses, mais il désirerait que tout changement fût dans le sens des Tories. L'été passé il était inquiet des disputes avec les évêques relativement aux écoles, mais il se tranquillisa, dit-on, en recevant le rapport d'une conversation de Chateaubriand avec le Pape, qui a dit : « Quels ennuyeux évêques vous avez en France ! Ils le sont plus que tous ceux de la chrétienté ! Qu'est-ce qu'ils veulent ? Ils possèdent le roi le plus pieux et le plus chrétien qui ait jamais occupé le trône : c'est, je puis dire, un vrai saint ; pourquoi ne peuvent-ils pas être satisfaits ? » L'administration actuelle est très-russe ; mais il s'élève parmi les hommes publics un sentiment *français*, qui considère comme le premier but à poursuivre la récupération des provinces entre la frontière du Nord et le Rhin ; sans compter la Belgique, et une partie du territoire prussien. Les ultra-libéraux disent qu'ils soutiendront tout ministre qui recouvrerait ce territoire pour la France ; et l'on me dit que Pozzo di Borgo a assuré secrètement au gouvernement français que si, dans le cas d'une

guerre générale en Europe, il veut s'allier avec la Russie, la Russie l'aidera à accomplir ce projet. Il y a quelques jours, le *Journal des Débats* a nié toute intention d'envoyer des troupes en Algérie ou en Égypte. « La France, » dit ce journal, a des intérêts plus voisins et plus immédiats pour lesquels elle doit ménager ses ressources. » Si Chateaubriand et son parti arrivent au pouvoir, le gouvernement s'occupera probablement d'une extension du côté du Nord et du Midi. Pozzo di Borgo, avec lequel j'ai eu une longue conversation, m'a dit que la nomination de Chateaubriand serait un grand malheur; « que c'était un homme qui, par ses fréquents changements d'opinion, avait perdu toute considération comme homme politique, et que son imagination rendait dangereux. Ce qui pourrait arriver de mieux pour la France serait un gouvernement qui s'inspirerait du système de feu le duc de Richelieu — (c'est-à-dire, je suppose, qui s'appuierait sur une alliance russe); mais que les difficultés étaient grandes, à cause du manque d'hommes publics éminents. Bonaparte a écrasé tout le monde par sa politique et ses guerres, en ne permettant à personne de penser ou d'agir; il n'a, par conséquent, laissé derrière lui que des généraux de division et des chefs de département, mais pas un homme capable de commander une armée ou de gouverner un pays. La France cependant prospère et ne demande que la paix pour devenir puissante. L'intérêt de sa dette n'est que de sept millions, et son fonds d'amortissement de trois millions; ses impôts sont légers et son peuple est heureux.

Quant à la guerre de Russie (avec les Turcs), Pozzo a dit que la paix était difficile; l'empereur était obligé de céder à l'opinion publique. La nation

était mortifiée de son insuccès et désireuse de revendiquer son honneur (1) ; d'autre part, le Turc est rendu relativement plus obstiné par son succès inattendu. Pozzo a dit que les Russes éclairés n'aspiraient plus à une extension de territoire en Europe ; ils pourraient peut-être exiger quelques *bicoques en Asie* (il faisait allusion à Anapa et à Poti sur la mer Noire), et l'assurance pour leur commerce du libre passage à travers le Bosphore, assurance qu'ils voudraient garantie, non par des possessions territoriales, mais par des traités.

Je lui ai fait observer que les autres puissances de l'Europe pourraient facilement mettre un terme à la guerre, puisque, sans une médiation formelle, à laquelle la Russie pourrait s'opposer, ces puissances pourraient dire à la Turquie : Vous avez été l'agresseur — (ce qui est in-

(1) *Note par lord Palmerston.* — M^{me} de Flahaut et Olivier de Vérac m'ont dit que le duc de Mortemart raconte que l'insuccès des Russes vient en grande partie de la répugnance de Nicolas à sacrifier la vie de ses soldats ; qu'après chaque affaire, il pensait plus à la perte d'hommes qui en était le prix, qu'au succès obtenu ; et qu'il avait défendu qu'on entreprit plusieurs attaques audacieuses à Varna et ailleurs qui auraient pu réussir, mais au risque de pertes sérieuses. L'esprit qui conduisit à la conspiration contre Alexandre n'est pas éteint ; le serpent est frappé, mais n'est pas écrasé, et le châtiment infligé à plusieurs des coupables, quoique imposé comme étant plus miséricordieux que la mort, à laquelle la loi les condamnait, tend, peut-être plus que la mort ne l'eût fait, à entretenir l'irritation. Parmi les nobles, six ou sept, dont les épouses comptaient parmi les femmes les plus à la mode de Pétersbourg, ont été exilés en Sibérie, et travaillent aux mines. Ces dames les ont accompagnés. Les maris passent six jours de la semaine sous terre ; les femmes sont obligées de laver leur linge et de remplir les fonctions les plus basses. Comme de raison elles écrivent à leurs amis et, comme de raison, leurs lettres excitent une grande sympathie.

contestable), — telles et telles conditions, formant compensation pour toutes nos pertes commerciales, sauf une cession territoriale, seraient justes à votre égard. Si vous y consentez, nous sommes persuadés que les sentiments de justice qui animent l'empereur l'amèneront à les accepter; mais il faut qu'elles soient compatibles avec son honneur. Si vous refusez ces conditions, défendez-vous vous-même, et rappelez-vous que vous ne devez espérer de secours d'aucun côté. Je n'ai pas ajouté ce qui, cependant, serait indispensable en pareil cas, c'est que nous dirions aussi à la Russie : Nous vous laisserons faire en Turquie, ou même nous vous aiderons contre elle; mais alors, remarquez-le bien, il faut faire la paix lorsqu'elle sera battue sans rien prendre de son territoire en Europe. Pozzo m'a semblé goûter assez mon idée. Je lui ai fait observer que, quel que soit l'avantage pour la Russie d'avoir pris Varna, les Turcs, s'ils ne sont pas stupides au plus haut degré, auraient le temps, d'ici à l'été, de fortifier Constantinople de façon à rendre cette capitale fort difficile à prendre, les Turcs, derrière des retranchements, se battant, on le sait, en désespérés. Ayant touché la question de l'extension possible de la guerre en Europe, Pozzo a dit que, quant à l'Autriche, ils (les Russes) ne la craignaient pas; la Hongrie pourrait être peut-être invulnérable, parce que les Hongrois étaient presque indépendants et auraient en horreur une alliance russe; mais la Galicie tomberait du premier coup, étant ouverte à la Russie et ayant les Carpathes du mauvais côté, c'est-à-dire en arrière. La Pologne autrichienne serait plus probablement excitée par la Russie que la Pologne russe ne le serait par l'Autriche; l'armée autrichienne est si molle! Ce n'est pas à dire cependant que les chances ne seraient

pas égales, si cent mille Russes et cent mille Autrichiens se trouvaient en face les uns des autres en bataille rangée; mais ce n'est pas ainsi que l'on fait la guerre, et, dans toutes les difficultés et les manœuvres de la guerre, il croyait que les Russes auraient bon marché des Autrichiens; et, en effet, cela est très-probable. Pozzo ajouta que probablement la Russie serait trop heureuse de sortir de ce guêpier de la Turquie, et qu'elle tomberait de toutes ses forces sur l'Autriche, se vengeant ainsi sur elle des rudes coups qu'elle a reçus des Turcs. Si l'Angleterre et l'Autriche entraient en campagne avec la Turquie contre la Russie, la France ne resterait pas longtemps tranquille : cela lui serait impossible, et son premier mouvement (a dit Pozzo di Borgo) serait contre la Savoie et le Milanais. L'Autriche certainement se prépare aux éventualités. Lieven m'a dit, il y a quelques jours, que l'armée autrichienne était augmentée de 150,000 à 300,000 hommes, celle de l'Italie inclusivement, mais qu'elle manquait de chevaux. J'ai fait observer à Pozzo que, si l'Angleterre se rangeait du côté de la Turquie, ce serait probablement en envoyant une flotte dans la mer Noire, ce qui, en coupant la ligne de démarcation par mer, paralyserait les opérations russes, et qu'en ce cas l'Autriche n'aurait pas besoin de bouger. Il m'a répondu que ce que je disais là était précisément le plan de Metternich, qui se vantait toujours qu'il jetterait l'Angleterre à la tête de la Russie. Cependant nous avons tous les deux exprimé l'espoir qu'une pareille rupture n'aurait pas lieu. J'ai parlé ensuite de la Grèce, et il m'a dit qu'il y a quinze jours il avait envoyé à Londres un très-long et très-complet rapport dressé par les trois ambassadeurs sur l'état de la Grèce, ses ressources probables!

les limites que l'on devait lui assigner, et le montant du tribut qu'elle était capable de payer à la Turquie. Quant aux limites, les ambassadeurs étaient d'accord pour recommander qu'elles s'étendissent jusqu'à la ligne tirée de Volo à Arta, et proposaient un tribut annuel de 60,000 livres sterling, somme qui me paraît exorbitante et dont je serais très-fâché de garantir le paiement. Ils étaient d'avis aussi que la Présidence devait être héréditaire; mais, Capo d'Istria ayant positivement refusé d'être président, on avait songé à quelque petit prince d'Allemagne qui ne serait allié à aucune des grandes puissances. En attendant, quoique les Français aient été arrêtés à l'isthme de Corinthe, les Grecs continuaient leurs opérations sur le continent, et l'on espérait que ce serait avec succès. Pozzo a dit que le gouvernement français avait racheté six cent quarante esclaves grecs et qu'il pensait (ce que je ne crois pas) que le gouvernement anglais avait contribué aux dépenses de ce rachat.

Samedi 12 janvier 1829.

Diné chez Girardin; rencontré Pasquier et Casimir Périer; le soir chez M^{me} de Broglie: rencontré Benjamin Constant, Royer-Collard et Pasquier; Royer-Collard a dit, après le départ de Pasquier, que le gouvernement ne saurait pas faire en ce moment une nomination de ministre des Affaires étrangères qui ne fût ridicule et qui n'eût pas pour effet de dissoudre le cabinet, et que cependant il était impossible de traverser la session sans en faire une.

Lord Stewart n'a pas réussi depuis son retour ici; lorsqu'il est parti, tout le monde croyait que c'était pour toujours, et mille histoires se répandirent sur son

compte, de sorte que les auteurs de ces bruits se trouvent fort embarrassés pour se présenter chez lui maintenant. Il s'est en outre conduit fort impoliment à l'égard du mobilier de son prédécesseur, lord Granville, qu'il a refusé de prendre jusqu'à ce qu'il y ait été obligé par Aberdeen, et alors il l'a mis en vente publique dans un magasin à deux pas de l'Ambassade.

23 janvier 1829.

Rencontré le baron Louis chez M^{me} de Bourke; il a été ministre des Finances et paraît un homme intelligent et fort versé dans les vrais principes du commerce. Il m'a expliqué les raisons qu'il y a pour et contre la loi municipale nouvellement proposée.

.....

Diné hier chez Flahaut, où j'ai rencontré Sébastiani et Talleyrand; celui-ci me paraît abattu et cassé, et n'a pas dit grand'chose; l'autre est plein de fatuité et se donne des airs de conséquence inouïs. Il a soutenu, à haute voix et dans un style déclamatoire, qu'il est d'une grande importance pour un pays d'avoir une grande capitale, parce que cela tend à créer une opinion publique et à avancer la liberté politique de l'État; que Paris n'est pas assez grand et devrait être *forcé*; que le meilleur moyen de le *forcer* serait d'exempter d'impôts, pendant quinze ou vingt ans, toutes les maisons qu'on bâtirait d'ici à une certaine époque: ne s'apercevant pas qu'une grande capitale peut être un excellent établissement politique, lorsqu'elle est le fruit de l'activité commerciale et qu'elle s'élève spontanément, mais qu'une agglomération de pierres et de mortier n'est pas une agglomération d'êtres pensants. Après dîner, il m'a fait l'honneur de me dire *franchement* que c'est bien

dommage que tous les partis ainsi que le gouvernement en Angleterre regardent d'un point de vue aussi faux le principe d'après lequel nous devrions agir envers la France. Il est essentiel et indispensable à la France de ravoïr le Rhin comme frontière ; Landau et Sarrelouis lui sont particulièrement nécessaires. Aussi longtemps que la politique anglaise est opposée à ces reprises, aussi longtemps il sera impossible qu'une entente cordiale puisse exister entre l'Angleterre et la France ; et la France, dont les vrais intérêts consistent en une alliance avec l'Angleterre, sera portée à chercher à s'unir avec la Russie et la Prusse, ou avec toute autre puissance qui l'aidera à atteindre cet objet. La Prusse, quoique, à première vue, intéressée à empêcher ces reprises par la France, pourrait être amenée à acquiescer à cet arrangement par quelques morceaux de l'Autriche et de la Saxe, ou par le Hanovre. J'ai répondu que je doutais beaucoup qu'on trouvât en Angleterre un parti quelconque assez éclairé pour regarder cette affaire sous ce point de vue, et que je croyais qu'il serait très-difficile de persuader la nation d'adhérer à un pareil arrangement.

24 janvier 1829.

Après une dizaine de jours passés en intrigues et en négociations, Portalis, jusqu'ici ministre de la Justice, prend le portefeuille des Affaires étrangères.

LETTRE A LAWRENCE SULIVAN, ESQ.

Paris, 13 janvier 1829.

Mon cher Sulivan,

Vous m'obligerez beaucoup en affranchissant le paquet de lettres ci-inclus. La Ferronnays part pour Nice,

et continue nominalemeut à être secrétaire d'Etat pour les Affaires étrangères.... Le fait est que la maladie de La Ferronnays dissoudra le ministère, et on regarde un changement comme certain lors de la réunion des Chambres; par conséquent, personne ne se soucie de prendre un portefeuille que l'on pourrait lui retirer d'ici à trois semaines.... Le pays, cependant, avance rapidement en améliorations de tous genres; et, comme me le disait Miss Berry hier soir, « c'est une plaisanterie que de parler de danger pour l'Europe venant du côté de la Prusse; » s'il en existe, c'est du côté de la France qu'il est à redouter. Mais ceci est un chapitre loin encore dans le livre de l'avenir, et nous avons bien des pages à parcourir avant d'y arriver. J'ai dîné hier chez Pozzo; un petit diner d'élus de cinquante personnes, aussi bien combiné et servi qu'il aurait pu l'être pour cinq. La gelée dure toujours, et le froid est intense, car parmi les améliorations celle de faire des portes et des fenêtres qui ferment n'est pas encore accomplie; et ensuite quel *pays* à traverser que les rues de Paris! — Vous cheminez par monts et par vaux, à travers des ruisseaux, cela ressemble presque à une Suisse en miniature ou plutôt à une mer dont les vagues soulevées se seraient endurcies. Toutes les gouttières sont encore à découvert, de manière qu'outre la rivière centrale, chaque maison fournit son canal tributaire, et, pan, pan, pan, vous allez ainsi tout le long de la route; puis, avec ce temps, la neige est balayée dans le milieu de la rue, où elle repose jusqu'au jour du dégel; les rues étant aussi glissantes que la glace, *ergo* toutes les voitures que vous rencontrez vous font une démonstration de la résolution des forces; les chevaux trottant au milieu de la rue, entre la gouttière et les maisons, les roues de de-

vant de la voiture plus près de la gouttière et celles de derrière glissant diagonalement le long de ladite gouttière ; de manière que, lorsque deux voitures se rencontrent, il faut s'arrêter, et alors commence un tiraillement violent de part et d'autre pour empêcher les roues de s'entrelacer.

Adieu. A vous affectueusement.

PALMERSTON.

Lord Palmerston retourna à Londres pour assister à la discussion du Bill de « l'Émancipation catholique ». Le 10 et le 18 mars, il parla longtemps sur cette question qui agitait le pays. Les extraits suivants de ses discours expriment plus librement et avec moins de réserve qu'en 1813 les sentiments qu'il ne cessa jamais depuis de manifester sur ce sujet :

« Il ne me convient pas en ce moment d'accorder la moindre place à l'esprit de parti devant le progrès triomphant de cette question ; qu'il me soit toutefois permis de dire que ceux qui, pendant des années entières, ont travaillé au succès de cette cause, ont courageusement bravé la réprobation et la contrainte personnelle, et plus d'une fois risqué la faveur de leurs commettants dont ils estimaient la confiance comme leur plus précieux bien ; que ceux-là ont certainement raison de triompher en voyant enfin leurs opinions acceptées comme justes et salutaires, et leur constance à les maintenir reconnue comme honorable et digne d'approbation. Quel que soit le blâme que ces hommes ont encouru et les sacrifices qu'ils ont faits, ils sentiront au moins que les heures d'anxiété qu'ils ont

consacrées à faire valoir les réclamations de leurs concitoyens catholiques, ont été les heures les mieux employées de leur vie, et les efforts dans cette grande cause, le meilleur usage qu'ils pouvaient faire des brillantes facultés que la Providence leur avait accordées pour le bien de leur pays. »

.....

« Reprocher à des hommes publics d'avoir changé d'opinions en pareille matière, et cela dans une assemblée populaire, me semble donc au moins étrange. Car, je le demande au nom du sens commun, dans quel but sommes-nous réunis dans cette Chambre? A quoi servent l'esprit, l'intelligence et le génie des hommes éminents qui siègent parmi nous? Quelle est, dis-je, pour nous, l'utilité du privilège que nous avons d'assister à ces splendides débats, sinon de conduire nos esprits à des conclusions vraies, et, au milieu d'opinions diverses et divergentes, de nous permettre de nous convaincre mutuellement de ce qui est le plus juste? » (Chambre des Communes, le 10 février 1829.)

Il disait encore le même jour :

« Je respecte, autant que qui que ce soit, les grands hommes qui ont accompli la Révolution de 1688, et qui se sont délivrés, aussi bien que nous, du joug de l'intolérance religieuse et de la tyrannie du pouvoir arbitraire; mais je trouve que nous ne leur rendons pas l'hommage qu'ils méritent, lorsque nous pratiquons cette même intolérance qu'ils ont si heureusement combattue, et que nous refusons à nos concitoyens les bienfaits de cette Constitution qu'ils ont établie avec tant de courage et de sagesse. Je trouve une bien autre leçon dans l'histoire de cette époque, et j'y lis un avertisse-

ment salulaire sur les malheurs qui attendent une nation, lorsqu'elle permet aux opinions religieuses de devenir le mot d'ordre de la lutte des partis, et qu'elle profane les mots sacrés de salut et de paix, en en faisant un élément de controverse politique.

« Je ne puis me rasseoir sans exprimer la satisfaction que j'éprouve en commun avec toute la nation, en présence de la détermination que le gouvernement a adoptée de donner la paix à l'Irlande. Elle lui ouvre une ère de bonheur que depuis des siècles il lui a été interdit de goûter, et à l'Angleterre une perspective de prospérité commerciale et de force nationale que jusqu'à présent elle n'a jamais connue. Les travaux de la session actuelle réuniront deux classes du pays qui depuis trop longtemps sont divisées ; ils seront comme ce point qui sépare les ombres du crépuscule matinal de la brillante et pleine lumière du jour. Ils seront un monument, non des crimes de l'ambition des hommes, non des malheurs et des convulsions de la société, mais de l'opération tranquille et pondérée de la sagesse bienfaisante, veillant pour le bien de l'humanité. » (*Ibid.*)

Lord Palmerston écrit en ces termes à son frère William Temple, secrétaire d'ambassade à Saint-Pétersbourg, en lui envoyant le dernier discours qu'il venait de prononcer :

A L'HONORABLE WILLIAM TEMPLE, SAINT-PÉTERSBOURG.

Stanhope street, 30 mars 1829.

Mon cher William,

J'ai honte en pensant au temps qui s'est écoulé depuis que je ne vous ai écrit. Je crois vraiment que c'est

avant mon voyage à Paris; et nous avons été tellement occupés des affaires catholiques depuis mon retour qu'on a pu à peine songer à autre chose. Je vous envoie deux copies d'un discours que j'ai fait l'autre jour, l'une pour vous, l'autre pour lord Heytesbury. Ce discours a eu du succès, et des personnes dont le jugement en pareille matière est précieux, et qui ne pouvaient avoir aucun motif pour m'en dire beaucoup plus de bien qu'ils n'en pensaient, m'en ont parlé de la façon la plus flatteuse. Le Bill sera lu pour la troisième fois aujourd'hui; mais la discussion prendra probablement toute la soirée et demain encore; de sorte qu'il n'arrivera à la Chambre des Lords que mercredi. On ne le lira pour la seconde fois que lundi prochain, et il ne passera guère avant Pâques. Mais le duc dit qu'il n'y aura pas de Pâques si le Bill n'est pas passé; et là il a raison. Le gouvernement aura décidément une majorité dans la Chambre des Lords; les protestants disent que cette majorité sera d'environ trente, les catholiques espèrent soixante ou soixante et dix; s'ils l'emportent par une majorité de cinquante, ce sera très-bien. Dix évêques, compris deux prélats irlandais, voteront pour le bill, et comme sanction c'est assez; il vaut mieux peut-être pour l'effet que quelques-uns d'entre eux continuent à s'y opposer.

.... Nous ne pouvons pas manquer d'avoir une escar-mouche sur les affaires étrangères avant la fin de la session. Les affaires du Portugal ne peuvent pas manquer d'amener une interpellation; la conduite du gouvernement à cet égard a été par trop mauvaise. Je crains aussi que, par rapport à la Grèce, les ministres n'aient tenu à leur résolution de l'an passé, voulant cir-conscrire le nouvel état en toutes choses, autant qu'ils le peuvent. Quant à la Russie et à la Turquie, cette

guerre a perdu beaucoup de son intérêt ; il paraît certain que les deux belligérants sont assez égaux en force ; et, quoique l'avantage doive être très-probablement du côté de la Russie dans la prochaine campagne, cependant l'idée qu'on avait qu'elle n'allait faire qu'une bouchée de la Turquie s'est entièrement dissipée ; et, pour moi, je lui souhaite le succès de tout mon cœur comme la seule chance d'arriver à un bon arrangement pour la Grèce. J'ai trouvé les Français beaucoup plus libéraux à cet égard que nous ; mais, comme nous, ils ont été tellement occupés de leurs affaires intérieures depuis le commencement de leur session qu'ils n'ont pas fait grande attention aux affaires extérieures. J'étais à Paris dans un moment intéressant, lorsque La Ferronnays est tombé malade, et que les intrigues allaient leur train relativement à son successeur. Pasquier paraissait le candidat favori des ultras, Chateaubriand celui des libéraux, et Polignac le plus désiré par le duc de Wellington. Le duc a écrit une lettre au roi de France en décembre lorsque Polignac est allé à Paris pour une quinzaine de jours, pour lui dire qu'il profitait du retour d'un des plus fidèles et dévoués sujets du roi pour se rappeler au souvenir de Sa Majesté au commencement de la nouvelle année, et qu'il croyait qu'il ne pouvait donner une plus grande preuve de l'intérêt qu'il prend au salut du roi qu'en le priant de permettre à Polignac de lui exposer la véritable nature de la position de Sa Majesté et les dangers dont il est entouré. C'est là-dessus que Polignac a parlé, et qu'il a discoursu sur la Révolution, et dit toutes les sottises que l'esprit du Toryisme et de l'Ultraïsme peut suggérer. L'affaire a manqué, et Polignac est revenu ; cependant, La Ferronnays étant tombé malade quinze jours après, il s'est rendu de nouveau à

Paris sur un appel de Portalis ; mais, avant son arrivée, une explication avait eu lieu entre Portalis et ses collègues, et tous, Portalis en tête, allèrent chez le roi et déclarèrent que si Polignac était nommé, ils donneraient leur démission en masse. Je vois qu'il est encore question de remplir le poste ; les libéraux (y compris Sébastiani, Royer-Collard et de Broglie) désirent avoir Chateaubriand. S'il arrive, il y aura du grabuge ; il est violent sur la vieille histoire des frontières et jettera la France dans les mains de quiconque voudra l'aider dans sa marche vers le Rhin.

Vous serez certainement informé de l'entente entre la Russie et la Prusse, qu'on a conclue l'année passée à cette époque, établissant qu'en vue de certaines éventualités, la France pousserait jusqu'au Rhin aux dépens de la Prusse et des Pays-Bas ; que la Prusse en dédommagement prendrait la Saxe ; que le roi de Saxe serait transféré dans le Milanais ; et que la Hollande recevrait quelque équivalent sur sa frontière du nord. J'ai appris ceci l'autre jour à Paris et d'une source qui me donne lieu de penser que le bruit n'est pas sans fondement. La France était informée de ce projet, mais elle a refusé de se rendre solidaire spécialement ou formellement de l'arrangement, en vue de se tenir libre d'agir selon les circonstances.

Sébastieni m'a sermonné un jour sur la malheureuse jalousie que tous les gouvernements anglais ressentent relativement à l'agrandissement de la France. Il a dit qu'un accroissement de territoire vers le Rhin lui était indispensablement nécessaire ; que ses intérêts généraux la portaient à cultiver une alliance avec l'Angleterre ; et quel dommage que cette maudite jalousie de notre part forme obstacle à une bonne entente, et

pousse la France dans les bras de la Russie, qu'il serait dans son intérêt de surveiller! On était persuadé en général que le véritable motif de Mortemart pour refuser le portefeuille des affaires étrangères était sa méfiance relativement à la stabilité du gouvernement, et sa répugnance à changer une ambassade contre un poste précaire à Paris. Le duc de Cumberland vient de faire tout ce qu'il a pu pour empêcher « l'émancipation », et il y aurait réussi, n'eût été l'impossibilité absolue de former sur le principe de la résistance un gouvernement qui pût durer un jour. Néanmoins, dimanche (1^{er} mars), avant le jeudi où Peel a présenté le bill, j'avais dû aller à Strathfieldsaye (1) pour y rencontrer les juges, et, à trois heures lundi, le chancelier arriva de Windsor pour dire au duc que le roi avait changé d'avis et ne voulait pas que la mesure fût présentée. Il resta avec le duc jusqu'à six heures du matin, où il partit pour Londres, devant se trouver à la chancellerie à dix heures. Le duc partit à huit heures pour Windsor et donna sa démission. Le roi ne la refusa pas, mais prit du temps pour y réfléchir; le duc, Peel et Lyndhurst se rendirent de nouveau mercredi chez le roi, et revinrent dîner chez Bathurst sans avoir réussi à ramener le roi à la raison, et ils convoquèrent alors une réunion du conseil pour le lendemain matin (le jour où la mesure devait être présentée), afin de délibérer sur la manière d'annoncer au Parlement qu'ils n'étaient plus ministres et que l'affaire était finie; mais à sept heures, ce soir-là, le duc reçut du roi l'acquiescement que Sa Majesté avait écrit la veille avant de se coucher. Il est évident que ni Canning, ni aucun autre

(1) Château du duc de Wellington.

ministre, n'aurait réussi à terminer l'affaire *cette année*, et que rien n'a pu amener le roi à y consentir que l'échec-mat qu'il a subi et qui le met dans l'impossibilité de se mouvoir d'un côté ni de l'autre. Si Canning eût été encore vivant et le duc et Peel encore disponibles, le roi les aurait pris, et, dans ce cas, ils l'auraient peut-être aidé à former un gouvernement de délai et d'ajournement.

A vous affectueusement.

PALMERSTON.

Le 1^{er} juin, lord Palmerston prononça un long discours sur les affaires étrangères, interpellant le gouvernement sur sa conduite dans les événements du Portugal et de la Grèce. Il était à cette époque, en Angleterre, le premier champion du pays qui a hérité de ce grand nom de Grèce et subi de si dures humiliations. En même temps il était persuadé que, quels que fussent les succès de la Russie, ils ne sauraient affaiblir beaucoup le Sultan.

En effet, la marche des Russes, quoique victorieuse, avait servi à démontrer la faiblesse plutôt que la force de ce mystérieux empire, invulnérable sur la défensive, mais embarrassé dans l'attaque par une administration tellement corrompue et incapable, qu'elle paralyse le courage d'une armée qui ne bat jamais en retraite, et la vigueur d'une ambition qui ne se lasse jamais. La Russie d'ailleurs s'était engagée, au commencement de la campagne, à ne pas faire de conquêtes importantes; et la tentative d'es-

quiver cet engagement eût amené la formation, contre elle, d'une ligue trop puissante pour qu'elle osât s'y exposer.

Vers la fin de l'année, nous trouvons lord Palmerston de nouveau à Paris, et rien, dans la correspondance que nous avons citée jusqu'ici, n'est aussi intéressant que les lettres par lesquelles nous terminerons le récit de sa carrière jusqu'au moment où il devint Secrétaire des Affaires étrangères.

A L'HONORABLE WILLIAM TEMPLE, SAINT-PÉTERSBOURG.

Paris, hôtel de Rivoli, rue de Rivoli, 4 décembre 1829.

Mon cher William,

Je suis arrivé ici dimanche matin à huit heures sans m'être arrêté en route pour dormir ; cela donne trop de peine, et les routes sont si boueuses et si cahotantes que, si l'on ne continuait pas à marcher, l'on n'arriverait jamais à Paris. La neige m'a accompagné jusqu'à moitié chemin et puis a disparu ; ici il n'y en a presque plus. Le temps est doux, mais le ciel enveloppé d'un brouillard gris qui ressemble beaucoup à celui de Londres et de ses environs. J'ai cependant un bon appartement à l'hôtel de Rivoli donnant vers le midi par-dessus la partie ouverte du jardin des Tuileries, de façon que mes voisins d'en face sont les maisons de l'autre côté de la Seine ; et, comme ma chambre n'est pas à une beaucoup plus grande hauteur que celle du monument de Londres, la peine d'y monter et d'en descendre est consi-

dérable, mais, grâce à cette élévation, le soleil ne se couche pour moi qu'une demi-heure après qu'il a pris congé des habitants du rez-de-chaussée, et j'en ai la vue lorsqu'il se montre, depuis le matin jusqu'au soir.

L'agitation publique continue, mais il paraît assez clair que le ministère cédera et s'en ira, soit à la réunion des Chambres, soit même auparavant. Sa seule chance de rester était l'essai d'un coup d'État, c'est-à-dire en se servant de la prérogative de changer les lois sans le consentement ou le concours de la Chambre et en appuyant cet acte par la force armée. C'est ce que Labourdonnaye voulait faire, mais Polignac et autres ont hésité; Polignac était d'avis de temporiser, Labourdonnaye d'employer la force. Celui-ci a dit, d'un ton dénigrant, que trois de ses gendarmes valaient mieux qu'une douzaine de Jésuites. Ces disputes amenèrent leur séparation; mais la rupture finale a eu lieu sur la nomination de Polignac comme président du Conseil, c'est-à-dire comme premier ministre.

Lorsqu'il n'y a pas de président, chaque ministre est responsable de son propre département, et le roi ou le dauphin préside. Lorsqu'il y a un président, il prend les ordres du roi quand il veut, sans ou avec ses collègues, sur toutes les affaires, enfin il est ce que notre duc veut être. Labourdonnaye, se trouvant un homme plus capable que Polignac et suivi de plus de partisans dans les Chambres, a pensé que, tant qu'il n'y avait pas de président il pourrait graduellement devenir le chef dirigeant du gouvernement, et par conséquent, lorsqu'il entra au ministère, il stipula qu'il n'y aurait pas de président. Mais, lorsque lui et Polignac commencèrent à différer d'opinion, celui-ci jugea que le meilleur moyen

de se débarrasser de son incommode collègue ou de le tenir en arrêt tant qu'il resterait, était de se faire revêtir de l'autorité présidentielle. Aussitôt que cela fut annoncé comme devant arriver, Labourdonnaye déclara que c'était une infraction au pacte convenu et qu'il devait donner sa démission. Son parti, qui compte cinquante individus, passera comme de raison du côté de l'opposition, comme Knatchbull et les Eldonites chez nous.

Une fois Labourdonnaye sorti du ministère, les autres se mirent à se demander si un coup d'État était praticable, et ils concertèrent une *ordonnance* qui changerait la loi d'élection en donnant des votes aux employés du gouvernement ainsi qu'aux officiers de l'armée d'un certain rang en disponibilité et indépendamment de leur qualité de propriétaires : ce qui réduirait l'âge d'admissibilité pour les députés de quarante à trente ans et modifierait la loi du partage égal de la succession héréditaire. Ce projet trouva de la résistance chez Chabrol, Haussez, ministre de la Marine, et un autre, et fut abandonné; et, pour mieux en assurer la défaite, on suppose que les opposants dans le Cabinet en divulgèrent le secret; car, le même jour, tous les journaux furent remplis de ce projet et de réclamations contre sa mise à exécution; en sorte que, grâce à la retraite de Labourdonnaye et à la suspension de cette *ordonnance*, il fut regardé comme certain que le gouvernement n'osait pas recourir à la violence; une majorité dans les Chambres; si elle a jamais été possible, ne l'est plus avec Labourdonnaye et les ultra-royalistes dans l'opposition. Par conséquent, quoique Polignac continue à avoir le verbe haut et que le roi fronce les sourcils, montre le poing et parle de ce qu'il fera à pied et à cheval, et dise

que la Révolution était le fruit de la faiblesse de Louis XVI, et qu'une seconde ne naîtra jamais de la faiblesse de Charles X, néanmoins il est une chose aussi certaine que le retour de la dernière comète, c'est qu'avant ou bientôt après la réunion des Chambres, le ministère actuel disparaîtra et qu'un ministère libéral prendra sa place. Ce que sera ce ministère, personne que M. Moore, le faiseur d'almanachs, ne saurait positivement le prédire; mais on croit généralement qu'il sera composé de Martignac, Hyde de Neuville, Pasquier, peut-être de Chateaubriand et d'autres du même genre, et il n'est pas impossible que l'on conserve Polignac dans un poste moins important afin d'avoir, par lui, prise sur le roi. Tout ceci paraît devoir s'arranger à l'amiable, et il n'y a nulle possibilité ou plutôt nulle probabilité de révolution ou de convulsion. Néanmoins, si le roi, pour la première fois de sa vie, allait porter son entêtement jusqu'à l'action, au lieu de reculer la veille, et s'il était appuyé par un ministère audacieux et désespéré, assez fort pour affronter l'orage de l'opinion publique et du sentiment national, alors et dans ce cas le résultat serait probablement un changement d'habitants aux Tuileries et le duc d'Orléans au Palais-Royal pourrait être invité à traverser la rue. Mais, quant à un autre changement, cela n'est pas possible; il y a trop de millions de propriétaires de terres et de fonds en France pour rendre admissible une crise qui menace l'une ou l'autre de ces propriétés.

Du reste, l'armée n'appuierait pas le gouvernement dans ses procédés violents; les officiers eux-mêmes disent qu'on ne peut pas compter sur les soldats, et qu'il n'y a que la garde royale à laquelle le gouvernement pourrait se fier. Quant aux tribunaux, auxquels en premier lieu on en appellerait dans une dispute entre le

gouvernement et le peuple, sans être absolument disposés à être des martyres, ils sont encore disposés à remplir leur devoir, ainsi qu'on a pu le voir par un jugement rendu l'autre jour contre quelques éditeurs de journaux. Ces éditeurs avaient été accusés par le gouvernement d'avoir publié, avec observations, « l'Association bretonne », où se trouvaient des résolutions de ne pas payer d'impôts si le gouvernement les prélevait illégalement. L'accusation était que ces observations tendaient à exciter à la haine et au mépris du gouvernement, et à attaquer la juste prérogative du roi. La sentence a été *que les éditeurs méritaient une punition, même pour avoir supposé que le gouvernement pût faire un aussi méchant acte que d'essayer de lever des impôts, sans le consentement de la Chambre, selon la Charte*; ainsi la sentence contre les éditeurs était un soufflet au gouvernement. En attendant, pendant que l'attention publique est fixée sur la politique intérieure, les Français ne pensent pas plus aux affaires extérieures que nous ne le faisons nous-mêmes l'année passée, pendant la discussion de la question des catholiques, excepté toutefois qu'ils trouvent encore le temps de parler du duc et du gouvernement d'Angleterre qui, disent-ils, ont attiré sur la France toute cette agitation et tout ce trouble pour servir quelques sots desseins du Cabinet anglais, dans lesquels, après tout, ils n'ont pas réussi. Il paraît cependant que Metternich a été fidèle à sa double politique jusqu'à la fin, et que, jusqu'à la signature du traité d'Andrinople, il était occupé à écrire au sultan de résister et de tenir tête jusqu'à l'hiver, en lui promettant en ce cas de former, avant le printemps, une coalition pour le soutenir. Le Turc, en attendant, a trouvé qu'on l'avait trop longtemps mystifié, et, lorsqu'il a vu dans quel guépier il

était tombé en écoutant Metternich et en comptant sur son aide, il est devenu furieux.

.....
 Ici on ne sait rien relativement à l'arrangement de la Grèce ; mais Léopold paraît devenir de plus en plus le favori pour le saint Léger athénien.

Il y a une foule d'Anglais ici, j'en ai vu quelques-uns et entendu parler des autres ; les hôtels sont tellement remplis que j'ai dû errer à l'aventure, cherchant un appartement avant de pouvoir en trouver un à ma convenance. Il n'y a guère de changement dans la ville depuis l'année passée sinon que graduellement on voit paraître des trottoirs dans les principales rues ; mais vous les rencontrez, comme les maisons dans la cité de Washington, parsemés ici et là en petites plaques isolées, séparées par des intervalles déserts.

Adieu, mon cher William. A vous affectueusement.

PALMERSTON.

A LAURENCE SULLIVAN, DÉPARTEMENT DE LA GUERRE.

Paris, 9 décembre 1829.

Mon cher Sullivan,

L'existence de l'administration ici tire à sa fin, et il paraît probable que d'ici à huit jours de grands changements auront lieu ; la retraite de Labourdonnaye suivie, comme elle l'a été, d'une détermination contre des mesures violentes, a décidé du sort du ministère. D'un côté les disputes entre Polignac et Bourmont et le reste de son parti, et de l'autre Courvoisier, Chabrol et Haussez, ont continué avec une ardeur croissante,

La semaine dernière, Courvoisier a chargé un avocat libéral de faire un rapport sur la loi qui règle le Conseil d'État (cette institution correspond à notre Conseil privé). Là-dessus une attaque violente fut lancée contre lui dans le *Journal officiel*, ce qui est un léger symptôme, il me semble, des divisions intérieures. Courvoisier ne perdit pas de temps pour se venger ; car, dans un conseil tenu il y a quelques jours, on prétend que, sur une observation du roi relativement aux obstacles qu'ils éprouvent, Courvoisier aurait déclaré qu'il était inutile d'essayer plus longtemps de s'abuser ou de tromper Sa Majesté relativement à la position des affaires ; qu'il était impossible que le ministère pût durer ; que l'opinion publique était contre lui, la presse contre lui, toute la France contre lui ; et il était impossible qu'il pût rester debout. Polignac, saisi d'étonnement, se fâcha, et il commençait à répondre et à donner des explications lorsque le roi coupa court à la séance et dit : « Puisqu'il paraît, Messieurs, que vous sentez vous-mêmes que vous ne pouvez pas continuer, ou plutôt, que vous ne pouvez pas vous accorder ensemble, il faut que je prenne d'autres mesures et que je m'adresse à d'autres personnes. » On dit qu'il envoya alors chercher Roy, autrefois ministre des finances, et que Roy est en négociation depuis quelques jours avec divers personnages dans l'espoir d'arriver à un arrangement. Ceux avec lesquels il a été en communication sont Martignac, Chateaubriand, Pasquier, etc. — Martignac a déclaré qu'il ne voulait rien avoir à faire avec le gouvernement, à moins qu'il ne fût distinctement entendu avec le roi qu'il serait permis à ceux qui sont responsables de ce qui se fait, de faire ce qu'ils jugent pour le mieux, tant

qu'il plaît au roi de les garder. Chateaubriand n'a pas voulu accepter le poste de principal maître d'école, ou chef du département de l'instruction publique, qu'on lui a proposé. Pasquier, j'imagine, n'a fait aucune objection à aucune place. Le roi fit quelques objections à la théorie gouvernementale de Martignac, et de plus persista à garder Polignac, arrangement que Martignac et C^o ont objecté avec véhémence, quoique hier au soir l'on ait fait courir le bruit qu'ils s'étaient adoucis sur ce point. Le roi déteste Pasquier pour quelque motif d'offense personnelle ; il a Chateaubriand en horreur comme un renégat du Toryisme, et désire Polignac comme un *Herriès* dans le cabinet, tandis que les autres s'y opposent précisément à cause de cela, ne voulant pas avoir un *reporter* reconnu à leurs entrevues journalières. J'ai dîné avant hier (lundi) chez Polignac ; il y avait plus de quarante personnes, et le soir une réception où il y avait infiniment de monde. J'ai trouvé Polignac excessivement abattu ; mais à la soirée il y avait des personnes de toutes les couleurs. J'étais assis entre deux charmants gentilshommes torys français, dont l'appréciation des choses en général m'a rappelé beaucoup quelques-uns de mes bons amis d'Angleterre.

La maladie de Nicolas a causé ici une extrême sensation et jeté une grande alarme parmi les amis de la paix et de la tranquillité en Europe. On n'imagine pas jusqu'à quel point tous les Français déraisonnent « sur nos frontières ! » Tous se déclarent prêts à se laisser couper les deux mains pour ravoir le Rhin, les Alpes et les Pyrénées comme limites ; heureusement que tout cela ne sont que des mots, et, tant qu'ils auront des Chambres qui doivent voter les impôts pour faire la guerre, il n'y aurait que la folie la plus intense

de notre côté capable d'en amener une entre les deux pays.

Adieu. Très-affectueusement.

PALMERSTON.

Je suis curieux de savoir si le mot *particulière* sur ma lettre excitera la curiosité de la poste française et lui inspirera le désir d'en prendre connaissance.

A L'HONORABLE WILLIAM TEMPLE, SAINT-PÉTERSBOURG.

Paris, 15 décembre 1829.

Mon cher William,

Je vous remercie de votre lettre que j'ai reçue aujourd'hui. Le changement de ministère auquel on s'attendait s'est évanoui en fumée, et les occupants actuels restent à leurs postes jusqu'à ce que les Chambres les en fassent sortir, ce qui arrivera indubitablement. Les négociations avec Roy ont échoué : aucun des libéraux n'eût voulu servir avec Polignac, et le roi n'a pas voulu se séparer de lui, de sorte qu'au retour du roi de Compiègne, on a annoncé que Polignac restait à sa place. Aussi commence-t-on de nouveau à parler de mesures violentes, et Polignac est un homme tout à fait capable de les tenter ; il est courageux, entêté et résolu. Un homme qui a passé dix années en prison est brisé ou roidi : Polignac est roidi, et il s'en fait une affaire de conscience et de religion. Si le roi est aussi ferme que son ministre, il y aura des troubles en France ; mais il y a lieu d'espérer qu'il ne le sera pas et qu'il cédera. On rapporte qu'à Compiègne, il aurait dit que le gouvernement aurait toujours une majorité, tant

qu'il l'appuierait, *car la majorité, c'est le roi*. Cette maxime a été vivement attaquée dans les journaux. Le bruit du jour, c'est que le gouvernement a l'intention de publier des ordonnances qui changeraient la loi des élections, suspendraient la liberté de la presse et déclareraient les juges amovibles à plaisir, et qu'ensuite il dissoudrait les Chambres. *Mais toutes ces mesures seraient vaines ; le sentiment public est trop prononcé et l'armée trop libérale, pour qu'il soit possible de faire prévaloir un pareil système ; et, s'il était tenté, cela ne saurait finir que par la retraite du roi*. Il est parfaitement certain que l'Autriche a promis de placer, en cas de besoin, une armée d'observation en Piémont et en Sardaigne, pour appuyer ce gouvernement et réprimer toute insurrection ; mais cela est absurde. L'entrée d'un seul régiment autrichien suffirait pour embraser la France entière et pour allumer une guerre de révolution dans toute l'Europe ; les Autrichiens ne dépasseront jamais la frontière.

La Russie, au contraire, a manifesté son désir en faveur du maintien d'institutions établies sous les auspices d'Alexandre ; et la Prusse se rangerait probablement du côté de la Russie. Il faut espérer cependant que les choses n'arriveront pas jusque-là, et que les moyens légitimes de résistance que donne la Constitution actuelle suffiront aux Français pour changer leur ministère tranquillement et sans convulsion, et je suis parfaitement sûr qu'il n'y en a pas un sur mille qui désire autre chose qu'un gouvernement raisonnablement libre. Quelques-uns des royalistes que l'on rencontre dans les salons tiennent un langage dénué de toute intelligence et de toute raison : *Il nous faut de la force ; d'abord la force, plus tard on pourra être raisonnable à loisir*. Mais,

lorsque vous leur demandez comment leur force doit être appliquée, et contre quoi, ils ne sauraient le dire; mais ils soutiennent que la liberté de la presse n'est pas applicable en France, et qu'il faut qu'elle y soit abolie; qu'une opinion publique n'existe pas, excepté en tant qu'elle peut être créée par les journaux, et que, si l'on pouvait se débarrasser de ceux-ci, le gouvernement pourrait compter sur les tribunaux, sur l'armée et sur les électeurs : autant de sottises.

J'ai été entendre des conférences intéressantes de Dupin, Villemain et Guizot : le premier a parlé sur l'état de l'industrie et de la richesse chez les nations de la terre; le second, sur le progrès des langues modernes; le troisième, sur le progrès de la civilisation en Europe. Ces conférences ont lieu deux ou trois fois par semaine et sont ouvertes gratis au public; elles sont suivies par plusieurs centaines de personnes, et doivent servir infiniment à éclairer l'esprit public. Les professeurs sont payés par le gouvernement, quoique leurs doctrines soient libérales.

A vous affectueusement.

PALMERSTON.

Lord Palmerston quitta Paris à la fin de décembre afin de se trouver à Londres pour l'ouverture de la session du Parlement de 1830. Préoccupé des symptômes menaçants qu'il avait discernés non-seulement en France, mais aussi dans d'autres États du continent, il eût voulu voir le cabinet de Saint-James, dont le duc de Wellington était alors le chef, prendre le moyen qui était à ses yeux le meilleur pour les

détourner, c'est-à-dire montrer quelque sympathie pour les États du continent qui aspiraient à de plus libres institutions, et donner aux souverains dont les gouvernements étaient menacés des conseils de modération, pendant qu'il était temps pour eux de les suivre.

Le 11 juin, six semaines avant la révolution de Juillet, il disait à la Chambre des Communes, dans un discours sur les affaires de Portugal et de Grèce :

Il fut un temps, et il n'est pas bien éloigné, où l'Angleterre était regardée par l'Europe comme l'amie de la liberté et de la civilisation, et par conséquent du bonheur et de la prospérité de tous les pays de la terre ; parce qu'on croyait que ceux qui la gouvernaient étaient assez sages pour reconnaître que ses intérêts propres et son influence politique, étaient mieux servis par l'extension de la liberté et de la civilisation chez tous les peuples. Maintenant, au contraire, l'opinion générale, c'est que l'Angleterre croit trouver son avantage en empêchant chez les autres l'établissement de la liberté constitutionnelle dont elle jouit elle-même. Ce n'est pas que l'on imagine que ceux qui la gouvernent soient insensibles aux bienfaits et à l'énergie qui émanent de nos institutions, mais on croit que, parce que le gouvernement anglais est convaincu de ces avantages, il cherche, par jalousie politique, à en garder le monopole pour l'Angleterre.

Les événements qui s'accomplirent dans cette même année, en France, ne justifiaient que trop tôt

les prévisions de lord Palmerston. Le roi Charles X engagea la terrible lutte, dont le terme fatal fut la chute de la branche aînée des Bourbons et l'avènement du roi Louis-Philippe au trône.

Mais, quoique la France eût confirmé le changement dynastique accompli à Paris, il restait à savoir comment ce changement serait accepté en Europe, et pendant quelque temps on put craindre qu'il n'allumât une guerre générale. En Angleterre, on ne pouvait douter, il est vrai, de son acceptation. Le gouvernement anglais était lui-même né d'une révolution; dans aucune occasion, on ne l'a vu intervenir pour empêcher un peuple de revendiquer ses libertés. Le duc de Wellington venait récemment, dans le cas du Portugal, de donner la preuve de sa détermination de défendre les alliés de l'Angleterre contre une agression du dehors, et de s'abstenir de toute intervention dans leurs dissensions intérieures.

La première démarche de Louis-Philippe, par conséquent, fut d'envoyer le général Baudrand en mission spéciale à la cour de Londres, pour obtenir la reconnaissance de son nouveau gouvernement. Le général, arrivé en Angleterre, y fut accueilli avec enthousiasme et reçut des ovations tout le long de sa route. Dans un entretien particulier qu'il eut avec le duc de Wellington, celui-ci l'assura que l'Angleterre ne s'était nullement mêlée de l'administration du prince de Polignac, que le trône de Charles X était tombé par ses propres actes; que la Grande-

Bretagne, sans attendre les réponses des puissances auxquelles l'Angleterre était alliée par les traités de 1815, reconnaîtrait immédiatement le roi des Français, et, si cela était nécessaire, il expliquerait les événements de Paris aux autres puissances de l'Europe, auxquelles ces événements pourraient être un objet de suspicion et d'alarmes (1).

Le ministère tory, qui, par l'organe du duc de Wellington, s'était ainsi empressé de reconnaître la nouvelle dynastie en France, touchait à sa fin.

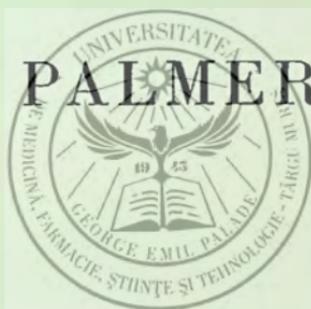
Au mois de novembre 1830, lord Grey fut chargé par le roi Guillaume IV, qui depuis cinq mois avait succédé au trône d'Angleterre, par la mort de son frère George IV, de former un ministère; et, le 21 novembre, ce ministère fut officiellement annoncé: lord Palmerston y prit place comme secrétaire d'État pour les Affaires étrangères.

(1) Capefigue, v. II, pp. 451-461, cité par Alison, *Hist. de l'Europe*, vol. IV, p. 468.

CORRESPONDANCE INTIME

DE

LORD PALMERSTON



s'étaient occupés ses représentants au congrès de Vienne avait été de protéger les Pays-Bas contre le retour d'une nouvelle invasion. Le moyen qu'on imagina fut l'union de la Hollande et de la Belgique : on avait espéré, par là, créer un État puissant, dont l'Angleterre protégerait les frontières par des forteresses élevées sous sa direction et, jusqu'à un certain point, à ses frais.

Mais depuis longtemps, et pour des causes diverses qu'il est inutile de rappeler, le roi de Hollande s'était aliéné la Belgique. On ne fut donc pas étonné, en voyant la révolution qui avait éclaté à Paris au mois de juillet, suivie d'une insurrection à Bruxelles, au mois d'août.

Le gouvernement anglais était profondément inquiet de la tournure que ce mouvement allait prendre. L'idée d'une existence indépendante pour la Belgique ne venait guère à personne ; on ne voyait que deux solutions possibles : ou ce pays rentrerait sous l'autorité de la Hollande, ou il serait annexé à la France. Lord Palmerston était de ceux qui pensaient que, pour empêcher que la Belgique ne devint une province française, il fallait s'entendre avec les autres puissances pour lui donner une existence séparée. C'est en ce moment qu'il entra au Foreign Office, lord Aberdeen ayant quitté le ministère des affaires étrangères le 16 novembre. Des négociations étaient déjà commencées alors, et

une conférence entre les grandes puissances avait été ouverte à Londres, à la demande du roi de Hollande qui, naturellement, s'était adressé, pour maintenir son royaume, à ceux qui l'avaient formé. Une suspension d'hostilités entre les parties belligérantes avait eu lieu; elle fut suivie le 5 décembre d'un armistice, dont les conditions étaient que chacun des deux pays rentrerait dans les limites qu'il possédait respectivement avant leur union. Trois semaines après, le 20 décembre 1830, l'indépendance de la Belgique fut reconnue par les grandes puissances.

Mais la question de la destinée future de la Belgique n'était pas facile à résoudre, et le chef du Foreign Office trouvait très dur d'être condamné à reconnaître comme nécessaire la dislocation d'un royaume dont la création en 1814-1815 avait été un des triomphes de l'Angleterre.

Déjà ses lettres de Paris en 1829, lorsqu'il n'était pas encore ministre, montrent dans quelles dispositions étaient, en France, plusieurs personnages éminents, au sujet de l'extension des frontières du côté du nord, et, en particulier, le général Sébastiani devenu, après 1830, ministre des affaires étrangères, et auquel la révolution de juillet avait donné de l'influence.

Rien n'était plus fait pour tenter à cet endroit les Français et leur nouveau roi lui-même que l'état où

se trouvait l'Europe et la position critique des Pays-Bas. Les cours du Nord, unies à la Hollande et à l'Angleterre, se montraient disposées à se déclarer contre la révolution et contre Louis-Philippe, convaincues qu'elles pouvaient compter sur le duc de Wellington dont la parole avait un grand poids dans le parlement anglais. Heureusement pour lord Palmerston et ses desseins, il se trouvait à Londres deux hommes éminents disposés à le seconder; l'un était M. de Talleyrand qui représentait la France, et qui, tout enclin qu'il fût à favoriser les aspirations de son pays lorsqu'il en voyait une occasion favorable, était persuadé cependant que l'unique objet dont la France devait se préoccuper, pour le moment, était de s'assurer l'alliance de l'Angleterre; l'autre était un jeune diplomate, M. Van de Weyer, représentant de la Belgique, qui unissait d'une manière remarquable le talent à la modestie, et le zèle à la réserve. Grâce à ces deux auxiliaires, à la sagacité modératrice du monarque surnommé (pendant quelque temps) l'Ulysse moderne; grâce aussi à la sagesse de lord Grey, une crise, dont les conséquences auraient pu se faire sentir jusqu'à nous, fut traversée pacifiquement.

Toutefois la difficulté de faire sortir l'ordre du chaos était grande; il fallait d'abord fixer les limites des deux États futurs. D'un côté, plusieurs places de la Belgique se trouvaient encore au pouvoir des

Hollandais; et, d'autre part, une portion du grand-duché de Luxembourg (pays que le roi de Hollande possédait comme représentant d'une branche de la Maison de Nassau, dans la confédération germanique) avait pris part à la révolution belge. Cette question des frontières une fois résolue, il restait encore à organiser la navigation de l'Escaut, à régler le partage de la dette et à décider le maintien ou la démolition des forteresses que la Belgique n'était pas capable de défendre. Il fallait de plus décider quelle serait la constitution du nouvel État, monarchie ou république, et, pour cela, s'entendre, d'une part, avec les princes allemands inquiets des suites possibles de la révolution de juillet et des idées qu'elle avait réveillées en France, et, de l'autre, avec le roi des Français qui n'avait pas pour lui l'autorité du passé et manquait encore de prestige.

Et ce n'était pas tout : d'une part, la nation hollandaise, fière de son ancien renom, gouvernée par un souverain d'un caractère obstiné et rendu plus obstiné encore par la conviction que le droit était de son côté, se débattait sous le poids de son humiliation récente; de l'autre, les Belges exaltés par leur succès et se croyant le pouvoir d'allumer, s'ils le voulaient, une guerre européenne, se montraient disposés à le faire. Dans de telles conditions, le cours des négociations devait rencontrer force obs-

tacles. Aussi les discussions de la conférence à peine commencées, furent-elles interrompues par l'offre qu'une majorité du congrès belge, qui se tenait à Bruxelles, fit de la couronne de Belgique au fils du roi des Français. Mais, guidé par son propre jugement, et peut-être aussi par la franchise des avertissements de lord Palmerston, Louis-Philippe refusa ce périlleux honneur. Les Belges, de leur côté, voyant qu'ils ne pouvaient compter sur la France pour la réalisation de leurs prétentions exagérées, commencèrent à se montrer plus modérés.

Sur ces entrefaites, un changement du ministère eut lieu à Paris. M. Casimir Périer, partisan de la paix et de l'ordre, succéda à M. Lafitte, qui semblait flotter continuellement entre une politique de tranquillité à l'intérieur et à l'extérieur, et une politique d'agitation au dedans et d'agrandissement au dehors. Dès lors, commença, entre les puissances, un rapprochement d'idées, qui amena l'accord de la conférence et du congrès belge sur le choix du prince Léopold de Saxe-Cobourg pour roi de Belgique, à la condition, pour ce prince, d'épouser une des filles du roi des Français. Il faut remarquer que, pendant longtemps, lord Palmerston, fidèle sans doute aux vieilles traditions et guidé par cette considération que le prince d'Orange, qui, ne s'étant jamais rallié à la politique de son père, possédait encore de nombreux partisans en Belgique, s'était

montré favorable à son élection, mais sans prendre d'ailleurs aucune mesure pour la faire réussir. Il en était maintenant de même; il n'admettait pas que le prince Léopold de Saxe-Cobourg fût considéré comme un candidat proposé par l'Angleterre; il entendait ne l'accepter que comme un prince connu des cours du Nord et qui leur était agréable, un prince intimement allié à la famille royale d'Angleterre et sur le point de s'unir à celle de France; enfin, un prince indépendant par sa fortune, et d'ailleurs brave et prudent.

Telle fut la première période de la longue lutte diplomatique par laquelle lord Palmerston inaugura sa carrière de ministre des affaires étrangères. Les lettres que nous allons donner de lui vont nous faire connaître ses sentiments intimes et son caractère.

Nous commençons par quelques-unes de celles qu'il adressa à lord Granville, ambassadeur d'Angleterre à Paris, à l'époque de l'avènement du prince Léopold comme roi des Belges.

AU TRÈS-HONORABLE LORD GRANVILLE, G. C. B.,

AMBASSADEUR D'ANGLETERRE A PARIS.

Foreign Office, 7 janvier 1831.

Mon cher Granville,

Dans une conversation que j'ai eue, il y a quelques jours, avec Talleyrand, sur les affaires de Belgique, je

lui ai soumis une idée qui m'était venue et qui me paraissait propre à aplanir quelques-unes de nos difficultés. Le roi des Pays-Bas désirerait que son fils portât la couronne de Belgique; les Belges voudraient bien posséder le Luxembourg. Est-ce que le roi ne pourrait pas céder le Luxembourg à son fils, à condition qu'il serait élu par les Belges? Et les Belges, de leur côté, ne pourraient-ils pas élire le prince d'Orange, à la condition qu'il apporterait le Luxembourg? Talleyrand prit l'air fort grave et dit qu'il pensait que son gouvernement n'aimerait pas voir le Luxembourg uni à la Belgique. Je lui ai demandé pourquoi, puisqu'il en avait été ainsi jusqu'à présent; j'ai ajouté qu'il ne serait pas plus préjudiciable à la France d'avoir le Luxembourg uni à la Belgique seule, qu'il ne l'avait été de l'avoir uni à la Belgique jointe à la Hollande. Il a répondu : Le fait est que la frontière française, de ce côté, est très-faible et très-exposée, et que le Luxembourg pénètre dans une partie de la France peu défendue. Puis, continuant : N'y aurait-il pas moyen, a-t-il dit, de faire un arrangement par lequel le Luxembourg pourrait être donné à la France?

J'avoue que j'ai été surpris en entendant une proposition si fort en désaccord avec le langage que lui et son gouvernement tiennent depuis quelque temps. J'ai répondu qu'un pareil arrangement me semblait impossible, et que personne n'y consentirait. J'ai ajouté que l'Angleterre n'avait aucune vue personnelle dans les arrangements de la Belgique, mais que nous désirions voir ce pays véritablement et substantiellement indépendant; que nous étions assurément désireux de vivre en bons termes avec la France, mais que des acquisitions territoriales de sa part, telles que celles qu'il ve-

nait d'indiquer, changeraient les relations des deux pays, et rendraient impossible pour nous de rester en bons rapports avec elle. J'ai su depuis cette conversation qu'il avait fait les mêmes propositions à la Prusse à l'égard de ses provinces rhénanes, au cas où l'on pourrait parvenir à transplanter le roi de Saxe en Belgique et à donner la Saxe à la Prusse. Aujourd'hui il m'a proposé de donner à la France Philippeville et Mariembourg, pour prix de la part qu'elle a prise à l'élévation de Léopold au trône de Belgique. Je n'aime pas tout cela ; cela semble annoncer que la France n'a pas renoncé à ses projets d'agrandissement et diminue la confiance dans la sincérité et la bonne foi que sa conduite jusqu'à présent avait inspirée. Ce ne serait peut-être pas mal de votre part, dans une occasion convenable, d'insinuer que, tout en étant sincèrement désireux de rester dans la meilleure entente avec la France, et de vivre avec elle dans les meilleurs termes d'amitié, cependant cela ne saurait avoir lieu que dans la supposition qu'elle se contentera du plus beau territoire de l'Europe et qu'elle n'aura pas l'intention de recommencer un nouveau chapitre d'envahissement et de conquête.

P.

AU TRÈS-HONORABLE VICOMTE GRANVILLE.

Foreign Office, 21 janvier 1831.

Mon cher Granville,

Le protocole que je vous envoie est le résultat de deux longues journées de travail. Nous avons été à

l'œuvre hier depuis quatre heures jusqu'à neuf heures du soir, et aujourd'hui encore pendant plusieurs heures.

Talleyrand voulait que le Luxembourg fût compris dans la neutralité; mais à cela l'on objecta que ce duché appartient à un souverain qui est indépendant, et à une confédération dont il est membre; que la conférence n'a pas le pouvoir de traiter de guerre et de paix pour le Luxembourg, ce droit n'appartenant qu'au souverain du pays et à la Confédération. Je lui ai observé qu'il n'existe que deux routes militaires pour sortir du duché, l'une au midi vers Thionville et Metz — places contre lesquelles une armée, stationnée dans le Luxembourg n'oserait guère se risquer, — l'autre vers le nord, par Givet ou Dinant, — direction qui ne sera jamais choisie pour envahir la France — et que, par conséquent, la France ne saurait avoir rien à craindre du Luxembourg; — j'ai ajouté que d'autre part le Luxembourg semble entrer dans le système défensif de la frontière prussienne, dont Coblentz est le centre, et qu'il doit être fort important pour la Prusse, comme prenant en flanc la ligne de marche de Thionville à Coblentz. Talleyrand s'est débattu comme un lion, a prétendu qu'il ne consentirait pas à la neutralité de la Belgique si le Luxembourg n'entraît pas dans cette neutralité, et a fini par dire qu'il voulait en échange Philippeville et Mariembourg. A cela nous avons naturellement objecté, d'abord, que nous n'avions pas le pouvoir de donner ce qui appartient à la Belgique et non à nous; puis que nous ne pouvions, sous prétexte d'arranger les affaires de la Hollande et de la Belgique, nous mettre à dépouiller une des parties, et cela au bénéfice d'un des médiateurs. D'ailleurs, si la France commençait, les autres n'auraient-ils pas le droit de suivre son exemple? Enfin

nous avons fini par le faire entrer en arrangement par le moyen qui rend les jurés unanimes — par la faim. Entre neuf et dix heures il s'est rendu à nos propositions, très-content, au fond du cœur, j'en suis sûr, de voir la neutralité de la Belgique établie. Si Talleyrand se plaint de ce que notre confiance en lui semble diminuée, vous pouvez dire que c'est la conséquence naturelle de ses efforts pour obtenir pour la France des acquisitions territoriales, nonobstant ses assurances de désintéressement et d'amour de la paix. — Nous sommes obligés d'avouer que, depuis que Talleyrand a lié son gouvernement par la déclaration désintéressée contenue dans ce protocole, nous n'avons plus un mot à dire sur ce sujet.

P.



AU TRÈS-HONORABLE VICOMTE GRANVILLE.

Foreign Office, 27 janvier 1831.

. . . . Aujourd'hui Talleyrand m'a lu une partie d'une lettre qu'il a reçue de Sébastiani, lettre très-satisfaisante relativement à la conduite du gouvernement français dans les affaires de Belgique. Elle sanctionne la signature du onzième protocole, qui déclare la neutralité belge et renonce à tout agrandissement territorial ; elle renouvelle les déclarations antérieures, à savoir que le gouvernement français ne consentirait ni à admettre la réunion de la Belgique à la France, ni à *accepter la couronne de ce royaume si elle était offerte au duc de Nemours*. Cette lettre porte que Leuchtenberg avait refusé ; que les objections contre Charles de Bavière étaient insurmontables, fondées comme elles l'étaient sur sa haine personnelle envers le roi Louis-Phi-

lippe et sur son hostilité politique envers la France, sur ses principes ultra-absolutistes en politique, et sur ses pratiques ultra-libérales en conduite particulière, c'est-à-dire sur son mariage ou sa liaison avec une actrice. Elle continue à appuyer beaucoup sur le jeune Napolitain (1), comme le seul choix qui soit exempt d'objections, et elle exprime l'espoir que nous consentirions à cet arrangement comme témoignage d'amitié et de bienveillance envers le roi et le gouvernement. Talleyrand me dit aussi qu'il répondait qu'aucun mariage n'aurait lieu entre ce prince et une princesse d'Orléans. J'ignore ce qu'il peut en être du caractère et de la conduite privée du prince Charles de Bavière; mais, lors même qu'il y aurait quelque objection réelle à cet égard contre lui, il n'en demeurerait pas moins vrai qu'un pays qui aspire à rentrer dans l'ordre après le chaos d'une révolution, a besoin pour souverain d'un homme d'un âge mûr, et qu'un adolescent de dix-neuf ans (2) n'est certes pas celui qui se recommande le plus. Néanmoins, nos objections contre ce choix ne sont pas assez fortes pour nous porter à refuser notre assentiment, si tous les autres qui ont voix au chapitre trouvent que c'est le meilleur moyen de vider la question.

P.

AU TRÈS-HONORABLE VICOMTE GRANVILLE.

Foreign Office, 1^{er} février 1831.

Mon cher Granville,

Talleyrand m'a sondé aujourd'hui relativement à mon assentiment à la nomination du duc de Nemours comme

(1) Ce prince était un neveu du roi Louis-Philippe.

(2) Allusion au jeune prince napolitain.

ro des Belges. Je lui ai dit que nous regarderions cette nomination comme l'union de la Belgique avec la France, et rien de moins, et que c'était à la France de réfléchir aux conséquences auxquelles une semblable infraction à tous ses engagements l'exposerait infailliblement ; que je ne croyais pas que la majorité de la nation française eût envie d'acquérir la Belgique au prix d'une guerre générale, ni que la majorité des Belges désirât l'union avec la France ni un prince français. Trois autres puissances sont d'accord avec nous sur ce point, et je dois dire que si le choix tombe sur Nemours et que le roi des Français l'accepte, ce sera une preuve que la politique de la France ressemble à une épidémie adhérente aux murs de l'habitation royale et qui atteint l'un après l'autre tous ceux qui viennent l'occuper. J'ai dit à Talleyrand qu'il me semblait qu'il n'y avait pour lui, dans sa position d'homme public, qu'une seule ligne de conduite qu'il pût suivre honorablement ; et que le roi, son maître, n'avait devant lui qu'une seule voie où il pût marcher sans violer sa parole ; que ce n'était pas à moi à la lui indiquer, et que je ne pouvais croire qu'on s'en écartât.

P.

AU TRÈS-HONORABLE VICOMTE GRANVILLE.

Foreign Office, 2 février 1831.

Mon cher Granville,

Le cabinet a pris en considération la question du duc de Nemours et a décidé, ainsi que je vous le dis dans ma dépêche officielle, que nous devons exiger de la France qu'elle demeure fidèle à ses engagements, en

refusant d'accepter la couronne pour le prince, au cas où elle lui serait offerte.

Nous sommes prêts à consentir à toute proposition raisonnable qui pourra avoir pour objet de donner à la Belgique un souverain acceptable pour toutes les parties intéressées ; et, ainsi que je vous l'ai déjà dit, nous n'aurions pas d'objection absolue contre un prince napolitain, si son élection pouvait s'effectuer et devait écarter toutes les autres difficultés. Mais nous exigeons que la Belgique soit réellement, et non pas nominalement, indépendante.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

AU TRÈS-HONORABLE VICOMTE GRANVILLE.



Foreign Office, 8 février 1831.

Mon cher Granville,

Je suis obligé d'aller à la chambre des communes et je ne puis vous écrire que quelques lignes. Nous venons d'avoir une conférence. Le changement de ton que vous mentionnez chez Sébastiani (1) entre une heure et cinq,

(1) *Lettre particulière*. Paris, 4 février 1831, six heures et demie du soir.

Mon cher Palmerston,

Jamais il n'y eut un changement de ton, d'humeur et de langage semblable à celui qui a eu lieu aujourd'hui dans le langage de Sébastiani. A une heure il était ardent, belliqueux et monté sur ses plus grands chevaux ; à cinq heures et demie, le voilà qui entre dans ma chambre pour m'annoncer la communication télégraphique

le 4 de ce mois, est venu probablement de ce qu'il avait reçu, dans l'intervalle, un rapport de Flahaut (1), (peut-être par le télégraphe de Calais), annonçant que le cabinet s'était réuni mercredi pour discuter l'élection de Nemours, et avait résolu d'exiger de la France un refus, sinon de lui signifier qu'elle devait s'attendre à une guerre. Flahaut est reparti hier soir, sans avoir fait grand'chose pendant sa mission. Il est encore revenu, dans une conversation que j'ai eue avec lui hier, sur la proposition d'une alliance offensive et défensive entre l'Angleterre et la France; il a insinué qu'on pourrait la tenir cachée au monde entier, et a montré qu'elle fournirait à la France un motif de désarmement par suite de la sécurité que cela lui procurerait. J'ai répondu que ces alliances offensives et défensives étaient peu populaires en Angleterre; qu'il ne pouvait douter de notre désir de voir la France demeurer telle qu'elle est, ni conquérante, ni conquise, et que, si elle était attaquée injustement, on verrait sans aucun doute l'Angleterre de son côté; que pour le présent notre position devait

de l'élection du duc de Nemours, et pour m'informer, d'un ton fort radouci et fort amical, du refus du roi Louis-Philippe, en me priant de passer l'éponge sur tout ce qui s'était dit entre nous dans la matinée au sujet du protocole. Il a exprimé le désir d'agir cordialement de concert avec les autres puissances représentées à la conférence. Mais ce qu'il a exprimé avec le plus d'emphase, c'est son désir que la confiance entre nous soit illimitée. « Dites à lord Palmerston, m'a-t-il dit, que nous n'aurons pas pour lui de pensée cachée, et que j'attends qu'il agira envers nous avec la même franchise. »

A vous sincèrement.

GRANVILLE.

(1) Le comte de Flahaut avait été envoyé en Angleterre chargé d'une mission spéciale et confidentielle.

être, à mon avis, celle de médiateurs impartiaux entre elle et les trois autres puissances; qu'aussi longtemps que les deux parties resteraient tranquilles, nous serions leurs amis, mais que, n'importe laquelle des deux viendrait à rompre la paix, celle-là nous trouverait contre elle; que, pour le moment, aucun danger contre lequel un semblable traité fût nécessaire ne menaçait la France; qu'au contraire, s'il existait un danger de ce genre, c'était plutôt de la part de la France que contre elle. J'ai dit, cependant, que nous pouvions y penser, et qu'en attendant la France pouvait compter que, tant qu'elle resterait tranquille et ne renouvellerait pas le système napoléonien d'agression et d'agrandissement, ce serait le désir et l'intérêt de l'Angleterre d'entretenir avec elle l'amitié la plus cordiale et l'alliance la plus étroite.

P.



AU TRÈS-HONORABLE VICOMTE GRANVILLE.

Foreign Office, 15 février 1831.

Mon cher Granville,

J'ai reçu votre lettre (1) et vos dépêches du 11 et du 12. Je n'ai pu vous écrire officiellement aujourd'hui,

(1) *Extrait de la lettre de lord Granville.* — Paris, 11 février 1831. Flahaut est arrivé hier à Paris; il est revenu d'Angleterre avec d'excellentes et d'utiles impressions. Il affirme que nous avons agi avec droiture dans toute notre conduite, et que nous désirons la paix si la France veut s'abstenir de toute agression. Il pense évi-

mais je le ferai demain par courrier spécial, après le conseil que j'ai convoqué pour examiner une communication formelle au sujet des armements menaçants de la France. J'avoue que les procédés de la France me plaisent moins de jour en jour. Les assurances d'amitié et de paix sont, il est vrai, incessantes et uniformes du côté des Français; mais ils continuent activement leurs préparatifs de guerre, tandis que personne ne les menace : chaque jour révèle de plus en plus leurs desseins sur la Belgique, et leurs secrètes manœuvres vis-à-vis de ce pays. Chaque jour ils se montrent disposés à nous chercher querelle et à nous traiter d'une façon qui ne nous convient pas. Ayez soin, je vous en prie, dans toutes vos conversations avec Sébastiani, de lui faire comprendre que notre désir de paix n'ira jamais jusqu'à nous soumettre à un affront soit de langage, soit de fait.

Si leurs intentions sont franches, pourquoi leurs procédés ne le seraient-ils pas également? Pourquoi tant d'interminables intrigues et de complots? tant de changements de desseins sur le même sujet, je veux dire la tentative d'exercer sur la Belgique une influence à la-

demment, quoiqu'il ne l'avoue pas précisément, que ses amis de Paris, dans leur désaveu de Talleyrand, dans leurs intrigues pour écarter Leuchtenberg et pour amener l'élection de Nemours, ont agi injustement contre leur propre ambassadeur, peu honorablement envers nous, et très-peu sagement pour eux-mêmes.... Il est à croire que nous sommes aussi éloignés que jamais d'arriver à un arrangement de la question belge. Le Palais-Royal est tellement préoccupé de son désir de mettre le prince napolitain sur le trône, qu'il n'y a rien qu'il ne promette pour amener les Belges à l'élire. On est prêt à prendre l'engagement de lui faire épouser une princesse d'Orléans; et, malgré le protocole du 29 janvier, on promet d'appuyer les Belges dans leur demande d'annexion du Luxembourg, du Limbourg, de la rive gauche du Scheldt et de Maestricht.

quelle ils ont renoncé dans le protocole du 20 janvier (1)?

Si le prince napolitain est librement choisi par la Belgique, tant mieux; mais s'il doit y arriver par une intrigue française, et qu'étant neveu de Louis-Philippe il doive être aussi son gendre, il n'y aurait que bien peu de différence entre un tel arrangement et celui du duc de Nemours.

Talleyrand m'a dit aujourd'hui que leur motif pour prendre ce prince était l'espoir d'amener un arrangement plus favorable de la dette et des frontières. J'ai observé que, quant aux frontières, nous ne permettrions jamais que le territoire de la Hollande fût cédé aux Belges, et que la Confédération germanique ne leur donnerait pas le Luxembourg; qu'en ce qui touche la dette, nous avons décidé que les deux dettes antérieures à l'union, déjà réunies par le traité de 1814, seraient maintenant séparées et réparties entre l'un et l'autre pays, tandis que la dette contractée depuis l'union serait partagée entre eux dans une juste et équitable proportion, tout le reste n'étant pas une résolution, mais simplement une proposition.

P.

AU TRÈS-HONORABLE VICOMTE GRANVILLE.

Foreign Office, 17 février 1831.

Mon cher Granville,

Il faut absolument que l'on dise à Sébastiani qu'il ait la bonté d'apprendre à modérer son fougueux caractère, ou bien, lorsqu'il ne le peut, d'aller décharger sa

(1) Protocole n° 41, déjà cité.

mauvaise humeur ailleurs que sur l'Angleterre. Nous ne sommes pas habitués à nous entendre accuser de duper le monde (1). Veuillez lui expliquer que Talleyrand a mal compris ce que je lui ai dit relativement au prince de Naples, et qu'il paraît l'avoir exagéré en en rendant compte à sa cour. Il m'a demandé de donner des instructions à Ponsonby pour qu'il cessât de soutenir le prince d'Orange. Je lui ai dit que je recommanderais à Ponsonby de faire ce que je lui avais toujours dit, c'est-à-dire de ne prendre parti pour qui que ce soit. Mais je n'ai pas dit à Talleyrand, ou du moins ce n'était nullement mon intention, que Ponsonby appuierait la candidature du prince Charles (2).

Je doute beaucoup que la dépêche que Sébastiani vous a montrée comme ayant été adressée à Talleyrand, et désavouant le protocole du 27 janvier, ait jamais quitté son tiroir. Jusqu'au jour où nous avons eu une nouvelle conférence, pas un mot ne nous a été dit par Talleyrand à l'égard d'un désaveu par son gouvernement d'aucun de ses actes.

J'ai personnellement pour Sébastiani une grande estime, et je le crois sincèrement ami de l'Angleterre ; mais quelle confiance peut-on placer dans un gouverne-

(1) Ceci est une allusion à une observation faite par Sébastiani, qui aurait dit que le gouvernement français passait pour être la dupe du gouvernement anglais.

(2) Lord Granville écrit le 24 février : « J'ai à vous apprendre, sans perdre de temps, que, le prince de Naples ayant été mis de côté, le roi et Sébastiani ont repris le projet de faire élire le prince Léopold roi des Belges et de le marier à une princesse d'Orléans... Le roi m'a représenté que les Belges désiraient vivement qu'il accordât la main de sa fille à leur souverain, quel que fût le prince élu. » Le prince Léopold de Saxe-Cobourg avait été un des premiers princes auxquels on avait pensé.

ment qui se jette dans une série d'intrigues telles que celles auxquelles le cabinet français se livre à l'égard de la Belgique, disant une chose dans un endroit et la contredisant dans un autre; promettant par Bresson (1) d'accepter (2) et refusant par Talleyrand; changeant d'opinions, de déclarations et de principes, à chaque perspective éphémère d'avantage temporaire qui semble se présenter?

P.

AU TRÈS-HONORABLE VICOMTE GRANVILLE.

Foreign Office, 23 février 1831.

Mon cher Granville,

Je vous envoie un protocole (N° 19) (3), qui a été signé à la demande de Talleyrand, et qui a été formulé par lui et par Matuszewicz (4). Talleyrand le regarde comme une mesure de paix, et comme destiné à fortifier son gouvernement contre le parti de la violence. Nous entendons dire que Casimir Périer (5) doit être ministre

(1) Ministre de France à Bruxelles.

(2) La couronne pour le duc de Nemours.

(3) Ce protocole se rapporte tout au traité de Vienne, dont il déclare les principes comme toujours existants. Ces principes étaient de pourvoir au bon gouvernement des Pays-Bas, et d'empêcher une guerre européenne à leur égard.

(4) Un des plénipotentiaires russes.

(5) Le ministère précédent avait eu l'intention de faire la guerre et s'y était préparé, ce qui justifiait les appréhensions de lord Palmerston. Le changement était donc un changement en faveur de la paix et représentait les sentiments de Louis-Philippe, mais non ceux de M. Lafitte, dont les plans avaient été mis à néant par l'attitude ferme et résolue de lord Palmerston.

de l'intérieur à la place d'Odilon Barrot, comme on l'avait d'abord supposé. Si cela est vrai, c'est bien.

Le roi est de retour, il a très-bonne mine, et se déclare très-satisfait de ses ministres. Ponsonby écrit que les forteresses de la frontière belge sont bien approvisionnées, mais sans garnisons. — Quels sont les hôtes pour lesquels l'on prépare cette nourriture? Est-ce pour les Français?

P.

AU TRÈS-HONORABLE VICOMTE PALMERSTON.

(Particulière.)

Paris, 25 février 1831.

Mon cher Palmerston,

J'ai un fort mal de tête depuis ce matin; cela a augmenté, et je me sens incapable d'écrire. Je ne puis cependant omettre de vous exprimer ma crainte que votre protocole n° 19, qui est un document des plus habiles et tout à fait digne d'un homme d'État, et que vous dites destiné par Talleyrand à fortifier ici le gouvernement contre le parti violent, ne soit très-goûté ni par le roi ni par son ministre. Ils sont l'un et l'autre très-fâchés contre Talleyrand pour sa complète inattention aux instructions qu'on lui donne. Sébastiani m'a dit que son extrême désir d'éviter toute apparence de dissentiment avec l'Angleterre l'avait seul empêché de le rappeler à la suite de sa désobéissance à l'ordre qui lui avait été donné de déclarer la non-adhésion du gouvernement français au protocole du 27 janvier. Vous avez tort de

soupçonner que la lettre n'a jamais quitté le tiroir de Sébastiani. Rien n'est plus impopulaire ici maintenant que les traités de 1814 et 1815, et, quoique ni le roi ni ses ministres ne puissent oser prétendre que la France ne soit pas liée par ces traités, vous pouvez être sûr qu'ils fuiront avec horreur la reconnaissance solennelle des obligations qui en résultent; ne vous étonnez donc pas si ce protocole amène le rappel de Talleyrand (1).

A vous sincèrement.

Granville.

AU TRÈS-HONORABLE VICOMTE GRANVILLE.

(Particulière.)

Foreign Office, 1^{er} mars 1831.

Mon cher Granville,

La déclaration de Cowley (2) que l'Autriche n'a pas l'intention de se mêler de ce qui se passe dans le territoire du pape est à la fois satisfaisante et rassurante. Nous sommes tous trop occupés de la réforme, pour qu'il soit possible de songer à vous donner des instructions par rapport à l'Italie. Je n'ai pas encore consulté le cabinet; mais, quant à moi, je dirais à la France que ce ne serait pas la peine pour elle de courir le risque de plonger toute l'Europe dans une guerre à cette seule

(1) Ce diplomate expérimenté, se fiant à son autorité personnelle, suivait son inspiration, plutôt que les instructions des ministres qui l'avaient envoyé. Gagner tout ce qui était possible pour la France, mais rester en bons termes avec l'Angleterre, telle fut sa politique pendant tout le cours de ces négociations.

(2) Lord Cowley, ambassadeur d'Angleterre à Vienne.

fin de protéger les révolutionnaires de la Romagne. Si nous pouvons, en négociant, leur procurer une petite portion de liberté constitutionnelle, tant mieux; mais nous sommes tous intéressés à conserver la paix, et Louis-Philippe plus que personne.

Aussi longtemps que les Français réellement et *bona fide* resteront dans leurs confins, ils n'auront pas de plus sincères et de plus ardents amis que ceux qu'ils possèdent maintenant dans Downing street.

P.

P. S. Je ne puis résister à vous dire combien nous apprécions tous l'admirable manière dont vous suivez toutes nos instructions.

AU TRÈS-HONORABLE VICOMTE GRANVILLE.



Foreign Office, 9 mars 1831.

Mon cher Granville,

J'ai été trop occupé ces jours derniers pour pouvoir vous écrire. La réforme est en voie de succès; inconcevablement populaire dans le pays, elle passera, selon toute apparence, à la chambre des Communes, et, malgré ce qu'en disent les tories, ne sera pas la révolution, mais bien le contraire.

Talleyrand a lu aujourd'hui en conférence la dépêche de Sébastiani relativement aux protocoles; elle n'a pas grande importance, si ce n'est en ce qu'elle facilite à la France un mouvement de retraite. Nous nous réunirons

vendredi afin de préparer une réponse à cette communication.

Je voudrais que le gouvernement français se décidât à agir de bonne foi à l'égard de la Belgique, car alors nous terminerions l'affaire en trois semaines.

J'ai découvert par Talleyrand que la protestation des négociateurs français à l'égard de Bouillon est fondée sur l'intention secrète de prendre cette ville pour eux-mêmes. Vraiment cela vous écœure de voir le gouvernement d'un grand pays, dans un moment de grande crise politique et tandis que des intérêts d'une pareille nature sont en jeu, disputer et intriguer pour des choses d'aussi peu d'importance que le château ruiné de Bouillon et le misérable territoire qui l'entoure. Mais cela ne prendra pas; leur argument ne tient pas l'eau, et le traité de Vienne leur est directement opposé. La portion qui a été cédée, ou plutôt laissée à la France en 1814, a été donnée au Luxembourg par l'article 68 du traité de Vienne, parce qu'elle se trouve en-deçà des limites qui y sont mentionnées, et que la portion qui n'a pas été ainsi laissée à la France est dévolue au Luxembourg par l'article 69.

Nous avons jugé nécessaire d'obtenir une explication relativement à la signification du titre de régent conféré à Chokier (1). Il faut que nous sachions ce que cela veut dire et si cela implique Nemours comme roi.

P.

(1) Le 24 février, le baron Érasme Surlet de Chokier avait été élu régent par le congrès belge pendant les négociations qui avaient lieu pour la nomination d'un souverain.

AU TRÈS-HONORABLE VICOMTE GRANVILLE.

Foreign Office, 11 mars 1831.

Je suis peiné de la détermination de l'Autriche à l'égard de l'Italie; c'est à la fois mal et absurde (1). Il sera impossible pour l'Angleterre de prendre part avec l'Autriche à une guerre entreprise pour détruire la liberté et maintenir le despotisme; nous ne pourrions pas davantage nous unir à la France dans une lutte dont le résultat pourrait être l'extension de son territoire: nous nous tiendrons donc en dehors du conflit aussi longtemps que nous le pourrons.

Le projet de réforme gagne chaque jour du terrain, aussi bien par l'effet de la réflexion des membres du parlement eux-mêmes, que par l'influence exercée sur eux par leurs commettants. Le pays se déclare décidément en faveur de cette mesure et avec enthousiasme.

P.

(1) Des insurrections avaient éclaté au commencement de février dans les États-Pontificaux, et dans les duchés de Modène et de Parme; les insurgés, qui avaient triomphé sans perdre un seul homme, avaient été les maîtres pendant un moment. Mais ils ne réussirent point à soulever Naples, la Toscane, le Piémont ni la Lombardie autrichienne, malgré leur appel aux habitants de ces États. Le nouveau pape, Grégoire XVI, qui avait été élu au moment où la révolution éclata, et les souverains dépossédés de Parme et de Modène, implorèrent l'aide de l'Autriche, qui rassembla 100,000 hommes en Lombardie. Cependant la France, qui se trouvait en ce moment sous l'influence du parti de la guerre, avait donné aux insurgés des espérances, mais elle les désavoua plus tard. En attendant, les Autrichiens occupèrent les pays qui avaient chassé leurs souverains légitimes, écrasèrent sans difficulté la rébellion et se retirèrent ensuite, à la demande de la France.

La période critique des affaires de Belgique était maintenant terminée, la candidature du duc de Nemours était écartée, et M. Périer venait de remplacer M. Laffitte.

AU TRÈS-HONORABLE VICOMTE GRANVILLE.

(Particulière.)

Foreign Office, 15 mars 1831.

Mon cher Granville,

Nous sommes ravis de la nomination de Casimir Périer (1) ; cet événement est, nous l'espérons, de nature à procurer la paix à la France et à l'Europe. Veuillez cultiver, je vous prie, le nouveau ministre et faites-lui comprendre que le gouvernement anglais a grande confiance en lui et considère sa nomination comme un gage de paix.

Talleyrand m'a dit aujourd'hui : « Lorsque vous écrirez à lord Granville, dites-lui, je vous prie, de ne pas traiter l'affaire de Belgique comme une grande affaire. En maintenant que ce n'est qu'une petite chose, elle pourra être facilement arrangée. » Ceci est facile à dire pour la France, mais nous ne pouvons, nous, regarder la question belge comme une bagatelle. C'est au contraire une affaire de la plus haute importance pour l'Angleterre.

Périer devrait comprendre que la France ne peut obtenir la Belgique sans amener une guerre avec les quatre puissances ; si elle l'obtient par ce moyen, c'est autre chose.

P.

(1) A la présidence du conseil à la place de M. Laffitte, poste qu'il a conservé jusqu'à sa mort, arrivée le 15 mai 1832.

AU TRÈS-HONORABLE VICOMTE GRANVILLE.

Foreign Office, 18 mars 1831.

Mon cher Granville,

Il est absolument nécessaire d'en venir à une entente avec Casimir Périer, au sujet de la Belgique. S'il veut suivre une ligne droite et agir franchement avec les quatre puissances, nous arrangerons cette affaire amicalement et honorablement pour tous. Mais, s'il se prête aux petites intrigues du Palais-Royal, je ne doute pas que cela ne finisse par la guerre.

Talleyrand dit qu'il a écrit à sa cour, à ce sujet, des choses qui nous feraient ouvrir de grands yeux, si nous les lisions, et il nous a priés tous d'écrire dans les termes les plus énergiques à nos représentants à Paris, pour pousser le gouvernement français à ne pas ajourner une décision sur cette affaire.

La manière de poser la question est celle-ci : — l'Europe ne consentira jamais, à moins d'y être forcée par une guerre désastreuse, à ce que la Belgique soit unie directement ou indirectement à la France.

La France ne saurait tenter le contraire sans violer ses engagements solennels, et sans sacrifier sa renommée d'honneur et de loyauté. Deux voies s'ouvrent devant elle : elle peut, ou bien rompre tous ses traités et tous ses engagements, braver la résistance combinée de l'Europe entière, s'emparer de la Belgique par la force des armes, et essayer de la conserver en dépit de tous ; ou bien elle peut strictement et honorablement remplir toutes ses promesses, et, se dégageant de toute

considération intéressée et de toute vue personnelle, concourir avec les autres alliés à amener pour la Belgique un arrangement de nature à assurer la sécurité et la tranquillité permanente de l'Europe. Ces deux manières d'agir peuvent avoir de l'attrait pour un grand pays, l'une par l'audace et le superbe dédain des lois internationales, l'autre par son intégrité et son honneur. Tout procédé intermédiaire est, en tout cas, indigne, car il n'offre ni l'honnêteté de l'une, ni la hardiesse de l'autre.

Nous ne saurions douter du choix que fera Casimir Périer, mais nous attendons avec anxiété qu'il fasse connaître sa décision nettement et sans retard. Les principales difficultés que nous avons éprouvées avec les Belges ont eu pour origine la diplomatie à double face, l'absence de but arrêté et de principe ferme de la part du gouvernement français. Que le mal provienne de Sébastiani, de Soult, de Laffitte, du roi, ou de ses conseillers secrets, je ne saurais le dire, et il n'est pas essentiel de le rechercher. Le résultat a été des plus embarrassants.

Relativement à Bouillon, la conférence n'aurait pas d'objection à demander au roi des Pays-Bas que ce duché ne fût pas occupé par ses troupes et celles de la Confédération, jusqu'à ce que la proposition faite à ce sujet par le gouvernement français soit résolue. Il est toutefois impossible de lire le traité de Vienne et de conserver un doute sur ce point. Quant à l'arrangement final de la Belgique, plus ce pays inclinera vers la Hollande (1), mieux ce serait pour lui et pour l'Europe.

(1) Pendant longtemps lord Palmerston pensa que, quoique la séparation de la Hollande et de la Belgique fût une nécessité, la Belgique pourrait être gouvernée par un prince de la famille de

Comme point d'attaque contre la France, la Belgique est rendue impuissante par la neutralité où elle a été placée à son égard par les puissances; et, comme sécurité plus grande encore pour la France, il ne pourrait y avoir aucune objection à démanteler quelques-unes des forteresses les plus voisines de la frontière, et les plus menaçantes.

P.

AU TRÈS-HONORABLE VICOMTE GRANVILLE.

(Particulière.)

Foreign Office, 25 mars 1831.

Mon cher Granville,

J'ai eu, avec M. d'Arschot, deux longues conversations (1), dont voici la substance. Je lui ai dit : Tant que les Belges continueront à traiter la conférence d'une façon aussi peu convenable, et à manifester des prétentions qui les placent moralement, sinon matériellement, en état de guerre avec les quatre puissances et avec toute l'Allemagne, il peut garder dans sa poche les lettres du régent qu'il a apportées pour le roi (2). Nous

Nassau, et, quant à lui, il penchait pour le prince d'Orange; mais il a toujours regardé le choix du souverain comme subordonné à l'organisation du pays, et aux intérêts généraux de l'Europe.

(1) Envoyé en Angleterre par le régent de Belgique comme ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire.

(2) Le gouvernement belge, appuyé, ainsi qu'on l'a dit, directement et indirectement par la France, accepta l'armistice établi par les grandes puissances, ainsi que toutes les concessions faites en sa faveur, mais il déclara que, sur tous les autres points, la confé-

ne pouvons aucunement entrer en relation avec le gouvernement belge ; et, quoique charmé de recevoir M. d'Arschot chez moi comme particulier, je ne puis le prier de venir au Foreign Office, ni avoir aucune communication avec lui à titre officiel, car je ne lui en reconnais aucun. Nous regardons sans doute la Belgique comme indépendante, et nous l'aiderons à demeurer telle, pourvu qu'elle veuille l'être en réalité ; mais nous ne pouvons admettre son union avec la France, parce que cela donnerait à la France un surcroît de puissance dangereux pour notre sécurité. Nous savons que nous aurions à combattre la France après une pareille union, et il vaut mieux le faire avant. Nous croyons que les trois autres puissances sont animées des mêmes sentiments, et qu'elles sont également déterminées à empêcher une pareille union ; que les limites que la conférence a établies entre la Hollande et la Belgique sont parfaitement équitables et justes, et qu'elles ont été reconnues telles par la France ; qu'il faut que la Hollande garde son ancien territoire, tel qu'elle le possédait en 1790, lorsqu'elle était un État in-

rence ne pouvait que faire des propositions et non établir des conditions ; refusant en même temps de recevoir aucune communication relativement au choix d'un roi, ou aucune décision quant à la limitation du territoire, prétendant que le territoire que le congrès belge avait déclaré être belge l'était nécessairement. Le ton du gouvernement du régent Chokier était devenu tellement hautain, en effet, qu'il en était risible. Mais le mécontentement de lord Palmerston n'était pas contre les Belges, trouvant assez naturel qu'ils essayassent de se donner des airs importants et cherchassent à obtenir tout ce qu'ils pourraient, mais contre le gouvernement français, qui encourageait leurs demandes exagérées. Et, en effet, en même temps que le gouvernement anglais refusait d'accepter le comte d'Arschot comme représentant du gouvernement belge, le gouvernement français recevait M. Lehon avec ce caractère.

dépendant, et que la Belgique était une province vassale. Quant à la forteresse de Maëstricht, c'est une protection indispensable à la Hollande dans la vallée de la Meuse, et qui ne peut jamais être cédée à la Belgique. Pour le Luxembourg, la conférence n'a rien décidé, parce qu'elle n'a aucun pouvoir pour le faire: les traités de 1814 et de 1815 ont réglé cette question, et ces traités ne peuvent être modifiés sans le consentement de la Confédération, qui est probablement plus forte que les Belges. Nous n'avons fait que reconnaître un fait et ne l'avons pas créé. Nous avons dit que la diète avait le droit de rétablir son autorité et celle du grand-duc dans le Luxembourg, et la France a souscrit à cette déclaration.

Lorsque d'Arschot a voulu mettre la conversation avec moi sur le choix d'un roi, je lui ait dit que discuter cette affaire dans la position actuelle des choses, c'était simplement perdre le temps. La constitution des Belges, ainsi qu'ils persistent à appeler les arrangements qu'ils ont faits entre eux, déclare une portion de la Hollande et le Luxembourg tout entier comme faisant partie intégrante de leur territoire, et exige que leur roi, pour premier acte de son autorité, fasse serment de maintenir l'intégrité de leur territoire: ces prétentions doivent être abandonnées par eux avant que rien ne puisse être reconnu par les cinq puissances. Autrement ils feraient prêter à leur roi un serment qu'il devrait nécessairement violer le lendemain.

Voilà la substance de ce que j'ai dit à d'Arschot dans le courant de mes deux conversations avec lui.

Vous aviez parfaitement raison dans ce que vous avez dit à Périer et à Rothschild concernant Landau et Bouillon: *Nous ne pouvons obtenir de sécurité pour l'Eu-*

rope qu'en nous basant sur une stricte observation des traités et sur une renonciation à toute vue intéressée d'agrandissement. Du moment où nous donnerions à la France un potager ou une vigne, nous perdriens en principe tout l'avantage de notre position ; et tout devient alors une pure question de plus ou moins.

Si une fois nous admettons que le ministère *pacifique* doit chercher un appui dans des concessions au parti de la guerre, sans faire la guerre même, nous devons le faire efficacement, et nous savons tous, non pas, il est vrai, ce qui satisfera ce parti, mais ce qui ne les satisfera pas, et très-certainement ce n'est pas Bouillon et Landau.

Soyez inexorable sur ce point ; je regrette que Périer l'ait mis sur le tapis.

Quant à désarmer, je ne vois pas pourquoi la conférence ne conduirait pas à un arrangement général de cette sorte ; si la France est sincère, cela pourrait facilement se faire.

Je n'ai pas le temps d'aborder un autre sujet aujourd'hui.

P.

AU TRÈS-HONORABLE VICOMTE GRANVILLE.

(Particulière.)

Foreign Office, 29 mars 1831.

Mon cher Granville,

Nous attendons avec anxiété pour voir la ligne que prendra Périer.

Les Polonais se battent galamment, et les Russes ont

souffert plus qu'on ne le suppose ; mais l'empereur doit l'emporter à la fin. J'ai eu des conversations avec Wièlo-polski et Waleski et je leur ait dit qu'*il fallait nous en tenir à nos traités*, et que, puisque d'un côté nous protesterions si la Russie essayait d'éluder le traité de Vienne, de l'autre nous ne pourrions le faire nous-mêmes en aidant la Pologne à se rendre entièrement indépendante.

P.

AU TRÈS-HONORABLE VICOMTE GRANVILLE.

(Particulière.)

Foreign Office, 1^{er} avril 1831.

Mon cher Granville,

Talleyrand m'a lu, il y a deux jours, une dépêche de Sébastiani, disant que la France soutiendrait Léopold ; et qu'il ne doutait pas que l'Angleterre, en considération d'un arrangement aussi avantageux pour elle, ne répondit à tous les désirs de la France relativement à Bouillon, à Maëstricht, etc. Avant que j'aie pu dire un mot, Talleyrand a ajouté que la réponse qu'il comptait donner était que l'élection de Léopold nous était relativement indifférente, et que nous n'étions pas disposés à faire de sacrifices pour l'obtenir.

Je lui ait dit qu'il avait parfaitement raison, et l'ai prié d'ajouter que, quand même nous regarderions l'élection de Léopold comme avantageuse pour l'Angleterre, *nous n'avions pas d'engagements avec d'autres puissances et que nous consulterions la bonne foi plutôt*

que nos intérêts personnels; que, par conséquent, l'élection de Léopold ne produirait aucun changement dans nos vues et nos déterminations, et que nous ne serions pas plus disposés à appuyer les prétentions déraisonnables des Belges avec Léopold que sans lui. Mais j'ai dit que la raison pour laquelle nous désirions Léopold, à défaut d'un membre de la famille d'Orange, c'est que nous croyons qu'il deviendra un bon roi belge; qu'il ne sera pas plus Anglais que Français, qu'il n'aurait égard qu'à ses propres intérêts et à ceux de l'État dont il sera le chef.

Aujourd'hui, Talleyrand m'a lu une dépêche de Sébastiani, écrite avant qu'il eût pu recevoir la réponse de Talleyrand à celle dont je viens de parler, et qu'il lui dit de considérer comme *non avenue*. Je ne sais quelle est la raison de ce nouveau changement, et il n'est pas besoin de s'en enquérir; mais ce qu'il faut inculquer aux Français, c'est que le choix d'un souverain doit être précédé d'une délimitation de frontières; sans cela nous nous embarquerions dans des difficultés inextricables.

P.

Les relations entre les deux gouvernements étaient devenues en ce moment plus cordiales; il en résulta de part et d'autre des efforts pour amener un rapprochement d'idées dans les arrangements relatifs à la Belgique; en outre, une question qui devient importante par la suite, celle du démantèlement de quelques-unes des forteresses belges, fut mise alors en discussion.

AU TRÈS-HONORABLE VICOMTE GRANVILLE.

(Particulière.)

Foreign Office, 12 avril 1831.

Mon cher Granville,

Talleyrand nous a lu, en conférence, la dernière communication de Sébastiani reçue la semaine dernière, relativement à la Belgique. Elle est fort satisfaisante; et je vous prie de dire à Périer combien nous sommes sensibles au changement de ton et de disposition qu'il a fait accepter par le gouvernement français.

Nous allons préparer une réponse à cette dépêche; et nous nous proposons de reconnaître les nombreux points importants sur lesquels la France se trouve d'accord avec les quatre puissances, en indiquant fort légèrement les sujets sur lesquelles il existe encore quelque divergence, telles que Bouillon, etc.

Talleyrand m'a parlé des forteresses, et je lui ai dit que Sébastiani avait touché ce point avec vous. J'ai dit que ces forteresses nous avaient coûté beaucoup d'argent et qu'elles n'étaient point élevées comme positions d'attaque contre la France, mais comme moyens de défense contre elle; que pourtant je pensais que c'était une question sur laquelle nous pourrions tous venir à une entente, surtout si le démantèlement de quelques-unes d'entre ces places était utile au gouvernement actuel. Le fait est que ces places sont trop nombreuses pour les ressources militaires de la Belgique, et qu'il faut que quelques-unes soient démantelées pour éviter qu'elles ne tombent entre les mains de la France à la

première rupture. Ce qu'il y aurait en cela de plus simple serait, ce me semble, de démanteler les forteresses qui se trouvent de front et au centre, et de laisser celles qui sont sur la côte et sur la Meuse; les premières tomberaient nécessairement au pouvoir de la France; les autres pourraient être soutenues par l'Angleterre et par la Prusse. Ainsi, sans préciser, et à première vue, Ypres, Menin, Courtray, Tournay, Mons, Ath, Oudenarde, Mariembourg, Philippeville, pourraient probablement être démantelées, tandis qu'on pourrait conserver Nicuport, Ostende, Gand, Charleroi, Namur, Dinant, Liège et Huy.

Vous feriez cependant mieux de ne pas entrer dans ces détails avec le gouvernement français, mais seulement de dire en général que nous ne sommes pas disposés à prendre l'affaire en considération. Talleyrand m'a interrogé hier sur nos préparatifs maritimes. Je lui ai dit — ce qui est vrai — qu'ils ne dépassaient pas notre établissement de paix dans les stations à l'étrangers et le nombre de nos vaisseaux de garde dans nos ports; mais que nos vaisseaux de garde complétaient leurs équipages, Graham ayant l'intention de croiser plus tard pour les exercer.

Les procédés de dom Miguel envers les Anglais à Lisbonne sont cependant tellement outrageants que nous pourrions bien être obligés d'envoyer quelques-uns de nos vaisseaux lui rendre visite.

Les affaires d'Italie prennent une tournure pacifique. Charles-Jean (1) nous a envoyé un ballon d'essai pour la Jarretière ces jours-ci, mais ce sera sans succès. Gardez ceci pour vous.

P.

(1) Le roi de Suède.

AU TRÈS-HONORABLE VICOMTE GRANVILLE.

(Particulière.)

Foreign Office, 13 avril 1831.

Mon cher Granville,

J'ai été fâché de recevoir votre lettre particulière et votre dépêche du 11, qui m'est parvenue ce matin ; je le serais davantage encore si je croyais que Sébastiani dût rester à son poste (ce qui j'espère, ne sera pas), parce qu'il paraît que la fièvre politique intermittente, dont le gouvernement français souffre depuis si longtemps, le tourmente toujours, et que les accès de chaud et de froid lui prennent périodiquement. Talleyrand cependant a reçu une lettre de Casimir Périer déclarant que l'on suivra complètement son avis au sujet des affaires belges : de cette manière le renouvellement des chicanes Sébastiani est moins important. Avant d'entrer dans les autres sujets dont parle votre lettre, je ferais bien de vous dire que j'ai découvert il y a deux jours, par une conversation avec Maberly (1), de la chambre des communes, que l'extrême empressement qu'on avait dernièrement que d'Arschot fût reçu ici, provenait de ce qu'on avait dit aux Belges que si cette réception avait lieu ils pourraient négocier un emprunt ; mais que, sans cette formalité, un emprunt serait impossible. Maberly m'a aussi raconté — ce que vous feriez bien de communiquer en confidence à Périer (mais *pas* à Sébastiani) — qu'il y a quelque temps, il est venu ici

(1) Membre du parlement pour Abingdon.

un agent de Soult, envoyé ostensiblement pour acheter des chevaux et des équipements; mais que cet agent; ayant été présenté à Maberly dans le cours des affaires, se montra à lui bientôt par trop expansif sur la politique: il lui dit que Soult avait résolu d'obtenir la Belgique; que la France, cependant, n'était pas préparée à s'engager dans une guerre maritime avec l'Angleterre et que, par conséquent, elle désirait ardemment nous séparer des quatre autres puissances en nous persuadant de consentir à ses vues. Il ajouta que, pour arriver à cela, on nous offrirait Anvers et Ostende et on entretrait avec nous dans tout arrangement qui nous serait agréable; que Soult et ses amis, que l'on ne désignait cependant pas, n'avaient pas confiance en Talleyrand, et ne pouvaient l'employer dans cette négociation; mais que, si Maberly voulait sonder notre gouvernement, et le trouvait disposé à écouter une proposition de ce genre, Soult enverrait à Londres un agent confidentiel par l'entremise duquel l'affaire pouvait être conclue à l'insu de la conférence. Maberly a répondu qu'il n'avait pas à se mêler de cette sorte d'affaires, et qu'il croyait que le gouvernement ne serait aucunement disposé à entrer dans une semblable négociation; que néanmoins il m'en ferait part, lorsque l'occasion s'en présenterait. En attendant l'agent est retourné en France.

J'ai répondu naturellement à Maberly que si cet individu se présentait à lui de nouveau, il eût à lui dire qu'une proposition de cette nature serait péremptoirement rejetée. Mais il est, je crois, convenable que Périer sache quelle espèce de gens sont ses collègues et que leurs agissements tendent à faire douter de la sincérité du gouvernement français.

Relativement à votre lettre particulière (car je n'ai

pas votre dépêche sous les yeux en ce moment, et ne puis y répondre que demain), je dois vous dire d'abord que je crois voir dans le ton de Sébastiani le reflet des victoires de Skrzynecki (1). Mais, quel que soit le surcroît des prétentions françaises, par suite des revers éprouvés par les Russes, nous devons nous en tenir aux termes de l'arrangement que nous avons proposé, puisque nous n'avons jamais rien exigé que ce qui est juste : les événements de la Pologne ne sauraient rien y changer. Si les Français sont décidés à l'envahissement et à la guerre, aucune concession ne maintiendra la paix, et un abandon de droits acquis ne serait, comme l'indemnité danoise, qu'une provocation à renouveler des efforts aussi profitables.

Maintenant, quant à ce qui regarde Bouillon, il paraît parfaitement clair que la plus grande partie, la partie méridionale du duché, comprenant la ville, a été ajoutée au Luxembourg en 1815, et que les communes de Gidinne et de Vaurians ont été postérieurement accordées à la Belgique. Si vous regardez une carte du royaume des Pays-Bas postérieure à 1815, vous y verrez, en effet, ces territoires distribués de la sorte. J'ai devant moi, en ce moment, la carte de Weggard, de 1816, rééditée en 1819 (que vous trouverez sans doute chez Piquet) : ces divisions s'y trouvent distinctement marquées et coloriées. Comment alors la conférence pourrait-elle assigner à la Belgique ce que des traités en vigueur ont déjà déclaré faire partie du Luxembourg? Vraiment je dois dire que le langage et les arguments de Sébastiani sont faits pour surprendre.

(1) Le général Skrzynecki avait été le commandant en chef de l'armée polonaise depuis le 25 février et avait battu les Russes en leur infligeant de grandes pertes à Wawer le 30 et le 31 mars.

Dans certains moments, il déclare que la conférence n'est qu'une simple médiation et ne peut pas prononcer sur une question de limites; dans d'autres, il la considère comme une dispensatrice suprême de territoires, en droit d'ôter à l'un et de donner à l'autre selon sa volonté et son caprice, et de n'admettre d'autre principe que les désirs de la France. Il dit que Bouillon *doit* appartenir à la Belgique, que la rive gauche de l'Escaut est également *nécessaire* à ce pays, et qu'il faut que nous appuyions le gouvernement français dans ces arrangements. D'abord, je voudrais savoir en quoi la France est intéressée à une combinaison pareille, si la Belgique ne doit pas lui appartenir; et quelle gloire le gouvernement Périer peut tirer d'une extension des limites de la Belgique, qui doit être un État indépendant? Les Français ne cessent pas de nous faire ce raisonnement: Considérez seulement nos difficultés, et combien nous sommes harcelés, et consentez à commettre quelque peccadille absurde, injuste, malhonnête, contraire aux traités et aux principes, afin de nous permettre de dire que nous l'avons au moins emporté sur un point. En réponse, je dirai: Choisissez pour cela un point qui soit conforme aux traités, aux engagements et à la justice, et probablement vous l'emporterez; nous vous donnerons tout l'appui qui peut honnêtement vous être accordé: mais ce que vous demandez est impossible. Pourquoi devons-nous faire tout notre possible pour vous aider à vous maintenir? n'est-ce pas afin que vous puissiez remplir vos engagements? Mais, si pour vous maintenir au pouvoir il faut vous permettre de rompre ces engagements, ce serait en ce cas-là sacrifier le but aux moyens.

AU TRÈS-HONORABLE VICOMTE GRANVILLE.

(Particulière.)

Foreign Office, 18 avril, 3 heures.

Mon cher Granville,

Il ne m'a pas été possible hier de vous écrire autre chose que mes dépêches publiques.

Persuadez Périer, je vous prie, de l'importance qu'il y a à tenir secret notre protocole réservé (1), et à ne le communiquer à aucun des ministres, excepté Sébastiani, qui, je suppose, doit en être informé en vertu de sa position. C'est uniquement sur l'assurance de Talleyrand qu'il en serait ainsi, que nous avons signé le protocole. Il a fort appuyé sur l'importance de cette signature, disant que cela donnerait beaucoup de force à Périer vis-à-vis du roi. Quant à la prétention de la part de la France à avoir une voix dans la discussion relative aux forteresses à démolir ou à conserver, elle ne saurait, nonobstant l'opinion de Périer à ce sujet, être admise par les quatre puissances. La France n'a pas été consultée lorsqu'il s'est agi de leur construction, et cela par la raison qu'elles étaient destinées à servir de frein et de barrière contre une agression de sa part : c'eût été par trop étrange d'inviter l'envahisseur en perspective à délibérer en conseil sur le meilleur moyen

(1) Ce protocole ne fut pas officiellement communiqué au prince de Talleyrand avant le 14 juillet, et lord Palmerston voulait sans doute le tenir secret jusqu'à ce que sa publication fût nécessaire, parce que sa publicité aurait produit un sujet pénible de discussion.

de défense à inventer contre une attaque qui ne pouvait venir que de lui.

Pour la même raison, comme ces forteresses ont été érigées, non pas ainsi que le dit Talleyrand, *en haine de la France*, mais *en crainte de la France*, il serait absurde de discuter avec la France lesquelles d'entre elles doivent être démolies.

Si, par conséquent, Périer veut que toutes les forteresses soient rasées, il faut lui faire entendre, en termes polis et bienveillants, de quelle manière nous envisageons l'affaire que je viens d'exposer et lui expliquer que la pensée qui guidera la conférence, dans cette question, ne sera pas et ne pourra pas être de priver la Belgique de toute défense et d'ouvrir ainsi à la France le territoire de la Hollande et de la Prusse; mais que notre intention est de réduire le nombre de ces places à des proportions plus en rapport avec les ressources de la Belgique, qui serait secourue, en cas de nécessité, par les autres puissances européennes.

Je ne vois aucune difficulté à communiquer nettement cette idée à Périer, parce qu'étant un principe dont nous ne saurions nous écarter, plus tôt et plus clairement il sera compris par les Français, et mieux cela vaudra.

Ma dépêche à Hoppner lui aura servi de réponse par anticipation à sa communication relative au Portugal. Je serais enchanté que la revendication obligée et le maintien de nos droits et de notre honneur amenât la chute de Miguel; mais on ne peut guère s'y attendre.

La lutte soutenue par les Polonais mérite notre admiration et il est impossible de ne pas faire des vœux sincères pour qu'ils réussissent; mais les chances contre eux sont encore très grandes, à moins que l'insurrection de

la Lithuanie ne devienne générale et embarrassante pour la Russie.

P.

AU TRÈS-HONORABLE VICOMTE GRANVILLE.

(Particulière.)

Foreign Office, 22 avril 1831.

Mon cher Granville,

Vous dites, dans votre lettre du 18, que le gouvernement français donne pour raison de ses demandes que la nation ne saurait jamais être satisfaite d'un gouvernement qui paraîtrait n'avoir pas d'influence dans les conseils des grandes nations de l'Europe, et que par conséquent nous devrions recevoir généreusement et favorablement toutes les réclamations qu'il lui plaira de faire entendre lorsqu'elles n'affecteront pas matériellement la sécurité et les intérêts des autres nations. Or je dois protester contre une pareille doctrine, et nous ne pouvons avoir confiance dans le gouvernement qui la professe. Que veulent dire les Français par « influence dans les conseils des autres nations » ? S'ils veulent dire le pouvoir d'amener ces nations à conniver aux empiétements et aux agrandissements de la France, c'est le pied fourchu qui apparaît sous un nouveau déguisement, et l'ancien et détestable esprit d'agression qui renaît sous un nouveau prétexte. De deux choses l'une : ou ce que la France désire obtenir ou faire est juste ou cela est injuste, ou cela est bien ou cela est mal : si cela est juste, cela doit par cela même être fait ; si cela

est injuste et mal, par cela même cela ne doit pas être fait. Or je ne pourrais jamais admettre qu'il soit sage de céder aux injustes prétentions de la France, dans le but d'obtenir pour le gouvernement français (que ce gouvernement soit Périer ou Sébastiani) le soutien du parti violent ou même du parti des empiéteurs modérés. Croyez-moi, aucun bien ne peut naître de pareilles concessions; vous ne faites qu'exciter l'appétit au lieu de le satisfaire. Nous révélerions par là notre propre faiblesse et ne ferions qu'encourager de nouvelles demandes.

Périer est un honnête homme, mais n'est-il pas dans la nature humaine qu'il ne soit parfois entraîné par la politique envahissante de Sébastiani, et je crois devoir ajouter, par l'absence de principes fixes, chez le roi? Mais faites-lui comprendre combien il est déraisonnable pour un gouvernement de demander que d'autres gouvernements sacrifient des principes et des intérêts permanents et généraux, pour plaire, non pas même aux ministres eux-mêmes, mais au parti violent dont leur gouvernement a peur.

Léopold a dû avoir une entrevue avec les Belges aujourd'hui; il comptait leur dire qu'il ne peut prendre aucune décision relativement à leur proposition avant qu'ils se soient mis d'accord avec les cinq puissances à l'égard des frontières.

P.

J'ai donné à entendre à Bulow que si la Prusse entre en Pologne pour aider les Russes, et si les Français envahissent les provinces Rhénanes, il serait impossible pour l'Angleterre de faire la guerre en faveur de la Prusse; j'ai aussi dit à Esterhazy qu'une demande de la part de

la Russie à l'Autriche pour un secours militaire serait une bonne occasion d'offrir sa médiation au lieu de ce secours. Il ne serait pas mal de suggérer la même chose à Appony, tout enchanté que je sois d'ailleurs d'apprendre que l'Autriche a décliné l'aide demandée par la Russie.

P.

AU TRÈS-HONORABLE VICOMTE GRANVILLE.

(Particulière.)

Foreign Office, 13 mai 1831.

Mon cher Granville,

Je ne vois pas comment sortir de nos difficultés belges. Le prince Léopold n'acceptera pas avant que les Belges n'aient accédé à l'acte de séparation, et les Belges de leur côté disent qu'ils ne peuvent y accéder dans l'état actuel de leur pays, et avant qu'ils aient un souverain, des chambres, et un gouvernement régulier. Nous voilà donc arrêtés tout court. Léopold a cependant, ce me semble, tout à fait raison de ne pas accepter ce qu'on lui offre. S'il allait maintenant en Belgique, il ne serait, comme don Miguel, reconnu par personne. Et de fait, ce qu'on lui offre n'est pas tant un trône, qu'une querelle avec l'Europe entière, et l'incertitude parfaite d'en pouvoir jamais sortir.

La conférence ne peut revenir sur ce qu'elle a déclaré relativement aux limites de la Hollande; mais la question du Luxembourg pourrait devenir l'objet d'une négocia-

lion ultérieure (1). Les députés (2) parlent de retourner à Bruxelles après-demain. Ils témoignent de grands regrets de l'état d'anarchie et de désordre qui menace leur pays ; mais ils désespèrent, disent-ils, de pouvoir le sauver. Il me semble, et je le leur ai dit, que, si d'un côté les maux sont si grands, et de l'autre le sacrifice demandé si petit, il est étrange qu'ils ne puissent faire l'un pour éviter les autres. Le point de vue sous lequel j'ai posé la question aujourd'hui à Devaux (3) est celui-ci : Vous dites que vous ne pouvez accéder à nos *bases de séparation*, parce qu'en le faisant vous auriez à céder Maëstricht que vous avez déclaré faire partie de votre territoire. Je dis que vous n'avez jusqu'à présent droit à aucun territoire que celui de la conquête et de l'occupation militaire, qui est un droit imparfait tant qu'il n'est pas complété par la cession formelle du souverain auquel a appartenu le pays ainsi occupé et enlevé. Vous avez conquis votre propre pays, la Belgique, et vous en avez chassé les troupes du roi de Hollande : il est à vous *de facto*, et le sera *de jure* : mais il est

(1) Le Luxembourg n'avait pas été considéré comme faisant partie de la Hollande, mais comme appartenant au roi de Hollande. Les Belges en réclamèrent une partie comme ayant pris part à l'insurrection, et même ils émirent des prétentions au duché tout entier comme ayant jadis appartenu au Brabant, mais ils n'étaient pas éloignés de vouloir payer les concessions qu'on aurait pu leur accorder. Si la conférence avait voulu céder à ce qu'ils demandaient, elle n'aurait pu le faire sans le consentement de la Confédération Germanique dont le Luxembourg faisait partie. C'est pourquoi la question admettait une séparation de la question générale entre la Hollande et la Belgique, et le renvoi de sa discussion à une époque ultérieure.

(2) Envoyés pour offrir la couronne.

(3) Un des ministres d'État de la Belgique, et envoyé en Angleterre en mission spéciale.

aussi absurde de dire que ce pays est devenu votre propriété, parce que le congrès l'a ainsi décrété, qu'il le serait de déclarer, pour les mêmes raisons, la Belgique propriétaire d'Aix-la-Chapelle ou de Lille. Nous ne vous demandons pas par conséquent de céder ce que vous avez une ombre de droit de posséder, lorsqu'il s'agit de Maestricht; à d'autres égards, les limites de 1790 vous seraient avantageuses, parce que, tandis que vous céderiez Venloo aux Hollandais, vous recevriez la citadelle d'Anvers qui serait un échange auquel vous gagneriez. . . .

On ne peut que désirer cordialement le succès des Polonais; et l'on serait heureux de les aider s'il y avait pour cela un autre moyen qu'une trahison envers la Russie.



P.

AU TRÈS-HONORABLE VICOMTE GRANVILLE.

Foreign Office, 29 mai 1831.

Mon cher Granville,

Je profite d'un courrier du prince de Talleyrand pour vous envoyer quelques lignes.

Si les Belges reprennent les hostilités, il deviendra peut-être nécessaire pour les cinq puissances de bloquer l'Escaut, selon leur décision antérieure; non pas que le roi de Hollande n'ait à l'embouchure de cette rivière une force navale amplement suffisante pour cela,

mais parce que l'effet moral d'une telle mesure prise par les cinq puissances pourrait empêcher les opérations par terre. Nous n'en resterions pas moins dans nos principes de non-intervention dans les affaires intérieures de la Belgique. Nous ne ferions pas entrer un seul soldat en Belgique dans le but de nous mêler de ce qui se passe dans l'intérieur du pays. Aussi longtemps qu'ils resteront dans leurs limites, personne ne les molestera, mais s'ils faisaient un pas pour attaquer la Hollande, ils recevraient une mémorable raclée, probablement des mains seules des Hollandais : mais, en cas de besoin, les Hollandais seraient assistés par les cinq puissances.

Tout le monde s'accorde à dire que les Belges sont des fous, et que c'est peine perdue de raisonner avec eux. J'ai remarqué beaucoup de méthode et de calcul dans leur folie, et, en tout cas, ils ne sont pas dépourvus de cette astuce qui accompagne la folie. Je ne puis donc m'empêcher de croire que, lorsqu'ils seront persuadés que nous sommes vraiment sérieux, et qu'ils nous ont poussés jusqu'où nous voulons aller, ils reprendront leurs sens, et trouveront moyen d'arranger les affaires d'une manière ou d'une autre.

En tout cas, cependant, il est impossible de faire un pas de plus dans la voie des concessions envers eux. Les prétentions qu'ils viennent de renouveler relativement à la rive gauche de l'Escaut sont absurdes. Maëstricht ne leur a jamais appartenu et ne leur appartiendra pas.

P.

AU TRÈS-HONORABLE VICOMTE GRANVILLE.

(Particulière.)

Foreign Office, 31 mai 1831.

Mon cher Granville,

Bagot (1) me fait savoir que le roi des Pays-Bas a envoyé un courrier à Fagel (2), à Paris, l'autre jour, à minuit apparemment, pour l'informer de quelque détermination soudaine de sa part. Comme ces mouvements nocturnes ne peuvent être ordinaires en Hollande, on fait bien des conjectures sur la cause de ce rare incident (3). La plus accréditée paraît être que le roi, irrité contre la conférence et croyant que nous n'inclinions pas assez de son côté, aurait proposé à la France de se joindre à lui pour partager la Belgique. Faites-moi savoir si vous pouvez découvrir quelque chose à cet égard.

Dites à Casimir Périer que vous m'avez répété la communication qu'il vous a faite l'autre jour à dîner, ainsi que le désir qu'il vous a exprimé de rester en bons termes avec l'Angleterre. Assurez-le que le gouvernement, et moi personnellement, comme son organe officiel, nous partageons entièrement ses sentiments sur ce point. Nous sentons vivement combien une bonne

(1) Ministre d'Angleterre à la Haye.

(2) Ministre des Pays-Bas à Paris.

(3) Le courrier dont il est question, « dont le départ à minuit », écrit lord Granville (10 juin), a mis en l'air tout le corps diplomatique à la Haye, fut envoyé non pas à Fagel, mais à Francfort; son objet était d'obtenir de l'argent pour le roi de Hollande.

et cordiale entente, ainsi qu'une intime amitié entre l'Angleterre et la France, doit contribuer à assurer la paix du monde, à confirmer les libertés acquises, et à avancer le bonheur des nations.

Nous sommes intimement persuadés qu'il est de l'intérêt des deux pays que cette amitié soit sincère et durable. Mais une amitié véritable ne saurait exister sans une confiance illimitée de part et d'autre. Il faut être convaincu que d'aucun côté l'on n'a de fins secrètes, d'intérêts personnels en vue, au détriment de son allié. Le soupçon et la méfiance sont les ennemis de la confiance et de l'amitié.

Or, lorsque je suis entré au Foreign Office l'automne dernier, j'éprouvais, aussi bien que tous mes collègues, le plus grand désir d'être bien avec la France, et j'avais la conviction sincère que rien ne pourrait empêcher l'accomplissement de ce vœu. Nous savions que nous n'avions aucun but particulier à poursuivre, aucun intérêt susceptible d'être en désaccord avec les justes droits des autres, rien enfin qui pût exciter la jalousie d'aucune autre nation. Nous croyions que la France était animée du même sentiment. Nous entendions les déclarations réitérées de son désir de cultiver la plus intime alliance avec nous, et, persuadés qu'elle était guérie de la maladie des conquêtes et que la jouissance de ses propres institutions libres lui avait appris à respecter l'indépendance de ses voisins, nous imaginions que l'alliance à laquelle elle nous conviait devait être un pacte de paix et de justice. Mais nous n'étions pas depuis longtemps à la direction des affaires, quand nous découvrîmes dans le gouvernement français des symptômes d'une disposition différente; l'esprit d'agression et la soif d'agrandissement, dissimulés par les menées secrètes et la diplomatie à double face destinées à les voiler, nous

ont prouvé que ceux qui avaient recherché notre alliance ne voulaient que nous rendre les instruments de leur ambition particulière; que leur objet était, à l'imitation du maître de leur école (Bonaparte), de nous éloigner de ceux qu'ils voulaient attaquer, et, après s'être servis de nous comme instruments, de nous traiter selon l'occasion. De là, lorsque Flahaut nous a apporté des propositions d'alliance entre la France et l'Angleterre, sachant fort bien ce qui était au fond de ces offres, nous les avons accueillies par des refus polis et courtois. Ce sentiment de suspicion et de méfiance n'a fait que s'accroître jusqu'à l'expiration de l'administration Laffitte, et tout ce que nous avons vu de la politique de cette administration n'a fait que nous éloigner de l'alliance française et nous apprendre que l'intérêt de l'Angleterre et de l'Europe nous oblige à attirer de plus en plus de notre côté les trois grandes puissances de l'Est. Depuis l'avènement au pouvoir de Casimir Périer, nous avons remarqué un changement complet dans l'esprit et le caractère de la politique française. Tout ce qui émane de *lui* est fait pour inspirer confiance, et, si parfois le vieux esprit perce dans ceux qui agissent sous ses ordres, nous avons toujours senti que c'étaient des démonstrations non autorisées, qui seraient réprimées dès qu'il en aurait connaissance.

Dites-lui, enfin, que nous avons en lui la plus grande confiance, et pour sa personne le plus grand respect, et que nous sommes convaincus que, tant qu'il restera à la tête des affaires en France, nos deux pays se lieront de jour en jour plus intimement par une amitié plus sincère et plus cordiale. Il ne serait pas inutile que vous profitiez d'une occasion qui peut se présenter pour dire au roi jusqu'à quel point la bonne entente entre les

deux pays dépend du respect et de la confiance que nous inspire le caractère de Casimir Périer, et combien sa nomination comme président du conseil a contribué à la paix de l'Europe.

Je vais demain à Windsor pour y passer deux jours. Grey y restera toute la semaine d'Ascot.

P.

AU TRÈS-HONORABLE VICOMTE GRANVILLE.

(Particulière.)

Château de Windsor, 3 juin 1831.

Mon cher Granville,

Nous n'interviendrons certainement pas entre la France et le Portugal, à moins que le gouvernement français ne le désire. — toujours dans la persuasion que la France n'a aucune intention d'envahir le Portugal, et qu'elle compte restreindre ses opérations à la capture de vaisseaux. Il serait bon cependant que l'on fût parfaitement sûr que le gouvernement français ne demande que ce qui est raisonnable et juste avant d'avoir recours aux mesures extrêmes, parce que, même lorsque l'on a affaire à un drôle comme dom Miguel, c'est beaucoup d'être parfaitement dans son droit.

Les rapports reçus de la Grèce nous font beaucoup douter de la sagesse du choix d'Othon de Bavière pour souverain. Il n'a que seize ans, et ne peut devenir réellement et effectivement roi que dans quatre ou cinq ans.

P.

AU TRÈS-HONORABLE VICOMTE GRANVILLE.

(Particulière.)

Foreign Office, 10 juin 1831.

Mon cher Granville,

Le roi vous a accordé un congé pour venir prendre votre place au parlement dans la chambre des lords. Je ne suis pas content du contenu de vos dernières dépêches relativement au Luxembourg et à Lisbonne.

Si Sébastiani traite de *vieilleseries* les traités qui existent en Europe, il pourrait bien faire crouler ce vieil édifice sur sa tête. Quant à son intention de bombarder Lisbonne, il serait bon de demander à Périer d'y penser à deux fois avant de prendre une pareille détermination. L'Angleterre se trouve dans une position fort délicate par rapport à cette dispute entre la France et le Portugal. Dans un cas ordinaire, nous serions obligés d'interposer nos bons offices, en vertu des stipulations du traité dont je vous envoie un extrait; et ce n'est que parce que nous croyons que dom Miguel a tout à fait tort, que nous nous refusons à le faire (1). Je ne suis pas certain,

(1) Les Français avaient envoyé une escadre à Lisbonne, sous les ordres du contre-amiral Roussin, pour appuyer leur vice-consul en cette ville dans des demandes de réparation d'outrages commis envers deux sujets français, MM. Bonhomme et Sauvinet. Cette satisfaction n'étant pas accordée, l'amiral français commença des représailles; sur cela dom Miguel réclama l'aide du gouvernement britannique, s'appuyant sur le fait que, n'étant pas en guerre avec la Grande-Bretagne, celle-ci était obligée par traité de le défendre contre tous ses agresseurs. Lord Palmerston refusa l'appel, déclara-

cependant, qu'en considérant l'affaire plus largement, le cabinet ne soit pas d'avis que notre engagement nous oblige à faire quelque chose, et, naturellement, ce serait de conseiller à dom Miguel d'accorder tout ce que nous croyons que la France a le droit d'exiger. Mais si la France tentait de débarquer en Portugal, ou menaçait de bombarder Lisbonne, nous pourrions être forcés, bien malgré nous, d'intervenir et d'assister les Portugais. Il est inutile de dire combien nous regretterions un événement qui nous placerait en collision avec la France. Le bombardement de Lisbonne ne semble pas du reste une mesure de représailles en rapport avec l'offense reçue; ce serait punir les habitants pour les péchés du gouvernement coupable; et d'ailleurs, si nous permettions qu'une pareille chose arrivât sans faire un effort quelconque pour l'empêcher, il s'élèverait ici dans tout le pays une réclamation en faveur des Anglais établis à Lisbonne, dont les boulets français ne distingueraient pas les propriétés de celles de Miguel lui-même. Je vous écrirai une dépêche à ce sujet; mais, en attendant, vous feriez bien d'en parler à Périer, et de lui montrer l'extrait du traité de 1709 qui est encore en vigueur, ayant été renouvelé par celui de 1810.

Les Belges sont arrivés. J'ai vu Nolhomb et Devaux (1).

rant « que la Grande-Bretagne, tout en connaissant parfaitement ses obligations vis-à-vis du Portugal, imposées par les traités », le gouvernement de Sa Majesté n'admettait pas que le sens véritable de ces traités pût lui imposer l'obligation d'adopter aveuglément toute les querelles dans laquelle un gouvernement portugais pouvait, dans sa folie, plonger son pays, et de défendre ce gouvernement, qu'il eût tort ou raison, contre tous ceux qu'il lui plairait de molester ou d'insulter.

(1) Nommés commissaires à la conférence.

Ils me paraissent disposés à céder, et nous ne pouvons qu'exiger qu'ils le fassent.

P.

AU TRÈS-HONORABLE VICOMTE GRANVILLE.

(Particulière.)

Foreign Office, 14 juin 1831.

Mon cher Granville,

Léopold n'a pas encore donné sa réponse définitive aux Belges. Il la retient encore, afin que nous les fassions arriver plus près de notre but, ce que nous avons, je crois, la chance d'obtenir. Ils se rendent graduellement.

J'ai beaucoup parlé à Falck et à Zuylen pour qu'ils persuadent au roi de Hollande de se tenir tranquille.

Ponsonby arrivera ici ce soir (1). Il sera immédiatement nommé à Naples, à la place de Hill.

Assurez Périer que nous sommes tous désireux d'empêcher la guerre; et j'espère qu'avec un peu de patience et de ménagement, nous y réussirons.

P.

J'écrirai par la malle de Lisbonne demain à Hoppner(2), pour qu'il presse vivement le gouvernement portugais de donner à la France la satisfaction demandée (3).

(1) Il avait été rappelé de Bruxelles avec le général Belliard par la conférence le 6 juin.

(2) Consul d'Angleterre à Lisbonne.

(3) Il est curieux de remarquer la différence qu'il y a entre la

Le désir des gouvernements anglais et français de se mettre d'accord, et celui de tous les gouvernements de faciliter l'avènement du prince Léopold, avaient finalement abouti à l'adoption de nouvelles conditions de séparation entre la Belgique et la Hollande, conditions contenues en dix-huit articles et substituées aux vingt-quatre proposées à l'origine de la conférence. C'est à ces nouveaux articles que lord Palmerston fait allusion dans la lettre suivante.

AU TRÈS-HONORABLE VICOMTE GRANVILLE.

(Particulière.)

Foreign Office, 3 juillet 1831.

Mon cher Granville,

Les rapports qui nous arrivent de Bruxelles font entrevoir que les républicains français et belges feront un effort immense pour empêcher l'acceptation de nos nouvelles propositions; mais les personnes les mieux informées semblent croire qu'ils n'y réussiront pas.

On dit que l'armée, la garde civique et la majorité du peuple sont pour Léopold et la paix. Il faut ne rien épargner cependant pour amener une issue favorable. En Belgique, on soupçonne que Soult et Pellet sont à

conduite de lord Palmerston dans cette occasion et celle du gouvernement français en 1848, lorsque, dans des circonstances analogues, le gouvernement anglais fut obligé de prendre des mesures coercitives contre le gouvernement de la Grèce.

(Le Traducteur.)

contre-comploter, et j'ai vu aujourd'hui une lettre de Bruxelles dans laquelle se trouve le passage suivant :

« Le général Pellet écrit aujourd'hui à un ami à Lille que, si les Belges amis de la France font un pas vers la Belgique, elle en fera trois vers eux, avec la baïonnette au bout du fusil, » — si ce ne sont les paroles, c'en est le sens. Cette lettre ajoute encore que Pellet, ayant été prié de changer la garnison de Lille, a répondu que cela n'était pas possible : « cela pourrait gâter les affaires de nos frères Belges, qui bientôt demanderont nos secours. »

Je crois que vous ferez bien de communiquer ceci en confidence à Casimir Périer, qui sera plus à même que nous de juger quel degré de crédit cela mérite.

P.

AU TRÈS-HONORABLE VICOMTE GRANVILLE.



Foreign Office, 15 juillet 1831.

Mon cher Granville,

Le roi des Pays-Bas a l'intention de refuser les dix-huit propositions (1), mais Wessenberg et Bagot lui ont persuadé de retarder la déclaration de son refus pendant un ou deux jours. Il se peut que la lettre envoyée par la conférence à Wessenberg mardi dernier, laquelle sera arrivée à la Haye jeudi soir, fasse quelque impres-

(1) Annexées au protocole déjà cité en date du 26 juin. Le congrès belge, par son décret du 9 juillet, accepta les dix-huit articles.

sion sur le roi. Léopold part demain matin et arrivera à Bruxelles mardi. Nous le reconnaitrons immédiatement, et je suppose que la France en fera autant; les trois autres puissances hésiteront, mais, en dernière analyse, elles accéderont, et cela bientôt.

Le Hon sera son ministre à Paris; il n'a rien d'arrêté sur le choix de celui qu'il enverra ici.

P.

La lettre précédente, annonçant enfin le départ du prince Léopold pour Bruxelles, termine la période que l'on peut considérer comme la plus critique de ces négociations, par suite de l'incertitude où l'on était sur l'attitude que prendrait la France. Se rangerait-elle paisiblement du côté des puissances établies? ou bien, profitant du nouvel ordre de choses né de sa révolution récente, provoquerait-elle une guerre générale de conquête et d'opinion? La question semblait décidée en faveur de l'ordre et de la paix, lorsque le roi Léopold monta sur le trône de Belgique. Mais le roi de Hollande n'ayant pas adhéré aux conditions sur lesquelles cet événement avait été basé, il ne tarda pas à créer à la conférence de nouveaux embarras qui mirent encore une fois en péril les chances de paix que l'on croyait assurées. Sous le prétexte que l'armistice qu'il avait consenti avait été rompu par l'établissement d'une autorité indépendante, à laquelle il n'avait pas donné sa sanction, il envoya immédiatement une armée en

Belgique, mit en déroute les troupes belges, et ne se retira que devant une armée française, envoyée par la France sans concert avec ses alliés, mais non sans avoir donné des explications rassurantes.

AU TRÈS-HONORABLE VICOMTE GRANVILLE.

(Particulière.)

Foreign Office, 5 août 1832.

Mon cher Granville,

Voilà une jolie escapade du roi des Pays-Bas ! Je ne puis deviner ce qui l'a mordu : nous soupçonnons un peu la France. Bagot a toujours pensé qu'il y avait quelque secrète entente entre la France et le gouvernement hollandais. Talleyrand, si vous vous le rappelez, m'a proposé, il y a quelque temps, d'exciter les Hollandais à rompre l'armistice afin de soulever un cri de réprobation contre eux, de couvrir la Belgique de troupes, et ensuite de tout arranger selon notre bon plaisir. Serait-ce la réalisation du premier acte de ce complot ?

La France a été fâchée au sujet des forteresses. A-t-elle imaginé qu'en poussant les Hollandais à la guerre, elle aurait un juste prétexte pour entrer en Belgique comme alliée, et pour occuper ainsi ces mêmes forteresses, et, plus tard, les garder ou les démolir à son gré ? Talleyrand n'a pas dit un mot hier à la conférence lorsque l'affaire a été discutée, mais aujourd'hui il m'a bien appuyé et a agi aussi loyalement que possible. Il a pu se conduire ainsi, il est vrai, après avoir vu que le cabinet avait pris la chose au sérieux.

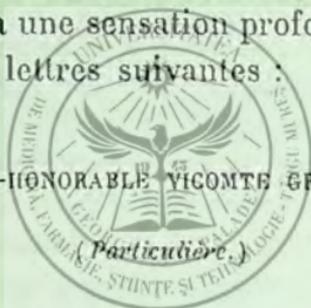
Le point principal maintenant, c'est d'employer notre influence auprès du gouvernement français pour empêcher ses troupes de se précipiter en Belgique, lui persuader d'adhérer à l'alliance et de concourir aux décisions prises par la conférence.

Sir Robert Adair part demain (1). L'escadre de Codrington sera lundi dans les dunes, et un trois-ponts nouvellement revenu de la Méditerranée, qui se trouve à Spithead, au lieu d'être licencié, recevra un nouvel équipement, afin de se trouver prêt à prendre la mer.

P.

Ce que lord Palmerston aurait voulu empêcher eut lieu. L'armée française entra en Belgique. Cette résolution causa une sensation profonde, qui se manifeste dans les lettres suivantes :

AU TRÈS-HONORABLE VICOMTE GRANVILLE.



Chambre des Communes, 11 août 1831.

Mon cher Granville,

Au moment de vous envoyer un courrier ce soir avec ma dépêche relative au Portugal, retardée bien au-delà de ce qu'elle aurait dû l'être, je vous écris quelques lignes du cabinet du président (*speaker*), pour vous dire à quel point cette Chambre est émue par l'entrée des troupes françaises en Belgique.

(1) Nommé ambassadeur extraordinaire à Bruxelles.

J'ai été assailli de questions et d'annonces d'interpellation à ce sujet, ayant toutes pour objet le vif désir qu'on a ici, que maintenant que les troupes hollandaises se retirent de la Belgique, les troupes françaises rentrent également sur leur propre territoire. Telle avait été l'assurance donnée verbalement par les ministres français aux plénipotentiaires des quatre puissances, et ce fut sur la foi de cette assurance que la conférence adopta la marche des Français en exécution de la mesure prise par elle, et s'abstint de faire les objections qu'elle aurait eu le droit d'élever contre une décision prise individuellement par la France sur un fait d'une si grande importance pour les autres Etats. Je ne mets pas en doute que le gouvernement français ne remplisse sa promesse indépendamment de la condition additionnelle relativement à la restauration de la paix, qui a été glissée dans la note de Sébastiani (1). Mais cette addition, modifiant comme elle le fait, d'une façon importante et essentielle, le caractère de l'assurance, est de nature à faire naître des doutes pénibles.

Le gouvernement français nous répète sans cesse qu'il faut faire ou ne pas faire de certaines choses, afin de satisfaire l'opinion publique en France ; mais il devrait se rappeler qu'il existe un sentiment public en Angleterre aussi bien qu'en France, et que, quoique ce sentiment

(1) La phrase dans la lettre du général Sébastiani était : « Nous n'avons d'autre but que de maintenir l'indépendance et la neutralité du nouveau royaume, dont les grandes puissances ont reconnu l'existence, de rétablir l'armistice qu'elles ont garanti, et de hâter ainsi l'instant où des arrangements concertés entre les puissances, et acceptés par le roi de Hollande et le roi des Belges, assureront aux deux pays une paix durable qui peut seule conserver la tranquillité de l'Europe. Ce but atteint, l'armée française rentrera immédiatement en France. »

ne soit pas aussi facilement excité par les petites choses que l'esprit public en France, il y a cependant des points (et la Belgique en est un) sur lesquels ce sentiment est extrêmement susceptible et où, une fois réveillé, il ne serait pas facile à apaiser. P.

AU TRÈS-HONORABLE VICOMTE GRANVILLE.

(Particulière et confidentielle.)

Foreign Office, 12 août 1831, 10 heures p. m.

Mon cher Granville,

Nous n'avons aucune communication officielle à vous faire, jusqu'à ce que nous sachions les intentions des Français par rapport à notre dernier protocole (1), et à l'égard de leur décision; car c'est de là que dépend la question de la paix ou de la guerre. Mais je crois bien faire en ne perdant pas un moment pour vous faire part d'une conversation qui a eu lieu hier entre Talleyrand et Bulow, et que ce dernier m'a répétée en confidence, parce qu'il est très-important, dans l'état actuel des choses, que vous en soyez informé. Nous avons tenu une conférence ici aujourd'hui, afin de constater (2) la dernière communication de Verstolk (3). Talleyrand est arrivé le premier et après lui Bulow. Tous deux se trouvant dans la salle rouge, en attendant l'arrivée des au-

(1) Le n° 31.

(2) Protocole n° 32.

(3) Le baron Verstolk van Soelen, ministre des affaires étrangères à la Haye, avait écrit (le 8 août) à la conférence au sujet du renouvellement des hostilités.

tres, Talleyrand aborda de suite la question belge et dit à Bulow que ce pays ne pouvait pas marcher dans l'état où il se trouvait; que Léopold était un pauvre sire dépourvu des qualités nécessaires à un souverain et les Belges un tas de lâches vagabonds, indignes d'être indépendants; que nous nous étions fourrés dans un guépier qui menace d'amener la chute soit du ministère français, soit de celui d'Angleterre; que, si les troupes françaises se retirent, c'en est fait de Périer, et que, si elles ne se retirent pas, le gouvernement anglais doit tomber; *qu'il n'y a qu'une solution à ces difficultés, c'est le partage*; que si la France, la Prusse et la Hollande formaient une alliance entre elles, l'affaire serait simple et l'Angleterre obligée de se contenter de la transformation d'Anvers en port franc. Il s'étendit sur ce vieux projet qu'il a toujours caressé, jusqu'à ce que leur conversation fût interrompue par l'arrivée des autres plénipotentiaires.

P.



AU TRÈS-HONORABLE VICOMTE GRANVILLE.

Foreign Office, 13 août 1831.

Mon cher Granville,

Nous avons été ravis en recevant vos dépêches et votre lettre (1) qui m'est arrivée hier soir après le départ de

(1) (Particulière.) — Paris, 10 août 1831.

Mon cher Palmerston,

J'approuve infiniment votre protocole (*) et vous sais bon gré d'en

(*) *Extrait.* — Protocole n° 31, daté le 6 août 1831.

Lorsqu'ils eurent entendu ces déclarations (du gouvernement français

la mienne. Jusque-là, c'est très-bien; rien ne peut être plus satisfaisant que la ratification de notre protocole

avoir formulé un qui en aussi peu de temps a reçu l'approbation de tous les représentants à la conférence, et la sanction de vos collègues. J'ai dit à Périer ce matin que vous trouviez qu'il avait mis votre confiance en lui à une rude épreuve, lorsque, sans entente préalable, le gouvernement français avait donné l'ordre à son armée d'entrer en Belgique; il m'a assuré que votre confiance n'était pas déplacée; qu'il croyait la ruse et la déception aussi déshonorantes dans les affaires publiques que dans les affaires privées, et qu'en dernier ressort, elles ne réussissaient jamais. Lorsqu'il m'a parlé d'une manière douteuse de sa majorité dans la chambre, j'ai dit que peut-être l'impopularité du ministre des affaires étrangères pourrait lui enlever quelques voix. Cela est vrai, me répondit-il, mais, depuis que je suis président du Conseil, Sebastiani s'est conduit cordialement avec moi et dans un accord parfait avec mes opinions et mes vues, et je pourrais agir peu honorablement envers

communiquées par le plénipotentiaire de la France), la conférence a été d'opinion que, d'une part, la France en venant à la détermination qu'elle avait adoptée n'avait pas eu le temps d'accomplir l'obligation qu'elle aurait voulu remplir, de concorder ses mesures avec les alliés; mais que, d'autre part, elle manifestait sa détermination de n'avoir recours à ces mesures que dans le seul but d'exécuter les engagements pris par les cinq puissances relativement au maintien de l'armistice entre la Hollande et la Belgique. En conséquence, les plénipotentiaires des cinq cours regardaient l'entrée des troupes françaises en Belgique comme ayant eu lieu non pas en vue d'un objet personnel à la France, mais en vue de l'objet vers lequel les délibérations de la conférence sont dirigées, et il demeura entendu que l'extension à donner aux opérations de ces troupes, et la durée de leur séjour en Belgique, seraient fixées d'un commun accord entre les cinq cours à la conférence de Londres.

Il a été convenu, en outre, que les troupes françaises ne dépasseraient pas les anciens confins de la Hollande; que leurs opérations seraient limitées à la rive gauche de la Meuse, que dans aucun cas elles ne feraient l'investissement de la ville de Maestricht ou de celle de Venloo... enfin qu'en conformité des déclarations faites par le gouvernement français aux représentants des quatre cours à Paris, les troupes françaises se retireraient aussitôt que l'armistice aurait été rétabli tel qu'il existait avant la reprise des hostilités.

et les assurances renouvelées par Périer de la bonne foi et de la sincérité du gouvernement français. Mais quand vous avez écrit, la décision prise par le roi des Pays-Bas de se retirer n'était pas connue à Paris, et la question importante et féconde en éventualités est toujours là : le gouvernement français retirera-t-il ses troupes aussitôt que les Hollandais auront évacué la Belgique? Faites-leur comprendre, je vous en prie, tout ce qui dépend de cette décision.

Jeudi prochain, Vivian (1) renouvelle sa motion au sujet de la Belgique. Ce jour-là, *au plus tard*, je serai forcé de donner à la chambre des communes une réponse catégorique sur la question de savoir si : *oui ou non, les troupes françaises évacueront la Belgique?* Je vous prie de me fournir le moyen de répondre pour ce jour-là, et ne laissez pas le gouvernement français se méprendre sur l'importance de la réponse qu'ils pourront m'autoriser à donner. Le oui ou le non que j'aurai à prononcer en-

lui si je l'abandonnais pour une clameur de la presse. Je l'ai prié de ne pas prendre ce que je lui disais comme une plainte contre Sébastiani, mais de me permettre d'exprimer le désir que s'il y avait un changement dans le département des affaires étrangères, ce fût lui-même qui prit ce portefeuille. Sa manière de me répondre m'a donné raison de croire qu'il n'était pas éloigné d'adopter ma suggestion. Il a très à cœur, ainsi que vous-même sans doute, d'en finir avec la question hollando-belge; les esprits ne se calmeront que lorsqu'elle sera arrangée; et, après avoir repoussé les Hollandais et sauvé les Belges de leurs mains, la conférence aura le droit de parler à tous deux avec plus d'autorité qu'elle ne l'a fait jusqu'ici.

Je suis allé ce soir au Palais-Royal, et n'ai jamais trouvé le roi plus cordial et faisant plus surabondamment professions de ne vouloir rien faire sans être de concert avec l'Angleterre.

A vous sincèrement,

GRANVILLE.

(1) Membre du parlement pour Oakhampton.

traînera des conséquences d'une gravité incalculable pour les deux pays et pour l'Europe.

Talleyrand m'a lu sa dépêche d'hier soir qui est parfaite.

P.

AU TRÈS-HONORABLE VICOMTE GRANVILLE.

(Particulière.)

Foreign Office, 17 août 1831.

Mon cher Granville,

Je viens de causer avec Talleyrand qui m'a donné à lire une lettre particulière que Sébastiani lui a écrite le 14. Dans cette lettre, Sébastiani annonçait le retour en France de vingt mille Français, et le repliement du reste sur Nivelles; mais il y avait un vilain passage relativement aux forteresses, insinuant qu'il fallait en venir à un arrangement avant que les Français n'évacuassent entièrement la Belgique.

Talleyrand m'a demandé ce que je pensais de cette lettre. J'ai dit que son gouvernement se tromperait s'il croyait que nous pussions jamais mêler la question des forteresses avec celle de l'évacuation de la Belgique; que le gouvernement français s'était engagé à évacuer la Belgique et que nous devons nous attendre à le voir remplir son engagement; que, quant aux forteresses, nous ne pouvons même prendre en considération la question de leur démolition avant que les troupes françaises ne soient hors de Belgique. Nous avons la ferme intention de démanteler plusieurs de ces forteresses

belges; mais nous ne souffrirons jamais que la France nous fasse là loi, à cet égard, à la pointe de la baïonnette. Mes paroles m'ont paru faire une certaine impression sur Talleyrand, et il m'a prié de vous écrire en conséquence.

J'apprends que le jeune Périer lui a apporté des instructions pour renouveler sa demande relativement à Philippeville et Marienbourg; mais il faut que nous soyons fermes et que nous résistions à ces prétentions, autrement nous ne saurons où nous arrêter.

Le seul avantage pour nous de la présence de Périer et de son cabinet au pouvoir, c'est que nous croyons que ses collègues et lui sont amis de la paix et observateurs des traités; mais, s'ils ne doivent être que des marionnettes montées pour jouer le rôle qui leur est préparé par le parti violent, peu nous importe qu'ils restent debout ou qu'ils tombent.

A vous, etc.

PALMERSTON.

AU TRÈS-HONORABLE VICOMTE GRANVILLE.

(Particulière.)

Foreign Office, 17 août 1831.

Mon cher Granville,

Je n'aime ni votre lettre ni vos dépêches (1), ni celles que Talleyrand m'a lues aujourd'hui par ordre de Sébastiani.

(1) Elles déclaraient que les Français ne quitteraient pas la Belgique sans quelque arrangement préalable relativement aux forteresses.

Les dépêches que Talleyrand lui-même envoie à Sébastiani sont parfaites et écrites évidemment pour qu'il puisse me les lire. Ce qu'il écrit en dehors de cela, je ne saurais le dire, car je ne suis pas sûr que ce qu'il me lit soit tout ce qu'il envoie, ni que ce soit dans le même esprit.

Une chose est certaine, c'est qu'il faut que les Français sortent de la Belgique, ou bien il y aura une guerre générale, et cela dans un petit nombre de jours. Mais, disent les Français, nous avons l'intention de sortir, seulement il nous faut choisir notre temps et nos convenances. Or le temps (ils l'ont admis) doit être fixé par la conférence, et ce doit être dès que cela sera compatible avec l'objet pour lequel ils ont déclaré y être entrés.

Ils sont entrés sur l'invitation d'un souverain allié dont ils ont consenti à garantir la neutralité et l'indépendance, et ils l'ont fait pour atteindre le but que les cinq puissances avaient toutes en vue. Quelles conditions ont-ils donc le droit de mettre à leur retraite? Aucune. Par rapport aux forteresses, faites-leur comprendre que leurs prétentions sont simplement inadmissibles. La seule raison pour laquelle nous pouvons consentir à la démolition de ces forteresses, c'est précisément la sécurité créée par la garantie de la France et des autres puissances.

Cette garantie doit donc être donnée de la manière la plus ample et la plus formelle avant que nous ne puissions avancer d'un pas; démanteler ces forteresses pendant que les Français les tiennent, serait une honte pour les cinq puissances; et, quant à faire entrer la France comme partie contractante au traité pour leur démolition, cela est impossible.

Nous n'avons pas tenu conseil aujourd'hui relativement à votre lettre et à vos dépêches, parce que nous voulons connaître le résultat de la mienne et de celle de Grey de samedi dernier. Sébastiani et Soult veulent apparemment chercher querelle à tous leurs voisins, ou forcer tout le monde à se soumettre à leurs prétentions.

Je crois cependant qu'ils ne calculent pas bien leurs chances ; ils trouveront qu'une guerre avec le reste du monde, faite contre eux pour violation de leur parole, ne tournera pas à leur avantage, et ne contribuera pas à leur honneur. Ils ne seront pas en état de continuer la guerre sur le continent, après avoir perdu tout leur commerce, et le revenu qui en découle. La ruine de leurs ports de mer produira la misère dans toute l'étendue du pays ; les chambres seront bientôt fatiguées d'une gloire stérile, s'ils réussissent, ou des défaites subies, si la fortune leur est contraire ; le ministère sera chassé, et le roi pourrait bien le suivre. Le parti carliste tentera un effort, et, uni aux républicains, pourra leur causer bien de l'embarras. L'Autriche et la Prusse sont très-bien préparées pour la guerre. Les Belges ne s'uniront pas aux Français (1).

P.

(1) Ce langage décidé, qu'un ministre moins résolu que lord Palmerston eût évité, pour ne pas provoquer la guerre, fut précisément ce qui l'empêcha, ainsi qu'on le verra par l'extrait d'une lettre de lord Granville datée de Paris, le 15 août 1831 :

« Mes représentations et les dépêches de Talleyrand rendant compte de l'esprit public en Angleterre les ont un peu alarmés (Périer et Sebastiani) et ont eu pour effet que Talleyrand a été chargé d'annoncer le retour immédiat en France de vingt mille hommes, et le mouvement en arrière du reste de l'armée vers la partie de la Belgique située entre Nivelles et la frontière française. »

AU TRÈS-HONORABLE VICOMTE GRANVILLE.

(Particulière.)

Foreign Office, 18 août 1831.

Mon cher Granville,

Je vous envoie une dépêche et un protocole (1). Nous avons eu une conférence ce matin après le conseil, et le protocole est une relation fidèle de ce qui s'y est passé. Nous sommes convenus que les quatre puissances ont le droit d'exiger que les troupes françaises évacuent la Belgique aussitôt que les Hollandais se seront retirés; mais n'ayant pas encore reçu de rapport officiel sur ce dernier fait, nous nous sommes abstenus d'exprimer une opinion relativement à l'époque de l'évacuation française.

Pendant la conférence, Talleyrand m'a dit qu'il avait reçu un courrier lui apportant des lettres par lesquelles il paraît que les troupes françaises évacueront, que le gouvernement français n'a pas l'intention d'émettre aucune prétention à l'égard de Philippeville et de Marienbourg, mais qu'il faut qu'ils aient quelque arrangement définitif à l'égard des forteresses; et il a suggéré, comme de lui-même, que je vous écrivisse pour dire que, si les Français veulent seulement quitter la Belgique, la question des forteresses sera résolue à leur satisfaction.

(1) Le n° 33 mentionnant le fait que vingt mille hommes de l'armée française avaient reçu l'ordre de retourner en France, et réservant à une autre occasion la fixation de l'époque à laquelle cesserait entièrement l'occupation de la Belgique par les troupes françaises.

Je lui ai dit que jamais nous ne consentirions à mêler les deux questions ; que les Français étaient entrés en Belgique pour exécuter une résolution de l'alliance en faveur de Léopold, sous la promesse solennelle d'en sortir dès que le but qu'on s'est proposé serait atteint ; que, dans leurs communications verbales aux ministres des quatre puissances, dans leur note subséquente que Talleyrand m'avait communiquée de leur part, et dans le trente-unième protocole, le retour des troupes françaises est déclaré lié à la réalisation du but pour lequel elles y sont entrées ; mais que, dans aucune de ces communications, on n'a prétendu que ces troupes entraient pour démolir les forteresses : un tel acte eût été une déclaration de guerre contre les quatre puissances, au lieu d'une effective coopération avec elles.

Si les Français désirent obtenir quelque prestige auprès des chambres et du public, quel meilleur moyen ont-ils de l'acquérir que de pouvoir dire qu'ils ont volé au secours des Belges et les ont sauvés de leurs envahisseurs hollandais ; qu'ils ont marché pour défendre le principe de l'indépendance des peuples, et pour soutenir les engagements de la France ; qu'ayant réussi dans *tout* ce qu'ils avaient en vue, avec une rapidité sans exemple, ils n'ont voulu ternir leurs lauriers par aucune tentative sordide ou intéressée ; qu'ils ont enfin maintenu sans tache l'honneur de la France, et se sont immédiatement retirés, témoignant ainsi de leur respect pour cette indépendance nationale que l'énergie de leurs armes vient de rétablir chez un peuple voisin ?

J'ai rarement vu un sentiment plus vif que celui qui anime le cabinet sur cette question des forteresses.

P.

AU TRÈS-HONORABLE VICOMTE GRANVILLE.

(Particulière.)

Foreign Office, 28 août 1831.

Mon cher Granville,

Il n'y a jamais eu une tâche plus difficile que celle que nous avons à remplir en cherchant à persuader aux Français de sortir de Belgique. Les Français désirent y rester ; les Prussiens ne savent pas ce qu'ils veulent à cet égard, parce qu'ils ont toujours au fond la secrète pensée que si les Français restent et que la guerre s'ensuive, il en sortira un partage où ils auront leur part. L'Autriche se rapproche davantage de nous sur ce point, parce qu'elle n'a là aucun intérêt particulier. La Russie, que je soupçonne d'avoir été mieux informée de l'attaque du roi de Hollande qu'elle ne veut l'avouer, a toujours des paroles dures et hautes pour tout le monde et ne serait pas fâchée de nous voir tous aux prises les uns avec les autres. Les Hollandais (ici du moins) affectent de désirer voir rester les Français, prétendant que l'impatience de s'en débarrasser rendra les Belges plus accommodants ; d'autre part, les Belges disent qu'ils ont besoin de leur protection jusqu'à ce que l'armée belge s'organise, et que la Hollande ait consenti à une trêve.

J'ai eu une longue conversation hier avec Talleyrand. Il a commencé par dire qu'il venait pour demander un peu d'aide et un petit acte d'amitié qui ne nous coûterait rien, et qui serait infiniment utile aux Français. Il s'agissait des forteresses. Il voulait seulement que ce

que nous comptons faire fût fait sans retard, et qu'alors, disait-il, les Français se retireraient. J'ai dit que nous éprouvions pour eux beaucoup d'amitié et serions contents de les aider, mais qu'il y avait des choses que nous ne pouvions pas faire; que, si je le comprenais bien, les Français désiraient mettre une nouvelle condition à leur retraite, et que *cette condition* touchait de près notre amour-propre et nos intérêts, car il s'agissait de la démolition des forteresses-barrières. J'ai ajouté que nous ne pouvions accéder à une telle condition, parce que ce serait humiliant; qu'enfin nous étions obligés de réclamer l'accomplissement des engagements pris par la France.

D'ailleurs, ai-je dit, comment cela peut-il vous aider? Tiendrez-vous votre détermination secrète, ou la rendrez-vous publique? Si vous n'en parlez pas, en quoi cela peut-il vous aider en France? Si vous devez en faire un autre *coup de théâtre*, et vous vanter que l'armée française ne s'est pas retirée de la Belgique avant la désignation par les puissances de l'Europe des forteresses à démolir, cela peut en effet être très-utile au gouvernement de Périer, et très-flatteur pour les Parisiens; mais cela ne se ferait qu'aux dépens de l'administration de lord Grey et du légitime orgueil de la nation anglaise, sans parler de celui des trois autres.

Nous avons discuté cette affaire aujourd'hui au conseil, et il a été convenu que tout ce que nous pouvions faire, c'était de commencer par discuter entre les quatre puissances et Léopold la question du choix des forteresses à démolir; mais nous avons décidé que la France ne pouvait prendre part à cette discussion, et que la question de la retraite de ses troupes ne peut être réunie à celle-ci, laquelle doit être maintenue sur le terrain où

elle a été placée depuis l'origine. Je vais écrire à Adair de presser Léopold d'autoriser ici quelqu'un à traiter cette affaire des forteresses.

P.

AU TRÈS-HONORABLE VICOMTE GRANVILLE.

(Particulière.)

Foreign Office, 25 août 1831.

Mon cher Granville,

J'ai reçu avec une extrême satisfaction vos dépêches et vos lettres (1), arrivées hier et aujourd'hui et annonçant que des ordres avaient été donnés pour l'évacuation de la Belgique par les Français. J'ai reçu également aujourd'hui une communication d'Adair, qui me transmet une copie de la demande officielle de Léopold, pour qu'on laisse encore pour quelque temps en Belgique une division d'infanterie, quelques escadrons de cavalerie et une brigade d'artillerie. Cette demande me paraît raisonnable, et, si les forces désignées ne dépassent pas quelques milliers d'hommes, il ne peut y avoir au-

(1) Extrait d'une lettre de lord Granville.

Paris, 21 août 1831.

Périer a promis qu'il tâcherait de faire son possible pour obtempérer à nos désirs, et, lorsqu'en réponse à ce qu'il avait mentionné de la demande de Léopold de retenir une partie des troupes françaises pour sa protection, j'ai dit que cette demande aurait dû être adressée à la conférence plutôt qu'au gouvernement français, il a entièrement admis la justesse de cette observation. Lord Palmerston avait noté à la marge de cette lettre les mots : *Cela est très-vrai.*

G.

cune objection à ce qu'ils restent jusqu'à ce que le roi des Pays-Bas se soit formellement engagé par une suspension d'armes à ne pas renouveler les hostilités.

Relativement aux forteresses, nous ferons tout ce qui est possible pour nous rendre aux désirs du gouvernement français, mais il faut qu'il nous laisse agir à notre guise. La proposition d'autoriser Adair à traiter cette affaire avec Maubourg (1) est tout à fait inadmissible. La question est une question militaire, qui doit être décidée après mûre délibération et non sur un coup de dé. Ce n'est qu'ici, à Londres, que toutes les raisons qui s'y rattachent peuvent être pleinement discutées; l'Autriche et la Prusse, celle-ci surtout, ont là un aussi puissant intérêt que nous. Bulow a reçu des instructions pour presser l'évacuation immédiate de la Belgique, et pour déclarer que la présence prolongée des troupes françaises sur le territoire belge obligerait le roi de Prusse à mettre ses troupes en mouvement dans les provinces rhénanes. P.

AU TRÈS-HONORABLE VICOMTE GRANVILLE.

(Particulière.)

Foreign Office, 26 août 1831.

Mon cher Granville,

Vous avez agi à merveille, et l'heureux résultat de vos efforts est des plus satisfaisants (2). Nos adversaires (3)

(1) Latour-Maubourg, ambassadeur de France à Bruxelles.

(2) Le gouvernement français avait promis à cette date de retirer ses troupes, quoiqu'il ne l'eût pas encore fait.

(3) Au parlement.

sont maintenant obligés de nous faire, quoique à regret, leurs félicitations sur notre heureuse sortie d'un dilemme qu'ils regardaient comme une bonne fortune pour eux. En attendant, la réforme marche lentement, doucement, dans la Chambre des communes, et je ne doute pas de l'acceptation des lords.

Je ne m'étonne pas du désir de Léopold de retenir, pour un temps, une portion des troupes françaises. Mais, lorsque nous tiendrons l'acceptation de notre armistice par les Hollandais et que l'armée belge sera un peu organisée, il pourra les laisser partir, et, plus tôt ce sera fait, mieux cela vaudra (1). Adair écrit que Belliard lui dit qu'on aurait à craindre des insurrections orangistes, si toutes les troupes françaises se retiraient. Cela est assez vraisemblable, et certainement c'est un motif de plus pour conserver *une petite force dans le pays*. Mais je ne crois pas la *présence d'une garnison étrangère salubre pour aucun souverain*, et, si Léopold compte rester à Bruxelles, il devrait s'entourer seulement de ses sujets.

J'espère que nous arriverons bientôt, dans la conférence, à un arrangement relativement aux conditions de la paix entre les deux partis, et alors il faudra que nous leur disions une fois pour toutes : « *Voilà ce qui vous revient à chacun.* » Car, quant à arriver d'eux-mêmes à une entente entre eux, ils n'y parviendraient pas plus dans six ans que dans six semaines, si, pour cela, il leur fallait se convaincre mutuellement. En donnant l'angle supérieur du Limbourg, toute la rive droite de la Meuse et Maëstricht à la Hollande, les intérêts hollandais, pour ce qui regarde le territoire, seraient amplement garantis,

(1) Les Hollandais consentirent d'abord à un armistice de six semaines, jusqu'au 10 octobre.

et la Prusse, en sûreté sur sa propre frontière, se montrerait probablement assez facile à l'égard des autres arrangements. Je m'aperçois, du reste, que Bulow a une envie terrible de la forteresse de Luxembourg avec un peu de territoire à l'entour : non pas qu'il ait jamais laissé tomber un mot relativement à ce sujet, mais, comme je le connais bien, je le vois au fond du puits. C'est même ce qui explique l'accueil fait par Werther à l'idée de donner Philippeville et Marienbourg à la France. Le consentement de la Prusse à cette cession serait acheté par l'acquiescement de la France à la cession de la forteresse de Luxembourg à la Prusse. Mais repoussons tous ces grignotements. Si une fois ces grandes puissances commencent à mordre au gâteau, elles ne seront pas satisfaites d'une bouchée, et l'auront bientôt dévoré.

J'apprends avec peine l'état des légations romaines, où le mécontentement semble s'accroître de jour en jour, et où le gouvernement papal ne sait pas prendre les mesures nécessaires pour ramener le calme.

Talleyrand prêche depuis quelque temps, à tous ceux qui veulent bien l'écouter, la nécessité de partager la Belgique, et de renvoyer Léopold à Claremont, à moins qu'il ne soit fait grand-duc de Luxembourg ; ces jours-ci il a persuadé à Alexandre Baring de glisser cette idée dans la Chambre des communes. Il n'y aurait pas de mal, je trouve, que Périer sût qu'un tel langage, tenu ici par l'ambassadeur de France après les engagements publiquement pris par la France, est fait pour réveiller dans l'esprit du public les soupçons qui se sont manifestés dernièrement au parlement et dans les journaux, créer des préventions contre le gouvernement français, et affaiblir la bonne et cordiale entente que

nous désirons voir se maintenir non-seulement entre nos deux gouvernements, mais entre nos deux nations.

Vous aurez vu le langage violent du *Times* contre la France. Nous ne pouvons l'empêcher. Le *Times* éclate de temps en temps et va son train ; mais le ton qu'il a adopté dernièrement ne peut pas avoir fait grand mal, car cela a dû servir à convaincre les Français que le langage du gouvernement anglais dans la question belge aurait pu être plus vif encore sans aller au-delà du sentiment général.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

AU TRÈS-HONORABLE VICOMTE GRANVILLE.



Foreign Office, 3 septembre 1831.

Mon cher Granville,

Nous n'avancerons jamais avec les Belges tant que les Français ne seront pas hors de Belgique. Il n'y a pas de fin aux intrigues de toutes sortes auxquelles leur présence ne donne lieu. Je ne crois pas un mot du danger d'anarchie auquel Léopold serait exposé : c'est une feinte inventée entre Bruxelles et Paris, disent-ils. Stockmar admet que des troupes étrangères ne sont pas nécessaires pour maintenir la tranquillité à l'intérieur, pourvu que la paix au dehors soit assurée. Il n'est pas douteux que l'invasion récente n'ait fortement désorganisé le gouvernement, ébranlé les esprits et ranimé les espérances des Orangistes ; mais, depuis que les Hollandais sont partis et ne peuvent revenir, certai-

nement l'armée de Léopold et la garde civique doivent être capables de maintenir l'ordre. S'ils ne le veulent pas et ne se soucient pas de soutenir leur roi, je ne vois pas quel droit nous aurions de nous en mêler. Mais, je le répète, c'est un prétexte; les Français recherchent leurs propres intérêts et il y a sous tout cela la question des forteresses, ainsi que le prouve la demande que Gérard vient de faire pour obtenir la citadelle de Tournay.

P.

AU TRÈS-HONORABLE VICOMTE GRANVILLE.

(Particulière).

Foreign Office, 16 septembre 1831.

Mon cher Granville,

C'en est donc fait des pauvres Polonais! Je suis sincèrement peiné pour eux, mais depuis quelque temps leur position était sans espoir. Si déjà ils ne pouvaient pas défendre Varsovie, que peuvent-ils faire à Modlin ou à Ploçk? La seule chose à essayer maintenant, c'est d'obtenir que les puissances signataires du traité de Vienne aient soin que ce traité ne soit pas violé par la Russie (1). Ce n'est qu'à l'instant que je reçois ces nou-

(1) Notes de dépêches écrites à lord Heytesbury sur la question polonaise.

« 22 mars 1832 à Heytesbury. — La révolte des Polonais et leur rejet de l'autorité de l'empereur et roi ne peut fournir au gouvernement russe un terrain pour violer les stipulations du traité de Vienne. Cette révolte ne peut délivrer la Russie de ses engagements envers d'autres puissances, engagements qui avâient pour

velles de Chad; je n'ai pas eu l'occasion par conséquent d'en parler au conseil ou de voir la détermination que nous prendrons.

Nous sommes entièrement satisfaits de la communi-

objet non-seulement le bien-être des Polonais, mais la sécurité des États voisins.

« L'article relatif à une représentation et à des institutions nationales n'a pas été accompli par la Russie. »

« 23 novembre 1831. — Recommandez amnistie pleine et entière. Le traité de Vienne a déclaré que la Pologne devait être attachée à la Russie par sa constitution. Par conséquent l'empereur de Russie a donné une constitution; et ce n'est nullement une interprétation forcée du sens de ce traité que de considérer la constitution ainsi accordée comme existant dorénavant sous la sanction du traité.

« On argumente : la même puissance qui a donné peut modifier ou reprendre; mais la constitution une fois donnée est devenue le lien qui, par le traité, unit la Pologne à la Russie, et ce lien ne saurait être maintenu si la constitution ne l'est pas.

« La constitution prévient soigneusement contre tout changement fait par l'autorité exécutive.

« Art. 51 déclare que la nation polonaise possédera à jamais une représentation nationale, une diète composée du roi et de deux chambres.

« Art. 163. Les statuts organiques et les codes législatifs ne peuvent être modifiés ou changés que par le roi et les deux chambres.

« Art. 45. Chaque roi de Pologne jurera devant Dieu et sur les Écritures de maintenir la constitution et de la faire exécuter; et, le 27 novembre 1815, l'empereur Alexandre donna formellement cette constitution et déclara qu'il l'adoptait pour lui et ses successeurs.

« Le traité fait une distinction nette entre le royaume de Pologne et les provinces incorporées :

« États provinciaux conformes aux besoins des provinces incorporées; constitution d'accord avec la position séparée et distincte du royaume de Pologne relativement à l'empire russe.

« Enlever la constitution, c'est réduire le royaume à la condition d'une province. Après la soumission des Polonais, l'Europe s'attend au rétablissement de la loi et de la justice, et non à des actes de représailles et de vengeance. De tels actes seraient inexcusables de la

calion française à l'égard de l'évacuation de la Belgique, et nous avons rédigé, à ce sujet, un protocole courtois que je vous envoie aujourd'hui (1).

Il restait toutefois une autre difficulté à résoudre.

Le gouvernement hollandais avait accédé au premier projet de séparation proposé par la conférence ; mais les Belges l'avaient repoussé. On a vu qu'afin

part d'une puissance qui, après avoir dompté toute opposition, n'aurait plus aucun prétexte pour y avoir recours.

« Il a été déclaré dans les proclamations de la Russie qu'une portion seulement des Polonais avait pris part à la révolte, et que la majorité était demeurée fidèle. Les innocents ne devraient pas être punis pour les coupables ; mais, si la nation tout entière a partagé la révolte, ce serait la preuve d'un mécontentement général et une abrogation de la constitution ne pourrait l'apaiser. »

« 12 mars 1832. — Si la guerre entre deux États abroge les traités, il ne s'ensuit nullement que la guerre civile annule les constitutions.

« Communiquer cette dépêche au comte Nesselrode. »

(1) Protocole n° 41.

15 septembre, 1831.

Le plénipotentiaire de France a ouvert la conférence en déclarant que le gouvernement français, de son plein gré, avait résolu de retirer du territoire belge la division des troupes françaises, qui y avait été laissée jusqu'aujourd'hui, à la demande formelle du souverain actuel du pays ; que la retraite de ces troupes commencera le 25 de ce mois, et que, le 30 de ce même mois, la Belgique sera entièrement évacuée.

En réponse à cette déclaration, les plénipotentiaires de l'Autriche, de la Grande-Bretagne, de la Prusse et de la Russie ont exprimé au plénipotentiaire français la satisfaction qu'ils en ont éprouvée. Cette nouvelle démonstration des généreux principes qui ont guidé la politique de la France et de son amour de la paix était attendue par ses alliés avec une entière confiance, et les plénipotentiaires ont assuré le prince de Talleyrand que leurs cours sauraient apprécier à sa juste valeur la résolution prise par son gouvernement.

de faciliter l'élection du roi Léopold, les Alliés avaient modifié leurs stipulations primitives contenues en vingt-quatre articles, et en avaient arrêté de nouvelles, réduites à dix-huit articles. Les Belges avaient, non sans difficulté, accepté ces dernières, que les Hollandais avaient refusées. Mais, après l'invasion des Hollandais et la défaite des Belges, la Hollande se trouvait dans une position très-différente de celle où elle s'était vue jusque-là. Elle n'était plus une puissance expulsée de la Belgique par une émeute heureuse, mais une puissance qui s'était montrée capable de dompter la révolte, et qui l'aurait fait, n'eût été l'intervention d'une puissance étrangère. Il est impossible de nier que ce fait n'ajoutât considérablement à la force morale de la Hollande. Aussi pensa-t-on que tous les faits passés et présents devaient être pris en légitime considération, et un arrangement final imposé aux deux partis.

C'est le résultat qui amena un traité consistant, comme le précédent, en vingt-quatre articles (1).

Belges et Hollandais firent des objections, mais

(1) Il y eut, ainsi qu'on l'a vu, dans le cours de ces transactions, trois projets pour l'arrangement des différends entre la Hollande et la Belgique.

Celui du 20-27 janvier 1831, que la Hollande accepta et que la Belgique refusa; celui du 26 juin, que la Belgique accepta et que la Hollande refusa; et celui du 16 novembre, que la Belgique accepta, avec hésitation, et que la Hollande refusa, et qui, en ce qui regarde le territoire, fut imposé aux deux partis.

finalement les Belges cédèrent, grâce sans doute à la modération de leur roi, qui, tout en acceptant, ne laissa pas de se plaindre amèrement.

« Je n'ai accepté, » écrit-il dans une lettre à lord Palmerston, « le trône de Belgique que sous certaines conditions qui me furent solennellement garanties par les alliés. Mais voilà que le roi de Hollande défie les alliés, et m'attaque au sujet même de ces conditions. Et maintenant on me demande d'adhérer à des choses que j'aurais refusées si on me les avait proposées dans l'origine. »

Ce qui du reste témoigne suffisamment de la façon dont le roi Léopold appréciait la conduite de lord Palmerston, c'est l'extrait suivant d'une lettre que ce prince lui adressa le 2 janvier 1832 :

« J'ai un plaisir extrême à pouvoir vous remercier avec la plus grande cordialité de l'honnête et vigoureuse ligne de politique que vous avez adoptée dans l'état actuel si compliqué des affaires européennes. L'affaire des forteresses est arrangée d'une manière satisfaisante. Elle m'a causé bien de l'ennui, parce que les Français ont cru que j'avais moi-même proposé le traité dans sa forme actuelle, et que j'avais été coupable de la plus mauvaise foi en le tenant secret. S'il est une accusation que je ne puisse supporter, c'est celle de mauvaise foi; car rien n'est plus antipathique à ma nature (1). »

(1) Le gouvernement belge avait préalablement informé le gouvernement français qu'il s'efforceraient de sauver Philippeville et

Il écrit encore, le 17 juillet 1832 :

« Je dois vous rendre la justice de vous répéter ce que je vous ai déjà exprimé : il est impossible d'adopter une ligne de politique plus honorable et plus droite que la vôtre. »

Finalement, quoique l'Autriche et la Prusse et surtout la Russie eussent fait quelques réserves, toutes les puissances s'entendirent sur les vingt-quatre articles.

M. Van de Weyer, alors ministre de Belgique à Londres, eut le courage, conseillé par lord Palmerston, d'accepter l'arrangement ainsi formulé, malgré les réserves. Cette acceptation épargna à son pays des embarras interminables ; ce qui n'empêcha pas que, dans le moment, quelques-uns des patriotes belges les plus avancés ne l'attaquassent pour ce fait.

Lord Palmerston justifie ainsi la conduite de M. Van de Weyer.

AU ROI DES BELGES.

(Particulière.)

Stanhope street, 14 mai 1832.

Sire,

J'apprends avec regret, de M. Van de Weyer et du baron de Stockmar, que Votre Majesté et ses ministres Mariembourg, et de démanteler, à leur place, Charleroi et Tournay. Mais la conférence s'opposa à ce dessein, et à la fin le roi des Belges souscrivit à la destruction de Charleroi et de Mariembourg que son plénipotentiaire avait tenté de sauver.

sont mécontents de la ratification russe, et croient que M. Van de Weyer n'a pas fait preuve de discrétion en consentant à accepter ce traité. Si M. Van de Weyer a eu tort en agissant ainsi, je puis assurer Votre Majesté qu'il n'a pas erré seul, et qu'il a agi non-seulement d'après sa propre opinion, mais d'accord avec celle de bien d'autres qui ont l'intérêt de Votre Majesté à cœur. Mais que nous ayons eu tort ou raison dans cette occasion particulière, je sens que c'est un acte de justice qui m'incombe de dire qu'il est rare qu'un souverain ait été servi avec plus de dévouement, plus d'habileté et plus de jugement que Votre Majesté ne l'a été par M. Van de Weyer, pendant tout le cours des négociations complexes et difficiles dont il a été chargé depuis qu'il est devenu le plénipotentiaire de Votre Majesté ; et je ne puis m'empêcher de croire que, lorsque cette dernière transaction sera considérée avec impartialité, on trouvera qu'elle ne fait pas exception au caractère méritoire de ses anciens services.

P.

En effet, le point important était d'obtenir le consentement de toutes les puissances aux limites territoriales qu'il s'agissait d'assigner aux deux pays, et de placer celui qui devait dorénavant être considéré comme neutre, inviolable et indépendant, sous leur commune sauvegarde. Les questions réservées étaient tout à fait secondaires, et il eût été fort imprudent de rejeter le concours de la Russie dans l'arrangement des affaires principales, sous prétexte que, quant aux autres, elle hésitait à se lier aussi péremptoirement.

D'ailleurs la conférence elle-même avait pris une décision qui établissait deux ordres de questions. La délimitation territoriale qu'elle avait fixée était déclarée immuable, et, en cas de nécessité, devait être maintenue par la force. Elle laissait les autres questions dans le domaine de la négociation.

Une nouvelle divergence surgit encore ici. Les trois cours du Nord, tout en admettant la nécessité de mesures coercitives quant au territoire, auraient voulu que ces mesures fussent d'une nature pécuniaire. Les puissances occidentales trouvèrent ce mode d'action plus dilatoire, plus incertain et, en réalité, plus oppressif pour la nation hollandaise. En outre, la convention du 15 novembre étant considérée moins comme un traité fait en commun, que comme un traité séparé contracté par chaque puissance avec la Belgique, au moyen de ratifications séparées, chacune se tenait libre d'en faire exécuter les clauses de la manière qu'elle jugerait le plus convenable. Par conséquent après un certain délai accordé à l'envoyé spécial de l'empereur Nicolas (le comte Orloff), pour lui donner le temps de persuader au roi de Hollande de cesser une résistance inutile, sur sa déclaration que l'obstination du roi Guillaume était invincible, on mit un embargo sur les bâtiments hollandais, le port d'Anvers fut bloqué par une escadre anglaise, et la forteresse attaquée par une armée française. Dans l'intervalle, la conduite décidée du gou-

vernement anglais, pendant les négociations précédentes, au lieu de la diminuer, avait fortifié la confiance de la France et de l'Angleterre l'une envers l'autre. D'un côté, les Français savaient clairement ce que l'Angleterre voulait et ce qu'elle ne voulait pas; de l'autre, l'Angleterre était convaincue que les Français ne feraient aucune des choses qu'elle avait regardées comme injustes, et contre lesquelles elle avait protesté.

Il n'y eut donc, cette fois, aucune jalousie quant à l'emploi d'une force française, aucune discussion nouvelle, aucune demande relativement à son rappel.

Anvers et sa forteresse devinrent ainsi, finalement et irrévocablement, la propriété des Belges. Le roi de Hollande ayant persisté à garder les deux petits forts de Lille et Liekenschoek, les Belges, en punition, jusqu'à un arrangement définitif, furent maintenus en possession des portions du Limbourg et du Luxembourg qui devaient éventuellement appartenir aux Hollandais. Cette dernière convention ne fut conclue qu'en avril 1839; mais, en 1833, un armistice indéterminé fut consenti de part et d'autre, et, depuis cette époque, on a pu considérer comme réglé tout ce qui était essentiel relativement à la Belgique.



CHAPITRE DEUXIÈME

Événements en Europe. — Le rôle de l'Angleterre dans les affaires de Portugal et d'Espagne. — Correspondance avec M. Temple depuis 1833 jusqu'au mois de mai 1834. — Quadruple alliance.

Pendant les négociations relatives à la Belgique, des événements importants s'étaient passés dans d'autres parties de l'Europe. La révolution polonaise avait été domptée par la Russie et la nationalité de la Pologne foulée aux pieds. Méhémét-Ali, le gouverneur de l'Égypte, ayant envahi la Syrie, menaçait Constantinople. En Allemagne, les princes s'étaient entendus, en 1832, pour retirer les libertés qu'ils avaient accordées à leurs sujets. En Italie, l'Autriche était intervenue pour maintenir le gouvernement du Pape. La Grèce, déshonorée par l'assassinat (7 octobre 1831) de l'illustre homme d'État (1) qui avait dévoué sa vie à la régénération de son pays, avait accepté un souverain prédestiné au malheur. (Mai 1838.)

Dans tous ces événements l'Angleterre ne joua

(1) Capo d'Istria.

qu'un rôle secondaire, parce qu'ils se passaient dans des pays plus ou moins en dehors de sa sphère d'action. Mais il y avait d'autres États placés plus près d'elle, que son influence pouvait atteindre, et où son prestige, d'accord avec ses principes de liberté, pouvait avoir une certaine influence. C'est vers ceux-ci que sa politique fut principalement dirigée : c'étaient le Portugal et l'Espagne.

Don Miguel s'était discrédité également aux yeux de l'Europe et à ceux du peuple sur lequel il était parvenu à exercer une tyrannie passagère. Forcé d'accorder une humiliante satisfaction à l'Angleterre et à la France, pour des violences injustifiables envers des sujets de ces deux pays, il s'était, de jour en jour, rendu plus odieux et plus méprisable aux Portugais. D'ailleurs Don Pedro était débarqué en Europe et, par une expédition heureuse, s'était emparé d'Oporto, le 9 juillet 1832. Encouragé sans doute par les sentiments bien connus du gouvernement anglais, et la foi dans le succès que ces sentiments inspiraient, il avait trouvé moyen de se procurer des fonds et d'équiper une flotte. Cette flotte, passant des mains de l'amiral Sartorius dans celles de l'amiral Napier, détruisit celle de l'usurpateur. Peu de temps après, Don Pedro se trouvait en possession de Lisbonne.

Dans l'intervalle, un nouvel ordre de choses avait surgi en Espagne. En vertu des anciennes lois de

ce pays, les femmes pouvaient arriver au trône. En 1713 (10 mai), Philippe V avait changé cet ordre de succession et introduit la loi salique. En 1789, Charles IV avait rétabli, dit-on, l'ancienne loi, mais sans la proclamer. Les Cortès, en 1812, étaient, de leur côté, revenus à la loi salique. Le roi Ferdinand, à son tour, avait, par un décret daté du mois de mars 1830, renouvelé le décret de Charles IV. Mais, pendant une maladie dangereuse qui le mit aux portes du tombeau, le parti qui entourait le lit du monarque moribond lui avait persuadé d'annuler ce dernier décret. Ce prince laissait, par suite, son frère Don Carlos héritier du trône. Mais Ferdinand avait, dans les derniers temps, épousé une princesse napolitaine, jeune, belle, spirituelle et ambitieuse. Il en avait eu deux filles, dont elle prenait naturellement les intérêts. Revenu à la santé, le roi, cédant aux sollicitations de la jeune reine, rétablit de nouveau, le 31 décembre 1832, l'ancienne loi de Castille, en déclarant sa fille aînée héritière de la couronne. Les Cortès avaient sanctionné cette déclaration le 20 juin 1833. En conséquence, l'infante Isabelle fut proclamée reine et sa mère Christine, régente, lorsque Ferdinand expira, le 20 septembre de cette même année, trois mois après avoir fait ces dernières dispositions. Nul doute que quelques membres de l'ancienne noblesse, une grande portion du clergé et de l'armée, ainsi que la grande majorité

des habitants des campagnes; s'ils avaient été consultés, ne se fussent déclarés en faveur de Don Carlos, persuadés qu'il avait été frustré d'un héritage légitime par la faiblesse d'un vieillard et les intrigues d'une jeune femme. D'autre part, tous ceux qui aspiraient à s'affranchir d'un gouvernement absolu et de la domination du clergé placèrent leurs espérances dans le nouveau gouvernement. Le ministre du jour, M. de Zea, eût volontiers maintenu les droits de la jeune reine, tout en réservant, dans un esprit éclairé, les anciennes institutions. Mais la reine régente s'aperçut bientôt qu'il lui fallait plus que le testament de son époux pour assurer l'héritage de sa fille, contesté, comme il l'était, par un prince d'un âge mûr, dont les partisans avaient déjà eu recours aux armes, et dont la cause était appuyée par le clergé, le corps le plus influent du royaume. Elle se laissa donc placer à la tête du parti constitutionnel.

De cette façon, il y avait, en Portugal et en Espagne, deux prétendants déclarés à la couronne en opposition à la loi et partisans d'un gouvernement arbitraire : Don Miguel et Don Carlos ; et deux infantes, Dona Maria et Dona Isabelle, soutenues l'une par son père, l'autre par sa mère, représentant les opinions libérales, et s'appuyant sur des motifs plus plausibles pour réclamer l'autorité royale.

Ces faits rappelés, je reprends la correspondance de lord Palmerston avec son frère, M. Temple.

A L'HONORABLE WILLIAM TEMPLE.

Broadlands, dimanche 20 janvier 1833.

Mon cher William (1),

Voici deux lignes à Granville pour le prier de vous dire ce que vous devez faire à l'égard de Louis-Philippe, et pour vous faciliter le moyen de faire connaissance avec Broglie, s'il n'est pas trop occupé. Il est toujours bien de connaître personnellement, même en passant, ceux qui sont à la tête d'un gouvernement.

Je ne retournerai pas à Londres avant mardi soir ou mercredi matin. Adieu, bonne traversée et heureux voyage.

P.

A L'HONORABLE WILLIAM TEMPLE.

Foreign Office, 21 mars 1833.

Mon cher William,

J'ai reçu vos lettres de Florence et de Rome, dont la dernière m'est arrivée la première, et la première seulement aujourd'hui. Je suis bien aise d'apprendre que vous avez fait bon voyage, et que vous êtes si près de la fin. Roussin a admirablement terminé la dispute

(1) M. Temple partait pour rejoindre son poste à Naples en passant par Paris.

entre le Turc et l'Égyptien, et a bien fait de renvoyer l'amiral russe la queue entre les jambes (1). Les Russes seront très-fâchés sans doute, mais n'importe.

Pozzo s'est plaint à Broglie, non pas de la chose, mais d'un article des *Débats* qui en rendait compte. Broglie a répondu qu'il n'était pas responsable des journaux. Les conditions à imposer au pacha sont bonnes en tant qu'il ne doit avoir ni Damas ni Alep, et, par conséquent, ne sera pas en possession des avenues de la Mésopotamie; en outre, il ne doit tenir ses pachaliks que d'année en année, comme il est censé tenir celui d'Égypte, et il ne doit pas être dans la position des deys de Barbarie, ce qu'il voulait. Son véritable dessein est de fonder un royaume arabe, comprenant tous les pays où la langue arabe est parlée. Il n'y aurait pas, en soi, de mal à cela; mais, comme cela impliquerait nécessaire-

(1) La bataille de Koniah, 21 décembre 1832, ayant ouvert le chemin de Constantinople à Ibrahim-Pacha, le sultan, alarmé, demanda des troupes et une flotte à la Russie. Cette demande fut accordée, mais, avant que la flotte arrivât de Sevastopol, l'amiral Roussin, alors ambassadeur de France, rédigea, avec le consentement de la Porte, les bases d'un arrangement avec Méhémet-Ali, et le gouvernement turc, dans l'espoir que cet arrangement serait accepté, se laissa persuader par l'amiral français de demander qu'à son arrivée la flotte russe fût retirée. C'est à cette phase de l'affaire que Lord Palmerston fait allusion; mais Méhémet-Ali refusa les propositions de l'amiral Roussin, et Ibrahim-Pacha marcha en avant. La demande d'un secours russe fut renouvelée, et 15,000 hommes de troupes russes furent débarquées vers la fin d'avril sur les rives du Bosphore. Finalement les Turcs cédèrent à presque toutes les exigences de Méhémet-Ali, et conclurent, avec les Russes, le traité d'Unkiar-Skelssi (8 juillet 1833), par lequel, de fait, ils se placèrent eux-mêmes sous la protection russe en fermant les Dardanelles aux vaisseaux de guerre des autres nations. L'Angleterre et la France protestèrent, mais leurs remontrances ne furent point écoutées.

ment le démembrement de la Turquie, nous ne pouvons y consentir. D'ailleurs, le Turc est un tout aussi bon occupant de la route de l'Inde, que le serait un actif souverain arabe. Il faut que nous tâchions d'aider le sultan à organiser son armée, sa marine et ses finances. S'il parvient à mettre ces trois départements en bon ordre, il peut encore se maintenir. Namick-Pacha (1) avait décidé de passer par Paris, deux jours avant l'arrivée de ces nouvelles; naturellement, il n'a pas changé d'intention... Les affaires de Don Pedro sont de nouveau à la hausse. Graham a reçu hier une lettre du capitaine Glasscock écrite à bord du *Douro* qui lui dit que, le 4, Solignac (2) a fait une sortie dans laquelle il a obtenu un grand avantage, ayant tué et blessé six cents Miguélistes, en ne perdant lui-même comparative-ment que très-peu de monde. Pedro a de vingt à trente bâtiments échelonnés sur la côte avec des provisions, qu'il était en train de faire débarquer graduellement à la Foz.

La seule affaire terminée est celle de Grèce, et celle-là est bien précisément comme je le voulais. Nous avons obtenu la meilleure frontière possible pour la Grèce; la ligne de démarcation est magnifique (3).

(1) Ambassadeur turc à Londres.

(2) Un général français qui commanda les troupes de terre de Don Pedro à Oporto depuis le mois de janvier jusqu'au mois de juin. Pedro le créa maréchal.

(3) Une étendue vers le nord depuis le golfe d'Arta à celui de Volo. Cette addition de territoire avait été achetée à la Porte et payée sur un emprunt de deux millions et demi sterling garanti par les trois puissances à l'avènement du roi Othon « pour proclamer lequel, les muses elles-mêmes étaient descendues d'Hélicon », du moins ainsi chantaient les représentants poétiques de l'Hellade.

Zuylen (1) a lâché de traîner ici, pour voir ce que nous arrangions avec Dedel et, s'il le pouvait, pour le déranger; mais nous avons tous résolu de ne rien faire jusqu'à ce qu'il soit parti; quelqu'un lui a raconté cette décision de notre part, et il s'en est allé mardi matin, 19. Dedel doit rencontrer Talleyrand et moi le samedi 23, à deux heures; nous ne ferons rien cependant avec lui, parce qu'il a des instructions pour demander des choses que nous ne pouvons pas accepter, au sujet d'une convention préliminaire; mais j'ai l'espoir de l'amener à une discussion sur les points controversés de l'arrangement final, et, si nous arrivons à nous entendre sur ce point, nous pouvons être faciles sur les conditions de la convention préliminaire. Tous les plénipotentiaires, et Dedel lui-même, sont de cet avis, et, de fait, c'est la seule manière rationnelle de procéder. Dedel a été à Elton et à Saint-Johns (2) avant notre temps, car il a cinquante-six ans. Je l'aime beaucoup, et il parle anglais comme un Anglais. Les affaires intérieures vont bien. Vous verrez par quelles énormes majorités cette chambre des communes réformée est en train de voter la mesure la plus énergique qui ait jamais pris forme de loi (3). C'est un véritable *tour de force*, mais elle doit être suivie par des mesures réparatrices, et voilà la différence entre nous et Metternich ou le pape: nous comprimons comme ils le font, mais nous réparons les torts comme eux ne

(1) Baron H. de Zuylen van Nyevelt, était un des plénipotentiaires hollandais envoyés par le roi des Pays-Bas pour assister aux conférences des représentants des cinq grandes puissances.

(2) Le collège de Cambridge, où avaient été les deux frères Temple.

(3) Lord Palmerston parle ici de la mesure connue sous le nom de coercion bill (acte IV de l'an 3 et 4 de Guillaume IV), présentée par le gouvernement pour la suppression des désordres en Irlande.

le font pas. Il faut aussi remarquer que bien peu de gouvernements absolus pourraient, de leur propre autorité, établir un système de coercition semblable à celui que les représentants du peuple, librement élus, sont en train de confier en ce moment aux mains du gouvernement de ce pays.

Vos chevaux sont partis depuis longtemps, et j'espère qu'ils arriveront sains et saufs. Biondetta vient de me donner un septième poulain par Colonel (1). Jamais il n'y a eu une pareille jument pour avoir des poulains, et, s'ils ressemblent à Moses, je n'aurai pas à me plaindre.

Il faut tâcher d'établir entre nous quelque moyen de communication autre que la poste napolitaine.

P.

A L'HONORABLE WILLIAM TEMPLE.

Stanhope street, 19 avril 1833.

Mon cher William,

Je suis fâché de vous apprendre que la famille Temple tout entière souffre plus ou moins de l'épidémie régnante ; mais, par droit de primogéniture, j'en ai eu une plus grosse part que les autres. Fanny, Elisabeth et moi, nous sommes tous confinés dans nos appartements respectifs. Mon attaque a commencé il y a quinze jours, et consistait en une inflammation des poumons et un violent accès de bile. L'inflammation, qui a débuté par

(1) Colonel gagna le Saint-Léger Stakes en 1828, après avoir couru un *dead heat* pour le Derby avec Cadland.

la fièvre et une douleur dans la poitrine, a cédé immédiatement à un vésicatoire, mais a laissé une irritation de la trachée avec une toux dont je ne fais que me débarrasser maintenant. L'effet de ce genre d'attaque est une grande prostration de forces, qui exige toutes les trois ou quatre heures du sagou ou du gruau. Lorsque le docteur Granville, qui m'a soigné, a trouvé que la fièvre avait disparu, et qu'il n'y avait plus de symptômes d'inflammation, il m'a administré du quinine, et m'a ordonné de l'agneau à manger et du sherry à boire. J'entre dans ces détails pour le cas où l'épidémie prendrait la route de Naples, en venant soit de Constantinople, soit de Londres, les deux capitales où elle paraît dominer avec force, afin que vous sachiez comment il faut la traiter.

J'ai fermé ma porte au corps diplomatique, parce que de fait, pendant les vacances, il n'y avait pas d'affaires sérieuses, et que, si j'avais admis un de ces messieurs, je les aurais eus tous, les uns par honnêteté, les autres pour remplir leurs dépêches; et j'aurais été attaché au poteau et harcelé aussi longtemps qu'il leur eût plu de m'imposer leur ennui. J'en ai vu quelques-uns cependant qui avaient véritablement quelque chose à me communiquer. C'est étonnant combien cette indisposition a été générale avec plus ou moins de sévérité selon les cas. Avec Fanny et Elisabeth, Sullivan et ses filles, et avec Georges Bowles (1) et les siennes, cela n'a été qu'un violent refroidissement, sans inflammation.

J'ai écrit au roi mercredi dernier pour m'excuser de ne pas assister au lever; et Taylor (2) en réponse m'a

(1) Ses deux sœurs et leurs maris.

(2) Sir Herbert Taylor, secrétaire particulier du roi.

fait savoir qu'il avait reçu du roi l'ordre de m'enjoindre de me soigner, et de ne jouer aucun tour de ma façon, ajoutant que le roi ne voulait pas parler de tours diplomatiques, dont le monopole appartient au roi de Hollande et à Ancillon.

Nous n'avons pas fait de progrès avec le premier de ces deux personnages. Dedel nous a présenté une note semblable à toutes les autres productions de la Haye, évasive, équivoque et déraisonnable. Bref, le roi de Hollande est résolu à tout faire plutôt que d'arriver à un arrangement quelconque, poussé qu'il est par son désir opiniâtre de recouvrer la Belgique, et par la crainte que, la paix étant faite et les Hollandais ayant à payer la note, ils ne trouvent qu'un roi est un luxe trop dispendieux, et ne réduisent leur établissement à un stathoudérat. En attendant, les trois puissances sont occupées à dire une chose ici et une autre à la Haye, et à tâcher, pour des raisons différentes, de traîner l'affaire en longueur le plus longtemps possible. Voyant que cela ne peut plus mener à la guerre, ils cherchent à nous donner ainsi qu'à la France une occupation salutaire, qui nous empêche de nous mêler d'autre chose.

Vous avez vu que Zea (1) a remporté une victoire à Madrid; il a mis à la porte ses collègues libéraux et dis-

(1) Zea Bermudez, premier ministre en Espagne pendant les derniers jours du roi Ferdinand VII et le commencement de la régence de la reine Christine, était également opposé à Don Carlos et à ses partisans, ainsi qu'aux libéraux qui voulaient établir un gouvernement constitutionnel. Pendant quelque temps, il réussit contre les uns et contre les autres; mais, ainsi que l'on pouvait s'y attendre, il finit par être renversé. Il avait passé quelque temps en Angleterre comme ministre d'Espagne, et il était connu de lord Palmerston, qui, dans une lettre à lord Granville, déjà citée, l'appelle « cet excellent et digne ennuyeux ».

sidents, exilé les nobles qui n'ont pas voulu obéir à ses ordres, et emprisonné la reine dans son palais. Ceci me paraît un procédé un peu trop violent pour réussir longtemps, et Zea n'est pas un homme d'assez de capacité pour jouer avec succès le rôle de tyran. Le négociant en vins et le consul l'emportent chez lui sur le ministre et l'homme d'État, et il manque entièrement de dignité de caractère et de supériorité d'esprit. Il est vrai qu'il habite « *le pays des aveugles* » et peut ainsi être roi. Tant que Zea sera maire du palais, il n'y a pas de chance que nous puissions amener le gouvernement espagnol à une entente sur les affaires du Portugal. Zea est lié à Miguel comme Faust à Méphistophélès. Que ce soit affaire de vanité, prévention, ou, comme le disent quelques-uns, espoir d'obtenir des titres et des dotations au cas où Miguel viendrait à triompher, je ne sais, mais je crois vraiment qu'il préférerait abandonner Ferdinand ou M^{me} Zea elle-même plutôt que son bien-aimé Miguel; — c'est la passion d'une mère pour un enfant difforme. Quant au conflit entre Pedro et Miguel, il est impossible encore de dire lequel des deux est le cheval gagnant.

L'histoire de la fuite de Sartorius (1) avec la flotte n'est pas vraie, et je l'espère, pour l'honneur d'un Anglais, pas vraisemblable. Don Pedro reçoit des secours et des approvisionnements, et je croirais assez que Solignac médite quelque coup vigoureux aussitôt qu'il aura reçu

(1) Il y avait eu, entre Don Pedro et l'amiral Sartorius, une altercation sur les retards dans le paiement de la flotte. Les marins se révoltèrent, et l'amiral avait menacé de confisquer la flotte pour payer ses hommes; mais l'affaire se termina par le remboursement de Sartorius et par sa démission de sa charge en faveur du plus entreprenant Napier.

les renforts qui lui arrivent de France. Un coup hardi pourrait emporter Lisbonne et détrôner Miguel en quelques jours. Il n'est pas improbable que les changements d'Espagne n'amènent quelque tentative de ce genre, en montrant qu'on n'a rien à espérer de la diplomatie et que c'est la baïonnette et non la plume qui doit décider du résultat.

Vous apprendrez, bien avant nous, l'issue des affaires turques ; mais je ne puis croire que Méhémet-Ali veuille résister à l'Autriche, à la France, à la Grande-Bretagne et à la Russie, qui pourraient l'une ou l'autre l'écraser avec leur petit doigt. S'il cède (serait-ce de mauvaise grâce, peu importe), la Turquie pourra aller encore quelque temps telle qu'elle est. Et si le sultan a en lui-même vraiment quelque étoffe, il pourrait en quelques années se rendre indépendant, en organisant bien son armée, sa marine, ses finances et l'administration de la justice dans ses États. Mais il est bien difficile, pour un seul homme, de réformer et de mettre en ordre un grand empire ; surtout quand ce seul homme ne sait pas vers quel côté se tourner, ou comment s'y prendre, et quand tous ceux qui devraient l'aider lui résistent et le contrecarrent. Je voudrais bien savoir si Metternich admet que quelques innovations puissent être utiles à la Turquie, ou bien s'il étend même jusqu'à ce pays sa haine de tout changement.

Les affaires d'Italie paraissent dans un misérable état, et les gouvernants semblent en train de faire tout ce qu'ils peuvent pour se rendre odieux aux gouvernés. Je parle plus particulièrement des États Pontificaux et de Modène ; quant à celui-ci, le grand-duc est fou, ce qui explique, sans les justifier, ses caprices. Mais on suppose que les cardinaux sont dans leur bon sens, et c'est

lamentable de voir quelle est la mesure du bon sens d'un cardinal.

Ici nous marchons à merveille, et le gouvernement actuel a autant de chance de durée qu'aucun de ceux qui ont jamais existé dans ce pays. Le fait est qu'il ne serait pas possible d'en constituer un autre. Peel et les torys ne trouveraient pas de partisans dans la chambre des communes ou dans le pays; quant à un gouvernement d'O'Connell, Hume et Cobbett, il pourrait exister si nous étions en république, mais il serait impossible sous une monarchie. Le pauvre Durham est très-malade et je sais qu'il est découragé de l'état de sa santé.

.....
 Althorpe pourra diminuer les impôts cette année pour la somme d'un million sterling, ce qui n'est pas un mauvais exploit financier.

P.

P. S. Le docteur Granville fait une excellente eau d'orge pour le rhume, avec une once de gomme arabique, une infusion de jus de citron et du sucre pour une pinte d'eau.

Lady Minto est hors de danger, mais elle a été sérieusement malade.

A L'HONORABLE WILLIAM TEMPLE, A NAPLES.

Stanhope street, 23 avril 1833.

Mon cher William,

Je puis vous donner de meilleures nouvelles de nous tous, car nous sommes tous à peu près rétablis. Je vous

envoie la correspondance de Dedel, que vous aimerez à voir. Vos dépêches officielles sont très-bien écrites, et dans un très-bon style. Je voudrais pouvoir en dire autant de vos lettres particulières, mais *non sunt inventæ*. Je présume qu'elles vont arriver par quelque occasion particulière.

Le chargé d'affaires de Sardaigne m'a communiqué, par ordre de sa cour, le traité offensif et défensif conclu avec Naples contre les États barbaresques. Cela me semble une alliance naturelle, et on ne saurait trop se réjouir de voir les États italiens s'adresser l'un à l'autre pour se fortifier mutuellement. On nous dit qu'il va paraître à la Haye une déclaration des trois puissances, pour informer le roi des Pays-Bas qu'il ne leur est plus d'aucune utilité et qu'il les ennuie (*bores*) à la mort; qu'ils ont maintenant autre chose à faire en Orient, et qu'ils le prient de vouloir bien en finir. Adieu.

P.

A L'HONORABLE WILLIAM TEMPLE, NAPLES.

Foreign Office, 7 mai 1833.

Mon cher William,

J'ai reçu votre dépêche avec la lettre de Frédérick Ponsonby au sujet des affaires égyptiennes.

Les derniers rapports que nous ayons de Constantinople sont du 15 avril et ils nous font supposer que les choses vont s'arranger entre le sultan et le pacha, puisque la seule question indécise était de savoir lequel des deux aurait Adana.

La solution de cette affaire sera d'un immense avan-

tage, car, si elle avait duré, les Français et les Russes en auraient bien pu venir aux mains, et c'eût été la guerre en Europe. Nous allons renvoyer sir Pulteney Malcolm dans la Méditerranée; il prendra avec lui un autre trois-ponts, de façon qu'il aura deux trois-ponts, deux grands vaisseaux de 74 canons et deux frégates de 50, égales au 74, plus un grand bateau à vapeur qu'il dit devoir lui être plus utile qu'un autre de 74, car ce bateau porte quatre gros canons de 32 dont un, disait un Irlandais, est, je crois, de 64.

Nous n'avons pas décidé qui remplacera Malcolm dans la mer du Nord, mais ce sera probablement Dundonald, pour le bénéfice du Hollandais au cas où celui-ci nous forcerait à tirer le canon.

Le gouvernement s'est parfaitement remis de son échec de l'autre jour; cela nous a plutôt renforcés qu'affaiblis, car cela a démontré qu'il n'y a pas d'hommes respectables prêts à prendre notre place. Nous sommes obligés de rester par la force des choses.

Le duc d'Orléans est arrivé et j'ai dîné avec lui hier chez Talleyrand. Il est merveilleusement embelli depuis que je ne l'ai vu à Paris en 1830. Déjà alors il était très-bien, mais, depuis, il est devenu un homme, et un très-joli garçon, et il a les manières et le maintien qui conviennent à son rang. Il a vraiment une excellente mine de prince héritier, et, d'après la conversation que j'ai eue avec lui, son intelligence m'a paru s'être développée aussi bien que sa personne. Il restera quinze jours à Londres, dînera vendredi avec le roi, et la semaine prochaine il ira à Windsor.

Il n'y a pas un mot de vrai dans les bruits de dissentiments entre Grey et moi, que répandent les torys.

Jamais deux hommes au pouvoir n'ont, je crois, mieux marché ensemble, et bien peu ont marché la moitié aussi bien. Je n'ai jamais rencontré personne avec qui j'aie été aussi constamment d'accord.

P.

Walpole (1) va au Chili comme consul général. Stéphen (2) est mon secrétaire particulier, et John Ponsonby, le fils aîné de Besborough, est nommé clerc des dépêches (*precis writer*). Seston me regarde de travers lorsque je le rencontre parce que je n'ai pas nommé son fils Francis Molineux; mais il ne devrait pas se plaindre, car Ponsonby est un aussi bon wigh que son fils. Je ne trouve pas juste de donner ces postes à des employés du département même, et l'écriture de Molineux m'agace au-delà de toute expression. Je préfère la vôtre cent fois.

A L'HONORABLE WILLIAM TEMPLE, A NAPLES.

Foreign Office, 25 juin 1833.

Mon cher William,

Mille remerciements pour vos fréquentes, amusantes et intéressantes lettres, et pour la régularité de vos dépêches. Je suis très-satisfait de notre ministre à Naples.

Je suis bien aise de vous dire que l'orage qui menaçait le gouvernement est à peu près dissipé. J'en suis fâché pour la Sainte-Alliance, mais il faut qu'elle nous supporte encore.

(1) Le lieutenant-colonel honorable John Walpole.

(2) Son neveu, Stéphen Henry Sulivan.

.....

Nous en avons presque fini de notre question indienne et de notre loi sur l'abolition de l'esclavage. La Compagnie des Indes-Orientales est assez satisfaite de notre proposition pour le renouvellement de sa charte, et les Indiens occidentaux non plus que les *saints* ne sont pas trop mécontents de notre plan pour l'abolition de l'esclavage en particulier. Je crois vraiment que les vingt millions sterling que le parlement va leur donner forment à peu près la valeur de toutes leurs propriétés au prix actuel du marché. Il faut avouer que c'est un magnifique exemple de générosité et de justice, et que son pareil n'existe pas dans l'histoire du monde : une nation (car c'est la volonté nationale et non pas seulement une résolution gouvernementale ou parlementaire) qui affranchit sept cent cinquante mille esclaves, et paye vingt millions de livres sterling à leurs propriétaires en compensation de la perte qu'ils auront à souffrir ! On est parfois très-généreux aux dépens des autres, mais ce n'est pas souvent qu'on trouve des hommes qui se payent à un tel prix le luxe d'accomplir une noble action.

Quelques personnes sur le continent voudraient faire croire que les Anglais sont tellement serrés à l'endroit de la dépense, qu'aucune provocation, aucune injure ne saurait les décider à faire les frais d'une autre guerre. Ce vote d'une telle somme pour satisfaire un principe doit montrer à ces gens-là qu'il ne serait pas sûr de trop se fier à l'opinion qu'ils se font de nous.

Notre session ne peut guère se terminer avant le commencement d'août. En ce qui me concerne, je n'ai pas été très-pris ; car la chambre a été trop occupée d'affaires intérieures de la plus haute importance pour

faire aucune attention aux affaires étrangères; je serai toutefois bien aise lorsque la session sera finie, car alors je pourrai peut-être faire une course à Broadlands pour une huitaine de jours, et il me tarde de me dégoûter un peu. Je suis pourtant tout à fait rétabli de ma grippe; je n'en ressens aucun effet et suis revenu à mon état normal de bonne santé continue.

.
 Nous avons eu une volée de princes allemands qui sont venus nous visiter; mais la princesse Victoria n'est pas encore assez âgée pour que cela en vaille la peine. Le duc de Brunswick, le duc de Solms, deux ducs de Wurtemberg, le prince Reuss-Lobenstein-Gera, ont tous été pris du désir de voir l'Angleterre. Nous verrons ce qui en sortira.

Nous attendons le retour de Dedel la semaine prochaine. On pourrait croire d'après cela que le roi de Hollande a l'intention d'arriver à une convention définitive. Et, en effet, celle du 21 mai, qui met la Belgique en position d'exister sans traité définitif, enlève au roi le principal motif pour refuser de signer.

Nous avons été tous charmés du duc d'Orléans, et il l'a été également de sa réception ici.

.P.

A L'HONORABLE WILLIAM TEMPLE, NAPLES.

Foreign Office, 3 septembre 1833.

Mon cher William,

Merci pour toutes vos lettres. J'ai été fort occupé et vous avez en moi un mauvais correspondant. Les Suli-

van sont revenus et très-florissants. Les Bowles sont en Écosse, mais voilà quelque temps que je n'en reçois pas de nouvelles. La fin de la session est un grand soulagement. Le roi a prononcé le passage de son discours relatif à la Turquie avec expression en se tournant vers Liéven pour voir comment il le prenait ¹.

Metternich est enchanté du traité de la Russie avec le sultan; il se contente à peu de frais! La duchesse de Bragance et dona Maria viendront ici du Havre, pour attendre que leurs bateaux à vapeur soient prêts à les transporter à Lisbonne. Elles arriveront vendredi ou samedi; elles débarqueront à Portsmouth et probablement on les priera de passer la journée à Windsor. Les affaires de dona Maria vont bien en Portugal; elle a gagné la course quoiqu'elle ne soit pas arrivée au poteau. Miguel et Bourmont mériteraient d'être pendus pour avoir brûlé tout le vin d'Oporto. C'est un procédé atroce et sans exemple. Le motif de la rencontre des trois souverains en Bohême s'expliquera plus tard. Nesselrode écrit à Liéven (pour que la lettre me soit montrée), que ce n'est que pour « un épanchement de cœur », et que la politique n'a rien à y voir. Comment peut-on prendre la peine d'écrire de pareilles niaiseries! C'est comme s'ils voulaient vraiment nous empêcher de croire *un mot* de ce qu'ils disent. Nous avons ajourné la Conférence pour le moment, en attendant que le roi de Hollande s'adresse à la Diète au sujet du Luxembourg, et qu'il consente à certaines con-

(1) Voici le passage en question: « Les hostilités qui avaient troublé la paix de la Turquie sont terminées, et vous pouvez demeurer assurés que mon attention sera soigneusement dirigée vers tout événement qui pourrait affecter l'état présent et l'indépendance future de cet empire. »

ditions relativement à la navigation. Heureusement la convention de mai place les Belges dans des conditions qui leur permettent d'attendre, et les Hollandais en position de pousser leur roi en avant. Je n'ai pas cependant pour le moment la perspective de pouvoir quitter Londres pour plus de quarante-huit heures ; mais, plus tard, j'espère aller à Broadlands pour quinze jours ou trois semaines.

P.

Stéphen fait un excellent secrétaire.

A L'HONORABLE WILLIAM TEMPLE, NAPLES.

Stanhope street, 8 octobre 1833.

Mon cher William,

Je vous envoie, par un courrier, un tas de choses pour vous amuser et vous mettre au courant. Je vous ai envoyé l'autre jour par le paquebot de la Méditerranée, *viz* Malte, des copies de dépêches que je n'aime pas confier aux postes du continent. Faites-moi savoir si vous les avez reçues intactes et si ce mode de communication convient aux choses qui ne sont pas pressées, mais qui ne doivent pas être lues par des yeux étrangers.

Vous vous conduisez à merveille, et je suis très-content de votre activité et de votre manière d'écrire vos dépêches ; j'apprends aussi que vous contentez tous les Anglais. J'en suis enchanté, quoique je n'aie jamais de doute à cet égard, sachant de quelle excellente étoffe vous êtes fait : continuez et prospérez.

J'apprends avec plaisir que le roi de Naples persévère

dans son système de conciliation : je vous en prie, encouragez-le dans cette voie autant que vous le pourrez sans paraître vous mêler des affaires qui ne nous regardent pas. Si les cours absolutistes le voient de travers, c'est une raison de plus pour qu'il apprécie les sourires de l'Angleterre.

Les nouvelles que nous avons eues de l'Espagne et du Portugal sont des plus graves et des plus intéressantes. D'Espagne, par le télégraphe de Bayonne, nous venons de recevoir la nouvelle de la mort de Ferdinand (1). Mais mes dépêches ne vont que jusqu'au 26, le jour où Addington avait eu son audience du roi pour présenter ses lettres de rappel. Du Portugal, nos nouvelles de Lisbonne sont du 24 septembre, annonçant le départ subit de Bourmont (2) et de ses officiers pour l'Espagne — évidemment en conséquence d'avis qu'ils avaient reçus du danger qui menaçait les jours de Ferdinand. Il est impossible ici de faire des conjectures sur la tournure que prendront les événements en Espagne, mais Vial, le ministre d'Espagne, m'a déclaré que la guerre civile éclaterait immédiatement, et qu'il s'attendait à voir Carlos aller à Tolède et s'y déclarer roi. On prétend que le duc de Wellington dit : « Laissez-les tranquilles, ils ne se feront pas grand mal. » Quant à moi, je crois que les christinos l'emporteront ; car, si Carlos fait un mouvement, il y aura une réaction, *et cela finira par constitutionnaliser l'Espagne.*

Nous verrons maintenant si Zea a été un traître ou seulement un imbécile, en favorisant tant les carlistes.

(1) Mort le 29 septembre.

(2) Le maréchal Bourmont, le vainqueur d'Algérie, commanda pendant quelques temps les troupes de dom Miguel, en Portugal.

Son projet, je présume, est un mariage entre la jeune reine et le fils de don Carlos, puis la nomination de Carlos comme principal membre de la Régence. Nous saurons bientôt si ces plans ont réussi. En ce cas c'est l'établissement de la suprématie de Carlos et l'extinction du parti modéré.

La France a sur-le-champ déclaré son intention de reconnaître la jeune reine. Quant à nous, nous attendrons pour voir la tournure que prendront les choses. D'ailleurs, le cabinet se trouvant dispersé, on ne peut pas prendre une décision sur une question aussi importante; mais, si la reine est proclamée et se maintient, nous la reconnaitrons.

La cause de dona Maria l'a emporté en Portugal, quoique la course ne soit pas entièrement finie; mais le départ de Bourmont et les difficultés survenues en Espagne doivent être fatales à Miguel. Depuis quelque temps, il n'était soutenu que par Bourmont et l'Espagne; sans ces appuis il doit tomber. Je m'attends à apprendre bientôt qu'il a décampé de devant Lisbonne; aussitôt que son armée commencera à battre en retraite, elle tombera en pièces. Il est parti d'ici pour dom Pedro un renfort d'environ cinq cents hommes, et autant de la Belgique; ils seront suivis bientôt de trois ou quatre mille autres. Ceux-ci sont allés à Oporto, afin de couper la ligne de retraite de Miguel. Le triomphe de dona Maria et l'avènement d'Isabelle seront deux événements importants en Europe et ils donneront une force considérable au parti libéral. L'Angleterre, la France, la Belgique, le Portugal et l'Espagne, envisagés uniquement comme masse d'opinion, forment un corps puissant. Plus loin la Grèce se constitue sur les mêmes principes.

Les sujets de discussion à Schwedt et à München-gratz semblent percer graduellement dans le public, et « ces épanchements de cœur », que Nesselrode avait chargé Liéven de m'assurer être les seuls motifs de ces réunions, paraissent avoir consisté dans l'expression d'une bienveillance politique universelle. Un partage éventuel de la Turquie entre l'Autriche et la Russie est, dit-on, l'un des sujets de ces conférences, et cela me semble fort probable. Il est inutile de dire que l'Angleterre et la France s'y opposeraient de toutes leurs forces. J'ai parlé de ce bruit à Esterhazy, et lui ai dit que cela ne s'accordait guère avec ce que Neumann (1) avait été chargé de me dire, il y a six mois, de la part de Metternich, à savoir que, si la Russie tentait de s'approprier un pouce de territoire turc, ce serait la guerre avec l'Autriche. Esterhazy m'a répondu que Metternich n'était jamais allé aussi loin que cela avec lui, mais qu'il lui avait dit que la Russie lui avait souvent demandé de réfléchir à ce qui serait substitué au sultan et à son empire au cas où ils venaient à tomber, et que Metternich avait toujours évité la discussion là-dessus, sous prétexte que son objet était de maintenir ce qui existe, et que par conséquent il était inutile pour lui d'examiner une autre éventualité. Ancillon et Nesselrode n'aiment pas notre protestation (2) à Constantinople. Nous allons la répéter à Saint-Petersbourg, et nous avons donné ordre à la *Caledonia*, un trois-ponts, et à un autre vaisseau de 74 qui est dans le Tage, avec un bateau à vapeur armé, parfaitement égal à un 74, de rejoindre Malcolm aux Dardanelles.

(1) Secrétaire d'ambassade autrichien et alors chargé d'affaires.

(2) Contre le traité russe d'Unkiar Skelessi, du 8 juillet 1833.

Cela lui donnera six vaisseaux de ligne, un bateau à vapeur et deux ou trois frégates de 50 canons, sans parler des petits bâtiments, enfin une escadre respectable. Nous enverrons un vaisseau de 80 canons dans le Tage, pour conserver notre complément de trois vaisseaux de ligne dans ces parages, et, si les affaires se terminent bien là, nous enverrons un autre vaisseau de ligne à Malcolm.

Je n'ai pas cependant encore autorisé Malcolm à passer les Dardanelles. Le cabinet se réunira le 3 novembre; la question orientale y sera examinée, et nous donnerons nos instructions en conséquence. Si tout demeure tranquille, il n'y aura, comme de raison, rien à faire. Mais une insurrection est probable; si elle amène la guerre civile, le sultan, à la tête d'un parti, pourra appeler les Russes pour soumettre l'autre; alors viendra la question de savoir si nous les laisserons s'en retourner, ou si nous devons les en empêcher? Nous apprenons d'Odessa que leur flotte de la mer Noire ne doit pas être désarmée cette année : mais la navigation de la mer Noire en hiver est difficile. Le gouvernement turc, menacé par la Russie, pourrait inviter les Anglais et les Français à venir à Constantinople pour défendre le Bosphore. Mon opinion personnelle est que, dans ce cas, ils devraient le faire, et je crois que, si nous avons sept vaisseaux de ligne et les Français six, les onze ou douze vaisseaux russes ne s'aventureraient pas à notre rencontre avec une foule de transports à leur suite : la flotte anglaise seule suffirait pour les arrêter.

Les Russes ont sur le chantier, à Archangel, deux vaisseaux de ligne qui doivent être envoyés dans la mer Noire l'été prochain; il faut que nous ayons, à ce

sujet, une explication avec les Turcs relativement au passage de vaisseaux de guerre à travers les détroits : car, par le traité de 1809 avec nous, cela n'est pas permis.

Un autre sujet de discussion, qui semble plus probable, ce sont les affaires de la Confédération Germanique. Ce congrès extraordinaire de premiers ministres, qui doit avoir lieu au mois de décembre ou de janvier prochain, amènera probablement quelques résolutions violentes et ridicules relativement à l'Allemagne, à sa presse, à ses universités et à ses chambres législatives. Des mesures de ce genre ne pourront que rejaillir sur leurs auteurs et leur causer beaucoup plus de mal que de bien.

Si les affaires de Portugal et d'Espagne étaient plus à leur portée, ces Allemands s'en mêleraient aussi ; mais la géographie les en empêche. Quant à la Belgique, les trois cours (1) ont été prises d'un désir soudain d'en finir, ayant découvert enfin que cette question a servi à rapprocher plus intimement l'Angleterre et la France.

La pauvre Italie paraît dans une terrible situation, les États pontificaux tout au moins. L'empereur d'Autriche ne se hasarderait sûrement pas à prendre le titre de « Protecteur de l'Italie ». Le *Times* a dû inventer ce bruit, afin d'y accrocher un flambant article contre l'Autriche.

Ici tout va bien. L'Irlande est tranquille — plus qu'elle ne l'a jamais été. En Angleterre, la moisson a été bonne. Les « unions » dépérissent, les manufactures sont toutes occupées, tout prospère. Une part de cette prospérité est redevable cependant à une émission extraordinaire de papier par la banque d'Angleterre ; mais, lorsqu'elle diminuera cette émission, comme elle le fera d'ici à

(1) La Russie, la Prusse et l'Autriche.

quelques mois, nous aurons de nouveau la misère et des plaintes. Voilà le mal du papier-monnaie; l'abolition des billets d'une livre sterling ne nous en préserverait pas.

Vous aurez probablement des nouvelles des Sullivan. Stéphen est un excellent secrétaire particulier et il fait tous les jours des progrès. Les Bowles sont à Alnwick et reviennent à la fin du mois. Rien de moins probable qu'un séjour à Broadlands, mais j'espère pouvoir y aller en novembre ou décembre, et cela m'arrange tout aussi bien et peut-être mieux, si je puis faire un bon temps de galop dans la forêt. Comment Moses se conduit-il? Son frère cadet commence à travailler et promet.

Je ferai en sorte de placer Goodwyn dans un autre consulat. Je vous renverrai Craven, puisque vous êtes content de lui et que son père ne désire plus qu'il quitte Naples. Minto va dans le Midi pour l'hiver, à cause de la santé de lady Minto; mais j'espère qu'il ne renoncera pas à son poste, nous ne pouvons pas nous passer de lui. Le roi m'a dit l'autre jour que si Minto se retirait, il croyait que vous seriez plus propre que personne à le remplacer et que votre nomination serait regardée par le roi de Prusse comme une politesse. Comme de raison, j'ai répondu tout ce qui était convenable de votre part et de la mienne. Quand vous en aurez l'occasion, parlez-moi de vous-même, dites-moi si vous aimez votre poste et quel genre de vie vous y menez. Les Cowper vont à Nice ou à Gênes, pour deux ou trois mois de l'hiver, à cause de la santé de leur plus jeune fille. Aujourd'hui Fordwich (1) a épousé Anne Robinson, à la

(1) Père de lord Cowper actuel.

grande joie des deux familles et d'Anne en particulier. Jamais mariage ne s'est fait d'une manière plus satisfaisante sous tous les rapports.

Je continue à me porter très-bien, malgré mon incarcération perpétuelle à Londres; toutefois le mois dernier j'ai passé quelques jours à Panshanger, et deux ou trois à Windsor, ce qui m'a fait faire quelques longues promenades à cheval dont je me suis très-bien trouvé.

A vous affectueusement.

PALMERSTON.

A L'HONORABLE WILLIAM TEMPLE, NAPLES.

Foreign Office, 3 décembre 1833.

Mon cher William,

Quoique la malle maltaise ne soit pas le plus expéditif des moyens de communication avec Naples, je la regarde comme sûre, et je vous envoie par elle une fournée de dépêches que vous trouverez intéressantes. Faites-moi savoir si elles vous parviennent assez vite et sûrement par cette voie.

Tout va bien ici et le pays prospère immensément. Les manufactures sont en pleine activité et l'agriculture n'est pas plus mal qu'à l'ordinaire.

En Europe, à tout prendre, les choses ne vont pas mal non plus. Nous avons gagné en Portugal; Miguel n'est pas entièrement expulsé, il est vrai, mais il est impossible qu'il ne le soit pas à la fin, et, si dom Pedro avait le sens commun, ce serait déjà fait. En Espagne, les voies libérales sont les seules que l'on puisse sui-

vre, ce qui veut dire que l'influence de l'Angleterre et de la France doit nécessairement remplacer celle des puissances du Nord. Nous avons réconcilié la Sardaigne et la France, et elles nous en savent fort bon gré. Nous avons laissé les Suisses libres d'arranger entre eux leurs affaires locales sans nous en mêler, et ils l'ont fait.

L'Autriche paraît avoir échoué dans sa tentative de fonder une confédération italienne, dont elle aurait été la protectrice ; nous sommes informés que cet échec est dû principalement à l'esprit indépendant du roi de Naples. C'est de sa part une disposition qui mérite encouragement, et, lorsque vous en aurez l'occasion, ne manquez pas de dire un mot pour montrer l'importance que Naples acquerrait réellement s'il devenait un État indépendant et sans entraves, au lieu d'être un membre subordonné d'une confédération sous le protectorat d'une grande puissance comme l'Autriche, qui ne cesse d'intervenir dans les affaires des autres et qui veut les gouverner à sa manière, au lieu de les laisser suivre la leur.

La Russie est la seule puissance avec laquelle nous pourrions bien arriver à avoir une véritable querelle ; cependant j'espère que, même avec elle, nous conserverons la paix, bien qu'elle soit en train de poursuivre un système d'agression de tous les côtés, en partie grâce au caractère personnel de l'empereur, en partie grâce à la persistance de son système de gouvernement. Les Russes, en effet, forment dans l'île d'Aland, à 30 milles de Stockholm, un camp fortifié capable de contenir vingt mille hommes, mesure évidemment et uniquement offensive ; ils construisent des forteresses tout le long de la Vistule, manifestement pour menacer l'Autriche et la Prusse ; ils intriguent pour obtenir la pos-

session de quelques-unes des forteresses turques sur le Danube, et ils ne sont pas plus tranquilles du côté de la Perse. Toutes ces conférences et ces mesures allemandes sont, je le crois, aussi russes qu'autrichiennes. Mais c'est la Turquie qui me semble devoir être la plus probable des collisions, quoique je ne puisse croire que les Russes poursuivront leurs projets d'agrandissement de ce côté pour le moment. La famine qui règne dans les provinces méridionales de la Russie leur rendra très-difficile de faire cette année beaucoup de mouvements militaires de ce côté.

Je n'ai pas encore quitté Londres plus de quatre jours de suite. J'ai eu trois jours de chasse assez réussis la semaine passée à Woburne. La réunion était composée du monde officiel : Grey, Brougham, Lansdowne, les non-combattants; les lecteurs étaient : Althorpe, Melbourne, Ripon, Graham, John Russell, Auckland, Ellice, Ellice fils, lord Charles Russell et moi. Mais nous n'avons pas tiré plus de faisans que nous ne l'avons fait bien souvent à Broadlands, jamais au-delà de cent.

Le cabinet devra se réunir la première semaine de janvier.

P.

A L'HONORABLE WILLIAM TEMPLE, NAPLES.

Foreign Office, 3 mars 1877.

Mon cher William,

Vous n'avez pas été très-communicatif dernièrement; mais, par vos dépêches, je vois que vous êtes en vie; cependant, je voudrais que vous écrivissiez de temps en

temps pour me faire savoir comment vous allez, quel genre de vie vous menez, qui vous avez à Naples et autres détails inofficiels. J'entends dire que vous avez une charmante maison, que vous vivez bien, que vous voyez bonne compagnie et que vous faites beaucoup de bonnes choses. Très-bien ! mais envoyez-nous de temps en temps une dépêche sur l'état du royaume de Naples nous informant de ses ressources, de sa prospérité, de son commerce et de ses relations politiques.

Je vous envoie une charretée de dépêches qui vous apprendront comment l'Europe se porte. Je présume toujours que ce canal est sûr.

Avec la Russie, nous sommes sur un pied de froide civilité ; elle n'est pas prête encore à faire la guerre à la Turquie, et peut-être pense-t-elle qu'il vaut mieux prendre la place par la sape que d'assaut. Nous n'aurons donc pas de guerre cette année, et une année de gagnée en pareille affaire, c'est beaucoup. L'Autriche pourra ouvrir les yeux, et, si elle se joint *réellement* à nous pour résister aux projets de la Russie, Nicolas pourrait bien se trouver échec et mat. Or, l'Autriche se mettra avec nous si elle voit que nous sommes sérieux et résolus à nous battre.

Esterhazy nous quittera au printemps. Talleyrand reste. Je vous prie de me rappeler au souvenir de Mareuil (1), pour qui j'ai beaucoup de considération, et avec qui j'ai fort agréablement travaillé pendant son séjour ici.

P.

(1) M. de Mareuil avait été quelque temps ministre de France à Londres.

A L'HONORABLE WILLIAM TEMPLE, NAPLES.

Stanhope street, 21 avril 1833.

Mon cher William,

Je profite du départ de Percy Doyle pour Constantinople, où il va comme attaché payé (au lieu de Waller qui passe comme secrétaire de légation en Grèce), pour vous écrire quelques lignes.

J'ai été fort occupé depuis mon retour de Broadlands, le 4 de ce mois, à élaborer ma quadruple alliance entre l'Angleterre, la France, l'Espagne et le Portugal, pour arriver à l'expulsion de Carlos et de Miguel. Je vous enverrai une copie de notre convention par Doyle, et j'espère que ce sera signé demain. Je l'ai emporté au conseil par *un coup de main*, en leur enlevant le temps de faire des objections. Je n'ai pas été aussi heureux avec le vieux Talley et le gouvernement français, car ils ont fait des objections en quantité; mais ces objections portaient toutes sur la forme dans laquelle je leur avais proposé de se joindre à nous. En définitive j'ai réussi à satisfaire leur amour-propre en leur donnant parmi nous la place qu'ils paraissaient désirer. Je regarde ceci comme un grand coup. D'abord cela décidera l'affaire du Portugal et servira, un peu aussi, à arranger celles de l'Espagne. Mais ce qui est d'une importance permanente et générale, c'est que cela établit entre les États constitutionnels de l'Occident une quadruple alliance, qui servira de grand contre-poids à la sainte alliance de l'Orient. J'ai toujours senti, depuis la mort de Ferdinand, que moralement il fallait créer

cette alliance, mais ce n'est que depuis quinze jours que j'ai entrevu l'occasion de lui donner une forme substantielle et pratique. Ce sont les communications de Miraflores, et le désir qu'il nous a renouvelé de la part du gouvernement espagnol de voir l'Angleterre envoyer des troupes en Portugal qui m'en a suggéré l'idée, et j'en ai trouvé l'exécution plus facile que je ne l'aurais imaginé. Miraflores et Sarmiento (1) sont enchantés; le premier dit qu'il ne regrette qu'une chose, c'est de ne pouvoir porter lui-même le traité à Madrid, pour être témoin de la joie que cela occasionnera. Ceux qui s'en réjouiront le moins après les deux infants, c'est dom Pedro et ses ministres, qui désirent la continuation de la guerre civile, afin de pouvoir piller et confisquer. Aussitôt que la paix sera rétablie, il faut que les cortès s'assemblent et que ces personnages soient éloignés. Je parle des ministres, car il n'y a pas d'autre régent possible que Pedro. J'aimerais bien voir la figure de Metternich lorsqu'il lira notre traité. Notre coopération navale n'est là que pour sauver les apparences et pour prouver notre bon vouloir, car il n'y a rien à faire pour nous en ce genre, à moins que Miguel et Carlos n'essayent de faire voile pour Madère, et, même alors, Napier serait là. Pedro était loin d'être content des succès de Napier dans le Nord; cela mettait fin trop vite à la guerre. Vous garderez naturellement le traité pour vous jusqu'à sa ratification; seulement vous pouvez le montrer à Mareuil (2) s'il est encore à Naples.

Les affaires de la Péninsule peuvent donc ainsi être

(1) Les ministres d'Espagne et de Portugal.

(2) Ministre de France à Naples.

regardées comme terminées. L'affaire belge en est où elle en était depuis longtemps. Le roi de Hollande est encore à se chamailler avec ses agents et avec la Diète (1), et j'ignore entièrement si lui, la Russie, la Prusse, l'Autriche, les confédérés, ensemble ou l'un ou l'autre d'entre eux, désirent réellement un arrangement. S'ils le désirent, ils s'y prennent singulièrement pour parvenir à leur but. Je n'entrerai pas en conférence cependant avant que la question du Luxembourg ne soit réglée d'une manière ou de l'autre.

Avec la Suède nous sommes en parfait rapport ainsi qu'avec le Danemark. Ces deux puissances ont déclaré qu'elles resteraient neutres dans une guerre quelconque entre nous et la Russie; et je crois que le Danemark, s'il était forcé de se joindre à l'un des deux combattants, se mettrait avec nous.

Avec les Russes nous sommes absolument où nous en étions, grognant les uns contre les autres, nous détestant, mais ne désirant ni l'un ni l'autre la guerre. Leur dernière communication sur les affaires d'Orient n'est rien moins que satisfaisante. Cependant nous ne faisons rien parce qu'il n'y a aucun danger qu'ils fassent quelque chose. Ils ne peuvent retourner en Turquie que s'ils y sont invités par le sultan, et le sultan ne les y invitera pas, à moins qu'il ne soit de nouveau attaqué par Méhémet-Ali. Or Méhémet-Ali ne bougera pas tant que nous le prierons de ne pas le faire, parce qu'il sait que notre flotte peut l'en empêcher. Il ne peut pas faire la guerre en Asie-Mineure sans communication par mer avec l'Égypte, et, cette communication, nous pouvons immédiatement la couper. Son seul port est Alexandrie,

(1) Relativement au Luxembourg.

et ses vaisseaux de ligne ne peuvent entrer dans ce port avec leurs canons à bord!

Campbell (1) fait très-bien à Alexandrie. Notre politique dans le Levant est de rester tranquilles, mais préparés. Le temps pourra permettre aux Turcs de réorganiser leurs ressources. D'ailleurs le chapitre des accidents n'est-il pas fertile? Metternich pourra s'émanciper du servage russe, quoique ce soit très-peu probable; mais l'empereur d'Autriche peut mourir (2) ce qui l'est beaucoup plus; alors il y aura certainement un changement *quelconque* dans les conseils autrichiens, et l'archiduc Charles aura, selon toute probabilité, plus d'influence qu'il n'en a maintenant et Metternich moins.

Je suis bien aise que les rois de Naples et de Sardaigne renoncent à entrer dans la confédération autrichienne. Ils agissent sagement, car une ligue semblable les dépouillerait de toute indépendance. Ne manquez pas d'inculquer cela en temps et lieu; car le projet de l'Autriche est loin d'être abandonné, et il sera repris et mis en avant à toute occasion. Le roi de Naples perdrait énormément de son importance par une ligue de ce genre et n'y gagnerait aucun avantage en retour.

J'ai parlé sérieusement à Ludolf (3) l'autre jour au sujet de la question de l'huile et du poisson salé. Je lui ai dit que j'avais appris que son gouvernement, s'imaginant que nous allions diminuer nos droits sur l'huile pour notre propre convenance, ne voyait aucun motif pour diminuer les siens sur le poisson salé. Je lui ai dit qu'en effet, une diminution de droits sur les huiles serait aussi avantageuse aux Anglais consommateurs d'huile

(1) Le consul général.

(2) Il est mort le 2 mars 1835.

(3) Ministre de Naples à Londres.

qu'une diminution de droits sur le poisson salé le serait aux Napolitains consommateurs de poisson salé ; mais j'ai ajouté que les huiles napolitaines et siciliennes n'étaient pas les seules qu'il y ait au monde ; que la Grèce et la France en produisaient d'aussi bonnes que celle de Naples, et que nous pourrions très-facilement suppléer à notre manque d'huile et punir leur manque de libéralité en abaissant les droits sur les huiles grecques et françaises et en maintenant les droits sur les leurs. Je l'ai prié de faire part de ces observations à son gouvernement en les recommandant à sa plus sérieuse considération. Je désire que vous en fassiez autant, et que vous répétiez aux ministres napolitains que c'est là ce que nous ferons infailliblement s'ils repoussent nos justes propositions. Ajoutez que, de plus, nous souhaitons recevoir leur réponse promptement, et que l'absence de réponse sera regardée par nous comme équivalant à un refus. Si vous pouvez arranger cette affaire à notre avantage, vous vous ferez beaucoup d'honneur.

On nous dit que vous vivez très-hospitalièrement. J'espère que votre hospitalité ne dépasse pas vos moyens, et que vous avez l'œil sur ce grand monsieur et sur ses comptes (1). Comment vont vos chevaux ? Étant à Broadlands l'autre jour, je suis allé jusque chez Day (2) et j'ai vu la vieille mère Day vivante et active, surveillant le grand établissement d'une nouvelle ferme qu'ils ont maintenant à deux milles au-delà de leur ancienne habitation. Ils ont, à l'entraînement, trente-six chevaux

(1) Un Suisse de haute taille, qui était maître d'hôtel chez M. Temple, à Naples.

(2) Famille renommée comme entraîneurs de chevaux.

appartenant à différentes personnes. Mon poulain, Mameluke de Biondella, de trois ans ce printemps, est là, et promet bien ; il débutera aux courses de Hampshire s'il est capable de courir. J'ai passé huit jours à Broadlands entièrement seul, travaillant toute la journée, et presque tous les jours, aux boîtes du Foreign-Office (1) et aux comptes de Holmes (2) que je n'avais pas pu examiner depuis trois ans. Malgré ce retard, ils étaient en règle. Il faut que je renvoie Thresher (3) qui passe ses nuits à la taverne, afin que les braconniers puissent passer les leurs dans mes bois. Figurez-vous cinq fusils tuant seize faisans à Hear Tree, et cela en battant le bois tout entier avec le plus grand soin !

Londres, je crois, a été fort peu gai jusqu'à présent, mais j'ai été moi-même trop occupé pour en savoir grand'chose. Je n'ai pas été à une seule soirée, excepté aux réceptions diplomatiques de lord Grey, le dimanche, et n'ai pas mis le pied à l'Opéra. Je continue à me bien porter cependant, et même mieux que depuis longtemps, parce que je ne suis plus aussi bourré de travail que lorsque vous étiez ici. Je puis maintenant répondre à une lettre, et je puis faire en sorte de n'avoir jamais qu'une seule journée de travail à rattraper, et souvent pas même entière. J'ai écrit à Sorrell pour lui offrir le consulat général en Lombardie ; je crois qu'il l'acceptera : ce sera un homme excellent pour ce poste.

P.

(1) Les papiers officiels de tous les départements sont transportés d'un département à l'autre dans de petites boîtes oblongues, dont chaque ministre a une clef qui lui est fournie en prenant possession de son office.

(2) Son régisseur.

(3) Garde-chasse.

A L'HONORABLE WILLIAM TEMPLE (NAPLES).

Foreign Office, 12 mai 1834.

Mon cher William,

J'envoie à la hâte un courrier à Florence et à Rome pour tâcher d'obtenir du pape qu'il ne nomme pas pour archevêque de Tuam un prélat remuant. Je vous écris à vous-même quelques lignes, de sorte que ce courrier peut tout aussi bien aller jusqu'à Naples pendant que le pape méditera sa réponse. Nous nous portons tous bien ici. Je vous ai envoyé, par la dernière malle de Malte, une copie de notre quadruple alliance. Nous avons appris aujourd'hui que la ratification espagnole était arrivée à Bayonne en chemin pour Londres, et le consul général de Portugal a reçu une lettre de son correspondant à Plymouth qui dit que le bateau à vapeur *Africain* y était arrivé de Lisbonne, d'où il était parti le 6, et que Miguel, ayant appris notre traité (parvenu à Lisbonne le 4), avait consenti à s'en aller : il devait s'embarquer sur le *Stag* pour l'Angleterre le 9. Cela peut être vrai, comme ce peut être une nouvelle histoire de bourse inventée à Bayonne ou, du moins, venant de là. Mais je ne doute pas que, si elle n'est pas vraie aujourd'hui, elle est seulement prématurée et qu'elle se vérifiera bientôt. *Ce traité a été un fameux coup et il est entièrement mon œuvre.*

Nous marchons admirablement au parlement, avec d'immenses majorités, et notre session ne peut pas durer longtemps; probablement le milieu de juin en verra la fin.

Je voudrais que vous puissiez nous raconter dans vos dépêches quelque chose de plus intéressant que les mouvements de la famille royale. Dites-nous de temps en temps ce que le gouvernement napolitain pense des affaires du monde, ou ce qu'il veut faire relativement à l'Espagne, à la Grèce, à l'Italie, au Maroc; quelle est la situation du pays quant aux finances, au commerce, à l'armée, etc. Nous entendons parler d'une guerre entre Naples et le Maroc. — Est-ce vrai, et à propos de quoi?

Notre reine a l'intention de visiter sa mère cet été; ce qui a fait une grande sensation à la cour. Les princesses désirent qu'elle n'y aille pas, de peur que le roi ne profite de son absence pour faire la cour aux demoiselles d'honneur. Et les ducs en sont fâchés parce qu'ils pensent qu'ils auront une amie de moins sous la main s'ils en ont besoin; mais le roi a résolu qu'elle irait et fait tous les préparatifs pour son voyage. Nous entendons dire qu'Othon est tellement plongé dans la dévotion qu'il songe à renoncer à sa couronne. Ne parlez de ceci à personne.

P.

Le grand fait qui domine cette correspondance c'est la formation de la quadruple alliance.

Il est à remarquer que, pendant la direction du Foreign Office par M. Canning, une armée française était entrée en Espagne pour renverser une Constitution, et une armée anglaise en avait fait autant en Portugal pour en maintenir une autre. La nation anglaise avait vu avec regret et humiliation

cet acte de la France, tandis qu'elle sympathisait avec la conduite de son propre gouvernement. Aussi les sentiments qu'elle avait manifestés à cette occasion étaient-ils naturels et lui faisaient-ils honneur. Il est difficile de concevoir un traité plus complètement national et plus honorable qu'une convention unissant la France et l'Angleterre pour le maintien de la cause constitutionnelle en Portugal et en Espagne. Le traité dont il s'agit fut signé à Londres le 22 avril 1834.

Ce traité fut le complément de la politique de M. Canning. Il unissait plusieurs États décidés à soutenir les institutions dont l'Angleterre jouissait, comme contre-poids à l'alliance qui existait toujours dans le Nord.

Les Russes, ainsi qu'on l'a déjà dit, avaient écrasé la nationalité polonaise; les Autrichiens avaient fait pénétrer leur armée dans les États romains pour étouffer les aspirations libérales de la population; les souverains de l'Allemagne s'étaient coalisés contre les libertés qu'à une autre époque ils avaient promises à leurs sujets (1).

Mais tandis que lord Palmerston pensait que le

(1) Lord Palmerston prenait un vif intérêt à tous ces événements. Il était convaincu que la politique impopulaire de la Diète finirait par détruire la Confédération germanique, et qu'une politique injuste de la part des souverains allemands leur aliénerait l'esprit de leurs sujets. Il croyait que l'opinion de l'Angleterre avait une certaine force morale qu'il était de son devoir d'exercer, et il pensait

gouvernement anglais devait, dans certains cas, se borner à exprimer son opinion sans aller au delà, il trouvait qu'à l'égard de la Belgique, de l'Espagne et du Portugal, l'Angleterre et la France devaient à la fois agir et parler. Elles le firent. Grâce à leur union, la Belgique devint un État neutre, indépendant, et régi par des principes libéraux. Grâce encore à cette union, un gouvernement libéral fut établi en Espagne et en Portugal. Puis, afin de donner une sanction solennelle à ces constitutions, les protéger et les préserver contre l'intrigue et la violence, on avait conclu un traité spécial. Dans ce traité les gouvernements d'Angleterre et de France avaient suffisamment affirmé leurs principes libéraux pour leur donner une certaine force aux yeux du monde.

aussi qu'elle ajoutait éventuellement à cette force morale en s'appliquant à l'employer en faveur de la tolérance, de la liberté et de la justice, même lorsque pour le moment ses conseils n'étaient pas écoutés. Dans le cas actuel, il trouvait plus nécessaire que jamais que la voix de l'Angleterre se fit entendre, car le roi d'Angleterre était également roi de Hanovre, et, comme roi de Hanovre, il était enclin à une politique que, comme roi d'Angleterre, ses ministres ne pouvaient approuver.



CHAPITRE TROISIÈME.

Correspondance avec M. Temple. — Lord Grey cesse d'être premier ministre. — Lord Melbourne lui succède. — Il est renvoyé. — Sir Robert Peel l'est à son tour. — Lord Palmerston retourne aux affaires étrangères. — Sa politique à l'égard de la Belgique, du Portugal et de l'Espagne. — Commencement des difficultés avec la France au sujet de l'Espagne. — Correspondance de M. Villiers.

A L'HONORABLE WILLIAM TEMPLE, A NAPLES.

Foreign Office, 27 juin 1834.

Mon cher William,

Je ne me rappelle plus quand je vous ai écrit pour la dernière fois ; mais ce n'est pas depuis nos changements ministériels. Nous avons comblé nos rangs de nouveau et avec assez de succès ; je crois que nous sommes en sûreté pour quelque temps encore. Jamais rien n'a aussi bien réussi que le quadruple traité ; il a mis fin à une guerre qui, sans cela, aurait pu durer des mois. Lorsque Miguel s'est rendu, il avait avec lui entre douze à seize mille hommes, à l'aide desquels il aurait pu entrer en Espagne ; il avait avec cela quarante-cinq pièces d'artillerie, et douze cents hommes de cavalerie. S'il se fût précipité en Espagne, accom-

pagné de Carlos, il n'aurait trouvé que Rodil avec dix mille hommes entre lui et Madrid, et encore une portion de l'armée de Rodil était-elle soupçonnée de carlisme. Mais l'effet moral du traité les a consternés tous, généraux, officiers et soldats, et cette armée s'est rendue sans tirer un coup de fusil.

Carlos est arrivé à Londres — et compte y rester. — On me dit qu'il a loué Gloucester-Lodge.

J'espère que le gouvernement napolitain reconnaîtra maintenant Isabelle (1). Voyez si vous pouvez lui donner un coup de main à cet égard. La cause de don Carlos est maintenant désespérée. La volonté publique s'est déclarée contre lui en Espagne; le quadruple traité est une barrière morale contre lui, car, quoique l'objet immédiat de ce traité ait été obtenu, l'union qu'il a créée subsiste, et elle conduirait naturellement à un concert nouveau s'il y avait de nouvelles difficultés. La reconnaissance d'Isabelle par Naples ne serait pas un obstacle aux droits de la famille napolitaine, si jamais la nation espagnole ramenait les fils de Carlos. Naples pourrait donc trouver des avantages immédiats à une prompt reconnaissance — avantages de commerce, etc., — et il ne perdrait rien si le seul événement qui pourrait lui donner un intérêt dans l'affaire venait à s'accomplir. La reconnaissance de l'Espagne rendrait le roi de Naples très-populaire en Europe, et lui donnerait une apparence d'indépendance, que dis-je? serait une preuve de son indépendance en Italie.

Metternich, à ce que l'on me dit, a été déjoué par le roi de Bavière relativement au projet de congrès. Ce roi

(1) Le gouvernement avait publié une protestation contre le décret du roi Ferdinand, au sujet du changement de la loi de succession au trône.

n'a pas voulu d'autre loi de presse que celle qui existe en Bavière; il n'a pas voulu laisser fonctionner le tribunal d'arbitrage inventé par Metternich pour décider entre les souverains et leurs sujets, à moins que les deux parties en litige ne fissent appel à son autorité. Metternich a dû céder sur ces deux points, et grande en est, à ce qu'on dit, sa mortification.

En attendant il se venge sur Francfort et la Suisse; sur l'un par une occupation militaire, sur l'autre par une nouvelle pluie de notes irritantes, dans l'espoir de la pousser à quelque démarche qui pourrait lui fournir un prétexte à intervenir. La France, cependant, déclare positivement qu'elle ne permettra pas une intervention militaire en Suisse; quant à une intervention d'un autre genre, elle ne produirait, pour ainsi dire, aucun effet.

Avec la Russie nous sommes où nous en étions, toujours en discussion et sur le point d'en venir à une querelle. Les Liéven s'en vont dans quinze jours; Medem est déjà arrivé. Je suis fâché personnellement de perdre des vieux amis et une aussi agréable société; mais, au point de vue des affaires, je ne sais pas si leur départ sera une grande perte. Je soupçonne que Nicolas a découvert qu'il s'est trompé en les rappelant; mais il paraît qu'Orloff et d'autres comme lui en sont enchantés. Les Liéven doivent tenir salon à Pétersbourg pour l'apprenti czar; le grand czar lui-même et sa femme doivent se rendre à leurs soirées lorsque l'idée leur en prendra. C'est une splendide existence, sans doute, et accompagnée de bien plus de liberté que n'en a d'ordinaire un courtisan russe; mais je crois que tous les deux, mari et femme, donneraient leurs quatre oreilles pour rester ici.

L'affaire belge demeure *in statu quo*, et si l'on ne

doit pas arriver à un arrangement, je ne suis pas fâché que le chamaillis ait lieu à Biberich au lieu de Downing-Street. Quand toutes les autres affaires d'Europe seront réglées, peut-être que le roi de Hollande croira qu'il est temps d'en finir.

Adieu.

P.

L'Europe entière est à se demander qui doit remplacer Mandeville à Constantinople; mais je n'ai pas d'autre poste à donner au pauvre Mandeville pour le retirer d'où il est.

A L'HONORABLE WILLIAM TEMPLE, NAPLES.

Foreign Office, 11 juillet 1834.

Mon cher William,

Vous verrez par les journaux que Grey et Althorpe ont donné leur démission, et que, bien qu'aucun autre membre du gouvernement n'ait actuellement suivi leur exemple, l'administration est virtuellement dissoute.

Je n'ai pas la prétention de prédire quel sera le nouvel arrangement. Jusqu'à présent, je ne sache pas que le roi ait envoyé chercher quelqu'un pour former une nouvelle administration; ce qu'il désirerait serait d'avoir un gouvernement composé d'un mélange des partis, croyant qu'un tel gouvernement serait le plus solide, mais un tel gouvernement n'est pas réalisable. Il ne se peut pas que Wellington et Peel entrent dans un ministère avec les membres de l'administration actuelle, ou ceux-ci avec eux. Un gouvernement tory pur serait emporté par

la chambre des communes, et, si ce gouvernement dissolvait le parlement, il ne retrouverait pas la nouvelle chambre plus maniable. Stanley et Graham ne peuvent pas s'unir, *pour le moment*, avec Peel et Wellington. Nous sommes donc forcés, par les difficultés insurmontables d'aviser à un autre arrangement, de tâcher de réorganiser un ministère avec les matériaux dont celui d'aujourd'hui est composé. Mais tout ce que je vous dis là est pure spéculation de ma part, et il se passera plusieurs jours encore avant que je ne puisse vous écrire rien de certain. Pour ce qui me regarde, je suis vraiment enchanté que cette débâcle ne soit pas arrivée il y a six mois, ou avant que la quadruple alliance ait abouti.

P.

A L'HONORABLE SIR WILLIAM TEMPLE, NAPLES.



Foreign Office, 15 juillet 1834.

Mon cher William,

Notre crise est terminée; le ministère est reconstitué, Melbourne à la tête, et Duncannon (appelé à la chambre des lords) au *Home office* (1). Il est possible aussi que Hobhouse en fasse partie. Cet arrangement fera très-bien et satisfera tous ceux qu'il vaut la peine de satisfaire. Les radicaux seront très-fâchés que Durham n'en soit pas, et les tories furieux de ce que Wellington et Peel n'aient pas été appelés par le roi. Je *sais* que ces deux derniers étaient tout prêts à prendre le gouvernement si on le leur avait offert, et qu'ils s'imagi-

¹ Département de l'intérieur.

naient pouvoir diriger la Chambre des communes sans dissolution.

.....
 Le pays ne désire pas des partis extrêmes, et le roi n'en veut pas. Le résultat qui vient d'avoir lieu devrait détromper ceux des gouvernements étrangers qui avaient spéculé sur le retour des tories au pouvoir. Cela devrait leur prouver que les tories ne peuvent pas revenir, quel que soit le gouvernement qui prévale; que les uns peuvent sortir et d'autres entrer, mais que ceux qui entrent seront nécessairement imbus des mêmes principes que ceux qui sortent; que, par conséquent, soit que l'administration du moment soit forte ou faible, le système politique de l'Angleterre est fixé et immuable. Qu'ils s'arrangent donc en conséquence et ne soient pas toujours à nous contrecarrer et à nous traiter en gens dont ils dédaignent l'amitié, et dont ils méprisent l'hostilité, croyant que notre existence sera trop courte pour pouvoir profiter de l'une ou souffrir de l'autre. Telle a été la méprise de Metternich dans toutes ses relations avec l'Angleterre, depuis 1830. Il a constamment vécu dans l'illusion que, dans six mois, il aurait de nouveau ses chers tories au pouvoir, et il a pensé que, s'il réglait sa politique de manière à être en bons termes avec nous, nous serions chassés avant de pouvoir en recueillir aucun avantage. P.

A L'HONORABLE WILLIAM TEMPLE, NAPLES.

Foreign Office, 1^{er} novembre 1834.

Mon cher William,
 Comme cela arrive toujours, voilà un courrier qui part, et je n'ai pas un moment pour en profiter et vous

écrire. J'ai peu de choses à vous dire, faute de pouvoir vous en dire beaucoup ; ce qui signifie que je n'ai rien de particulier à vous communiquer, et que je n'ai pas le temps de vous donner un aperçu général des affaires publiques.

Je vois avec peine les retours du gouvernement napolitain vers l'Autriche : on pouvait s'y attendre. J'espère qu'on n'ira pas trop vite en Espagne, — je ne veux pas dire trop vite dans la suppression des carlistes, car, en cela, ils vont assez lentement, — mais dans l'accomplissement des changements et des réformes.

P.

A L'HONORABLE WILLIAM TEMPLE, NAPLES.

Foreign Office, 16 novembre 1834.

Mon cher William,

Nous sommes tous dehors, renvoyés sans tambour ni trompette. Wellington est premier ministre, et nous remettons les sceaux demain entre les mains du roi, à deux heures, à Saint-James.

Ce rétablissement des tories ne peut pas tenir longtemps : le pays ne s'y soumettra pas ; la chambre des communes ne le supportera pas. Tout ce que je crains, c'est l'orage qui les chassera. De deux choses l'une : ou les tories dissoudront le parlement, ou ils ne le dissoudront pas. S'il n'y a pas de dissolution, ils seront en minorité dans la chambre des communes, et tout homme dans l'attente d'une dissolution, tout mem-

bre de la chambre ayant des commettants libéraux, ne manquera pas de faire des déclarations et des discours violents, afin de s'en faire bien venir. S'il y a une dissolution, ce sera encore pire, parce que, bien qu'ils puissent gagner de soixante à soixante-dix voix, cela ne leur donnera pas une majorité. La plupart de leurs adversaires se sont engagés jusqu'au cou vis-à-vis de leurs électeurs, par les promesses les plus extravagantes. Des parlements triennaux, le scrutin secret et le suffrage universel des contribuables, seront le cri de toutes les plates-formes ; tout candidat qui ne promettra pas d'aller jusque-là n'aura pas de chances dans les grandes villes. Les tories seront renvoyés, et alors il sera difficile de former un gouvernement acceptable à la chambre des communes et qui ne soit pas en même temps composé d'hommes engagés à soutenir toutes sortes de mesures extrêmes. Le duc, après avoir sauvé l'Angleterre sur le champ de bataille, est appelé à la gouverner. Voici comment cela s'est passé.

Lord Spencer est tombé malade il y a quelque dix jours, et est mort au bout de deux, à Althorpe, dans le Northamptonshire. Sa mort fut connue à Londres lundi dernier, le 10. La première chose que Melbourne avait à faire, c'était de se demander qui conduirait la chambre des communes. Holland, Ellice et d'autres whigs proposaient John Russell ; d'autres songeaient à Abercrombie. Melbourne m'a demandé ce que j'en pensais. Je lui ai dit qu'il me serait fort incommode de prendre le « *leadership* » avec les affaires étrangères, mais que je le ferais si le gouvernement le désirait, et qu'en cela j'étais entièrement à sa disposition. Mardi ou mercredi, Melbourne écrivit au roi pour lui dire qu'à son entrée au pouvoir il avait représenté l'influence d'Althorpe

dans la chambre des communes, comme une des plus grandes forces du gouvernement; maintenant qu'il était appelé à la chambre des lords par la mort de son père, lui, Melbourne, regardait comme de son devoir de demander à Sa Majesté si elle désirait qu'il pourvût au remplacement d'Althorpe. Melbourne ajouta qu'il n'abandonnerait jamais le service du roi tant qu'il serait regardé comme utile, et que, tout en sentant la perte d'Althorpe pour la chambre des communes, il ne voyait pas de raison de douter que nous n'y conservions la même confiance.

Le roi fixa jeudi pour en conférer à Brighton, ainsi que Melbourne l'avait proposé dans sa lettre. Jeudi Melbourne se rendit au rendez-vous, et il eut une longue conversation avec Sa Majesté; il quitta Brighton le jour suivant. Le résultat de cette entrevue fut d'apprendre que le roi faisait des objections à tous les arrangements proposés; il déclarait qu'il ne pouvait consentir aux mesures relatives à l'Église d'Irlande que Melbourne annonçait devoir proposer. Le roi ne comprenait pas ces mesures, mais Melbourne les lui montra comme fondamentalement conformes aux principes qu'il lui avait exposés lorsqu'il avait pris la direction des affaires, et auquel le roi avait donné son consentement. A cette époque le roi avait admis que les Églises d'Irlande et d'Angleterre reposaient sur des bases différentes, et que, par conséquent, ce qu'il convenait de faire pour l'une n'était pas applicable à l'autre; que l'Église d'Irlande exigeait effectivement des réformes ultérieures, et qu'aucun danger ne pouvait surgir pour l'Église établie de l'Angleterre en corrigeant les abus de l'Église d'Irlande. Maintenant il disait que les deux Églises reposaient sur le même fondement; qu'on ne pouvait toucher à l'une

sans danger pour l'autre; qu'il était le chef de l'Église et obligé de la maintenir, et ne pouvait consentir à l'espèce de mesures que Melbourne disait avoir probablement à lui proposer. Vendredi, le roi donna à Melbourne un memorandum écrit dans lequel il résumait brièvement ces considérations, en ajoutant qu'en présence de ces motifs, il croyait plus convenable de retirer Melbourne de la position précaire dans laquelle il se trouvait, affaibli dans la chambre des communes et sans force équivalente dans celle des lords, plutôt que de le charger de la tâche de proposer de nouvelles combinaisons; et il lui annonça verbalement qu'il allait envoyer chercher le duc de Wellington.

Melbourne revint vendredi soir à Londres. Le duc se rendit à Brighton hier samedi, et ce matin Melbourne a appris du roi que le duc avait accepté, et que nous devons nous trouver à Saint-James demain à deux heures pour remettre les sceaux de nos départements respectifs. C'est un rapide mouvement militaire. Le duc non-seulement avait sa liste toute préparée, mais ses hommes sur le terrain prêts à occuper la position.

Hudson, le secrétaire de la reine, est parti hier au soir à la recherche de Peel qui se trouve quelque part en Italie. Les arrangements supposés sont : Ellenborough à ce département; Manners Sutton au *Home office* jusqu'au retour de Peel; sir G. Murray aux colonies; Goulbourn et Herries à leurs anciennes places, parce qu'ils sont sûrs d'être réélus, et Hardinge de nouveau en Irlande. Je ne crois pas que Stanley se mette avec eux, même quand on le lui demanderait.

Nous saurons dans quelques jours s'il y aura ou non une dissolution.

Je suis bien aise que ceci ne soit pas arrivé il y a six

mois, parce que, dans cet intervalle, plusieurs affaires ont été mises sur un bon pied. Celle du Portugal est conclue ; l'Espagne est en sûreté ; la Belgique ne peut pas être renversée, quoiqu'il soit possible de l'estropier en mettant des droits élevés sur l'Escaut. J'aurais aimé à continuer encore pendant six ou huit mois, et alors vraiment je n'aurais pas été fâché d'avoir de longues vacances après quatre ans et plus d'un travail plus intense et plus continu qu'homme ait jamais fourni.

Je m'en irai maintenant à Broadlands chasser à courre ; et si le parlement n'est pas dissous, je ferai peut-être une course à Paris, pour trois semaines, en janvier, avant la réunion de la chambre des communes.

J'ai nommé Stéphen attaché payé à la Haye.

Nous nous portons tous bien ici.

P.

A L'HONORABLE WILLIAM TEMPLE, NAPLES.

Foreign Office, 25 novembre 1834.

Mon cher William,

Les tories comptent à peine 150 voix dans la chambre des communes. Pour obtenir une majorité de 655, il faut qu'ils en gagnent au moins 200, et même alors ce serait un gouvernement faible. Mais où et comment gagneront-ils encore 200 voix ?

Je reste encore quelques jours en ville pour apprendre les événements et pour terminer quelques affaires particulières longtemps négligées ; mais dans quelques jours je prendrai mon vol vers le Hampshire pour entrer en

campagne et commencer le rôle d'orateur ambulante aux réunions d'auberges des francs-tenanciers (*freeholders*), et parcourir le pays en sollicitant des votes. Je le dis bien sincèrement, pour mon plaisir et pour ma propre commodité j'aimerais à passer une année hors de la prison des affaires. Au point de vue politique, la chambre des communes me suffirait comme occupation régulière.

Le duc proteste en ce moment qu'il ne veut faire aucun changement dans notre politique étrangère. Ceci se dit pendant l'inter règne, et tant qu'on a encore l'espoir de prendre Stanley ou Graham. Il est vrai, cependant, qu'il ne lui serait pas facile de faire aucun changement important de ce côté. Le Portugal et la Belgique sont des choses arrangées; l'Espagne est hors de notre contrôle. Le duc déteste la Russie plus que moi, et il ne sera pas moins porté que moi à protéger la Turquie. Avec la France *il voudra rester ami*, mais il le fera avec moins de bonne grâce que nous ne l'avons fait. La principale différence consistera en ce qu'il sera le compère de Metternich, avec lequel nous avons, nous, toujours été en bisbille. Il y a une jolie quantité de missions à distribuer: Paris, Pétersbourg, Vienne et Berlin certainement, sans compter Bruxelles et la Haye. Je croirais qu'à Naples on ne fera aucun changement; et naturellement vous agirez comme s'il n'était pas question d'en faire, mais vous poursuivrez votre carrière tranquillement et régulièrement, sans vous préoccuper des changements survenus à l'intérieur. Washington sera également vacant, car il faut que Vaughan se retire pour cause de santé. Je suis curieux de savoir s'ils laisseront Ponsonby à Constantinople: probablement.

Tout le monde se porte bien.

P.

On se rappelle la courte durée du ministère Peel en 1834. Lord Palmerston avait plutôt exagéré que diminué l'accroissement de force qu'une dissolution aurait pu apporter aux tories. Mais il avait raison en disant que ce ministère ne pouvait durer, malgré l'habileté de son chef; il avait également raison en affirmant que M. Stanley et sir James Graham ne pouvaient se rallier à lui pour le moment, quitte à le faire plus tard.

Quant à lord Palmerston lui-même, sa quadruple alliance lui avait valu une grande réputation à l'étranger; mais, à l'intérieur, il avait plutôt perdu que gagné dans l'opinion. Le pays avait été trop occupé de ses affaires intérieures pour songer beaucoup aux affaires étrangères. Il est difficile d'avoir plus d'une grande cause de souci à la fois, et le bill de réforme avait absorbé l'esprit public. Lord Palmerston n'avait pas pris une part remarquable aux débats du parlement; les devoirs de son poste absorbaient amplement son attention et son temps.

Il avait prononcé plusieurs discours pendant qu'il était sur les bancs de l'opposition, mais, depuis son entrée au Foreign Office, il n'en avait fait aucun, et la plupart des membres de la nouvelle chambre des communes n'avaient pu juger de l'éloquence qui avait fait sa réputation. Les whigs d'ailleurs, ainsi que cela est bien connu, sont exclusifs. Ses premières amitiés s'étaient formées dans un camp hos-

tile au leur; il n'y avait pas entre eux de relations de jeunesse. Quant aux radicaux, ils le regardaient comme plus éloigné d'eux que les whigs; et, lorsqu'il perdit son siège à Cambridge par son vote en faveur de la réforme, et ensuite celui de Hampshire, il y eut un moment, après la déconfiture de sir Robert Peel et la formation d'un cabinet nouveau, où l'on put douter qu'il redevînt ministre des affaires étrangères.

Cependant lord Melbourne, qui le connaissait d'ancienne date, et lui-même whig modéré et juge impartial du mérite, était premier ministre. Lord Palmérston obtint tranquillement un siège à Tiverton, et tout marcha comme auparavant. Mais on ne pouvait pas dire qu'à l'exception du chef du gouvernement, il eût d'autre ami politique bien décidé, soit dans le ministère, soit au dehors. Il gouvernait toutefois encore dans son ancien département, et poursuivait la politique que la quadruple alliance avait inaugurée en obtenant le consentement du roi et celui de ses collègues à l'enrôlement de dix mille hommes pour servir la reine Isabelle en Espagne, sous le nom de légion auxiliaire. Cette mesure fut grandement critiquée.

L'Espagne n'a pas réalisé, il est vrai, tout ce que l'on en espérait alors : le progrès des nations ne peut être à la fois solide et rapide. Toutefois, si l'on veut comparer avec calme et sans préjugés

la condition de la péninsule Ibérique en 1829 avec sa condition en 1869, on sera surpris de l'immense amélioration qui s'y est opérée moralement et matériellement.

Mais, quel qu'ait été l'effet de la politique de lord Palmerston en Portugal et en Espagne, il est impossible de nier les résultats qu'a eus sa politique en Belgique. En 1830, à Bruxelles, il y avait des barricades dans les rues, la confusion régnait dans le pays tout entier, et le désordre dans les esprits aussi bien que dans les affaires. Personne ne savait sur quoi compter, bien peu savaient ce qu'ils voulaient. On aspirait, il est vrai, à l'indépendance, mais en même temps on en désespérait. En 1835, un roi était assis sur le trône, gouvernant avec autant de régularité que s'il en avait hérité d'une longue suite d'aïeux. Une constitution qui accordait toutes les libertés qu'un peuple pouvait demander, mais qui peut-être n'aurait pu réussir nulle part ailleurs, fonctionnait alors paisiblement. Le souverain élu faisait honneur à la dignité dont il avait été investi. Plus tard il fut mal compris par son peuple ; il parut n'avoir rien fait et n'avoir su que faire. C'est précisément alors qu'il étudiait le pays avec une attention dont il ne faisait aucune parade, mais qui se trahissait dans toutes ses paroles. Il n'y avait pas un pont, une route, une église, un édifice public, un individu de marque, dont il n'eût pris connaissance.

En 1840, son rôle lui était devenu en quelque sorte trop facile, et parfois, dans l'intimité, il regrettait de n'avoir pas accepté la carrière qu'on lui avait offerte en Grèce. Mais son ambition avait été satisfaite sur d'autres points. Allié avec les familles royales d'Angleterre, de France et de Portugal, puis, en dernier lieu, avec la famille impériale d'Autriche, il conserva son influence lorsque celle de son beau-père eut disparu. Son tact, son jugement, l'urbanité et la dignité de ses manières, lui acquéraient une popularité extrême, sans qu'en apparence il fit le moindre effort pour la rechercher ; il était peut-être, en Europe, le seul monarque duquel on pût dire qu'il donnait de l'importance à son pays, au lieu de lui devoir celle qu'il possédait.

Malheureusement, dans les deux ou trois années qui suivirent la quadruple alliance, la France s'éloigna manifestement de l'alliance anglaise. On dit généralement, et non sans raison, que M. de Talleyrand, qui, pendant toute sa longue carrière, avait constamment manifesté son inclination pour une union avec l'Angleterre, s'était un peu refroidi à cet égard pendant son ambassade à Londres ; on suppose que le résultat de ses ressentiments personnels avait eu quelque influence sur ses opinions.

Habitué à beaucoup de considération dans son propre pays, même lorsqu'il était en disgrâce, il ne trouvait pas qu'il fût traité en Angleterre avec les

égards dus à une si haute position particulière, sans parler de ceux que réclamait sa dignité officielle. Peu de personnes, à l'exception de lord Grey, de lord Holland et de lord Lansdowne, étaient en relations intimes avec lui. Pour la nouvelle génération, il était « le vieux Talleyrand », il appartenait au passé. La disposition au respect n'était pas d'ailleurs fortement développée chez lord Palmerston. Lorsque, très-jeune, il était secrétaire à la guerre, il avait résisté au duc d'York ; lorsqu'il servait dans le ministère du duc de Wellington, il n'avait jamais montré de disposition à lui céder comme à un mortel supérieur. Il traitait M. de Talleyrand avec la même absence de déférence. Le vieillard qui avait dirigé les premiers pas de la grande révolution, qui avait tenu tête à Napoléon dans l'apogée de son pouvoir, qui avait placé Louis XVIII sur le trône de France et avait contribué, pour sa part, à y mettre Louis-Philippe, était traité par le secrétaire des affaires étrangères d'Angleterre (disaient les Français attachés à l'ambassade de France) de la même façon que l'aurait été le premier venu qui aurait été nommé ambassadeur de France ; il lui donnait des rendez-vous pour lesquels il n'était pas toujours lui-même d'une exactitude parfaite. M. de Talleyrand se plaignait d'être tenu parfois pendant une heure ou deux dans les antichambres du Foreign Office ; et, quoique, dans la conviction où il était que

la paix ne pouvait être conservée en Europe et la nouvelle monarchie maintenue en France, que par une bonne entente avec l'Angleterre, il supportât ces marques d'indifférence d'un air impassible, on croit cependant qu'il les sentait profondément, et qu'il quitta l'Angleterre vivement affecté de l'arrogance et de la présomption anglaises. De là le conseil qu'il aurait donné à son royal maître de ne pas négliger d'autres alliances. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'après sa retraite, un changement de ton devint visible dans nos relations, et que les jeunes gens qui fréquentaient à Paris le salon du grand diplomate commençaient à dire qu'il n'était pas convenable que la France fût à *la remorque* de la hautaine Angleterre.

Mais ce qu'il y eut le plus à regretter, c'est que, lorsque les relations entre l'Angleterre et la France devinrent moins intimes, les divergences entre les deux pays portèrent précisément sur le terrain où, pour les intérêts généraux, il était plus particulièrement malheureux de les voir se produire.

En 1835, M. de Torreno était devenu président du conseil en Espagne, à la place de M. Martinez de la Rosa, qui avait été le premier ministre constitutionnel de ce pays depuis 1815. M. de Torreno avait fait partie de la première députation qui s'était adressée dans l'origine à M. Canning pour demander l'aide de l'Angleterre contre Napoléon.

C'était un homme d'une grande habileté, non-seulement comme homme d'État, mais aussi comme orateur : hardi, médiocrement scrupuleux, galant, aimant le plaisir autant que les affaires, et accoutumé à y tenir le premier rang. M. Georges Villiers, qui devint plus tard lord Clarendon, était ministre d'Angleterre à Madrid. A un grand charme de manières et à une vive intelligence, il joignait cette confiance en lui-même que donnent une grande naissance et l'usage de la plus haute société.

En général, deux hommes d'esprit que les affaires publiques rapprochent accidentellement s'aiment beaucoup ou pas du tout. Or M. de Torreno et M. Georges Villiers ne s'aimaient pas du tout. Dans le pays de la sérénade et de la guitare, on prétend que l'amour et la politique marchent côte à côte, et, dans cette occasion, on se posait la vieille question : Où est la femme ? Je ne dis pas qu'on eût raison ; car il y avait assez de motifs publics pour que M. Villiers regardât les affaires d'un point de vue tout autre que celui de M. Torreno.

Il était naturel qu'après la chute du parti absolutiste en Espagne, ce fussent les libéraux qui lui succédassent ; il était également naturel que parmi ceux-ci il surgît une école plus moderne pour disputer le pouvoir aux anciens. M. de Torreno avait passé plusieurs années en France ; il connaissait les

hommes d'État français et plus particulièrement ceux que la nouvelle révolution venait de porter au pouvoir. Noble de naissance, il ajoutait aux préjugés d'un aristocrate en faveur de sa classe l'idée fixe que, pour maintenir ensemble tous les éléments de la monarchie espagnole, il était essentiel d'unir aux institutions représentatives une puissante administration centrale. Enfin il représentait en Espagne le parti libéral des gentilshommes qui auraient voulu résister aux aspirations démocratiques et confisquer les pouvoirs municipaux. Ce parti affectait la modération et s'appelait les « Moderados ». Le parti qui était au pouvoir en France professait les mêmes principes. Quelques-uns de ces hommes d'État avaient hautement proclamé que « gouverner, c'est résister ». Mais il y avait en Espagne un parti plus avancé ayant à sa tête des avocats, des médecins et des militaires sortis de la classe moyenne qui ne redoutaient aucunement, à ce qu'ils disaient, la démocratie avec laquelle ils étaient en relation, et croyaient que la vie de l'Espagne résidait dans son administration municipale : c'étaient les Progressistes. Ce parti ressemblait beaucoup à celui qui gouvernait en Angleterre, lequel était, disait-il, sans crainte de la démocratie, cherchait aussi à créer des corporations directement élues par le peuple et qui se donnait également le nom de parti du progrès.

Il était évident que la plus intime entente entre

le gouvernement français et celui de l'Angleterre, et une union parfaite entre leurs deux représentants à Madrid, — union qui aurait dû exister et qui n'existait pas, — pouvaient seules empêcher la séparation fatale qui s'opéra bientôt. Cette séparation conduisit à des maux presque incalculables dans leurs conséquences, puisque déjà elle a abattu deux couronnes qui gisent encore dans la poussière (1).

Il est inutile d'ajouter qu'à l'époque à laquelle je fais allusion, les choses ne s'améliorèrent pas lorsque les Moderados, ayant perdu M. de Torreno (mort subitement à Paris), et ayant mis à leur tête M. Isturitz, un progressiste converti, furent chassés par la révolution de La Granja. Cette révolution, le parti vaincu, avec l'exagération habituelle des Espagnols, accusa M. Villiers d'en être le fauteur; plusieurs même affirmaient, avec l'audace remarquable qui caractérise les hommes publics en Espagne, qu'on avait vu M. Southern, le secrétaire intime de M. Villiers, dans les jardins, un chapeau à la main rempli de guinées, qu'il répandait parmi les soldats insurgés.

Puisque nous avons parlé de M. Villiers, nous citerons une de ses lettres écrite pendant le court espace de temps où le duc de Wellington se trou-

(1) M. Bulwer écrivait ces pages en 1871.

vait à la tête du Foreign Office ; cette lettre expliquera à la fois les vues du ministre d'Angleterre à Madrid et celles du chef sous lequel M. Villiers venait de servir.

A SA GRACE LE DUC DE WELLINGTON K. G.

Madrid, 7 décembre 1834.

Mon cher lord duc,

J'ai reçu de lord Palmerston l'information officielle qu'il a plu à Sa Majesté de vous confier les sceaux du département des affaires étrangères, et que dorénavant ma correspondance officielle doit être adressée à Votre Grâce.

C'est malgré moi que je m'impose à votre attention dans un moment où tant d'occupations importantes doivent vous absorber ; mais je sens qu'en agissant ainsi je suis justifié par mon devoir envers le pays, puisque la politique que Votre Grâce pourra adopter avec l'Espagne, dans les circonstances actuelles, n'est pas d'un intérêt vital pour l'Espagne seulement, mais qu'elle doit être en quelque sorte regardée comme celle que l'Angleterre suivra vis-à-vis d'autres États.

Si, durant la dernière année de la vie de Ferdinand, on eût pris les mesures de précaution ordinaires en vue de la crise que tout le monde prévoyait, l'avènement de sa fille au trône d'Espagne eût rencontré peu d'opposition. Au moment de la mort du roi, don Carlos était encore en Portugal ; les principaux emplois étaient remplis par des personnes mal disposées ; plus de deux

cent mille volontaires royalistes étaient en armes, l'armée en grande partie débandée, et le trésor presque épuisé.

Il est donc évident que, si le sentiment général du pays eût été favorable à don Carlos (et une foule d'ecclésiastiques et d'employés n'ont rien négligé pour exciter le peuple en sa faveur), il n'y avait dans les mains du gouvernement aucun moyen de contrôler la volonté nationale ; mais la conduite du peuple a suffisamment réfuté les prédictions des représentants des puissances du Nord, qui affirmaient qu'à la mort du roi le pays, d'un bout à l'autre, se déclarerait carliste.

Votre Grâce connaît trop bien ce pays pour qu'il soit nécessaire de m'étendre sur la manière dont l'influence étrangère y est considérée et acceptée par ceux là même qui proclament le plus hautement leur indépendance nationale. La reconnaissance de la reine par l'Angleterre et la France a suffi pour faire pencher à l'instant la balance en sa faveur. La position géographique de la France rendait sa reconnaissance, au point de vue matériel, d'une importance capitale ; mais ce fut dans l'appui moral de l'Angleterre que le parti de la reine plaça sa confiance ; et le temps et la forme de cette reconnaissance de la part du gouvernement de Sa Majesté, inférieure seulement en importance à celle de Louis-Philippe, sauvèrent l'Espagne d'une guerre civile générale. L'insurrection partielle des provinces du Nord eut pour cause la crainte que les privilèges exceptionnels dont jouissaient ces provinces, et qui avaient été respectés en tout temps par les rois absolus de l'Espagne, ne fussent abolis, comme cela était déjà arrivé dans une autre occasion, sous un gouvernement constitutionnel. La plus petite promesse à cet égard,

ou une armée bien commandée, eût suffi, dans les premiers six mois, pour rétablir la tranquillité; mais il est difficile de dire si la guerre a été plus misérablement conduite au point de vue politique qu'au point de vue militaire. Elle est devenue une guerre de représailles, et, des deux côtés, l'objet primitif a été perdu de vue par les combattants.

L'arrivée de don Carlos en Navarre n'aura eu d'autre résultat que d'embarrasser ses partisans; à peine sa présence a-t-elle amené une seule recrue dans les rangs des insurgés; et aucune démonstration en sa faveur n'a eu lieu dans d'autres parties de l'Espagne. La guerre ne s'est jamais propagée au-delà des montagnes, c'est-à-dire au-delà d'une étendue de vingt lieues carrées. Mina, maintenant engagé dans le seul service auquel il soit apte, a suivi un système dont les bons effets se font sentir depuis son arrivée sur l'esprit de la population.

Pendant le développement de la révolution j'ai eu maintes occasions d'observer l'effet produit par l'*appui moral de l'Angleterre*, et je suis certain que c'est à la confiance que cet appui inspire que la reine doit l'amélioration comparative de sa cause. Ses ennemis appartiennent à cette classe, nombreuse en Espagne, qui, vivant d'abus, est intéressée à les maintenir; il faut y joindre la majorité des ordres monastiques aussi bien qu'une portion du clergé séculier qui sent qu'un gouvernement comme celui de don Carlos aurait seul le courage d'ajourner les réformes auxquelles le pays aspire. Du côté de la reine sont rangés tous les grands d'Espagne (à l'exception, je crois, du duc de Grenade, renommé pour son fanatisme religieux), et toutes les classes riches, intelligentes, et tous les commerçants et manufacturiers du pays, tous aussi opposés à la révo-

lution qu'ils le sont à don Carlos, mais qui seraient littéralement prêts, si leurs ennemis acquéraient de la force, à mourir l'épée à la main plutôt que de se soumettre à ceux dans les mains desquels don Carlos ne serait qu'un instrument aveugle et dévoué.

Si la reine succombait, la situation deviendrait effroyable pour ce malheureux pays. Ces classes nombreuses sont trop profondément compromises maintenant pour espérer miséricorde du prince auquel elles se sont opposées, et qui durant les derniers quatre mois n'a fait que fulminer contre elles des édits de mort et de confiscation; si on les réduisait au désespoir, elles exciteraient un esprit de révolution comme un moindre mal pour le moment; et une guerre d'opinion éclaterait, qu'en vain l'on espérerait contenir dans les limites de la Péninsule.

Si le progrès est possible en Espagne, c'est par les classes dont je parle qu'il doit être effectué. Les hommes qui en font partie en sont tous persuadés; chaque jour ils deviennent plus unis d'opinion: et ils sentent que jamais une occasion aussi favorable à la régénération de leur pays ne s'est encore présentée. Ils pensent avec raison que les circonstances de la révolution actuelle diffèrent totalement de celles de toute autre; que l'amélioration qui est en voie de progrès a commencé d'en haut, et non pas, comme jusqu'ici, d'en bas; qu'elle est accordée et non arrachée; et une disposition presque générale se fait voir de profiter de l'expérience, et d'éviter les erreurs qui, dans les anciennes crises politiques, ont rendu le progrès de la liberté rationnelle difficile et dangereux.

J'espère que je n'ai pas été un observateur inattentif de ce qui s'est passé autour de moi depuis quatorze

mois ; et je viens de présenter à Votre Grâce un résumé aussi succinct que possible des rapports que de temps à autre j'ai faits au gouvernement de Sa Majesté.

Votre Grâce me permettra peut-être maintenant de dire quelques mots de ma position personnelle dans ce pays ; car, sans avoir la présomption de m'ériger en personnage politique de haute importance, ou d'exagérer celle du poste que j'occupe, il y a relativement à ma nomination à ce poste des circonstances qui me font un devoir de prévenir les fausses interprétations qui pourraient être faites de ma conduite.

Lord Palmerston rappela mon prédécesseur de ce poste (1), parce qu'il ne le croyait pas disposé à seconder la politique du gouvernement ; et il m'a choisi, moi qui n'avais aucun droit auprès de lui, et qui n'appartenais pas au service diplomatique ; parce qu'il savait que mes opinions étaient en harmonie avec les siennes.

Aussi, lorsque lord Palmerston se retira, étais-je disposé (et peut-être eût été pour moi un devoir) à remettre entre les mains de Votre Grâce les fonctions que j'exerce ici. Peut-être Votre Grâce est-elle étonnée que j'aie hésité à le faire. Si j'ai hésité, en effet, c'est en vue de l'intérêt public et parce que, dans les dix derniers jours, j'ai eu la preuve que ma démission aurait été le triomphe du parti adverse, et que ce triomphe aurait été désastreux pour ce pays. Ce parti se fait les plus étranges idées sur les avantages qu'il espère recueillir de l'avènement de Votre Grâce au pouvoir ; et ma démission à la première nouvelle de cet avènement aurait été, je le sais par le premier ministre lui-même ainsi que par mes propres observations, salué comme la confirmation de leurs espérances.

(1) M. Addington.

Je prie donc Votre Grâce de croire que je ne resterai dans l'exercice de mes fonctions qu'aussi longtemps qu'elle trouvera que je puis être utile à la politique dont j'ai été l'organe depuis mon arrivée à Madrid.

Il ne me reste qu'à offrir à Votre Grâce mes excuses pour la longueur de cette lettre. J'ai cru de mon devoir de ne pas vous cacher les idées que j'ai eu une si favorable occasion de former d'un pays pour le bien-être duquel la politique future de Votre Grâce est d'une importance vitale, et j'espère que, dans l'expression de ces idées, Votre Grâce ne trouvera pas que j'aie usé d'une franchise déplacée.

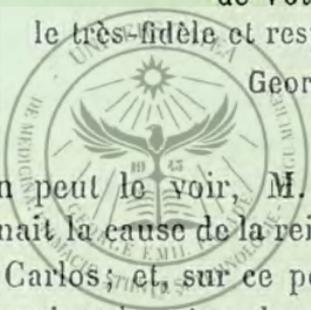
J'ai l'honneur d'être,

Mon cher lord duc,

de Votre Grâce,

le très-fidèle et respectueux serviteur,

Georges VILLIERS.



Ainsi qu'on peut le voir, M. Villiers, à cette époque, soutenait la cause de la reine Isabelle contre celle de don Carlos; et, sur ce point, la France et l'Angleterre tenaient le même langage, et suivaient la même politique. Après le ministère de M. de Torreno, la situation changea, et, comme la personne qui contribua le plus à ce changement était remarquable sous plus d'un rapport, il est nécessaire d'en dire quelques mots.

En tout temps, l'Espagne a produit des hommes d'un caractère aventureux, qui, tout d'un coup, s'élèvent à une hauteur inattendue pour tomber

ensuite avec la même rapidité. M. Mendizabal fut un de ces hommes. D'origine juive, sa magnifique tête, sa haute et noble taille, ses manières pleines de cette sorte de dignité qui procède souvent d'une conscience innée de sa puissance, et qui est presque naturelle aux Espagnols et aux Orientaux investis d'autorité, lui donnaient un prestige que ses talents incontestables ne faisaient qu'augmenter. Ces talents, appliqués jusqu'alors à la finance seulement, lui avaient procuré une fortune considérable qu'il avait risquée en Portugal en faveur de don Pedro; et le triomphe de cette cause avait ajouté à la fois à ses richesses et à sa réputation. « Mendizabal est l'homme de l'Espagne, » disait-on, et comme ce que chacun dit est ordinairement accepté comme vrai, du moins pendant quelque temps, Torreno, qui avait besoin de quelqu'un qui l'aidât dans les affaires de trésorerie, sans être son rival au pouvoir, pensa qu'il ne pouvait mieux faire que d'appeler Mendizabal en Espagne, pour en faire son ministre des finances. Mais il ne connaissait pas Mendizabal, qui n'était pas fait pour jouer un rôle subalterne.

En effet, à peine arrivé à Madrid, Mendizabal déploya son propre drapeau. La persuasion qu'il pouvait remplir un trésor vide lui procura un pouvoir immense. Ce pouvoir, il voulut l'accroître en adoptant une ligne de politique plus libérale, qui lui

concilierait les masses et, en flattant leurs sentiments, lui ouvrirait leurs bourses. Son langage, son attitude, ses opinions et surtout la conviction qu'il trouverait d'une manière ou d'une autre l'argent dont l'État avait si grandement besoin, ne tardèrent pas à lui donner un ascendant à la cour et dans le pays, qui amena la retraite du comte de Torreno et l'éleva au poste de premier ministre. Or Mendizabal avait résidé en Angleterre; il y avait des sympathies; il avait été porté au pouvoir comme l'expression de l'opinion anglaise; il inclinait vers les concessions populaires contre lesquelles Louis-Philippe alors était en lutte. C'est ainsi que, depuis le moment où Mendizabal eut le pouvoir en Espagne, l'ardeur du gouvernement français en faveur de la quadruple alliance commença à s'altérer peu à peu.

Cependant la popularité du nouveau ministre ne pouvait être de longue durée, par cela même qu'elle était excessive. On s'imaginait qu'il allait opérer des miracles, et les miracles n'arrivaient pas. On découvrit bientôt, en effet, qu'il ne possédait pas la poule aux œufs d'or dans ce cabinet secret où l'on croyait d'abord qu'il la tenait cachée.

D'ailleurs Mendizabal, malgré ses tendances démocratiques, était beaucoup plus fait pour être le ministre d'un prince despotique que le *leader* d'un gouvernement parlementaire. Il ne savait rien de ce qui est nécessaire pour diriger une assemblée qui

possédait des orateurs distingués et habitués à se faire écouter. Parmi ses adversaires, il comptait des hommes qui, depuis longtemps, se regardaient comme les chefs du parti populaire, et qui étaient blessés de la manière dont ils avaient été supplantés. M. Isturitz était de ce nombre; s'unissant à l'opposition modérée et soutenu par la faveur de la reine Christine (qui commençait à craindre son entreprenant protégé), Isturitz renvoya Mendizabal, de même que Mendizabal avait renvoyé Torreno.

Mais un parti était né, qui était trop puissant pour être si facilement mis de côté. L'insurrection de La Granja, dont il vient d'être question plus haut, fut son œuvre : la reine régente fut forcée par le sergent Garcia de sanctionner l'impraticable constitution de 1812.

Les extraits suivants, des dépêches de M. Villiers à lord Palmerston et de celles de lord Palmerston à l'ambassadeur d'Angleterre à Paris, donneront une idée de la marche des événements dont on vient de lire une rapide esquisse et feront juger de la froideur qui s'était graduellement établie entre les deux gouvernements de France et d'Angleterre.

Madrid, 21 octobre 1835.

.....
 Les grands (1) s'efforcent de prouver à la reine que

(1) Les grands d'Espagne.

le chemin suivi par Mendizabal conduit à la perte ; mais Christine se conduit admirablement, et Mendizabal possède toute sa confiance. Il y a dans cette señora, si elle était courageusement et fidèlement conseillée, les éléments d'une des plus grandes souveraines des temps modernes. Elle est capable des vues les plus larges. Elle est ambitieuse de gloire, et a à cœur la prospérité de l'Espagne. Elle est à la fois pénétrante, docile et sans la moindre crainte ; mais naturellement elle ignore l'art de gouverner, et celui de tout diriger vers le but qu'elle se propose. Elle a toujours fait ce qu'on lui a conseillé ; mais ses conseillers ont toujours été incapables ou perfides. Mendizabal était précisément celui qu'il lui fallait pour la tirer du mauvais pas où elle se trouvait, où elle sentait qu'elle ne s'était pas mise elle-même, et d'où elle ne savait comment sortir. Aussi le regarda-t-elle comme un ange descendu du ciel pour la sauver.

Georges VILLIERS.



Madrid, 15 octobre 1835.

Mon cher Palmerston,

Le principal sujet de crainte de Mendizabal en ce moment est la disposition semi-hostile de la France, qui ne se borne pas à des secours aux carlistes sur la frontière, mais qui laisse entrevoir un désir très-décidé de reconnaître don Carlos. Je suis fâché de dire que non-seulement les dépêches de Frias (1) contiennent des

(1) Le duc de Frias, ambassadeur d'Espagne à Paris.

preuves de cette disposition, si du moins il rapporte exactement ses conversations avec de Broglie ; mais je dois ajouter qu'il existe d'autres symptômes, que je m'abstiens de mentionner dans cette lettre, et qui ne me laissent pas douter que Louis-Philippe ne médite une résolution de ce genre, convaincu qu'il est que ce pays est plongé dans une anarchie irrémédiable et que la marche que poursuit le gouvernement de la reine ne sera que rendre la confusion plus inextricable. Il se trompe à cet égard, comme il s'est trompé sur la question espagnole tout entière. Le pays, il est vrai, est dans une assez grande confusion, mais la politique que Mendizabal poursuit en ce moment offre le seul moyen de sortir de cet embarras, et de rendre le gouvernement fort, ou plutôt d'établir *un gouvernement quelconque*.

Georges Villiers.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE LORD PALMERSTON A ARTHUR
ASTON, ETC., ETC. PARIS (1).

Foreign Office, 4 août 1836.

Je tâcherai de persuader à Mendizabal de contribuer à sauver son pays ; mais il pourrait différer avec moi sur les moyens qui peuvent conduire à ce but (2). Un ministre qui vient d'être expulsé par l'intrigue ne se persuade pas facilement que ce qu'il peut faire de mieux soit d'aider à consolider l'administration de son rival heureux. Cependant un nouveau changement de gou-

(1) M. Aston était en ce moment ministre d'Angleterre *ad interim* à Paris.

(2) M. Mendizabal n'était plus ministre lorsque cette lettre fut écrite.

vernement en Espagne serait maintenant un nouveau malheur. Je dois avouer que personne n'aurait pu mieux se conduire qu'Isturitz ne l'a fait sur tous les points que nous avons eu à discuter avec lui. En conséquence, nous désirerions qu'il reste aux affaires. Vous pouvez assurer Thiers que nous sommes tout aussi désireux de voir un ministère *de juste milieu* en Espagne que l'ancien rédacteur du *National* (1) peut l'être lui-même, et Villiers a travaillé avec persévérance à ce but.

P.

EXTRAIT D'UNE LETTRE A ARTHUR ASTON, ETC., ETC. PARIS.

Foreign Office, 19 août 1836.

Cher Aston,

Nous attendons vos prochaines dépêches avec anxiété. Cette acceptation de la constitution de 1812 par la reine-régente, ainsi que le changement de ministère à Madrid, sont les conséquences de la politique erronée du gouvernement français relativement à l'Espagne. L'année passée les Français devinrent jaloux de notre influence en Portugal, en Espagne et en Grèce. En Portugal ils réussirent à faire chasser Carvalho, et à mettre Loulé à sa place, et il est résulté, grâce à Loulé et à ses collègues, un joli gâchis. Cette intrigue a failli conduire le Portugal à la banqueroute. Quelques mois plus tard les Français réussirent en Espagne à renverser Mendizabal, et à donner le pouvoir à Isturitz et à Cordova. Là ils

(1) Ce que lord Palmerston dit au sujet de M. Isturitz montre qu'il n'était pas disposé à cette époque en faveur du parti progressiste à outrance, comme on l'en accusait.

jouaient avec des affaires qui se trouvaient dans un état bien plus critique ; aussi les conséquences ont-elles été plus sérieuses. Tout cela a amené une grande misère en Espagne pendant ces quatre derniers mois, et l'établissement, au moins nominal, d'une constitution absurde et stupide. En Grèce les Français ont été battus sans grande perte. Mais quelle politique mesquine et quelle vue étroite des affaires européennes, que celle qui a conduit le gouvernement français à épuiser contre une amie et une alliée toutes ces ressources d'intrigue et de diplomatie, lesquelles bien appliquées auraient pu produire des résultats salutaires pour l'Europe ! Mais, ainsi va le monde, il nous faut prendre les hommes comme on les trouve, tirer le meilleur parti possible de ce qui est, fermer les yeux sur les faiblesses et les défauts et nous appuyer autant que possible sur les bonnes qualités.

P.



EXTRAIT D'UNE LETTRE A LORD GRANVILLE, PARIS.

Stanhope street, 20 septembre 1836.

Mon cher Granville,

Je suppose que cette lettre vous trouvera à Paris, mais à votre arrivée vous n'y rencontrerez pas encore un ministère nouveau établi. Nous apprenons que Soult refuse et qu'aucun autre militaire n'est disposé à accepter, que Molé est malade, et qu'enfin toute l'affaire branle dans le manche. . . . Je crois que votre attitude avec Molé est de lui laisser voir que

nous regardons la France comme se retirant de l'alliance à grands pas ; que nous le regrettons, mais que, quant aux conséquences, nous nous en lavons les mains ; que la responsabilité des inconvénients qui pourront en être le résultat retombera sur les conseillers ou les exécuteurs de ce plan ; qu'un gouvernement constitutionnel *est certain* de triompher dans la Péninsule, et que la France se trouvera dans la position désagréable d'avoir abandonné une cause momentanément compromise, mais destinée à triompher, tandis que nous aurons le mérite et l'honneur de l'avoir fidèlement appuyée. Ajoutez que la France perdra son crédit auprès du parti libéral en Europe qu'elle est au moment de désert, et qu'elle ne sera jamais accueillie ni agréée par les hommes de la Sainte-Alliance, à moins qu'elle ne puisse modeler son gouvernement sur le leur, ce qui lui est impossible ; qu'elle sera, par conséquent, détestée par les uns et méprisée par les autres. Tel sera son sort dans ses relations extérieures, et l'effet de sa politique sur sa situation intérieure ne sera pas beaucoup plus brillant. Son gouvernement passera, dans l'opinion du pays, pour être allié au parti absolutiste en Europe, et aux ennemis des institutions libérales. Le mécontentement augmentera ; les mécontents entreront en communication avec les ultra-libéraux d'Espagne et de Portugal, et les complots et les conspirations naîtront comme des champignons. . . . Le gouvernement français croit sans doute qu'une fois que les choses seront arrivées à un certain point en Espagne, la France sera appelée à représenter de nouveau le drame de 1823. Mais en cela il se trompe lourdement. L'Espagne d'aujourd'hui n'est pas l'Espagne d'alors, ni la France non plus. Louis-Philippe ne pourrait pas envoyer une armée pour abattre des

institutions de l'Espagne, uniquement parce que ces institutions seraient trop démocratiques. L'ordre de faire marcher une telle armée serait le coup de cloche funèbre de sa dynastie. . . La France se place dans une fausse position, et il ne s'écoulera pas longtemps avant qu'elle ne s'aperçoive de son erreur.

P.

EXTRAIT D'UNE LETTRE AU COMTE GRANVILLE.

Stanhope street, 27 septembre 1836.

Mon cher Granville,

Je reviens de Brockett où j'ai été pour rencontrer les Holland.

Nous devrions en venir à une explication avec le gouvernement français, et savoir ce qu'il veut amener ou empêcher en Espagne. Veut-il le succès de don Carlos? Cela serait-il d'accord avec l'honneur d'un des signataires de la quadruple alliance? Serait-ce conforme aux intérêts de la dynastie fondée en juillet 1830? Pense-t-on à Paris que l'établissement d'une république en Espagne contribuerait beaucoup à la tranquillité intérieure de la France?

Il me semble qu'après Isabelle elle-même, Louis-Philippe est plus intéressé que personne en Europe à empêcher la guerre civile; et il est sans contredit plus à même que personne de faire cesser cette guerre.

P.

EXTRAIT D'UNE LETTRE AU COMTE GRANVILLE.

Broadlands, 2 janvier 1837.

Mon cher Granville,

Je n'aime pas du tout le discours français (discours du trône). Mais le gouvernement français agissant d'après l'*esprit* du traité ne fait pas notre affaire. Il peut à la vérité se rejeter sur la lettre, bien que non plus elle n'ait pas été exécutée. L'*esprit* du traité était d'expulser don Carlos de l'Espagne; et je voudrais bien savoir ce que les Français ont fait de propre à amener le moins du monde ce résultat: — absolument rien; car je ne puis admettre que la saisie de quelques livres de salpêtre et de plomb puisse remplacer ce qu'ils ont le moyen de faire pour arrêter les approvisionnements s'ils le voulaient sérieusement. Que dire encore de leur entente avec l'Amérique et la Suisse, ou au moins avec l'Amérique; sans parler des bons offices qu'ils ont sollicités de nous, et qui leur ont tant servi pour l'arrangement de leurs affaires? Cela n'est pas très-gracieux de leur part. Bref, le discours est un vrai discours à la Molé; et tout ce que je puis dire, c'est que je lui souhaite, à Molé, une heureuse et prompte délivrance des soucis du ministère, car il est évident que les bruits qui nous étaient revenus de ses sentiments anti-anglais n'étaient nullement exagérés, malgré tout ce que les Flahaut ont pu dire de contraire. Je resterai ici encore huit jours. Les Stevenson sont avec moi, et j'attends les Maltitz et quelques-uns des diplomates célibataires; les ménages ont été effrayés par la neige.

PALMERSTON.

EXTRAIT D'UNE LETTRE AU COMTE GRANVILLE.

Foreign Office, 27 janvier 1837.

Mon cher Granville,

Notre discours sera modéré et court. Nous parlerons peu des affaires étrangères, et pas du tout de la France ou de l'alliance française. Nous ne pouvons rien en dire de flatteur, par conséquent le silence est la plus grande politesse que nous puissions faire à nos alliés.

PALMERSTON.

EXTRAIT D'UNE LETTRE AU COMTE GRANVILLE.

Foreign Office, 3 février 1837.

Mon cher Granville,

Rien, comme vous le voyez, de plus tranquille que nos deux soirées sur l'adresse. Personne, excepté notre ami Bowring, n'a dit un mot touchant la France. Après toutes les fanfaronnades des journaux sur les affaires étrangères, il n'en a été que ce que Hume, dans son langage classique, appelle un *monte-mus*. Je suppose que si les affaires avaient marché mal en Espagne, et eussent fourni des armes contre nous, les torics s'en seraient emparés; mais, comme les choses semblent tourner bien, ils désireraient plutôt les voir arrangées, afin d'avoir une pierre d'achoppement de moins dans leur chemin.

Si, comme vous le dites, les Français ont été piqués de ne pas avoir été mentionnés dans le discours de la reine, probablement ils ne seront pas contents non plus d'être si complètement oubliés dans les débats.

Je n'ai pas vu Bourqueney depuis le discours; il attend sans doute pour savoir ce qu'il doit en dire.

PALMERSTON.

EXTRAIT D'UNE LETTRE AU COMTE GRANVILLE.

Foreign Office, 3 novembre 1837.

Mon cher Granville,

Je n'ai pas grand'chose à vous dire. J'ai eu une conversation avec Sébastiani relativement à Molé, mais je n'ai rien dit qui pût amener des explications désagréables. Il m'a demandé comment allaient les choses entre vous et Molé. J'ai dit : bien et mal ; ajoutant que rien ne pouvait être plus cordial que la manière dont vous étiez reçu par lui ; et qu'il vous parlait toujours avec la plus grande franchise et la plus grande confiance des choses du temps, des élections françaises, de ce qui se passait dans les chambres, et ainsi de suite ; mais que, lorsque vous amenez la conversation sur les questions européennes dans lesquelles l'Angleterre et la France ont un intérêt commun et sur lesquelles il y aurait quelque chose à faire, Molé se renferme immédiatement dans sa froide réserve, « n'a pas d'opinion... n'est pas suffisamment informé des faits... réfléchira à l'affaire, » bref, évite de donner une réponse. P.

EXTRAIT D'UNE LETTRE A ARTHUR ASTON, ETC., ETC. PARIS.

Stanhope street, 20 novembre 1837.

Cher Aston,

J'ai reçu aujourd'hui votre lettre du 17, où vous m'informez de la plainte de M. de Bois-le-Comte (1) contre

(1) Ministre de France à Lisbonne.

lord Howard (1) dans une dépêche que le comte Molé vous a lue. Dites, je vous prie, au comte Molé que je ne sais rien de l'affaire, et ne suis pas informé d'une nouvelle querelle qui aurait eu lieu entre lord Howard et M. de Bois-le-Comte; que, relativement aux conjectures de M. de Bois-le-Comte au sujet du contenu des dépêches que lord Howard m'adresse et de mes réponses à lord Howard, il me semble que le conseil que le gouvernement français déclare avoir donné à M. de Bois-le-Comte d'éviter toute apparence de désunion entre nos deux légations à Lisbonne, serait mieux suivi si M. de Bois-le-Comte se mettait en devoir d'exécuter les instructions que le comte Molé m'assure qu'il a reçues de son propre gouvernement au lieu de s'amuser à suspecter le contenu de la correspondance entre le gouvernement anglais et lord Howard, correspondance dont M. de Bois-le-Comte ne peut rien savoir que ce que lord Howard veut bien lui communiquer.

Si, ainsi que M. de Bois-le-Comte l'affirme, lord Howard a témoigné quelque froideur envers lui immédiatement après l'arrivée d'un paquebot de Londres, circonstance dont je suis parfaitement ignorant, la cause peut bien avoir été que lord Howard avait reçu quelque information lui donnant à croire que M. de Bois-le-Comte avait trempé dans quelque intrigue avec ou sans M. Castro Pereira, pour procurer le rappel de lord Howard. J'ignore complètement si un pareil soupçon est entré dans l'esprit de lord Howard, mais je ne serais nullement surpris qu'il eût cette opinion; et, si cela était, j'avoue que je ne connais aucun fait ni aucun argument que je pourrais lui alléguer, qui serait le moins du

(1) Lord Howard de Walden, ministre d'Angleterre à Lisbonne.

monde calculé pour déraciner un tel soupçon de son esprit (1).

Je vous écris ceci aujourd'hui parce que je pourrais ne pas avoir l'occasion de voir le comte Sébastiani avant l'heure de la poste demain. Je vous prie de lire cette lettre au comte Molé.

A vous sincèrement,

PALMERSTON.

Les affaires en Espagne étaient tombées maintenant dans un état qui tendait à annuler le profond intérêt que, depuis quelque temps, la Péninsule avait inspiré. Il était évident que Don Carlos ne pouvait l'emporter mais que, de leur côté, les christinos, quoique triomphants, seraient encore agités et affaiblis par des conflits, et que le pays, bien que délivré de la stagnation et de la tyrannie, n'arriverait que lentement et par degrés à un état certain de prospérité et de stabilité.

Il est inutile de prolonger les citations sur ce sujet. Ce que l'on vient de rappeler avait pour but de démontrer que lord Palmerston avait ou croyait avoir de sérieuses plaintes à faire contre le gouvernement français au sujet de la manière peu amicale dont celui-ci avait rempli ses devoirs d'allié, et que les divergences entre les deux gouvernements se manifestèrent d'abord au sujet de l'Espagne.

(1) En effet, M. de Bois-le-Comte avait été mêlé à cette tentative.

Le fait de ces divergences est important, parce qu'elles préparèrent, à n'en pas douter, le chemin aux divergences ultérieures en Orient, en ce sens que lord Palmerston cessa d'attacher aux relations intimes avec la France une valeur aussi grande que lorsqu'il pensait que l'on pouvait compter sur cette puissance, pour établir une alliance forte et stable dans l'intérêt du maintien de la paix et de la liberté constitutionnelle entre les gouvernements de l'Occident.



CHAPITRE QUATRIÈME.

Avènement de la reine Victoria. — Les affaires d'Orient. — Quadruple traité de 1840.

Avant de continuer le récit des événements publics arrivés sur le continent, il convient de mentionner celui qui, pour l'Angleterre, fut le plus important, l'avènement de la reine Victoria.

EXTRAIT D'UNE LETTRE AU COMTE GRANVILLE, PARIS.

Foreign Office, 20 juin 1838.

Mon cher Granville,

Le pauvre roi a terminé ses souffrances ce matin. Il a conservé ses facultés intellectuelles jusqu'à la fin et a pu donner des ordres à l'égard de plusieurs affaires encore dans la journée d'hier.

Le conseil privé s'est assemblé ce matin à Kensington, en grand nombre. La proclamation aura lieu demain. La reine a accompli sa tâche aujourd'hui avec une dignité et un sang-froid tout à fait surprenants.

On sentait qu'elle était vivement émue, mais elle a su réprimer son émotion. Sa prononciation est remarquable, et son organe des plus agréables. Aujourd'hui

et demain, les deux chambres ne font que prêter serment. Jeudi, il y aura un message, comme de coutume en pareille circonstance, aux deux chambres du parlement, et une adresse en réponse. Nous continuerons alors les affaires qui n'admettent pas d'ajournement, et, dans un mois probablement, la dissolution aura lieu.

A vous sincèrement.

P.

EXTRAIT D'UNE LETTRE AU COMTE GRANVILLE, PARIS.

Foreign Office, 27 juin 1837.

.....
 Aujourd'hui la reine a reçu les adresses de la chambre des communes, et ensuite elle a donné audience aux ministres étrangers. On les a présentés un à un. Rien ne pouvait être mieux que sa manière de les recevoir, sans embarras, digne et gracieuse.

A vous, etc.

PALMERSTON.

Au moment de l'avènement de la reine Victoria, l'attention publique, en Angleterre, fatiguée de la lutte prolongée qui avait lieu en Espagne, commençait à se tourner vers les affaires de la Turquie. Après l'armistice avec Ibrahim-Pacha, et la retraite de son armée à travers le Taurus en 1833, l'on avait pu croire que les difficultés de la Turquie étaient terminées; mais de nouvelles complications se préparaient; la question orientale était ajournée,

mais non résolue; et maintenant elle menaçait l'Europe d'une conflagration générale. La cause latente de cet état de choses était l'avantage exorbitant obtenu par la Russie dans le traité d'Unkiar-Skelessi et la clôture des Dardanelles, uni à la froideur et à la jalousie invincibles qui existaient entre les cours de France et de Russie, l'une comme chef du parti révolutionnaire, et l'autre comme chef du parti légitimiste en Europe. Sentant l'immense accroît de puissance que la Russie avait obtenu par ce traité, et jaloux de la prépondérance que cette position lui donnait dans le Levant, le cabinet de Louis-Philippe chercha un contre-poids en cultivant l'amitié de Méhémet-Ali, dont la force s'était si avantageusement manifestée dans sa guerre récente avec les Turcs en Asie-Mineure, et dont la position géographique dans le nord-est de l'Afrique, confinant avec l'Algérie, pouvait donner à la France le commandement de toute la côte méridionale de la Méditerranée.

Rien n'était plus naturel que cette politique de la part du cabinet français, et l'on comprend qu'il cherchât dans cette alliance un contre-poids à la prépondérance russe dans la mer Noire. Mais les mêmes motifs qui inspiraient le gouvernement français causaient au gouvernement anglais l'appréhension également naturelle de voir l'influence française s'établir sur les rives du Nil.

L'importance de ce pays pour l'Angleterre à

cause de la route de l'Inde avait été de tout temps considérable, mais cette importance avait triplé par la découverte de la navigation à vapeur, et le rétablissement de la communication directe de l'Europe avec les rivages de l'Hindoustan au moyen de son antique canal de la mer Rouge.

Dorénavant, une influence prépondérante au moins, sinon la possession même de l'Égypte, était devenue une nécessité absolue pour la Grande-Bretagne si elle voulait conserver son empire en Orient; ce qui explique la déclaration de l'empereur Nicolas, dans ses conférences intimes avec l'ambassadeur d'Angleterre à Saint-Pétersbourg, que dans le cas d'un partage de l'empire Turc avec le consentement des puissances européennes, il serait disposé à voir l'Égypte et l'île de Crète cédées à la Grande-Bretagne.

Ces considérations, qui se présentèrent si naturellement aux hommes d'État des deux pays, amenèrent nécessairement une divergence de vues entre les cabinets de Londres et de Paris sur la question orientale. La France chercha à neutraliser la suprématie de la Russie à Constantinople en établissant une influence semblable au Caire; l'Angleterre s'efforça de regagner son influence avec la Porte en appuyant la cause des Turcs dans leur querelle avec les Égyptiens, et en se servant de sa supériorité maritime pour amener Méhémet-Ali à faire

la paix avec le sultan et à s'assurer un libre passage aux Indes à travers son territoire. Ces vues opposées servirent à refroidir sensiblement l'entente cordiale entre les deux nations, et à dissoudre l'alliance entre les deux anciennes rivales, alliance née de l'identité de leurs sentiments politiques, et qui, tant qu'elle a duré, les a rendues toutes-puissantes dans l'Europe occidentale.

Ces tendances avaient subsisté jusqu'ici sans produire d'autre effet qu'un refroidissement croissant entre leurs agents diplomatiques respectifs, lorsque survint une série d'événements qui allumèrent de nouveau la guerre en Orient et amenèrent la France et l'Angleterre à deux doigts d'une collision ouverte.

En juin 1838, lord Palmerston conclut avec le gouvernement turc un traité de commerce qui contenait des clauses importantes en faveur de l'industrie anglaise, et neutralisait jusqu'à un certain point l'avantage qu'avait obtenu la Russie par le traité d'Unkiar Skelessi. Cet important traité, destiné à accroître l'influence de la Grande-Bretagne dans le Levant, en augmentant considérablement ses relations commerciales, excita l'inquiétude du cabinet des Tuileries, auquel l'ascendant de l'Angleterre en Orient inspirait toujours plus de jalousie que celui de la Russie. La France chercha donc à y trouver un contre-poids en cultivant les relations les

plus intimes avec le pacha d'Égypte. Insensiblement il s'établit un accord tacite des deux côtés : du côté de l'Angleterre avec la Porte, du côté de la France avec le gouvernement du Caire. Encouragée par la perspective d'être soutenue respectivement par des puissances telles que la France et l'Angleterre, l'animosité mal éteinte entre Méhémet Ali et le sultan éclata de nouveau.

C'est à ce moment que nous reprenons la correspondance de lord Palmerston :

AU TRÈS-HONORABLE COMTE GRANVILLE, G. C. B. PARIS.

Foreign Office, 5 juin 1838.

Mon cher Granville,

Votre communication relativement à l'Égypte est importante, et s'accorde avec les nouvelles que nous recevons d'autre part. Il faut que je soumette l'affaire à la sérieuse considération du cabinet. Mon opinion individuelle, depuis longtemps formée, est que nous devons appuyer le sultan sincèrement et vigoureusement, avec la France, si la France veut agir avec nous; sans elle, si elle s'y refuse.

Mais ceci n'est que penser sur papier, et, jusqu'à ce que le cabinet ait décidé, vous ne pouvez rien dire à Molé. Je prévois qu'il y aura de la difficulté à obtenir une décision énergique du cabinet.

Il y a bien peu d'hommes publics, en Angleterre, qui

suivent suffisamment les affaires étrangères pour prévoir la conséquence d'événements qui sont encore à venir.

PALMERSTON.

AU TRÈS-HONORABLE COMTE GRANVILLE. G. C. B. PARIS.

Foreign Office, 8 juin 1838.

Mon cher Granville,

Je n'ai que le temps de vous écrire quelques lignes relativement à l'Égypte. Hier, le cabinet a décidé qu'il ne faut pas laisser Méhémet-Ali se déclarer indépendant et séparer l'Égypte et la Syrie de l'empire ottoman. Il voit que la conséquence d'une déclaration semblable de sa part serait, ou immédiatement ou dans un avenir peu éloigné, un conflit entre lui et le sultan; que, dans un tel conflit, les troupes turques seraient probablement battues; qu'alors les Russes voleraient à l'aide du sultan et qu'une garnison russe occuperait Constantinople et les Dardanelles. Or, une fois en possession de ces deux points, les Russes ne les quitteraient plus jamais. Nous sommes donc prêts à fournir notre aide maritime au sultan contre Méhémet, si cela est nécessaire et si elle nous est demandée. Nous allons envoyer immédiatement notre flotte de la Méditerranée à Alexandrie, pour donner à Méhémet un signe visible et palpable de la résolution que nous avons prise. Nous désirerions que l'escadre française y allât en même temps, si les Français veulent l'y envoyer. A l'égard de la manière de faire nos communications à Méhémet, il y a beaucoup à dire des deux côtés. Des déclarations séparées ont bien

l'avantage indiqué par Molé, mais, d'autre part, une déclaration collective nous donnerait quelque prise sur les Russes, si elle était basée sur un accord préalable et signé entre les cinq puissances, leur assurant une certaine autorité déterminante sur la conduite de chacune; mais cette formalité serait une affaire longue à combiner, et n'arriverait pas à temps. Ce que je voudrais et ce que *je crois* pouvoir décider le cabinet à adopter, ce serait une convention rédigée en quelques mots entre l'Angleterre et la France d'un côté, et la Turquie de l'autre, par laquelle les deux premières s'engageraient, pour un temps limité, à fournir à cette dernière un secours maritime, dans le cas où elle le demanderait pour la protection de son territoire contre une attaque, et dont l'énoncé serait libellé de façon à comprendre le cas de la Russie ou celui de Méhémet-Ali.

Je suis convaincu qu'une convention ainsi conçue sauverait la Turquie et maintiendrait la paix de l'Europe par *son simple effet moral*, et sans que nous fussions appelés à la mettre en exécution.

Mais tout ce que je vous écris là est dans la supposition que la France est sincère et que l'on peut se fier à elle — non pas dans l'exécution du traité, parce que dans tous les cas elle ne pourrait s'empêcher de remplir ses engagements, — mais je parle de nos négociations préliminaires, et je laisse à votre propre jugement de décider jusqu'à quel point vous pouvez aller en sondant confidentiellement Molé sur ce sujet. *Il ne faut pas oublier qu'un grand danger pour l'Europe se trouve dans la possibilité d'une entente entre la France et la Russie*, entente qui, quelque difficile qu'elle soit pour le moment, grâce aux sentiments personnels de l'empereur (Nicolas), pourrait ne pas toujours être aussi impossible; et il

serait bien de fixer la politique de la France dans la ligne droite relativement aux affaires du Levant, pendant que cela est en notre pouvoir.

PALMERSTON.

A LORD PONSONBY, G. C. B. AMBASSADEUR D'ANGLETERRE.
CONSTANTINOPLE.

Stanhope street, 23 juin 1838.

Mon cher Ponsonby,

Je ne puis vous envoyer par ce courrier aucune instruction officielle relativement à l'intention de Méhémet-Ali de se poser en souverain indépendant, mais je le ferai par le courrier prochain. En attendant, vous pouvez assurer la Porte que l'Angleterre est entièrement d'accord avec la France, l'Autriche et la Russie dans cette affaire, c'est-à-dire pour ne pas permettre à Méhémet-Ali d'exécuter ce projet. Nous enverrons probablement notre escadre à Alexandrie et en Syrie de concert avec quelques vaisseaux de guerre français pour témoigner visiblement à Méhémet nos intentions à cet égard.

Nous pourrions, il est vrai, arrêter tous les bâtiments égyptiens, soit de guerre, soit de commerce, si nous avions pour cela l'autorité du souverain de l'Égypte, le sultan. Mais si Méhémet-Ali envoyait ses approvisionnements sous un drapeau neutre, ce ne serait que par des vaisseaux turcs que ces approvisionnements pourraient être légalement arrêtés et saisis.

PALMERSTON.

AU TRÈS-HONORABLE COMTE GRANVILLE. G. C. B. PARIS.

Foreign Office, 6 juillet 1838.

Mon cher Granville,

Selon votre rapport de ce que Molé vous a dit sur les affaires d'Égypte, il me semble que Sébastiani a dû présenter la question assez imparfaitement à son gouvernement; je voudrais donc que vous expliquiez la chose à Molé, et que vous le poussiez à autoriser Sébastiani à coopérer avec moi pour arriver à un arrangement combiné entre les cinq puissances à ce sujet. Pour résumer en deux mots l'état de la question, il me semble que la position est celle-ci : si Méhémet-Ali aperçoit le moindre désaccord entre les grandes puissances, il trouvera moyen de se rendre indépendant, et courra les chances de la division que les événements subséquents pourront produire parmi nous. Mais si effectivement il se déclare indépendant, que la guerre survienne entre lui et le sultan, et que les Russes interviennent, il y a autant de chance pour qu'un conflit sérieux éclate entre la France et l'Angleterre d'un côté, et la Russie de l'autre, qu'il y en a pour que la France et l'Angleterre soient forcées de rester spectatrices passives d'actes de la part de la Russie qui ne sauraient être acceptés sans porter atteinte *au prestige* de ces deux gouvernements. Il s'agit donc de voir quel est le moyen le plus efficace d'empêcher Méhémet-Ali d'accomplir la démarche qu'il médite; et, si malgré tout il l'exécute, quel est le meilleur moyen d'éviter les conséquences fâcheuses que cette démarche pourra produire?

Nous sommes d'opinion que, pour l'un et l'autre de ces cas, un accord préalable entre les cinq États serait surtout désirable. Nous pensons, en premier lieu, que si nous pouvions annoncer à Méhémet l'existence d'un semblable accord, et lui dire que nous sommes prêts à aider conjointement le sultan contre lui, il abandonnerait ses projets et se tiendrait tranquille; mais, après cela, nous pensons que si, en dépit de cet avertissement, il venait à bouger, un pareil concert fournirait la meilleure garantie pour terminer l'affaire sans troubler la paix de l'Europe.

Nous désirons, ainsi que Sébastiani, que les représentants des cinq puissances s'assemblent à Londres; que là, nous leur soumettions la question, et leur proposons un système combiné d'action; en suggérant que, si la Porte avait besoin d'assistance par terre et par mer, les trois puissances maritimes fourniraient l'aide navale, et l'Autriche l'aide militaire, nous devrions déclarer, sans déguisement, que l'intervention unique de la Russie, quels que soient les motifs de la croire justifiée ou nécessaire, exciterait une grande jalousie dans cette partie du monde; et que, comme, pour la bonne harmonie et dans l'intérêt de tous, il paraît désirable d'éviter cette jalousie en sauvegardant l'honneur de tous, sans sacrifier aucun intérêt important, nous proposons l'action militaire de l'Autriche, laquelle, grâce à l'union intime qui existe entre elle et la Russie, serait parfaitement compatible avec l'honneur de celle-ci; tandis que, d'autre part, à cause de la position géographique de l'Autriche, elle n'exciterait pas de jalousie de la part de l'Angleterre et de la France.

.....
PALMERSTON.

A LORD PONSONBY G. C. B. (CONSTANTINOPLE).

Windsor, 13 septembre 1838.

Mon cher Ponsonby,

.....

J'ai eu l'autre jour une longue conversation avec Pethi-Pacha (1) et je lui ai donné les meilleurs conseils que j'ai pu à l'égard de son gouvernement et de son pays. J'ai vivement cherché à lui prouver combien il était désirable pour le sultan de s'abstenir d'attaquer Méhémet-Ali, parce que l'armée du pacha était probablement, à l'heure qu'il est, meilleure ou au moins aussi bonne que la sienne. Je lui ai dit que le sultan devait s'occuper d'organiser son armée et sa marine et d'améliorer son revenu, afin de pouvoir, avec ses propres forces, soumettre Méhémet-Ali; que le sultan ne devait pas rompre avec la Russie, ni donner à cette puissance aucune juste cause de querelle; mais qu'il n'y avait aucune bonne raison pour que la Porte permit à la Russie d'intervenir, comme elle le fait, dans les détails de l'administration intérieure de l'empire turc.

J'ai dit que cette constante habitude d'intervention de la part de la Russie venait de l'article du traité d'Unkiar Skelessi par lequel l'empereur et le sultan s'engagent à se consulter confidentiellement sur leurs affaires respectives, et que c'était par cet article que l'on cherchait à justifier cette intervention; mais qu'il serait de la plus grande importance pour les intérêts et l'indépendance de la Porte de se débarrasser de ce traité. Ce-

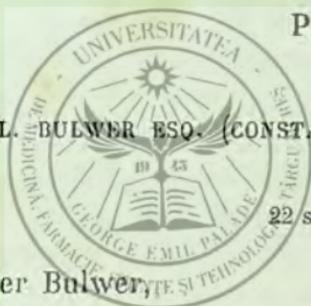
(1) Ambassadeur turc.

pendant comment arriver à s'en débarrasser avant son expiration ? J'ai dit que le seul moyen me semblait être de l'absorber dans une convention générale de même nature (1); que les menaces actuelles de Méhémet paraissaient offrir une excellente occasion pour une tentative de ce genre, et que la Porte pouvait fort bien fonder sur ces menaces une demande à l'Angleterre, à la France, à l'Autriche, à la Prusse et à la Russie d'entrer conjointement dans des arrangements avec elle en vue de maintenir l'indépendance de l'empire ottoman. Un pareil traité, lui ai-je dit, si, on pouvait l'obtenir, remplacerait le traité d'Unkiar Skelessi et placerait la Porte dans une position d'indépendance comparative.

A vous, etc.

PALMERSTON.

A. HENRY L. BULWER ESQ. (CONSTANTINOPLE).



22 septembre 1838.

Mon cher Bulwer,

J'ai reçu votre lettre du 28 août, et j'ai lu avec plaisir vos opinions sur la position du sultan dans l'avenir vis-à-vis de l'Égypte et de la Syrie; car il est toujours intéressant de connaître l'effet produit sur un esprit intelligent qui étudie sur place la marche des choses.

J'avoue que j'ai moi-même bien des doutes à ce sujet, mais pour le moment je suis disposé à croire que notre politique doit avoir pour base le maintien du sultan et

(1) C'est ce qui fut accompli.

l'intégrité de l'empire ture, s'il est possible. Fonder un système de politique future en Orient sur la position accidentelle d'un homme qui a passé l'âge de soixante et dix ans, ce serait bâtir sur le sable; et quel est l'homme qui peut dire ce qui arrivera lorsque Méhémet-Ali ne sera plus? Un petit supplément d'ordre, d'organisation et de force dans la balance du sultan, et un peu moins de sagacité, de vigueur, d'intelligence et de capacité administrative de la part du gouvernement usurpateur de l'Égypte, replaceraient de nouveau la Syrie sous la domination du sultan. La distance entre la Syrie, l'Égypte et Constantinople ne serait pas un obstacle à la bonne administration de ces provinces par la Porte. Bien des provinces, dans d'autres empires, se trouvent tout aussi éloignées du siège du gouvernement. Il n'y a pas de doute que c'est l'intérêt de l'Angleterre que le sultan soit fort, et il est évident qu'il serait plus fort avec la Syrie et l'Égypte que sans elles. Je suis, par conséquent, pour que l'on continue à viser au maintien de l'intégrité de l'empire; nous pourrions penser à une confédération lorsque l'unité sera prouvée impossible. On parle sans cesse de la décadence inévitable et progressive de l'empire ture que l'on prétend voir tomber en morceaux. D'abord, il n'est pas probable qu'un empire tombe en morceaux s'il est laissé à lui-même et qu'aucun voisin charitable ne soit là pour les ramasser. Ensuite je doute beaucoup qu'il y ait un progrès de décadence dans l'empire ture; et je suis porté à soupçonner que ceux qui disent que cet empire va de mal en pis, devraient plutôt dire que les autres pays de l'Europe deviennent d'année en année mieux informés des nombreux et manifestes défauts de l'organisation de la Turquie. Mais je serais disposé à croire qu'au moins les bases

du progrès ont été posées en ce pays, et il est certain que les rapports journallement croissants entre la Turquie et les autres pays de l'Europe doivent, dans quelques années, si l'on peut conserver la paix, éclairer beaucoup sur les défauts et les faiblesses du système turc, et y faire pénétrer de nombreuses améliorations.

PALMERSTON.

Ces remarques de lord Palmerston sont parfaitement justes. Lorsque la Turquie était un État barbare avec ses tuniques flottantes et ses fenêtres à petits carreaux, elle passait aux yeux de tous pour un mystère romanesque dont personne ne cherchait à s'enquérir; lorsqu'elle est devenue plus ou moins européenne, on mit ses lunettes et l'on commença à la critiquer avec des yeux européens et à la juger avec des notions européennes; et l'on peut, en quelque sorte, dire que ce que des observateurs superficiels appelaient des symptômes de décadence était des indices de progrès.

A LORD PONSONBY G. C. B. (CONSTANTINOPLE).

Foreign Office, 13 octobre 1838.

Mon cher Ponsonby,

Je vous envoie les ratifications du traité de commerce, que je regarde comme excellent. Nous apprenons par la voie de la France que Méhémet-Ali n'a pas l'intention de s'y opposer. Comment le pourrait-il? Il dit qu'il

trouvera moyen de l'esquiver. Cela ne sera pas si facile, et il trouvera, à la longue, qu'il est aussi avantageux pour lui que pour le sultan — c'est-à-dire pour les peuples que l'un et l'autre gouvernement.

PALMERSTON.

Ici se termine la correspondance de 1838. Le printemps de 1839 fut marqué par une crise ministérielle qui fit beaucoup de bruit en Europe. A la suite d'une discussion dans la Chambre des communes, qui eut lieu le 7 mai, sur la question de la suspension de la Constitution de la Jamaïque, dans laquelle le gouvernement n'obtint qu'une majorité de cinq voix, le cabinet de lord Melbourne donna sa démission et la reine confia à sir Robert Peel la formation d'un nouveau ministère. Mais la crise ne dura que quelques jours et lord Palmerston en raconte les incidents de la manière suivante :

AU TRÈS-HONORABLE COMTE GRANVILLE. — PARIS.

Foreign Office, le 10 mai 1839.

Mon cher Granville,

Les Tories n'ont pas réussi à former un gouvernement, non pas grâce à aucune dissidence parmi eux, mais grâce à une divergence avec la reine. Ils ont insisté sur la démission de ses dames d'honneur. La reine a déclaré qu'elle n'y consentirait pas, que ce serait par trop

pénible et humiliant pour elle, que ces dames ne siégeaient pas au Parlement, que le but de leur démission était de la séparer de tous ceux en qui elle pouvait avoir confiance et de l'entourer d'espions politiques, sinon d'ennemis personnels. Ils revinrent trois fois à la charge. D'abord Peel en fit la demande seul ; puis il amena le duc de Wellington pour l'appuyer ; et enfin il arriva muni de l'opinion unanime de son cabinet « in embryo ». Seule et sans conseil, la reine se tint ferme contre tous ces assauts, montra une présence d'esprit, une décision, une discrimination au-dessus de son âge et eut un avantage signalé dans sa discussion avec Peel et le duc. Ce matin, elle transmit à Peel son refus formel de se soumettre à cette condition, et, sur cela, Peel renonça à son mandat de former un gouvernement. Comme de raison, nous soutiendrons la reine et nous la défendrons contre la condition offensante que les Tories voulaient lui imposer, et de laquelle sa jeunesse et son isolement auraient dû la protéger. Il reste à voir si la Chambre des communes nous appuiera en l'appuyant et, si elle ne le veut pas, si elle représente fidèlement l'opinion du pays. Mais rien n'est encore décidé ; je crois que Melbourne est maintenant ou a déjà été chez la reine. Vous en apprendrez davantage par la poste de demain.

A vous, etc.

PALMERSTON.

Peu de temps après la restauration du cabinet whig, je fus nommé secrétaire d'ambassade à Paris, où les affaires d'Orient auxquelles je venais d'être mêlé étaient devenues la question du jour. L'état de ces affaires n'avait pas amélioré à Constantinople

en 1839. La position de Méhémet-Ali vis-à-vis du sultan ne cessait de produire des causes incessantes et inévitables d'irritation. L'un croyait qu'il fallait chercher sa sécurité en augmentant son pouvoir, et l'autre trouvait le sien peu assuré tant que celui de son vassal et rival n'était pas abattu. De fait, Mahmoud avait concentré tout l'espoir de ses vieux jours dans la destruction de son audacieux vassal, et, dans ce but, il avait graduellement assemblé une armée sur la frontière égyptienne, dont bien des gens auguraient le succès, car l'administration égyptienne, tout en maintenant l'ordre, était aussi rapace que celle des Turcs, tandis qu'elle était plus dure et plus cruelle ; de sorte que les troupes impériales avaient peu à craindre de la part de la population, tandis que, avec leur artillerie dirigée par des officiers du génie européens et leur armée tirée de cette population, ce n'était pas si déraisonnable de mépriser la petite supériorité que des officiers français étaient parvenus à implanter chez les Arabes, naturellement moins courageux et moins vigoureux que les Turcs.

Les puissances européennes étaient d'accord, au moins dans l'origine, pour prêcher collectivement l'abstention aux deux partis. « Nous ne permettrons pas à Méhémet-Ali, » disaient-elles au sultan Mahmoud, « de passer la frontière de la Syrie si vous ne l'attaquez point. » « Si vous franchissez vos limites actuelles, » disaient-elles à Méhémet-Ali, « vous en-

courrez le mécontentement de l'Europe entière. »

Il est facile, en effet, de comprendre pourquoi chaque puissance européenne désirait éviter un conflit en Orient. Si le pacha d'Égypte était vainqueur et que son fils Ibrahim marchât sur Constantinople à la suite de sa victoire, l'exécution du traité d'Unkiar Skelessi eût été immanquablement invoquée. L'Angleterre, la France et l'Autriche ne désiraient pas voir la Russie s'établir en protectrice de la Turquie. L'empêcher par la force était incommode, difficile par un arrangement, tandis que la Russie elle-même ne désirait pas se voir entraînée dans les complications que produirait un appel à son aide. La France avait un motif additionnel pour vouloir le *statu quo*. Elle ne désirait pas voir le sultan troublé dans sa position sur le Bosphore; mais elle ne désirait pas non plus voir Méhémet-Ali troublé dans la possession de la Syrie et de l'Égypte.

Il existe, en effet, une politique qui date de bien loin dans les traditions de la diplomatie française, qui tend à assigner à la France la possession ou au moins le patronage de l'Égypte. L'expédition de Napoléon implanta de nouveau cette politique plus profondément dans l'esprit français. C'était une politique naturelle si la France était l'ennemie de l'Angleterre; mais c'était une politique impossible pour elle s'il devait exister une sincère alliance ou une sincère amitié entre les deux pays, parce que la

maîtresse de l'Inde ne peut permettre à la France, directement ou indirectement, d'être la maîtresse de la route qui conduit à ses possessions indiennes. Or, la France ne voulait pas se quereller avec l'Angleterre, et, en même temps, elle ne voulait pas abandonner une idée qu'on avait fini par regarder comme nationale. Il s'ensuit que le *statu quo* l'arrangeait. Mais il y avait quelqu'un que le *statu quo* n'arrangeait pas. C'était le sultan. Le *statu quo* non-seulement était l'enlèvement à son autorité d'une vaste portion de son empire, c'était en même temps la destruction de ce prestige par lequel il maintenait le reste ; et chaque jour il voyait se former, même sur les marches de son trône, un parti considérable qui rêvait de placer, par quelque moyen violent, le sceptre de Constantinople dans les mains de son jeune fils Abdul-Medjid, sous la tutelle du vieux et fortuné despote du Caire. Les arguments diplomatiques demeuraient par conséquent sans effet, et Mahmoud continuait avec persévérance à augmenter son armée, résolu à la première occasion de risquer le tout pour le tout.

On crut le moment favorable arrivé dans le printemps de 1839, et, le 24 juin, une grande bataille fut livrée à Nizib. Le général turc, Hafiz Pacha, fut défait, non pourtant aussi facilement qu'il a été dit, car les Turcs se sont bien battus, et il y eut un moment où ils étaient sur le point de remporter la vic-

toire; mais, une fois mis en déroute, la déroute fut complète. Un malheur n'arrive jamais seul. Le 30 juin, le sultan Mahmoud décéda, et presque immédiatement après le grand amiral turc, Achmet-Pacha, fit voile avec la flotte pour Alexandrie et la livra à Méhémet-Ali.

Avec son armée dispersée, sa flotte partie, il ne restait à la Porte aucun moyen national de défense. Mais la Russie était obligée par traité de la secourir si on réclamait ce service de sa part, et les autres États de l'Europe avaient à déterminer s'ils devaient permettre que cette tâche fût entreprise par la Russie seule ou conjointement avec eux. Ce point fut décidé sur-le-champ par la présentation d'une note signée par les ambassadeurs de toutes les puissances à Constantinople, engageant leurs gouvernements à protéger le jeune héritier de l'Empire ottoman et conseillant à ses ministres de n'écouter aucune offre de l'Égypte sans leur concours.

Mais jusqu'à quel point et par quels moyens cette protection collective devait-elle être assurée ?

Une nouvelle série de négociations commença dans lesquelles la France, sans l'avouer, se détacha de l'Angleterre. M. Molé, le prédécesseur du maréchal Soult, avait franchement déclaré dès l'origine que l'Angleterre et la France différaient, il est vrai, dans leurs vues relativement à l'Égypte, et avait proposé une tentative d'entente. Mais le maréchal Soult

adopta une autre ligne de conduite ; il accepta en principe tout ce que suggérait lord Palmerston, et lord Palmerston, comme on va le voir, s'en applaudit vivement.

EXTRAIT D'UNE LETTRE AU TRÈS-HONORABLE COMTE GRANVILLE

Foreign Office, 19 juillet 1839.

Cher Granville,

Soult est une perle ; rien ne saurait être plus satisfaisant que sa manière de se conduire à notre égard ; l'union de l'Angleterre et de la France, relativement aux affaires turques, donnera du courage à Metternich et sauvera l'Europe. P.

Ces lignes chaleureuses de lord Palmerston servent à démontrer la satisfaction avec laquelle il saisissait chaque lieu d'espérance de voir le gouvernement français d'accord avec celui de l'Angleterre, et son espérance à cet égard avait raison d'être tant que l'on en était encore aux conversations entre les ministres des deux pays ; mais l'accord cessa dès qu'il fut question d'en venir à l'action.

En effet, lord Palmerston disait qu'il fallait obliger Méhémet-Ali à rendre immédiatement la flotte du sultan. Le maréchal disait : « Certainement, mais pas maintenant ; lorsque nous aurons arrangé tous les autres points, nous arrangerons celui-là. » Lord Palmerston disait qu'il fallait que les limites territoriales

de Méhémet-Ali fussent définies, et qu'il fût contraint de s'y retirer, en recevant, en échange, l'investiture héréditaire de ce qu'il retenait. « Parfaitement, » disait le maréchal Soult, « et nous arrangerons tout à l'heure ce qui concerne Méhémet-Ali ; mais la première chose à faire, c'est de nous occuper de Constantinople. Ibrahim peut d'un moment à l'autre pousser en avant, et alors il sera question pour les Russes d'en faire autant ; c'est à cela qu'il faut d'abord aviser ; » essayant par ce moyen non-seulement de détourner notre attention de l'Égypte, mais à nous engager dans des complications avec la Russie qui deviendraient un obstacle à tout arrangement subséquent entre cette puissance et nous.

J'ai toujours trouvé, dans le cours d'une négociation, que rien n'était plus nuisible à sa réussite que de déguiser les vraies divergences par des expressions plausibles. Les divergences qui existent entre deux parties qui désirent venir à une entente doivent être déclarées dès l'origine de la manière la plus nette et la plus large. La plaie doit être sondée jusqu'au fond ; sans cela il n'y a pas de chance de la guérir. Dans cette occasion, le point que notre gouvernement avait à découvrir, c'était ce que le gouvernement français avait véritablement l'intention de faire ; quant à ce qu'il professait être son désir de faire, cela était de peu d'importance.

Peu de temps après cette nouvelle phase des af-

faibles, la santé de lord Granville l'obligea à séjourner pendant quelque temps sur le bord de la mer, et je fus chargé de l'ambassade de Paris pendant son absence.

Je ne fus pas longtemps à former mon opinion quant à la ligne de conduite que le maréchal s'était dressée ; elle est indiquée dans les dépêches publiées à cette époque. C'était que la France cherchait à nous amuser par un acquiescement ostensible à nos opinions, mais qu'en réalité elle comptait adhérer aux siennes, qui n'étaient pas les nôtres. Telle fut aussi bientôt l'opinion de lord Palmerston.

A. H. BULWER, ESQ. (PARIS).

1^{er} septembre 1839.

Votre lettre du 28 donne une idée parfaite des pensées confuses et obscures du gouvernement français. Il est évident que, soit par suite de sa façon de comprendre les intérêts français, soit par crainte des journaux, le gouvernement ne voudra pas faire la moindre démarche coercitive contre Méhémet-Ali, ni pour récupérer la flotte turque, ni pour mettre à exécution un arrangement quelconque que les cinq puissances pourraient proposer aux deux adversaires. Les dernières communications que je vous ai faites, cependant, doivent amener les Français à une décision. Ils verront par ces communications que, malgré notre extrême désir de continuer à marcher ensemble, nous ne sommes nulle-

ment disposés à rester stationnaires avec eux.....
..... Il faut donc qu'ils choisissent l'une des trois lignes : ou d'aller en avant avec nous et de remplir franchement les promesses qu'ils nous ont faites, ainsi qu'à l'Europe ; ou se tenir à l'écart et refuser l'accomplissement de ces promesses ; ou enfin, faire volte-face, s'allier à Méhémet-Ali et employer la force pour nous empêcher, ainsi que les autres puissances qui pourront se joindre à nous, de faire ce que la France elle-même est engagée par tous les principes d'honneur et toutes les considérations certaines de ses vrais intérêts, à faire avec nous, au lieu d'y mettre des entraves. Je ne puis pas croire Louis-Philippe capable de la dernière résolution. La seconde est celle qu'il voudrait suivre. Mais peut-être que, s'il trouve que l'Angleterre, l'Autriche et la Russie sont d'accord pour adopter la première, il nous suivra malgré sa propre inclination. Plus je réfléchis à ces matières, plus je suis convaincu qu'il n'y a pas d'arrangement permanent possible sans forcer Méhémet à se retirer dans sa coquille originelle de l'Égypte ; et la description que Campbell nous a faite de l'effet qu'a produit sur lui la note collective, indique suffisamment à quel point il connaît sa propre impuissance à résister à l'Europe réunie.

Quant à l'empire turc, si nous pouvons lui procurer dix années de paix sous la protection commune des cinq puissances, et si ces années sont utilement employées à reconstituer le régime intérieur de son gouvernement, il n'y a aucune raison pour qu'il ne devienne pas encore une puissance respectable. La moitié des fausses conclusions auxquelles les hommes arrivent, vient de l'abus des métaphores, et de ce qu'ils prennent une ressemblance vague ou imaginaire pour la réalité même.

Ainsi, l'on compare une ancienne monarchie avec un vieil édifice, un vieux arbre, ou un vieillard, et, parce que, par la nature des choses, il faut que l'édifice, l'arbre ou l'homme s'écroule, dépérisse, meure, on s'imagine qu'il en est de même d'un État, et que les mêmes lois qui régissent la matière inanimée, ou la vie animale et végétale, sont applicables également aux nations et aux États. Il ne saurait exister d'erreur plus grande et plus illogique; car, sans compter tous les autres points de différence, il faut se rappeler que les parties intégrantes de l'édifice, de l'arbre ou de l'homme, demeurent les mêmes, et sont décomposées par des causes externes, ou modifiées dans leur organisation interne par le progrès de la vie, de manière à devenir avec le temps incapables de leurs fonctions originelles; tandis qu'au contraire, les parties intégrantes d'une communauté subissent journellement un travail de rénovation physique et d'amélioration morale. Ainsi, tout ce que nous entendons dire chaque jour au sujet de la dégénérescence de l'empire turc; que ce n'est plus qu'un corps inanimé et un tronc sans sève, etc., est une pure et simple absurdité.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

A L. BULWER, ESQ. (PARIS).

Windsor, 24 septembre 1839.

Mon cher Bulwer,

Je n'ai que le temps de vous écrire une lettre particulière. Mais demain je vous enverrai une dépêche au

sujet de la mission de Brunow. Comme Sébastiani enverra aujourd'hui un rapport de la conversation que j'ai eue avec lui hier, et dans laquelle je lui ai franchement rapporté la substance de tout ce que Brunow m'avait dit, je désire que vous en soyez informé sans retard. Brunow dit que l'empereur se rangera entièrement à nos vues au sujet de la Turquie et de l'Europe, et se joindra à toutes les mesures qui seront nécessaires pour les effectuer; qu'il s'unira avec nous, l'Autriche et la Prusse, avec la France ou sans elle, et que malgré l'avantage, qu'il reconnaît, au point de vue politique, d'avoir la France avec nous, personnellement il serait plus satisfait de la voir en dehors; que si nous nous fions à lui, comme il l'espère, et comme il sent qu'il le mérite, il compte sur notre entière confiance, et espère que nous ne montrerons pas de jalousie où nous n'en éprouvons pas; que, par conséquent, si, grâce aux mesures de Méhémet-Ali, Constantinople est en danger, et que des opérations militaires ou navales dans le Bosphore ou dans l'Asie Mineure deviennent nécessaires, il se flate que nous lui laisserons cette partie de la tâche, et que, de notre côté, nous entreprendrons ce qu'il y aurait à faire dans la Méditerranée et sur les côtes de Syrie et d'Égypte; qu'il admet que l'emploi de sa flotte et de son armée soit regardé comme le résultat d'un concert, entre nous, et non pas une résolution de la Russie seule; mais qu'il est prêt à commencer par signer une convention qui définira notre but, déterminera nos moyens de l'accomplir, et assignera à chacun son rôle; que, comme de raison, en vertu d'une telle convention, la force russe se retirerait comme elle est venue, aussitôt que ce but aurait été atteint. De plus, Brunow a ajouté, en confidence, que si on adop-

lait une pareille ligne, il n'y aurait aucun renouvellement du traité d'Unkiar Skelessi. J'ai raconté tout cela à Sébastiani, à l'exception de la préférence exprimée par l'empereur de se passer de la France. J'ai dit que j'avais vu Esterhazy, qui était entièrement d'accord avec moi individuellement, qu'il serait au plus haut degré expédient d'accepter cette offre, mais que je ne pouvais pas dire à quelle résolution le cabinet s'arrêterait dans une affaire qu'il n'avait pas encore prise en considération; et qu'Esterhazy ne pouvait non plus dire quelle serait la détermination de son gouvernement sur une proposition qui, jusqu'à présent, ne lui avait pas été soumise.

Sébastieni a paru peu satisfait de la perspective que cette démarche de la Russie semble ouvrir d'un arrangement de la question turco-égyptienne en parfait accord avec les vues du gouvernement anglais; mais le seul point sur lequel il a beaucoup appuyé est l'inconvénient qu'il trouvait à laisser à la Russie la tâche de défendre Constantinople, qu'il regardait comme la confirmation de l'influence et de la prépondérance de la Russie en Turquie. J'ai dit que je ne voyais pas cela, parce que si les rôles assignés à chaque puissance devaient être déterminés par une convention, chacune agirait, non pas pour elle-même, mais au nom de toutes, et aucune influence exclusive ne pouvait en résulter. D'ailleurs, ai-je dit, il me semble qu'il n'y a aucun milieu entre la confiance et la méfiance, et que si nous lions les mains à la Russie par un traité nous pourrions nous fier à elle, et qu'en nous fiant à elle, il valait mieux ne mêler aucun indice de suspicion à notre confiance. A la fin, Sébastiani se contenta de proposer que nous eussions au moins un ou deux vaisseaux

mouillés dans les Dardanelles, si les Russes étaient appelés à Constantinople ; mais une pareille précaution serait puérite. Durant toute la conversation j'ai traité la question comme si la France devait naturellement prendre part à la convention, et lui aussi, de son côté, l'a discutée à ce point de vue. Quant à l'arrangement lui-même, rien ne peut être plus misérable que les expédients et les changements d'opinions et de projets du gouvernement français ; il est évident que ce gouvernement a, au fond, des désirs et des projets qu'il n'ose avouer ; qu'enfin son grand et unique but est de faire le plus possible pour Méhémet-Ali, sans se soucier le moins du monde du sultan, et sans le moindre égard pour ses engagements et ses déclarations. Sébastiani a encore argué en faveur de son projet d'une ligne de démarcation allant de Damas à Beyrouth. De mon côté, j'ai renouvelé toutes les objections que j'y vois, ajoutant aussi que si Méhémet-Ali avait cette partie de la basse Syrie il commanderait nécessairement la côte occidentale de la mer Rouge et les villes saintes dont Louis-Philippe, il y a longtemps déjà, a montré à Granville la restitution au sultan comme absolument nécessaire. Je voudrais que vous vissiez Soutz, et que vous tiriez de lui ce que Sébastiani a écrit, et ce que le gouvernement français a l'intention de faire ; tout en laissant entendre que, quoique le cabinet n'ait pas encore pris de décision à cet égard, il se réunira dans un jour ou deux pour en délibérer, et que, selon toute probabilité, il se décidera à marcher de concert avec les trois puissances, *que la France se joigne à nous ou non ; mais que, pour tous les motifs imaginables, nous regretterions profondément que la France ne fit pas partie de ce concert.* Vous pourriez en même temps rappeler que la France a d'une manière

positive approuvé l'objet que nous avons en vue, quoique, grâce à des difficultés intérieures, elle puisse hésiter à prendre part aux moyens d'exécution. Si le maréchal Soult laissait entendre que la France peut s'opposer aux quatre puissances, vous pourriez répondre qu'elle ne saurait le faire sans démentir les déclarations qu'elle a spontanément faites, et qu'il ne vaudrait pas la peine pour elle de faire la guerre aux quatre puissances pour donner quelques lieues carrées avec une centaine de mille habitants dans la Syrie méridionale à Méhémet-Ali; que les intérêts français n'ont rien à y gagner; tandis qu'au contraire, la réputation de la France, comme un pays à la parole duquel on peut se fier, en serait sérieusement entamée.

PALMERSTON.

Au mois d'octobre lord Granville retourna à Paris et mes fonctions comme ministre ad interim cessèrent.

ÀU TRÈS-HONORABLE LORD GRANVILLE. PARIS.

Foreign Office, 52 novembre 1839.

Mon cher Granville,

J'ai appris que Louis-Philippe a dit l'autre jour à un ministre étranger que son motif pour protéger Méhémet-Ali était, que la France sera probablement en guerre avec l'Angleterre d'ici à deux ans, et qu'alors les Français auront besoin de la coopération de la flotte égyptienne dans la Méditerranée : *discours fort amical*,

il faut l'avouer, s'il a été tenu; mais j'ai reçu cette information d'une façon très-secrète, et je vous en fais part plutôt comme une clef pour vous en servir à l'occasion, que comme d'une chose à répéter.

P.

AU TRÈS-HONORABLE LORD GRANVILLE.

Foreign Office, 6 décembre 1839.

Mon cher Granville,

J'ai reçu hier une dépêche de Clanricarde (1) annonçant que le gouvernement russe accepte notre proposition au sujet des Dardanelles, et veut bien que, si une armée russe entre dans le Bosphore, des vaisseaux de guerre de toutes les autres puissances coopératrices entrent dans les Dardanelles. Brunow revient immédiatement à Londres, pour continuer la négociation qui est restée suspendue tant que ce point n'était pas décidé. J'ai informé Sébastiani de tout ceci aujourd'hui, parce que, lui ai-je dit, je n'avais pas de secrets avec lui, mais en le priant de n'en rien dire ici aux autres diplomates. Cela nous donnera un avantage immense vis-à-vis de la France, et nous permettra de mener à fin nos projets relativement à la Turquie et à l'Égypte; car l'Autriche et la Prusse iront avec nous et la Russie, et la France, si elle s'abstient, se trouvera seule.

J'ai dit hier à Sébastiani, mais de la façon la plus amicale, que nous avons appris dernièrement que le gouvernement français était en train d'équiper huit grands vaisseaux de ligne à Toulon, outre les neuf qu'il

(1) Ambassadeur d'Angleterre à Saint-Pétersbourg.

a déjà dans le Levant, et que l'on se demande naturellement contre qui cet énorme déploiement de force navale est dirigé? — Pas contre la Russie, parce qu'elle n'a que douze vaisseaux qui sont concentrés dans la mer Noire; — pas contre les Turcs et les Égyptiens, car la flotte turque est prisonnière et les Égyptiens sont amis. Il faut donc que ce soit contre nous; et ce fait est appuyé par un article violent contre l'Angleterre qui a paru l'autre jour dans le *Journal de Paris*, écrit, dit-on, par Duchâtel, article dans lequel on se flatte que l'Angleterre sera forcée de reconnaître et de garantir l'indépendance de Méhémet-Ali et que Gibraltar sera rendu à l'Espagne. Je lui ai donné les noms des vaisseaux de Toulon qui sont : *Le Neptune*, 86 canons, *L'Alger*, 86, *Le Marengo*, 80, *Le Souverain*, 110, *Le Scipion*, 80, *Le Marseille*, 80, et attendus de Brest, *l'Océan*, 120, *Le Suffren*, 90. Sébastiani a dit qu'il écrirait à ce sujet. Je lui ai dit que nous allions commissionner encore trois vaisseaux de ligne pour en relever trois maintenant dans la Méditerranée dont le temps est fini; mais que naturellement, si les Français équipaient dix-sept vaisseaux de ligne, nous ne pouvions en licencier aucun, mais que nous pourrions avoir à en équiper d'autres encore; car ce fait serait certainement l'objet de sérieux commentaires à la réunion du parlement.

Je suis convaincu que si la France voulait se joindre à nous, nous obtiendrions tous les points que nous avons en vue, sans tirer un coup de canon ni employer aucune force; mais, même sans la France, nous y arriverons.

P.

Au commencement du mois de mars, les deux fractions de l'opposition en France, celle de M. Guizot

et celle de M. Thiers, s'étant coalisées par ce qu'on appela alors « *un mariage de raison* », le maréchal Soult quitta le ministère. M. Thiers devint président du conseil et M. Guizot fut nommé ambassadeur à Londres.

AU TRÈS-HONORABLE LORD GRANVILLE.

Foreign Office, 11 mars 1840.

Mon cher Granville,

Sébastiani est parti, je crois, aujourd'hui (1). J'espère que Guizot arrivera sans retard. Il est de la plus grande importance qu'il en soit ainsi. Guizot est un homme sensé et éclairé, et je ne puis m'empêcher de croire que nous pourrons lui dire des choses et lui soumettre des considérations de nature à faire impression sur son esprit, et que, par lui, nous parviendrons à agir sur le gouvernement français; mais il est nécessaire qu'il vienne vite.

Les rapports de Hodges relativement à son entrevue avec Méhémet me font croire que Méhémet finira par céder. Méhémet était très-irrité, très-agité et très-violent; affirmant avec une véhémence extrême qu'il ne cédera jamais, appuyant ces assertions par des serments solennels: *tout ceci indique la conscience de sa faiblesse et une crainte concentrée*. Il a déjà rappelé en Égypte cinq mille hommes de l'Hedjaz, et s'il veut mettre l'Égypte en état de défense, il lui faudra dépenser encore bien de l'argent qu'il n'a pas, et rappeler encore bien des troupes de Syrie et d'Arabie. Nous

(1) Le ministère Soult avait donné sa démission.

sommes d'accord avec les trois puissances; la France n'a pas de véritable intérêt dans aucun autre arrangement que celui que nous proposons.

Le cri à Paris et ailleurs, en faveur de Méhémet-Ali, est suscité par Méhémet-Ali lui-même. Nous ne pouvons pas nous en laisser imposer par une opinion publique toute factice; et la France elle-même, quand ce serait là son opinion réelle et réfléchie, ne saurait pas dicter la loi à l'Europe.

Qu'ils disent ce qu'ils voudront, les Français *ne peuvent* entreprendre une guerre contre les quatre puissances pour soutenir Méhémet-Ali; voudraient-ils hasarder une guerre maritime pour un tel objet? Où trouveront-ils des vaisseaux capables d'entrer en lutte seulement avec la marine anglaise, sans parler de la marine russe, qui, en pareil cas, se joindrait à nous? Que deviendrait l'Algérie, s'ils étaient en guerre avec une puissance maritime supérieure? Risqueraient-ils une guerre continentale? Pourquoi? Pourraient-ils aider Méhémet-Ali en marchant sur le Rhin? et ne seraient-ils pas repoussés aussi vite qu'ils y arriveraient? L'intérieur du pays est-il tellement tranquille et uni d'opinion, que Louis-Philippe ne craigne pas de voir les trois puissances militaires armées contre lui, et les deux prétendants à son trône, le Bourbon et le Bonaparte, se lever appuyés par une force étrangère ou nationale? Les Français peuvent parler haut, mais ils ne sauraient faire la guerre pour une pareille cause. Il serait peu sage de ne pas apprécier la force de la France à sa juste valeur, et les dangers d'une guerre avec elle, dans le cas où elle aurait un intérêt national et une cause juste à défendre; mais il serait inepte de se laisser effrayer par de grands mots et des bravades, dans un cas où une vue calme

des choses doit nous convaincre que la France seule aurait à souffrir d'une guerre entreprise volontairement, à la hâte, injustement et par caprice.

P.

Foreign Office, 13 mars 1840.

Mon cher William,

Je vous envoie d'importantes instructions que vous exécuterez sans délai. Nous ne pouvons nous soumettre plus longtemps à un ajournement de l'abolition du monopole des soufres. Ce monopole est une violation flagrante du traité de 1816 qui donne aux sujets anglais en Sicile le droit de disposer à leur gré de leur propriété personnelle, n'importe de quel genre, sans entraves ni détriment. Il nous faut, non-seulement le rappel du monopole mais une compensation pleine et entière des pertes éprouvées. Vous informerez Cassaro (1) que l'amiral a reçu des instructions pour procéder aux mesures de représailles qu'il jugera nécessaires, si ces deux demandes ne sont pas immédiatement accordées. Comme de raison, nous ne demandons, pour le moment, que l'engagement de nous rembourser des pertes qui pourront être dûment constatées sur preuves irréfragables, mais Cassaro devra fournir une note engageant formellement son gouvernement sur ce point. Vous pourrez peut-être établir la manière d'arriver à l'évaluation des pertes en vous adressant à quelques-uns de nos négociants et en apprenant d'eux quel est le mode équitable qu'ils proposeraient. Peut-être une commission mixte pourrait-elle être acceptée pour vérifier les comptes

(1) Ministre des affaires étrangères à Naples.

et les pièces justificatives ; mais alors il serait nécessaire que le principe sur lequel on doit baser le calcul des pertes soit établi d'avance. En attendant, il suffirait d'obtenir de Cassaro une note en forme de promesse, admettant le principe général, et, s'il y avait quelque difficulté à arranger en ce moment le mode d'évaluation du montant, on pourrait laisser cela à un arrangement ultérieur ; mais, dans ce cas, il faudrait qu'il fût entendu que les Napolitains seront obligés de payer la dette reconnue.

Si le monopole des soufres a été aboli lorsque vous recevrez ceci, vous insisterez sur la promesse de compensation, et, si cette promesse est refusée, vous enverrez également chercher les vaisseaux de Stopford pour exercer des représailles.

Le courrier se mettra à votre disposition pour se rendre à Malte avec ce que vous aurez à y envoyer.

Ce n'est que lorsque cette question sera résolue, que vous commencerez à vous occuper du traité. Mais nous ne pouvons permettre que l'abolition du monopole soit le résultat du nouveau traité, parce que ce monopole est une violation de l'ancien, et nous ne pouvons en conclure un nouveau, tant que celui d'aujourd'hui demeure enfreint. Si l'on en arrive aux représailles, ce ne sera pas une raison pour que vous quittiez Naples, puisque les représailles ne sont pas un acte de guerre, et que nos vaisseaux ne devront pas établir de blocus, ni commettre aucun autre acte d'hostilité directe, sans instructions ultérieures du gouvernement. Si nous en arrivons à des hostilités, il sera convenable que vous vous retiriez et que vous alliez à Rome attendre de nouvelles instructions.

Nous n'avons pas fait de progrès dans la question

turco-égyptienne, parce que nous attendons la décision de cette affaire du nouveau ministère français.

Je me porte à merveille parce que, comme la distance de ma nouvelle maison au ministère est trop courte pour la faire à cheval, je me suis fait une règle d'aller à cheval à Hyde-Park tous les jours entre onze heures et une heure lorsque j'en trouve le temps, et d'en faire le tour, J'ai fait cela tous les jours jusqu'à présent et je me sens beaucoup mieux. Cela ne prend qu'une demi-heure.

A vous affectueusement.

PALMERSTON.

AU TRÈS-HONORABLE LORD GRANVILLE. PARIS.

Carlton Terrace, 16 avril 1840.

Mon cher Granville,

Il est évident depuis longtemps que le gouvernement français nous trompe relativement aux affaires de Buenos-Ayres, ainsi qu'il l'a fait à l'égard de presque toutes les affaires que nous traitons ensemble, telle que l'Espagne, le Portugal, la Grèce, Tunis, la Turquie et l'Égypte, la Perse, etc. Sur toutes ces questions, son langage et sa conduite ont été en contradiction directe. La vérité, quoiqu'il soit bien pénible de l'avouer, c'est que Louis-Philippe est un homme en qui il n'est pas possible de placer une solide confiance. Cependant le voilà, et nous l'appelons notre allié; seulement, l'expérience nous ayant éclairés, il s'agit de ne pas accorder à ses assertions et à ses protestations plus de valeur qu'elles n'en méritent, surtout lorsque, comme dans l'affaire d'Égypte, ses paroles sont non-seulement

en contradiction avec sa conduite, mais même en contradiction les unes avec les autres. Le cabinet a décidé qu'il fallait sans délai amener les Français à une entente claire et définie relativement à leur flotte; à moins qu'ils ne réduisent les vaisseaux qu'ils ont en commission au nombre de dix — chiffre que Soult vous a déclaré au mois de juillet dernier, être celui de la force active qu'ils entendaient employer. — Nous serons obligés de nous adresser au parlement pour demander un vote additionnel, basé spécialement sur l'armement inexploité de la France. Je vous ferai ainsi qu'à Guizot une communication officielle à cet égard. Soult et le roi vous disaient, et Sébastiani me disait de même, qu'ils ont parlé, l'année passée, de quinze vaisseaux de ligne comme du nombre qu'ils comptaient tenir en mer: mais, en recherchant dans vos dépêches, je vois que c'était dix et non pas quinze. P.

Foreign Office, 20 avril 1840.

Mon cher William,

Je vous envoie les papiers qui ont passé entre nous et le gouvernement français au sujet de l'affaire napolitaine, et les copies des dépêches que je vous ai envoyées par le gouvernement français. Vous verrez que nous avons accepté les bons offices de ce gouvernement pour obtenir nos demandes, mais que nous ne pouvons rien en rabattre; et qu'afin de laisser le roi de Naples plus libre de céder aux conseils des Français, nous avons consenti à suspendre les représailles pendant trois semaines, sans cependant relâcher les bâtiments déjà capturés.

J'ai donné l'ordre à ce courrier de passer par Rome en

cas que vous ayez dû quitter Naples, à cause de quelque acte de violence de la part du roi contre la propriété anglaise ou contre les sujets britanniques.

J'ai éprouvé une grande satisfaction en lisant vos dépêches et en voyant la manière dont vous vous êtes conduit, dans la position difficile où vous vous êtes trouvé. Vous avez agi avec jugement, fermeté, décision et modération; enfin il eût été impossible, à qui que ce soit, de faire mieux, et je suis enchanté que vous ayez eu cette affaire à suivre. Vos notes sont remarquablement bien écrites, et, sans être impolies ni offensantes, mais au contraire toujours parfaitement polies et courtoises, elles sont aussi décidées et énergiques au fond qu'elles pouvaient l'être. J'approuve beaucoup que, dans une d'elles, vous ayez donné à entendre que, même si le gouvernement napolitain vous donnait toutes les assurances demandées, sir R. Stopford ne s'en rendrait pas moins à Naples.

Il se peut que l'affaire soit déjà arrangée avant que le négociateur français n'arrive à Naples, mais il se peut que non. Dans ce dernier cas, votre rôle pendant la négociation sera facile et simple. Vous n'avez qu'à attendre pour voir l'issue de ces négociations; mais si l'on commence à vous demander de renoncer à quelque-une de vos réclamations, vous direz que, sur ce point, vous avez les mains liées et que vous n'avez pas le pouvoir de rien faire. Si le gouvernement napolitain cède, on devra dresser quelque acte en forme de convention ou de protocole, sous votre signature et celle du ministre napolitain. Il me semble que la signature du plénipotentiaire français ne serait pas nécessaire. Mais l'acte devrait contenir l'engagement d'indemniser les sujets britanniques sur les justes réclamations qu'ils pour-

raient avoir à faire contre le gouvernement napolitain pour les pertes encourues par suite des actes de ce gouvernement ou de ses fonctionnaires. Je vous enverrai la liste de ces réclamations aussitôt qu'elle pourra être dressée, mais je ne veux pas retarder jusque-là ce message. Je ne crois pas que ces réclamations soient très-importantes, excepté celle relative au blé qu'on a empêché nos négociants de vendre en 1838.

Il n'y a pas de danger de guerre pour le moment avec les États-Unis, au sujet de la question des frontières. Toutes les notes violentes qui sont dans les journaux ne veulent rien dire. Van Buren (1) désire prendre en main la question de l'État du Maine, en la retirant de la juridiction de cet État, et je crois qu'il y a réussi ; mais il l'a fait afin de conserver la paix, et non pas pour faire la guerre. Le fait est que les États sont dans une telle détresse financière et commerciale, qu'il n'est pas probable qu'ils fassent une guerre inutile et injuste. Les commissaires que j'ai envoyés l'année passée pour explorer le pays viennent de faire leur rapport, et il est tellement en faveur de notre réclamation qu'il détruit de fond en comble le mémoire des Américains. Je le présenterai probablement au parlement.

A vous,

P.

Carlton Terrace, 13 mai 1840.

Mon cher William,

- Je vous envoie un autre courrier pour que vous soyez en possession de tout ce qui s'est passé entre nous et le

- (1) Le président des États-Unis.

gouvernement français à l'égard de la querelle napolitaine. Guizot m'a lu une lettre de Thiers disant que Serra Capriola n'avait pas reçu jusqu'à présent ses pleins pouvoirs, et que Capriola, à Naples, avait été renvoyé à l'instigation du confesseur du roi, parce qu'il avait accepté la médiation française ; mais Thiers a prié Guizot de m'assurer qu'il ne se laisserait, pas plus que nous, duper par le roi de Naples. Je prévois que l'affaire ne s'arrangera pas sans en venir aux mains, ou à des mesures plus vigoureuses de notre part ; la première chose que nous ferons sera d'établir un blocus qui coupera toute communication entre l'Italie et la Sicile.

Je suis enchanté du bon sens et de l'habileté que vous avez montrés dans toute cette affaire. Vous avez toujours fait les choses à temps, dans chaque occasion, et vos dépêches sont aussi bien rédigées que possible.

Le gouvernement français vient de nous demander la permission de ramener en France les cendres de Bonaparte, et nous l'avons accordée. C'est une demande bien française, et c'eût été une folie de notre part de la refuser ; aussi nous sommes-nous fait le mérite d'y acquiescer promptement et de bonne grâce.

L'assassinat du vieux lord William Russell est horrible. On n'a pas encore découvert le meurtrier ; mais il n'y a pas de doute que le crime n'ait été commis par Courvoisier, son valet de chambre suisse. La morale de cette atroce histoire, c'est qu'il faut toujours dormir avec la porte fermée à double tour, et avec des pistolets dans sa chambre.

Je vous envoie un de nos nouveaux timbres-poste ; le dessin est de Mulready, un de nos meilleurs artistes : comme œuvre d'art, c'est excellent. Il est difficile de

faire entrer autant de *sujets* et aussi distinctement dans un aussi petit espace (1).

Nous faisons bonne route à travers la session, qui sera finie, je crois, vers la fin de juillet. Il n'y a pas lieu de croire que les tories nous mettent dehors avant cette époque, et par conséquent nous y voilà pour une année encore. Le duc de Wellington s'affaiblit de jour en jour; s'il était obligé de se retirer de la vie publique, le parti tory tomberait en morceaux, et quelques-uns des pairs modérés viendraient à nous.

A Vienne et à Berlin, on affecte de dire que nous sommes dans notre tort vis-à-vis de Naples; mais ceci est évidemment pour nous pousser à un arrangement. Je ne me gêne pas pour leur dire que nous nous soucions peu de ce qu'ils disent, que nous savons que nous avons raison et que nous sommes résolus à obliger les Napolitains à céder. J'ai dit à Castelficala que la seule chose que nous regrettions dans l'affaire, c'est la crainte de ce qui pourrait arriver en Sicile; il m'a répondu que je pouvais être parfaitement tranquille à cet égard, puisqu'il savait, par ses propres observations, qu'aucun pays au monde n'était plus calme et plus content que la Sicile! J'ai dit que j'étais enchanté de l'apprendre, et surtout d'une pareille autorité.

Adieu.

P.

A L'HONORABLE WILLIAM TEMPLE.

Carlton Terrace, 13 juillet 1840.

Mon cher William,

Pour bien des motifs, je suis ravi que l'affaire du soufre soit terminée; c'est un grand embarras de moins,

(1) Le premier projet de la nouvelle poste à un penny était de

et nous avons besoin de tous nos vaisseaux dans le Levant où il y a de la besogne pour eux. Nous avons décidé d'aller en avant avec l'Autriche, la Prusse et la Russie, puisque la France ne veut pas nous accompagner ; et nous voulons forcer Méhémet-Ali à évacuer la Syrie, à l'exception d'un morceau méridional entre la mer, le lac de Tibériade, le Jourdain et la mer Morte, limité au nord par une ligne tirée de la Méditerranée au lac de Tibériade en passant un peu au-dessus de la forteresse de Saint-Jean-d'Acre. Nous comptons lui donner dix jours pour accepter l'offre suivante : l'Égypte à titre d'hérédité, et le reste de la Syrie en viager. S'il n'accepte pas cela dans les dix jours, nous lui offrirons l'Égypte toujours à titre d'hérédité, mais sans la basse Syrie ; et si dans un autre intervalle de dix jours, il n'accepte pas cette seconde proposition, il n'aura pas l'Égypte en hérédité ; enfin, s'il résiste, il devra se contenter de l'issue des événements. Tout ceci demeure secret pour le moment, mais nous le ferons savoir à la France, dès que notre convention sera signée. Ainsi, jusqu'à ce que cela soit rendu public, n'en parlez pas et n'admettez rien de ce qu'on dira. Minto (1) écrit par ce même courrier à Stopford pour le préparer aux instructions qu'il doit s'attendre à recevoir bientôt pour appuyer la population syrienne contre Méhémet et Ibrahim.

J'ai été accablé d'affaires, mais ma santé est toujours bonne. Notre session tire à sa fin, et nos difficultés parlementaires paraissent s'être envolées pour le moment.

Le prince Albert sera régent (seul) pendant l'accouchement de la reine ; et, au cas où un malheur arriverait

faire graver et vendre par le bureau de poste des enveloppes qui seraient franches de port.

(1) Premier lord de l'Amirauté.

pendant la minorité de l'héritier du trône, ou plutôt pendant la minorité du souverain enfant, un bill a été accepté pour pourvoir à la régence jusqu'à l'arrivée d'Ernest (1), si, en punition des péchés de la nation, il venait à succéder au trône d'Angleterre.

Nous avons presque terminé nos disputes avec le Portugal comme avec Naples ; et j'espère que nous avons placé la question des frontières avec les États-Unis en voie d'arrangement.

A vous.

P.

Pendant les mois de mai et de juin, lord Palmerston ne cessa pas un instant ses efforts afin de ramener le cabinet de M. Thiers à se joindre aux autres puissances pour obliger Méhémet-Ali à accepter les conditions qu'elles avaient proposées dans le but de terminer la guerre entre lui et le sultan, et l'on aurait peut-être traîné encore longtemps avant de signer une convention à l'exclusion de la France sans l'incident suivant.

L'amiral Roussin, comme ambassadeur de France à Constantinople, avait été un des représentants dont les conseils tendaient à persuader au sultan de ne céder à aucune des demandes de Méhémet-Ali, mais de se fier à la protection des grandes puissances. L'amiral Roussin se trouvait maintenant un des membres du cabinet récemment formé par M. Thiers ; mais ce dernier ne voyait d'autre moyen de sortir

(1) Le roi de Hanovre.

de ses embarras ministériels qu'en amenant un arrangement entre le sultan et Méhémet-Ali, dont le résultat serait d'enlever à tous les autres gouvernements hormis celui de la France la prétention d'être les protecteurs du sultan. Pour arriver à son but, il fallait prolonger les négociations entre les puissances, obtenir certaines concessions de la part de Méhémet-Ali, et les faire agréer à la Porte, comme un dénouement plus sûr et plus pratique de ses difficultés que celui qu'elle pourrait espérer d'un accord entre plusieurs États animés par des intérêts divers.

Il est inutile de remarquer à ceux qui connaissent Constantinople qu'un projet de ce genre ne pouvait rester longtemps secret ; on le découvrit, et la conséquence de cette découverte fut la signature d'un traité (15 juillet) entre les puissances que M. Thiers avait voulu circonvenir.

Je me trouvais à ce moment, par l'absence de lord Granville de Paris, chargé de nouveau des affaires de l'ambassade, et, le 21 juillet, je recevais la lettre suivante de lord Palmerston :

A. H. L. BULWER, MINISTRE D'ANGLETERRE A PARIS.

Carlton Terrace, 21 juillet 1840.

Mon cher Bulwer,

Je suis curieux de savoir comment Thiers a pris notre convention. Il n'y a pas de doute que cela a dû le fâcher

beaucoup ; c'est un grand coup porté à la France , mais elle se l'est attiré elle-même par son obstination à ne vouloir accéder à aucune condition raisonnable. Je suis disposé à croire que Thiers a été trompé par Ellice et Guizot, et a agi dans la persuasion que le cabinet anglais ne se risquerait pas à une pareille démarche, et que si la France persistait dans son attitude, le reste de l'Europe plierait devant elle. La France se trouve maintenant dans un grand embarras, mais la meilleure manière, pour elle, d'en sortir est la plus honnête ; ce que Thiers a de plus sage à faire, c'est de s'adresser sans hésitation à Méhémet et de lui dire d'accepter sur-le-champ la première proposition qui lui sera faite. Si Thiers ne fait pas cela, il consolidera une alliance de laquelle la France s'est exclue elle-même, et il ne se peut qu'il soit agréable à Louis-Philippe de voir la France placée par lui dans la même position où elle se trouvait en 1815.

Thiers commencera probablement par parler haut ; mais nous ne sommes pas de ceux que les menaces effrayent, et, au fond, il est trop sage pour faire ce qui pourrait amener une collision, ne fût-ce qu'avec l'Angleterre seule, sans parler des trois autres puissances — surtout dans une affaire où la France est parfaitement dans son tort. Vous dites que Thiers est un ardent ami, mais un ennemi dangereux : cela se peut, mais nous sommes trop forts pour être affectés par de telles considérations. Je doute cependant qu'on puisse compter beaucoup sur Thiers comme ami, et, me sachant dans le droit, je ne le crains pas comme ennemi. Quant à la manière dont il faudra prendre ce qu'il pourra dire, ce sera de regarder l'affaire comme un *fait accompli*, comme une décision irrévocable, un pas fait sur lequel l'on ne saurait revenir ; de montrer que, lorsque quatre grandes puissances s'en-

gagent vis-à-vis d'une cinquième, comme nous l'avons fait vis-à-vis de la Turquie, elles doivent avoir résolu de terminer l'affaire en dépit de tout; de faire observer que la France a plus d'une fois déclaré qu'elle était d'accord avec nous, qu'elle trouvait le projet que nous voulons exécuter le meilleur, et que la seule différence entre sa manière de voir et la nôtre consistait en ce que nous n'avions pas les moyens nécessaires pour atteindre le but que nous nous proposons, et que, pour elle, elle était décidée à ne pas se joindre à nous pour tenter l'exécution. On devrait en outre rappeler au gouvernement français qu'il a été averti à plusieurs reprises, depuis le mois de septembre dernier, que s'il ne voulait pas marcher avec nous, nous irions en avant sans lui; que nous étions prêts à marcher avec la France, et désireux de le faire, mais que nous n'entendions pas nous arrêter avec elle. Guizot a dit qu'il serait nécessaire maintenant pour la France d'être en force, en grande force dans le Levant. Ainsi soit-il. Nous ne serons pas épouvantés par quelque supériorité de force navale qu'elle veuille ou qu'elle puisse y envoyer. Nous procéderons à notre manière, en présence d'une force supérieure (si force supérieure il y a) aussi tranquillement que si elle était en désarmement à Toulon. La France sait fort bien que si cette force supérieure s'avisait de toucher à la nôtre, ce serait la guerre; et on lui ferait payer cher une guerre entreprise de cette façon.

Mais le roi Louis-Philippe n'est pas homme à se fourrer dans un guépier semblable, surtout sans un motif suffisant.

Guizot a l'air refrogné en diable, depuis quelques jours; et dimanche, lorsqu'il dînait chez nous, à peine

pouvait-il garder les formes extérieures de la politesse.

P.

Je n'ai pas besoin de vous dire de garder le silence sur toute l'affaire, à moins d'être interrogé par les ambassadeurs et les ministres des trois puissances ou par Thiers.

Nous désirons pour le moment que l'affaire n'ait pas une publicité inutile.

A H. L. BULWER, ESQ., PARIS.

Foreign Office, 22 juillet 1840.

Mon cher Bulwer,

J'ai reçu votre lettre du 20. Rien n'est plus éloigné de ma pensée que de vouloir irriter Thiers ou le pousser à quelque acte d'hostilité^m envers ce pays; par conséquent j'approuve hautement votre langage conciliant convenablement mêlé de ferme. Mais il ne faut pas nous laisser intimider par Thiers, comme notre ami Ellice (qui l'a égaré) lui conseillera sans doute de tâcher de faire. Je ne doute pas que tout ce que vous dites de Thiers ne soit vrai; mais après tout Thiers ne peut jamais représenter que la France, et c'est tout au plus, et nous n'avons, aucun de nous, l'intention que la France soit la maîtresse de l'Europe, ni même de l'Angleterre prise à part. De toutes les erreurs de conduite, il n'y en a pas de plus grande, dans la vie privée comme dans la vie publique, que celle qui consiste à plier devant des bravades ou même devant une violence que l'on ne saurait justifier.

Je ne doute pas que Thiers ne fût persuadé qu'il avait si bien dressé ses plans qu'il forcerait toutes les puissances de l'Europe à remettre l'affaire complètement entre ses mains; mais je crois que les quatre puissances unies à la Turquie sont un adversaire que la France, avec les autres affaires qu'elle a sur les bras, se gardera d'affronter. Si les Français font valoir leur grande flotte dans la Méditerranée, il faudra que nous ajoutions dix vaisseaux de ligne russes à la nôtre. Et que les Français se rappellent que le drapeau autrichien flottera à côté du nôtre: ce morceau d'étamine est plus significatif que deux frégates et trois corvettes.

P.

A L'HONORABLE WILLIAM TEMPLE. NAPLES.

Carlton Terrace, 27 juillet 1840.

Mon cher William,

Comme ce courrier doit passer par Naples, je vous envoie par lui, pour votre information personnelle, la convention que nous venons de signer entre les quatre puissances et la Turquie. Depuis bien des mois nous avons tout fait pour persuader à la France de se joindre à nous dans l'adoption de quelque arrangement pratique afin d'amener la paix entre le sultan et son vassal révolté; mais, ayant échoué dans toutes nos tentatives à cet égard, nous avons été obligés d'agir sans elle.

Notre session touche à sa fin, et les tories sont plus divisés que jamais. Le duc et Peel ne se parlent pas; ils se sont disputés relativement au bill de l'union du Ca-

nada. Peel s'est engagé en faveur du bill, et le duc, après cela, s'est déclaré contre ; Peel alors a écrit au duc pour lui dire que si lui, le duc, renversait le gouvernement sur ce bill, Peel n'entrerait pas dans la nouvelle administration, parce qu'elle serait nécessairement basée sur l'opposition au principe d'union du haut et du bas Canada, tandis que Peel était engagé en faveur de ce principe.

A vous,

P.

Pendant ce temps j'avais à cœur, ainsi qu'on l'aura vu, de calmer plutôt que d'augmenter l'excitation qui régnait des deux côtés du détroit ; et, dans une lettre dont je n'ai pas la copie, j'avais sans doute excusé jusqu'à un certain degré l'irritation dont j'étais témoin en France.

A. H. L. BULWER, ESQ. PARIS.

Windsor, 23 août 1840.

Mon cher Bulwer,

J'ai reçu votre lettre du 21, et, comme je pars demain pour Tiverton, j'y réponds aujourd'hui.

Je suis plus que jamais confirmé dans mon opinion que, pour le moment, les Français resteront tranquilles et qu'il n'y aura pas de guerre. Malgré toute la légèreté de la nation française, les intérêts du pays, qui s'accroissent de jour en jour, les feront hésiter avant d'entreprendre une guerre agressive et sans provocation, contre les quatre puissances. Par conséquent, tôt ou tard Thiers

donnera l'ordre de cesser le feu; la fumée qui maintenant empêche les Français de distinguer les objets se dissipera; ils apprécieront plus nettement les causes de leur fausse alarme, et Thiers et Louis-Philippe se garderont d'entrer dans une querelle où personne n'a l'intention de les engager.

Le langage que me tient Guizot est aussi pacifique que possible; le résultat de ce qu'il me dit, c'est que la France restera tranquille et attendra le cours des événements.

Les journaux et le parti de la guerre ont eu leur temps; viendra maintenant le tour de ceux qui ont été lésés par ces manœuvres, ainsi que de ceux qu'une guerre ne manquerait pas de ruiner; et probablement ceux-ci feront maintenant entendre leur voix, plus expressive quoique moins bruyante.

La députation bordelaise qui a rencontré Thiers à son retour d'Eu en est un échantillon. La France d'aujourd'hui n'est plus la France de l'empire. La guerre alors était le seul moyen de faire de l'argent; maintenant la guerre mettrait fin à toute chance d'en gagner. Un quart de siècle de paix ne passe pas en vain sur une nation.

Mais Thiers a la réputation d'être un vrai boute-feu capable de tout, et, comme tel, fort dangereux, — par conséquent l'homme devant lequel on devrait plier. Moi, je maintiens précisément l'opinion contraire. Je ne crains pas un matador de ce genre, du moins comme ennemi déclaré, et je ne suis jamais d'avis de céder à un pareil homme, à moins que, par miracle, il n'ait raison.

Néanmoins il ne faut pas que mes opinions, pour vous être connues, vous empêchent de m'écrire les vôtres. Je puis avoir tort, et, en tous cas, il est bon que je

sache les impressions d'un homme d'esprit qui est à même d'observer les choses sur place.

P.

La seule chose qu'ait à faire maintenant le gouvernement français, c'est d'employer son influence à faire céder Méhémet-Ali devant les quatre puissances. Nous ne pouvons pas modifier la convention inscrite dans notre traité; nous sommes obligés de l'exécuter et de nous servir de tous les moyens nécessaires pour y parvenir. Quand cela sera fait, la France pourra s'unir aux autres quatre puissances dans un traité général, pour soutenir le sultan.

A W. L. BULWER, ESQ. PARIS.

Carlton Terrace, 4 septembre 1840.

Mon cher Bulwer,

Vous aurez sans doute appris par Appony l'incroyable langage tenu par Pontois à la Porte, et la menace qu'il a faite, que, si le sultan ratifie le traité, la France se déclarera en faveur de Méhémet-Ali et attaquera les quatre puissances. Pontois a fait cette communication par l'intermédiaire de son drogman, à Reschid Pacha, le 16 du mois dernier, et comme de raison par ordre de Thiers. Je n'ai reçu cette communication que ce soir seulement, et n'ai pas le temps de vous en écrire officiellement. Mais je pense que nous allons informer Thiers de ce que Pontois a fait, en ajoutant que notre conviction est qu'il a dû agir sans instructions et qu'il sera désavoué. Il est impossible, en effet, de supposer que le gouvernement français ait voulu tenir un lan-

gage différent à Londres et à Constantinople, nous promettant d'un côté la paix tandis que, de l'autre, il menacerait le sultan de lui faire la guerre et que ces menaces et ces promesses auraient rapport aux mêmes événements et aux mêmes circonstances.

P.

Pendant tout ce temps, ma position, à Paris, ne fut rien moins qu'agréable. J'étais dans les termes les plus intimes avec M. Thiers; j'avais une grande admiration pour sa capacité, et j'étais sous le charme que ses manières, son esprit et son intelligence éclairée exerçaient sur tous ceux qui l'approchaient. Je le croyais aussi bien disposé que tout autre ministre français l'eût été à éviter une rupture avec l'Angleterre. J'avais essayé, et j'étais porté à le faire encore, d'empêcher une séparation hostile entre les deux pays; et, ignorant toutes les raisons qui avaient poussé notre gouvernement à adopter la mesure qu'il venait de prendre si abruptement et si discrètement, j'en avais un profond regret.

D'autre part, une fois engagé dans cette affaire, je ne voyais aucun moyen honorable d'en sortir. Bref, avant la signature du traité de juillet, qui naturellement était une rupture avec la France, j'aurais fait tout ce qui n'était pas indigne de l'Angleterre pour l'empêcher. Mais, lorsque le traité fut signé, et que le gouvernement français, qui n'était pas pour lors prêt à faire la guerre, s'y disposait

ouvertement et, jusqu'à un certain point, nous en menaçait ; lorsque je savais de bonne source que le ministère anglais formait des cabales en dehors et même dans son propre sein contre le chef sous lequel je servais ; lorsque les nouvelles que je recevais de l'Orient me donnaient lieu de croire que la force qu'on prêtait à Méhémet-Ali n'était qu'une illusion facile à dissiper avec un peu de résolution et d'activité, je recommandai la persévérance dans la voie où nous étions entrés, et l'adoption des mesures les plus promptes et les plus énergiques pour nous y faire triompher.

Cependant je ne voulais pas jouer un double rôle vis-à-vis de M. Thiers, et j'eus une occasion favorable de lui exposer le fond de ma pensée.

Un matin (18 septembre), j'étais allé à cheval lui rendre visite à la jolie villa qu'il occupait alors à Auteuil. Je le trouvai se promenant de long en large dans une grande pièce en forme de galerie, et je me mis à marcher à côté de lui. Après un ou deux tours, il s'arrêta et me dit : — « J'ai des dépêches de Walewski. (Le comte Walewski avait été envoyé en mission spéciale auprès de Méhémet-Ali.) Il a terminé ses négociations avec le pacha. » Il me raconta alors les conditions, quelque peu modifiées, que le pacha, par la médiation de Walewski, s'était décidé à accepter. « Eh bien, ajouta-t-il, la France considère ces conditions comme raisonnables et justes. Si

votre gouvernement veut bien s'unir à nous pour persuader au sultan et aux autres puissances de les accepter, il y aura encore une fois *une entente cordiale* possible entre l'Angleterre et la France. Sinon, après les concessions obtenues par notre influence sur Méhémet-Ali, nous sommes obligés de l'appuyer. » En prononçant ces paroles, il fixa sur moi son regard et ajouta gravement : « Vous comprenez, mon cher, la gravité de ce que je viens de vous dire ? — « Parfaitement, lui répliquai-je sans me troubler : vous voulez que je comprenne que, si nous acceptons l'arrangement fait par l'entremise de Walewski, nous sommes, vous et nous, les meilleurs amis du monde, et que, sinon, vous avez l'intention de vous déclarer pour le pacha et de faire la guerre en sa faveur. »

Ici nous recommençâmes de nouveau notre promenade.

« — Vous savez que ce que je viens de vous dire, reprit M. Thiers, est dit comme de M. Thiers, et non pas comme du président du conseil. J'ai à consulter mes collègues, ainsi que le roi. Mais j'ai voulu que vous connussiez parfaitement mes opinions personnelles. » « — Je vous remercie beaucoup de cette distinction, lui répondis-je, mais le fait est que vous êtes président du conseil, et que vous croyez, sans nul doute, que vos opinions prévaudront. Vous devez donc comprendre que ma position est bien difficile.

Si je dis plus que vous ne voulez dire, je puis faire un mal incalculable. Aussi, si vous le permettez, je vais courir à Paris et raconter dans une dépêche notre conversation; vous la lirez et la corrigerez même, si cela vous convient. »

Là-dessus, je remontai à cheval, courus à Paris, écrivis ma dépêche et la rapportai à M. Thiers. Elle commençait en ces termes :

« Mylord,

« Vous savez que plus d'une fois je vous ai dit que M. Thiers, dans la position difficile où les affaires l'ont placé, tâchera de trouver l'occasion de dire au roi : Il faut que vous me suiviez jusqu'à faire la guerre, si je le juge convenable, ou bien je vous laisserai exposé aux attaques de l'opinion publique telle que les journaux l'expriment. Le résultat de la mission du comte Walewski lui a fourni l'occasion qu'il cherchait, et, dans la conversation que je vais maintenant avoir l'honneur de vous rapporter, vous lirez l'expression des sentiments de M. Thiers. Mais je crois qu'il est bon de dire à Votre Seigneurie qu'il n'y a pas lieu de craindre que le roi accepte le programme de M. Thiers. Si le ministre motive sa démission par les raisons que je soupçonne, le roi l'acceptera sans un moment d'hésitation. »

Je continuais alors à raconter, aussi exactement que possible, notre entrevue du matin. Je mis cette

dépêche, telle que je l'avais écrite, dans les mains de M. Thiers ; il la lut et me dit : « *Mon cher Bulwer, comment pouvez-vous vous tromper à ce point ? Vous gétez une belle carrière ; le roi est plus belliqueux que moi. Mais n'allons pas compromettre l'avenir plus qu'il ne faut. N'envoyez pas cette dépêche. Écrivez à lord Palmerston ce que vous pensez en général de notre conversation ; les événements peuvent toujours changer, et il vaut mieux ne pas rendre les affaires moins accessibles à leur influence qu'il n'est nécessaire.* »

Je suivis son conseil et me bornai à rapporter seulement la substance de notre conversation, sans entrer dans les détails.

En réponse à mon rapport, lord Palmerston m'écrivit :

A H. - L. BULWER ESQ. PARIS.

Carlton Terrace, 22 septembre 1840.

Mon cher Bulwer,

Malgré la menace mystérieuse dont Thiers nous a favorisés, je tiens toujours à mon idée, à savoir que le gouvernement français sera trop sage et trop prudent pour faire la guerre, et les informations qui me viennent de plus d'un côté me confirment dans cette opinion. D'ailleurs les fanfarons exécutent rarement les menaces dont ils sont prodigues, et les hommes de ruses et de finesses ne sont pas toujours hommes de résolutions désespérées. Mais, si Thiers vous tenait encore un langage me-

naçant, quelque indistinct et vaguement coloré qu'il fût, répliquez-lui sur le même ton, et faites-lui comprendre avec ce même talent de langage que je sais que vous possédez, et de la façon la plus amicale et la plus inoffensive possible, que si la France jette le gant, nous ne refuserons pas de le ramasser, et que si elle commence la guerre, elle perdra infailliblement ses vaisseaux, ses colonies et son commerce, avant d'en voir la fin..... J'aurais voulu que vous eussiez touché ces divers points lorsque Thiers vous a parlé; je le fais toujours lorsque Guizot ou Bourqueney commencent à monter sur leurs grands chevaux..... Je leur fais observer qu'un pays s'engage rarement dans une guerre sans provocation, à moins qu'il n'y ait quelque avantage à en tirer; que nous aurions en peu de temps trois fois le nombre de vaisseaux que la France pourrait mettre à la mer, et que par conséquent nous serions les maîtres de ses intérêts coloniaux, et même que, si nous n'avions pas ce nombre de vaisseaux par nous-mêmes, la Russie serait avec nous, et elle a une flotte égale à celle de la France. Ces considérations pourraient peut-être faire plus d'effet sur Louis-Philippe que sur Thiers, mais je suis disposé à croire qu'elles pèseront sur plus d'une personne encore à Paris. Il est possible cependant que je me trompe et que les Français fassent la guerre en dépit de leurs assurances ou qu'ils commettent quelque acte violent d'agression contre le sultan, lequel, alors, ne manquerait pas de réclamer l'intervention armée des quatre puissances. Dans ce cas, il faudrait que la France subît les conséquences de sa conduite et son gouvernement en porterait la responsabilité. Nous continuons tranquillement nos armements maritimes, et les mois approchent dans lesquels nous

obtiendrons facilement des hommes. Nous levons tous nos marins sans un sou de gratification, le seul attrait qu'on leur offre étant la certitude d'être bien traités et bien payés et l'avantage d'une pension au bout d'un certain temps de service. Les bâtimens du commerce vont bientôt rentrer pour l'hiver. Ils licencieront leurs équipages et nous aurons autant de marins que nous voudrions. En attendant, le *Britannia* et le *Howe*, chacun de 120 canons, et un vaisseau de 84 dont j'oublie le nom, feront voile, dans quinze jours, pour la Méditerranée et compléteront le nombre de dix-sept excellents vaisseaux sur cette station. On les remplacera de suite par trois autres sur la station des côtes; quant aux bateaux à vapeur, nous en avons au-delà de sept cents appartenant au pays, et je ne crois pas que les Français puissent en compter au-delà de cent. Vous serez donc parfaitement justifié, non pas en imitant l'exemple de Thiers dans ses fanfaronnades, mais en repoussant poliment les menaces que le gouvernement français est disposé à nous adresser.

Pendant que Thiers nous dit que cette dernière absurde proposition de Méhémet-Ali est son dernier mot, ainsi que le dernier mot de la France, Guizot me fait insinuer, par toutes sortes de voies indirectes et extra-diplomatiques, que si nous voulions faire la plus petite concession, si nous voulions céder le moins du monde, le gouvernement français s'empresserait d'accepter notre proposition et l'affaire s'arrangerait de la manière la plus satisfaisante..... pour la France naturellement, s'entend. Mais quant à l'offre que l'on a modestement fait sonner comme une concession, il se trouve que c'est justement le contraire. En effet, la France a dit, depuis assez longtemps, qu'elle s'engageait

à ce que Méhémet se contentât de l'Égypte et de la Syrie sa vie durant; mais maintenant, par un tour de passe-passe, la France veut que nous donnions la Syrie en viager à Ibrahim, ce qui n'est autre chose qu'un héritage anticipé de la Syrie pour son fils, et par conséquent quelque chose de plus, au lieu de quelque chose de moins que ce qu'elle avait annoncé dans l'origine. Vraiment il faut que Thiers nous prenne pour de bien grands nigauds s'il pense que nous nous laisserons embobeler de la sorte. Quant à des concessions, le fait est que, lorsque quatre puissances font un traité ensemble, elles comptent l'exécuter, et comme nous avons été aussi loin en fait de concessions avec la France avant la signature du traité qu'il était possible de le faire en proposant la conservation de Saint-Jean-d'Acre par Méhémet, il ne reste plus rien que nous puissions concéder. Si nous faisons un pas de plus, ce serait pour laisser Beyrouth et Damas à Méhémet, et il n'est pas possible de permettre qu'il garde l'un ou l'autre.

Je conclus, d'après l'extrême désir manifesté par certains individus de terminer l'affaire vite, quoique à nos dépens, qu'ils ont en vue un prompt règlement de différences de bourse au détriment d'autres personnes encore, et que, ayant réalisé une forte somme à la baisse, ils veulent doubler leurs profits par la hausse. Faites-moi savoir, je vous prie, le prochain jour de règlement à la bourse de Paris. J'aimerais à le savoir, car je prévois que ce sera un moment critique. On me dit que Flahaut vient en mission spéciale à la cour de Hollande, mais cette mission ne sera, je pense, d'aucune utilité à Thiers.

Metternich est tout aussi ferme et résolu que nous, et les intrigues de Thiers ne réussiront pas à Vienne. Je

dois avouer que jamais de ma vie je n'ai été plus choqué que je ne l'ai été, pendant tout le cours de cette affaire, de la conduite de certaines personnes, inutiles à nommer maintenant.

J'apprends de personnes venant d'Allemagne que le même sentiment d'indignation que nous éprouvons de la conduite du gouvernement français est partagé par les Allemands, et que la France ne trouverait guère d'amis de l'autre côté du Rhin. Une des idées de Thiers paraît d'être d'attaquer l'Autriche et de laisser les autres puissances tranquilles. Détrompez-le, je vous prie, sur ce point et faites-lui comprendre que l'Angleterre n'est pas dans l'habitude d'abandonner ses alliés, et que si la France attaque l'Autriche à cause de ce traité, elle aura affaire à l'Angleterre aussi bien qu'à l'Autriche, et je n'ai pas le moindre doute qu'elle ne se trouve aussi la Prusse et la Russie sur les bras. Il est impossible que la pression qui s'exerce sur tous les intérêts français, grâce à Thiers, ne finisse pas bientôt par se faire sentir, et qu'une clameur générale ne l'oblige à prendre une détermination dans un sens ou dans l'autre. Vous êtes d'avis que, dans ce cas, il passera le Rubicon; quant à moi, je crois encore qu'il ne le voudra ou ne le pourra pas.

P.

A H. L. BULWER ESQ. PARIS.

Carlton Terrace, 3 octobre 1840.

Mon cher Bulwer,

Mille remerciements pour vos lettres. Votre opinion de l'effet d'une concession quelconque à la France en ce moment, relativement aux stipulations du traité,

concorde exactement avec la mienne et avec celle du gouvernement. La décision prise est en parfaite conformité avec vos conclusions. Si les quatre puissances cédaient aux menaces de la France, elles seraient bientôt forcées de lui faire la guerre pour résister à ses empiétements ultérieurs ou de se résigner patiemment à subir une série d'agressions et d'insultes. En ce qui nous concerne, comme gouvernement, nous serions déshonorés, et le pays le serait par nous. Bref, sans disputer davantage, la chose est impossible, à moins, en effet (ce que je ne puis supposer), que Méhémet-Ali ne se montrât assez merveilleusement habile pour pouvoir battre les quatre puissances et le sultan réunis. On m'a assuré aujourd'hui que quelques-uns des ministres français sont en train d'acheter des fonds anglais, et l'on m'a même nommé l'agent qu'ils emploient. Si cela est vrai, il faut qu'ils calculent sur une hausse que l'on ne peut espérer que par le maintien de la paix.

J'apprends aussi que Cabrera est à Paris en route pour le Midi de la France. On dirait d'après cela que Thiers a l'intention, ainsi que vous le supposiez (1), de nous susciter quelques embarras en Espagne.

J'ai grand espoir que la vigueur et l'énergie déployées par la Porte pourront amener une prompte solution de la question syrienne, et quoique ce serait une excellente affaire si l'on pouvait se débarrasser entièrement de Méhémet-Ali, je regarde cela comme un événement fort peu probable, car il cédera longtemps avant que les choses n'en arrivent là. La seule chose qui pourrait conduire à un pareil résultat serait la défection géné-

(1) J'avais imaginé, dit M. Bulwer, ainsi qu'il arriva en effet, que le gouvernement français pourrait bien tenter un coup en Espagne, s'il s'abstenait de rien faire en Orient.

rale de ses troupes, ce qui, tout en étant possible, n'est cependant pas vraisemblable. Nous n'avons pas envie de l'expulser de l'Égypte, s'il veut se contenter d'y passer le reste de ses jours en fidèle serviteur. P.

AU TRÈS-HONORABLE LORD GRANVILLE. PARIS.

Paris, 5 octobre 1840.

Mon cher Granville,

Vive Napier! J'ai bien pensé que Carlos da Ponza (1) ferait tout ce qu'un homme est capable de faire, et en particulier qu'il chasserait les Égyptiens de la Syrie. Or, il paraît qu'il est en bon train d'y réussir. Tâchez, je vous en prie, de faire comprendre au roi et à Thiers qu'ils ont perdu la partie et qu'il serait imprudent maintenant d'en faire un sujet de querelle. Ils sont battus et l'affaire est finie; ils ne feront que rendre leur défaite plus manifeste par un éclat quelconque. Les intrigues et les cabales que Thiers et ses auxiliaires anglais et étrangers ont montées contre moi dans toutes les directions dépassent toute croyance. P.

A H. L. BULWER, ESQ. PARIS.

Carlton Terrace, 7 octobre 1840.

Mon cher Bulwer,

J'aimerais à savoir quelque chose de plus précis relativement au plan supposé pour incendier notre flotte,

(1) Conde da Ponza, titre accordé à l'amiral Charles Napier par Don Pedro en récompense de sa victoire à Ponza où il captura la flotte de D. Miguel.

car la simple connaissance de l'existence d'un pareil complot, sans renseignements sur le moment, le mode d'exécution et l'individu par lequel le complot doit être exécuté, servira à peu de chose pour les mesures de précautions à prendre.

L'incendie de Devonport peut avoir été un accident ou le résultat d'un dessein prémédité ; il existe des raisons de croyance à l'un et à l'autre ; mais il paraît que l'incendie de Sheerness n'a été qu'une bourde de la part de l'homme qui a prétendu l'avoir découverte. Il est presque prouvé que le feu a été mis par lui afin d'être immédiatement éteint par lui, et que son projet était non pas de brûler le vaisseau, mais de se faire un mérite de son zèle et d'obtenir de l'avancement et une récompense pour avoir, ainsi qu'il le prétendait, sauvé le chantier d'un incendie.

Nous recevons sans cesse des avertissements vagues de ce genre, d'assassinats, d'incendies, et d'autres crimes projetés, qui n'ont aucun fond de vérité, et dont l'avis donné d'avance est parfaitement inutile.

Si un homme me dit : *Soyez sur vos gardes, car il y a quelqu'un qui veut vous assassiner !* un pareil avertissement peut m'effrayer, mais ne peut m'aider à me protéger. Si, d'autre part, un homme me dit : *Il y a un complot pour vous surprendre à votre retour chez vous demain soir par telle route, et les hommes qui comptent vous attaquer se réuniront, habillés en blouses et en vestes de futaine, à la taverne du Soleil levant, au coin de la rue des Coupe-gorges, à cinq heures du soir ! je puis prendre un autre chemin pour rentrer chez soi, ou envoyer les constables de la paroisse pour arrêter les conspirateurs.*

P.

AU TRÈS-HONORABLE LORD GRANVILLE. PARIS.

Carlton Terrace, 7 octobre 1840.

Mon cher Granville,

J'ai reçu ce soir votre dépêche et votre lettre du 5. Je ne puis m'empêcher de croire que les récits détaillés que vous aurez reçus depuis par nos journaux, des événements de Syrie, auront produit quelque effet sur l'esprit du public à Paris, car ces récits montrent que l'affaire était limitée aux Turcs et aux Syriens, et que les populations de la Syrie sont corps et âme contre Méhémet-Ali. La France, assurément, ne pourrait jamais prendre les armes pour forcer une nation tout entière à se soumettre à un tyran dont elle ne voudrait plus supporter l'oppression. Bref, je regarde la question syrienne comme à peu près terminée. Elle l'est parfaitement pour tout ce qui regarde le côté septentrional de Saint-Jean d'Acre; car personne ne peut songer à proposer au sultan de concéder aucune portion de cette partie du pays à Méhémet-Ali, maintenant que les forces turques sont en possession de Beyrout, qui en est le principal port.

La question est celle-ci : Qu'est-ce que le sultan, d'après le conseil de ses alliés, voudra donner à Méhémet-Ali, maintenant en possession illicite de l'Égypte et de la Syrie, en retour de l'évacuation immédiate de la portion de la Syrie que ses troupes peuvent encore occuper? La valeur de la soumission de Méhémet dépendra, à un certain degré, de l'étendue de terrain qu'il aura à céder lorsque l'arrangement sera conclu; et, par

conséquent, plus vite il la fera, plus les conditions qu'on lui fera seront avantageuses.

Relativement à votre hôtel, je vous dirai que, dans le cas de votre départ de Paris, vous devriez emporter toutes vos archives avec vous et laisser l'agent consulaire chargé de l'hôtel.

P.

AU TRÈS-HONORABLE LORD GRANVILLE. PARIS.

Carlton Terrace, 8 octobre 1840.

Mon cher Granville,

Je vais aller pour vingt-quatre heures à la campagne, et, n'ayant pas le temps de vous écrire une dépêche, je vous écris cette lettre particulière.

Rendez-vous immédiatement chez le roi, et dites-lui dans la forme la plus amicale, mais en même temps la plus sérieuse, que vous avez reçu l'ordre de venir auprès de lui pour le détourner des mesures que nous apprenons que son gouvernement projette; mesures qui, si elles étaient prises, rendraient la guerre inévitable ou mettraient du moins à la continuation ou à la reprise des relations amicales, si elles venaient à cesser, des difficultés presque insurmontables.

Nous apprenons que deux choses sont en considération : premièrement, ce qu'on appelle une *anconade* (1);

(1) Le débarquement de troupes sur quelque point de la Turquie, dans le genre de celui que les Français avaient autrefois opéré à Ancône.

secondement, une déclaration de ce que la France permettra ou ne permettra pas.

Or, quant à la première, ce ne serait (et vous saurez comment exprimer cela en termes polis) ni plus ni moins qu'un acte de piraterie. Les cinq puissances, y compris la France, ont déclaré leur résolution de maintenir l'intégrité et l'indépendance de l'Empire turc. Quatre de ces cinq puissances travaillent à réaliser cette détermination. La cinquième, pour des raisons qu'elle ne fait point connaître, refuse de s'associer, dans ce but, aux autres, et va s'emparer d'une portion du territoire du souverain qu'elle s'est engagée à soutenir (1).

Un pareil procédé serait tellement contraire aux principes qui président ou qui devraient présider aux relations des hommes ou des peuples entre eux, que nous sommes persuadés que le roi des Français ne fera jamais un acte qui imprimerait une tache indélébile à l'honneur de sa couronne. Cela amènerait en outre vingt ou trente vaisseaux de ligne russes dans la Méditerranée, pour y faire ce qu'il ne nous appartient pas de spécifier. Mais l'Angleterre ne pourrait pas demeurer tranquille spectatrice d'un pareil procédé, et, assurément, il n'y a nul besoin de créer de nouveaux sujets de rancune entre les deux pays.

Quant à une déclaration, si la France nous fait une communication amicale qui tende à amener une discussion à l'amiable sur la position actuelle *des affaires*, nous

(1) Voilà la fausse position dans laquelle le cabinet du maréchal Soult avait placé M. Thiers. Ce cabinet avait dit : « Nous, le gouvernement français, sommes du côté du sultan. » Après cette déclaration le gouvernement français ne pouvait pas, en conscience, agir *contre* le sultan. Tout ce que faisaient les alliés, le gouvernement français avait dit le vouloir, mais il le croyait impossible.

la recevrons et nous la prendrons en considération dans le même esprit que celui dans lequel elle nous aura été faite ; mais si la France dit avec hauteur aux quatre puissances qu'elle leur permettra de faire certaines choses en faveur du sultan, mais ne leur permettra pas d'en faire certaines autres, il est évident qu'une semblable communication ne peut servir qu'à rendre toute réconciliation impossible.

P.

Je cite un extrait d'une lettre de lord Granville, du 20 octobre, parce que cette lettre se rapporte à un projet qui témoigne de ce désir inquiet qu'avait le gouvernement français de faire toujours quelque chose, quand il ne pouvait faire ce qu'il aurait voulu. Lord Palmerston écrit à lord Granville : « Pouvez-vous découvrir, par un des moyens dont vous disposez, quel est le coup d'état pour lequel l'escadre française a été ramenée à Toulon ? Je m'imagine que c'est afin d'être en mesure de rencontrer et de repousser l'escadre russe de la Baltique. Mais cette escadre ne se montrera pas tout de suite, quoique nous apprenions qu'elle hivernera à Revel, et ainsi elle sera libre de sortir pendant presque tout l'hiver. »

Lord Granville me chargea d'obtenir l'information désirée par lord Palmerston. C'est ce que je fis. La flotte française ne serassemblait pas à Toulon comme le supposait lord Palmerston, afin de repousser la flotte russe si elle se montrait dans la Méditerranée ;

on lui attribuait une autre destination. La reine Christine, ainsi que l'on sait, venait de quitter, volontairement ou de force, l'Espagne (12 octobre), et le gouvernement d'Espartero, alors régent et regardé comme agissant sous l'influence anglaise, était installé à la place de la reine-mère. L'idée du cabinet français était de s'emparer des Iles Baléares, en partie comme protestation contre la participation supposée de l'Angleterre dans les affaires de la Péninsule espagnole, et en partie parce que, dans le cas d'une guerre dans la Méditerranée, il serait d'une haute importance pour la France d'avoir ces îles en son pouvoir, par suite de leur proximité avec l'Algérie. S'emparer d'îles appartenant à l'Espagne, parce que Méhémet-Ali avait été expulsé de la Syrie, me parut un procédé tellement peu en rapport avec ce qui le provoquait, que, malgré l'assurance positive où j'étais que telles étaient les instructions données à l'amiral Lalande, je ne pouvais m'empêcher de me croire mal informé. Mais en tout cas, mes informations communiquées à lord Granville, et par lui, au gouvernement de sa majesté, avaient été transmises à M. Scott (chargé d'affaires à Madrid pendant l'absence de M. Aston), lequel avertit le gouvernement espagnol du projet en question. Peu de temps après, M. Thiers quitta le ministère. Rien ne fut fait à l'égard des Iles Baléares, et, comme de raison, on douta beaucoup que le plan qui m'avait été révélé eût jamais existé.

Ces doutes néanmoins se changèrent bientôt en certitude. M. Jaubert qui avait été membre du cabinet de M. Thiers, provoqué dans le courant d'une discussion, relativement à ce que le gouvernement, dont il faisait partie et dont on signalait le langage et l'attitude menaçante, s'était réellement proposé de faire, se leva de son banc et déclara que si le ministère fût resté un peu plus longtemps au pouvoir, le drapeau français aurait flotté sur les Iles Baléares.

Si jamais on publie « les curiosités de la diplomatie », cette anecdote devra y trouver place.

Mais revenons à la correspondance. Dans une lettre du 23 octobre, lord Palmerston parle de la continuation des succès des Turcs en Syrie et raconte la mort d'un des hommes d'Etat les plus estimés et les plus accomplis de son temps, lord Holland. L'éloge de lord Palmerston est d'autant plus digne d'attention, que l'homme d'Etat dont il déplore la perte s'était, dans les derniers temps, montré son adversaire. Voici ce qui était arrivé. Dans le moment où la politique de lord Palmerston avait le plus à craindre des assauts qu'on lui livrait à l'intérieur, j'appris par hasard qu'il devait être vivement attaqué à la prochaine réunion du conseil. L'information m'était venue d'un Français qui l'avait évidemment reçue de Londres. Il me sembla tellement inconvenant qu'un pareil projet fût connu d'avance à Paris, que j'écrivis à lord Palmerston pour l'avertir de ce

qui l'attendait. Ce n'est que par accident, et grâce à la permission que j'ai eue de parcourir certains mémoires inédits, que j'appris plus tard que l'attaque dont on avait été informé d'avance à Paris, était de lord Holland. Lord Palmerston, averti par moi, se leva au conseil, lut une lettre et fit ressortir tout ce qu'il y avait d'indécent à ce que l'on sût d'avance à Paris ce qui devait se passer dans le cabinet de Londres, relativement aux affaires étrangères, et avant que lui, le secrétaire d'État pour ce département, en eût connaissance. Ces paroles prévinrent toute discussion ultérieure.

AU TRÈS-HONORABLE LORD GRANVILLE. PARIS.

Carlton Terrace, 23 octobre 1840.

Mon cher Granville,

Nos nouvelles du Levant et de Paris sont également bonnes : en Syrie, succès rapides et continuels; en France, renversement du ministère Thiers. Ces deux faits amèneront l'exécution pleine et entière de notre traité, sans que la paix en soit interrompue.

Les progrès que nous avons faits en Syrie dans les quinze jours qui se sont écoulés entre le 11, jour de notre débarquement, et le 26, date de nos derniers rapports, sont surprenants. Il est clair que c'est là l'expulsion de Méhémet de toute la Syrie. Pendant ce temps, nos nouvelles d'Égypte nous montrent que, là même, son pouvoir tremble sur sa base. En attendant, Guizot

est tout à fait résigné à voir les Égyptiens chassés de la Syrie, et il nous sera reconnaissant si nous laissons le Pacha en possession de l'Égypte. Il luttera pour obtenir quelque chose de plus; mais, en dernière analyse, il se contentera de cela. Le fait est que j'ai de bonnes raisons de croire, d'après des informations reçues de Paris, que Méhémet a fait demander à Thiers d'obtenir pour lui les meilleures conditions possibles, ajoutant que « lui, Méhémet, est décidé à accepter toutes les conditions qu'on lui fera ». C'est un homme battu, et son existence politique et physique ne tiennent plus qu'à un souffle. Néanmoins, s'il se soumet immédiatement et nous évite la peine d'opérer un délogement forcé, il conviendra de le laisser en possession de l'Égypte.

Nous serons impatients d'apprendre de vous ce que l'on conjecture du nouveau ministère. Je présume que la réunion des chambres sera ajournée, à moins que le roi n'ait un autre ministère tout préparé pour lui faire son discours d'ouverture. Nous avons appris hier que les députés arrivaient à Paris animés de l'esprit de paix : c'est probablement ce qui a contribué, dans une certaine mesure, à la déconfiture de Thiers.

P.

AU TRÈS-HONORABLE LORD GRANVILLE. PARIS.

Carlton Terrace, 29 octobre 1840.

Mon cher Granville,

J'ai reçu la vôtre du 26. Il est impossible que nous ne soyons pas tous profondément affligés de la perte du pauvre lord Holland; mais ceux qui, comme vous, ont

été dans son intimité depuis leur jeunesse, doivent nécessairement sentir cette perte plus profondément que d'autres. Certainement jamais personne ne fut mieux organisé que lui par la nature pour gagner l'affection et s'attirer la sympathie de tous ceux qui l'approchaient. Il y avait chez lui une exubérance naturelle de cœur, une absence de fiel et une bonté sans affectation que l'on trouve rarement unies à tant de talent, à des connaissances aussi variées et à une instruction aussi étendue. Ses opinions ou plutôt ses impressions sur les affaires politiques étaient énergiques et ardentes, mais jamais l'antipathie pour les personnes ne se mêla à ses dissentiments d'opinions.

Dans ces derniers temps il avait tout à fait perdu sa rectitude habituelle d'esprit sur cette affaire de Turquie, et l'on eût dit que l'état de son intelligence, en tout ce qui touchait à cette question, était le résultat de son infirmité physique. Malgré cela, je ne me suis jamais aperçu de la moindre diminution dans la bonté et la cordialité avec lesquelles il m'a toujours traité.

Louis-Philippe semble vous avoir tenu le même langage que Flahaut et Guizot tenaient quand ils étaient ici. Il suivrait de là qu'il est nécessaire, afin d'aider le roi à conserver la paix et à contenir le parti de la guerre, que nous fassions à ses demandes toutes les concessions que nous avons refusées aux menaces de Thiers. Mais cela n'est pas possible, et vous ne sauriez trop tôt ni trop sérieusement le faire comprendre à ceux que cela regarde. Nous n'avons pas agi, comme nous l'avons fait, par haine contre Thiers, ni par aucun sentiment personnel de bienveillance ou de malveillance envers qui que ce soit : de pareils mobiles ne peuvent inspirer la politique d'un gouvernement dans des affaires de si haute

importance. Nous avons résisté aux menaces de Thiers, parce que ce qu'il demandait n'aurait pu être accordé qu'au grand détriment des intérêts de l'Europe. Nous ne pourrions pas davantage livrer ces intérêts par complaisance pour le roi Louis-Philippe ou pour son ministre, M. Guizot. En outre, si nous cédions, les Français croiraient que nous l'avons fait devant leurs menaces et non aux instances du roi. Ce serait la fin de tout, si les puissances de l'Europe devaient faire le sacrifice de leurs intérêts les plus essentiels pour apaiser les organisateurs d'émeutes de Paris ou faire taire les feuilles républicaines. N'oublions pas surtout que tout cède devant nous en Syrie, et que bientôt nous aurons replacé ce pays tout entier dans les mains du sultan. Il serait puéril, en vérité, de nous arrêter au moment où nous sommes en veine de succès sur tous les points. Je vous assure que vous rendriez le plus grand service à la cause de la paix en tenant un langage ferme et décidé.

Rien n'est plus faux que l'idée qu'il y ait quelque chose à gagner, en employant les moyens de douceur, avec ceux qui cherchent à nous intimider, — par ces moyens, j'entends les concessions. Il est très-bien d'être courtois en paroles; mais, le seul moyen de tenir de telles gens en échec, c'est de leur faire clairement comprendre qu'on n'entend pas reculer d'un pouce, et que l'on est en mesure de repousser la force par la force. Plusieurs de nos amis whigs et de nos hommes publics ont causé bien du mal en cédant à des alarmes sans fondement, et en tenant un langage de prétendue conciliation. En obéissant à de pareils sentiments et en employant un pareil langage, dans bien des cas où l'on aurait dû montrer plus de résolution et de sagacité, on a encouragé les Français dans leurs tentatives d'intimidation.

Mon opinion est que nous n'aurons pas la guerre à présent avec la France, mais que nous devons nous attendre à ce qu'elle éclate dans un temps donné.

Tous les Français sont animés de la passion d'empiéter et d'étendre leurs possessions territoriales aux dépens des autres nations; ils sentent tous (ce que *le National* a si souvent dit) qu'une alliance avec l'Angleterre est un obstacle à l'accomplissement de semblables projets. Je ne suis nullement surpris que les *doctrinaires*, sous le gouvernement de Thiers, aient été les plus belliqueux; je m'y serais plutôt attendu. Je ne blâme pas les Français de leur peu d'amour pour nous; leur vanité leur fait désirer d'être la première nation du monde; et cependant, à chaque pas, ils trouvent que nous sommes leurs égaux. C'est un malheur pour l'Europe que ce caractère chez un grand et puissant peuple placé au centre de l'Europe; aussi est-ce un devoir pour les autres nations de ne pas fermer les yeux sur ce fait et de mettre dans toute leur conduite les plus prudentes précautions.

A vous sincèrement

PALMERSTON.

Il n'est pas sans importance de lire les deux ou trois lettres qui vont suivre. Elles répondent à cette objection souvent faite qu'un ministre ou un souverain étranger avait émis, disait-on, une opinion directement contraire à la leur. Pour moi, par exemple, j'ai eu occasion de parler souvent au roi des Français de la nécessité de diminuer la puissance de Méhémet-Ali. « Je suis de votre avis,

« monsieur Bulwer, me répondait le roi ; il n'y a pas
 « de doute que le pacha ne dût être mis à la raison ;
 « mais c'est un second Alexandre. Je n'ai pas d'armée
 « capable de lutter contre celle qu'il pourrait m'op-
 « poser sur le champ de bataille. » Comme Louis-
 Philippe disait cela à tout le monde, la moitié de
 ceux qui l'entendaient, le croyaient ; et dans la
 moitié des cercles anglais on riait de l'absurdité de
 l'idée qu'avait lord Palmerston de vouloir tenter de
 soumettre un potentat aussi puissant que Méhémet-
 Ali. Il se peut que, à la place de lord Palmerston,
 un ministre timide se fût rendu ridicule ; mais, en af-
 faires, tout dépend de la manière dont on s'y prend,
 et de l'esprit dans lequel on agit. Ce que le roi des
 Français avait déclaré impossible ne se trouva pas
 même difficile.

AU TRÈS-HONORABLE LORD GRANVILLE. PARIS.

Foreign Office, 3 novembre 1840.

Mon cher Granville,

Rien ne saurait être plus frappant que l'illusion com-
 plète des représentations que nous font les Français à
 l'égard de la puissance de Méhémet-Ali. Si nous faisons
 la moindre manifestation contre lui, disent-ils, Ibrahim
 tomberait comme une bombe sur Constantinople et
 Dieu sait ce qui arriverait, sans compter le soulève-
 ment général de l'Empire en sa faveur ! Mais il n'en est
 pas ainsi ; Ibrahim a assez à faire en Syrie, et il paraît

que les sujets du sultan ne sont pas plus disposés à se soulever pour Méhémet-Ali qu'à s'exposer à la chute qui l'attend.

P.

AU TRÈS-HONORABLE LORD GRANVILLE. PARIS.

Carlton Terrace, 15 novembre 1840.

Mon cher Granville,

Est-ce que les Français ne commencent pas à comprendre qu'ils ont été grossièrement trompés sur la puissance de Méhémet-Ali, qui vient d'être ébranlée jusqu'à sa base par deux mille soldats de marine et six ou huit mille conscrits turcs? Que s'ils n'ont pas été trompés eux-mêmes, sentent-ils au moins qu'ils n'ont pas réussi à tromper les autres? Outre la faiblesse de Méhémet-Ali, il est un autre fait qui vient d'être mis en évidence: c'est le véritable but de la France dans toutes ces affaires. Rémusat a lâché le vrai mot lorsqu'il a déclaré que la France, en protégeant Méhémet-Ali, voulait établir dans la Méditerranée une nouvelle puissance maritime de second ordre, dont la flotte, en s'unissant à la flotte française, pourrait contre-balancer celle d'Angleterre. Voilà qui est parler clairement au moins!

Si le plan de la France à l'égard du Levant avait réussi, nous aurions eu infailliblement et bientôt la guerre, et cela par suite de ces mêmes affaires sur lesquelles nous aurions fait des concessions afin de conserver la paix. Le conflit moral et diplomatique que nous venons d'avoir avec la France servira probablement à empêcher la guerre entre les deux pays pendant quelques années.

P.

AU TRÈS-HONORABLE LORD GRANVILLE. PARIS.

Carlton Terrace, 28 novembre 1840.

Mon cher Granville,

Neumann (1) vient de m'informer qu'il sait, par Rothschild de Londres, que Duchâtel a dit en confidence au Rothschild de Paris qu'on avait reçu une dépêche de Walewski racontant que Méhémet-Ali est péniblement découragé et abattu par nos succès en Syrie, et que Walewski a eu la plus grande peine du monde « à l'empêcher » de céder. S'il en est ainsi, Guizot n'aura pas beaucoup de difficulté à lui persuader d'accepter notre dernière proposition.

A-t-on jamais fait briller aux yeux de la crédulité humaine une illusion aussi complète que celle que les Français ont répandue depuis si long temps relativement à la puissance et aux ressources de Méhémet en Syrie et en Égypte?

P.

On voit, par ce qui précède, que les forces d'Ibrahim, placées en face d'un petit corps d'Européens soutenues par une population amie, se comportèrent juste comme le troupeau de moutons que Don Quichotte avait pris pour une armée. Avec le prestige de Méhémet-Ali s'écroule celui de M. Thiers. Lorsque ce ministre se retira, Louis-Philippe me

(1) Ministre d'Autriche à Londres.

dit : « M. Thiers est furieux contre moi parce que je
 « n'ai pas voulu faire la guerre ; il me reproche d'a-
 « voir cependant parlé de la faire ; mais parler de
 « faire la guerre et la faire , monsieur Bulwer ,
 « sont deux choses bien différentes. » Lorsque Sa
 Majesté me disait ces paroles, je pensais à ce mot
 que m'avait dit M. Thiers : « *Le roi est bien plus
 belliqueux que moi.* » En diplomatie, on n'est pas
 obligé de prendre une menace de guerre pour la
 guerre elle-même.

M. Guizot succéda à M. Thiers le 29 octobre 1840,
 et j'ai lieu de croire que ce dernier est resté con-
 vaincu que son renvoi a été le résultat d'une intrigue
 à laquelle je n'ai pas été étranger. J'étais parfaite-
 ment dans mon droit en aidant à mettre dehors
 M. Thiers qui voulait faire la guerre à mon pays, et
 en essayant de le faire remplacer par M. Guizot qui
 n'avait pas le même dessein. Mais je ne veux pas me
 donner un mérite qui ne m'appartient pas : je ne
 pense pas que l'intrigue à laquelle croit M. Thiers ait
 existé ; en tout cas je n'en ai jamais rien su. Il y eut
 mécontentement de part et d'autre entre M. Thiers
 et M. Guizot aussitôt après la signature du traité à
 Londres. M. Thiers prétendait que M. Guizot avait
 été dupé ; M. Guizot, de son côté , accusait M. Thiers
 de n'avoir point voulu écouter ses avertissements.

Une lettre de lord Palmerston touche précisément
 ce point. Il dit :

« Un fait important m'a été communiqué par une personne qui a vu les dépêches de Guizot, c'est que, du 17 mars au 9 de ce mois, Guizot a continuellement averti Thiers de ne pas se faire illusion sur la conduite du gouvernement anglais, et lui a répété que, si la France n'entrait pas dans nos vues, nous marcherions infailliblement en avant avec les quatre autres puissances, laissant la France de côté. Guizot a dit en outre que cette éventualité était imminente, et qu'une convention entre les quatre puissances, à l'exclusion de la France, pouvait être signée d'un moment à l'autre. Thiers ne peut donc pas dire qu'il ait été pris au dépourvu. »

Le fait est que M. Guizot avait prévu les événements et prévenu M. Thiers qu'il ne pourrait continuer longtemps, sans être découvert, les efforts qu'il faisait derrière le dos des autres puissances pour amener un compromis entre Abdul-Medjid et Méhémet-Ali. Mais le fait est aussi que, quant au traité, M. Guizot lui-même n'en était pas plus instruit que M. Thiers. Lorsque des dissidences s'élèvent entre deux rivaux politiques, après un moment de coalition leurs partisans ne manquent pas de les envenimer. Dans le cas actuel il y avait divergence, non-seulement au sujet du passé, mais aussi au sujet de l'avenir. M. Guizot disait que, dans la question présente, tout dépendait de la force de Méhémet-Ali. Le gouvernement français avait cru qu'il était en mesure de

résister à l'attaque qu'on dirigeait contre lui. Si le gouvernement français avait vu juste, les alliés eussent été obligés de céder, et la France, sans aucun effort, aurait triomphé. Mais il arriva que le gouvernement français avait mal jugé de l'état des choses : Méhémet-Ali avait été honteusement battu, et ce fut le gouvernement français qui dut céder et se soumettre aux conséquences de sa méprise. Faire la guerre pour soutenir les prétentions de Méhémet-Ali, — prétentions qui n'étaient fondées que sur sa force supposée, — après que sa faiblesse avait été prouvée, eût été une inconséquence en logique et une maladresse en politique.

Ainsi raisonnait M. Guizot. M. Thiers au contraire soutenait que la France avait été insultée; qu'une grande question européenne avait été résolue sans elle et malgré elle; que la position de Méhémet-Ali devenait une affaire secondaire; que l'honneur de la France était en jeu, et que la France, dès qu'elle serait prête, devait demander, et le cas échéant, réclamer, les armes à la main, une satisfaction quelconque.

Il est clair qu'en de pareilles circonstances, aucune intrigue n'était nécessaire pour faire de M. Guizot le successeur de M. Thiers : il le devenait naturellement le jour où le roi se prononçait pour la paix au lieu de la guerre.

Lord Palmerston lui-même ne traversa pas cette crise sans difficultés. Il existe partout une classe

d'hommes qui n'ont d'autre idée que de mener une vie tranquille. Prévoir les périls à venir et chercher à s'en préserver, affronter hardiment les difficultés du moment, maintenir le prestige d'un grand État et le défendre contre les empiétements d'un État rival, sont des soucis qu'un gentilhomme indolent et à vues courtes et timides s'efforce d'éviter. Toute cette classe de gens, qui se disent prudents, s'était ralliée aux hommes qui avaient pris Méhémet-Ali en affection, ou qui avaient des relations littéraires ou autres en France, et faisaient de l'opposition à lord Palmerston, qu'ils appelaient un homme aventureux, dangereux et, par-dessus tout, *incommode*.

C'est au milieu de ces circonstances, quelques jours avant le fameux traité du 15 juillet, que les lettres suivantes furent adressées à lord Melbourne par lord Palmerston.

AU TRÈS-HONORABLE VICOMTE MELBOURNE.

Carlton Terrace, 5 juillet 1840.

Mon cher Melbourne,

La différence d'opinion qui semble exister entre moi et quelques membres du cabinet à l'égard de la question turque, et l'extrême importance que j'attache à cette question, m'ont conduit, après mûre réflexion, à la conviction que c'est un devoir envers moi-même et envers mes collègues, de vous épargner ainsi qu'à d'autres la

peine de décider entre mes opinions et celles d'autres membres du cabinet sur ces matières, en mettant, ainsi que je le fais, mon poste à votre disposition.

Depuis longtemps, en effet, je me trouve dans une position difficile à l'égard de cette affaire.

La note collective du mois de juillet dernier, la décision du conseil tenu à Windsor au mois d'octobre, la tendance et la teneur des communications que j'ai adressées aux gouvernements étrangers depuis plusieurs mois, mises en circulation parmi les membres du cabinet; nos communications verbales avec les envoyés et les ministres de ces gouvernements à Londres, et avec Brunow en particulier; les deux minutes de la convention que, si je ne me trompe, j'ai lue il y a quelque temps au conseil — l'une dressée par moi-même, l'autre par Neumann et Brunow, étaient toutes basées sur une seule et même vue de la question, c'est-à-dire, sur la nécessité de maintenir l'indépendance et l'intégrité de l'Empire ottoman; et je me suis regardé comme traitant avec la connaissance et la sanction du cabinet en vue d'atteindre ce but. D'autre part, d'autres membres du cabinet, dans leurs conversations avec les mêmes ministres étrangers avec lesquels j'étais en train de négocier, ont tenu un langage et exprimé des opinions nées d'une vue différente du sujet; et j'ai appris, de plusieurs côtés, que des personnes qui n'appartiennent point au gouvernement, mais qui sont connues pour être en relations intimes avec quelques-uns de ses membres se sont, à l'intérieur comme à l'extérieur, appliquées à inculquer la croyance que mes vues n'étaient pas d'accord avec celles de mes collègues, et que, par conséquent, je ne devais pas, dans cette affaire, être regardé comme l'organe des sentiments du gouvernement britannique.

L'objet spécial et immédiat que depuis plusieurs mois je m'efforce d'atteindre, d'accord avec les représentants de l'Autriche, de la Russie et de la Prusse, a été de persuader au gouvernement français d'arriver à un arrangement entre le sultan et Méhémet-Ali, que les quatre autres puissances pussent considérer comme compatible avec l'intégrité de l'empire ture et l'indépendance politique de la Porte. En ceci j'ai complètement échoué. Il est possible que, dans la phase actuelle de l'affaire, notre dessein fût irréalisable ; mais les circonstances que je viens de mentionner n'étaient pas de nature à diminuer mes difficultés.

La question que le gouvernement britannique doit décider maintenant est de savoir si les quatre puissances, ayant échoué dans leurs efforts pour persuader la France de s'unir à elles, procéderont ou non à l'accomplissement de leur dessein sans la coopération de la France, mais avec la certitude, fondée sur des déclarations positives et réitérées de son gouvernement, ainsi que de considérations politiques déterminantes, de n'avoir plus à attendre aucune assistance de la France.

Mon opinion sur cette question est nette. Je crois que l'objet à atteindre est de la plus haute importance pour les intérêts de l'Angleterre, le maintien de l'équilibre européen et la paix du monde. Je trouve les trois puissances parfaitement disposées à concourir à mes vues dans le cas où ces vues seront bien celles du gouvernement britannique. Je ne saurais douter qu'alors les quatre puissances, agissant de concert en faveur du sultan, ne soient parfaitement capables de réussir ; et je crois que les intérêts commerciaux et politiques, l'honneur et la dignité de la Grande-Bretagne, la bonne foi envers le sultan, les saines doctrines de la politique, je

crois, dis-je, que toutes ces considérations nous font un devoir de l'adoption de cette ligne de conduite

Je crois, d'autre part, que si nous reculons, et si nous renonçons à une coopération avec l'Autriche, la Russie et la Prusse dans cette affaire sous prétexte que la France se tient à l'écart, et ne veut pas se joindre à nous, nous placerons notre pays dans la position humiliante d'être à la remorque de la France; que nous reconnaitrons virtuellement, par ce fait que, même appuyés par les trois autres puissances du continent, nous n'osons jamais nous embarquer dans aucune entreprise politique qui n'a pas l'agrément de la France, et que nous considérons son concert positif comme la condition obligatoire de tout entreprise.

Or, il me semble qu'adopter un tel principe serait faire déroger l'Angleterre et la conduire, comme dans le cas présent, à se subordonner à la France dans des circonstances préjudiciables à ses intérêts.

La conséquence immédiate de notre refus de marcher avec les trois puissances, parce que la France ne veut pas se joindre à nous, sera, que la Russie retirera son offre de s'unir aux autres puissances pour l'arrangement des affaires de Turquie, et qu'elle reprendra de nouveau dans cette question son attitude de séparation et d'isolement. Vous la verrez, par suite, renouveler le traité d'Unkiar Skelessi sous une forme encore plus préjudiciable aux autres nations. Nous perdrons ainsi, à cet endroit, les avantages qui nous ont coûté de si longs et complexes efforts, et l'Angleterre aura, délibérément et d'elle-même, rétabli ce protectorat séparé de la Russie sur la Turquie, dont l'existence a été si longtemps un légitime objet de jalousie et d'appréhension de la part des autres puissances de l'Europe.

Les conséquences ultérieures d'une pareille décision seront la division réelle de l'empire turc en deux États séparés et indépendants, dont l'un sera vassal de la France, et l'autre un satellite de la Russie, et où, dans tous les deux, notre influence sera annulée et nos intérêts commerciaux sacrifiés. Or, ce démembrement ne pourra manquer de donner lieu à des conflits locaux qui entraîneront les puissances de l'Europe dans les contestations les plus sérieuses.

Mon attention est, depuis bien des années, tournée vers cette question, et je ne crois pas que, sur aucune autre de cette importance, j'aie jamais eu une conviction plus arrêtée. Aussi suis-je persuadé que, si mon jugement sur ce point est erroné, il doit être de bien peu de valeur sur tout autre.

Deux fois mon opinion sur ces affaires s'est trouvée en minorité dans le cabinet, et deux fois on s'est écarté de la ligne politique que j'ai recommandée. La première fois, en 1833, lorsque le sultan envoya demander notre assistance avant que Méhémet-Ali eût fait aucun progrès matériel en Syrie, et lorsque la Russie nous invita à assister le suzerain contre son vassal, en avertissant que si nous nous y refusions, elle se chargerait de le faire elle-même. La seconde fois, ce fut en 1835, lorsque la France était prête à se joindre à nous dans un traité avec le sultan pour le maintien de l'intégrité de son empire. Les événements qui suivirent ont montré que je n'avais pas exagéré l'imminence du danger que je voulais écarter, ni l'étendue des embarras que je voulais prévenir.

Nous en sommes maintenant à une troisième crise, sur les suites de laquelle la conduite du cabinet anglais exercera une influence décisive. Cette fois le danger

est plus manifeste et demande un remède plus complet. Ce remède plus complet, nous sommes en état de l'administrer dans toute son énergie.

La matière à traiter appartient au département que je dirige, et la responsabilité des conséquences qui pourraient découler de la marche que je jugerais à propos d'adopter retomberait sur moi seul. Par conséquent je suis persuadé que vous ne serez pas surpris que je m'abstienne d'être l'instrument d'une politique que je désapprouve, et que je fasse la démarche dont j'ai parlé au commencement de cette lettre.

Mon cher Melbourne, à vous sincèrement,

PALMERSTON.

AU TRÈS-HONORABLE VICOMTE MELBOURNE.

Carlton Terrace, 6 juillet 1840.

Mon cher Melbourne,

Ce n'est qu'après mûre réflexion que j'ai écrit la lettre que je vous ai adressée hier, mais il me semblait qu'il ne me restait que cette ligne à suivre. J'ai l'intime conviction que la majorité du cabinet accepterait la marche politique que je propose; mais, d'après quelques paroles émises dans notre discussion de samedi, il me semble voir qu'il pourrait venir, de la part de quelques membres de la minorité, des objections tellement car-

rées qu'elles vous causeraient de l'embarras si elles se posaient directement en face de l'opinion de la majorité du cabinet. C'est pourquoi j'ai cru qu'il était de mon devoir de vous éviter cet embarras en faisant la démarche que je vous ai annoncée hier. D'autre part, si la décision du cabinet se trouvait contraire à la ligne

que je propose, elle rendrait cette démarche inévitable. Il me semblait donc que je n'avais que trois choses à faire. La première eût été de ne rien vous dire, d'attendre le résultat du conseil de mercredi, et puis d'agir en conséquence; la seconde, de vous avertir d'avance de ce que je me croirais obligé de faire dans la circonstance; la troisième, de vous remettre l'affaire entièrement entre les mains pour ce qui me concerne. J'ai pensé que l'une ou l'autre des deux premières résolutions pourrait donner lieu à des interprétations fausses, et que la dernière était la plus simple et la plus droite. Je suis cependant, maintenant que je me suis pleinement expliqué avec vous, tout disposé à laisser jusqu'après mercredi les choses dans l'état où elles sont actuellement.

Je ne pense pas néanmoins que ma retraite doive en aucune façon désorganiser le gouvernement; mais, quand même cela arriverait, je ne puis supposer qu'on s'attende à ce qu'un homme se prête à l'élaboration, dans son propre département, d'un plan de politique qu'il croit préjudiciable aux intérêts de son pays, quelles que soient les conséquences que peut avoir son refus.

Les rapports que nous avons reçus d'Égypte et de Syrie, pendant ces deux derniers jours, démontrent que, loin d'avoir les moyens de soulever la Turquie contre le sultan, Méhémet trouve la Syrie soulevée contre lui, et il n'est pas improbable que l'Égypte ne suive cet exemple. D'autre part, il paraît assez évident que si, à l'heure qu'il est, ses communications par mer entre l'Égypte et la Syrie ont été coupées, ses difficultés à l'intérieur auront déjà été telles qu'elles l'auront sans doute rendu beaucoup plus raisonnable qu'il ne l'a été jusqu'à présent.

A vous sincèrement,

PALMERSTON.

Le résultat de cette lettre avait été le traité du 15 juillet, et le résultat de ce traité, la défaite de Méhémet-Ali, le renversement en France d'un ministère belliqueux et son remplacement par un ministère pacifique. Mais les affaires d'Orient n'étaient pas encore terminées, et le ministère pacifique à son tour semblait dire : Nous sommes pacifiques, par conséquent ayons l'air de faire ce que le ministère belliqueux n'a pu faire.

On verra ce que dit lord Palmerston à ce sujet, auquel, du reste, il avait déjà fait allusion.

AU TRÈS-HONORABLE LORD GRANVILLE. PARIS.

Carlton Terrace, 26 novembre 1840.

Mon cher Granville,

J'ai reçu votre lettre du 23. Il y a plusieurs objections contre l'idée d'autoriser M. Guizot à dire que c'est grâce à l'intervention de la France que les alliés ont accordé l'Égypte à Méhémet-Ali. D'abord le fait impliquerait, de notre part, envers la France, un engagement que nous n'avons jamais pris et que, par mes dépêches, notamment celle du 2 décembre, j'ai clairement expliqué ne pas vouloir prendre. Nous avons *informé* la France que nous avons conseillé au sultan de laisser l'Égypte à Méhémet-Ali, pourvu que Méhémet fasse sa soumission dans un temps donné; mais nous avons également expliqué que si Méhémet-Ali ne se soumettait pas, il aurait à en subir les conséquences et à courir les risques de

son obstination. Nous n'avons jamais dit à la France que l'on laisserait, en tout cas, Méhémet-Ali en Égypte. Par conséquent nous ne pourrions souscrire à une déclaration par laquelle les ministres français établiraient que c'est l'intervention de la France qui a maintenu Méhémet en Égypte.

D'ailleurs nous ne pouvons admettre que la France exerce aucun protectorat envers Méhémet-Ali. Méhémet est le sujet du sultan, rien de plus, et ne saurait jamais être autre chose. Ni la France ni aucune autre puissance n'a le droit de s'ériger en protectrice de ce sujet envers et contre son légitime souverain. Il ne peut en être ainsi, à moins que la France n'ait l'intention de faire la guerre au sultan.

Je regrette infiniment d'apprendre que M. Guizot affectionne toujours Méhémet-Ali et se raccroche ainsi à la politique avortée de Thiers.

Communiquez, je vous prie, la substance de cette lettre à M. Guizot. P.

AU TRÈS-HONORABLE LORD GRANVILLE. PARIS.

Foreign Office, 27 novembre 1840.

Mon cher Granville,

Voici en effet de glorieuses nouvelles de la Syrie : notre flotte a maintenu sa vieille réputation. Cet exploit (1) doit clore la question d'Orient ; et, ajouté à nos succès antérieurs en Syrie, il placera l'Angleterre, à l'égard de certaines puissances, sur un pied fort avantageux pour le maintien permanent de la paix. Ce résultat

(1) La prise de Saint-Jean d'Acre.

rendra aussi la tâche de Guizot bien plus facile, car personne assurément, en France, ne songera à faire la guerre pour ressusciter un mort.

Je m'attends, d'un jour à l'autre, à apprendre que Méhémet a fait sa soumission au sultan. La chute de Saint-Jean d'Acre et celle de Thiers, avec les bons conseils qu'il a dû recevoir de la part de Guizot, ne manqueront pas de ramener cet homme d'État à la raison.

P.

AU TRÈS-HONORABLE LORD GRANVILLE. PARIS.

Carlton Terrace, 30 novembre 1840.

Mon cher Granville,

Dans votre lettre du 20, vous dites que le désir des Français serait « que l'arrangement final de la question orientale ne parût pas s'être conclu sans leur coopération ». Mais, au contraire, c'est cela précisément que je voudrais maintenant qui parût. Si la France s'était jointe à nous en juillet, et eût pris part aux mesures coercitives que nous avons employées, nous eussions été enchantés d'avoir son assistance et son concours comme alliée et protectrice du sultan. Mais si, après s'être tenue à l'écart et avoir moralement, sinon matériellement, mais ouvertement du reste, embrassé le parti du pacha, la France prenait une part active à l'arrangement final, ce ne pourrait pas être comme amie du sultan, mais comme protectrice de Méhémet-Ali. Or, on le conçoit, nous ne pourrions lui permettre d'intervenir à ce titre et dans le but auquel elle tend.

Quant au prétexte gouvernemental d'amour-propre

blessé et de vanité mortifiée, les débats récents prouvent qu'elle était animée par des motifs bien plus profonds et plus raisonnés que les susceptibilités en question, et que, depuis cinquante ans déjà, elle s'était proposé un plan d'agrandissement systématique dans le Levant, au détriment prémédité de l'Angleterre. C'est l'insuccès de ce plan, au moment où il pouvait s'accomplir, qui a excité dernièrement sa colère, colère d'autant plus intense et violente que ceux qui l'éprouvaient n'osaient en avouer la véritable cause, et étaient obligés de l'attribuer à des sentiments dont tout homme, arrivé à l'âge de raison, devrait naturellement rougir.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

AU TRÈS-HONORABLE LORD GRANVILLE. PARIS.



Foreign Office, 8 décembre 1840.

Mon cher Granville,

Ce jour nous apporte une volée de bonnes nouvelles : la soumission de Méhémet Ali, la défaite de Dost-Mohammed et l'occupation de Chusan. La première élève la question turco-égyptienne. Ce qui reste d'important à faire maintenant, c'est d'arranger les choses de façon que Méhémet-Ali soit réellement et *bona fide* le sujet du sultan, et non pas l'instrument protégé et dépendant de la France.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

Le Parlement se réunira le 26 janvier.

Voici le moment venu de suspendre la relation des affaires turco-égyptiennes pour dire un mot du sujet auquel lord Palmerston vient de faire allusion, c'est-à-dire aux événements qui se passaient dans l'Afghanistan et en Chine ; car, bien que n'étant pas pratiquement du ressort du Foreign Office, ces événements entraient cependant dans la sphère de son administration.

Jusqu'à une époque encore peu éloignée, nos relations avec les nations orientales avaient été dirigées par des compagnies. Ce régime était désavantageux d'un côté, en limitant les relations commerciales, et avantageux de l'autre, en réglant les relations politiques. La compagnie était représentée par une commission restreinte qui jouissait de certains privilèges en retour de certaines obligations, qu'une compagnie pouvait facilement faire remplir par ses employés peu nombreux.

Lorsque le commerce de la Chine fut ouvert à tout le monde, il se produisit toutes sortes d'irrégularités ; la plus considérable était la contrebande de l'opium dont la vente était interdite par la législation chinoise. Un officier avec le titre de surintendant, qui avait été envoyé pour régler notre commerce, aurait dû être investi d'un pouvoir suffisant pour remplir cette tâche ; mais ce fonctionnaire était de fait impuissant, et la question se présentait à chaque instant de savoir s'il devait protéger

les pratiques illicites de ses concitoyens, ou permettre qu'elles fussent réprimées et punies. La stipulation portant que nous ne devions pas protéger les sujets britanniques dans leurs violations de la loi chinoise fut transmise par notre gouvernement, mais elle arriva trop tard.

Le surintendant, le capitaine Elliott, s'était déjà adressé au gouverneur général de l'Inde pour qu'il lui envoyât quelques vaisseaux de guerre, et, dès leur arrivée, avait déjà commencé les hostilités. On jugea difficile, les choses étant ce qu'elles étaient, d'arrêter ces hostilités sans causer une irritation qui laisserait les germes de guerres nouvelles. Guidés par les convenances politiques, mais de fait agissant avec une moralité douteuse, nous permîmes la continuation du conflit. Des jonques furent brûlées, et, ainsi que le dit la lettre de lord Palmerston, Chusan fut pris; et éventuellement (une année après la sortie du ministère de lord Palmerston), un traité fut conclu, par lequel les Chinois consentirent à payer une indemnité considérable, à nous ouvrir quatre de leurs principaux ports, et à nous céder l'île de Hong-Kong (1).

(1) Dans un discours à la Chambre des communes (le 10 août 1842) lord Palmerston observa que l'on avait critiqué sa politique chinoise; mais, sur ce point, il en appelait au duc de Wellington dans la Chambre des lords, remarquant seulement que si un arrangement commercial satisfaisant avec une nation de deux cents millions d'habitants en a été la conséquence, on ne pouvait guère concevoir un plus grand bénéfice pour les manufactures anglaises.

La guerre de l'Assghanistan était une bien plus sérieuse aventure ; il me serait difficile d'en offrir une esquisse plus concise et en même temps plus éloquente que le passage que je vais citer d'un petit ouvrage dont je suis heureux de proclamer le mérite (1).

« A cette époque, la frontière de nos possessions de l'Inde, du côté du nord-ouest, était un vaste désert sablonneux qui s'étendait depuis les jones (*jungles*) de l'État montagneux de Gurwal, jusqu'à la mer. Au-delà se trouvait le Punjaub, gouverné par Runjeet Singh, le vieux lion de Lahore. Plus loin encore vers l'Occident, était un des pays les plus intéressants de l'Asie. De temps immémorial, ce pays a servi de grand chemin aux trafiquants et aux conquérants. C'est le Caboul ou Assghanistan, situé directement entre la Perse et le Punjaub, qu'ont traversé tous les envahisseurs qui, de la Méditerranée, de la mer Noire et de la mer Caspienne, se sont jetés sur l'Inde.

« Un vieux proverbe indien dit que celui-là seul peut être empereur d'Indoustan qui est seigneur suprême de Caboul. Alexandre le Grand passa par là, et dut s'ouvrir la route par les armes. Il prit en passant Hérat, avant de rencontrer et de défaire Porus. Il consulta les gymnosophistes sacrés, et fonda une cité en l'honneur de son coursier Bucéphale, sur les

(1) *Vie de lord Palmerston avec le récit de sa mort.*

rives de l'Hydaspe. Timour Begh Mahmoud, le fondateur de la dynastie mahométane dans l'Inde, Nadir et Baber, ont tous conduit leurs nombreuses hordes dans l'Inde, par ce même chemin. Ce pays était alors, et il est encore, la clef de l'Inde.

« Bien que ce fût grâce à l'or de l'Angleterre et à l'assistance d'officiers anglais que le jeune schah fût monté sur le trône de Perse, ce prince avait préféré l'alliance de la Russie à celle de l'Angleterre : c'était du moins la conviction de M. Ellis, notre envoyé à Téhéran depuis 1835. Ce diplomate croyait de plus que la Perse, à l'instigation de la Russie, méditait un mouvement hostile contre Hérat, une des trois principautés indépendantes entre lesquelles était partagé le pays des Affghans. La crainte de voir réaliser ce dessein émut infiniment le gouvernement anglais, d'autant plus que les ministres du schah ne faisaient aucun mystère de leur intention d'envahir, après avoir pris Hérat, les autres provinces de l'Afghanistan, ou, en d'autres termes, d'avancer vers l'est jusqu'à la frontière de notre empire d'Orient. En attendant, il était notoire que des agents russes travaillaient activement toute la contrée. L'ambassadeur russe auprès du schah de Perse, le comte Simonowich, avait même été jusqu'à offrir de prendre le commandement de l'armée du jeune prince dans l'expédition projetée contre Hérat.

« Or, le souverain de Hérat, qui se trouvait ainsi menacé, était Kamran, l'unique descendant du grand Timour Schah ; ses parents, maintenant les chefs de son armée, Zeman Schah, et Soojah Schah, avaient été successivement dépossédés de leur principauté d'Afghanistan, et une dynastie rivale, celle des Baroyzke, régnait sous Dost-Mohamed, à leur place. Dost Mohamed avait naturellement à cœur de renverser Kamran, à Hérat, comme il avait renversé Soujah Schah à Caboul. Il y avait donc toute probabilité, selon l'avis de nos agents, d'une ligue entre la Perse et Dost Mohamed, ligue formée sous l'influence de la Russie, et contre laquelle il fallait sur-le-champ se mettre en garde.

« Forcer le schah de Perse à lever le siège d'Hérat, comme nous le fîmes, en partie par des menaces et en partie par des troupes détachées de notre armée de l'Inde, à Karrak, île située sur le golfe Persique, fut la première mesure que notre gouvernement de Calcutta crut convenable de prendre. La seconde fut de substituer dans l'Afghanistan, à Dost Mohamed, qui était notre ennemi caché, sinon déclaré, un prince qui, nous devant son trône, pourrait être considéré comme notre ami — Soujah, que Dost Mohamed avait déposé, fut le rival dont nous résolûmes d'embrasser la cause.

« Au mois d'octobre 1838, lord Auckland, gouverneur général de l'Inde, dont on attribuait le choix

spécialement à lord Palmerston, quoique ce dernier ne fût pas le ministre responsable de sa nomination, déclara la guerre, et décréta l'invasion de l'Afghanistan. Runjeet Singh devait agir de concert avec nous. Au mois de novembre, Runjeet Singh et lord Auckland se rencontrèrent à Ferozepore, la plus avancée de nos forteresses du côté du nord-ouest.

« Cette rencontre des deux grands chefs, avec leurs magnifiques suites, offrit un coup d'œil splendide et imposant. De là on se mit en marche; le contingent de Bombay dut se frayer une route à travers le Scinde, dont le territoire et les chefs, les Ameers, se trouvaient également engagés dans ce conflit compliqué. A Shikarpore, qui est encore dans les limites du Scinde, mais près de la frontière de l'Afghanistan, ils rallièrent l'expédition principale de Bombay. Sir John Keane reçut le commandement des forces réunies, qui s'avancèrent des lors au milieu de difficultés immenses, marchant pendant des journées entières à travers des terres artificiellement inondées, ensuite se frayant un sentier à travers des forêts de jungles inextricables, et cela continuellement en présence des Belochées sanguinaires qui ne cessaient de voltiger sur leurs flancs. Candahar fut envahie, Ghuznée pris d'assaut, et enfin le Caboul tomba dans les mains des Anglais. Mac Naughten en fut nommé le résident politique, et le trop confiant sir Alexandre

Burnes s'y installa, soupçonnant peu le sort qui devait bientôt l'atteindre. Tout paraissait bien aller. En Angleterre tout le monde était content. L'impopularité du gouvernement de lord Melbourne était jusqu'à un certain point rachetée par l'éclat de cette campagne, et le pays tout entier manifestait son approbation ; la couronne combla d'honneurs les organisateurs et les chefs de l'entreprise ; lord Auckland monta de deux degrés dans la pairie ; Sir John Keane fut créé pair, et Pottinger et Mac Naughten, baronnets.

« Le succès de lord Palmerston, à cette époque, fut complet. Car, quant aux désastres qui eurent lieu trois ans après, par suite de l'incapacité et du défaut de prévoyance de ceux qui avaient la direction des affaires du pays conquis, il n'en fut pas plus responsable qu'un amiral commandant une flotte expéditionnaire ne l'eût été si un des vaisseaux de sa flotte fut venu à chavirer dans une bourrasque, trois ans après la rentrée au port de l'escadre victorieuse qu'il avait conduite au feu.

« Il y avait donc lieu de regarder la défaite de l'armée égyptienne en Syrie, la prise de Chusan, le renversement de Dost Mohamed, comme une série de triomphes auxquels il ne manquait, pour être complets, que la soumission formelle de Méhémet-Ali, soumission qu'on peut faire dater du 14 janvier 1841 (1).

(1) Le 14 janvier 1841, Méhémet-Ali restitua la flotte turque au sultan, cette transaction complétant sa soumission à la Sublime

Nous revenons maintenant à la correspondance.

A L'HONORABLE WILLIAM TEMPLE. NAPLES.

Carlton Terrace, 9 février 1841.

Mon cher William,

Voici un courrier qui va à Naples, et, malheureusement, j'ai très-peu de temps pour écrire. Nous avons eu un hiver très-rude. Il a commencé trois semaines avant Noël, et l'on patine encore sur les lacs et les étangs; hier on aurait pu en faire autant dans toutes les rues et les parcs, car le sol était couvert d'une nappe de glace. Le prince Albert est tombé aujourd'hui dans le lac qui est dans le jardin du palais de Buckingham, pendant qu'il patinait; heureusement qu'il n'a pas perdu pied et on l'a bientôt retiré, mais c'est une vilaine journée pour faire un semblable plongeon.

Les affaires publiques vont bien pour nous à l'étranger comme à l'intérieur; nous avons abattu tous nos ennemis en Affghanistan, et je crois que nous l'emporterons en Chine. Mais, tant par la maladresse du commandant que par l'effet de causes naturelles, la maladie

Porte; le firman de la Porte qui déclare les conditions sous lesquelles il devait tenir le gouvernement héréditaire de l'Égypte fut daté du 13 février 1841. Le traité signé à Londres, le 13 juillet 1841, par les cinq puissances, fut le triomphe de la politique de lord Palmerston dans les affaires de Turquie; car, par ce traité, la Turquie fut placée sous le protectorat général de l'Europe, et fut retirée de la position humiliante à laquelle elle avait été réduite par le traité d'Unkiar-Skelessi, traité qui, virtuellement, rendait le sultan vassal de la Russie.

a fait beaucoup de victimes parmi nos troupes employées à Chusan : deux cents hommes en sont morts. C'est ce qui a parfaitement justifié Georges Elliot d'avoir continué les négociations, au lieu de les rompre et d'en venir aux mains. Les forces dont il disposait étaient tellement diminuées qu'il ne lui eût pas été possible d'agir efficacement. Cependant la maladie a commencé à diminuer vers la fin d'octobre et les malades se rétablissent.

L'affaire de M. Mac Cleod, en Amérique, est embarrassante et désagréable. Je ne puis croire cependant que les Américains veuillent pousser les choses à l'extrême avec lui. S'ils venaient à pendre M. Mac Cleod, nous ne pourrions tolérer cet outrage, et la guerre s'ensuivrait inévitablement.

A vous.

P.

Il s'en fallut de peu que l'affaire Mac Cleod, dont il est question dans la lettre précédente, n'amenât, en effet, une guerre entre l'Angleterre et les États-Unis. Pendant la rébellion du Canada, un bateau à vapeur américain appelé *la Caroline*, qui avait été employé à porter des armes aux révoltés, fut abordé une nuit, par une bande de royalistes, incendié, et précipité par-dessus les chutes du Niagara. Ce bateau se trouvait, au moment de l'attaque, dans les eaux de New-York, et un sujet américain perdit la vie dans le combat. En janvier 1841, Alexandre Mac Cleod, sujet anglais, se trouvant pour affaires dans l'État de New-York, y fut arrêté et jeté en prison sous le coup d'une accusation de meurtre, comme

ayant pris part à l'attaque de *la Caroline*. Le gouvernement britannique demanda son élargissement, en alléguant que l'accusé avait agi par ordre de son gouvernement et que c'était sur le gouvernement que retombait l'acte incriminé, et non sur l'individu accusé. Le gouvernement des États-Unis répondit par l'organe de M. Forsyth, le secrétaire d'État, qu'il ne pouvait intervenir dans les affaires intérieures de l'État de New-York.

La lettre suivante adressée à M. Fox, ministre d'Angleterre à Washington, témoigne du ton que lord Palmerston se crut obligé de prendre en réponse à un pareil déclinatoire.

Foreign Office, 9 février 1841.

Mon cher monsieur Fox,

Nous approuvons parfaitement le ton et le langage que vous avez tenus dans l'affaire de M. Mac Cleod, et l'opinion publique, en général, l'apprécie de même. Il n'y a jamais eu un cas sur lequel torys, whigs et radicaux fussent plus unanimes, et s'il arrivait le moindre mal à M. Mac Cleod, l'indignation et le ressentiment de l'Angleterre tout entière ne connaîtraient pas de bornes. M. Van Buren devrait comprendre cela et savoir que la nation anglaise ne laissera jamais traiter un sujet anglais comme le peuple de New-York menace de traiter M. Mac Cleod, sans en tirer une vengeance éclatante. L'exécution de Mac Cleod serait la guerre et une guerre immédiate et implacable, car ce serait une guerre de représailles et de revanche.

Il est impossible que M. Forsyth veuille infliger aux deux pays une semblable calamité, et nous espérons qu'il saura l'empêcher. Il doit en avoir les moyens, sinon l'Union fédérale n'est qu'un vain nom. Il se peut que, si nous lui déclarons que dans le cas où l'exécution de Mac Cleod aurait lieu nous ferons la guerre à l'État de New-York, il réponde alors que nous serions *ipso facto* en guerre avec le reste de l'Union. Mais, s'il en est ainsi, le reste de l'Union doit avoir les moyens d'empêcher l'État de New-York de commettre un acte qui engagerait l'Union tout entière dans une guerre avec l'Angleterre. J'ai parlé très-sérieusement à Stevenson (1) à ce sujet, et je lui ai dit, non officiellement, mais en ami particulier, que si Mac Leod était exécuté la guerre s'ensuivrait nécessairement. Il m'a répondu qu'il le sentait parfaitement, qu'il savait que partout on pensait de même à cet égard, et il a promis d'en écrire, confidentiellement aussi bien qu'officiellement, au président par la poste d'aujourd'hui.

P.

A. M. H. Fox. Washington.

S'il y avait un sujet qui, plus que tout autre, préoccupât lord Palmerston, c'était la traite des nègres. Un de ses derniers discours au parlement de cette année (1841), prononcé le 18 mai dans le débat relatif à l'impôt sur les sucres, renferme ce passage éloquent :

« Tant que l'Angleterre conservera une voix prépondérante dans les affaires humaines, tous les infor-

(1) Ministre des États-Unis à Londres.

tunés, si désespérée et abandonnée que soit leur condition, se tourneront avec un regard d'espérance vers la lumière qui brille de ce côté. Ils peuvent se trouver placés au-delà des limites de notre pouvoir, mais notre sympathie morale et notre influence leur servent de soutien dans leurs misères, et leur offrent, au milieu de leurs peines, l'espoir de jours meilleurs. Mais si, grâce aux attaques de ses ennemis, ou aux erreurs de ses enfants, l'Angleterre venait à tomber, ou son étoile à pâlir, avec elle s'évanouirait l'espoir des Africains, aussi bien sur leur propre continent que dans les vastes régions de l'Amérique, et, pour un temps au moins, ils seraient plongés dans le désespoir. (Vifs applaudissements.) Je ne connais pas de nation qui, aujourd'hui, soit prête à prendre notre place. »

Depuis longtemps il travaillait à la conclusion d'un traité entre les cinq puissances, relativement au commerce des esclaves, et il m'écrivait la lettre suivante à ce sujet, au moment où sa sortie du ministère était inévitable.

A H. L. BULWER, MINISTRE D'ANGLETERRE. PARIS.

Foreign Office, 10 août 1841.

Mon cher Bulwer,

Tâchez de décider Guizot à envoyer à Bourqueney l'ordre de signer la convention des cinq puissances sur

le commerce des esclaves. C'est mesquin, de la part de Guizot, d'esquiver la conclusion de cette affaire, afin de signer avec Aberdeen un traité auquel je pioche depuis quatre ans.

Puisque la France a proposé ce traité aux trois autres puissances, de concert avec l'Angleterre, elle ne peut pas en ajourner la signature en prétextant qu'elle n'a pas encore pris une décision relativement à une affaire qu'elle a elle-même proposée.

A vous sincèrement.

P.

AU TRÈS-HONORABLE VICOMTE PALMERSTON.

(Particulière.)

Paris, 13 août 1841.

Mon cher Lord Palmerston,

J'ai cru qu'il valait mieux aller droit à Guizot et lui parler franchement au sujet de la convention sur l'esclavage.

Il m'a dit que cela l'exposerait à un peu d'impopularité; qu'il y aurait d'ailleurs quelques difficultés à surmonter à la Marine; que cela prendrait quelque temps, à moins qu'il ne se donnât une peine extraordinaire. Quant à prendre cette peine, a-t-il ajouté, je vous parlerai franchement, ou plutôt, je vous lirai une lettre que j'ai écrite à Bourqueney, il y a à peu près trois semaines. Sur cela, il a ouvert son tiroir et en a tiré la lettre. En voici le résumé, je vous le donne sans réserve :

J'aime lord Palmerston beaucoup; je l'aime personnellement; je le crois très-capable; j'aime à traiter les

affaires avec lui; il peut ne pas être parfait, mais personne ne l'est.

Je crois, cependant, qu'il n'a pas agi avec bienveillance et considération à mon égard. Je ne lui garde nullement rancune pour cela, mais je sens son procédé, et j'aimerais qu'il sût que je le sens.

Les trois choses dont je me plains spécialement sont :
Premièrement, sa note du 2 décembre ;

Deuxièmement, sa déclaration à la Chambre des communes, où il a dit qu'il était occupé *seul* à amener une entente entre Buenos-Ayres et Montevideo lorsque je pensais, d'après sa conversation antérieure avec vous (Bourqueney), que je pouvais regarder les deux gouvernements de France et d'Angleterre, comme agissant de concert pour arriver à ce but.

Troisièmement, son discours à Tiverton.

Maintenant, je ne voudrais pas dire que, dans l'une ou l'autre de ces affaires, il a agi avec l'intention préméditée de me nuire ou de m'embarrasser; mais, de fait, il m'a embarrassé infiniment. Je ne ferai certainement, à cause de cela, rien qui puisse être préjudiciable à son administration, ni désagréable à lui-même. Mais son manque d'égard pour moi et pour ma position a été tel, que je ne me dérangerai pas maintenant de mon chemin pour lui être agréable. Quant à la convention dont il s'agit, comme elle doit passer par le département de la Marine, par une discussion au conseil, etc., elle ne peut être prête à signer avant six ou sept semaines. (Il parlait du moment où il écrivait.) Si j'en prenais sur moi la responsabilité et m'en donnais la peine, je pourrais, il n'y a pas de doute, obtenir que cela fût fait plus tôt. Mais je ne vois pas de raison de prendre cette peine et cette responsabilité pour obliger lord Palmerston, qui

n'a jamais cru nécessaire de faire rien de particulier pour m'être agréable.

La lettre indiquait ensuite le langage et le ton que Bourqueney devait prendre.

Comme tout cela me fut dit et lu d'un ton amical pour moi et respectueux pour vous, et comme je pensais que vous désiriez arriver à votre but, j'ai écouté tranquillement, en vue de connaître comment cela pouvait se faire.

Et maintenant, ma conviction est que si vous, mon cher lord Palmerston, m'écriviez une lettre particulière, personnellement polie pour Guizot à l'endroit de ses trois griefs, et telle que je pusse la montrer, il me serait possible d'obtenir *immédiatement* les pouvoirs pour Bourqueney. Sinon, tous mes efforts officiels (j'ai déjà, comme vous l'aurez vu, écrit officiellement une dépêche) seront poliment mais lentement annulés, et les pouvoirs pour Bourqueney n'arriveront pas aussi tôt que vous le désirez.

Le fait est que M. Guizot est convaincu que vous l'avez traité comme s'il n'était rien, tandis qu'il se regarde comme un personnage, un grand personnage même. Je ne crois pas que son hostilité contre vous ait d'autres causes, et, en effet, je sais qu'il parle dans les termes les plus flatteurs de votre capacité.

L'occasion me semble par conséquent favorable pour rétablir la bonne harmonie avec lui, si vous croyez que cela en vaille la peine ; j'en serais enchanté, en ce que je crois que Guizot est, de toute la clique ministérielle, le meilleur ministre qu'il y ait en France. Toutefois, bien que, selon moi, il puisse être à propos de profiter de sa communication comme moyen d'arriver à des rapports plus bienveillants, je ne prétends pas dire que Votre

Seigneurie n'y puisse trouver des objections, d'autant plus que j'ignore les circonstances auxquelles M. Guizot fait allusion.

Dans tous les cas je suis certain, mon cher lord Palmerston, que vous reconnaîtrez que j'ai agi dans cette affaire de la manière que j'ai crue la meilleure et la plus conforme à vos desseins; et je vous prie de croire que je dirai et ferai, confidentiellement ou officiellement, tout ce que vous m'ordonnerez de dire ou de faire.

HENRY LYTTON BULWER.

A H. L. BULWER, ESQ. PARIS.

Carlton Terrace, 17 août 1841.

Mon cher Bulwer,

Je vois avec regret, par votre lettre de la semaine dernière, que lors de votre conversation avec M. Guizot vous avez remarqué qu'il croit que, dans certaines occasions que vous énumérez, j'ai paru ne pas avoir eu assez d'égard pour sa position ministérielle. Vous m'obligeriez beaucoup, si vous en avez l'occasion, de tâcher de l'assurer que rien n'a été plus loin de ma pensée. J'ai une grande estime et je professe une grande considération pour M. Guizot; j'admire ses talents et je respecte son caractère; je l'ai trouvé un des hommes les plus agréables, avec lequel je n'ai jamais eu de difficultés dans les discussions des affaires publiques, parce qu'il a des vues larges et philosophiques, qu'il discute les questions avec clarté, les examine à fond, et semble toujours chercher à arriver à la vérité. Il n'est donc pas à croire que j'aie voulu faire quelque chose qui lui fût personnellement désagréable.

Vous dites qu'il a mentionné trois circonstances dans lesquelles il paraissait croire que j'avais adopté une ligne qui lui créait des embarras. Je vais tâcher de vous expliquer ma conduite dans chacune de ces circonstances. Il a cité d'abord ma note du 2 décembre, en réponse à la note de M. Thiers du 8 octobre précédent. J'aurais certainement désiré répondre plus tôt à la note de M. Thiers et de manière que ma réponse lui parvînt à lui-même au lieu d'arriver à son successeur. Mais cela m'a été impossible. J'étais accablé d'affaires de toute sorte et ne pouvais disposer de mon temps. Je n'ai pas cru cependant que la retraite de M. Thiers fût une raison pour ne pas répondre. La note d'octobre contenait, en matière de relations internationales, des doctrines qu'il était impossible au gouvernement anglais d'accepter, car le silence eût été regardé comme un acquiescement. J'ai pensé que c'était pour moi, comme ministre de la couronne, un devoir indispensable d'enregistrer ma réponse, et je vous avouerai franchement que, tout en sentant que Thiers pouvait se plaindre de mon retard et dire qu'en ajournant ma réponse jusqu'à ce qu'il fût sorti du ministère, je l'avais empêché d'y répliquer, il ne m'est pas venu dans l'esprit que M. Guizot dût être le moins du monde embarrassé en recevant la réponse qui devait être adressée à son prédécesseur.

Lorsque M. Guizot, comme ambassadeur à Londres, me donna lecture de la note de Thiers du 8 octobre, il me dit, si je ne me trompe, qu'il n'allait pas discuter avec moi les doctrines et les arguments qu'elle contenait et dont il n'était pas responsable. En effet, je me suis aperçu clairement que M. Guizot n'était pas dupe des nombreux sophismes et des fausses doctrines que

contenait cette note. Il me parut donc, puisque M. Guizot ne pouvait avoir l'intention d'adopter les paradoxes de son prédécesseur, qu'il valait mieux que ce fût moi qui le fisse, que de lui en laisser l'ingrate tâche.

Secondement, M. Guizot a fait allusion à ma réponse à une question, dans la Chambre des communes, relativement à la guerre entre Buenos-Ayres et Montevideo. La question qui m'avait été adressée était celle-ci : Y avait-il eu accord entre l'Angleterre et la France pour intervenir par la force, afin de mettre un terme à la guerre? J'ai répondu qu'aucun accord formel n'avait été établi entre les deux gouvernements, surtout aucun accord de ce genre, mais qu'une demande expresse de médiation nous avait été adressée quelque temps auparavant, de la part du gouvernement de Montevideo, et que nous avons chargé M. Mandeville d'offrir cette médiation à la partie adverse, c'est-à-dire au gouvernement de Buenos-Ayres. J'aurais dû peut-être faire mention d'une conversation que j'avais eue avec le baron Bourqueney, dans laquelle il avait proposé, de la part de son gouvernement, que notre représentant à Buenos-Ayres et celui de la France, fussent chargés de communiquer ensemble et de s'assister mutuellement dans cette affaire. Mais, répondant à la hâte et sans préparation à la Chambre, il ne m'a pas semblé que cette conversation eût une relation directe avec l'objet de la question.

Quant à ce que j'ai dit à Tiverton relativement aux actes des troupes françaises en Afrique, je puis m'être trompé; mais j'ai choisi expressément cette occasion, la trouvant opportune et pensant qu'elle offrait moins d'inconvénients, pour tâcher de faire quelque chose dans l'intérêt de l'humanité et chercher, si c'était

possible, à mettre un terme à des procédés qui depuis longtemps affligeaient ceux qui en ont connaissance.

Il ne m'est pas venu à l'esprit d'examiner si mes paroles pouvaient ou non être agréables. Que tout ce que j'ai dit de ces procédés soit vrai, les journaux ainsi que les ordres même de généraux français le prouvent. Il me semble que, dans cette affaire, le gouvernement anglais ne pouvait convenablement s'adresser au gouvernement de la France. Pour la même raison, je ne pouvais en parler au parlement ; mais j'ai pensé que, devant mes électeurs et parlant comme homme privé, je pouvais user de la liberté qui est de droit en pareille circonstance pour appeler l'attention de mon auditoire sur une conduite à laquelle, pour son honneur, la France devrait mettre un terme. Que si la discussion publique à laquelle mon discours a donné lieu avait pour effet de diminuer, ne fût-ce que d'un millième, les souffrances humaines dont j'ai parlé, je suis sûr que M. Guizot me pardonnera de dire que je ne croirais pas avoir acheté un résultat trop cher, même en m'exposant au risque d'offenser le plus ancien et le plus cher de mes amis. J'ai la conviction que M. Guizot déplore ces procédés aussi vivement que moi ; mais je ne sais que trop combien il est difficile pour un ministre, de contrôler les départements du gouvernement dont il n'est pas immédiatement le chef.

Nous sommes maintenant au moment de nous retirer et, d'ici à dix jours, nos successeurs seront installés à notre place. Je désire sincèrement que le gouvernement français les trouve aussi empressés que nous l'avons été à maintenir la plus étroite union possible entre la France et l'Angleterre. Quoi qu'on puisse dire,

à cet égard, ils ne sauraient l'être plus que nous ne l'avons été.

A vous sincèrement,

PALMERSTON.

A H. L. BULWER ESQ. PARIS.

27 août 1844.

J'ai renoncé à l'idée du traité sur l'esclavage, mais les papiers déjà présentés au parlement, et ceux qui doivent encore l'être, montreront suffisamment que la faute du retard est à la France, et non à moi !

Dans le mois d'octobre de cette année (1841), Mac Cleod fut jugé à Utica, et le jury américain, par son verdict de *non coupable*, délia le nœud qui, dans l'origine, semblait ne devoir être tranché que par la force.

Mais, trois mois avant que le procès Mac Cleod fût jugé, lord Palmerston avait quitté le Foreign Office. Au mois de juin, le parlement avait été dissous, et, le 19 août, un nouveau parlement, favorable aux torys, avait été réuni. Après une discussion de l'adresse qui dura quatre nuits, un amendement de M. Stuart Wortley, impliquant un vote de non-confiance dans le gouvernement, fut voté à une majorité de 91 voix. Le 30 août, lord Melbourne annonça la démission du ministère, et la reine chargea sir Robert Peel d'en former un autre.

LORD PALMERSTON DANS L'OPPOSITION.

Lord Palmerston profita du loisir relatif que lui laissait son affranchissement des travaux et des soucis du Foreign Office, pour se faire connaître comme l'un des membres les plus actifs et les plus capables de la Chambre des communes.

« Il n'y eut pas, dit l'auteur d'une esquisse déjà citée de sa vie, un seul projet de loi, quelle qu'en fût l'importance, sur lequel lord Palmerston ne parlât pendant la période où sir Robert Peel fut ministre. La détresse nationale, le bill de lord Ashley pour le règlement des travaux dans les mines et les charbonneries, la corruption aux élections, le traité Ashburton, lord Ellenborough et sa proclamation à Somnauth, les affaires de Serbie, l'outrage commis contre le consul Pritchard à Tahiti, l'emprunt grec et l'émeute d'Athènes, l'état de l'Irlande, l'évêché protestant à Jérusalem, les affaires du Scinde, la suppression de la traite des nègres, sur laquelle il fit plus d'un discours d'au moins trois heures chacun, etc., etc., tous ces sujets attirèrent son attention et inspirèrent son éloquence. A propos de ce dernier sujet (l'abolition de l'esclavage), il est digne de remarque qu'il n'y en eut pas un que, durant sa longue carrière politique, lord Palmerston défendit avec plus de zèle et de sincérité. Il était homme du monde, et

les hommes du monde ne s'intéressaient point à cette question. Il était homme politique, et les hommes non politiques n'attachaient qu'une médiocre importance à ce sujet. C'était une source continuelle d'embarras qui contrecarraient souvent d'autres vues et d'autres combinaisons. Il y avait alors chez nous une classe d'hommes dont la marotte était de contrarier tous les desseins de lord Palmerston relatifs aux rapports de l'Angleterre avec les pays étrangers. Sur ce sujet, le premier ministre était tout à fait mal compris à l'étranger, où l'on croyait que, sous le voile d'une sollicitude philanthropique et désintéressée, il cachait quelque égoïste projet. Nonobstant toutes ces difficultés, la conduite de lord Palmerston demeura invariable et conséquente avec elle-même; jamais il ne négligea une occasion de poursuivre un projet humanitaire, ou ne pardonna à un agent manquant à ses recommandations sur ce point. Il regardait la cause de la justice, de la liberté et de l'humanité comme la cause même de son pays. C'est là ce qui, à mesure que ses motifs furent mieux connus et mieux appréciés, augmenta le nombre de ses partisans, réduisit ses détracteurs au silence et lui valut la position exceptionnelle qu'il occupait à la fin de sa vie.

Mais, en 1841, quoique déjà d'un âge très-mûr (il avait cinquante-sept ans), il était encore imparfaitement compris, et bien des gens le regardaient

plutôt comme un politique aventureux que comme un homme d'État grave.

Les lettres qui suivent, adressées pour la plupart à son frère, à Naples, nous montrent lord Palmerston jouissant de la liberté et du loisir que lui avait faits sa retraite du Foreign Office. Le Parlement fut prorogé, le 7 octobre, et lord Palmerston partit aussitôt pour visiter ses propriétés d'Irlande.

Beaudésert (1), 26 novembre 1841.

Mon cher William,

Nous sommes arrivés ici hier de retour d'Irlande. Nous voyageons à petites journées, faisant en route une série de visites, et il nous en reste encore plusieurs à faire. J'ai trouvé tout ce qui m'appartient en Irlande en excellente condition, une terre très-améliorée, des paysans mieux vêtus et vivant dans de meilleures habitations que lorsque je les avais vus il y a douze ans. Mon port (2) est presque terminé, et, quoique cela ait coûté plus que je ne croyais, il remplira parfaitement le but auquel il est destiné. Il aura huit cents pieds de long sur trois cents de large, et contiendra treize ou quatorze pieds d'eau à haute marée. D'autre part, notre carrière d'ardoises dans le pays de Galles commencera bientôt à rendre et deviendra, si nos espérances se réalisent, une bonne affaire. Ainsi, j'espère bientôt ne pas être devenu moins riche pour avoir quitté le Foreign Office, et certes, jus-

(1) Château du marquis d'Anglesey près de Birmingham.

(2) Lord Palmerston avait fait construire un port ou refuge, à l'usage des pêcheurs qui habitaient sa propriété en Irlande.

qu'à présent, je n'en suis que mieux portant, plus heureux et plus libre d'esprit. Je suppose que, comme un cheval échappé de son écurie, quoique tout heureux d'en être sorti, j'aurai bientôt envie d'y rentrer; mais jusqu'à présent cette envie ne se fait pas sentir, et, pour ce qui me regarde personnellement, je regretterais infiniment tout changement qui me ramènerait à mon licol avant un an ou deux. Nous désirons faire un tour l'année prochaine à Berlin, Dresde et Vienne, puis descendre par le Tyrol en Italie, pour y passer les mois d'hiver, sans omettre toutefois d'aller vous faire une visite à Naples, où je vois avec plaisir que l'on compte vous laisser. De Dublin, nous avons été à Powerscourt, où nous avons passé deux jours, et d'où nous sommes allés voir la cascade au milieu d'une chute de neige dont je ne me souviens pas d'avoir vu la pareille. Nous sommes revenus par le même chemin, par Liverpool, et nous avons eu une bonne traversée. De Liverpool nous avons pris la route qui longe la côte de North-Wales, par Conway, le Pont de Menai, et Carnarvon jusqu'à notre carrière d'ardoise, près de Jan y Bwlch. Les collines étaient couvertes de neige; cela leur donnait un caractère alpestre, mais n'ajoutait pas à la rapidité de notre course, qui, certainement, était loin d'égaliser celle d'une voie ferrée. Nous avons passé un jour au château de Powis, où nous avons trouvé Powis en excellent état. De là nous sommes allés passer vingt-quatre heures à Aldenham, chez les Levesons, près de Bridgenorth, château appartenant à sir John Acton, son beau-fils, encore mineur. C'est de là que nous sommes venus ici, où aujourd'hui nous avons eu une excellente journée de chasse. Powis a fait de grandes améliorations à son château, mais il a encore bien à faire pour le rendre aussi confortable

qu'il pourrait l'être. Demain nous allons chez Hatherton, à Teddesley; de là chez le duc de Sutherland, à Trentham; ensuite chez Melbourne, en Derbyshire, d'où nous retournons à Londres, avec le projet d'y rester une dizaine de jours avant de nous rendre à Broadlands, pour ne plus en bouger avant l'ouverture du Parlement. Je me fais une fête de chasser à courre et à tir et d'éclaircir mes bois, comme dans le vieux temps. Je voudrais que vous y fussiez aussi, mais vous êtes mieux à Naples. J'ai été heureux cette année sur le *turf*; je n'avais qu'un seul cheval à l'entraînement, Iliona, et elle m'a gagné d'un coup 1,700 liv. à Newmarket. John Day, sans doute, va m'envoyer un gros mémoire qui diminuera ces gains, mais j'aurai toujours un assez joli reste.

J'ai commencé cette lettre à Beaudésert, et je la finis à Teddesley. Anglesey nous a donné deux excellentes journées de chasse. Il est merveilleux pour son âge — soixante-treize ans passés touchant même à ses soixante-quatorze — ; avec sa jambe de bois et monté sur un poney, il tue tout ce qui se lève à portée de fusil, devant ou derrière lui.

A vous.

P.

C. T., 25 février 1842.

Mon cher William,

La discussion sur la loi des céréales va toujours son train, sans beaucoup d'intérêt jusqu'à présent, n'ayant porté en général que sur les échelles (tarifs) et autres détails statistiques. La nouvelle échelle présentée par Peel passera, comme de raison, et ce sera un progrès sur la loi actuelle. Mais, en tout cas, c'est le premier pas vers un changement plus considérable, et c'est là son plus

grand mérite. Le gouvernement compte sur un gain de 800,000 liv. de revenu, par suite de l'augmentation du blé qui sera importé grâce à cette nouvelle échelle...

Le gouvernement français s'est attiré un fameux embarras à propos du traité sur l'abolition de la traite. Il ne peut pas le ratifier sans mécontenter les députés, et d'autre part il ne peut refuser de le ratifier sans se déshonorer; et, même en s'abstenant de le ratifier, il ne s'exempterait pas du droit réciproque de visite qui a été établi d'une manière permanente par les traités de 1831-1833. Tout ceci vient de la pitoyable rancune de Guizot contre moi, et de notre succès dans l'affaire de Syrie.

Lorsque nous signâmes, au mois de juillet dernier, le traité relatif aux Dardanelles, par lequel la France est rentrée dans le « concert européen », je demandai à Bourqueney de signer le traité d'abolition de la traite des noirs. Il s'excusa sous mille prétextes, alléguant qu'il n'avait ni instructions, ni pleins pouvoirs à cet égard. Je dis à Bulwer de prier Guizot d'autoriser Bourqueney à ratifier. Guizot lui répondit qu'il y avait quelques formalités à remplir avant que cela pût se faire; que cela exigerait quelques jours de travail pour remplir ces formalités, et qu'il ne trouvait pas que je dusse m'attendre à ce qu'il prît aucune peine pour moi. En d'autres termes, il donna à entendre qu'il réserverait la conclusion du traité comme une offrande aux torys lors de leur avènement au pouvoir. C'est ainsi qu'il ajourna jusqu'à la fin de l'année ce qui aurait pu être conclu au mois de juillet ou d'août dernier. S'il avait signé dans l'été, les ratifications auraient été échangées longtemps avant la réunion des chambres françaises et il n'en aurait plus entendu parler. Ce retard de la signature a renvoyé les ratifications jusqu'après cette réunion, et a donné lieu à

la cabale et à l'intrigue actuelles. Je ne doute pas cependant qu'aussitôt que la session des chambres françaises sera terminée, ces ratifications n'arrivent; car il serait honteux pour la couronne de France de les ajourner plus longtemps. Le traité a été signé par Saint-Aulaire au mois de décembre, avec l'autorisation et en vertu des instructions de son gouvernement; son gouvernement est par conséquent engagé d'honneur à ratifier ce qu'il a consenti avec réflexion et après mûre délibération. On croit que les Américains ont intrigué à Paris pour empêcher la France de ratifier, afin qu'elle restât libre de se joindre à eux dans le cas où ils auraient querelle avec nous, au sujet de la vérification en mer, par l'inspection des papiers, de la nationalité des bâtiments marchands; mais cela est mal calculé; la France, en effet, est aussi liée au principe de visite mutuelle par le traité de 1831-1833, qu'elle le serait par le traité de 1841. Cependant, j'ai appris, et d'assez bonne source, une autre version: on m'a dit que Cass a déclaré à Paris que la brochure qu'il a écrite et publiée contre le droit de visite et qu'on a distribuée aux députés, a été rédigée par lui à la demande de Guizot, et qu'elle aurait été revue et corrigée par Guizot lui-même, avant d'être mise sous presse. Je crains que Guizot ne soit nullement au-dessus d'une aussi mesquine intrigue. Mais l'Angleterre est assez forte pour passer à travers ces toiles d'araignée, si ses ministres montrent un peu de fermeté et connaissent la puissance et l'influence du pays dont ils dirigent les affaires.

Je ne pense pas que notre session se prolonge beaucoup, et je crois qu'après avoir passé une couple de mois à la campagne, nous partirons, probablement en octobre, pour le continent.

A vous.

P.

C. T., 11 mars 1842.

Mon cher William,

Un orage se forme contre l'impôt sur le revenu ; je crois néanmoins que Peel l'emportera ; encore quelques jours, et nous verrons ce qui en sera. Probablement Peel sera obligé de modifier sa loi. Les propriétaires fonciers ne sont pas encore contents. Malmesbury m'a dit, il y a deux jours : « Peel nous a porté un coup de poing à droite, avec sa loi sur les céréales, et un autre à gauche, avec son impôt sur le revenu ; mais cette mesure sur les bois de construction nous frappe en plein visage. Mon père et mon grand-père n'ont pas touché à un arbre depuis quarante ans, et, au moment où je croyais tirer parti de mes ormes et de mes sapins, voilà Peel qui nous arrive avec son importation libre des bois du Canada, et mes arbres ne vaudront plus un penny. » Beaucoup d'autres torys tiennent le même langage, et disent pis que pendre de Peel. Je crois que ces mesures ébranleront le gouvernement, mais ne le renverseront pas encore cette année. On commencera cependant à s'apercevoir que notre projet de l'année passée est plus favorable aux agriculteurs et aux propriétaires fonciers que celui de Peel...

Adieu, je n'ai pas le temps d'en écrire davantage.

A vous.

P.

C. T., 18 juillet 1842.

Mon cher William,

J'ai été ravi de recevoir vos deux lettres du 27 et du 28 juin, car il y avait longtemps que je n'avais eu de vos

nouvelles; mais je n'ai pas été un très-bon correspondant moi-même, et n'ai pas le droit de me plaindre. On ne pouvait répondre à Aberdeen mieux que vous ne l'avez fait; je suis bien aise que vous lui ayez dit franchement les demandes que le gouvernement napolitain a faites pour le rappel d'autres ministres. Quant à ces demandes de rappel, j'en ai eu assez, lorsque j'étais au Foreign Office; quand un ministre d'Angleterre remplissait fidèlement et avec fermeté son devoir dans des circonstances difficiles, le gouvernement auprès duquel il était accrédité ou dont il se trouvait avoir contrecarré les projets, ne manquait pas de demander son rappel. Je répondais invariablement que nous étions mieux à même que personne de juger les hommes que nous employions, et que nous ne permettions jamais aux gouvernements étrangers de nous désigner ceux que nous devions charger de missions. Je ne suis pas fâché cependant que Parish vous soit associé dans cette négociation. Il y a tout à craindre qu'elle n'échoue, ou, du moins, qu'elle ne conduise pas à tout ce que nous désirons. S'il en est ainsi, il vaut tout autant que vous n'avez pas été l'unique négociateur.

Notre session approche de sa fin. Le gouvernement est divisé en lui-même et ses partisans sont divisés entre eux, tandis que le ministère et ses adhérents sont en désaccord sur plusieurs points. Néanmoins il se traînera encore longtemps. Peel est nécessaire au parti, et le parti est nécessaire à Peel. La nécessité crée de drôles de mariages.

La détresse dans les districts manufacturiers est grande; elle ne vient pas du manque de blé, mais de l'absence de travail, et du manque d'argent pour acheter du blé. Je ne prévois pas un terme prochain à cette dé-

tresse. Le gouvernement croit évidemment que cela est exagéré, et s'imagine qu'on grossit les choses exprès pour forcer à un changement dans les lois sur les céréales. Il y a peut-être quelque vérité en cela; mais il existe cependant assez de véritable misère pour causer de justes alarmes. Si une fois le désordre éclate, il n'est pas possible de dire jusqu'où il pourra aller, ou quel degré d'excitation pourra se produire si l'on emploie la force pour le réprimer.

La mort du duc d'Orléans est un grand malheur; car une régence qui peut durer plusieurs années est un mauvais gouvernement pour la France, parce que c'est un gouvernement faible. Si le duc n'avait pas laissé d'enfants, le cas n'eût pas été si lamentable; en effet, ceux qui le connaissaient n'en avaient pas une opinion très-favorable, et l'on dit le duc de Nemours homme bien supérieur à tous égards. Ce n'en est pas moins un terrible chagrin pour sa famille et une calamité pour la France ainsi que pour l'Europe.

A vous,

P.

C. T., 1^{er} septembre 1842.

Mon cher William,

Les désordres dans les districts manufacturiers sont terminés, et les populations retournent graduellement au travail. Il le faut si elles ne veulent mourir de faim, et je présume qu'à la longue elles préféreront le travail à la mort. On a fait plusieurs centaines de prisonniers; il y en a cinq cents dans une seule prison (Stafford, je crois), et le gouvernement envoie une commission spéciale pour les juger. Il n'y a aucun cas de haute trahison,

mais seulement émeute et sédition. Beaucoup de ces malheureux seront renvoyés sans être condamnés.

Il paraît que nous avons fait un arrangement honteux et désavantageux avec les Américains; mais comment pouvait-il en être autrement, lorsque nous avons envoyé un quasi-Yankee pour conduire notre négociation? Lord Ashburton a, si c'est possible, de plus grands intérêts en Amérique qu'en Angleterre. Il croit que la chose la plus importante pour l'Angleterre, parce qu'elle est la plus importante pour lui-même, c'est la paix constante entre l'Angleterre et, l'Amérique; et, pour maintenir cette paix, il sacrifierait tout, hormis son intérêt personnel. De plus il est d'opinion que la perte du Canada serait plutôt un gain qu'un dommage pour l'Angleterre. Voilà l'homme que le gouvernement a choisi pour négocier une affaire qui était surtout importante en ce qui touchait à la sécurité du Canada. Cela m'écoeure d'y penser.

Je crains que nos affaires n'aillent mal dans l'Afghanistan, par suite de la sottise d'Ellenborough. J'espérais que le Caboul aurait été soumis précisément vers l'époque de son arrivée; qu'il se serait attribué le mérite du succès et s'y serait identifié; qu'il se serait fait une gloire de tenir le pays reconquis, et que nous aurions obtenu de sa vanité ce qui n'aurait pu l'être de sa sagesse. J'espère pourtant encore qu'il en sera ainsi. Il paraît qu'il y a de la difficulté à se procurer des chameaux et des conducteurs, mais il me semble qu'avec une volonté décidée, cette difficulté pourrait être surmontée.

A vous.

P.

C. T., 30 septembre 1842.

Mon cher William,

La politique ici en est à peu près où elle en était. Les torys sont indignés contre Peel et le gouvernement qui les a trompés et lâchés sur tous les points qu'ils regardaient comme les plus importants ; toutefois ces mêmes torys dupés se rallieront toujours autour de Peel , plutôt que de consentir à voir revenir le parti libéral au pouvoir. Sidney Herbert m'a raconté hier qu'un des pairs, parlant de Peel, l'autre jour, avait dit : Si un voleur de grands chemins m'arrête sur la route et me dépouille, je le fais appréhender, juger et pendre, et au moins je me venge ainsi de mes pertes ; mais me voilà volé par Peel, sans avoir même la réparation que j'aurais eue d'un voleur de grande route.

Nos affaires à l'étranger sont dans un triste état, et le pays perd la position dans laquelle nous l'avions placé. Ce traité d'Ashburton est une capitulation devant la fanfaronade américaine ; car je ne puis pas même accorder à Ashburton et au gouvernement l'excuse d'avoir été circonvenus. Tout ceci nous fournira matière à discussion lors de la prochaine session.

Le jeune archiduc qui était à Saint-Jean d'Acre est maintenant ici. Je l'ai vu hier, et ses manières ainsi que sa tournure m'ont infiniment plu.

A vous.

P.

Brocket, 6 décembre 1842.

Mon cher William,

Nous sommes ici, auprès de Melbourne, depuis le 23 octobre ; cependant il est si bien remis que nous ne

restons que pour lui tenir compagnie jusqu'à ce qu'il puisse recevoir comme à son ordinaire. J'espère que dans une dizaine de jours nous pourrons retourner à Broadlands. Une foule d'incidents imprévus nous ont empêchés d'y aller depuis le mois de janvier. Cela a été une grande privation pour moi, qui en ai été éloigné par mes devoirs officiels pendant près de dix ans, à l'exception d'une visite ou deux de très-courte durée. La société de lady Palmerston a été une grande consolation pour son frère pendant sa maladie, et, comme de raison, toute autre considération a cédé devant celle-là.

8 décembre.

Depuis que j'ai écrit ce qui précède, j'ai reçu votre lettre du 22, et suis enchanté d'apprendre que vous avancez un peu dans votre négociation commerciale, quoique vous ne voyiez pas encore le moment d'en arriver aux arrangements des tarifs. Je n'ai jamais eu, il est vrai, grand espoir en tout cela. Vous dites que le roi de Naples a des inclinations libérales et des vues éclairées en fait de commerce. Je veux croire qu'il en est ainsi; mais, si cela est, comment se fait-il que, souverain absolu comme il l'est, et tout-puissant dans ses États, il ne puisse pas faire prévaloir ses opinions et réaliser ses desseins? C'est étrange que le monde ne comprenne pas partout que le commerce est une transaction qui doit profiter au vendeur comme à l'acheteur, et que, sans cela, il cesserait immédiatement. Il n'est pas de nation qui consentit à commercer avec une autre uniquement pour l'avantage de celle-ci; toutes deux doivent trouver leur compte à négocier, car, si l'une d'elles y perdait, elle cesserait bientôt le jeu.

Nos succès dans l'Inde et en Chine ont produit un bon effet en Angleterre, et je présume qu'ils en auront fait autant sur le continent. Ils montrent que, si parfois nous éprouvons des revers, comme quand il arrive que nos affaires tombent dans les mains d'hommes faibles et inhabiles, ainsi que cela a eu lieu, à ce qu'il paraît, l'année passée en Affghanistan, et, jusqu'à un certain degré, en Chine, au commencement de l'expédition, aussitôt que nous avons placé des chefs capables et vigoureux à la tête de nos affaires, l'énergie des Anglais et la puissance de l'Angleterre surmontent tout obstacle et nous conduisent infailliblement au succès. Pour ce qui regarde l'affaire de l'Inde, toutes les troupes employées en Affghanistan y avaient été rassemblées et envoyées par Auckland avant qu'il eût quitté l'Inde; Ellenborough leur avait donné l'ordre de se retirer, et ce n'a été que grâce aux remontrances des généraux qu'on leur a permis de s'avancer et de faire ce qu'elles viennent d'exécuter. Ellenborough cependant s'en est encore mêlé, et a sacrifié les fruits de la victoire en ordonnant une retraite immédiate sans faire aucun arrangement avec le pays que nous avions reconquis. De plus, il aurait laissé les prisonniers à leur sort, ainsi que cela résulte de ses diverses proclamations : premièrement de son ordre de se retirer au mois de mai, et, en second lieu, de son ordre de retraite immédiate (au mois de septembre), donné avant qu'il sût si les prisonniers avaient été relâchés. Quant à la Chine, tout ce qui s'y est fait l'a été tant par les trois hommes (Pottinger, Parker et Gough) que nous avons choisis et envoyés, et en conséquence des instructions spéciales que nous leur avons données relativement aux opérations à entreprendre, que par les troupes et les vaisseaux que nous

avons envoyés sur les lieux ou bien qui avaient été préparés par nous pour cette campagne ; tout enfin a été conclu conformément aux conditions spéciales que, en février 1840, nous avons chargé notre plénipotentiaire d'obtenir. J'aurai soin, à l'ouverture du Parlement, de constater ces faits publiquement, afin qu'il n'y ait pas dorénavant de malentendu à cet égard.

A vous.

P.

C. T., 29 mai 1843.

Mon cher William,

Nous sommes, Milady et moi, en excellente santé, jouissant beaucoup de notre liberté, quoique l'année passée ait été tristement occupée par l'obligation de passer une grande partie de notre temps à Brocket, à cause de la maladie de Melbourne. Maintenant, Melbourne va mieux, et dans quelques mois, avec des soins et de la patience, je ne doute pas qu'il ne se remette tout à fait et ne se porte mieux qu'auparavant.

Les affaires publiques sont dans un étrange état. L'Écosse a pris feu sur la question de son Église ; l'Irlande est en confusion par suite de l'agitation pour le rappel de l'Union ; quant à l'Angleterre, elle est entrée en fureur à cause des conditions relatives à l'éducation dans le bill des manufactures, et des stipulations du bill des céréales du Canada. Le gouvernement actuel s'est imaginé qu'il n'aurait pas de peine à conduire le pays, et il ne peut ni le tenir tranquille, ni faire passer ses lois au Parlement. Cependant ce n'est pas le bill de réforme qui le gêne, car il a des majorités énormes dans les deux chambres.

Les difficultés du ministère naissent de son manque d'adresse dans l'art de gouverner, ou plutôt, comme disent ses amis en s'en plaignant, de ce qu'il préfère l'adresse à la franchise. Néanmoins, et quoique les torys soient furieux et ne se gênent pas pour déblatérer de tous côtés contre Peel, ils continuent à voter pour lui chaque fois qu'il se rencontre une question capable de compromettre la stabilité du gouvernement; et ils sont trop sages pour sacrifier leurs intérêts de parti à leurs ressentiments personnels. Par conséquent, je ne m'attends à aucun changement d'ici à longtemps. Il faudra plusieurs années pour changer les sentiments du pays, et je serais très-fâché de voir mes vacances interrompues avant ce temps-là.

Nous méditons une excursion en Allemagne pendant l'été; mais je crains que nous n'ayons pas le temps de pousser jusqu'en Italie. J'aurai grand plaisir à voir l'Allemagne, où bien des choses seront du nouveau pour moi. Je n'ai pas vu Munich depuis que nous y avons passé en revenant d'Italie, dans notre enfance.

Je me suis mis à lire des ouvrages sur l'agriculture et l'horticulture, afin de m'instruire un peu en ces matières, qui maintenant sont devenues des sciences. Si l'on n'est pas un peu au fait de ces choses-là, il ne faut pas s'attendre à voir sa terre ou son jardin bien cultivé. J'ai loué à Broadlands toutes les fermes dont les baux étaient expirés, et à un assez bon prix, vu les difficultés du temps. J'avais quantité de mauvais tenanciers, mais je m'en suis débarrassé, et j'ai mis à leur place des hommes ayant à la fois de l'habileté et des capitaux. Notre nouveau jardinier connaît la théorie de son département, mais c'est un méthodiste, et les dimanches il parcourt le pays en prêchant; je crains

qu'il ne pense trop à ses sermons aux dépens de mon jardin. Il faut que je mette un terme à ses prédications.

Londres, cette année, a été triste et peu fréquenté. L'impôt sur le revenu, la détresse et le mécontentement politique ont empêché beaucoup de monde de venir en ville, et ceux qui y sont venus ont donné moins de bals et de dîners que de coutume. L'accouchement de la reine a eu le même effet; mais on dit qu'elle va avoir quelques grands bals et des réceptions dans le mois de juillet, à l'occasion du mariage de la princesse Augusta de Cambridge.

Toutes les personnes venant de Naples louent hautement votre bonté et votre hospitalité.

Je m'imagine que vous avez trouvé les Napolitains durs à manier dans l'affaire du traité de commerce. Je me souviens de vous l'avoir prédit, et de vous avoir dit qu'il était heureux que vous eussiez Parish pour collègue, car, si vous aviez été seul, il n'aurait pas manqué de gens pour tâcher de faire retomber sur vous toute la honte de l'insuccès; tandis que maintenant le nom de Parish fermera la bouche aux torys eux-mêmes.

Donnez-moi de vos nouvelles.

A vous, mon cher William.

P.

Broadlands, 25 décembre 1843

Mon cher William,

Il y a un siècle que je ne vous ai écrit ou que je n'ai reçu de vos nouvelles, et je ne saurais choisir un meilleur jour que celui-ci pour rompre ce long silence et vous envoyer mes vœux les plus sincères pour que le

retour de cette saison vous retrouve en jouissance de la santé et du bonheur, et vous rende ces fêtes de Noël agréables.

Je voudrais que vous fussiez ici au milieu de nous ; nous avons une société charmante : Melbourne, les Beauvales, les Cowpers, les Jocelyns ; William et Spencer Cowper, et James Howard, mon ancien secrétaire du Foreign Office ; nous attendons demain lady Ashley, qui doit nous rester quelques jours.

Quant aux affaires publiques, les journaux vous diront tout ce que je pourrais vous écrire, et plus encore... Le grand événement que tout le monde attend, c'est le procès d'O'Connell. En général, on croit qu'il y aura des preuves suffisantes pour le condamner, et assez de membres catholiques dans le jury pour l'acquitter ; on pense du moins qu'il n'y aura pas de verdict contre lui. Si cela arrive, les ministres seront très-embarrassés, car l'agitation recommencera, et il leur serait aussi facile de prendre la lune avec les dents que de parvenir à faire passer des lois plus sévères contre les Irlandais. Je crois que Peel n'osera guère proposer une allocation pour payer les prêtres catholiques, parce qu'un grand nombre de ses partisans y seraient contraires, et que les dissidents en masse, y compris l'Église d'Écosse, ont l'intention de s'y opposer. Ce qui est probable, c'est qu'il proposera quelque mesure semblable à celle que j'ai suggérée l'année dernière, par laquelle le statut de main-morte serait modifié de manière à permettre aux particuliers de doter les paroisses catholiques de terres ne dépassant pas une certaine valeur, comme, par exemple, trente ou quarante acres pour chacune. J'ai tout lieu de croire que les prêtres catholiques préféreraient cela à une subvention de l'État en argent, parce

que des terres d'Église les laisseraient plus indépendants du gouvernement et leur donneraient une existence bien plus assurée qu'une dotation pécuniaire, qui pourrait toujours être diminuée ou retirée par la même autorité qui l'aurait accordée. D'autre part, un arrangement de cette nature porterait moins d'ombrage aux dissidents et aux protestants. Néanmoins un paiement direct de la part de l'État serait la meilleure combinaison. Les évêques catholiques y sont opposés, il est vrai, mais Peel devrait surmonter cette résistance en obtenant une adhésion du pape. Adieu ; la cloche pour s'habiller a sonné, mais je vous écrirai encore bientôt.

P.

Broadlands, 3 janvier 1844.

Mon cher William,

Nous voilà ici jusqu'à la réunion du Parlement. . . . La prochaine session sera intéressante et animée. Le procès d'O'Connell va avoir lieu, et l'on dit que les preuves apportées par la couronne dévoileront une association et une ligue ayant pour but la séparation des deux pays. Je ne doute pas que le clergé ne soit la cheville ouvrière de cette conspiration, et qu'il ne pense, non sans quelque raison, que, si l'union était dissoute, le catholicisme deviendrait religion d'État. Vainement les prêtres catholiques voudraient nier leurs rêves à cet égard ; il est incontestable qu'ils sont imbus de cette idée. Si O'Connell n'est pas condamné, il est probable que le gouvernement préparera quelque loi plus sévère, et que, si cette proposition est accompagnée de mesures conciliatrices, elle passera. Le fait est que le gouverne-

ment à une telle majorité dans les deux chambres, que, s'il ne s'agissait que du nombre de voix pour faire réussir un bill dans le Parlement, on serait sûr du succès.

Il paraît que le revenu augmente, et que les contributions indirectes en particulier deviennent plus productives. On pouvait s'y attendre; les bonnes moissons de cette année et de l'année dernière doivent commencer à compter; le commerce étranger se ranime, et doit naturellement donner de l'occupation aux manufacturiers, et par conséquent augmenter le nombre des consommateurs de denrées imposables.

Ce serait un avantage immense pour Peel s'il pouvait annoncer avant la fin de la session l'intention de laisser tomber l'impôt sur le revenu avec les trois années pour lesquelles cette taxe a été établie. Quant aux affaires étrangères, elles continuent à suivre leur marche accoutumée; nous accordons aux gouvernements étrangers tout ce qu'ils demandent et nous disons ensuite avec satisfaction qu'ils sont tous très-contents de nous. C'est un moyen facile de se faire des amis, mais à la fin cela coûte cher. Adieu, mon cher William; je vous souhaite la bonne année.

P.

Londres, 5 juin 1844.

Mon cher William,

... J'ai commencé cette lettre l'autre jour à Broadlands. Vous voyez qu'O'Connell a été condamné et emprisonné. L'appel sera présenté à la chambre des Lords aussitôt que possible; il faudra qu'O'Connell ait de la chance si la décision lui est favorable. La cour, il n'y a pas à en douter, sera contre lui.

L'empereur de Russie est arrivé, mais il ne reste que jusqu'à dimanche soir. Lundi est fixé pour le bal annuel au bénéfice des Polonais, et cela pourra le décider à partir dimanche; Clanricarde lui a offert pour ce jour-là un bal, qu'il a refusé en disant que son départ était décidé. Je ne serais pourtant pas surpris de le voir rester jusqu'à mardi. La reine n'a été avertie de son arrivée que la veille, bien qu'on en parlât depuis quelque temps. Il est arrivé dans un mauvais moment; la reine est près de ses couches, et la cour est toujours en grand deuil pour le père du prince Albert, de manière qu'il n'y a rien de brillant à voir, et très-peu de gaieté à espérer. Toute la cour est maintenant à Ascot; l'empereur s'est montré aujourd'hui sur le terrain de course et a été fort acclamé par le peuple. Il a donné une forte somme, — on dit 500 livres, — comme prix d'une course qui doit avoir lieu annuellement à cette époque à Ascot. J'espère qu'il sera content de sa réception. Il est important qu'il emporte d'Angleterre une bonne impression. Il est puissant, et peut nous rendre de bons ou de mauvais services en bien des occasions, selon ses bonnes ou mauvaises dispositions envers nous. Si nous pouvons acheter son bon vouloir par la politesse sans aucun autre sacrifice national, ce serait une folie de ne pas le faire. Je ne doute pas du reste qu'il ne soit très-bien reçu, car on dit sa personne, son maintien et ses manières très-séduisants. Je ne l'ai pas encore vu. Il est arrivé samedi soir, et je suis parti lundi pour Windsor. Je crois que la reine lui donnera un bal vendredi.

Je vous envoie *Coningsby*, le dernier roman de d'Israeli, qui mérite d'être lu; c'est parfaitement écrit. Plusieurs des personnages sont d'admirables portraits. Vous reconnaîtrez Croker dans *Rigby*, Lord Hertford,

dans *Monmouth*, Lowther, dans *Eskdale*, Irving, dans *Ormsby*; M^{me} Zichy dans *Lucrèce*; mais vous ne trouverez pas Lady Strachan dans *la comtesse Colonna*, quoique le caractère soit évidemment destiné à remplir sa place dans le cercle de famille. *Sidonia*, je présume, est le portrait de l'auteur lui-même, et *Henry Sidney* est Lord John Manners, le second fils du duc de Rutland, *Beaunoir* n'étant autre que Belvoir.

Vous voyez que Bowles a été fait Lord de l'Amirauté et membre pour Launceston (1). J'en suis bien aise, et c'est très-flatteur pour lui; car ce ne peut être que pour son mérite qu'il a été choisi, tandis qu'il y a tant de fermes partisans qui ont de plus justes prétentions à faire valoir auprès du gouvernement. J'en suis enchanté aussi pour le service public, car je suis sûr qu'il nous sera d'une grande utilité à l'Amirauté; et le prince de Joinville nous a appris, par sa brochure, à ne pas nous relâcher dans nos efforts pour remettre la marine sur le meilleur pied possible.

Lady Palmerston et moi nous méditons toujours une petite excursion cette année sur le continent; mais nous n'aurons pas le temps de passer les Alpes; nous pourrions peut-être aller jusqu'à Vienne, mais encore cela est-il douteux. Cependant notre session n'ira pas au delà du commencement d'août. Louis-Philippe doit arriver ici en septembre.

Adieu.

P.

Hardinge est un excellent choix pour l'Inde; mais sa nomination montre que le gouvernement regarde la

(1) Feu l'amiral sir William Bowles, qui avait épousé l'une des sœurs de lord Palmerston.

question militaire comme la plus urgente et que le talent militaire sera plus recherché que le mérite civil.

Avant la prorogation du Parlement, lord Palmerston passa en revue dans la Chambre des communes la politique générale de l'administration des affaires étrangères, par lord Aberdeen. Le contraste entre la soigneuse attention donnée aux intérêts des gouvernements étrangers par les torys et la préoccupation constante des intérêts de l'Angleterre par les whigs, fit une vive impression dans le Parlement :

Je désire appeler, dit-il, l'attention de la Chambre et du gouvernement sur les conséquences qui ont résulté du système politique suivi par les conseillers actuels de Sa Majesté, — système qui paraît consister dans la résistance à l'intérieur, et dans des concessions au dehors. Lorsque les honorables gentlemen qui sont en face de moi sont entrés au pouvoir, ils adoptèrent une ligne de conduite par laquelle ils croyaient probablement assurer la tranquillité au dehors en se conciliant la bienveillance des gouvernements étrangers. J'ai douté alors du succès de cette politique, et les questions qui ont surgi depuis doivent avoir convaincu les ministres, comme elles ont convaincu le pays, que ce n'est pas un système destiné à servir les intérêts, ni à maintenir l'honneur du pays. Ils ont commencé par faire une concession considérable aux États-Unis, dans l'espoir, sans doute, que, par ce moyen, ils rétabliraient une parfaite harmonie entre les gouvernements des deux pays ; mais le résultat a été, qu'après la cession de la plus grande portion du territoire en litige, il s'est élevé une autre

question, celle de l'Orégon, qui promettait de conduire à autant de difficultés que celle de la limitation du Nord-Est. Ensuite sont survenues les questions du droit de visite et de l'annexion du Texas aux États-Unis, questions d'une grande importance pour les intérêts de l'Angleterre, et qui restaient encore à décider. De même à l'égard de la France, la politique adoptée envers ce pays a eu le même caractère et les mêmes tendances. En Espagne, peu de temps après leur avènement au pouvoir, il surgit des questions d'une grande difficulté, dont les complications furent fomentées par les menées de la France : les ministres, par déférence pour le gouvernement français, engagèrent le régent d'Espagne à subir une grande humiliation dans la question soulevée entre lui et M. de Salvandy, l'ambassadeur de France, ainsi que dans l'affaire relative à la conduite de M. Lesseps, le consul de France à Barcelone. Il en est résulté que la nation espagnole a cru que le régent avait perdu l'appui moral de l'Angleterre, et que ses ennemis l'ont emporté. Il est tombé et les intérêts britanniques ont, ce me semble, subi le contre-coup de sa chute. A Tahiti, s'éleva la question de savoir si la France devait accepter le protectorat de l'île. L'Angleterre, il est vrai, l'avait deux fois refusé ; mais il ne faut pas oublier que le gouvernement précédent, en déclinant cette offre, avait promis au gouvernement tahitien ses bons offices dans toute dissidence qui pourrait survenir entre lui et n'importe quelle puissance étrangère. Lorsque surgit la question du protectorat de la France, l'Angleterre y acquiesça de nouveau. Mais, excitée par ce premier succès, la France fit une autre démarche qui, probablement, n'amènera pas de fâcheuses conséquences.

Sans doute on a agi de la sorte pour mettre un terme

aux différends, mais sans penser aux conséquences, et sans avoir égard aux sacrifices ultérieurs qu'il faudra faire en continuant dans cette voie.

En effet, les ministres paraissent approprier leur politique non pas aux grands intérêts de leur pays, mais à l'effet que leurs actes pourront produire sur la position des gouvernements étrangers. Il se peut qu'il soit parfois désirable que tel individu soit chargé de l'administration des affaires d'un autre pays; mais cela cesse de l'être lorsqu'en vue de cet objet les intérêts de ce pays-ci sont sacrifiés et que l'on fait droit à toutes les demandes des puissances étrangères. Cette conduite a toujours été celle de ces hommes-là. En 1830, la France s'empara de l'Algérie. Les honorables gentlemen qui siègent vis-à-vis de moi étaient au pouvoir à cette époque; ils restèrent muets et tranquilles, afin que le prince de Polignac pût demeurer au pouvoir; nous savons tous quelles furent les conséquences de cette conduite.

Il n'y a pas de doute qu'il est de l'intérêt de ce pays, et de celui de la France elle-même, aussi bien que du monde entier, que M. Guizot reste ministre; mais le gouvernement de notre pays n'a pas le droit de sacrifier notre honneur et nos intérêts pour l'y maintenir.

Il terminait ainsi son discours :

« Il me semble que ce système qui consiste à acheter une sécurité temporaire par des sacrifices durables, et à placer les intérêts étrangers au-dessus des intérêts de notre pays, ne peut être que fatal à l'Angleterre ou à l'administration qui le pratique. Depuis l'avènement au pouvoir des honorables gentlemen placés en face de moi, tout le monde a pu observer qu'il s'est opéré dans tous les pays étrangers une diminution manifeste de l'influence et de la considération dont l'Angleterre a

joui jusqu'à ce jour. L'influence à l'étranger ne saurait être maintenue que par la pratique de deux principes : — l'espérance et la crainte. Nous devons donner aux puissances faibles l'espoir de rencontrer l'appui de l'Angleterre toutes les fois qu'elles auront un danger à courir, et inspirer aux États puissants la crainte de voir l'Angleterre résister à toutes leurs entreprises injustes, soit envers nous-mêmes, soit envers ceux qui nous sont attachés par les liens de l'amitié. Mais, après l'abandon de l'Espagne par le gouvernement de Sa Majesté, quelle est la puissance faible qui peut garder l'espoir d'un appui moral ou d'une aide matérielle de la part de ce pays? Et après avoir cédé et abandonné le territoire contesté dans l'Amérique du Nord, quel est l'État puissant qui peut craindre de notre part la moindre résistance à ses empiétements?

« Quoique les précédents conseillers de Sa Majesté aient eu quelquefois le malheur d'être en minorité dans la Chambre des communes; ils ont toujours eu cependant, au sujet de la politique étrangère, le bonheur de se trouver en majorité dans la négociation belge. Lorsque les Hollandais, appuyés par la France et la Belgique, se montrèrent intraitables, nous vîmes à bout des Hollandais. Lorsqu'ensuite les Belges se montrèrent déraisonnables, nous eûmes l'appui de l'Autriche, de la Russie et de la Prusse et nous vîmes également à bout des Belges. En Portugal, lorsque nous voulions établir la constitution et Dona Maria, nous avons eu la France et l'Espagne avec nous, et nous avons atteint notre but. En Espagne, lorsque nous désirions maintenir Isabelle et la liberté, nous avons eu la France et le Portugal avec nous, et nous avons aussi atteint notre but.

« Quand nous avons voulu faire dans le Levant un ar-

rangement que nous croyions nécessaire à la paix de l'Europe, aussi bien qu'aux intérêts de l'Angleterre, nous avons eu l'Autriche, la Russie, la Prusse et la Turquie avec nous, et cet arrangement a été conclu. Dans toutes ces grandes questions, le dernier gouvernement de Sa Majesté a eu le concours et la coopération de toutes les puissances qui, par leur position, étaient le mieux instruites de l'objet en vue, les plus capables de lui prêter appui, et les plus intéressées dans la politique poursuivie. Je ne saurais dire quel est l'intérêt du gouvernement actuel, mais tant que cet intérêt sera recherché à l'aide du système que j'ai dénoncé, c'est-à-dire en sacrifiant des intérêts importants pour complaire un moment aux gouvernements étrangers, le pays ne saurait en être satisfait. Je désire vivement que la Chambre, le pays et le gouvernement lui-même portent leur attention sur les résultats qui ont déjà suivi le système que les ministres ont adopté et qu'ils paraissent vouloir poursuivre. C'est le système le mieux imaginé pour plonger le pays dans des difficultés inextricables, et déjà, en effet, il fait naître des incidents capables de nous entraîner dans une guerre. »

7 août 1844.

Quelques jours après avoir prononcé ce discours, Lord et Lady Palmerston quittèrent Londres pour faire comme ils l'avaient si longtemps désiré, une tournée sur le continent.

Wiesbaden, 29 août 1844.

Mon cher William,

Nous avons quitté Londres le 13 de ce mois, passé un jour ou deux à Bruxelles, et nous sommes arrivés ici par

Ems où nous avons trouvé les Beauvale. Lui, Beauvale (1), avait été tourmenté par la goutte, de sorte que nous l'avons amené ici, où nous sommes depuis huit jours. Nous nous remettrons en route au commencement de la semaine prochaine pour Berlin, et, de là, nous poursuivrons l'itinéraire que nous nous sommes toujours proposé, par Dresde, Prague, Vienne et Salzbourg jusqu'à Munich. Nous avons été fort gracieusement reçus à Bruxelles par le roi Léopold et la reine, avec qui nous avons diné une fois à Laeken et le lendemain au Palais à Bruxelles. Les chemins de fer accélèrent infiniment les voyages dans ces pays; nous sommes arrivés de Londres à Ems en trois jours et demi, sans compter, bien entendu, le temps d'arrêt à Bruxelles. Nous avons ici les Lansdowne, les Clarendon, Pollens, Orford, Gosford et plusieurs autres Anglais. Par le fait il n'est pas d'eaux en Allemagne qui ne deviennent, en été, une colonie anglaise. Par suite, les logements sont bien meilleurs qu'autrefois, mais bien plus chers aussi. Le temps était pluvieux d'abord, mais il est devenu ces jours-ci sec et froid. Les récoltes dans ces contrées, aussi bien qu'en Angleterre, sont bonnes; cependant le raisin n'a pas mûri, et on ne fera pas beaucoup de vin cet automne. Cela ne nous touche que peu, nous autres Anglais, car nous avons tous cessé presque d'en boire; nos plus grands buveurs sont ceux qui en avalent cinq ou six verres à leur dîner. La question qui occupe tous les esprits est celle de la paix ou de la guerre entre l'Angleterre et la France. Moi, je ne puis croire à la guerre. Les deux gouvernements doivent s'être entendus sur les affaires du Maroc; et je suppose que nous sommes d'accord

(1) Frédérick Lamb, Lord Beauvale, frère de Lord Melbourne et de Lady Palmerston.

pour laisser les Français canonner quelques ports de mer et battre quelques armées barbaresques, pourvu qu'ils ne songent pas à occuper une portion quelconque du territoire marocain. Ce point est d'une telle importance pour nos intérêts qu'aucun ministère, pas même celui d'aujourd'hui, ne pourrait faire la moindre concession à cet égard.

Quelles que soient les convoitises des Français à l'endroit du Maroc, nos voisins ne sont pas gens à s'exposer, pour faire là quelques misérables acquisitions, aux inconvénients et aux périls certains d'une guerre avec l'Angleterre. Ce serait, en effet, lâcher la proie pour l'ombre; car le résultat de cette guerre serait infailliblement, pour les Français, la perte de l'Algérie, sans compter celle de leurs colonies et de leurs vaisseaux.

Tahiti est une question plus capable d'amener une rupture, parce que l'on se sent piqué et offensé de part et d'autre, parce que nous voudrions que, comme au Maroc, la France s'abstint d'une chose et qu'elle en fit une autre. Cette autre chose que nous voudrions lui voir faire, c'est une amende honorable. Une amende honorable, les Français la feront, parce qu'ils sont entièrement dans leur tort, et parce que notre gouvernement s'est engagé devant le Parlement à l'obtenir, et qu'il ne peut se départir de cet engagement. Les Français s'efforcent de représenter Pritchard comme un agitateur intrigant, mais il ne l'est pas. Je l'ai beaucoup vu, il y a trois ans, pendant l'hiver de 1841-42, lorsqu'il était en Angleterre et en visite chez Reynolds, le ministre dissident à Romsey; et je l'ai trouvé tranquille, sans prétentions, et raisonnable, mais avec beaucoup de fermeté et d'énergie de caractère, qualités essentielles pour un homme qui va comme missionnaire convertir

les sauvages et les cannibales de la Polynésie. Dès ce temps-là, il avait averti Aberdeen des menées de la France dans ces parages, et lui avait prédit tout ce qui est arrivé depuis. Mais Aberdeen est resté sourd à ses avertissements ; il ne pouvait pas se persuader que les Français eussent l'idée de faire, dans quelque partie du monde que ce fût, autre chose que ce que voudrait le gouvernement anglais. En attendant, il existe contre la France, dans le public anglais, une irritation violente qui s'accroît tous les jours. Autant l'on était persuadé que les Français nous aimaient et désiraient vivre en bons termes avec nous, autant on est indigné de l'hostilité qu'ils nous témoignent et des efforts systématiques qu'ils font pour contrecarrer nos intérêts dans tous les coins du globe. Nous, l'ancien gouvernement, nous savions cela parfaitement depuis 1835, où la France a commencé à changer de politique envers l'Angleterre, et, de conciliatrice et d'amie qu'elle avait été jusque-là, s'est mise à se montrer hostile, agressive ; mais de notre temps, sauf l'affaire de Syrie en 1840-41, cette guerre non déguisée se faisait par eux hors de la vue du public. En Angleterre, beaucoup de braves gens étaient persuadés que l'explosion d'inimitié qui eut lieu contre nous dans ces années-là, avait eu pour cause quelque procédé discourtois de notre part, relativement au traité de juillet 1840. Mais aujourd'hui que le peuple anglais voit que, quoique le gouvernement, depuis trois ans, n'ait fait que céder à la France sur tous les points et se traîner, pour ainsi dire, à ses pieds, la France ne s'en est pas moins montrée chaque jour plus exigeante, plus hautaine et plus hostile, les plus tranquilles et les plus pacifiques commencent à regarder une guerre avec la France comme un événement qu'aucune prudence de

notre part ne saurait retarder longtemps et à laquelle il est nécessaire, sans perdre de temps, de nous préparer. Dans une guerre de cette nature, le gouvernement aurait l'appui unanime de la nation, et quelles que fussent les charges qu'elle entraînerait, on les supporterait avec courage. Néanmoins, j'espère que la dispute actuelle sera bientôt arrangée ; mais ce qui s'est passé laissera un sentiment d'aigreur dans l'esprit de Peel et dans celui de toute la nation, et ce sentiment ne pourra s'effacer qu'après une conduite de la part de la France, toute différente de celle qu'elle a tenue en dernier lieu envers nous. Peel sent vivement les choses, et ne pardonne pas facilement ; ce qu'il pardonne le moins vite, c'est une attaque contre sa dignité. Or, dans cette affaire de Tahiti, il y a plutôt une question de dignité qu'une question d'intérêt national.

Neumann, l'Autrichien, va épouser Lady Augusta Somerset, la fille du duc de Beaufort, et sera nommé ministre d'Autriche à Florence. On parle d'un voyage de la reine en Irlande pour le mois de septembre, après ses couches, et l'on dit qu'O'Connell doit être relâché pour aplanir la voie à cette visite. Je présume que, maintenant que le gouvernement a dû regarder une guerre avec la France comme chose possible, il adoptera une nouvelle ligne de conduite à l'égard de l'Irlande, et qu'il cherchera à voir ce que la conciliation peut faire dans ce pays.

J'aurais voulu étendre notre course de manière à pouvoir vous voir à Naples ; mais le temps nous manque ; l'année prochaine peut-être nous pourrions accomplir notre projet à cet égard. Je voudrais de tout mon cœur passer un hiver en Italie.

A vous,

P.

Un extrait du journal de lord Palmerston pendant son voyage ne manquera pas d'intérêt.

Ems, mardi 20 août.

Duchâtel (1), qui se trouve dans le même hôtel, est venu nous voir. Il a dit que la France a 100,000 hommes en Algérie, qui coûtent 100 millions de francs. Marseille est très-disposée en faveur de l'occupation, mais il n'en est pas de même d'autres villes de cette partie de la France, parce que l'on y craint la concurrence des blés et des autres produits de l'Algérie. La dépense totale de l'armée française est d'environ douze millions sterling, pour 350,000 hommes. Une discussion s'est élevée entre le gouvernement et le clergé relativement à l'éducation dans les collèges supérieurs, que le clergé voudrait voir confiés aux jésuites. Le gouvernement est plus avancé sur cette question comme sur beaucoup d'autres, que l'opinion publique en général. Le parti radical est opposé à la liberté du commerce et de l'éducation; il est contraire également à l'idée de livrer la construction des chemins de fer, et, en général, des travaux publics à l'industrie privée, voulant réserver les entreprises de ce genre à l'État. Le clergé a peu d'influence sur l'opinion; il est mal rétribué et ne se recrute que dans les classes inférieures; son éducation est mauvaise et insuffisante. La division de la propriété augmente rapidement. Les paysans achètent de petits morceaux de terrain, dès qu'ils ont fait quelques économies. D'autre part, il y a des gens qui acquièrent les do-

(1) Un des ministres du roi Louis-Philippe.

maines de ceux qui ont dépensé au-delà de leurs moyens et qui se sont ainsi ruinés. Ces acquéreurs font de grands profits ensuite en revendant par petits lots ce qu'ils achètent en bloc. Ce morcellement fait que l'on cultive principalement le blé; le bétail est importé d'Allemagne en grandes quantités.

Francfort, samedi 21.

Trouvé le général Jacqueminot dans un train. — C'est un homme agréable et intelligent, commandant de la garde nationale de Paris, et un des députés de la capitale. Dans le courant de la conversation, il m'a dit qu'aucun avocat français n'avait réussi à la tribune de la Chambre; Berryer n'a qu'une voix remarquable; ses discours ont peu de fond. Cet orateur se met dans un tel état d'excitation que, plus d'une fois, on a dû l'aider à quitter la Chambre après un discours animé. Odilon Barrot est tellement ennuyeux que tout le monde quitte la salle lorsqu'il monte à la tribune; ses discours se ressemblent tous : depuis sept ans il débite chaque année à peu près le même. Si quelqu'un réunissait la voix et la manière de dire de Berryer avec la solidité de Thiers ou de Guizot, il serait irrésistible.

Cette appréciation de Berryer ne s'accorde pas avec ce que Peel m'a dit un jour où je le rencontrai à la station de Derby. Je lui dis que j'avais fait la connaissance de Berryer qui a passé quelques heures à Broadlands, en allant de Portsmouth à Londres, et que j'avais rencontré ensuite à dîner chez lady Holland.

C'était pendant le voyage qu'il faisait en Angleterre pour visiter Henri V. C'est dans le discours qu'il pro-

nonça plus tard à la Chambre pour se justifier de ce voyage, qu'il sentit tout à coup ses facultés s'affaiblir et lui faire défaut. Peel me raconta qu'ayant un jour demandé à Talleyrand quel était le plus grand orateur français qu'il eût jamais entendu, Talleyrand lui répondit que décidément le plus grand, après Mirabeau, était, à son avis, Berryer.

Diné le soir chez Anselme Rothschild. Il était fort inquiet de savoir s'il y aurait paix ou guerre entre l'Angleterre et la France. J'ai dit que les Anglais étaient fort irrités, les Français dans leur tort, et que certainement on se mettrait d'accord. Rothschild s'est efforcé de me prouver qu'une guerre entre ces deux pays nous ferait le plus grand tort, et ne profiterait qu'à l'Allemagne. J'ai répondu que si l'on agissait d'après de telles considérations, il n'y aurait jamais de guerre; qu'aucune nation dans son bon sens ne faisait la guerre à un État puissant dans l'espoir d'y gagner; que, dans le cas actuel, c'était pour nous une question d'honneur blessé, qui demandait réparation. Je lui ai dit qu'hier lady Palmerston avait reçu une lettre de lady Holland, qui aime la France et déteste la guerre, et qui disait qu'en Angleterre tout le monde se préparait à un conflit, et était prêt à subir pour cela un impôt de 10 p. 100 sur le revenu. J'ai fait remarquer que lady Holland passe sa vie avec les whigs et les libéraux, qui constituent le parti de la paix, et, ai-je ajouté, si ceux-ci sont animés de pareils sentiments, que doivent donc être ceux du reste du pays? J'ai dit que le gouvernement français, s'il voulait la paix avec l'Angleterre, avait commis trois fautes: D'abord il a attaqué en Espagne notre influence politique; et, sur ce point, peu de gens comprennent sa conduite et sont disposés à lui témoigner de la sym-

pathie. En second lieu, la France a attaqué notre commerce par ses opérations en Afrique et ailleurs, et, sur ce point, la classe industrielle et commerçante, comprenant le tort subi, s'en montre très-émue. Troisièmement, enfin, la France a porté atteinte à notre religion par les traitements qu'elle a infligés à nos missionnaires dans la Polynésie; et ceci est profondément ressenti et a excité un cri d'indignation. Les Français auraient dû penser que la religion est une chose à laquelle on ne touche pas impunément. J'ai dit que, de quelque manière que cette affaire doive finir et lors même que ce serait amicalement, comme je le crois, la haine profonde qui s'est réveillée en Angleterre contre la France ne s'apaiserait pas de sitôt.

Ficquelmont était là. Je l'ai complimenté sur l'appui moral que l'Autriche nous avait prêté lors du traité de 1840. Il est, disait-il, persuadé que cet appui nous avait beaucoup servi, non-seulement à l'étranger, mais même en Angleterre. Ensuite il a prétendu, mais à tort, je crois, que la Russie ne peut pas désirer s'étendre du côté du midi, parce que sa vraie force militaire et commerciale est dans le Nord. La masse de sa noblesse habite le nord, et la distance entre Pétersbourg et New-York n'est pas beaucoup plus grande que d'Odessa à Gibraltar, et là son commerce ne se trouve qu'à moitié chemin de son marché. Il a ajouté qu'en outre, le prix du transport dans la Russie méridionale est si élevé que pour les grains qu'il faut transporter à deux cent cinquante verstes, la dépense du transport en absorbe toute la valeur. Tout ceci est spécieux, mais on ne doit pas s'y fier. Tous les gouvernements, et surtout les gouvernements arbitraires, convoitent une extension de territoire dans des vues politiques plutôt que dans des

vues économiques. Dire que la Russie ne désire pas s'étendre vers le midi, c'est nier l'histoire.

Berlin, mercredi 9 septembre.

Je suis allé à dix heures faire une visite à Cornélius, le peintre de fresques, qui m'a présenté au ministre de l'instruction publique, — un homme très-intelligent. Cornélius dit que l'école de peinture anglaise a un style qui, malgré son mérite, ne convient pas pour la peinture à fresque, mais qu'en revanche, nous excellons dans l'emploi des couleurs, dans le *chiaro-oscuro* et dans l'intensité des effets ; que la fresque demande de la simplicité, de la grandeur, des contours exacts : qualités qui ne peuvent se produire que par la conception et la composition. Enfin, il donne à entendre, sans toutefois le dire clairement, ce qui est vrai, — c'est que nos peintres aiment trop à courir avant d'avoir appris à marcher, et ne se servent pas assez de leur pensée dans leurs œuvres, qui sont plutôt l'ouvrage de leurs mains que celui de leur intelligence. Il a dit qu'une bonne école de peintres à fresque était l'œuvre du temps. Ce qu'il recommande surtout dans l'exécution des fresques, c'est que chaque artiste s'occupe d'un pan de mur tout entier afin d'assurer l'unité de conception, de style et de manière dans ce qui frappe l'œil en même temps.

M. Bruggman, le ministre de l'instruction publique, s'est promené avec moi, et, dans la conversation, il a dit qu'en Prusse l'éducation est entièrement dirigée par le gouvernement, qui ne permet aucune intervention du clergé ; c'est un principe fondamental. On a remarqué, en Prusse, que des écoles mixtes de protestants et de catholiques ne réussissent pas, parce que les parents

appréhendent toujours que leurs enfants ne soient attirés vers la croyance opposée à la leur ; qu'en général, les écoles sont entièrement catholiques, ou entièrement protestantes, et que, dans chacune, l'instruction religieuse est donnée par le clergé des communions respectives. Tout le monde, en Prusse, est obligé d'aller à l'école, et, si les enfants n'y vont pas, les parents subissent une amende. Mais en général on est porté vers l'instruction, et cela fait que dans toute la basse classe on sait lire et écrire, et on connaît les règles de l'arithmétique.

Wiesbaden, 11 septembre 1844.

Mon cher William,

Voilà donc enfin notre désaccord avec la France pacifiquement terminé ; mais je crois que Guizot ne goûtera pas le passage du discours de la reine qui s'y rapporte. Le discours dit que les événements en question (et cela doit vouloir dire ceux de Tahiti) ont menacé un moment d'interrompre les relations amicales qui existent entre les deux pays, mais que la justice et la modération des deux gouvernements ont prévenu cette calamité.

L'issue du procès d'O'Connell a étonné tout le monde (1). Je suis de l'avis du « *Times* » qui dit qu'il n'y aurait que justice envers O'Connell à le laisser encore en prison pendant quelques jours, pour lui donner le temps de méditer sur ce qu'il devra faire maintenant.

(1) La sentence prononcée contre O'Connell fut annulée en appel dans la Chambre des lords.

Il sera très-embarrassé. Des réunions-monstres ne sont plus possibles. La réunion d'un parlement libre à Dublin, ainsi qu'il l'a annoncé l'année passée, serait dangereuse. Mais rester sans rien faire, ce serait déroger pour le grand libérateur qui vient lui-même d'être libéré. Il sera dans la position exprimée dans les vers suivants :

What to avoid does no great knowledge need,
But what to follow is a task indeed.

Ce qu'il faut éviter est chose assez facile ;
Savoir que faire après, voilà le difficile.

Mais le gouvernement a annoncé envers l'Irlande des intentions d'une nature toute libérale, et O'Connell peut dire aux Irlandais d'attendre, afin de voir comment elles seront réalisées, et, en attendant, s'occuper à payer libéralement le denier d'O'Connell et du rappel de l'Union.

J'aime beaucoup ce que j'ai vu jusqu'à présent du caractère allemand ; le peuple est poli et obligeant, bienveillant et indépendant. On dirait qu'il n'y a pas une seule haie d'un bout à l'autre de ce duché et que chacun pourrait s'approprier ce que bon lui semble. Entre eux, ces gens doivent être honnêtes, quoiqu'ils sachent fort bien, dans l'occasion, soulager l'étranger de ses kreutzers. Dernièrement nous avons eu un temps superbe, le thermomètre a 7 degrés à l'ombre. On espère encore une bonne vendange.

Adieu.

P.

Dresde, 13 octobre 1844.

Mon cher William,

Nous sommes arrivés ici avant-hier de Berlin, ayant fait le voyage en un jour, grâce au chemin de fer. Nous sommes restés dix jours à Berlin, ce qui est plus que nous n'avions projeté; mais tout le monde a été si poli et si bon qu'il nous était difficile de nous en aller. Nous avons dîné chez le roi, le prince de Prusse, le prince Charles, Bulow, et plusieurs autres; rien n'aurait pu surpasser la courtoisie de la famille royale. C'est une famille vraiment remarquable; tous seraient distingués n'importe dans quel rang de la société. Le roi est très-instruit; il a beaucoup d'esprit naturel, et des vues élevées. Il n'y a pas de doute que, sous son règne, la Prusse ne fasse de grands et rapides progrès dans tous les genres. La noblesse prussienne, presque tout entière, passe la plus grande partie de l'année dans ses terres, et habite peu Berlin. Le roi la remplace en s'entourant d'hommes de science, de littérature et d'art. De là vient que le développement intellectuel de la Prusse est remarquable. Le feu roi cherchait à tout maintenir dans un état d'immobilité et de stagnation; le roi actuel pousse au progrès. Il protège d'une façon particulière Shinkel, l'architecte; et il est lui-même plein de goût pour cet art. Il va faire abattre une vieille église fort laide qui se trouve sur la grande place, vis à vis du vieux palais, pour la remplacer par un *Camposanto*, destiné à la famille royale et qui sera orné de fresques, dont Cornélius est occupé à faire des dessins magnifiques. On a déjà exécuté une belle composition à fresque, sous la colonnade du musée de tableaux qui

est l'œuvre de l'architecte Shinkel. Cette fresque a été faite sous la direction de Cornélius, que le roi a rappelé à Berlin en lui donnant une place permanente à son service.

La nature n'a pas favorisé la Prusse, au moins dans les environs de Berlin, pour ce qui regarde le sol, ni peut-être le climat; mais elle a été plus généreuse en ce qui concerne les dons de l'esprit, et il est impossible de visiter ce pays, sans être frappé de l'activité intellectuelle qui règne dans toutes les classes. Il n'y a presque pas un homme en Prusse qui ne sache lire et écrire. Enfin, la Prusse prend la tête de la civilisation en Allemagne, et, comme l'Autriche s'est endormie et ne se réveillera pas de longtemps, elle a devant elle une belle carrière ouverte pour bien des années à venir.

L'on est d'autant plus frappé de l'activité de la population, dans cette partie de l'Allemagne, en fait de développement intellectuel, qu'elle est très-arriérée dans les arts mécaniques et dans tout ce qui regarde les habitudes de la vie domestique. Dans un pays où les hivers sont très-rudés, les contrevents sont chose inconnue; les portes et les fenêtres ne ferment pas; les serrures ressemblent à celles qui étaient en usage en Angleterre il y a un siècle et demi, et tous les détails d'ameublement et d'aménagement sont en arrière de cent ans. Cependant, à voir ces gens, vous croiriez leurs palais magnifiques; mais c'est là précisément ce qui caractérise une civilisation imparfaite. Le moyen âge et les pays à moitié civilisés ont eu, avec des palais splendides, des habitations incommodes et désolées pour les classes inférieures. L'Allemagne n'est cependant pas tout à fait dénuée de confort, car presque partout nous avons trouvé de très-bonnes auberges.

Nous avons passé la journée d'hier à visiter à la hâte la superbe galerie de tableaux et la chambre verte, ainsi qu'on l'appelle, avec la merveilleuse collection de coupes ciselées, de vases d'or, d'argent, etc., et des pierres précieuses de toutes sortes et de toutes grandeurs. Nous dînons aujourd'hui chez le roi, à Pillnitz, et nous resterons encore demain et jeudi; je crois qu'alors nous continuerons notre route projetée, vers Vienne, en passant par Prague, et revenant ensuite par Munich, Nuremberg, Ratisbonne et Cologne. Nous avons renoncé à aller à Vienne, mais le temps est redevenu beau, et nous avons tous les deux secoué les ennuyeux effets des eaux de Wiesbaden, de sorte que, nous trouvant si près de Vienne, nous pensons à consacrer une quinzaine de jours de plus à l'exécution de notre premier projet. Je ne serai pas du tout fâché de faire la connaissance du prince de Metternich; il sera mieux dans son caractère et sa position à Vienne qu'au Johannisberg. Si vous m'écrivez, adressez votre lettre poste restante à Cologne, et ensuite à Londres, où nous serons la première semaine de novembre. Si nous accomplissons tout notre itinéraire, nous aurons à peu près fait tout le tour de l'Allemagne, et c'est un tour des plus intéressants. Les Allemands font des progrès tellement rapides en fait de chemins de fer, que les Anglais connaîtront bientôt l'Allemagne beaucoup mieux qu'autrefois.

A Berlin, j'ai rencontré plusieurs diplomates qui vous réclament comme ancien collègue, et qui parlent de vous avec affection; les princes de Prusse, aussi bien que le roi, ont demandé de vos nouvelles avec bonté.

14 octobre.

Hier, nous avons eu un agréable dîner à Pillnitz; toute la famille royale de Saxe s'y trouvait, et tout le monde a été poli et gracieux pour nous. La galerie de tableaux de Dresde contient presque deux mille toiles; beaucoup sont, il est vrai, de peu de valeur, mais aussi beaucoup de premier ordre. Ces tableaux sont mal classés et en mauvais état; plusieurs sont endommagés par suite du défaut de calorifères, propres à chasser l'humidité pendant l'hiver.

Mille tendresses de la part de lady Palmerston,
A vous.

P.



Brocket, 10 novembre 1844.

Mon cher William,

Nous sommes arrivés sains et saufs à Londres lundi dernier, 4, après un ennuyeux et froid voyage de Prague, par Leipsic, Francfort, Cologne, Lille et Calais. Nous avons cependant eu une bonne traversée de Calais à Douvres, quoique nous ayons été obligés de nous embarquer à trois heures du matin, étant arrivés à Calais à sept heures et demie la veille au soir, accompagnés de grésil et de neige durant tout le chemin, depuis Lille.

Nous avons trouvé ici un temps beaucoup plus doux que sur le continent, ce qui me confirme dans une très-ancienne opinion qu'il y a peu de climats en Europe, à tout prendre, meilleur que le nôtre.

En fait de nouvelles publiques, il n'y a pas grand'chose,

sinon qu'Ellenborough sera nommé à l'amirauté, et que probablement Haddington remplacera Ripon au département de l'Inde. Je suis content de la nomination d'Ellenborough parce que cela nous donnera une marine effective, et ensuite rendra le gouvernement impopulaire. C'est triste de voir comme notre force navale en commission a été réduite, au moment même où nous étions à la veille d'une querelle avec la France au sujet de Tahiti. Si vraiment nous en fussions venus à une rupture, les Français auraient pu frapper un coup fort désagréable avant que nous eussions été en état de leur résister.

Nous allons à Londres demain, et à la fin de la semaine à Broadlands pour y rester jusqu'à l'ouverture du parlement. Je vois que la *Gazette d'Augsbourg* contient une stupide histoire au sujet d'une leçon que j'aurais donnée au ministre ottoman à Berlin, relativement aux moyens de défendre Constantinople, et d'un courrier qu'il aurait fait partir avec les informations que je lui aurais fournies. Il n'y a pas là un mot de vrai. Je n'ai jamais rencontré Talaat Effendi qu'à des dîners et à des soirées où notre conversation n'a roulé que sur les sujets les plus ordinaires.

A vous.

P.

Dans la discussion de l'adresse, à l'ouverture de la session de 1845, lord Palmerston prononça un discours sur la question de Tahiti et sur le droit de visite. Il avoua que, sur la première de ces questions, le pays n'avait, après tout, aucune raison de se plaindre de la manière dont elle avait été résolue. Quant

à la question du droit de visite et de la commission nommée pour examiner les traités de 1841, il se crut obligé de faire quelques observations.

« Nommer, dit-il, une commission pour examiner si le droit de visite est nécessaire pour amener la suppression de la traite des Noirs, est à peu près aussi fort que d'en nommer une pour savoir si deux et deux font quatre, ou tout autre problème semblable. Je sais qu'on a parlé d'autres projets; qu'il a été question de substituer au droit de visite, par exemple, l'établissement d'un officier de marine étranger sur nos croiseurs, et un officier de la marine anglaise à bord de chaque croiseur français; et je suppose que ce qui serait fait à l'égard d'une puissance le serait également pour les autres. De cette façon, il y aurait une flotte de petites arches de Noé, voguant de tous les côtés, et des couples d'officiers de marine sur tous ces croiseurs contre la traite! L'idée est absurde, et celui qui a l'intention de proposer sérieusement des mesures semblables, ne saurait vouloir autre chose que se débarrasser entièrement du traité. »

La grande controverse parlementaire de la session n'était pas une question étrangère; c'était une question intérieure; c'est-à-dire, la proposition de sir Robert Peel d'augmenter la dotation gouvernementale du collège catholique de Maynooth. Lord Palmerston vota en faveur de ce bill, et la lettre sui-

vante, qu'il écrit à l'un de ses électeurs, explique les motifs de ce vote :

Carlton Terrace, 12 avril 1845.

Mon cher monsieur,

J'ai reçu hier matin la lettre signée par vous et plusieurs autres de mes électeurs, me priant de ne pas voter en faveur du bill de Maynooth. Je suis persuadé que vous et tous ceux qui avez signé cette lettre, aussi bien que ceux qui en auraient fait autant si le temps l'avait permis, me feront l'honneur de me croire lorsque je leur dirai que j'éprouve une peine extrême à me trouver en dissidence sur une importante question publique avec des amis pour lesquels j'ai autant d'estime, et de me voir, en présence de mon premier devoir envers le public, dans l'impossibilité de me conformer à la demande qu'ils m'adressent. Mais je regarde l'affaire dont il s'agit comme si importante, au point de vue national, que je ne saurais concevoir une autre ligne à suivre à cet égard.

La question devant être amplement discutée au Parlement avant d'aboutir à une décision, je n'abuserai pas de votre temps en entrant dans tous les arguments et toutes les raisons qu'on a pu avancer en faveur du vote que je compte donner, puisque vous les verrez développés dans les discours prononcés en faveur du bill.

Je dirai cependant, aussi brièvement que possible, que la mesure peut être envisagée sous les deux aspects, temporel et spirituel, qu'elle présente.

Relativement au premier point de vue, les adversaires de la mesure prétendent qu'une dotation du collège de

Maynooth tend à encourager la propagation des erreurs religieuses de l'Église catholique, et que, par conséquent, elle est contraire aux intérêts de l'Église établie. Or je ferai observer premièrement que cette objection n'est pas ce qu'on appelle une objection de principe, mais une objection de degré, en ce qui regarde la mesure actuelle, puisque le principe d'une allocation pécuniaire au collège de Maynooth a été admis et pratiqué depuis cinquante ans par les parlements d'Irlande avant l'Union et par le parlement du Royaume-Uni depuis l'Union. La seule question donc que nous ayons à décider, c'est si la somme allouée à cet effet doit être de 9,000 livres sterling ou de 26,000. Mais je crains que la résistance au bill, prise du point de vue spirituel, ne tienne de très-près à cette doctrine de l'Église catholique qui professe que ceux-là seuls qui appartiennent en ce monde à une Église déterminée peuvent espérer d'être sauvés dans l'autre. En effet, si nous étions convaincus que la croyance des catholiques expose leurs intérêts éternels, nous aurions le droit de décider qu'il vaut mieux laisser les Irlandais dans une complète ignorance religieuse que de les engager dans une voie où ils sont sûrs de se perdre à jamais.

Mais je présume qu'aucun protestant ne professe une doctrine aussi exclusive et aussi peu charitable, et, quant à moi, quelque graves que me paraissent les erreurs spirituelles de l'Église catholique, je ne puis m'empêcher de croire que les points auxquels touchent ces erreurs sont bien moins essentiels que les grandes vérités fondamentales sur lesquelles catholiques et protestants sont d'accord. Il est vrai, néanmoins, que nous autres protestants nous croyons erronées certaines doctrines catholiques, et que, par conséquent,

nous ne pouvons pas vouloir les propager ; mais je ne considère pas la mesure en question comme de nature à avoir ce résultat. Que ce bill soit voté ou ne le soit pas, vous n'aurez pas un prêtre catholique de plus ou de moins en Irlande. Mais, s'il est voté, les prêtres irlandais seront plus instruits et plus éclairés ; s'il est rejeté, ils en seront plus ignorants et d'un esprit plus étroit. L'observation et l'expérience démontrent, en effet, que la croyance catholique peut être modifiée par l'instruction et la science ; que les nations catholiques les plus ignorantes sont les plus intolérantes, et que les plus éclairées sont aussi les plus larges et les plus charitables.

C'est ainsi que, tandis qu'en Espagne et en quelques parties de l'Italie, les protestants sont encore de temps en temps exposés à la persécution, dans quelques-unes des provinces de l'Autriche l'État rétribue les ministres protestants, et qu'en Belgique le Congrès catholique vote des fonds pour établir des chapellenies protestantes dans plusieurs villes où résident habituellement des sujets anglais. Donc je suis d'avis qu'en procurant aux prêtres irlandais une meilleure éducation, nous travaillerons à l'extinction graduelle des superstitions qui règnent dans les basses classes du peuple irlandais.

Soyez-en persuadés : c'est là le seul moyen d'amener un changement dans la condition intellectuelle de cette nation.

Il est inutile d'entretenir des espérances illusoires et de viser à des impossibilités. Or, essayer de faire des prosélytes parmi les Irlandais et de les convertir au protestantisme dans l'état actuel des choses, est une entreprise vaine. Nous n'avons qu'à choisir entre laisser six mil-

lions d'hommes dans l'ignorance et la superstition, qui en est la suite, ou tâcher de les éclairer, et, ne pouvant en faire des protestants, d'essayer d'en faire au moins de bons catholiques. En prenant ce parti, nous ne devons pas oublier, comme dans leur zèle beaucoup de gens semblent le faire, que des catholiques romains sont aussi des chrétiens.

Quant au second point, c'est-à-dire quant au côté par lequel ce bill touche aux intérêts temporels du pays, je ne saurais comprendre qu'un homme ayant étudié attentivement l'état présent des affaires publiques puisse garder le moindre doute sur la convenance de cette mesure. Car, si nous considérons d'abord son effet sur l'Église catholique d'Irlande au point de vue de son organisation permanente, temporelle et politique, nous reconnaitrons que nous ne pouvons ni la contester ni l'annuler; nous ne pouvons non plus empêcher le clergé catholique d'exercer une influence énorme sur une population de six millions d'hommes. Mais, au contraire, nous pouvons, en montrant un esprit bienveillant et libéral, obtenir pour nous cette influence et en faire une active auxiliaire pour la cause du bon ordre et de la soumission à la loi. Ce que nous pouvons aussi, c'est, en montrant à cette population des sentiments hostiles, prendre sur elle une influence bienfaisante, ou en exercer une funeste. Je ne saurais hésiter entre ces deux déterminations. D'ailleurs, nous ne pouvons fermer les yeux sur ce fait qu'une conviction dangereuse et inquiétante s'est largement répandue dans ces derniers temps dans toute l'Irlande, à savoir que les Anglais n'éprouvent aucun sentiment de bienveillance, aucune sympathie pour les Irlandais; qu'ils les regardent comme des esclaves asservis par la conquête, et que nous

sommes prêts à chaque instant à fouler aux pieds leurs droits, à insulter et à persécuter leur religion. Ceux qui croient qu'une séparation entre les deux pays serait fatale à l'empire britannique, et qu'une guerre civile pour empêcher cette séparation serait une calamité à peine moindre que la séparation elle-même, doivent éprouver, comme moi, le plus ardent désir de contribuer à faire adopter toute mesure convenable qui pourrait détromper les Irlandais quant aux véritables sentiments de l'Angleterre envers eux, et qui aurait l'effet de resserrer les liens qui, pendant longtemps, uniront, je l'espère, dans l'intérêt de l'humanité, le peuple des deux îles. Je crois que l'acceptation du bill de Maynooth est propre à produire cet effet, et que le rejet de ce bill ferait plus pour avancer la cause du rappel en Irlande que ne sauraient le faire toutes les réunions monstres pour lesquelles O'Connell a été poursuivi.

.....
Croyez-moi, mon cher monsieur, etc., etc.

PALMERSTON.

Carlton Terrace, 16 mars 1845.

Mon cher William,

.....
Le gouvernement ici est aussi fort que jamais, malgré le mécontentement manifeste de plusieurs de ses partisans; mais ces messieurs nous craignent plus qu'ils ne détestent Peel, et ils savent qu'en le faisant sortir pour nous laisser entrer, ils tomberaient de Charybde en Scylla pour tout ce qui regarde le commerce, les monopoles et les exagérations fanatiques; de sorte qu'ils

en disent pis que pendre pendant la journée, et le soir ils votent régulièrement pour lui, chaque fois que leur vote est nécessaire....

Nous ne pouvons découvrir ici si Louis-Philippe veut que Guizot reste ou qu'il s'en aille : celui-ci fera ce que son maître décidera : quant à nous, il importe peu lequel de ces deux événements surviendra. Guizot nous est tout aussi opposé, au fond, que n'importe quel autre Français, et il est conduit par l'opposition à exprimer ses sentiments hostiles envers nous plus souvent et plus vivement que d'autres peut-être ne le feraient. Louis-Philippe désire que la reine lui fasse une visite à Paris dans le courant de l'été, et il offre de rendre la visite avec la reine des Français l'année prochaine. Il dit que, dans l'état actuel des relations entre les deux pays, les souverains devraient se rencontrer chaque année. La reine, cependant, doit aller cette année en Irlande, mais elle pourrait aller après à Paris, si on trouve désirable et sûr pour elle de le faire. Vous ferez bien de ne pas parler de ceci, à moins que la nouvelle ne vous en vienne de quelque autre source.

A vous, etc.

P.

Carlton Terrace, 8 août 1845.

Mon cher William,

Notre session est enfin terminée ; une vraie session d'affaires. On a décidé plusieurs excellentes mesures : le bill de Maynooth, le bill des collèges irlandais, etc....

La reine s'embarque demain pour l'Allemagne, dès que, la cérémonie de la prorogation terminée, elle aura

déposé le costume royal. Les ministres auraient désiré qu'elle nommât un conseil de régence; mais elle n'a pas voulu, probablement parce que, dans ce cas, le duc de Cambridge en serait le président, et qu'elle craint qu'il ne veuille faire parler de lui pendant son absence. D'ailleurs, elle répugnerait à l'idée d'une régence dont le prince Albert ne serait pas membre. Des circonstances peuvent surgir où l'absence d'un conseil de régence pourrait n'être pas sans inconvénient. Il y en eut une en 1821, lorsque Georges IV alla à Hanovre. De fait, le seul cas à citer où il n'y en a pas eu, c'est lors de la visite de Henri VIII au champ du Drap-d'Or, et de son entrevue avec François I^{er}.

P.



Carlton Terrace, 6 septembre 1845.

Mon cher William,

Notre gouvernement commence enfin à croire que, malgré toutes les protestations amicales de la France, nous ferons bien de nous tenir sur la défensive, et, en conséquence, on va fortifier nos arsenaux. L'année prochaine le gouvernement présentera un projet pour l'organisation d'une milice et s'occupera sérieusement de la marine à vapeur. *Fidarsi è bene, ma non fidarsi è meglio*, devrait être notre maxime à l'égard de la France. La France, en effet, prépare très-assidûment les moyens de nous envahir. Il ne serait pas sage à nous de la croire quand elle nous assure qu'elle n'a pas l'intention de se servir actuellement contre nous des préparatifs qu'elle fait.

A vous.

P.

Lord Palmerston ne prit que peu de part à la discussion sur la loi des céréales, qui occupa le commencement de la session de 1846. Cette loi fut votée par la Chambre des lords, le même soir que le gouvernement de sir Robert Peel fut battu dans la Chambre des communes, sur le bill pour la protection de la vie (*protection of life*), en Irlande. La reine fit appeler lord John Russell, et lui confia la formation d'un nouveau ministère, dans lequel lord Palmerston reçut, pour la troisième fois, les sceaux du Foreign Office. Parmi les gens qui ne comprenaient pas que le ministre qui sait faire respecter son pays par les gouvernements étrangers, est lui-même respecté par eux, beaucoup avaient peur que le retour de lord Palmerston à la direction des affaires étrangères ne fit naître des difficultés dans nos relations avec la France. Lord Palmerston, quant à lui, ne partageait nullement ces appréhensions, mais il sentait qu'elles existaient dans quelques esprits. Aussi avait-il compris que, dans le cas où il redeviendrait ministre des affaires étrangères, il serait avantageux pour lui d'être bien avec le roi Louis-Philippe. Un des traits de son caractère était de faire sur-le-champ ce qu'il croyait convenable de faire, Aussi, trois mois avant le changement de ministère, profita-t-il des vacances de Pâques pour se rendre à Paris. A cette époque, le désir qu'avait le gouvernement français d'être en bons termes avec le futur ministère anglais n'était

pas moins vif que celui que nourrissait ce dernier, dans la prévision de son avènement. Les amis de lord Palmerston arrangèrent pour lui une série de soirées et de dîners, où il pût se rencontrer avec quelques-uns des principaux membres de la chambre et avoir avec eux, dans ses entretiens, l'occasion de montrer que, pour lui, une des bases de sa politique étrangère était, avant tout, une alliance sincère entre l'Angleterre et la France, et qu'il considérait cette alliance comme le pivot de la paix générale et du progrès en Europe. Chez M^{me} de Liéven, il rencontra M. Guizot; chez lady Sandwich, il dîna avec M. Thiers et M. Roger du Nord; et l'ambassadeur d'Angleterre, lord Cowley, l'ayant présenté au roi, il fut naturellement prié à dîner aux Tuileries. Le monde des salons accourut pour se faire présenter à l'homme d'État, dont la grande affabilité excita la surprise. Il faut ajouter que, à ses manières aisées et engageantes, s'étaient jointes la grâce et le charme de lady Palmerston. Tout cela fit de lui, en quinze jours, l'homme à la mode dans tout Paris. Chez M^{me} Delmar, en apercevant M. de Montalembert, qui venait de l'attaquer violemment dans la Chambre des pairs, il traversa le salon et lui dit en lui tendant la main : « Je suis charmé de vous revoir », mettant ainsi parfaitement à leur aise et la maîtresse de la maison et la compagnie, qui s'attendaient à une rencontre embarrassante. Tout Paris retentit des éloges qui furent faits de son

savoir vivre; « ce terrible lord Palmerston » devint « ce cher lord Palmerston », et, avant qu'il regagnât l'Angleterre, l'idée qu'il y eût quelque chose à craindre de sa rentrée aux affaires avait disparu des deux côtés du détroit.



CHAPITRE CINQUIÈME

Lord Palmerston reprend la direction du Foreign Office.
— Espagne. — Mariages espagnols.

La lettre suivante doit être rangée parmi les premiers documents de la biographie de lord Palmerston, depuis sa nouvelle élévation aux fonctions de secrétaire d'État pour les affaires étrangères. Elle est intéressante, parce que l'on y voit le germe de sa politique en Italie, qui a trouvé à la fois tant de destructeurs et tant de défenseurs. Il prévoyait que, si un seul changement se faisait à Rome, une armée française y entrerait inévitablement. Il prévoyait en outre que, si d'autre part l'Italie restait telle qu'elle était, une guerre entre la France et l'Autriche s'en suivrait nécessairement :

Foreign Office, 30 juillet 1846.

Mon cher John Russell,

Je vous envoie un memorandum qui, en 1831, fut présenté au pape de la part des cinq puissances, et qui fut écarté, bien que le projet de réforme qu'il contenait eût obtenu l'approbation et la recommandation du car-

dinal Bernetti et d'autres personnages hautement placés à Rome. Le sujet est de la plus grande importance et traite d'éventualités bien plus étendues qu'on ne pourrait le supposer à première vue. L'Italie est le point faible du continent, et la prochaine guerre qui éclatera en Europe aura probablement pour cause les affaires de ce pays. Le gouvernement des États pontificaux est des plus mauvais, et les Romains ne le subissent que contraints par la force matérielle, et parce qu'ils ont perdu tout espoir de secours du dehors.

Ces États possédaient autrefois des institutions municipales d'une grande antiquité. Ces institutions furent balayées par l'invasion française, et ne furent point rétablies à la paix de 1815. Des émeutes, des insurrections et des conspirations se sont succédé sans relâche, tantôt avec, tantôt sans la perspective d'un secours étranger. La révolution française de 1830 causa une explosion dans les États romains, et cette explosion amena les conférences qui donnèrent lieu au *memorandum* ci-inclus. Rien ne fut fait, et depuis lors, plus d'une fois, le mécontentement s'est manifesté par des actes de violence. Laisser les choses dans cet état, c'est laisser à la France le pouvoir de troubler la paix de l'Europe dès qu'elle le voudra. Deux ou trois millions de francs bien distribués pourraient, d'un moment à l'autre, amener une insurrection et le triomphe du parti libéral à Paris. Cet événement, soit qu'il arrivât par le fait d'une élection, soit qu'il fût amené par la mort du roi, serait bientôt suivi d'une explosion en Italie. C'est de ce côté que sont tournés les regards des libéraux français ; ils savent que, s'ils tentaient de récupérer le Rhin, ils auraient contre eux toute l'Allemagne unie, la Russie et plus ou moins l'Angleterre ; mais, en appuyant une

insurrection en Italie contre le mauvais gouvernement du pape, ils se trouveraient dans une bien autre position. L'Angleterre probablement ne prendrait point parti contre eux, la Prusse non plus; la Russie n'y mettrait guère plus d'empressement, et peut-être même serait-elle contente au fond d'un incident qui pourrait humilier et affaiblir l'Autriche. Mais il n'en serait pas ainsi de l'Autriche; elle interviendrait et ne pourrait s'en empêcher, quand même la Russie ne lui prêterait qu'un faible appui. La France et l'Autriche en viendraient donc aux mains en Italie, et la France aurait tous les Italiens de son côté. Mais la guerre, commencée en Italie, s'étendrait probablement jusqu'à l'Allemagne. Dans tous les cas, nous ne pouvons désirer voir l'Autriche battue et la France agrandie et s'abandonnant à son amour de gloire militaire et à ses goûts de conquête, ravivés et fortifiés par le succès; si cela arrivait, et il y a à cela une probabilité plus prochaine que bien des gens ne le supposent, on demanderait où était le gouvernement whig de 1846 et pourquoi il ne profitait pas des tendances libérales du nouveau pape pour l'encourager et le décider à faire des réformes qui, adoptées alors, auraient pu empêcher de semblables événements. J'avoue, pour ma part, que je ne saurais que répondre à cette question. Si, d'un autre côté, nous faisons auprès des autres puissances la démarche que je propose, de deux choses l'une, nous réussissons ou nous échouons. Si nous réussissons, je crois que nous ferons une chose agréable et utile au pape en lui donnant la force et l'appui nécessaires pour accomplir les réformes que tous les membres éclairés du gouvernement pontifical regardent depuis longtemps comme nécessaires. Si, au contraire, nous échouons, et que les quatre puissances

refusent d'agir avec nous, nous serons au moins justifiés, et en mesure de décliner la responsabilité des malheurs qui peuvent surgir de ce côté.

Je suis, mon cher John Russell, à vous sincèrement,

PALMERSTON.

Loin d'être animé de passions révolutionnaires, comme c'était alors la mode de l'en accuser, lord Palmerston désirait écarter, au moyen de concessions opportunes, les révolutions qu'il prévoyait.

Son erreur, si c'en était une, consistait à croire qu'un gouvernement d'ecclésiastiques renoncerait volontiers à une portion de son pouvoir en faveur de laïques, et que des hommes de la trempe de Mazzini et de ses disciples seraient gens à se contenter d'un gouvernement constitutionnel modéré. Il est difficile de croire que des conseils offerts par un peuple longtemps discipliné comme le peuple anglais auraient pu trouver beaucoup de sympathie, exercer une grande influence morale sur un peuple passionné, impressionnable et sans éducation politique, comme le sont le peuple italien, le peuple portugais ou le peuple espagnol, lesquels pourraient adopter nos théories, mais n'en accepteraient jamais la pratique.

La première chose à faire eût été d'ouvrir des négociations avec Rome, et d'y envoyer officiellement un ambassadeur. Mais ni ambassadeur ni ministre

ne fut nommé, car le bill voté pour régulariser les relations diplomatiques avec la cour romaine refusait au pape le droit d'envoyer un ecclésiastique pour le représenter à la cour d'Angleterre, refus que le pape prit pour une insulte à son gouvernement. De là, la mission spéciale de lord Minto, dont il sera parlé plus tard.

Les affaires d'Italie n'étaient pas les seules qui occupaient alors l'attention publique. D'autres événements se passaient sur le continent destinés à mettre encore à l'épreuve les relations de la France et de l'Angleterre. En Suisse, où le parti protestant et le parti catholique étaient en désaccord, la politique anglaise et la politique française n'étaient pas les mêmes. Il en était ainsi en Grèce. Dans l'Amérique du Sud, quoique prétendant agir ensemble, notre agent, lord Howden, et l'agent français, Walewsky, n'étaient point d'accord. En Portugal, les Français, depuis quelque temps, prêtaient leur appui à une faction hostile à l'influence traditionnelle de l'Angleterre.

A la fin, cependant, les deux gouvernements se réunirent avec l'Espagne pour réprimer une insurrection, dont la continuation eût amené soit une anarchie démocratique, soit le relèvement de la cause miguéliste. Mais la question étrangère qui, dans ce moment, attirait le plus l'attention publique en Angleterre, et qui devait amener les conséquences les

plus graves, se rapportait au pays dans lequel, ainsi qu'il a déjà été dit, lord Clarendon (alors M. Villiers), représentait le parti progressiste, et M. Torreno, appuyé par le gouvernement français, le parti modéré (1).

Dans d'autres questions où la bonne entente entre les deux pays avait été menacée, le roi des Français avait montré une grande prudence, et son influence avait eu pour objet de modérer plutôt que d'exciter l'esprit remuant de son peuple. Mais, dans la question qui va s'ouvrir, Louis-Philippe se laissa dominer par ses sentiments personnels, et brava, par intérêt de famille plutôt que par intérêt national, les dangers qu'il pouvait attirer sur ses États et sa couronne en prenant une attitude hostile envers le seul gouvernement qui l'eût cordialement accepté et eût témoigné du respect pour sa dynastie (2).

Le départ de Madrid, de M. Villiers, n'avait apporté aucun changement à la situation où se trouvaient les choses durant sa mission. M. Aston prit sa place, et passa comme lui pour l'allié des progressistes et l'ennemi des moderados, recevant des partis opposés la même part d'éloges et d'injures que son prédécesseur. Dans une lutte entre les

(1) Lord Russell, en parlant de ces deux partis, disait que les Moderados lui semblaient ainsi nommés à cause de leur violence, et les Progresistas, parce qu'ils ne faisaient pas de progrès.

(2) M. Odilon Barrot, en parlant de Louis-Philippe, dit à Reschid Pacha : « Le père de famille a dominé l'homme d'État ».

deux factions, qui favorisaient les prétentions de la reine Isabelle, Espartero, le général victorieux, jeta son épée dans la balance des progressistes, et lorsque la reine Christine quitta la direction des affaires qu'elle ne pouvait plus contrôler, le général devint régent à sa place. Cet homme, honnête, mais sans fermeté ni talent, ne sut ni soumettre ses ennemis, ni satisfaire les prétentions ambitieuses de ses partisans. Deux années suffirent pour user son prestige, et une insurrection, que le gouvernement français aidait sans même chercher à le dissimuler, mit fin à son autorité. La reine Christine retourna à Madrid, sous la protection du général Narvaez, et ce fut la première fois que cet homme, à l'œil gris, au regard scrutateur et à la figure expressive, parvint au premier rang sur la scène politique de l'Espagne. La constitution, qui avait été récemment modifiée, fut de nouveau rétablie sous ses auspices, et une loi qui exigeait le consentement des Cortès au mariage de la reine fut rapportée. Ce dernier acte fut le prélude de ce qui allait suivre. La cour de France trouva le terrain préparé pour ses manœuvres matrimoniales, et elle ne tarda pas à en profiter. Dans ses communications avec la cour d'Angleterre, elle déclara renoncer à toute intention de faire épouser l'héritier de la couronne de France à la jeune reine, mais en même temps elle manifesta la prétention exorbitante d'imposer à celle-ci l'obliga-

tion de choisir un époux parmi les princes de la maison de Bourbon, à l'exclusion de tout autre. Cette prétention était d'autant plus tyrannique, que les candidats ainsi indiqués étaient singulièrement peu propres, soit à assurer le bonheur de la reine Isabelle, soit à satisfaire l'orgueil ou à favoriser les intérêts de la nation espagnole. Les fils de don Carlos ne pouvaient être acceptés par le parti qui venait de réprimer par les armes une guerre civile fomentée par leur père. Des deux fils de don François de Paule (frère cadet de feu le roi Ferdinand), l'un était considéré comme dépourvu de virilité, l'autre comme déréglé et ingouvernable. La conviction où l'on était, à cet égard, relativement aux infants d'Espagne était si générale, qu'on en était arrivé à regarder le comte de Trapani, frère cadet de la reine Christine, comme le candidat contre lequel il y avait le moins d'objections à élever. En effet, il n'était remarquable ni par ses qualités ni par ses défauts, et il n'avait qu'un seul tort, celui d'être Napolitain, mais cela était grave; car les Espagnols ont pour les Napolitains un profond mépris qui date de l'époque où ils régnaient à Naples, et ce mépris est resté un préjugé national. Le gouvernement anglais aurait dû hardiment, et dès l'origine, déclarer que la limitation à un prince de la maison de Bourbon ne pouvait être admise. Si l'on avait fait cette déclaration formelle au début de l'affaire, il est probable qu'on aurait étouffé

dans l'œuf cette prétention inouïe de dicter à une souveraine indépendante le choix d'où devait dépendre le bonheur de sa vie domestique et le sort de son pays. Mais lord Aberdeen, quoique doué de qualités au-dessus du commun, était par caractère disposé à transiger avec les difficultés du genre de celle-ci, plutôt qu'à courir les risques d'une lutte. Il se contenta donc de dire que, bien qu'il ne reconnût pas le droit que s'attribuait la France de restreindre le choix de la reine d'Espagne à une famille spéciale, le gouvernement anglais serait satisfait si Sa Majesté espagnole choisissait pour époux un prince de la maison de Bourbon qui ne fût pas héritier du trône de France.

Ce fut dans ce moment que je fus envoyé comme ministre d'Angleterre auprès de la cour d'Espagne, et que le comte Bresson fut nommé ambassadeur de France près la même cour.

M. Bresson était un homme fort habile, d'une intelligence éclairée, lorsque la passion ou la vanité n'obscurcissaient pas son jugement ; mais il était d'un caractère violent et d'un amour-propre excessif. Il appartenait par sa naissance à la classe moyenne. Sans cesse à cheval sur sa dignité d'ambassadeur, il s'efforçait de jouer le rôle de grand seigneur avec une prétention pointilleuse qu'un véritable grand seigneur n'eût jamais montrée. Cependant, à tout prendre, il était précisément l'homme qu'un ministre

habile et peu scrupuleux eût choisi comme agent dans une affaire difficile. Sa haute taille et son regard sévère convenaient admirablement au rôle qu'il venait jouer.

Il avait été convenu, entre M. Guizot et lord Aberdeen, qu'il ne devait plus y avoir un parti français et un parti anglais à Madrid, et que les deux pays devaient agir de concert pour faire prévaloir une politique modérée et impartiale. Qu'une telle politique fût possible dans un pays déchiré par les passions et les partis, c'est une question; mais, en tout cas, M. Bresson montra assez clairement que ce n'en était pas une de ce genre qu'il était disposé à suivre, en me disant d'un ton de sincérité hautaine, à la première occasion que j'eus de lui proposer une action commune dans la ligne de conduite que nous étions chargés de tenir: «Voici, mon cher, toutes ces théories sont belles et bonnes; mais le parti anglais a prévalu dernièrement au pouvoir, et M. Aston faisait ici la pluie et le beau temps. Maintenant c'est le parti français qui prévaut, et je suis ambassadeur de France. Or, je ferai de mon mieux pour maintenir ici ce parti et agir dans son sens. Allez donc de votre côté, comme j'irai du mien; nous serons toujours bons amis, car je ne crois pas que vous plaisiez à votre gouvernement si vous faites une révolution pour mettre M. Olozaga à la place de M. Martinez de la Rosa; et vous savez aussi bien que moi que

rien ne se fait dans ce pays-ci que par des révolutions. »

Ces paroles ne furent pas dites avec bonhomie, mais d'un air de décision dédaigneuse; et chaque jour depuis m'apporta la conviction que ce que M. Guizot appelait une politique impartiale n'était que la politique de son propre gouvernement et du parti français en Espagne, parti, du reste, qu'il était disposé à traiter en vassal plutôt qu'en allié. Dans ces conditions, je vis clairement que je n'avais qu'une chose à faire, c'était de me tenir à l'écart et de laisser la vanité française s'engager avec l'orgueil castillan. Aussi, au bout de quelques mois, un nombre considérable de membres du parti dit français s'empressaient-ils de m'assurer qu'ils souffraient de l'arrogance impérieuse de l'ambassadeur de France et des efforts égoïstes faits par la reine Christine et Louis-Philippe pour placer un prince napolitain sur le trône d'Espagne. Rien cependant n'était encore décidé relativement à cette alliance, lorsque je fus appelé à Londres par lord Aberdeen, dans l'été de 1845, pour prendre ma place au conseil privé. En passant par Paris, je vis M. Guizot, et ce fut dans un appartement qu'il occupait alors au bois de Boulogne qu'il fit mention pour la première fois du mariage projeté de l'Infante avec le duc de Montpensier. Il le fit très-modestement; sans dire que les deux princesses devaient épouser deux Bourbons,

mais que le roi Louis-Philippe et la reine Christine tenaient au mariage du duc de Montpensier pour des motifs personnels et particuliers, parmi lesquels entraient la dot de l'Infante ; ajoutant que d'ailleurs ce mariage n'aurait pas lieu de longtemps, et pas avant que la reine n'eût des enfants, mais qu'il désirait que lord Aberdeen en fût averti. A mon arrivée à Londres je répétais cette conversation à lord Aberdeen qui la reçut avec un de ces *hum!* et de ces sourires pensifs légèrement moqueurs qui lui étaient habituels lorsqu'il écoutait un discours qui lui déplaisait. La rencontre à Eu entre la reine d'Angleterre et Louis-Philippe eut lieu dans l'automne. Ce qui s'y est dit entre lord Aberdeen et M. Guizot relativement aux mariages espagnols se trouve indiqué en substance dans une dépêche de celui-ci à M. Bresson, ministre de France à Madrid, écrite le 19 septembre 1845, quelques jours après l'entrevue et dont voici un extrait :

.....

« Je suis plus que jamais en train de maintenir dans cette question la politique que j'ai exprimée à Paris, et que vous avez si bien appliquée à Madrid. Je viens de m'en expliquer complètement avec lord Aberdeen. Je savais très-indirectement, mais certainement, que le gouvernement anglais était fort préoccupé de la crainte que notre conduite ne fût pas, au fond, d'accord avec nos paroles, et qu'en déclinant le

mariage avec un fils du roi, nous ne fussions sur le point d'épouser l'infante pour nous emparer du trône au moyen d'un détour. Ce serait de notre part aussi peu sensé que peu honorable. Quand nous avons adopté sur cette question la politique que vous savez, quand nous avons déclaré notre parti pris de ne pas vouloir du trône d'Espagne pour un fils du roi, mais en même temps de ne pas admettre que ce trône pût sortir de la maison de Bourbon, nous avons parlé et agi sérieusement et loyalement, non pour éluder une situation embarrassante, mais pour satisfaire l'intérêt vrai de la France. Nous suivrons cette politique, qu'il s'agisse du mariage de la reine Isabelle ou de celui de l'Infante Dona Fernanda; car la question peut se poser sur l'un comme sur l'autre. Tant que, à défaut du mariage de la reine et d'enfants issus d'elle, le trône d'Espagne sera suspendu au mariage de l'Infante, nous nous conduirons pour ce mariage comme pour celui de la reine elle-même; nous n'y prétendrons pas pour un fils du roi, mais nous n'admettrons pas qu'aucun autre qu'un prince de la maison de Bourbon y puisse prétendre. Ni l'une ni l'autre des deux sœurs ne doit porter dans une autre maison la couronne d'Espagne. Quand la reine Isabelle sera mariée et aura des enfants, le mariage de l'Infante aura perdu le caractère qui nous impose, envers l'un et l'autre, la même politique; et, dès lors, quelles que soient les chances

inconnues d'un avenir lointain, ce mariage nous convient, et nous ne cachons point notre intention de le rechercher et de le conclure, s'il convient également aux premiers intéressés. J'ai dit cela à lord Aberdeen. Le roi le lui a dit et redit. Il est maintenant bien entendu que telle sera notre conduite. Et elle est trouvée sensée, naturelle et loyale. »

J'ai de bonnes raisons pour croire que, vers le printemps de 1846, l'on songeait sérieusement à effectuer, coûte que coûte, le mariage de Trapani avec l'aide du général Narvaez, nouvellement installé au pouvoir, et grâce à la suspension de la constitution et à l'intervention de l'ambassadeur de France. Il m'est permis de dire que j'ai été prévenu de ce dessein par un de ceux qui y avaient pris part. En regard de cette assertion on peut, si l'on veut, placer la négation de M. Guizot; mais cette négation n'est guère d'accord avec son propre récit.

Dans ses Mémoires il dit: « Le général Narvaez se « releva et rentra au pouvoir seul, avec quelques- « uns de ses amis personnels, accepté comme un « homme fort par les deux reines alarmées, et pro- « mettant de conclure en trois mois le mariage na- « politain. »

Mais le sentiment national était trop fort pour être surmonté par une intrigue. Le général Narvaez et son idée ne tardèrent pas à être abandonnés, et un nouveau ministère fut formé sous M. Isturitz, en

vue de traiter par voies diplomatiques la question du mariage de la jeune reine.

Les difficultés de cette tâche furent présentées à lord Aberdeen dans un memorandum que l'ambassadeur de France, le comte de Sainte-Aulaire, lut à M. Guizot en février 1846, et que je ne connais que par M. Guizot :

« Voici quelle est maintenant la situation des princes descendants de Philippe V et prétendant ou pouvant prétendre à la main de la reine d'Espagne.

« Le comte de Trapani est fort compromis, par l'explosion qui a eu lieu contre lui, et par la chute du général Narvaez. Les fils de l'Infant don François de Paule sont fort compromis aussi par leurs fausses démarches, par leur intimité avec le parti radical, par l'antipathie qu'a pour eux le parti modéré, ainsi que par le mauvais vouloir de la reine mère et de la jeune reine elle-même.

« Les fils de don Carlos sont, quant à présent, impossibles, par suite de l'opposition hautement manifestée de tous les partis; par leur exclusion formellement prononcée dans la constitution, par leurs propres dispositions toujours fort éloignées de la conduite qui pourrait seule leur rendre quelques chances. La situation actuelle des descendants de Philippe V dans la question du mariage de la reine d'Espagne est donc devenue mauvaise. »

Il est surprenant que M. Guizot se soit donné tant

de peine pour démontrer l'injustice qu'il y aurait à imposer un prince de la maison de Bourbon à la reine Isabelle et à la nation espagnole, au moment même il pressait, vainement, il est vrai, lord Aberdeen de devenir son complice dans l'affaire; mais il en fut ainsi.

En attendant, la cour d'Espagne elle-même s'était sentie blessée par le ton tranchant et les manières hautaines de l'ambassadeur de France, ainsi que par la persistance du roi des Français. La reine mère, beaucoup trop sensée pour tenter l'impossible, aurait encore été heureuse si un mariage entre sa fille et son frère se fût trouvé possible; mais un mariage avec ses neveux ne lui plaisait nullement. Une rivalité d'ancienne date avait toujours existé entre elle et la mère de ces princes; et ceux-ci, de leur côté, avaient été élevés dans des sentiments d'hostilité contre elle. Don Enrique ne s'en cachait nullement; don Francisco pouvait être disposé à les dissimuler par hypocrisie; mais l'antipathie de la reine Christine pour ces deux princes était profonde et ouvertement exprimée. Toutefois la reine Christine ne voulait pas encore rompre avec le roi son oncle; elle se préparait tranquillement, avec la détermination qui était dans son caractère, à rompre avec lui. M. Donoso Cortès, le secrétaire intime de la jeune reine, et qui, selon M. Guizot, était un personnage dans lequel M. Bresson avait pleine confiance, fut le premier

qui me parla « de sa résolution de s'affranchir de l'espèce d'esclavage où la France prétendait tenir la nation espagnole ». Il s'étendit avec toute l'éloquence qui lui était familière sur les façons dictatoriales de l'homme qui le croyait son instrument, sur l'avidité paternelle de son maître, sur la malheureuse position de la pauvre jeune reine, sur les sentiments naturels de sa mère, sur le rôle qu'en de pareilles circonstances l'Angleterre devait prendre. Graduellement il en arriva à parler du prince Léopold de Saxe-Cobourg, que la reine Christine avait rencontré quelque part, disant que ce choix ne serait ni anglais ni français, puisque ce jeune prince était allié à chacune des deux cours; il ajouta qu'il était chargé par les deux reines de me parler de lui. J'étais sur mes gardes relativement à Donoso Cortès, qui n'occupait aucun poste responsable et qui ne cachait pas qu'il était ostensiblement intime avec celui dont il se plaignait le plus. Cependant M. Isturitz, qui m'avait toujours paru un homme de la plus grande intégrité personnelle, courageux et sincère, et en qui je plaçais la plus grande confiance, ne tarda pas à me tenir le même langage. Enfin vint le tour de M. de Rianzares, le mari de la reine Christine, qui me dit que l'Espagne n'était pas assez forte pour tenir tête seule à Louis-Philippe; mais que, si l'Angleterre promettait de la soutenir, la jeune reine ne permettrait pas que son sort fût ballotté au gré d'une pres-

sion étrangère. Que pouvais-je répondre? Le langage de mon gouvernement n'était pas clair; il n'avait lui-même aucun candidat à proposer; il ne reconnaissait aucun droit au roi des Français d'en imposer un, et il avait déclaré que si Louis-Philippe tentait d'empêcher par la force un mariage qui agréerait à la reine d'Espagne et à la nation espagnole, il croyait qu'une telle conduite serait blâmée, non-seulement par l'Espagne, mais par l'Europe entière. C'était donner à entendre que l'Angleterre soutiendrait l'Espagne dans un choix indépendant, mais cela n'était pas dit clairement, et je savais que lord Aberdeen n'aimerait pas que je le disse. D'autre part, laisser supposer que le gouvernement espagnol n'avait d'autre ressource que de se soumettre paisiblement au sort que l'orgueil et l'intérêt de famille d'un potentat voisin lui préparait, m'aurait également exposé à la censure. L'affaire s'était compliquée par le choix qu'avait fait la reine Christine d'un prince de Cobourg. Ce choix était indifférent au gouvernement anglais et à la nation; mais il pouvait ne pas l'être à la famille de la souveraine de l'Angleterre. Le ministre du roi des Belges ne déguisait pas l'intérêt que son maître prenait à cette alliance. Le ministre du Portugal, qui venait de Cobourg en passant par l'Angleterre, me parla beaucoup, avec exagération sans doute, des désirs de la cour de Windsor. Ces confidences, je l'avoue, ne furent pas sans produire

quelque effet sur moi ; mais ce qui m'affectait le plus était un sentiment de pitié pour la jeune princesse au moment d'être ainsi sacrifiée sans espoir, et d'indignation en voyant la dureté hautaine avec laquelle ce sacrifice était demandé et la répugnance pour la triste façon dont nous résistions en paroles à ce que nous avons l'air de vouloir admettre en fait. J'étais en même temps persuadé (ce qui souvent m'a fait passer très-injustement pour un ennemi de la France) que sa ruine, aussi bien que celle de notre bonne entente avec elle, était impliquée dans ses efforts constants pour obtenir une influence prépondérante dans les affaires européennes, et que la politique de tout bon Anglais et de tout sage Français était d'y résister. J'étais par conséquent, je l'avoue, totalement opposé aux prétentions bourboniques ; mais, tandis que mes instructions ne me commandaient pas de m'opposer à un mariage en dehors de la maison de Bourbon, elles m'empêchaient d'y prêter aucun concours actif et efficace. Je devais écouter, mais non pas conseiller. Par conséquent, lorsque la reine Christine m'informa qu'elle était résolue à s'adresser au chef de la famille de Cobourg, et me communiqua confidentiellement la lettre qu'elle avait écrite, et dont elle ne voulait pas, disait-elle, informer son oncle avant d'en avoir reçu réponse, je ne me crus pas appelé à exprimer mon opinion sur la démarche qu'elle venait de faire là.

Cependant je n'hésitai pas à lui dire nettement qu'un mariage Cobourg ne serait pas regardé en Angleterre comme un mariage anglais, et que, sur ce terrain, on ne devait s'attendre à aucun appui de notre part ; mais en même temps je lui déclarai qu'il me semblait qu'un mariage aussi raisonnable et aussi convenable ne saurait rencontrer une opposition persistante de la part du roi des Français, si le duc de Saxe-Cobourg, le jeune prince, son fils, et la reine elle-même, avec l'approbation des Cortès, y étaient bien décidés. La persistance d'un côté, disais-je, ferait céder la résistance de l'autre.

En ceci la reine fut de mon avis ; elle regrettait infiniment, me dit le duc de Rianzares, une divergence avec son oncle, et elle était disposée à lui faire toute concession raisonnable ; mais il ajouta : Ce sur quoi il insiste est déraisonnable, et la reine s'y opposerait si elle avait la moindre chance de réussir. Le duc dit encore, au nom de Sa Majesté, qu'elle avait donné sa parole relativement au mariage du duc de Montpensier avec l'Infante, et, que par conséquent, quoi qu'il pût arriver par rapport à celui de la jeune reine, elle considérerait la parole qu'elle avait donnée comme obligatoire, si le roi Louis-Philippe en réclamait l'accomplissement ; mais que si, en considération du mariage de la reine, le roi des Français retirait sa demande de la main de l'Infante, elle se regarderait libre d'en disposer de

la manière la plus conforme aux intérêts de la famille et de la nation espagnole. Son langage et sa conduite, pendant cette phase de la transaction, furent franches et conséquentes, et ne méritaient pas d'être soupçonnés de duplicité, comme ils le furent par quelques hommes d'État anglais.

Les communications entre lord Aberdeen et moi relativement aux mariages espagnols se bornaient pour la plupart à des déclarations générales de principe dictées probablement, comme je l'ai déjà dit, en vue du parlement.

D'après ces déclarations, notre premier objet était l'indépendance espagnole, puis un mariage qui ne donnât aucun sujet de plainte à la France. On dirait que plus tard cet ordre fut renversé et que le désir de ne pas mécontenter le gouvernement français l'emporta sur le désir de maintenir l'indépendance du gouvernement espagnol. En tout cas, je n'étais nullement certain de la conduite que tiendrait lord Aberdeen; je pensais qu'il pourrait empêcher que la proposition faite par la reine Christine aboutît à un résultat quelconque en communiquant directement avec le duc de Cobourg, ou avec le ministre d'Espagne à Londres; mais il me semblait également possible qu'il laissât les choses aller leur train en se bornant à une dépêche confidentielle dont je serais chargé de fournir une copie à M. Isturitz, dépêche qui déclarerait franchement la neutralité du

gouvernement anglais ainsi que ses vues dans cette affaire. Mais j'avoue qu'il ne m'était jamais entré dans l'esprit de penser que, lorsque la cour d'Espagne me confiait des plaintes relativement aux persécutions de l'ambassadeur de France et me faisait confiance des moyens à l'aide desquels elle méditait de s'en affranchir, je dusse aller trouver celui, pendant ces négociations avait toujours agi sans concert avec moi, et lui trahir la confiance que je venais de recevoir. Je ne pouvais guère non plus considérer comme probable que lord Aberdeen révélerait au gouvernement français ce que le gouvernement espagnol m'avait spécialement confié et que, sous la même réserve, je lui avais communiqué.

Mais sur ces deux points je m'étais trompé; car, de même que j'étais sous l'influence des actes de M. Bresson, de même lord Aberdeen était sous celle de M. Guizot, qui, par sa manière magistrale et par son style à la fois clair et sentimental, exerçait un empire presque illimité sur ceux qui ne se révoltaient pas absolument contre son autorité. Lord Aberdeen informa donc le gouvernement français de la proposition de la reine Christine, et me réprimanda sérieusement pour ne pas l'avoir fait connaître à M. Bresson.

Je n'hésitai pas à envoyer sur-le-champ ma démission, et n'eus que le temps de recevoir le refus cour-

lois, mais en même temps péremptoire, qui m'en fut fait au nom de lord Aberdeen, lorsqu'il quitta lui-même le ministère.

Ce n'est pas ici le lieu de justifier ma propre conduite, mais je suis obligé de dire, car cela a ajouté dans la suite aux difficultés de lord Palmerston, que la complaisance de lord Aberdeen dans cette circonstance, quoique dictée sans doute par les motifs les plus honorables, eut un effet nuisible sur les négociations ultérieures; car le roi Louis-Philippe en profita pour appuyer sur cette modération et déclarer que le gouvernement anglais s'était engagé à favoriser une alliance bourbonnienne, tandis qu'elle persuadait au gouvernement et à la cour d'Espagne qu'ils ne pouvaient se fier aux assurances que le gouvernement anglais leur donnait de sa parfaite indépendance et de sa neutralité dans cette affaire.

Une des premières dépêches que lord Palmerston m'adressa dénonçait le parti modéré dans les termes les plus vifs, et cette dépêche, par un excès de loyauté, fut communiquée au gouvernement français (1). Elle récapitulait aussi les divers candidats dont on avait parlé pour la main de la reine, plaçant le prince Léopold de Cobourg à la tête de la liste : une instruction particulière (qui ne fut pas communiquée au gouvernement français) me

(1) Le 20 juillet. Voy. *Mémoires pour servir à l'Histoire de mon temps*, Guizot, vol. VIII, p. 291.

fut envoyée portant que je ne devais pas appuyer la candidature du prince Léopold, mais m'autorisant à presser le choix de don Henri, exilé alors, et adopté par les progressistes comme le chef de leur parti. La dépêche publique était faite pour alarmer le roi Louis-Philippe relativement à un Cobourg, et l'instruction particulière pour effrayer la reine Christine et le parti modéré au sujet de don Henri qu'ils regardaient comme un ennemi avoué.

En suivant cette ligne, lord Palmerston pensa que Louis-Philippe, afin d'échapper à un Cobourg, soutiendrait le Bourbon don Henri, et que la reine Christine et le gouvernement espagnol, pressés par la France et par l'Angleterre d'adopter ce prince, finiraient par y consentir.



Foreign Office, 19 juillet 1846.

Mon cher Bulwer,

Sur la question du mariage, j'ai peu, sinon rien, à vous dire pour ajouter à ce que j'ai écrit dans ma dépêche. Je mentionne trois candidats, quoique le public ne parle que de Cobourg et de don Henri; mais je sais, parce que Guizot me l'a dit à Paris, que le gouvernement français pense au duc de Cadix pour la reine, si Trapani devient impossible; et lorsque Cadix aura épousé la reine, ils comptent marier Montpensier à l'Infante. Ils préfèrent Cadix à don Henri pour la même raison qu'ils préfèrent Trapani à Cadix, c'est-à-dire à cause de sa nul-

lité et parce qu'il manque de toutes les qualités que le mari de la reine devrait posséder. Mais ce sont précisément ces motifs qui nous le font regarder comme le moins acceptable des trois, et je ne suppose pas qu'il ait pour lui ni l'une ni l'autre des deux reines, ni qui que ce soit, en Espagne. Le choix donc gît en réalité entre Cobourg et don Henri, et il y a beaucoup à dire pour et contre chacun de ceux-ci. Cobourg paraît être le préféré des deux reines, et je suppose qu'il a en sa faveur un parti d'une certaine importance en Espagne. Contre lui se trouvent Louis-Philippe et le parti progressiste; mais les progressistes relativement plutôt que positivement, plutôt parce qu'ils préfèrent don Henri que parce qu'ils sont opposés à Cobourg. Nous pourrions peut-être trouver à redire à Cobourg comme étant trop rapproché, par alliance, de la famille du roi des Français; et Louis-Philippe, s'il le voulait, pourrait, sur ce terrain, représenter Cobourg comme un candidat français. Contre don Henri apparaissent l'inimitié et les craintes de Christine; en sa faveur, il a le parti libéral et la ligne des Bourbons préconisée par Louis-Philippe (1). Dans l'état actuel nous ne voulons pas jeter le poids de notre préférence dans la balance soit pour l'un, soit pour l'autre; nous préférons attendre et observer le cours des événements.

Mais la question la plus urgente, c'est d'effectuer une réconciliation entre Christine et les progressistes; et cela ne saurait se faire qu'en éloignant de l'esprit de la reine toute la crainte qu'elle a que, dans le cas où les progressistes retourneraient encore au pouvoir, ils se servissent de ce pouvoir contre elle. Il faut qu'entre elle

(1) Les descendants de Philippe V.

et eux il y ait une pacification complète, qui, non-seulement efface le passé, mais qui garantisse l'avenir. Il faut que les progressistes s'engagent à ne molester la reine en aucune façon, soit quant à son séjour en Espagne, soit par rapport aux comptes de tutelle de sa fille, ou relativement à sa pension, ou à n'importe quelle autre de ses affaires financières. Il faut enfin qu'ils lui accordent une décharge entière des responsabilités pécuniaires, et une garantie contre tout recours sur son revenu personnel. De son côté, la reine devrait les laisser rentrer en Espagne et y reprendre leur position naturelle. Je ne saurais vous dire comment une semblable entente entre ces deux partis pourrait se faire, et il n'est pas à désirer que vous y preniez aucune part ostensible ou active, quoique vous pussiez la suggérer à ceux de vos amis qui sont dans les confidences de Christine et avec qui vous pouvez vous trouver en rapport. En attendant, il serait désirable que vous entrassiez en communication plus fréquente avec le parti libéral, et, parmi les hommes de ce parti, avec don M. Jejada, le général Chacón, don Pedro Collado et señor Gamboa, un des anciens ministres. Tels sont les hommes qu'Olozaga m'a nommés. Mais, comme de raison, vous commencerez par ne rien leur suggérer, vous vous contenterez de les écouter. Vous pouvez dire cependant que le gouvernement anglais est très-désireux de voir la paix et l'ordre se rétablir en Espagne, et que nous sommes convaincus que cela ne saurait se faire tant que Christine et le parti libéral ne seront pas réconciliés et amenés à se fier l'un à l'autre; que, quoique nous ne puissions avoir ni action directe, ni intérêt particulier dans leur réconciliation, nous sommes disposés à nous y prêter.

Il serait cependant dangereux de communiquer avec Isturitz, qui, naturellement, désire voir continuer les dissensions qu'il croit utiles à ses intérêts personnels.

Après cela, la première chose à désirer, c'est que le ministère se modifie en se débarrassant de quelques-uns des partisans du pouvoir arbitraire et en les remplaçant par des moderados (modérés), de manière à rentrer dans les conditions normales d'un gouvernement constitutionnel. Mais ceci est une affaire dont vous ne pouvez guère vous mêler, et qu'il faut laisser à arranger aux Espagnols eux-mêmes. D'après mes informations, il faut croire que si l'on pouvait dissiper la crainte que la reine a du parti libéral, elle cesserait de s'accrocher aux terroristes qui l'entourent et ne s'opposerait plus à la formation d'une administration modérée et amie du progrès.

Bresson a écrit une longue lettre à Minto, le priant de me dire d'ouvrir mon cœur à Guizot au sujet des affaires d'Espagne, sans doute afin qu'il puisse me contrecarrer. Néanmoins, comme la seule chose que je désire en ce qui regarde l'Espagne, est qu'elle soit libre, tranquille et indépendante, j'expliquerai sans détour ces vues à Guizot, toutefois en lui faisant bien remarquer que ses vues à lui, par rapport au même pays, ont été jusqu'ici tout l'opposé, et que, par conséquent, à moins qu'il ne change sa politique, ce qui n'est pas tout à fait impossible, vous et Bresson ne recevrez pas ces instructions identiques que Bresson désire si ardemment. Personnellement, nous sommes, Guizot et moi, sur un pied très-amical, et, au fond, nous désirons également conserver l'entente cordiale. Cependant, comme je le lui ai dit, à propos de cette entente, dans une conversation que j'ai eue avec lui à Paris, le mariage du duc de Montpensier

avec l'Infante me semblerait offrir presque les mêmes objections que s'il s'agissait du mariage avec la reine, et serait tout aussi nuisible aux bonnes relations entre l'Angleterre et l'Espagne, et entre l'Angleterre et la France. J'espère que ce mariage n'aura pas lieu; ce qu'il pourrait arriver de mieux, ce serait que l'exclusion vînt de l'Espagne et que nous n'eussions pas d'objections à faire à un arrangement proposé par Christine pour sa fille. Si Cobourg épousait la reine, don Henri pourrait épouser l'Infante, et *vice versa*. Mais je vous dis tout ceci plutôt pour que vous sachiez nos vues et nos opinions qu'afin que vous fassiez un pas quelconque en avant dans l'affaire. Je vous écrirai encore bientôt.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

AU TRÈS-HONORABLE M. L. BULWER.

Foreign Office, 3 août 1846.

Mon cher Bulwer,

Je suis bien aise de trouver par la lettre de Jernyngham, reçue aujourd'hui, que l'Espagne ne médite rien d'hostile contre le Portugal (1); toutefois il serait bon de rappeler à la première les traités par lesquels nous sommes engagés à protéger le Portugal, et qu'elle devrait en outre ne pas oublier que le refus de livrer des réfugiés, quand il n'existe aucun traité à cet effet, n'est pas une cause légitime de guerre.

(1) Le gouvernement espagnol, porté en ce moment vers le despotisme, songeait à aider la reine de Portugal, qui favorisait la même politique, et cherchait, sous divers prétextes, à l'appuyer.

Il serait très-désirable que don Enrique fît un voyage en Angleterre, mais il ne peut y venir à moins que Tacon, le chargé d'affaires d'Espagne, ne soit autorisé à le présenter à la cour. Selon l'étiquette de la cour d'Angleterre, aucun prince de famille régnante étrangère ne peut être présenté au souverain, à moins de l'être par le représentant diplomatique de la cour à laquelle ce prince appartient. Cette règle a ses avantages et ne saurait être changée. C'est grâce à cela que nous avons pu éviter de recevoir à la cour l'ex-duc de Brunswick et d'entrer avec lui dans des questions personnelles. Mais il serait au-dessous de la dignité du prince Henri et de la famille royale d'Espagne qu'il vînt ici et ne fût pas traité avec respect par la cour et par les ministres; et cependant il ne pourrait l'être que si Tacon était autorisé à le présenter (1).

Qu'il épouse ou non la reine, il ne peut pas manquer de jouer un rôle dans les affaires de son pays; et il serait bon pour lui et pour la famille royale qu'il vînt ici. Il ne manquerait pas d'y trouver des conseils et en rapporterait des impressions utiles. D'ailleurs, après avoir été reçu comme prince espagnol à Paris, à Bruxelles et, je crois, à la Haye, nous aurions mauvaise grâce à l'empêcher de paraître ici en cette qualité. Voyez ce que vous pouvez faire pour arranger cela, et, plus tôt vous le pourrez, mieux cela vaudra.

Quant à la question du mariage, plus nous y réfléchissons, plus nous nous confirmons dans notre première opinion: le mariage du prince de Cobourg avec la reine pourrait se faire avec l'assentiment et le concours des Espagnols sans amener de difficultés avec la France,

(1) Don Enrique avait quitté l'Espagne en rupture avec la cour, et passait pour être lié avec le parti hostile au gouvernement.

surtout si ce mariage n'était pas suivi de celui du duc de Montpensier avec l'Infante; nous verrions là avec plaisir un bon croisement pour la famille royale d'Espagne. Mais je doute beaucoup que, même dans ce cas, les membres de la famille de Cobourg qui se trouvent maintenant en Angleterre fussent disposés à regarder la position dans laquelle se trouverait le prince Léopold comme offrant plus d'avantages que de dangers. L'opinion des hommes les mieux en position d'avoir un avis dans cette affaire est que le meilleur arrangement serait qu'Enrique épousât la reine et Cobourg l'Infante. Mais le but principal à atteindre dans l'intérêt de l'Angleterre, c'est d'empêcher qu'un prince français n'épouse l'une ou l'autre. Si Montpensier épouse l'Infante, ce sera, comme je l'ai déjà dit, tout aussi dangereux que s'il épousait la reine, car cela donnerait à la France une prépondérance tout aussi grande, sinon plus grande encore, sur la politique de l'Espagne. Déjà au dernier siècle ce fut un malheur pour l'Angleterre de se trouver engagée dans des disputes et des conflits avec l'Espagne sur des questions bien plus françaises qu'espagnoles. Aujourd'hui que la France occupe au-delà de 500 milles des côtes opposées d'Afrique, et est en train de créer une vaste station navale à Alger, l'inconvénient en deviendrait d'autant plus grand. Un semblable mariage détruirait toute confiance de notre part et mettrait fin à toute bonne intelligence entre nous, la France et l'Espagne; nous serions obligés de chercher une coopération dans des alliances plus intimes avec d'autres puissances, dont les sentiments et la politique pourraient ne pas être aussi sympathiques à la France et à l'Espagne que les nôtres l'ont été jusqu'ici. Enfin le mariage d'un prince français avec l'une ou l'autre des filles

de Christine serait une déclaration claire et nette à l'Europe de la résolution prise par l'Espagne et par la France de faire ensuite la guerre à l'Angleterre. Nous devrions alors prendre des mesures en conséquence. Louis-Philippe naturellement tient à ce mariage pour les mêmes raisons qui nous le font redouter; mais il est trop prudent et trop sagace pour tenter de l'emporter, s'il trouve de la résistance simultanément à Madrid et à Londres; que si la reine Christine se fondait sur la connaissance de nos sentiments à ce sujet, pour chercher ailleurs un époux à sa fille, nous n'y aurions pas d'objection. Louis-Philippe a toujours maintenu, par rapport à Montpensier, que d'épouser l'Infante était tout autre chose que d'épouser la reine; et que le mariage de son fils avec l'Infante n'était pas une violation de l'engagement pris par lui envers nous qu'aucun prince français ne serait l'époux de la souveraine de l'Espagne. Cette raison devrait l'empêcher de s'opposer au mariage du prince de Cobourg avec l'Infante en mettant en avant les mêmes considérations dynastiques pour lesquelles il s'est opposé au mariage de Cobourg avec la reine. Il ne saurait non plus dire qu'en soutenant, comme nous le faisons, que le mariage de Montpensier avec l'Infante est équivalent à son mariage avec la reine, nous sommes inconséquents, renonçant à Cobourg comme candidat pour la reine, et l'appuyant comme candidat pour l'Infante; car nous n'avons jamais admis la validité de l'opposition de Louis-Philippe au prince de Cobourg comme mari pour la reine, et nous préférons Enrique seulement parce que, au point de vue espagnol, il paraît le meilleur candidat.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

AU TRÈS-HONORABLE H. LYTTON BULWER.

Foreign Office, 16 août 1846.

Mon cher Bulwer,

Entre les différentes combinaisons relatives à la question du mariage, il est bien difficile de dire celle qui serait préférable. Le point de vue que je vous explique dans ma dépêche est celui qui nous semble maintenant le meilleur. Nous pensons qu'à tout prendre et à la longue, il vaudrait mieux pour l'Espagne qu'Isabelle eût un mari espagnol; et ce mari, si c'est un prince espagnol, ne peut être autre que don Enrique. J'ajouterais qu'il est de l'intérêt d'Isabelle de l'avoir pour mari plutôt que de l'avoir comme compétiteur, ou du moins comme chef de l'opposition. Si le mariage était conclu, je ne vois pas pourquoi Christine aurait la moindre crainte pour sa propre position dans l'avenir, pourvu que l'on fit les arrangements convenables, et qu'une entente équitable fût établie relativement à son revenu futur et à ses comptes passés. Quant à Cobourg, dans votre dépêche, vous signalez vous-même une éventualité, sinon une objection qui tend à nous faire hésiter beaucoup avant de nous aventurer à lui conseiller de se présenter comme candidat. Vous me répondez que tout ce que vous en avez dit dépend de ses qualités personnelles; que, si c'est un homme ordinaire, il sera submergé, mais que, si c'est un homme d'énergie et de talent, il deviendra un grand prince. Or, je n'ai vu le prince que lorsqu'il avait douze ans. C'était tout simplement un garçon vif et alerte, sans rien de plus. Mais je sais

ce que sont son père, son second frère et sa sœur, la duchesse de Nemours. Or, si tous ces hauts personnages mettaient ensemble toute l'énergie et toute la capacité qu'ils possèdent individuellement, il n'y aurait pas là de quoi faire un grand prince. Excepté le roi de Portugal, ils sont tous peu remarquables. Il est donc probable que le prince Léopold ne l'est pas davantage; et le mieux qu'on puisse espérer de lui, c'est qu'il se montre un homme ordinaire avec à peu près autant de sens et de jugement que la généralité du genre humain (1).

La réponse de la famille, si longtemps différée, arrivera, je crois, bientôt. Elle dira probablement qu'on ne saurait conseiller au prince Léopold de se placer sur les rangs tant qu'il existera un prince espagnol susceptible d'être candidat. Personne (remarquez-le bien), excepté les Français, ne parle plus des Bourbons comme d'une catégorie de candidats absolument exclusive. Vous paraissez croire qu'une réponse telle que celle que je viens d'indiquer induira Christine à se retourner de nouveau vers Trapani. J'ai de la peine à le croire; Trapani est trop antipathique à la nation pour être choisi par la cour. Mais Christine pourrait alors tenter de raccommo-der les affaires avec le duc de Cadix, qu'elle préférerait probablement à cause de sa politique absolutiste et de sa nullité personnelle; et puis, Louis-Philippe le protège, ainsi que Guizot me l'a dit lorsque

(1) L'observation de lord Palmerston était fort sensée et la mienne fort exagérée; mais la véritable question était de savoir si le prince Léopold valait mieux que don Enrique, et si l'idée de se soumettre à l'exclusion par la France de tout autre prince qu'un Bourbon, était préférable à celle de laisser à l'Espagne le libre choix d'un époux pour sa souveraine.

j'étais à Paris. Il pensait alors qu'Isabelle épouserait don Francisco, l'ainé des deux frères. Ce serait un triste choix pour l'Espagne et par conséquent pour nous. Mais je crois, d'après ce que Jarnac m'a dit il y a quelques jours, que le gouvernement français s'accorderait avec nous pour recommander Enrique; quoique peut-être sa recommandation ne dût pas être très-chaleureusement appuyée, mais serait faite expressément pour être rejetée et pour offrir, par son rejet, une occasion de réclamer notre intervention en faveur de don Francisco; mais nous ne pourrions ni ne voudrions l'accorder. Le choix se trouve évidemment entre don Enrique et Cobourg. Jarnac m'a parlé du duc de Cadix, mais je lui ai répondu que je considérais ce prince comme inhabile, et lui ai dit qu'il était inutile d'essayer de marier Isabelle à un prince qui deviendrait personnellement ridicule et politiquement nul.

Jarnac et Guizot désirent faire croire que le gouvernement français et Aberdeen s'étaient entendus pour que, d'un côté, la France retirât de la liste des candidats Montpensier ou tout autre fils de Louis-Philippe et que, de l'autre, l'Angleterre empêchât le prince Léopold d'épouser la reine (1).

Je dis à Jarnac que je ne trouve aucune trace écrite d'un semblable accord, que cela ne cadre pas avec ce que lord Aberdeen m'a dit à ce sujet, qu'en tout cas, c'est un arrangement que nous ne pouvons pas adopter. Je lui dis encore que nous ne saurions admettre la moindre parité de position, en ce cas, entre la France

(1) Aucune entente de ce genre n'eut jamais lieu et ne fut même insinuée, si j'en dois croire lord Aberdeen, dont la parole est celle d'un homme strictement honorable.

et l'Angleterre, je veux dire entre l'intérêt direct qu'aurait la France à placer sur le trône d'Espagne un fils du roi des Français, et celui plus qu'indirect que nous aurions à y placer le troisième fils d'un duc allemand, lequel troisième fils est le beau-frère d'un prince français et d'une princesse française, un prince qui, après tout, n'est que le cousin du mari de notre reine. J'ajoutai que, même si le candidat en question était le prince Georges de Cambridge, on ne pourrait pas dire qu'il fût aussi près de la couronne d'Angleterre que Montpensier l'est de la couronne de France. Je dis à Jarnac que nous n'adoptons pas la catégorie française des descendants de Philippe V, et que nous n'admettons pas que le gouvernement français ait le droit de présenter Cobourg comme le représentant de l'influence anglaise. Mais je dis également que, quoique je ne puisse pas lui dire officiellement l'opinion du gouvernement anglais sur une affaire que la pression de questions intérieures a empêché le cabinet de prendre en considération, mon opinion individuelle, ainsi que celle de mes collègues qui ont donné leur attention à la question, est qu'un prince espagnol serait, à tout prendre, le meilleur mari pour la reine Isabelle; et que le seul prince espagnol qui serait un choix convenable, serait don Enrique. A cela, comme je vous l'ai déjà dit, Jarnac a répondu en exprimant sa conviction que, si nous pouvions nous arrêter à cette décision, le gouvernement français se joindrait à nous pour disposer la reine Christine à cet arrangement (1). Je terminai en lui

(1) Lorsque M. de Jarnac donnait cette assurance à lord Palmerston, vers le milieu du mois d'août, on se demande s'il savait que les mariages de don François d'Assises et du duc de Montpensier avec la reine d'Espagne et l'infante étaient arrêtés à Madrid depuis

disant que je l'informerai aussitôt que le cabinet aurait pris l'affaire en considération.

Jusqu'à présent, je n'ai pas touché avec Jarnac (Sainte-Aulaire est en congé en France) la question du mariage de Montpensier avec l'Infante. Je me suis expressément abstenu de le faire, parce qu'il vaut mieux que les empêchements à ce mariage-ci viennent d'abord de l'Espagne. Dès que nous aurons une garantie de ce côté, il ne sera pas difficile d'en venir à une entente avec le gouvernement français pour obtenir qu'il ne se fasse pas.

Mon langage avec Jarnac est général et s'applique aussi bien au mariage de Montpensier avec l'Infante qu'avec la reine. Je lui dis qu'il est de premier intérêt pour nous que l'Espagne soit indépendante, et que sa politique soit basée sur des considérations espagnoles et non sur des considérations françaises, de manière que si jamais, par malheur, nous nous trouvions en guerre avec la France, nous ne nous trouvions pas aussi par cela même, et sans une querelle spéciale, en guerre aussi avec l'Espagne; que cette indépendance de l'Espagne serait en péril, si elle était détruite par l'entrée d'un prince français dans la famille royale d'Espagne; et qu'ainsi que d'une part la France aurait le droit de s'opposer à ce qu'un mariage de ce genre fût contracté par un prince anglais, de même l'Angleterre a le droit de s'opposer à ce qu'un pareil mariage soit contracté par un prince français; qu'une semblable opposition de notre part peut paraître discourtoise et peut-être désa-

le 10 de ce mois. Lettre de M. Bresson à M. Guizot. *Revue rétrospective*, p. 180, et l'ordre à M. Bresson de les proposer. *Mémoires de M. Guizot*, vol. VIII, p. 285. (*Le Traducteur.*)

gréable, mais que les amitiés des États et des gouvernements doivent être fondées sur l'intérêt national et non sur des inclinations personnelles; que la France apprécie l'amitié de l'Angleterre, et l'Angleterre celle de la France, non-seulement par un sentiment personnel, mais par conviction d'utilité politique; mais qu'on achèterait trop cher le bon vouloir actuel de la France, si, pour l'obtenir, on devait sacrifier de grands intérêts et nous créer pour l'avenir des dangers et des embarras. Je vous dis tout ceci pour que vous sachiez clairement sur quel pied nous marchons dans ces affaires avec la France, et que nous nous regardons comme libres de suivre la ligne de conduite que nous jugeons la meilleure, sans être liés par aucun engagement envers elle; quoique, comme de raison, l'effet que peut produire une démarche spéciale de notre part sur nos relations avec ce pays doive nécessairement former un élément important de la décision que nous trouverons convenable d'adopter.

Bref, pour résumer, la position est celle-ci : nous restons libres de recommander au gouvernement espagnol celui des candidats que nous trouvons le plus convenable, que ce soit Cobourg ou tout autre, et nous ne nous considérons en aucune sorte comme engagés à empêcher Cobourg d'accepter une offre de la part de l'Espagne si cette offre lui est faite; mais, tout bien pesé, et d'après les informations que nous possédons, nous croyons qu'il serait mieux pour toutes les parties intéressées qu'Henrique épousât la reine et Cobourg l'Infante. C'est là l'arrangement vers lequel nous désirons que vous tendiez. Nous ne pouvons pas croire que l'éloignement de Christine pour cet arrangement soit insurmontable; si elle revenait à cet avis et voulait le mettre immédiatement

à exécution, aucune opposition de la part de Louis-Philippe au mariage de Cobourg avec l'Infante ne saurait prévaloir; il serait hors de cour et l'on ne l'écouterait pas. Le meilleur arrangement après celui-ci serait que Cobourg épousât la reine, et Enrique l'Infante; mais il ne vaudrait pas l'autre. Nous ne sommes pas sûrs, nous ne savons même pas du tout si Cobourg accepterait l'offre pour la reine. Je suis certain pourtant qu'il n'y a rien de vrai dans ce que, selon Louis-Philippe, Cobourg lui aurait dit en passant il y a quelques jours à Paris, à savoir qu'il ne voudrait pas de la reine. Ce qu'il y a de probable, c'est que Cobourg accepterait, mais il n'est nullement certain qu'il ferait un bon roi consort. En tout cas, qu'il accepte ou qu'il refuse, le sentiment national et la jalousie s'élèveraient contre lui, et il est fort douteux qu'il eût le jugement, la discrétion et la force de caractère nécessaires pour se guider à travers toutes les complications de sa position.

Mais nous serions prêts à appuyer de toute notre influence et de tous nos moyens moraux l'un ou l'autre de ces arrangements s'ils étaient adoptés par le gouvernement espagnol et sanctionnés par les Cortès.

En fait d'objections nous n'en avons qu'une seule : c'est contre le mariage d'un prince français avec une princesse espagnole assise sur le trône, ou sur la première marche du trône, et je voudrais que vous fissiez comprendre à Christine, à Rianzarès et à Isturitz que nous regarderions un semblable mariage comme une mesure d'hostilité éventuelle contre l'Angleterre de la part aussi bien de l'Espagne que de la France, et que nous serions obligés de régler en conséquence notre conduite future à l'égard de ces deux puissances.

Je vous ai envoyé des instructions relatives à la

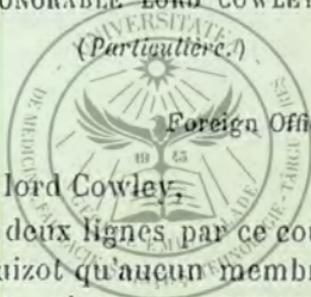
traite des noirs; mais vous pouvez, si vous le jugez convenable, différer vos démarches à ce sujet jusqu'à ce que la question du mariage ait pris une tournure plus décisive.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

Ne croyez pas que je montre toutes mes dépêches à Jarnac; je lui ai montré la première et la lui ai donnée à copier s'il voulait (1), parce que c'était la manière la plus polie de faire connaître à Louis-Philippe des opinions relatives aux questions espagnoles que je savais être en désaccord avec ses vues.

AU TRÈS-HONORABLE LORD COWLEY. — PARIS.



Foreign Office, 17 août 1846.

Mon cher lord Cowley,

Je vous envoie deux lignes par ce courrier pour vous prier d'assurer Guizot qu'aucun membre du gouvernement britannique, ni aucune personne en relations avec ce gouvernement, n'est pour quoi que ce soit dans l'article du *Times* sur le mariage espagnol et l'attaque personnelle contre le roi des Français contenue dans cet

(1) Le malheur voulut que cette dépêche fût calculée non-seulement pour exciter les appréhensions de Louis-Philippe à l'égard d'un Cobourg, que lord Palmerston n'était pas en réalité disposé à soutenir, mais que ce fût une attaque violente et inutile contre les hommes qui étaient au pouvoir en Espagne en ce moment, par lesquels toutes les questions relatives à la politique espagnole devaient être décidées, lesquels furent informés immédiatement par Louis-Philippe du langage que le gouvernement anglais tenait à leur égard.

article. Le *Times*, pour le moment, s'est mis à soutenir le gouvernement de lord John Russell et j'espère qu'il continuera à le faire; mais le *Times* suit entièrement ses propres inspirations, et tout le monde en Angleterre sait très-bien que la direction de ce journal trouve plus avantageux pour ses intérêts d'écrire au jour le jour dans l'esprit qu'elle croit le plus favorable à un succès de vente, que de prendre l'avis ou de subir la direction extérieure, pas plus du gouvernement que de qui que ce soit. En revanche, j'ai lu avec beaucoup de peine, dans le *Journal des Débats*, une attaque contre lord Clarendon, des plus injustes et des plus blessantes pour sa personne, et d'autant mieux faite pour lui nuire qu'on sait ou du moins qu'on admet généralement que les *Débats* sont non-seulement en communication avec le gouvernement et la cour, mais qu'ils en reçoivent une subvention annuelle et que, par suite, les articles que publie ce journal ont une tout autre importance que ceux qui peuvent se rencontrer ici et là dans les gazettes de Londres.

Normanby part demain pour Paris.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

AU TRÈS-HONORABLE H. LYTTON BULWER.

Foreign Office, 22 août 1846.

Mon cher Bulwer,

Mon courrier a été fatalement retenu quelques jours de plus que je ne m'y attendais. Cela me permet de vous dire combien nous avons été contents d'apprendre par

votre lettre particulière, arrivée par la poste, que des ordres ont été envoyés pour retirer les troupes espagnoles de la frontière du Portugal. Voilà maintenant la manœuvre française déjouée!

La dépêche que je vous envoie par ce courrier, relativement à la question du mariage, contient l'opinion à laquelle nous sommes tous arrivés quant au meilleur époux à donner à Isabelle. Une personne qui dernièrement a passé longtemps à Madrid, et qui n'est ni un Espagnol ni un progressiste, m'a dit que l'on remarque généralement que la jeune reine a une préférence et une inclination personnelle pour Enrique.

J'ai eu plusieurs conversations sur ces affaires avec Jarnac. Jusqu'ici, j'ai dit que le cabinet n'avait pris aucune décision sur la question; que nous ne pouvions cependant, ainsi que lui et son gouvernement le désirent, élever d'objection contre Cobourg, ou admettre qu'il y ait la moindre parité de position politique entre celle de Cobourg avec l'Angleterre et celle de Montpensier avec la France. Mais j'ai dit que mon opinion personnelle était qu'un prince espagnol serait préférable; qu'il n'y en a que deux parmi lesquels on puisse choisir; qu'honnêtement le gouvernement anglais ne pouvait pas recommander un prince ridicule comme le duc de Cadix, et que par conséquent il n'y avait de prince espagnol acceptable que don Enrique. J'ai ajouté que je savais que telle était l'opinion de lord John Russell, ainsi que celle de lord Clarendon et de ceux des autres membres du gouvernement qui ont donné leur attention aux affaires d'Espagne. Les derniers mots de Jarnac furent que, si le gouvernement britannique voulait recommander Enrique, le gouvernement français le ferait également.

Maintenant que je vous envoie mes instructions à cet égard, je verrai Jarnac encore et le prierai de faire que Bresson soit chargé d'adopter cette ligne. Mais nous ne pouvons agir de concert avec la France à moins qu'elle ne veuille suivre la même ligne que nous, parce que nous ne devons pas nous placer sur le pied de *dictation* où il lui a plu de se mettre à l'égard de ce mariage.

Je doute que le gouvernement français ou Bresson veuille appuyer sérieusement don Enrique. La seule chose qui pourrait le porter à le faire, ce serait qu'il commence à voir que le choix finira par demeurer, en fait, entre Enrique et Cobourg; autrement, les Français seront tentés de laisser rejeter Enrique afin de retomber sur Cadix. Mais ces manœuvres seraient très-compromises si le mariage Montpensier était écarté.

J'avoue que je ne suis pas du tout persuadé que Christine veuille accepter Enrique, même au cas où l'Angleterre et la France le recommanderaient. Il est probable toutefois qu'elle le fera. Il n'y a qu'un moyen pour elle d'emporter le mariage de Cobourg, c'est d'assembler les Cortès et de présenter ce choix comme étant le désir unanime de la cour, du ministère et de la nation. Dans ce cas, les objections de Louis-Philippe seraient réduites à néant et l'hésitation de la famille Cobourg vaincue. Mais serait-il possible d'obtenir ce concours, et l'objet qu'on a en vue est-il d'une assez grande importance pour justifier les efforts nécessaires pour y arriver ou les risques et les embarras qui pourraient accompagner l'insuccès?

Si ce plan réussissait, l'Espagne aurait à supporter pendant longtemps le mauvais vouloir de la France; et, quoiqu'il ne pût être question d'invasion ou de guerre, il y a

entre voisins tant de moyens de se nuire et de se tracasser! Cependant, pour dire la vérité, je ne suis pas sûr que si les choses en venaient là les nerfs des Cobourg fussent assez fermes pour braver Louis-Philippe. La famille s'efforceraient de le calmer, et son apaisement serait acheté par le mariage de Montpensier avec l'Infante; quant à nous, l'Angleterre, nous serions les victimes sans que ce premier mariage fût pour nous du moindre avantage.

Le seul point où les intérêts anglais pourraient avoir à gagner par le mariage de Cobourg serait que peut-être ces querelles de carrefour avec le Portugal deviendraient plus rares. Mais, comme ce ne sont après tout que des tumultes factices, montés en vue de quelque acte de filouterie, nous aurons toujours les moyens de les réprimer.

Je comprends parfaitement que Christine et Rianzarès préfèrent pour Isabelle un mari qui ne soit en relations avec aucun des partis espagnols; mais ce sont là des considérations temporaires, qui s'appliquent aux intérêts momentanés de deux ou trois individus, et qui n'offrent pas des motifs suffisants pour décider d'une question qui embrasse les intérêts permanents d'une nation. Enfin, donc, nous désirons que vous fassiez tout ce que vous pourrez en faveur d'Enrique pour la reine, puis de Cobourg pour sa sœur cadette. Nous sommes persuadés que cet arrangement est celui qui offre le moins d'inconvénients. Tout autre nous paraît obscur.

Je suis enchanté que vous vous portiez mieux, et j'espère que le temps à Madrid s'est mis au frais comme ici.

L'article du *Times* au sujet du mariage, article auquel du reste j'ai toujours été étranger, a, je crois, produit un bon effet à Paris; cela a mis Louis-Philippe sur la dé-

fensive et a modifié quelque peu ses prétentions à faire la loi dans la question des mariages espagnols.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

Foreign Office, 25 août 1846 (1).

Mon cher Bulwer,

On dirait qu'il y a une fatalité qui empêche ce courrier de partir ; mais, enfin, le voilà au moment de se mettre en route. Je n'ai rien à ajouter à ce que je vous ai écrit dans mes dépêches officielles et dans mes lettres particulières, si ce n'est que la nouvelle est arrivée

(1) Tandis que cette lettre de lord Palmerston du 25 août, adressée à M. Bulwer, était en chemin pour sa destination, M. Guizot en recevait une de M. Bresson lui annonçant le résultat définitif de ses négociations à Madrid par le double mariage de la reine Isabelle et de sa sœur avec le duc de Cadix et le duc de Montpensier. M. Guizot en rend compte dans les termes suivants dans le VIII^e vol., p. 311 de ses Mémoires :

« Comme je venais d'adresser cette lettre à M. de Jarnac (voyez p. 309, *ibid.*), je reçus de Madrid celle-ci écrite par M. Bresson le 28 août, à deux heures du matin. Je vous transmets, par le télégraphe, une grande nouvelle. La jeune reine a donné son consentement à son mariage avec le duc de Cadix. Elle a fait appeler ses ministres pour leur signifier sa volonté. Ils y ont acquiescé avec unanimité et sans discussion. Elle les a informés en même temps qu'elle donnait sa sœur en mariage à M. le duc de Montpensier, qu'elle voulait que ces deux mariages se fissent promptement, et autant que possible le même jour. »

On peut voir dans l'Appendice les instructions de M. Guizot à M. Bresson datées du 5 juillet (pendant l'intérim du ministère anglais) pour proposer à la reine Christine le double mariage du duc de Cadix et du duc de Montpensier, et la réponse de M. Bresson, du 12 juillet, annonçant le premier succès de sa démarche.

(Le Traducteur.)

à Londres que le mariage du duc de Cadix avec la reine est décidé. Si cela était vrai, ce serait honteux aussi bien pour la reine Christine que pour Louis-Philippe; mais cela est bien possible. Pour ce qui nous regarde, le plus important, c'est d'empêcher Moutpensier d'épouser l'Infante. Quant aux intérêts anglais, il importe peu qu'Isabelle épouse Cobourg, Enrique ou Francisco, si ce n'est que ce dernier est un imbécile absolu aussi bien qu'un absolutiste et que nous voudrions que l'Espagne eût autant de sens et d'esprit que possible à l'Escorial, et un mari absolutiste passerait son temps à tâcher de renverser la constitution en s'appuyant sur la France; par conséquent nous désirons Enrique, et ne pouvons recommander Francisco.

Les discours de Isturitz, sur le danger des révolutions, sont débités pour nous jeter de la poudre aux yeux; mais il va sans dire qu'il y a une conspiration permanente par les hommes sensés contre un système de mauvais gouvernement tel que celui qui a prévalu dernièrement en Espagne.

A vous sincèrement,

PALMERSTON.

La lettre qui suit annonce que les Français ont gagné la partie. M. de Jarnac était chargé d'affaires à Londres.

Hertford House, le 2 septembre 1846, au soir.

Mon cher lord Palmerston,

J'apprends que, le 28 août, la reine d'Espagne a arrêté et décrété son mariage avec le duc de Cadix et qu'elle

a consenti au mariage de l'Infante, sa sœur, avec M. le duc de Montpensier. Je n'ai aucuns détails encore, comme vous le jugerez bien d'après les dates, mais je m'empresse de vous communiquer, comme je la reçois, cette importante nouvelle, ne sachant pas au juste où elle vous parviendra.

Mille compliments empressés.

JARNAC.

AU COMTE DE JARNAC.

Penzance, le 6 septembre 1846.

Mon cher comte de Jarnac,

J'ai reçu avec des regrets bien sincères les nouvelles que vous m'avez communiquées par votre billet du 2, et que j'avais déjà apprises par une lettre de lord Normanby.

Quant au mariage de la reine d'Espagne avec l'Infant don François, vous savez déjà ce que j'en pense, et je me bornerai, pour le moment, à dire que c'est du moins une consolation pour nous de savoir qu'on ne peut pas reprocher au gouvernement anglais d'avoir prêté les mains à cet arrangement.

Le mariage projeté entre l'Infante et le duc de Montpensier est pour nous beaucoup plus grave, et, si ce projet venait à se réaliser, ce serait, on n'en peut douter, un événement de fort mauvais augure pour les relations futures entre l'Angleterre et la France. Je ne vous parlerai plus d'entente cordiale, parce que, ce qu'on nous annonce par rapport aux affaires de l'Espagne, ne nous prouve que trop clairement qu'on ne veut plus à Paris

ni de cordialité ni d'entente. Le fondement de la politique du gouvernement anglais d'aujourd'hui, comme de celui d'hier et de celui de demain, est et sera toujours amitié aussi étroite que possible entre la France et l'Angleterre. Mais l'amitié a des conditions. Vous me direz peut-être (et ce n'est pas moi qui le nierai) que les peuples n'ont pas de cousins ; que toute chose a sa valeur, qu'on peut acheter trop cher l'amitié de son voisin ; et que vous croyez que le mariage projeté pour le duc de Montpensier assurerait à la France en Espagne des avantages politiques, qui lui serviraient et au delà de compensation à la perte de l'amitié de l'Angleterre. Eh bien ! moi qui crois que bonne amitié et bonne entente entre nos deux pays contribueraient à la longue plus efficacement à leur bien-être que la réalisation de tous les projets d'ambition que l'un ou l'autre des deux gouvernements pourrait former, moi, je vous répondrais que je doute que ce calcul soit juste. Mais ce dont je ne puis douter, c'est que ce calcul se fonde pour l'avenir sur des prévisions dont la réalisation serait une source de malheurs pour les trois pays.

Je serai encore pendant deux ou trois jours courant les mers dans la flottille royale (1), mais je tâcherai d'avoir une entrevue avec vous à Londres sur cette affaire importante vers la fin de cette semaine ou au commencement de la semaine prochaine.

Tout à vous.

PALMERSTON (2).

(1) Il est à remarquer que le moment choisi pour décider et pour annoncer le mariage de la reine d'Espagne, fut celui où la reine Victoria et ses ministres étaient à bord des yachts royaux, et par conséquent dans l'impossibilité d'assembler le conseil.

(2) Cette lettre de lord Palmerston est écrite en français.

M. de Jarnac répondit évasivement à cette lettre, mais avec des protestations amicales. Lord Clarendon, alors membre du cabinet, écrit :

The Grove, 13 septembre 1846.

Mon cher Palmerston,

Je vous envoie deux lettres de William Hervey (1) dont une pourra vous être utile si vous avez l'intention de vous reporter au traité d'Utrecht dans les représentations que vous pourrez juger convenable d'adresser au gouvernement français; l'autre montre à quel point lui, sur place et en position de pouvoir bien juger, est d'accord avec vous sur la convenance de la ligne que vous m'avez dit, vendredi passé, être dans l'intention de suivre. Dans la lettre que je lui avais écrite, je lui avais signalé l'indifférence du public ici relativement aux affaires étrangères, et lui avais dit que l'opinion publique ne s'était pas manifestée comme je l'aurais voulu sur la conduite de Louis-Philippe. Les observations de William Hervey à cet égard sont, je crois, très-raisonnables.

Aujourd'hui j'ai eu une longue conversation avec Jarnac et Dumon; je leur ai dit en termes énergiques, mais d'un ton amical, que nous avons de sérieuses raisons de nous plaindre de la France; qu'il n'y avait eu, de leur part, ni *entente* ni *cordialité*; que nos désirs et nos opinions avaient été totalement méprisés; que depuis le changement de gouvernement il y avait eu une

(1) Secrétaire d'ambassade à Paris.

disposition à critiquer et à blâmer, seulement pour masquer leur jeu clandestin ; qu'ils ne pouvaient pas sérieusement croire ce qu'ils disaient de notre intention de placer le prince de Cobourg en première ligne comme candidat pour la main de la reine ; et que nous n'étions pas responsables des conséquences de la rupture des relations amicales entre les deux gouvernements ; mais que je craignais que ces conséquences ne fussent senties, non-seulement en Espagne, mais dans tous les coins du monde. J'ai dit, en outre, à Jarnac qu'il pouvait compter qu'il n'y avait qu'une seule opinion dans le cabinet sur la manière dont nous avons été traités par son gouvernement. Il a plaidé sa cause tant bien que mal, mais cela s'est borné à des plaintes sur le délai mis à répondre à ses premières propositions, sur le manque de confiance que nous avons laissé voir en ne communiquant pas franchement nos objections au mariage Montpensier. Jarnac et Dumon ont répété à satiété que le roi n'avait fait qu'agir en bon père de famille, et que, n'eût été la fortune de l'Infante, il n'aurait jamais songé à ce mariage. Louis-Philippe estime cette fortune à quinze millions de francs, et je suppose qu'il a de bonnes raisons pour l'évaluer ainsi ; mais je n'ai jamais entendu dire qu'elle eût un liard ; et je suis certain que Jarnac se trompe en croyant que cette somme provient d'une disposition faite pour elle par Ferdinand. Ferdinand a certainement laissé beaucoup d'argent, lequel argent certainement aussi a été placé par Christine dans les fonds français en son propre nom. Si la fortune de sa fille doit dépendre de sa probité, de sa générosité relativement aux millions en question, je crois et j'espère que Louis-Philippe aura une bru sans le sou.

A en juger par le ton de Jarnac, je suis persuadé que Louis-Philippe s'attend à quelque résistance au mariage à Madrid, et probablement à quelque insulte personnelle à Montpensier lorsqu'il s'y rendra; toutes choses qui nous seront attribuées. Je pense qu'il serait bon d'avertir Bulwer à cet égard, ainsi que de l'engager à n'encourager d'aucune manière un mouvement insurrectionnel.

A vous sincèrement.

CLARENDON.

Paris, 11 septembre 1846.

(Particulière.)

Mon cher Clarendon,

En continuation de ce que je vous ai déjà écrit au sujet de la renonciation du duc d'Orléans, des stipulations du traité d'Utrecht et de la *Real Cedula de Philippe V*, je vous transmets aujourd'hui l'*Español* du 5 de ce mois contenant un extrait du traité de Vienne de 1725 entre l'Espagne et l'Autriche, traité dans lequel il est stipulé que les couronnes d'Espagne et de France ne seront jamais réunies sur la même tête *ni dans la même ligne*. Le traité est en latin et en voici les termes :

Perpetuà et immutabili jam lege statutum sancitumque permaneat, quod nullo unquam tempore monarchiæ Galliæ et Hispaniæ in unam eandemque personam *nec in unam eandemque lineam coalescere valeant*.

Dans les journaux de Madrid et de Paris qui soutiennent le mariage de Montpensier, il y a eu des symp-

tômes d'une disposition à vouloir se débarrasser des obligations de ces traités en combattant leur validité. Je n'ai pu encore examiner à fond tous les détails de cette question; mais je vous dirai ce que j'ai appris dans la courte recherche que j'ai pu faire à ce sujet dans Martens, Koch, Hentzel, Dumont et Léonard.

Il paraît que, dans nos traités de paix avec l'Espagne de 1809 et de 1814, le traité de *paix* d'Utrecht n'a pas été spécialement renouvelé. J'ai toujours compris que ces traités étaient en vigueur, et Guizot lui-même, dans des observations qu'il m'a faites, il y a une dizaine de jours, n'a pas essayé de nier qu'il en fût ainsi; il a seulement prétendu qu'ils se bornaient à empêcher la réunion des deux couronnes sur la même tête. Quant à la validité du traité, elle est confirmée par les faits suivants :

1° Dans le traité de Paris de 1814 entre les cinq puissances, il est expressément dit (dans l'article additionnel) que les traités de 1805 et de 1809 seraient abrogés; ce qui est une admission tacite de la validité des autres traités.

2° Dans l'article additionnel du même traité de 1814 entre la France et la Prusse, il est expressément stipulé que les traités de Bâle de 1795, de Tilsitt de 1807, et la Convention de Paris de 1808, seraient abrogés. Encore une admission tacite, quant à la validité des traités non abrogés.

3° Dans le 107^e article de l'acte du congrès de Vienne, le traité d'Utrecht est expressément mentionné comme un traité en pleine vigueur: « conformément au sens précis de l'article 8 du traité d'Utrecht. »

4° Dans l'article secret du traité de 1814 entre l'Angleterre et l'Espagne, il est stipulé que l'Espagne ne

renouvellera jamais aucun engagement de nature semblable au Pacte de famille, ni ne donnera à l'Angleterre aucun juste motif d'alarme à cet égard. Jusqu'à présent je n'ai pu trouver le texte précis de cet article et ne puis par conséquent vous le citer exactement, mais je crois vous en avoir donné la substance.

Je ne vous donne pas ceci comme l'évidence complète en faveur de la validité du traité d'Utrecht, mais simplement comme ce que j'ai trouvé là-dessus, pour le moment. Je ne doute pas qu'il n'en existe encore et de nature à ne laisser aucun doute; car j'ai toujours compris que ce traité était regardé comme ayant conservé force pleine et entière.

On a objecté ce que lord Aberdeen a dit, que nos traités avec l'Espagne étaient tombés en désuétude; mais cette observation du noble lord ne s'applique qu'aux traités de commerce et non aux traités de paix. A Utrecht nous avons fait deux traités, l'un de commerce, et l'autre de paix.

Mais supposons que le traité d'Utrecht soit considéré comme abrogé, il ne peut y avoir de doute, quant au maintien de la loi espagnole (1) et de la cedula que

(1) En el art. 18 del mismo tratado se insertan los textos de las respectivas renunciaciones del Emperador y de Felipe V. El Emperador dice espresamente en la suya: « Para que por ella adquiriera tambien su pleno vigor y efecto la renuncia del reino y corona de Francia que... Felipe V... rey de España y de las Indias, hizo por si y sus descendientes el día 5 de noviembre de 1712, á favor del serenísimo duque de Orleans, y fue recibida por ley en España y es como condicion de la nuestra; y tambien para que por esta nuestra renuncia se revaliden las que hicieron el sermo duque de Berry, en Marly el día 24 de noviembre de 1712, y el referido sermo duque de Orleans, en Paris el 19 del mismo mes y año fueron confirmados por los tratados de Utrecht á 11 de abril de 1713, y que con tan

je vous ai envoyées, dans le *Español*, d'où il est évident que le mariage Montpensier avec l'Infante ne saurait avoir lieu, selon la Constitution espagnole, avant que la reine ait un enfant. Mais ceci, peut-être, est une affaire qui regarde l'Espagne plutôt que l'Angleterre.

Si je trouve encore quelque chose de propre à éclaircir davantage cette question, je ne manquerai pas de vous le communiquer. En attendant, il faut observer que l'arrangement pris à Utrecht, et concernant l'Europe tout entière, ne pouvait subir d'altération par une guerre particulière entre deux des co-signataires.

A vous sincèrement.

W HARVEY.

A L'HONORABLE HENRY LYTTON BULWER.



Foreign Office, 12 septembre 1846 (1).

Mon cher Bulwer,

Je commence à croire que vous avez toujours eu raison et que nous avons eu tort en ce qui touche la question des mariages espagnols. Nous aurions dû adopter

perpetua el inmutable ley, quede determinado y establecido que en ningun tempo las monarquías de Francia y España puedan unirse en una misma persona, ni en una misma línea.

En la renuncia de Felipe V, inserta en este tratado, se dice tambien que la hace para que quede establecido que en ningun tiempo las monarquías de Francia y España puedan llegar á unirse en una misma persona, *ni en una misma línea.*

(1) Cette lettre fut écrite le 12 septembre 1846, douze jours par conséquent après que lord Normanby avait reçu de M. Guizot l'annonce officielle de la conclusion des mariages espagnols. M. Saint-

sur-le-champ et hardiment Cobourg, et enlever l'affaire malgré les Français; mais nous ne voulions pas, au moment de prendre le ministère, rompre avec eux, et nous n'avons pas cru que le mariage Cobourg fût d'un intérêt anglais assez important pour justifier une pareille démarche. Cela n'empêche pas que la France, ou plutôt Louis-Philippe et Guizot, nous ont mal récompensés de notre délicatesse envers eux. La seule chose à faire maintenant, c'est de tâcher d'empêcher, si c'est possible, le mariage Montpensier, et, pour cela, il faut que l'obstacle principal vienne de l'Espagne. Comme de raison, nous devons nous garder de tremper dans aucune insurrection, et de nous exposer à encourir le reproche d'avoir encouragé aucune mesure de violence; mais nous pouvons en toute conscience (et il serait désirable que cela fût fait) employer, jusque dans ses dernières limites, toute la résistance morale et politique dont nous pouvons disposer. Nous allons faire de vives remontrances à Paris, et je vous enverrai des ins-

René Taillandier écrit cependant, dans son huitième article sur les « Souvenirs du conseiller de la reine Victoria » (*Revue des Deux-Mondes*, 15 mars 1877), que cette lettre fut écrite en août, et, se fondant sur cette date erronée, il s'écrie : « Voilà une autorisation « d'agir assez explicite; on avait des motifs d'être modéré au début; « on reconnaît maintenant que Bulwer avait raison: n'est-ce pas « dire qu'on lui donne carte blanche? » Mais il devrait remarquer qu'évidemment, lors même que cette lettre de Lord Palmerston eût été écrite en août, et non pas, comme elle le fut en septembre, elle fût arrivée, même en ce cas, beaucoup trop tard pour défaire la combinaison Cadix et Montpensier, proposée à Madrid le 10 juillet par M. Bresson, sur un ordre de M. Guizot en date du 5, et acceptée par la reine Christine le même jour (*Revue rétrospective*, p. 180. — *Mém. de M. Guizot*. T. VIII, p. 285). V. l'Appendice III.

(Le traducteur.)

l'uctions pour agir de même à Madrid, si déjà vous ne l'avez fait. Je présume que vous avez profité de ma dépêche relativement au mariage Monpensier, pour faire comprendre au gouvernement et à d'autres personnes nos sentiments à l'égard de ce projet. Il me semble que l'objection tirée du traité d'Utrecht ne manque pas de force et qu'elle pourra être utilisée pour notre défense. L'excuse de Jarnac pour son gouvernement, c'est qu'ils croyaient que nous poussions au mariage Cobourg, et que, par conséquent, ils ont pu pousser à celui de Cadix; puisque Christine ne voulait pas consentir à donner Isabelle à Cadix si Louis-Philippe ne consentait pas de son côté à donner Montpensier à l'Infante. Ceci a tout l'air d'une invention et ne s'accorde pas avec la vanterie de Guizot à Normanby : « *J'ai agi.* »

L'objection constitutionnelle au mariage de l'Infante sans l'assentiment des Cortès me paraît bien fondée; mais pourra-t-on persuader aux Cortès de refuser leur assentiment?

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

AU TRÈS-HONORABLE H. L. BULWER.

Broadlands, 16 septembre 1846.

Mon cher Bulwer.

J'approuve complètement tout ce que vous avez fait, et je répète ce que disait Lord Anglesea aux Irlandais : « Agitez, agitez, agitez, » — cependant ayez soin de ne vous mêler à aucun projet d'émeute; mais, en évitant

toute complicité dans de pareils agissements, vous pouvez soutenir dans leurs dispositions hostiles ceux que vous verriez disposés à croire à l'appui de la nation et, par suite, à faire quelque tentative de cette nature. La première chose à faire, et je ne doute pas que vous ne l'ayez tenté, c'est de concilier les progressistes et les moderados; et si les carlistes avaient du bon sens (je présume qu'ils n'en ont pas, sans quoi ils cesseraient d'être carlistes), ils s'uniraient aux deux autres partis, pour faire un grand effort national afin de délivrer leur pays de la domination française.

J'ai écrit à Jarnac, afin qu'il pût envoyer ma note à Paris, et je lui ai clairement dit, ainsi qu'à Dumon (le ministre des travaux publics maintenant en Angleterre et que Jarnac m'a amené hier), que si le gouvernement français persistait dans le système d'ambition peu scrupuleuse que poursuivait la politique étrangère de Louis XIV et Napoléon, il n'y aurait pas d'entente cordiale qui y tint, et les relations entre l'Angleterre et la France redeviendraient ce qu'elles étaient du temps de Louis XIV et de Napoléon. La reine, lord John Russell, lord Clarendon et tous nos collègues sont unanimes à cet égard. Nous sommes tous indignés de la mauvaise foi, de l'ambition peu délicate et des intrigues du gouvernement français. Il est difficile de dire envers qui il s'est le plus mal conduit, de la malheureuse Isabelle à qui il impose un mari qu'elle abhorre et méprise, et qui ne sera probablement un mari que de nom, ou de nous en poussant à un autre mariage auquel il savait bien que nous avons de profondes objections politiques : mariage qui, selon l'assurance personnelle de Louis-Philippe et Guizot, à la Reine et à Aberdeen, ne devait avoir lieu en aucun cas avant qu'Isabelle eût des

enfants et que la succession au trône fût ainsi assurée. J'ai dit à Dumon et à Jarnac que, si ce mariage a lieu, ce sera la première fois que la parole d'un roi de France n'aurait pas été tenue. Je crains que ma politique ne m'ait fait commettre quelque petite erreur historique, mais il n'était que juste de faire un compliment non mérité, quant au passé, lorsque je faisais un reproche personnel quant au présent. Je ne puis m'empêcher de croire qu'après les vives expressions de nos sentiments transmises à Paris, Louis-Philippe proposera d'ajourner le mariage Montpensier pour un certain temps (peut-être jusqu'à ce qu'Isabelle ait eu un enfant ou deux), à condition que nous nous engagerons non-seulement à ne pas nous opposer alors, mais à employer notre influence pour l'appuyer. Ce sera une chose assez difficile à arranger; car Louis-Philippe pourrait dire que, si nous repoussons cette proposition, il se verra obligé de faire ce mariage tout de suite, afin de se prémunir contre les éventualités que ce délai pourrait amener. Notre réponse doit dépendre un peu de nos perspectives du côté de l'Espagne. S'il y a quelque chance d'écarter totalement le mariage, nous pourrions décliner la proposition et dire (ce qui est vrai) que nous y sommes opposés *in toto*, mais alors nous jouons le tout; et cela peut être dangereux. Si, d'autre part, il n'y avait que peu de chance d'empêcher entièrement le mariage par les moyens espagnols, nous serions bien d'accepter la proposition en question dans le cas où elle serait faite, ou essayer de la faire présenter, et diminuer au moins ainsi matériellement les fâcheuses conséquences du mariage. Laissez-moi vous demander votre opinion à cet égard.

Dumon a dit que l'Infante viendrait vivre à Paris;

que la France gagnerait une princesse, mais que l'Espagne ne gagnerait pas un prince. J'ai observé qu'il y avait des routes et des chevaux de poste, et qu'un séjour temporaire dans un endroit n'était pas une garantie contre la possibilité de se transporter un jour ailleurs. J'ai demandé ensuite à Jarnac s'il n'était pas vrai que la cour de France avait écrit à Madrid pour dire que, si Isabelle épousait Cobourg, Montpensier n'épouserait pas l'Infante. Il a répondu : « Certainement, car le roi des Français n'aurait pu permettre que son fils fût *la seconde personne* en Espagne, si Cobourg y avait été le premier. » J'ai fait remarquer à quel point cette déclaration détruisait l'assertion de Dumon et à quel point elle fortifiait nos objections.

Je crois qu'il y a une grande force dans l'objection fondée sur le traité d'Utrecht et la Constitution espagnole.

A vous sincèrement,



PALMERSTON.

Château de Windsor. le 24 septembre 1846.

Mon cher comte de Jarnac,

... En me référant à notre conversation d'hier, je désire vous faire remarquer et je vous prierai de faire remarquer à M. Guizot que dans le *memorandum* du 27 février dernier, que vous m'avez montré hier (1), la question du mariage de l'Infante est envisagée comme

(1) Le 23 septembre, lorsque le mariage Montpensier était décidé.

question essentiellement politique, et que le mariage de cette princesse est placé dans la même catégorie que le mariage de la reine Isabelle.

Il est dit dans ce *memorandum* que, d'après la manière de voir du gouvernement français, ni l'une ni l'autre de ces deux princesses ne devrait épouser un prince qui ne descendrait pas de Philippe V, et ce *memorandum* déclare également, par rapport aux deux sœurs, que le cas où le roi des Français se croirait libre d'agir selon ses propres inspirations, serait celui où il y aurait danger imminent de voir se contracter un mariage, ou pour la reine ou pour l'Infante, avec un prince qui ne serait pas le descendant de Philippe V.

Il me paraît donc que votre *memorandum* prouve incontestablement que le gouvernement français a toujours regardé le mariage de l'Infante comme une affaire essentiellement politique, et non simplement comme une affaire de famille ; et je me crois fondé à affirmer que le mariage de l'infante avec le duc de Montpensier serait aussi contraire au principe posé dans le *memorandum* du 27 février, qu'il le serait aux arrangements du traité d'Utrecht et au maintien de l'équilibre européen.

Quant au cas où il est dit dans le *memorandum* que le roi des Français se croirait libre de suivre à l'égard de ces affaires son impulsion personnelle (déclaration qu'assurément Sa Majesté avait bien le droit de faire, mais que le gouvernement britannique pouvait certainement ne point accepter), ce cas ne s'est pas encore présenté, parce que, quant à la reine Isabelle, le danger imminent dont il est fait mention dans le *memorandum* n'a pas existé ; et quant à l'Infante, jusqu'au moment où M. Bresson a demandé sa main pour le duc de Montpensier, tout le monde était d'accord à considérer le

mariage de cette princesse comme une affaire qui devait suivre et non pas accompagner le mariage de la reine.
Très-sincèrement à vous.

PALMERSTON (1).

A LORD NORMANBY.

Broadlands, 27 septembre 1846.

Mon cher Normanby,

Je n'ai pas eu le temps de vous écrire une lettre particulière avec la dépêche que vous deviez lire et présenter à Guizot, et d'ailleurs cette dépêche me semblait tellement ample et explicite, qu'il n'y avait rien à y ajouter. J'ai été dernièrement complètement submergé par les affaires, et quoique, ainsi que vous le dites, nous soyons en septembre, et que je sois ici depuis près de quinze jours, il ne m'a pas été possible de sortir plus d'une seule fois pour tirer les perdrix.

La session m'a laissé avec une accumulation de travaux ; la promenade en mer avec la reine l'a augmentée, et, après cela, une visite à Windsor, pour rencontrer la princesse de Prusse, n'a pas contribué à me remettre à flot.

Je vous enverrai des copies de mes communications avec Jarnac. Les Français appuient beaucoup sur ma dépêche de juillet à Bulwer, et prétendent qu'ils y ont trouvé, ou croient y avoir trouvé, que nous étions en train d'encourager Cobourg, et que cela les libérait de l'engagement pris par eux de ne pas marier Montpensier

(1) Cette lettre est en français.

à l'Infante avant que la reine n'eût des enfants (au pluriel et non au singulier). Mais les dates et les faits leur enlèvent cette arme; car vous verrez, par les dépêches de Bulwer, que quelques jours avant que Bresson allât au Palais emporter le double mariage par une attaque de nuit, Bulwer y était allé aussi, à la connaissance de Bresson, et avait officiellement recommandé de la part du gouvernement anglais, non pas Cobourg, mais Enrique. Par conséquent, lorsque Bresson a demandé l'Infante pour Montpensier, il savait que le « danger imminent » du mariage de la reine avec Cobourg n'existait point.

Notre reine et le prince Albert ont parfaitement raison dans toute cette affaire, et ils sont blessés à fond de la mauvaise foi de Louis-Philippe et de Guizot.

N'en parlez à personne, mais la reine a écrit une raide réponse à une lettre que le roi des Français lui a adressée. Toutes les deux ont passé par les mains de la reine des Belges. La lettre de la reine est tout entière d'elle seule et d'accord, je présume, avec le prince Albert; je ne l'ai vue qu'après qu'elle a été écrite, mais j'ai acquiescé à chaque parole. Cette lettre réclame l'accomplissement de la promesse que le roi avait faite à la reine de retarder le mariage de Montpensier jusqu'à ce que la reine d'Espagne eût des enfants. Dans sa lettre à notre reine, Louis-Philippe ne fait aucune mention de cette promesse, et se borne à faire allusion à celle que Guizot a faite à Aberdeen. La reine n'a fait aucune attention à ce qui s'est passé entre les ministres, et n'appuie que sur ce qui a été dit entre souverains.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

AU TRÈS-HONORABLE H.-L. BULWER.

Broadlands, 27 septembre 1846.

Mon cher Bulwer,

Je vous envoie une autre protestation que vous présenterez au gouvernement espagnol, si la première, comme je le crois probable, n'a pas produit un effet immédiat. Si vous trouvez que je ne suis pas exact dans ma relation des précédents espagnols, quoique j'aie donné ordre qu'on les vérifiât au Foreign Office, vous les corrigerez en copiant la note pour la présenter.

Nous pourrions peut-être nous contenter d'une renonciation de l'Infante pour elle et ses enfants, si elle est d'âge à en faire une, et d'une loi qui l'exclurait du trône, ainsi que ses enfants et ses descendants, et qui serait sanctionnée par les Cortès légalement constitués...., ce qui n'est pas le cas, je crois, pour les Cortès actuels.

Est-ce que Louis-Philippe n'exagère pas la fortune de l'Infante, dans l'espoir que nous le regarderons seulement comme un chercheur de dot et non de couronnes ?

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

AU TRÈS-HONORABLE H.-L. BULWER.

Broadlands, 29 septembre 1846.

Mon cher Bulwer,

Dans ma dernière lettre, j'ai omis de vous dire que nous sommes de votre avis sur la nécessité de rester en

bons termes avec le gouvernement actuel de l'Espagne et avec la cour. Nous protestons contre leur politique, mais nous ne voulons pas nous quereller avec eux.

A vous, etc.

PALMERSTON.

AU TRÈS-HONORABLE H.-L. BULWER.

Foreign Office, 8 octobre 1846.

Mon cher Bulwer,

J'ai reçu aujourd'hui de Jarnac la réponse de Guizot à notre dépêche. Elle est longue, faible, et ne prouve rien sur les points auxquels elle entreprend de répondre, tandis que, sur ceux qu'elle devait chercher à réfuter (si toutefois cela était possible), elle reste complètement muette. On m'a donné la dépêche à lire, mais on ne m'en a pas envoyé une copie.

Vous pouvez dire sans crainte qu'il n'y a qu'une opinion chez les Anglais, depuis le premier jusqu'au dernier, parmi ceux qui ont suivi l'affaire avec attention, et que bien des personnes qui n'avaient pas donné d'attention à ces sortes de choses prennent aujourd'hui à celle-ci le plus vif intérêt.

A vous, etc.

PALMERSTON.

Dans une autre lettre à lord Normanby, lord Palmerston ajoute :

Tout le monde ici est furieux, dans toutes les classes ainsi que dans tous les partis, et j'ai la certitude que

Peel, Aberdeen et Graham, sont indignés de la conduite de Guizot. Peel, étant à Windsor, a envoyé l'autre jour un message à John Russell et à moi dans ce sens.

Foreign Office, 9 octobre 1846.

Mon cher Normanby,

Vous avez admirablement agi dans toutes vos communications avec Guizot, et nous sommes tous fort contents de votre manière de traiter les affaires. Les habitudes de discussion (*debate*) qu'on contracte à la Chambre sont très-utiles aux ambassadeurs. Il faut avouer que Guizot fait une pauvre figure dans toute cette affaire, mais je suppose que tout lui est indifférent pourvu qu'il arrive à son but. J'aurais cru cependant qu'il aurait songé davantage à sa réputation. Lansdowne m'écrit que, lorsqu'il a lu votre dépêche relatant la chicane touchant *le temps*, où les deux mariages devaient avoir lieu, le papier lui est tombé des mains, tant a été grande sa surprise en comparant cette explication ingénieuse avec certaines professions de foi sur l'importance de la vérité et de l'honnêteté qu'il avait autrefois entendues de la bouche de Guizot. Jarnac m'a remis hier la réponse à notre protestation. Elle est, comme vous le dites, plus faible qu'on ne s'y attendait. Elle contient, en outre, quelques contradictions et quelques inexactitudes, une surtout à l'égard d'Aberdeen. La dépêche dit que, quelque peu de temps avant que le dernier ministère quittât le pouvoir, le gouvernement français apprit que Christine, à la connaissance de Bulwer, avait écrit au duc de Cobourg relativement au mariage du prince Léopold avec la reine Isabelle; que le gouvernement français fit en conséquence à Lon-

dres et à Madrid ses représentations où il exprimait son étonnement; et qu'en réponse à ces communications, Aberdeen donna des assurances satisfaisantes. Or le fait est que, Bulwer ayant écrit à Aberdeen qu'il avait eu connaissance d'une lettre de cette nature, Aberdeen, par un excès de délicatesse, jugea convenable d'en informer Sainte-Aulaire. Sainte-Aulaire l'écrivit à Guizot. Guizot ne le crut pas ou affecta de ne pas le croire et s'adressa à Bresson pour demander si cela était vrai. Bresson le demanda à Christine, qui le nia rondement et sans mentir au fond, car, par le fait, elle n'avait pas écrit au membre de la famille Cobourg dont on lui parlait, mais à un autre!!! On chargea Sainte-Aulaire de dire qu'Aberdeen avait été mal informé. Aberdeen soutint l'exactitude de son information, et les Français finirent par reconnaître qu'il avait eu raison. Dans ma réponse, je ne manquerai pas de faire ressortir tout ce qu'il y a de différence entre la manière dont les Français racontent ce fait et celle dont il s'est réellement passé.

A vous sincèrement,

PALMERSTON.

Carlton Gardens, 15 octobre 1846.

Mon cher Bulwer,

Je suis parfaitement d'accord avec vous sur ce que vous me dites dans votre lettre du 6, que notre politique doit être maintenant de tâcher de former un parti anglais en Espagne. Nous aurions toujours dû faire ainsi, et, si le dernier gouvernement avait seulement tenu bien uni le parti anglais que nous avions en Espagne, ces intrigues françaises n'auraient jamais pu réussir. Main-

tenant c'est à nous à réparer cette faute ; si Isabelle a des enfants, nous pourrions encore trouver moyen de délivrer l'Espagne du constrictor français. Mais don Francisco, le fiancé, et don Francisco l'ancien doivent former la base de notre parti. Ne comptez ni sur Christine, ni sur Rianzarès, ni sur Isturitz. En regardant en arrière les événements et en considérant les choses dans leur ensemble, j'ai maintenant la ferme conviction que ces trois personnages étaient ligués avec Louis-Philippe, et que toutes leurs offres au sujet de Cobourg n'étaient qu'une feinte pour nous attraper. Si nous avions mordu à cet hameçon, ils nous auraient immédiatement dénoncés à Louis-Philippe, qui se serait alors déclaré amplement autorisé par nos actes à faire ce qu'il vient de faire relativement au mariage Montpensier. De telle façon qu'au lieu d'être, ce qu'il est à présent, un fourbe dévoilé, ce n'eût été qu'une histoire de « à bon chat bon rat ». Quoi qu'il en soit, tous ces personnages sont aujourd'hui unis dans l'affaire du mariage Montpensier, et il faut nous en débarrasser pour pouvoir nous délivrer des conséquences de ce mariage.

Je ne veux pas dire pour cela qu'il faille que vous vous brouilliez avec eux, ou que vous modifiez le caractère de vos relations avec eux avant le temps ; mais lorsque ce temps sera venu, le premier point à obtenir sera de les renvoyer le plus tôt possible en France. J'apprends que les deux Franciscos ont vivement, et en bons Espagnols, refusé de monter à cheval pour aller à la rencontre des princes français. Cela parle en faveur de leur patriotisme, quoiqu'il soit possible que leur répugnance à paraître à cheval dans une foule soit entrée pour quelque chose dans ce refus.

Je n'ai pas le temps de vous en dire davantage.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

AU TRÈS-HONORABLE H. L. BULWER.

Carlton Gardens, 15 novembre 1816.

Mon cher Bulwer,

J'ai reçu ce soir vos lettres et vos dépêches du 7. Je suis enchanté d'apprendre que don Enrique a reçu la permission de retourner à Madrid, n'importe de qui il l'ait reçue. Je serais bien aise qu'il en fût de même pour Espartero et Olozaga. Ce sera un grand point que de voir tous les bons Espagnols rentrer en Espagne : hors de leurs foyers, ils ne peuvent qu'ourdir des conspirations qui ne réussissent jamais ; dans leur pays, au contraire, ils peuvent diriger l'opinion publique, contrôler le gouvernement et par des moyens constitutionnels ressaisir le pouvoir.

Notre jeu est dorénavant un jeu de patience. Il faut attendre le moment, guetter les occasions, éviter la précipitation, détourner nos amis Espagnols d'entreprises téméraires, qui ne pourraient que ruiner leur cause et détruire nos espérances. Quant à des révolutions, il faut croire que les Espagnols en ont eu assez, ainsi que de guerres civiles. La lutte désormais doit se décider dans les élections, aux cortès, dans les journaux, à la cour et au palais.....

Vos efforts pour réunir les partis dans des vues espagnoles et nationales contre l'influence française, sont précisément ce que nous désirons, et j'espère qu'ils réussiront. Votre portrait du roi, et votre conversation avec Francisco, le papa, sont choses amusantes et pleines d'intérêt. Si vous parvenez à faire du roi un patriote, et du confesseur un évêque, vous aurez ac-

compli de grandes choses ; mais je crains, d'après ce que vous dites, que ce dernier point ne soit plus facile à obtenir que le premier.

La reine désire des portraits de la famille royale d'Espagne. Tâchez de vous en procurer et de m'en envoyer, je veux dire de la famille actuelle ; vous seriez bien si vous pouviez y ajouter une bonne ressemblance de Ferdinand, ainsi que de don Carlos et de don Francisco.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

A M. BULWER.

Foreign Office, 19 novembre 1846.

Mon cher Bulwer,

Votre portrait de Francisco Junior n'est pas encourageant, quoique trop exact, je crains ; espérons pour le mieux, et essayons toujours : vous êtes en bon chemin.

Ce qu'il faut tenter, c'est de réunir les progressistes et les moderados, et d'organiser un vrai et fort parti espagnol. Je sais que le temps est nécessaire pour cela, mais je ne désespère pas néanmoins que nous réussissions. Espartero, que j'ai vu l'autre jour, augure tristement des affaires espagnoles ; il croit que Francisco ne vaudra pas mieux que ses ancêtres, et que Trapani lui-même aurait mieux valu pour l'Espagne.

On m'a dit qu'il est possible que, dans le contrat de mariage de l'Infante, fille de Philippe V, qui épousa le dauphin fils de Louis XV, il se trouve une renonciation faite par elle de ses droits éventuels et ainsi que de ceux de ses descendants au trône d'Espagne(1). Peut-

(1) Cette infante et ses descendants étaient exclus par la loi salique.

être pourriez-vous vous informer à Madrid s'il en est ainsi; et faites-moi savoir au plus tôt le résultat de vos recherches à ce sujet; car, s'il y avait eu une renonciation, ce serait à mentionner dans la réplique que j'aurai probablement à faire à une autre dépêche que Guizot est en train de m'écrire.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

A M. BULWER.

Foreign Office, 26 novembre 1846.

Mon cher Bulwer,

Vous me demandez un mari pour une des filles de Francisco. J'en ai trouvé un. Que pensez-vous de Montemolin, qui vient d'arriver à Londres, et que j'ai été voir aujourd'hui? Il a très-bonne mine; c'est un prince agréable, et comme il faut, ressemblant beaucoup à Ali Effendi, le chargé d'affaires de Turquie, que vous avez dû rencontrer à Paris ou à Londres, et aujourd'hui ministre des affaires étrangères à Constantinople. Je vous assure que la jeune personne pourrait chercher loin avant d'en trouver un pareil; je regrette infiniment pour Isabelle, pour l'Espagne et pour l'Europe, qu'il ne soit pas le mari d'Isabelle, à la place de Francisco Junior.

Maintenant le vrai arrangement serait que Montemolin épousât la sœur du roi Francisco; que la loi salique fût rétablie en faveur de tous les descendants mâles d'Isabelle, et, à défaut de descendants mâles de sa part, en faveur des descendants mâles de Francisco par toute autre femme; ensuite de la descendance mâle de

Montemolin : ramenant de la sorte Montemolin dans la ligne de succession après Francisco et Enrique. Un tel arrangement induirait peut-être les puissances de l'Est à reconnaître Isabelle, et exclurait pratiquement Montpensier et ses enfants, s'il en a. Ce plan ne serait peut-être pas facile à effectuer, mais mérite la peine qu'on y pense ; en tout cas, l'on pourrait suggérer le mariage de Montemolin avec la princesse en question. Il ne fait que d'arriver. Je croyais qu'il avait déjà été ici, mais il paraît qu'il s'est rendu immédiatement de France en Russie, où il a été en communication avec le gouvernement russe, dont je présume qu'il attend quelque aide pécuniaire. Je crois aussi que ses partisans préparent pour d'ici à peu de temps un soulèvement en Espagne. Toutefois je dois dire, comme de raison, que je n'ai pas touché ce point avec lui.

Veillez, je vous prie, faire des remontrances à Isturitz pour avoir renvoyé Gonzales Bravo à Lisbonne, où il est en voie de faire beaucoup de mal, et réclamez l'accomplissement de la parole donnée de le rappeler. Dites que nous ne pouvons nous soumettre à être traités ainsi à la légère, et à laisser passer inaccomplis des promesses que l'on nous a faites ; que nous ne pouvons permettre cette fâcheuse intervention de l'Espagne en Portugal ; qu'on devrait se rappeler que nous avons une forte escadre sur les côtes de la Péninsule, et que l'Espagne a des ports.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

CHAPITRE VI

Les affaires de Portugal. — Correspondance. — Cracovie. — Buenos-Ayres et Montevideo. — Lord Normanby et M. Guizot.

Une des premières questions qui avait occupé l'attention de lord Palmerston après sa rentrée au Foreign Office, était celle du Portugal, où la guerre civile venait d'éclater.

Sous les auspices et l'influence de Costa Cabral (que M. Bernal Osborne avait, à la chambre des communes, appelé le « Jonathan Wild » des diplomates européens, et qui avait débuté en libéral forcené), le gouvernement portugais était entré dans une voie d'absolutisme extrême. Le marquis de Saldanha était arrivé à la présidence peu de temps après que Costa Cabral avait été forcé de s'enfuir, mais, en même temps que de sa place il avait hérité de ses tendances, et avait négligé de purifier l'administration. Les conséquences de cette façon de gouverner se montrèrent bientôt sous la forme d'une guerre civile qui sévit en Portugal. Le comte das Antas prit le commandement militaire des rebelles

sous la « suprême junta (révolutionnaire) de gouvernement ». Le vicomte Sa da Bandiera était également un de leurs principaux chefs, et Oporto était leur quartier général. Après des vicissitudes variées, la reine de Portugal accepta la médiation de l'Angleterre, de la France et de l'Espagne, et un protocole fut dressé le 21 mai 1847 dans une conférence entre les représentants des puissances intéressées, « en vue de la pacification du Portugal ». Les conditions offertes à la junta étaient : une amnistie, la révocation des décrets en contradiction avec la constitution, la convocation des cortès, et la nomination d'une administration qui ne se composerait ni de cabralistes ni de membres de la junta. Les trois puissances convinrent en outre d'unir leurs forces navales avec celles de Sa Majesté Très-Fidèle et d'agir de concert avec elle sur la côte du Portugal.

Grâce à ces mesures, la guerre civile fut bientôt terminée.

Foreign Office, 30 octobre 1846.

Mon cher Normanby,

Je suis revenu cet après-midi de Windsor, où j'avais passé quarante-huit heures. La reine et le prince sont très-inquiets au sujet du Portugal. Demain nous expédions le colonel Wylde, qui part dans le « Cyclops » de Portsmouth pour Oporto et Lisbonne afin de voir où en sont les choses et d'en faire son rapport. Nous enverrons un renfort à notre escadre dans le Tage. Mais c'est

tout ce que nous pouvons faire pour le moment ; il faut que notre intervention se borne à donner des conseils et à pourvoir à la sûreté personnelle de la reine. C'est un triste état de choses, mais j'espère que le danger est un peu exagéré ; néanmoins il est grand, et ce qui aggrave la situation, c'est qu'elle a été amenée par la folie de la cour, poussée, je crois, par le précepteur allemand Dietz. On avait prévu que si les élections avaient lieu et que les chambres fussent réunies, un de leurs premiers actes serait d'envoyer une adresse à la reine pour demander le renvoi du précepteur. Celui-ci, prévenu, prit ses précautions et se mit en mesure contre cette éventualité, sans prévoir, et sans s'en soucier d'ailleurs, le danger auquel il exposait le roi et la reine. Le seul moyen, selon lui, d'éviter l'adresse, était d'empêcher la réunion des Cortès ; ce qui ne pouvait se faire qu'en se débarrassant du gouvernement qui s'était engagé à les convoquer : c'était, au fond, de faire un coup d'État, et ce coup fut fait, contre l'avis de tous les hommes dont l'opinion avait quelque valeur, sans consulter lord Howard, qu'on savait devoir y être opposé, et contre l'avis de notre cour : avis qui, en tout cas, serait arrivé trop tard. On ne croit pas que la crise puisse être surmontée sans une concession quelconque. Si Léopold (1) veut aider le roi et la reine à sortir de leurs embarras, il leur conseillera de faire partir Dietz sur-le-champ ; car il peut être sûr que cet homme a été, est, et sera, aussi longtemps qu'il restera en Portugal, leur mauvais génie. Saldanha avait écrit pour demander que les troupes espagnoles fussent retirées jusqu'à la frontière, ne voulant s'en servir qu'à la

(1) Le roi des Belges, oncle du roi Ferdinand de Portugal.

dernière extrémité. Comme de raison, si la reine les rappelait pour la sauver, nous ne pourrions y faire aucune objection, à la condition pourtant qu'elles n'eussent aucun autre objet en vue, et qu'elles se retireraient une fois ce but atteint. Mais ce serait une démarche bien dangereuse pour la reine. Pour elle, ce serait régner par le fait d'une intervention étrangère. Cela la dénationaliserait et l'identifierait à la nation que les Portugais détestent le plus. Un arrangement avec ses sujets serait, quel qu'il fût, un moyen meilleur et plus sûr.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

A LORD NORMANBY.

Carlton Terrace, 1^{er} novembre 1846.

Mon cher Normanby,

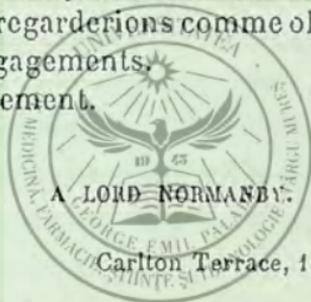
Voici enfin ma réponse à Guizot, que vous pouvez lire et lui envoyer ensuite, ou lui envoyer simplement, comme vous le jugerez le mieux. Elle est polie dans les termes, mais je crois qu'elle contient quelques arguments péremptoirs.

Nous avons appris l'arrivée de Parker à Lisbonne avec son escadre tout entière; ainsi nous allons avoir une force navale respectable dans le Tage. Sans doute sa présence produira un effet salutaire; lorsqu'on voit arriver une grande force, on ne sait pas jusqu'à quel point elle est autorisée à agir, on craint le pire et on se conduit en conséquence. Parker sera chargé de protéger les membres de la famille royale, s'ils sont forcés de se réfugier à bord de leur propre vaisseau de ligne dans le Tage, ou à bord d'un des nôtres. En cas de né-

cessité, il sera autorisé à occuper le fort de Belem avec ses soldats de marine ; mais il vaut mieux ne rien dire, par rapport à ce plan, de peur que les Français n'intriguent pour en empêcher le succès. Mais si vous apprenez que cela a eu lieu, vous saurez que c'est avec la sanction du gouvernement britannique. Rothschild m'a dit hier soir qu'on lui avait écrit de Paris, que le gouvernement français n'aurait aucune objection à voir notre escadre dans le Tage, pourvu que nous n'envoyions pas de troupes de débarquement. Je ne puis guère croire qu'on se soit exprimé de la sorte à Paris, car on sait bien que nous sommes liés par d'anciens traités spéciaux avec le Portugal, et que si le *casus fœderis* venait à se produire, nous ne demanderions pas si le gouvernement français a ou non des objections à ce que nous nous regarderions comme obligés de faire, par suite de nos engagements.

A vous sincèrement,

PALMERSTON.



A LORD NORMANBY.

Carlton Terrace, 15 novembre 1846.

Mon cher Normanby,

Rien ne saurait être mieux que votre conduite dans l'affaire Montpensier. Vous avez maintenu avec fermeté notre protestation contre la transaction politique, et vous avez prouvé par votre courtoisie personnelle qu'il n'y avait aucune petitesse dans nos sentiments à cet égard. Vous avez fait la chose précisément comme il fallait la faire.

J'apprends que l'on dit à Paris que l'on a montré aux Tuileries une lettre que Thiers m'aurait adressée relati-

vement aux mariages espagnols. Si ce bruit court, j'espère que lorsqu'on n'aura plus besoin de cette lettre, elle me sera renvoyée : car, jusqu'à ce jour, je n'en ai jamais reçu de Thiers, et, si ses lettres sont aussi animées que sa conversation, je serais fâché que la première qu'il m'aurait adressée m'eût échappé.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

En novembre 1845, on découvrit à Posen une conspiration pour rétablir l'indépendance de la Pologne. Dans le commencement de l'année suivante, les insurgés marchèrent sur Cracovie, et le sénat de cette ville demanda l'intervention de l'Autriche, de la Prusse et de la Russie. Aussitôt des troupes autrichiennes occupèrent la ville, mais elles furent bientôt chassées. Des troupes russes étant arrivées à leur secours, la ville fut aussitôt reprise. Quoique l'indépendance de la république fut garantie par le traité de Vienne, les trois puissances protectrices proclamèrent son annexion à l'Autriche en novembre 1846, et firent ainsi disparaître le dernier vestige de la nationalité polonaise.

Dans une lettre à lord Normanby, du 17 novembre, lord Palmerston écrit :

Les trois puissances nous ont annoncé leur intention de donner Cracovie à l'Autriche ; elles sont résolues à surpasser Louis-Philippe, et, de même que celui-ci veut anéantir un traité du dernier siècle, de même elles annulent un traité du siècle présent. Cela est à la fois

odieux et sot, et retombera sur elles. Comment, par exemple, pourrons-nous maintenant nous joindre à elles pour invoquer le traité de Vienne comme garantie du maintien de la souveraineté cantonale de la Suisse? La première chose qui arrivera maintenant, sera que la Russie déclarera la Pologne partie intégrante de l'empire russe; nous verrons alors comment l'Autriche et la Prusse prendront cela. Peut être y consentiront-elles afin d'en finir entièrement avec le nom de Pologne, et d'exécuter, quoique par un partage différent, le traité de Reichenbach de 1813.

AU MARQUIS DE NORMANBY,

Foreign Office, 19 novembre 1846.

Mon cher Normanby,

Je viens de recevoir votre lettre au sujet de Cracovie, vous devez avoir reçu la mienne de mardi. J'ai préparé une réponse, que j'enverrai à Vienne sans attendre Guizot. Notre réponse est, que nous n'admettons pas la nécessité de faire ce que les trois puissances projettent et que nous protestons contre cet acte, comme étant une violation directe du traité de Vienne. Cela vient très-mal à propos dans ce moment. Sans doute, Metternich y songe depuis longtemps, et croit le moment propice parce que l'Angleterre et la France sont en dissidence, imaginant que l'une et l'autre étant disposées à rechercher son appui pour les affaires d'Espagne, s'arrangeront facilement avec lui au sujet de Cracovie.

Guizot fera un semblant de résistance, mais le fait est que quand même la France et l'Angleterre seraient dans de meilleurs termes ensemble, elles n'auraient aucun

moyen d'empêcher la chose, même par une menace de guerre, que les trois puissances savent bien que nous ne ferions jamais pour Cracovie. La mesure est en elle-même une abominable honte, et elle est exécutée sous les prétextes les plus frivoles, les plus mal fondés.

Je soupçonne que la Prusse ne consent qu'à regret; que l'Autriche est poussée par son avidité et sa haine du nom même de la liberté, et qu'elle est excitée par la Russie qui désire avoir un précédent qu'elle pourra mettre en avant plus tard lorsqu'elle voudra avaler et s'assimiler le royaume de Pologne.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

L'intérêt public relativement à Tahiti était très-vif en Angleterre. Lord Palmerston dut prêter l'oreille aux plaintes incessantes qui lui étaient adressées par la Société des Missions anglaises. Sous le ministère de sir Robert Peel, en 1844, lorsque lord Aberdeen dirigeait les affaires étrangères, le traitement infligé par les Français au consul Pritchard avait failli amener la guerre entre les deux pays, et lord Palmerston se voyait malgré lui obligé de porter de nouveau la question tahitienne à l'attention de M. Guizot.

AU MARQUIS DE NORMANBY.

Foreign Office, 20 novembre 1846.

Mon cher Normanby,

J'ai été assailli par des représentations urgentes en faveur des Taïtiens. Une grande inquiétude s'est réveil-

lée ici en apprenant que les Français avaient envoyé, ou allaient envoyer, des renforts à Taïti, accompagnés d'une batterie d'artillerie de campagne. On craint qu'ils n'aient l'intention d'attaquer le camp des insulaires mécontents établis dans la partie montagneuse de l'île, et d'exterminer ceux qui ne voudront pas se rendre. J'en ai parlé la semaine dernière à Jarnac, et je lui ai lu un extrait des mémoires que j'ai reçus, dans lesquels la Société des Missions de Londres atteste que les missionnaires à Tahiti ont plusieurs fois proposé leur médiation entre les Français et les indigènes, mais que ces offres ont toujours été rejetées. J'ai dit à Jarnac que je désirais qu'il soumit cette affaire confidentiellement à Guizot; que je ne voulais pas en faire l'objet d'une communication officielle, parce que je n'étais pas précisément au courant de l'état de la question de Tahiti entre les deux gouvernements, et que je craignais ou de trop admettre, ou de paraître rétracter ce qui avait été déjà admis. Que ce que je désirais faire entendre à Guizot, c'était la nécessité de traiter ces indigènes avec douceur. Que rien depuis nombre d'années, n'avait excité dans ce pays-ci un sentiment d'irritation contre la France aussi vif que les agissements des Français à Tahiti; que cette irritation n'avait pas été limitée à une seule classe de la société ou à une seule secte religieuse, mais qu'elle s'étendait depuis le seigneur jusqu'au marchand et au fermier, et que, même les ministres de la religion, qui ordinairement sont disposés à tout sacrifier en faveur de la paix, avaient, dans des réunions publiques, vociféré pour la guerre afin de délivrer Tahiti et sa reine.

Que, par conséquent, tout nouvel acte de sévérité, tout sang versé de nouveau dans l'île, — mais surtout ce

qui semblerait indiquer l'intention d'exterminer la population, — créerait la plus vive agitation dans ce pays-ci; et bien que le gouvernement français s'inquiète évidemment fort peu de produire cet effet, lorsqu'il a en vue un but à atteindre qu'il croit être son intérêt, il ne trouvera pas, j'en suis sûr, qu'il vaille la peine d'ajouter à l'irritation qui règne en ce moment ¹, dans un cas où, véritablement, aucun intérêt français n'est en jeu. Je n'ai pas eu, jusqu'à présent, de réponse à cette communication, et vous feriez bien de profiter de cette occasion pour en parler à Guizot, et pour lui dire que je lui adresserai une communication officielle à ce sujet, s'il le désire; mais j'ai reçu des réclamations tellement pressantes de différents points du royaume (et j'en attends encore) que je suis obligé de donner à ces personnes une réponse, et que j'espère qu'il vous autorisera à me mettre à même de leur en donner une qui soit favorable.

A vous sincèrement,

PALMERSTON.

P. S. Je devrais vous dire que la Société des Missions de Londres se plaint de ce que les missionnaires à Tahiti ne jouissent pas de la liberté de leurs fonctions religieuses, qui leur avait été promise par le gouvernement français, et la Société ajoute que ces missionnaires en certains cas ont été traités avec rigueur.

¹ L'irritation publique causée par les mariages espagnols était encore loin d'être calmée.

A LORD NORMANBY,

Carlton Gardens, 7 décembre 1847.

Mon cher Normanby,

Ce que je propose de faire relativement aux affaires de la Plata, c'est de dresser la minute d'une convention entre l'Angleterre, la France, Rosas, Oribe et Montevideo pour mettre un terme aux hostilités qui ont lieu depuis si longtemps par terre et par mer sur les rives de la Plata. Je proposerais qu'on s'adressât aux amiraux pour obtenir les signatures de Rosas et d'Oribe. Ceux-ci la passeraient ensuite à Ouseley et à Deffaudis pour qu'ils y attachassent leurs signatures et obtinssent celles du gouvernement nominal de Montevideo. Je proposerais que les plénipotentiaires s'en tinssent là sur ce point ; que les amiraux fussent chargés de veiller à l'exécution de la retraite des troupes argentines et du désarmement des étrangers dans Montevideo, et qu'enfin, cela fait, Ouseley et Deffaudis fussent rappelés.

Je trouve qu'il est important, pour légaliser rétrospectivement les opérations du blocus, de terminer l'affaire par un traité de paix formel entre les deux puissances et Rosas. J'ai expliqué cela à Sainte-Aulaire avant hier.

Sainte-Aulaire m'a fait toutes sortes de beaux discours sur son désir d'éviter les sujets d'irritation, et sur ses dispositions conciliatrices ; moi, de mon côté, j'ai rendu justice à son caractère personnel ; mais je lui ai dit que le différend entre l'Angleterre et la France, au sujet de l'Espagne, n'était pas une question de personnes ou de procédés, mais qu'il avait des raisons sérieuses. Que sans doute la manière dont la chose avait été faite, l'avait rendue plus offensante qu'elle ne l'était par elle

même ; mais qu'elle demeurait et que, tant qu'il en serait ainsi, et rien n'étant fait pour prévenir le mal, il n'y avait ni politesse ni procédé qui pût changer l'état des choses entre l'Angleterre et la France.

Nous n'avons pas eu de correspondance avec les États-Unis à l'égard du Mexique ; et il n'y a rien eu à vous envoyer, sinon ce dont je suppose que vous êtes informé déjà. Nous préférerions que les États-Unis ne prissent pas la Californie, et les diverses autres portions du Mexique, qu'ils comptent s'annexer ; mais, à moins d'être préparés à leur faire la guerre pour les en empêcher, je crains qu'une représentation de notre part à ce sujet ne fasse que nous exposer à recevoir une réponse peu satisfaisante, dans le genre de celle que nous ferions nous-mêmes à toute puissance étrangère qui nous favoriserait de son avis dans un de nos débats particuliers.

A vous sincèrement,

PALMERSTON.

Je ne doute pas que Louis-Philippe ne me déteste. Mais je n'ambitionne le titre de « bien-aimé » d'aucun souverain français, et m'inquiète peu d'une haine uniquement fondée sur la conviction que je suis un bon Anglais, et que j'aperçois, et fais de mon mieux pour contre-carrer, les projets de puissances étrangères hostiles à mon pays. Louis-Philippe, personnellement, devrait m'être très-obligé en ce que, autant que le permettaient nos positions relatives, je lui ai rendu service autrefois, lorsqu'il en avait besoin. Quant aux attaques contre lui dans le *Times* et le *Chronicle*, elles sont l'expression des sentiments personnels de leurs rédacteurs, et il serait impossible d'exercer un contrôle sur des écrivains semblables, lors même qu'ils seraient en relation avec nous, ce qui n'est pas, au moins pour le *Times*. En

attendant, je ne crois pas que, malgré les plaintes et la colère de Louis-Philippe, de pareils coups de patte donnés ainsi de temps en temps fassent du mal. La colère qu'il a montrée l'autre jour de ce que je me suis servi de son nom dans ma dépêche, n'était probablement qu'une feinte, une scène jouée dans la seule intention de me bâillonner dans ma réponse à Guizot.

Quant à ce que vous me dites de ma meilleure humeur avec Jarnac, voici simplement ce que c'est : lorsqu'il a pris congé de moi comme chargé d'affaires, avant le retour de Sainte-Aulaire, il m'a dit qu'il espérait que nous demeurerions personnellement bons amis, et que je ne conserverais de mes rapports avec lui le souvenir d'aucun procédé désobligeant. J'ai répondu qu'assurément non : qu'il avait fait son devoir et moi le mien ; et que j'espérais que nous serions toujours personnellement et en particulier bons amis.

AU VICOMTE PONSONBY.

Foreign Office, 21 janvier 1847.

Mon cher Ponsonby,

J'ai vu Hummelauer et j'ai eu une conversation préliminaire avec lui et Dietrichstein. Il doit m'envoyer ses papiers à lire. Je lui ai dit que s'il peut démontrer que Cracovie était une source de dangers pour le territoire autrichien, et si je suis autorisé à en publier les preuves, cela pourra mitiger ici l'opinion publique ; mais que même alors, resterait toujours la question de savoir pourquoi les trois puissances n'ont pas préalablement consulté l'Angleterre, la France et les autres signataires du traité de Vienne.

Dietrichstein, Brunow et Bunsen se sont absentes de la chambre des lords, lorsque la reine a prononcé son discours, et je crois qu'ils ont eu raison, car il eût été peut-être désagréable pour eux de se trouver là pour entendre leurs cours accusées d'avoir violé un traité.

J'entends toujours parler de négociations secrètes entre Guizot et Metternich, dans le but de nous maintenir à distance sur le droit de succession du duc de Montpensier au trône d'Espagne, en retour de quoi Guizot ferait tout ce que Metternich désiré à l'égard de l'Italie.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

A LORD BLOOMFIELD, AMBASSADEUR D'ANGLETERRE, A SAINT-PÉTERSBOURG.

Carlton Gardens, 23 janvier 1847.

Mon cher Bloomfield,

J'ai reçu votre lettre du 5. Remerciez, je vous prie, Nesselrode pour le langage amical qu'il vous a tenu, et assurez-le que nous parlageons entièrement les sentiments qu'il a exprimés. Nous sentons qu'une entente cordiale et intime entre l'Angleterre et la Russie est essentielle pour les intérêts des deux pays; et qu'il n'y a rien dans la politique bien comprise de l'un ou de l'autre qui doive empêcher ou contrarier l'établissement d'une intimité et d'une cordialité de ce genre, nous éprouvons la profonde conviction que lorsque nous serons dans de semblables relations avec la Russie, nous pourrons compter sur sa bonne foi, sa sincérité et sa fermeté.

Comme de raison, nous avons pour objet, et cela est

de notre intérêt, de rester en bons termes avec la France. L'Angleterre et la France ont dans toutes les parties du monde nombre d'intérêts politiques et commerciaux exposés à s'entre-choquer; une bonne entente entre Paris et Londres est nécessaire pour empêcher ces chocs de dégénérer en collision. Quant à se fier au gouvernement français, c'est une erreur dans laquelle personne en Angleterre ne tombera plus maintenant, je crois : on a les yeux trop dessillés pour cela !

Je m'imagine qu'Aberdeen se laissait persuader par Guizot de tâcher d'aplanir les difficultés entre la Russie et la France ; et, s'il y avait réussi, il aurait été récompensé par les efforts que Louis-Philippe aurait immédiatement tentés pour détacher la Russie de l'Angleterre. Nous ne tomberons certainement pas dans la même faute, nous ne nous mettrons entre eux pour rien, ni pour faire ni pour défaire, à moins qu'ils ne veuillent se faire la guerre, ce qui est au plus haut degré improbable.

Que signifient les préparatifs militaires en Pologne et dans la Russie occidentale dont Du Plat nous donne avis ? Ont-ils rapport à quelque insurrection attendue ou aux projets de réformes constitutionnelles du roi de Prusse ? ou bien serait-ce que le gouvernement russe a pensé que la France allait marcher sur le Rhin pour faire pendant à l'affaire de Cracovie ?

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

AU COLONEL WYLDE.

Carlton Gardens, 26 janvier 1847.

Mon cher colonel Wyldé,

Je n'ai que le temps de vous dire que je suis allé au-

jourd'hui à Windsor, à la demande du prince Albert, pour conférer avec lui et le comte Mensdorf, sur les affaires du Portugal. J'ai trouvé le prince et le comte sous l'empire de la croyance où l'on était à Lisbonne lorsque le comte Mensdorf a quitté cette ville, qu'un rapprochement avait eu lieu entre les miguelistes et la junte d'Oporto. J'ai fait voir au prince que les dépêches de notre consul à Oporto, en date du 15, prouvent que, jusqu'à cette époque, aucun rapprochement de ce genre n'avait eu lieu, et ne paraissait probable. Mais comme, d'après vos lettres, Saldanha et la reine paraissent disposés maintenant à un arrangement afin d'épargner le sang portugais, et d'empêcher la destruction des propriétés portugaises, ce qui serait inévitablement le résultat de l'attaque et de la prise d'Oporto, nous avons l'intention, d'ici à quarante-huit heures, de vous envoyer des instructions officielles pour aller à Oporto si la reine le désire et vous y autorise, et, une fois là, de tâcher de rapprocher les deux partis.

Il faut que, comme base de la négociation, la reine prenne envers vous, comme représentant du gouvernement anglais dans cette affaire, l'engagement qu'aussitôt la guerre civile terminée, elle établira un gouvernement constitutionnel et assemblera aussitôt les cortès. A moins que cette assurance ne soit donnée de la manière la plus formelle et la plus positive, nous ne pouvons intervenir. Elle (la reine) devrait aussi, ce me semble, nous promettre de ne point replacer au pouvoir, du moins, pour le moment, les Cabrals, contre lesquels la révolte a éclaté. Leur tour pourra revenir plus tard. Le complément de tout cela devrait être, je crois, une amnistie pour la masse des insurgés, avec des mesures de

précaution contre quelques-uns des meneurs et des chefs.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

Le *Black Cat*, avec 1,000 fusils et des cartouches, en destination d'Oporto, a été arrêté dans la Tamise par le bureau de la douane, sur la demande du baron Moncorvo (1).

Je doute, quant à moi, que la loi puisse maintenir cette capture, et par conséquent que le vaisseau puisse n'être pas relâché; mais vous pouvez apprendre cet incident à la reine et le lui montrer comme une preuve au moins, que ce gouvernement ne montre aucune faveur pour les insurgés, et ne leur vient pas en aide comme on se plaît à le dire. Nous sommes d'opinion que l'insurrection est la faute de la cour, mais nous ne prenons aucune part à la guerre civile, sinon comme médiateur en vue d'y mettre fin.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

Sir Hamilton Seymour venait de succéder à lord Howard de Walden, comme ministre d'Angleterre à Lisbonne.

A SIR H. SEYMOUR.

Carlton Gardens, 5 février 1847.

Mon cher Seymour,

La reine ferait bien de se rappeler qu'à moins qu'elle ne se montre souveraine de la nation tout entière, elle

(1) Ministre de Portugal à Londres.

ne peut pas s'attendre à ce que la nation tout entière la respecte et l'aime comme sa souveraine; et qu'un trône dont la stabilité repose sur la pointe des baïonnettes, s'appuie sur une base oscillante et fragile. Prêchez, je vous prie, cette doctrine et d'autres dans le même esprit; et faites clairement entendre à la reine et au gouvernement qu'ils ne doivent s'attendre à aucun soutien de la part de l'Angleterre s'il s'agit de les aider à continuer leur système de mauvais gouvernement; ajoutez que l'Angleterre aura soin qu'aucun secours dans ce but ne leur soit donné par l'Espagne.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

M. Guizot, dans un discours à la chambre des députés du 5 février 1847, avait dit : « J'arrive maintenant à la seconde dépêche de l'ambassadeur d'Angleterre en date du 15 septembre. J'ai à présenter quelques observations préliminaires. Lorsqu'un ambassadeur me fait l'honneur de venir me voir et de me faire des questions, ce n'est pas un interrogatoire que je subis; je suis obligé, en pareil cas, de dire la vérité, mais je ne réponds qu'autant que cela s'accorde avec les intérêts de mon pays. Une autre observation que je tiens à faire, c'est que je ne puis considérer le récit d'une conversation envoyée par un ambassadeur à son gouvernement comme un document authentique et sujet à discussion; pour simplifier la question, je dirai que l'ambassadeur anglais était à cet égard de mon opinion; car le 2 septembre

il vint me trouver pour me communiquer sa dépêche du 1^{er}, et pour me demander s'il avait rendu un compte exact de notre conversation. L'ambassadeur considérait qu'une dépêche n'acquiesçait un caractère d'authenticité et d'irréfragabilité qu'à la suite de cette épreuve. »

Or lord Normanby prit ces paroles pour une offense personnelle. J'avoue cependant qu'il n'y avait là rien que de parfaitement légitime; car, si vous rapportez une conversation et ne montrez pas votre rapport à la personne dont vous répétez les expressions, elle peut dire que ce rapport n'est pas exactement d'accord avec ses souvenirs, sans pour cela vous imputer une fausseté volontaire. Bien peu de conversations sont assez exactement reproduites pour ne pas admettre la justesse de cette réserve. Une façon de faire plus calme eût été plus convenable pour un diplomate; et c'est ce que lord Palmerston avait senti, mais il ne voulut pas mortifier lord Normanby en le lui faisant remarquer.

A LORD NORMANBY.

Foreign Office, 11 février 1847.

Mon cher Normanby,

J'ai l'intention de présenter ce soir un extrait de votre dépêche relative à l'insinuation de Guizot, ainsi que la réponse que je vous envoie, et que j'ai vu qu'il

était juste de vous faire connaître officiellement. John Russell et moi sommes d'accord pour trouver que le ton de quelques passages de votre dépêche, écrits sous l'excitation naturelle du moment, étaient trop vifs pour s'accorder complètement avec les sentiments qui nous animent ici; il nous a semblé aussi que ces passages n'étaient pas essentiels à votre complète justification. L'extrait, tel que je le donne, contient un démenti direct à Guizot, et la dépêche que je vous adresse dit que c'est vous que je crois et non pas lui.

Je dois dire cependant que son insinuation n'a pas été comprise ici comme étant une accusation contre vous. Le passage de son discours qui a frappé le plus ici, c'est l'aveu qu'il fait de vous avoir trompé relativement à l'époque des mariages, pour la raison que vous étiez un adversaire, et que dans une affaire où il voyait en jeu les intérêts de son pays, il croyait la duperie de bon aloi.

Ce dernier discours l'a complètement perdu ici dans l'opinion publique.

La colère dans laquelle Louis-Philippe s'est mis dans sa conversation avec Howden, n'a été probablement qu'un soulagement à l'irritation qui couve depuis longtemps chez lui. Il est naturellement très-fâché d'avoir été découvert et surtout d'avoir perdu l'empire qu'il avait sur l'esprit de notre reine. Il sent profondément aussi le désagrément d'avoir perdu le prestige dont il jouissait dans ce pays.

Je ne crois pas que nous ayons de débat sur ces affaires, à moins que nous n'y soyons conduits par la motion de Hume sur Cracovie, qui est inscrite pour le 18. Nous désirions éviter une discussion; la question ne peut être mieux placée qu'elle ne l'est dans l'opinion

publique au moins quant à la conduite des deux gouvernements; quant à ce qui touche aux intérêts contradictoires des deux pays, personne, dans notre parlement, ne pourrait ajouter à la conviction qui naît dans l'esprit de tout Anglais, par suite des discours prononcés dans les chambres françaises.

Ce que vous me dites dans votre lettre de samedi, au sujet des insinuations ou suggestions du roi à l'égard du rétablissement de la loi salique en Espagne, me paraît curieux (1). Mais je doute qu'il soit disposé à présent à faire une concession dans ce sens.

La nouvelle constitution prussienne n'avait pas de quoi tant alarmer l'Autriche et la Russie, excepté en tant qu'elle peut être regardée comme un premier pas; car certainement jamais assemblée représentative n'a eu ses dents limées et ses ongles coupés d'aussi près. Il y a tant de choses qu'il est défendu aux députés de faire, que l'on est fort embarrassé de savoir ce qui leur est permis. Cependant il faut avouer que les difficultés du roi de Prusse étaient grandes; et j'ai lieu de croire que l'idée des restrictions est venue tout à la fois de Paris, de Vienne et de Saint-Petersbourg. Mais maintenant la Prusse a jeté le dé, et il faut qu'elle avance, car la retraite est impossible.

Mais si elle avance l'Allemagne la suivra, et tôt ou tard aussi l'Autriche. Quant à la Russie, nous ne verrons pas, probablement, le jour où elle deviendra constitutionnelle.

A vous sincèrement,

PALMERSTON.

(1) Louis-Philippe avait envoyé un message à Metternich, lui insinuant que si l'Autriche voulait s'abstenir de se joindre à l'Angleterre dans l'affaire des mariages espagnols, la France consentirait au rétablissement de la loi salique en Espagne.

AU MARQUIS DE NORMANBY.

Foreign Office, 19 février 1847.

Mon cher Normanby,

J'espère qu'à l'heure qu'il est, Guizot aura donné une explication capable de rompre la glace qui existe entre vous. Sainte-Aulaire m'a dit qu'il lui avait écrit pour le pousser vivement à agir ainsi. Brougham me dit aussi la même chose. Je croirais assez que Guizot a spéculé un peu sur les chances d'un vote contre nous sur la motion de Georges Bentinck. En ce cas, il aura été désappointé.

D'accord avec John Russell, j'ai envoyé chercher Sainte-Aulaire cet après-midi, et je lui ai dit que, par rapport à la conversation que nous ayons eue il y a deux jours, touchant ces affaires, je voudrais lui faire savoir que je vous avais écrit de ne pas quitter Paris et qu'il n'y avait aucun motif pour le faire; que vous en aviez appelé à votre gouvernement, et que votre gouvernement a déclaré que vous aviez raison; que, par conséquent, vous alliez rester, et que si, par le fait de Guizot, il vous devenait impossible de traiter avec lui, c'est à lui et non à nous qu'il faudrait en imputer la faute. Mais j'ai ajouté que dans toutes les affaires il est nécessaire que l'on sache de part et d'autre la véritable situation des choses, et que par conséquent je voulais lui dire confidentiellement, mais nullement pour qu'il en informât Guizot, comme une communication de ma part (quoique peut-être il serait utile de le lui faire savoir comme étant sa conviction personnelle), que si le résultat de cette affaire rendait nécessaire votre départ de Paris

(supposons toutefois qu'aucun nouvel incident ne vienne changer l'état des choses), aucun autre ambassadeur ne serait envoyé ; et que les relations diplomatiques entre les deux pays seraient réduites à ce que sont celles qui existent maintenant entre la France et la Russie, et qu'elles demeureraient ainsi jusqu'à ce qu'il plût à Guizot de renvoyer également notre chargé d'affaires.

Ne vous servez de ceci avec qui que ce soit, à-moins que vous ne jugiez utile d'en faire arriver une idée à l'esprit du roi, non pas comme une menace, mais comme un lever partiel du rideau qui cache l'avenir.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

AU MARQUIS DE NORMANBY.

Foreign Office, 23 février 1847.

Mon cher Normanby,

Nous sommes très-impaticnts d'apprendre que vous en avez fini d'une manière ou d'une autre de vos chicanes avec Guizot. Il doit vouloir faire ce qui est juste et vous pourriez lui faciliter ce qu'il a à faire. On commence à s'inquiéter ici à ce sujet, on ne comprend pas tout à fait l'importance qu'ont à Paris des choses qui ici n'en auraient aucune, et l'on craint que ces divergences personnelles ne viennent augmenter les divergences internationales qui en ont été l'origine. Vous savez combien ici le public est susceptible à l'égard de tout ce que, dans sa sagesse ou dans son ignorance, il regarde comme propre à conduire à la guerre ; vous n'ignorez pas d'ailleurs que ces dispositions sont celles de nos

amis quoiqu'elles soient facilement admises par les autres partis qui, au fond, nous sont hostiles, bien que pour le moment ils nous permettent d'exister. Il est donc très-désirable, et plus peut-être que vous n'êtes à même de le supposer à Paris, que cette brouillerie personnelle cesse.

J'en ai parlé deux fois à Sainte-Aulaire, et je ne doute pas qu'il n'en ait écrit à Guizot et au roi. Guizot doit avoir renoncé, à l'heure qu'il est, à l'espoir de me renvoyer ou de renvoyer le gouvernement, et ce serait en vain aussi que nous penserions à faire renvoyer Guizot; d'ailleurs je ne crois vraiment pas que ce soit la peine de faire un effort dans ce sens.

Relativement à cette dernière affaire de bal, je dirais que, puisque l'invitation avait été envoyée, même à votre insu, il eût été mieux de dire (ce qui était en effet) que la chose avait été faite dans la forme et selon la règle ordinaire, puis laisser M. Guizot en tirer le parti qu'il aurait voulu, selon son bon plaisir. Mais il a adroitement profité de ce que vous avez dit, que l'invitation avait été faite par méprise, et il est ainsi parvenu à former une espèce de parti contre vous.

Mais cette affaire peut être considérée comme terminée; et, comme de raison, une autre fois, lorsque vous donnerez une soirée ou un bal, vous inviterez les ministres comme à l'ordinaire, et comme si, en ce genre, rien n'était arrivé.

La seule affaire qui ait besoin d'une espèce d'explication, c'est ce que Guizot a dit à la chambre.

Pour dire la vérité, du reste, ces expressions n'ont pas été considérées à Londres comme aussi offensantes qu'elles semblent l'avoir été à Paris. Sainte-Aulaire dit que Guizot l'a assuré qu'il n'avait aucune intention de

suspecter votre véracité. Le meilleur arrangement eût été une déclaration en ce sens faite par Guizot à la chambre en réponse à une question qui lui aurait été posée par un des députés. Le moment où cela aurait pu se faire est actuellement passé, mais ne pourrait-il pas vous le dire en présence du roi comme pacificateur? Le roi peut-être ne dédaignerait pas de jouer ce rôle. Ne pourrait-il pas encore le dire au roi, et le roi vous le répéter, sans que Guizot fût présent? Ou bien enfin Guizot ne pourrait-il pas faire une semblable déclaration à Appony pour vous être transmise par celui-ci? L'un ou l'autre de ces moyens serait suffisant.

Mais il est très-désirable que l'affaire soit arrangée; et, si elle peut l'être d'une manière personnellement satisfaisante pour vous, soyez sûr qu'ici on n'en sera pas mécontent.

A vous sincèrement,

PALMERSTON.

A SIR H. SEYMOUR A LISBONNE.

Foreign Office, 26 février 1847.

Mon cher Seymour,

Je désire que vous fassiez sentir énergiquement au roi, à la reine et à tous ceux de leur entourage qui valent la peine qu'on leur parle, la nécessité tous les jours croissante de faire des ouvertures à la junte et d'en venir avec elle à quelque arrangement amical, afin de mettre fin à la guerre civile. Dites-leur clairement à tous que, s'ils spéculent sur une insurrection miguéliste en vue de faire entrer des troupes étrangères pour écri-

ser la junte, ils se trompent. Nous aurons bien soin que les mesures qu'il serait nécessaire d'adopter contre Miguel s'il retournerait en Portugal (ce que probablement il ne fera pas) ne soient pas converties en une intervention entre la camarilla et la junte, les deux partis entre lesquels, en toute réalité, la guerre est engagée.

Dites-leur que, quant à leur demande de leur garantir un emprunt, ils pourraient aussi bien nous demander de leur donner un morceau de la lune.

Dites-leur aussi que les Miguellistes d'ici sont très-actifs, et qu'ils viennent d'envoyer des émissaires en Portugal par le dernier paquebot, et que nous n'avons aucun moyen de les en empêcher. Ces partisans peuvent en effet débarquer en Espagne, et, de là, passer en Portugal.

La seule manière pour la reine de s'abriter contre Miguel, c'est de rallier autour d'elle ceux de ses sujets par les efforts, les sacrifices et le dévouement desquels elle a été placée sur le trône; mais, si la constitution qui lui sert de marchepied, doit être abrogée, et le pouvoir absolu rétabli à sa place, les Portugais partisans de l'absolutisme diront naturellement que c'est don Miguel qui a le plus de droit à régner. Tâchez d'obtenir le retour de Palmella. Moncorvo prétend qu'il est parti de sa propre volonté. Ceci est une fausseté palpable; mais, si on le dit au palais, la réponse facile, c'est : Eh bien, faites-lui savoir, ou laissez-moi lui dire, qu'il est libre de revenir quand bon lui semblera.

A vous sincèrement.

PALMERSTON,

AU MARQUIS DE NORMANBY A PARIS.

Foreign Office, 5 mars 1847.

Mon cher Normanby,

Je suis enchanté que vous en ayez fini de votre brouille avec Guizot, et la manière dont l'arrangement a été conclu est parfaitement satisfaisante.

Je ne suis pas surpris que vous soyez ennuyé de la *candeur* de nos amis communs ; mais cela est un mal inséparable de la vie publique. Les hommes personnellement engagés dans la conduite d'une affaire peuvent seuls en comprendre clairement la nature et les circonstances. Or nos meilleurs amis sont toujours disposés à croire qu'on a plutôt trop fait que trop peu lorsqu'il surgit des difficultés provenant de ce qui a été fait, et, au contraire, qu'on n'en a pas fait assez lorsque les difficultés viennent de ce qu'on a omis de faire. Mais il faut prendre les hommes tels qu'ils sont, et les choses telles qu'elles s'offrent. Il est cependant du devoir de ceux qui sont chargés d'une branche du service public, de soutenir ceux qui agissent dans leurs vues et de les appuyer énergiquement dans les difficultés qu'ils rencontrent. Vous pouvez être assuré que je continuerai toujours à faire à cet égard tout ce que je regarde comme une condition *sine quâ non* lorsqu'on veut pouvoir compter sur la coopération d'hommes d'honneur.

J'espère que les Français ne songent pas sérieusement à l'occupation des îles Baléares, et par occupation je veux dire l'installation de quelque poste à terre ; parce que, quant à avoir des vaisseaux à l'ancre à Port-Mahon,

nous ne pouvons pas plus nous y opposer qu'ils ne pourraient eux-mêmes s'opposer à ce que notre escadre visitât Cadix ou Barcelone.

Don Miguel est toujours à Londres, menant une vie très-retirée, et je crains qu'il ne soit très-pauvre. Je doute beaucoup qu'il rentre en Portugal, où je ne m'attends pas à voir aucun soulèvement important en sa faveur. Les gouvernements portugais, espagnol et français répandent des bruits de ce genre, pour servir de prétexte à une intervention espagnole en faveur de l'établissement d'un gouvernement absolu en Portugal.

Je ne crois pas davantage que Montemolin veuille lever son drapeau en Espagne. Je crois que son intention à présent est de rester tranquillement en Angleterre, de voir le pays et de faire connaissance avec le peuple. Quant à don Carlos, bien qu'il puisse, ou plutôt ses amis, être plus remuant, le temps n'est pas venu pour un mouvement carliste. Lorsque le plan formé pour dégrader et mener la reine et tous les princes et les princesses espagnols sera plus près de sa maturité, et quand pour les Espagnols aura surgi la question de choisir entre Montemolin et Montpensier, alors il y aura un mouvement carliste en Espagne, mais ce sera un mouvement de tous les partis. Il faut attendre pour voir s'il sera assez national pour triompher et mettre fin à l'anarchie. Mais il se peut qu'un semblable événement n'arrive jamais ; les couronnes ne changent pas de têtes aussi facilement que les chapeaux.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

Quant à Guizot, je suppose qu'il est aussi fort que jamais, et vraiment je ne vois pas ce que nous gagnerions à

le voir changer. Nous pourrions, il est vrai, avoir à faire à un homme plus agréable en affaires et auquel nous pourrions nous fier davantage pour l'accomplissement d'une promesse; mais son successeur serait au fond tout aussi hostile à l'Angleterre et se croirait peut-être obligé d'être plus raide, afin qu'on ne le crût pas moins disposé à nous braver (je devrais plutôt dire à nous tromper), sur le chapitre du mariage espagnol.

AU MARQUIS DE NORMANBY.

Carlton Gardens, 26 mars 1847.

Mon cher Normanby,

Quel joli état de choses en Espagne! Des ministères conservateurs qui déposent de fait leur souverain, ne voulant ni donner leur démission ni accepter leur renvoi, mais se disant que, si la reine n'est pas sûre d'avoir de bons serviteurs, ils sont certains, quant à eux, d'avoir de bonnes places! Cet état de choses ne saurait durer, si la reine est résolue. Elle n'a qu'à refuser de voir ces messieurs ou de traiter d'affaires avec eux, ou qu'à envoyer chercher un homme résolu qu'elle nommera ministre et qui signera la déposition des autres.

Saint-Aulaire a fort insisté pour que nous consentissions à une intervention espagnole en Portugal. J'ai ajourné toute réponse à ce sujet jusqu'à l'arrivée d'Isturitz. Mais en même temps j'ai fait observer que, comme ni Carlos ni Miguel n'étaient en Portugal, comme à l'époque où nous avons signé le traité de la quadruple alliance, ces stipulations spéciales du traité ne s'appliquent pas; et

comme aucun mouvement irrégulier de quelque importance ne s'y est produit, l'esprit même du traité n'a aucun rapport avec ce qui se passe en Portugal.

Que l'Espagne intervienne dans un conflit entre deux partis politiques en Portugal, et non pas même entre l'un de ces partis et la couronne, ce serait pratiquer le principe d'intervention dans les affaires intérieures d'autres pays, contre lequel, lorsque l'Autriche s'en est prévalu en Italie, la France avait protesté en s'emparant d'Ancône, et lorsqu'il fut invoqué par la Russie en Turquie, la France, conjointement avec nous, y fit la même objection. Le fait est que la pauvre reine de Portugal a été poussée par sa camarilla et ses conseillers français à faire exactement ce que fit Charles X et à la suite de quoi il fut obligé d'abandonner les Tuileries à Louis-Philippe. La reine de Portugal, d'après ses idées, a tout à fait raison de vouloir soumettre la junte par la force si elle le peut ; mais, si elle ne le peut pas, elle devra traiter et chercher à s'entendre avec elle.

Il est toujours intéressant de savoir ce que Louis-Philippe dit et fait dans des occasions critiques, parce qu'au moins cela montre ce qu'il trouve utile de faire croire aux autres, quoiqu'on ne puisse toujours croire que ses pensées et ses sentiments soient ce qu'ils semblent être et qu'il ne soit souvent qu'un acteur qui répète les paroles d'un rôle préparé.

Je suppose que nous pouvons maintenant regarder Metternich comme entièrement passé à la France ; s'il en est ainsi, la Russie et la France vont se rapprocher bientôt.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

AU MARQUIS DE NORMANBY.

Foreign Office, 2 avril 1847.

Mon cher Normanby,

Auriez-vous la bonté d'envoyer au duc Decazes la lettre ci-incluse et la boîte en fer blanc qu'emporte ce courrier? La boîte contient des boutures de vignes venant de Perse que je lui ai procurées pour la collection du Luxembourg.

Bravo Isabelle! j'avais pensé qu'elle battrait le gouvernement Sotomayor.....

..... Ce changement à Madrid nous aidera à empêcher une intervention espagnole en Portugal, car les amis du nouveau gouvernement espagnol vont se trouver à Oporto plutôt qu'à Lisbonne. J'espère pourtant qu'il nous sera possible, comme médiateurs, de rétablir la paix en Portugal. Il en est bien temps, car le pays galope à sa ruine.

Si seulement nous pouvions nous débarrasser de Colletti en Grèce, nous serions en bonne voie de voir les affaires de l'Europe en meilleure situation qu'elles ne l'ont été depuis longtemps.....

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

A SIR HAMILTON SEYMOUR, A LISBONNE.

Foreign Office, 3 avril 1847.

Mon cher Seymour,

Je vous envoie des instructions qui, je l'espère, mettront fin à la guerre civile. La seule difficulté que je

prévoit sera avec la reine et les gens qui la gouvernent sans qu'elle s'en doute. Cependant le changement récent de ministres en Espagne nous aidera probablement (1); car, si les nouveaux ministres ont quelques prédilections pour le Portugal, je croirais qu'elles doivent incliner plutôt vers Oporto que vers Lisbonne. En tout cas, nous pouvons compter qu'ils ne permettront pas à leurs troupes d'entrer en Portugal sans notre consentement. La reine de Portugal doit sentir, par conséquent, que les chances qu'elle peut avoir d'être assistée par l'Espagne sont aujourd'hui bien diminuées, sinon anéanties. J'espère qu'elle consentira à nos conditions; sinon, il faudra que nous restions sur nos avirons et attendions que l'un ou l'autre parti soit épuisé par la fatigue et l'épuisement.

Je dis dans ma dépêche qu'il faut que l'amnistie soit pleine et entière, et vous ferez tout ce que vous pourrez pour qu'il en soit ainsi.... La reine, si cela est possible, devrait se débarrasser de tous ces sots et vulgaires personnages qui l'entourent. Castello, Sacerda, Gonjao et leurs pareils; aussitôt que la tranquillité sera rétablie, elle et le roi devraient se mettre sérieusement à l'œuvre pour se créer un parti à eux; ils devraient tâcher d'attirer la vieille noblesse à la cour, se concilier les miguelistes et ne pas alarmer les libéraux.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

(1) Le gouvernement Pacheco.

AU MARQUIS DE NORMANBY.

Foreign Office, 6 avril 1847.

Mon cher Normanby,

Je vous envoie copies de mes dépêches pour Lisbonne. Je crois que la mesure que nous avons adoptée mettra fin au moins à la guerre civile, à moins que la reine ne soit dans les mains de sa camarilla plus encore que nous ne l'avons cru....

.... La reine se débattrait probablement pour conserver Dietz, mais nous avons été obligés de faire de son départ la condition *sine quâ non* de notre intervention, car, s'il eût été encore à Lisbonne lors de l'arrivée de Wylde à Oporto, la reine aurait certainement demandé son renvoi. Si, sur le refus de la reine, on avait continué à repousser cette condition nécessaire, nous aurions refusé de nous prêter à des mesures de coercition, et, si la reine avait alors cédé et renvoyé Dietz, elle aurait paru accorder par contrainte ce qui, de fait, était depuis longtemps décidé, quoique le moment de l'exécution eût été souvent ajourné.

J'ai dit à Saint-Aulaire, avant son départ pour Paris, que la reine, mes collègues et moi, nous serions tous très-fâchés qu'il abandonnât son poste de Londres, et qu'il serait difficile pour le gouvernement français de trouver un ambassadeur aussi bien fait que lui pour maintenir une bonne entente entre l'Angleterre et la France. Il a répondu qu'il était très-touché de mes paroles, qu'il comptait revenir, et qu'il resterait jusqu'à la fin de l'année, mais qu'il avait été longtemps dans le

service diplomatique et désirait se retirer chez lui ; que sa mère (j'ai été fort surpris d'apprendre qu'il l'eût encore) avait quatre-vingt-onze ans et désirait l'avoir près d'elle pendant le peu de jours qu'il lui reste à vivre. Nous nous sommes séparés là-dessus ; mais, si vous en avez l'occasion, vous pouvez dire à Guizot ou bien au roi ce que j'ai dit à Saint-Aulaire. J'aime vraiment beaucoup Saint-Aulaire, et, malgré son air léger dans un salon, lorsqu'il s'agit d'affaires, on retrouve un homme plein de sens et de raison.

Les journaux français sont furieux des changements de ministère en Espagne ; mais comment les affaires auraient-elles pu marcher dans l'état où elles étaient, avec la reine prisonnière dans son propre palais ? La crise ne pouvait finir que de deux manières : ou par la déposition formelle de la reine, ou par la démission des ministres. Si ces hommes nouveaux poursuivent une ligne de politique plus libérale et plus éclairée, ils pourront peut-être faire plus dans l'état actuel des partis en Espagne qu'un gouvernement progressiste.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

Nous insérons ici la lettre qu'on va lire, parce que depuis quelque temps on a mis en question la ligne de conduite à suivre à l'égard des pays dont il y est parlé, et que l'on a voulu soutenir que nous devrions les traiter comme des États européens, c'est-à-dire d'après une politique qu'ils ne peuvent comprendre et ne sauraient apprécier. Lorsque leurs idées et leurs usages deviendront européens, nous les traite-

rons naturellement en Européens ; mais aussi longtemps qu'ils resteront Chinois dans leur façon de penser et de vivre, nous les traiterons en Chinois.

A SIR JOHN DAVIS, BARONET.

Broadlands, 9 janvier 1847.

Mon cher sir John,

Nous perdrons tout l'avantage du terrain que nous avons gagné par nos victoires en Chine, si nous baissons le ton comme il paraît que nous l'avons fait à Canton depuis quelque temps. Nous avons donné une raclée exemplaire aux Chinois et les avons ramenés, non pas au bon sens, car ils ne se sont jamais trompés à notre égard, mais à l'abandon des procédés de dédain affectés sous lesquels ils ont si longtemps caché la crainte que nous leur inspirions. Ils n'oublieront pas de longtemps cette correction, à moins que nous ne leur en donnions l'exemple en l'oubliant nous-mêmes ; il faut surtout bien prendre garde de descendre de la position que nous avons acquise chez eux. Si nous maintenons cette position, nous ne serons pas obligés d'avoir recours à la force pour la reprendre. Si, au contraire, nous laissons les Chinois relever la tête, soit à Canton, soit ailleurs, ils en reviendront à leur ancien ton de supériorité, et nous serons obligés de recourir aux grands moyens avec eux. Je désapprouve entièrement le principe de transaction que M. Mac-Gregor de Canton semble décidé à suivre. Si vous ne pouvez réussir à lui persuader de prendre une attitude plus digne du pays qu'il représente et des sujets britanniques qu'il est là

pour protéger, mettez-le, je vous prie, à quelque autre poste où il n'aura pas besoin de s'excuser de mettre de la fermeté dans l'exécution de ses devoirs.

Comme de raison, nous devons, — et par nous, je veux dire tous les Anglais qui sont en Chine, — nous devons nous abstenir de fournir aucun sujet de plainte, et plus encore de tout ce qui ressemblerait à une provocation ou à une insulte; mais il faut arrêter à l'origine toute velléité qu'auraient les Chinois de nous traiter autrement que comme des égaux; il faut leur faire clairement comprendre, — mais de la façon la plus polie, — que nos droits que nous avons obtenus doivent être respectés, à moins qu'ils ne veuillent voir leurs ports de mer anéantis. La dernière fois, c'est le gouvernement qui a été l'agresseur, et nous avons systématiquement épargné le peuple; mais, si le peuple devient l'agresseur, c'est lui qui expiera le mal qu'il aura fait, bien qu'assurément, lorsque nous bombarderons et incendierons Canton, nous ne puissions empêcher bien des innocents de souffrir pour les coupables. Il faut que les Chinois apprennent que, s'ils attaquent nos nationaux et nos factoreries, ils seront fusillés, et que, s'ils maltraitent des Anglais innocents qui agissent en vertu des droits acquis et stipulés par un traité de se promener dans les rues de Canton, ils en seront punis. Loin de m'opposer à une association armée, je la regarde comme une sage précaution pour le jour où il y aurait nécessité d'employer la force. Soyez persuadé que le meilleur moyen de forcer les hommes à se tenir tranquilles, c'est de leur laisser voir que vous êtes en état de repousser la force par la force et résolu à le faire; les Chinois, en ceci, ne diffèrent pas du reste du genre humain.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

AU MARQUIS DE NORMANBY.

Foreign Office, 16 avril 1847.

Mon cher Normanby,

Je serais curieux d'apprendre ce qui a arraché à Louis-Philippe cette mystérieuse exclamation : « C'est fort grave ! » Il se passe en Espagne en ce moment bien des choses auxquelles, d'après son point de vue, cette exclamation peut s'appliquer, et il est à espérer qu'elle continuera quelque temps encore à convenir aux circonstances. Le balayement de la camarilla a été une mesure excellente. Néanmoins il ne faut pas nous abuser quant à l'avenir. Isabelle est maintenant toute disposée en faveur du parti populaire, mais avec le temps elle en reviendra à des tendances absolutistes, car elle trouvera les institutions constitutionnelles incommodes et ennuyeuses. Il n'y a qu'un espoir : c'est qu'avant que cela arrive, le gouvernement constitutionnel se sera tellement enraciné, que le changement dans les dispositions de la reine ne lui fera plus courir aucun danger.

Il me serait à peu près indifférent que ce fût Broglie, Barante ou Montebello qui vînt comme successeur à Saint-Aulaire, si décidément Saint-Aulaire doit nous quitter. Broglie n'est pas ami de l'Angleterre, cela je le sais depuis longtemps, mais en revanche c'est un gentilhomme, et c'est quelque chose, et quelque chose de plus que ce qu'on pourrait dire de.....

Nous sommes impatients d'apprendre le résultat de notre communication au gouvernement de Lisbonne. Si la reine accepte notre proposition, je ne suppose

pas que la junte s'y refuse; mais les promesses d'appui qu'il paraît que Louis-Philippe vient de faire à la reine de Portugal par l'entremise de Carrera à Paris, et de Varennes à Lisbonne, pourraient bien l'encourager à ne pas céder; ce serait fort malheureux.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

A SIR HAMILTON SEYMOUR.

Foreign Office, 6 mai 1847.

Mon cher Seymour,

Nous avons reçu aujourd'hui vos dépêches jusqu'au 28 du mois dernier, qui nous annoncent l'acceptation de nos conditions par la reine. J'en suis ravi; c'est là vraiment une bonne nouvelle, et j'espère que nous apprendrons bientôt que la junte a également accepté, et que cette désastreuse guerre civile est terminée. Il n'est pas possible d'avoir agi avec plus de jugement, de discrétion et de fermeté que vous ne l'avez fait dans les circonstances où vous avez été placé; vous nous avez épargné de grands embarras en résistant énergiquement à la sottise demande qui vous a été faite d'exceptions à l'amnistie.

..... J'espère que Wylde aura été aussi heureux dans sa négociation avec la junte à Oporto que vous l'avez été dans la vôtre au palais; mais je sais qu'une affaire qui dépend des avis de tant de personnes différentes est sujette à bien des difficultés et des délais imprévus.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

A SIR H. SEYMOUR, A LISBONNE.

Carlton Terrace, 6 juillet 1847.

Mon cher Seymour,

Je n'ai pu écrire ce matin, car je suis revenu à une heure après minuit de la chambre des Communes. De cette façon, ma lettre, qui doit partir par la poste de demain matin, ne sera pas longue. Je suis bien aise de trouver que la junte d'Oporto s'est enfin rendue : ceci met un terme à la guerre civile pour le moment ; il dépend de la reine qu'elle cesse tout à fait ou recommence. Si elle remplit fidèlement son engagement, en gouvernant dans le véritable esprit de la constitution, le parti libéral peut se contenter de gouverner d'après la loi ; et, n'ayant plus à craindre d'être privé du pouvoir, il peut rester satisfait sans chercher à renverser ou attaquer le trône. Mais si la reine manque à ses engagements ou se laisse guider aveuglément par le parti Cabral, elle sera, ainsi que vous me l'avez dit dans une autre lettre, perdue à tout jamais. Il faut que nous tâchions de la sauver contre sa volonté et malgré ses tendances ; nous ne pouvons donc être trop fermes dans votre insistance sur l'observation et de la lettre et de l'esprit des quatre articles. Il faut sur-le-champ faire chercher les prisonniers de Torres Vedras (1) ; je voudrais qu'on envoyât un vaisseau de guerre anglais pour les ramener plutôt que de les laisser exposés aux re-

(1) Ces prisonniers avaient capitulé à des conditions honorables, ils furent néanmoins transportés à Angola sur la côte occidentale d'Afrique.

tards et à la négligence d'un vaisseau de guerre portugais, qui serait fort probablement muni d'instructions ostensibles de se dépêcher, et d'ordres secrets d'aller doucement. Je désire donc que vous et Parker envoyiez sur-le-champ le « Sidon » ou tout autre vaisseau de dimensions suffisantes dont Parker peut se passer, pour ramener ces individus, et il faudrait le faire immédiatement. Le commandant devrait être porteur d'ordres décachetés et ouverts, et non d'autres, pour les gouverneurs d'Angola et de Benguela d'avoir à rassembler et délivrer sur-le-champ tous les prisonniers afin qu'on puisse les ramener. On devrait fournir une liste contenant tous leurs noms, et le vaisseau devrait être muni de tout ce qui est nécessaire aux soins de ceux qui sont blessés ou malades. J'ai bien réfléchi à ceci depuis que j'ai écrit ce matin ma lettre à l'Amirauté, et je suis sûr que l'envoi d'un vaisseau anglais vaudrait beaucoup mieux, tant pour l'effet que cela produirait sur le public ici et en Portugal, que pour le confort et la santé des déportés.

..... L'honneur de la couronne britannique et la bonne foi du gouvernement sont engagés à la stricte exécution des quatre articles; il ne faut pas qu'il y ait d'exceptions.....

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

APPENDICE I

MÉMORANDUM SUR LES DÉFENSES NATIONALES

PAR LORD PALMERSTON

Décembre 1846.

L'état insuffisant de défense dans lequel se trouve le pays demande un remède efficace, et il est urgent de déterminer ce remède avant la réunion du Parlement.

On peut affirmer, sans crainte d'être démenti, que, ni l'Angleterre, ni aucun autre Etat de premier ordre, ne s'est jamais trouvé dans une condition de faiblesse relative aussi grande que celle dans laquelle se trouve placé aujourd'hui le Royaume-Uni, sans parler de nos possessions coloniales.

Il existe près de nos côtes une nation de trente-quatre millions d'âmes, en grande partie (on ne saurait le nier) animée contre l'Angleterre, comme puissance, d'une haine profonde. Nos voisins sont bons, polis, hospitaliers envers nous individuellement ; mais la nation française se souvient du Nil, de Trafalgar, de l'Espagne, de Sainte-Hélène, et saisirait avec joie une occasion de revanche.

Les deux pays possèdent dans tous les coins du globe des intérêts commerciaux et politiques qui s'entrechoquent continuellement, et dont le conflit pourrait, d'un moment à l'autre, amener des discussions d'une nature grave et embarrassante.

Nous devrions être toujours en état de pouvoir traiter d'égal à égal avec un voisin semblable ; mais, pour y parvenir, il nous faudrait être placés sur un pied d'égalité, sinon par rapport à nos moyens offensifs, au moins quant à nos moyens de défense ; mais telle n'est pas notre position.

Relativement à sa force navale, la France peut être considérée comme marchant de pair avec nous. Nous avons certainement un plus grand nombre de vaisseaux de ligne en désarmement, quoique, à l'examen, on pourrait bien en trouver quelques-uns hors d'état de servir. Mais la France a autant de vaisseaux de ligne en commission que nous ; elle a les moyens d'y ajouter, jusqu'à un certain point, aussi promptement que nous le pourrions ; et elle possède, autant ou à peu près, de bateaux à vapeur que nous.

Mais, en ce qui concerne ses forces de terre, elle maintient un établissement de guerre en temps de paix. Elle a une armée de 350,000 hommes, desquels, en en déduisant 100,000 employés maintenant ou destinés à servir dans ses possessions africaines, il lui reste au-delà de 200,000 hommes dans le pays, ou stationnés dans ses colonies. De ceux-là, plus de 100,000 probablement pourraient être rendus disponibles dans une quinzaine de jours, dans le cas de la nécessité d'un service spécial, surtout pour une invasion de l'Angleterre, si on se trouvait en guerre.

Outre cette force, la France a près d'un million

d'hommes enrôlés comme gardes nationaux, dont probablement 200,000 à 300,000 sont armés, habillés, équipés et disciplinés. La garde nationale de Paris seule avec les faubourgs contient 80,000 hommes, qui tous font le service chacun à leur tour. La frontière de la France, par terre et par mer, est entourée, à chaque point vulnérable, de fortifications puissantes, et Paris est assuré de la même manière contre une attaque soudaine.

Les approvisionnements militaires sont amples et déposés dans des lieux de sûreté susceptibles de défense.

Des voies ferrées sont en construction avec l'aide de capitaux anglais, qui fourniront bientôt aux Français de grandes facilités additionnelles pour les transports d'hommes et d'approvisionnements.

S'il éclatait une guerre entre l'Angleterre et la France, il ne serait pas impossible que la France, quoique réellement inférieure comme puissance navale, pût, grâce à ses moyens supérieurs de préparatifs, amener dans la Manche en quinze jours ou trois semaines, une flotte qui pourrait dans le premier moment facilement dépasser la nôtre en force numérique ; ou envoyer seize ou dix-huit vaisseaux de ligne, avec des troupes de débarquement, balayer nos îles de l'Inde occidentale. Si, en ce cas, nous gardions notre flotte chez nous, ces îles seraient conquises. Si nous envoyions notre flotte pour les protéger, la flotte française pourrait rebrousser chemin par une autre voie, et, pour un temps, se trouver maîtresse du canal. Si pareil état de choses durait pendant dix ou quinze jours, la France pourrait débarquer toute la force qu'elle voudrait sur nos côtes. Il n'y a aucun moyen de l'empêcher, dans ce cas, de

jeter 100,000 hommes sur nos rivages, avec chevaux et artillerie.

Mais, sans faire une supposition aussi extrême, quoique très-possible, il est évident que la grande quantité de bateaux à vapeur dont elle peut disposer, capables de transporter des troupes, permettrait à la France d'embarquer de suite une force de 20,000, 30,000 et même 40,000 hommes, partant soit de Cherbourg, soit d'autres ports de la Manche, avec ordre de se rallier dans un temps donné, sur un point spécifié ; qu'une seule nuit suffirait à leur traversée, et qu'aucune des précautions navales, que, dans l'état actuel de nos établissements, nous pourrions prendre, ne pourrait avec certitude intercepter leur passage ou les empêcher d'atteindre nos côtes, et notamment la côte Sud-Est de l'Angleterre, où il se trouve une vaste étendue de plage où un débarquement pourrait facilement s'effectuer.

Toute cette côte est dépourvue de batteries capables de s'opposer à un débarquement. Mais, lors même que toutes les fortifications de nos côtes recommandées par le duc de Wellington seraient achevées, armées et garnies de soldats, elles n'empêcheraient point le débarquement de 20,000 à 30,000 hommes. L'exemple du débarquement effectué par 13,000 Anglais en Égypte sur une plage défendue par des troupes et un parc d'artillerie, montre ce que peut accomplir une force attaquante. Les batteries de la côte nous protégeraient des insultes d'une force peu nombreuse, et occasionneraient des pertes à un envahisseur, quelle que fût sa force, mais ne l'empêcheraient pas d'exécuter son débarquement.

Supposons maintenant 30,000 hommes débarqués sur

la côte, qu'avons-nous à leur opposer ? Je ne parlerai pas de l'autre cas possible, du débarquement d'une armée beaucoup plus grande, parce que ce cas-là serait évidemment, sinon la conquête du pays, au moins sa ruine comme puissance pour un siècle à venir ; car nous aurions à souscrire à toutes les conditions qu'il plairait à la France de dicter, et elle aurait soin de les rendre assez humiliantes pour être de nature à nous éclopser pour longtemps. Mais supposons débarquée même la force inférieure de 30,000 hommes ; qu'aurions-nous à leur opposer ? Après avoir placé des garnisons à Portsmouth, Plymouth, Sheerness, Pembroke, au château de Douvres et en d'autres ports, que l'on ne pourrait laisser dégarnis, le plus que nous pourrions déployer sur la plage au midi de la Tamise ne dépasserait pas 14,000 hommes, infanterie et cavalerie inclusivement ; et remarquez que ce calcul suppose que la garde royale tout entière (cavalerie et infanterie) soit retirée de la capitale, que tous les bataillons et la plupart des dépôts en Angleterre et dans le pays de Galles soient réunis, laissant le service de Londres et de l'intérieur, la garde des magasins, les escortes, etc., dans les mains des vétérans enrôlés et de la police.

Si 30,000 ou 40,000 Français débarquaient sur la côte de Sussex dans l'espace de quinze jours ou d'un mois après une déclaration de guerre avec la France, on peut affirmer, sans danger d'être contredit, qu'avec nos moyens actuels, il nous serait impossible de les empêcher de marcher dans moins de huit jours à Londres, soit sans coup férir, soit même en livrant bataille ; et que l'on se représente l'état de ce pays avec Londres occupé par une armée ennemie ; la cour et le gouvernement en fuite, les établissements publics dans les mains de l'en-

vahisseur, la banque pillée, les négociants frappés de contributions, les magasins détruits, toutes les affaires du pays paralysées, Woolwich, Deptford, probablement Sheerness brûlés. Supposez en même temps une diversion faite au moyen d'un corps d'armée moins considérable débarqué en Irlande, afin d'empêcher l'envoi en Angleterre des régiments qui s'y trouvent; et qui oserait affirmer qu'une pareille force une fois débarquée en Angleterre, entre autres dommages, ne détruirait pas les arsenaux de Portsmouth et de Plymouth et ne brûlerait pas nos vaisseaux en désarmement et n'anéantirait pas de la sorte, pendant des années, les ressources navales de l'Angleterre? Les Français seraient temporairement les maîtres du pays; et il est difficile de dire comment et quand on pourrait rassembler une force suffisamment puissante pour les obliger à se rendre.

Or, quels sont les moyens d'empêcher une telle calamité? Il n'en est pas d'autre que celui d'avoir nous-mêmes un nombre considérable d'hommes armés. La France a assez de troupes stationnées le long de ses côtes pour une invasion; elle a des bateaux à vapeur suffisants pour les transporter: une seule nuit suffirait pour faire la traversée; un seul jour suffirait pour le débarquement. Notre marine sur son pied de paix ne saurait être certaine de pouvoir empêcher le passage; nos batteries des côtes, si nous les avons, ne pourraient empêcher avec efficacité un débarquement. Mais nous n'avons pas même une pièce de canon montée sur un point quelconque et capable de tirer un seul coup contre une armée en train de débarquer.

La mesure la plus efficace pour la défense du pays serait donc une augmentation considérable de l'armée

régulière ; une augmentation d'au moins 30,000 hommes à notre garnison intérieure, appuyée par une réserve capable d'être appelée sous les armes à la première apparence d'un danger. Mais une pareille mesure est impossible. Le pays ne supporterait point la dépense d'une force régulière aussi considérable, payée pendant l'année entière ; d'autre part les sentiments et les usages de la nation n'admettraient pas l'entretien d'une armée permanente à l'intérieur en temps de paix. Une augmentation quelconque de l'armée régulière serait utile, mais ne préserverait pas des dangers que nous venons de signaler.

Nous n'avons donc d'autre ressource que de former une réserve qui serait organisée et jusqu'à un certain point exercée en temps de paix, mais qui ne serait incorporée d'une façon permanente qu'en temps de guerre ; cette réserve réunie chaque année sous les armes pendant un temps limité devrait comparative-ment coûter peu ; mais, organisée et exercée à la façon des armées en temps de paix, elle devrait former jusqu'à un certain point une force militaire effective lorsqu'elle serait appelée sous les armes et incorporée en temps de guerre, et elle devrait être capable d'être ainsi appelée dans un espace de dix ou quinze jours à l'approche d'un danger. Une force de ce genre serait une addition nécessaire à l'armée régulière, même si cette armée pouvait être augmentée en temps de paix de 30,000 hommes. Mais, plus l'augmentation de l'armée régulière en activité est limitée, plus cette armée de réserve devrait être considérable : 100,000 pour l'Angleterre et l'Écosse et 40,000 pour l'Irlande ne seraient pas trop pour détourner un ennemi de tenter une invasion. Ces chiffres seraient à peu près dans la même pro-

portion avec le chiffre actuel de la population des deux îles que l'étaient les contingents de la milice de 1802, relativement au total de la population à cette époque.

Bien des personnages imaginent qu'il serait dangereux d'exercer aux armes une portion du peuple irlandais ; mais il est probable que le respect notoire des Irlandais pour leur serment prévaudrait, et que les hommes ainsi assermentés seraient fidèles. Au reste, on pourrait suspendre la mesure en Irlande pour le moment et ne l'appliquer qu'à la Grande-Bretagne, ou bien on pourrait se borner à enrôler en Irlande un nombre moins considérable d'hommes choisis.

Il y aurait un avantage à faire une milice de cette armée de réserve. Le nom, le caractère, l'organisation de la milice sont familiers et pourvus déjà par la loi. Un état-major de milice existe, qui, rendu effectif l'année passée, se trouverait prêt pour instruire les soldats. On pourrait peut-être modifier le système actuel sur quelques points ; l'introduction d'un bon nombre d'officiers en disponibilité (*half-pay*) parmi eux serait désirable, et la condition de propriétaire, hormis pour les officiers supérieurs, devrait être abolie.

Quelques personnes croient que le rétablissement du scrutin serait impopulaire. Par conséquent, on pourrait d'abord ajourner l'élection, comme dernière ressource, et tenter en premier lieu l'enrôlement volontaire. Il se peut qu'on ne puisse pas compléter la force en question par ce moyen ; mais, si l'on n'en levait qu'une partie, et si le système d'une milice en temps de paix était franchement renouvelé, on aurait gagné un grand point. Ce système, il faut l'observer, n'a été suspendu que depuis 1831. Si ces régiments, chacun d'eux avec un certain nombre d'officiers à demi-solde, avaient été

exercés vingt-huit jours pendant deux années consécutives, ils seraient parfaitement en état d'être incorporés ou répandus dans les régiments de ligne pour affronter un ennemi envahisseur ; et la connaissance de l'existence d'une force semblable, capable d'un service de ce genre, empêcherait toute tentative d'invasion. Mais, à moins qu'une telle milice n'ait été exercée et disciplinée de cette façon, elle ne serait à son incorporation qu'une foule armée et organisée, parfaitement inutile sur le champ de bataille pendant les six premières semaines ou deux mois, c'est-à-dire pendant la période du plus grand danger.

Ceci est une mesure d'une importance vitale et urgente. Jusqu'à ce qu'elle soit adoptée, l'Empire britannique n'existe que par la tolérance et la retenue des autres puissances, et notre faiblesse, étant mieux connue des autres qu'elle n'est sentie par nous-mêmes, tend considérablement à pousser d'autres États à des actes qui nous exposent soit à la guerre, soit à une profonde humiliation. Sans contredit, il n'existe pas de devoir plus urgent et plus pressant pour un gouvernement que de mettre le pays qu'il régit en position de pouvoir se défendre ; et, s'il arrivait un malheur, quelle excuse possible pourraient alléguer les ministres dont l'apathie et la négligence auraient laissé le pays sans les moyens suffisants pour résister ?

Mais, dira-t-on, la difficulté gît dans les arrangements qui regardent les finances. Il n'y a pas de fonds pour payer la milice. Le surplus disponible est minime et sera entièrement absorbé par les indispensables augmentations qu'exigent les dépenses de la marine, de l'armée et le prix des nouveaux travaux de fortifications dans les arsenaux.

Les augmentations à faire dans les établissements de la marine et de l'armée ne seront probablement pas grandes. Mais les dépenses pour fortifier les arsenaux seront certainement considérables.

A cet égard, on fait beaucoup, mais il est nécessaire de faire encore davantage. Portsmouth, Plymouth et Sheerness seront bientôt défendus par des batteries qui les assureront contre toute attaque de front du côté de la mer par des vaisseaux de guerre.

Pembroke, jusqu'à présent, est sans aucune défense de cette nature.

Mais, lorsque ces ouvrages maritimes seront terminés, Portsmouth, Plymouth et Sheerness, aussi bien que Pembroke, seront attaquables du côté de la terre, par un corps d'armée de quelques milliers d'hommes débarqués dans le voisinage et munis d'artillerie pouvant tirer sur les chantiers, car chacun de nos chantiers pourrait être canonné de points maintenant sans défense, sans qu'il soit nécessaire pour les assaillants de s'assurer des ouvrages maintenant existants ou en voie de construction.

Ceci exige un remède immédiat, et des plans ont été dressés pour des forts détachés qui mettraient nos chantiers à l'abri de semblables attaques.

Pour mettre nos arsenaux en sécurité contre un coup de main par mer ou par terre, il faudrait peut-être un million (sterling). Mais ceci est une nécessité indispensable.

Les Français guettent attentivement le progrès de ces travaux; deux de leurs officiers, l'un de l'artillerie, l'autre du génie, ont visité dernièrement et ont séjourné plusieurs semaines à Portsmouth et dans d'autres de nos arsenaux.

Mais Wolwich, le principal dépôt de nos approvisionnements militaires, est entièrement ouvert et sans défense, et, grâce à sa situation dans un lieu fort bas et entouré de hauteurs, est incapable d'être fortifié. Il n'est pas convenable que le principal dépôt d'approvisionnement militaires pour notre armée et pour notre flotte soit installé de la sorte ; nos approvisionnements devraient être placés dans quelque lieu dans l'intérieur du pays, et fortifiés de manière à pouvoir, jusqu'à un certain point, être défendus.

Notre côte méridionale exige des batteries qui puissent commander des points de débarquement et protéger des mouillages, tels que les dunes ; des défenses du même genre sont nécessaires également pour le Mersey et le Firth of Forth, afin de protéger Liverpool et Édimbourg, non pas contre une invasion régulière, mais contre des incursions de pillage.

Nous avons besoin de ports qui, sous le nom de ports de refuge, soient des stations fortifiées pour les vaisseaux de guerre employés à la défense de notre commerce et de nos côtes ; nous avons besoin de quelques ports de ce genre dans nos îles de la Manche, aussi bien que sur la côte d'Angleterre.

Tous ces ouvrages sont essentiels pour permettre à nos soldats et à nos marins de défendre efficacement le pays contre un ennemi.

Mais le prix de ces divers ouvrages ne saurait dans leur ensemble être évalué à moins de cinq ou six millions au moins, si toutefois l'on y comprend le port projeté de Douvres. Ces ouvrages exigeraient plusieurs années pour être exécutés, même si tout l'argent était prêt à mesure qu'on en aurait besoin. Il faudrait cinq ou six ans, peut-être davantage, pour les terminer. Mais,

plus il faudrait de temps pour les finir, plus la nécessité est urgente de les commencer et de les pousser rapidement, afin de ne pas courir le risque de voir sonner l'heure où l'on pourrait en avoir besoin avant qu'ils fussent prêts.

Cependant il semble impossible que l'on puisse trouver moyen avec le surplus de notre revenu annuel de poursuivre ces travaux aussi rapidement qu'il serait possible de le faire matériellement.

Mais ces ouvrages sont, par leur nature, des améliorations permanentes de la propriété; la charge peut donc, en toute justice, être imposée à la succession, au lieu d'être entièrement défrayée par l'usufruitier.

Les emprunts faits en temps de paix pour subvenir à des dépenses annuelles offrent en général de grands inconvénients; mais un emprunt contracté pour un objet de cette nature serait justifiable. La sécurité obtenue au moyen de ces travaux serait un bénéfice pour ceux qui viendront après nous, et il est juste qu'ils supportent une portion de la charge.

Il n'y aurait besoin de réaliser l'emprunt qu'au fur et à mesure, et l'on pourrait le faire graduellement au moyen de rentes à terme; et, si dans la suite notre situation financière venait à s'améliorer, la somme entière pourrait peut-être ne pas être nécessaire. En tout cas, le montant annuel de l'intérêt serait insignifiant, comparé à l'avantage à tirer des travaux.

Le résultat d'un tel arrangement serait de pousser ces ouvrages aussi rapidement qu'il serait matériellement possible de le faire, et de permettre de consacrer les fonds provenant du revenu annuel à l'organisation et à l'instruction d'une grande partie de la milice, sans ajourner à une autre année une mesure de pre-

mière nécessité, et qui ne saurait avoir de résultats qu'après deux ou trois années de mise à exécution.

PALMERSTON (1).

(1) Lord Palmerston semble avoir été le seul de tous nos ministres des dernières années qui ait compris le danger dont l'Angleterre pouvait être menacée. C'est uniquement à lui que la Tamise et nos principaux arsenaux doivent d'avoir été mis à l'abri d'un coup de main. (Extrait d'un article du *Nineteenth Century*, n° 13, mars 1878, par le major général sir Garnet Woiseley.)



APPENDICE II.

CORRESPONDANCE RELATIVEMENT A LA QUESTION
SYRIENNE DE 1840.

La correspondance suivante avec sir John Hobhouse (plus tard créé lord Broughton) contient le récit des différentes démarches faites par lord Palmerston avant de se décider à agir dans la question syrienne en 1840 sans le concours de la France :

7 juillet 1843.

Mon cher lord Palmerston,

Lorsque j'étais à Paris, lord Cowley m'a raconté que Guizot lui avait dit que le gouvernement français ne se serait jamais querellé à l'égard du traité du 15 juillet s'il avait été prévenu franchement qu'on était disposé à le signer, quand même la France se serait refusée à le faire. Guizot l'a assuré qu'un avertissement de ce genre n'a jamais été donné. J'ai pris sur moi alors de répondre que Guizot avait dit ce qui n'était pas vrai ; qu'il était possible que vous ne lui eussiez pas dit : « Nous si-

gnerons le 15 », mais qu'il était certain que vous lui aviez dit nettement que le traité serait conclu « sans les Français » s'il ne l'était pas avec eux. Si j'ai eu raison, j'aimerais que vous m'envoyassiez un mot pour m'en assurer; car Guizot était très-positif, et attribuait en grande partie les différends qui existent entre nos deux gouvernements à un inutile mystère de notre part. Je me souviens qu'il était essentiel que les Français ne fussent pas instruits de nos intentions au-delà de ce qui était juste et loyal, car ils en auraient immédiatement profité pour en faire part à Méhémet Ali, et l'auraient mis sur ses gardes contre l'attaque méditée de la côte de Syrie.

Je n'aurais pas attaché autant d'importance à cet incident, si ce n'était que j'ai cru m'apercevoir qu'à Paris une partie du plan était de faire une distinction entre les deux gouvernements (le nôtre et celui de Peel), comme si vous étiez résolu d'amener une querelle, sans vous soucier beaucoup comment et pourquoi. Quelqu'un m'a dit : Dites-moi donc, Monsieur, ce lord Palmerston, c'est un homme bien fougueux, n'est-ce pas?

A vous sincèrement.

JOUN HOBHOUSE.

27 juillet 1843.

Mon cher Hobhouse,

Ma réponse à votre question relativement à la conduite que nous avons tenue envers la France à l'égard de l'affaire de Syrie, c'est que, dans le cours de la négociation qui précéda le traité de juillet, j'ai pleinement averti la France que, si elle ne se joignait

pas aux mesures coercitives contre Méhémet Ali pour lui faire évacuer la Syrie, et que si l'Autriche, la Russie et la Prusse y accédaient, l'Angleterre marcherait d'accord avec ces trois puissances et ne serait pas empêchée par le refus de la France d'en faire autant.

Nous nous sommes aperçus, cependant, dans le cours de ces négociations, que la France non seulement refusait de se joindre à ces mesures coercitives, mais qu'elle et ses coadjuteurs mettaient tout en œuvre pour nous empêcher d'agir. Par conséquent, lorsqu'au commencement de juillet le Cabinet se détermina à conclure un traité d'action avec l'Autriche, la Russie et la Prusse, sans la France, et a basé cette détermination sur la décision formelle de la France de ne pas prendre part à cette action, je n'ai pas, comme de raison, communiqué notre intention à Guizot de conclure ce traité, parce que cette communication eût été un acte de folie, voyant qu'il n'y avait aucune chance possible d'obtenir le concours de la France, mais la certitude de lui fournir les moyens et l'occasion de neutraliser nos desseins.

Maintenant, en consultant les papiers présentés au Parlement et sans aller plus loin que le mois de septembre 1839, vous trouverez une dépêche que j'ai adressée à Bulwer à cette date, rapportant une conversation que j'avais eue avec Sébastiani, dans laquelle je lui avais expliqué les mesures que nous étions décidés à prendre contre Méhémet Ali, mesures qui étaient à peu près les mêmes que celles que nous avons exécutées un an plus tard; j'ai dit que, quoique nous désirions coopérer avec les quatre puissances combinées, cependant si l'on ne pouvait persuader à *toutes les quatre* de se joindre à nous,

nous serions préparés à agir de concert avec moins que les quatre, pourvu que nous eussions la chance de réussir. Sébastiani m'a dit que c'était une décision très-importante, et insinua une séparation de la part de la France et une dissolution de l'alliance. J'ai refusé d'admettre qu'un tel résultat dût être la conséquence de notre décision; mais j'ai répété que telle serait notre conduite, et, afin qu'il n'y eût aucun malentendu par l'omission de Sébastiani de rapporter ce que j'avais dit, j'ai chargé Bulwer de *montrer ma dépêche au maréchal Soult*.

De plus, dans ma dépêche à Bulwer du 23 septembre 1839, je lui ai fait part d'une autre conversation avec Sébastiani dans laquelle je lui ai déclaré de nouveau que, si la France refusait de marcher avec nous, nous irions en avant sans elle.

Dans ma dépêche à lord Granville, du 29 octobre 1839, j'ai donné un résumé de la négociation jusqu'à cette époque, ainsi que des efforts tentés pour induire la France à se joindre à nous, et j'ai de nouveau exposé la ligne de conduite que nous croyions nécessaire pour terminer les affaires en question; en même temps j'ai prié Granville de donner une copie de cette dépêche à Soult.

Le 12 décembre 1839, j'ai dit à Granville que Sébastiani m'avait montré une dépêche qu'il avait reçue de Soult, dans laquelle celui-ci disait que si les propositions que Brunow devait communiquer n'étaient accompagnées d'aucunes conditions insidieuses, ou de réserves tendant à neutraliser leur effet ostensible, le gouvernement français, en présence d'un semblable changement des choses, serait prêt « *à prendre en considération derechef la question turco-égyptienne tout*

entière, sans même excepter les points sur lesquels divers gouvernements avaient jusqu'alors adopté des vues tellement contradictoires qu'elles semblaient rendre toute négociation à leur égard inutile. »

Les propositions russes présentées à cette époque par Brunow, et qui se rapportaient aux arrangements à faire pour la défense de la Turquie, dans le cas de la marche d'Ibrahim sur Constantinople à travers l'Asie-Mineure, étaient parfaitement satisfaisantes; mais le gouvernement français n'a pas repris en considération sa décision, ou, s'il l'a fait, ce n'était que pour confirmer cette décision et pour rendre toute négociation ultérieure sur les points auxquels cette décision avait rapport, non-seulement inutile en apparence, mais de fait.

Mais, le 5 janvier 1840, j'ai informé Sébastiani, par une lettre écrite de Holland-House qui se trouve dans les papiers présentés au Parlement, quelle était la nature des propositions de Brunow, ajoutant que l'Autriche, la Prusse, la Russie et l'Angleterre étaient d'accord et qu'il ne manquait que le concours de la France pour l'établissement d'un concert européen, et j'ai dit que nous espérions sincèrement que ce concours ne nous serait pas refusé.

Les propositions de Brunow ayant été approuvées par le Cabinet et le concours de l'Autriche et de la Prusse ayant été annoncé, je me suis mis à dresser un projet de traité entre les cinq puissances, en harmonie avec ces propositions, et l'objet de ce traité était d'obtenir l'évacuation de la Syrie par Méhémet Ali, par la persuasion, si cela était possible, mais par la force si la persuasion venait à échouer; et la dépêche de Granville du 24 février 1840 contient la preuve irréfragable de mon

anxiété pour obtenir la coopération de la France ainsi que de la confiance illimitée avec laquelle j'ai traité le gouvernement français. Car cette dépêche prouve que j'avais montré à Sébastiani, confidentiellement pour en avoir son opinion, la minute de ce traité même avant de l'avoir soumise au Cabinet.

Soult et Louis-Philippe ont tous les deux exprimé à Granville leur satisfaction et leur reconnaissance de cette preuve non équivoque de confiance; ils reconnurent que ce serait un grand point gagné pour l'Europe, si la Russie pouvait être persuadée d'abandonner sa prétention à un protectorat séparé de la Turquie, et ils se dirent prêts à signer, de concert avec les quatre autres puissances, un traité pour le maintien de l'indépendance de la Porte. Mais tous deux paraissaient douter que l'empereur voulût consentir à suivre une telle ligne. Granville, cependant, ajouta dans sa dépêche confidentielle du 27 janvier 1840 que rien n'avait paru de la part de Louis-Philippe qui pût lui faire croire que la France se joindrait à des mesures coercitives contre Méhémet Ali, quoique ces mesures constituassent l'essence même du traité proposé. Mais, au contraire, le roi des Français répéta à Granville toutes les raisons et toutes les difficultés qui rendaient impossible à la France d'adhérer à de pareilles mesures.

Peu de temps après, Sébastiani fut soudainement rappelé, et Guizot fut nommé à sa place. Ce changement a pu être occasionné par des considérations de convenance domestique, mais il n'en est pas moins vrai que Sébastiani était sincèrement désireux de maintenir l'intégrité et l'indépendance de la Turquie, et ne se souciait nullement de Méhémet Ali, tandis que Guizot était de cœur et d'âme favorable à Méhémet Ali et

ne se souciait que fort peu de l'intégrité et de l'indépendance de l'empire turc.

Le 10 février 1840, Granville, dans une dépêche qu'il m'adressa, constate qu'à ma demande, il avait pressé Sout de ne pas nous laisser sans un ambassadeur de France, avec lequel nous puissions communiquer relativement aux négociations alors en train, et Guizot bientôt après fut envoyé et arriva au commencement de mars.

Dans l'intervalle, cependant, le 9 mars, Granville m'écrivit une dépêche racontant une conversation avec Thiers, dans laquelle Thiers lui avait dit que, même lorsque les gouvernements anglais et français ne pourraient pas s'entendre sur les mesures à suivre dans la question turco-égyptienne, leurs divergences n'affecteraient en rien les bonnes relations entre les deux pays.

Le 12 mars 1840, j'ai écrit une longue dépêche à Granville avec le récit d'une conversation que j'avais eue avec Guizot, et par laquelle quiconque lit cette dépêche verra qu'il était évident que la France était résolue de ne pas être complice d'aucune mesure de coercition contre Méhémet Ali. Mais, comme dans ce moment il était incertain si Thiers, devenu ministre des Affaires étrangères en France, pourrait se maintenir, cette incertitude devint un prétexte de sa part pour gagner du temps en s'abstenant de donner à Guizot aucunes instructions positives ou décisives à l'égard de l'affaire en négociation.

Mais, quoique Guizot dit qu'il était sans instructions, néanmoins Thiers eut avec Granville une conversation que celui-ci a rapportée dans une dépêche du 13 mars 1840, disant que Thiers *refusait* de prendre part aux mesures coercitives contre Méhémet Ali et donnait

lès raisons de ce refus, ajoutant qu'il était impossible pour un ministère en France, quelle que fût sa composition, d'agir hostilement contre l'Égypte pour replacer ce pachalik sous l'autorité directe de la Porte, et qu'une attaque directe contre l'Égypte était un des moyens de coercition auquel, en cas de nécessité, nous nous proposons de recourir.

Le 3 avril 1840, Granville déclara qu'on ne devait s'attendre à aucun changement de la part du gouvernement français par rapport aux mesures proposées contre Méhémet, et que, quand même l'Autriche, la Prusse, la Russie et l'Angleterre tiendraient ferme à leur dessein, on devait désespérer de pouvoir induire le gouvernement français à consentir même aux principes généraux posés par ces quatre puissances, et Granville ajoute que de jour en jour il est plus convaincu, ainsi que tous ses collègues diplomatiques, que la France ne se joindra pas à des moyens hostiles pour forcer Méhémet Ali à évacuer la Syrie, quel que soit le parti qui soit au pouvoir.

Le 15 avril 1840, Granville répète encore sa conviction, en parlant d'un discours de Thiers prononcé en faveur de Méhémet Ali à la Chambre des Pairs, qu'aucun ministère qu'on pourrait former en France ne consentirait à adopter des mesures coercitives contre Méhémet Ali.

Jusqu'ici, cependant, cette opinion de lord Granville ne reparait que sur sa propre conviction et l'opinion de ses collègues, aidées des déclarations faites par Thiers et Louis-Philippe dans des conversations officielles ; mais nous avons soumis l'affaire à une épreuve plus rigoureuse. Pour prouver notre désir de ne rien cacher à la France et pour tâcher de l'induire à marcher avec nous,

nous, les quatre autres puissances, proposâmes à la France d'établir ici à Londres une conférence formelle des cinq puissances afin de prendre en considération et déterminer les mesures à adopter dans l'affaire turco-égyptienne; et, le 17 avril 1840, Granville m'apprit, par une dépêche en date de ce jour, que *Thiers refusait de prendre part à une conférence de ce genre*, et cela, pour la raison spéciale que, si dans cette conférence quatre des cinq puissances, c'est-à-dire l'Autriche, la Russie, la Prusse et l'Angleterre, se décidaient à recourir à des voies coercitives pour chasser Méhémet Ali de la Syrie, la France refuserait de prendre part à des mesures pareilles; et son refus à cet égard, après avoir fait partie de la conférence, donnerait un éclat beaucoup plus marqué à sa séparation des autres puissances qu'il ne serait si la conférence n'avait pas eu lieu.

Mais on pouvait dire que la France, en refusant de se joindre aux autres, espérait et attendait que ce refus les empêcherait d'agir sans elle, et que nous autres, ici à Londres, avions laissé Guizot se bercer de cet espoir. Cette idée se trouve réfutée par ma dépêche à lord Granville du 5 mai 1840, dans laquelle, en rendant compte d'une conversation que j'avais eue avec Guizot au sujet des armements navals de la France, j'ai dit que Guizot m'avait lu une dépêche de Thiers dans laquelle celui-ci disait que, lorsque la France aurait acquis la certitude qu'elle ne serait *pas laissée seule* par les autres quatre puissances dans la question turco-égyptienne, le gouvernement français ferait des changements dans la disposition de leur flotte, maintenant à la mer. Une preuve évidente qu'à cette époque Thiers et Guizot regardaient l'éventualité que la France fût laissée seule comme possible.

Dans mes communications subséquentes avec Guizot, j'ai trouvé que la France était fermement décidée à ne pas se joindre à nous dans aucune mesure de coercition contre Méhémet Ali ; en conséquence, j'ai recommandé au Cabinet, et le Cabinet a déterminé que les quatre puissances marcheraient sans elle.

Ainsi que je l'ai déjà dit, nous n'étions pas assez naïfs pour informer Guizot que tel jour nous allions signer une convention, parce que, sachant, à ne plus en douter, que la France n'entrerait pas dans cette convention, mais au contraire qu'elle emploierait tous les moyens en son pouvoir d'empêcher les quatre puissances de la conclure, nous aurions certainement, par une semblable communication, frustré notre dessein. Mais il m'arrive de savoir que Guizot était tellement bien instruit de notre intention générale, qu'environ quinze jours avant que nous n'eussions signé le traité, il a écrit à Thiers qu'un traité de cette nature serait, en toute probabilité, signé par les quatre puissances et la Porte, et qu'il (Thiers) pouvait s'attendre à recevoir la nouvelle de cette signature d'un jour à l'autre. Il est vrai qu'un jour ou deux avant le 15 juillet, Guizot a été induit en erreur par M^{me} de Lieven qui, en cherchant à sonder Bulow, avait été trompée elle-même ; et, grâce à ce qu'elle a rapporté à Guizot, celui-ci a écrit à Thiers que le danger était passé pour le moment, et qu'il s'écoulerait quelque temps avant que le traité ne fût conclu.

L'objet de la France en ce moment était, en effet, de gagner du temps, parce que, si les opérations en Syrie n'étaient pas commencées avant la fin d'octobre, il aurait fallu les ajourner jusqu'au printemps ; et si le Gouvernement français avait pu, en négociant, tirer les af-

fares en longueur jusqu'à l'époque de l'année où des ordres envoyés d'ici n'eussent pu arriver en Syrie à temps pour commencer les opérations en 1840, ils regardaient comme certain qu'avant le printemps de 1841, quelque incident se présenterait qui leur permettrait de diviser les quatre puissances et de plâtrer un arrangement qui eût laissé Méhémet Ali en possession de la Syrie et en position d'exiger avec avantage son indépendance nominale sous le protectorat de la France. Ce calcul de la part du gouvernement français était parfaitement fondé, et c'est la déception de semblables espérances nationales qui a excité la colère qu'on a vu éclater d'un bout de la France à l'autre.

Je suis entré dans plus de détails que vous n'attendiez lorsque vous m'avez posé la question à laquelle ceci est une réponse, mais vous verrez par cette lettre qu'un simple « Oui ou Non » n'eût pas été suffisant. La position peut se résumer ainsi : qu'aussi longtemps que nous avons l'espoir de voir la France se joindre à nous, nous l'avons traitée avec une confiance sans bornes ; et qu'enfin, lorsque nous avons été convaincus qu'elle n'agirait pas avec nous, nous n'avons pas cru prudent de l'admettre à nos conférences de peur qu'elle ne nous contre-carrât en intrigant en Europe et en envoyant des informations en Égypte.

A vous sincèrement,

PALMERSTON.

APPENDICE III.

CORRESPONDANCE DE M. GUIZOT, DU ROI LOUIS-PHILIPPE

ET DE M. BRESSON

RELATIVEMENT AUX MARIAGES ESPAGNOLS

*Documents tirés des «Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps»,
de la «Revue Rétrospective,» et des Mémoires du prince Albert.*

Sir Robert Peel venait d'annoncer au parlement la fin de son ministère (le 29 juin 1846), et lord Palmerston n'avait pas encore pris la place de lord Aberdeen au Foreign Office, lorsque M. Guizot envoya ses instructions à M. Bresson à Madrid pour proposer à la reine Christine et presser le double mariage du duc de Cadix avec la reine Isabelle, et du duc de Montpensier avec l'Infante Doña Fernanda. Le prétexte des intrigues de lord Palmerston en faveur d'une candidature Cobourg pour la main de la jeune reine, imaginé après coup par M. Guizot pour justifier sa démarche, tombe par conséquent de lui-même. *M. Guizot envoya ses instructions à M. Bresson le 5 juillet; le 10, la reine*

mère agréa ces propositions ; lord Palmerston ne prêta serment comme secrétaire d'État pour les Affaires étrangères que le 13, et n'écrivit à M. Bulwer que le 18 la dépêche dont M. Guizot prétend s'être tant alarmé.

Laissons à ce dernier le soin de raconter lui-même, après la mort de lord Palmerston (1), sous quelle impression il adressa ses ordres à M. Bresson.

Je ne sais, dit-il (p. 285 vol. VIII, de ses « Mémoires »), si l'espoir de lord Aberdeen dans le changement de dispositions de lord Palmerston était bien sérieux ; pour moi, je ne m'y associai point ; je pris sans hésiter ma résolution définitive, et j'écrivis sur-le-champ à M. Bresson (le 5 juillet) :

« Point de phrases, mon cher comte. Les faits sont pressants, et je suis pressé d'aller chercher au Val-Richer un peu de silence, de solitude et de liberté. Je partirai samedi. Je ferai là les affaires. Je vous envoie la réponse de la reine Christine à la lettre du roi sur les derniers incidents relatifs au mariage, et la réplique du roi qui a bien voulu éclairer et vider complètement la question. Remettez sur-le-champ cette réplique en faisant savoir que vous en avez connaissance et copie. Il n'y a, après cela, plus rien à dire ni à demander à M. Isturitz. La lettre de la reine Christine est triste, douce, évidemment en reculade. Elle remet en scène, comme prétendants à la main de sa fille, les deux fils de don François de

(1) Lord Palmerston est mort en octobre 1865, et M. Guizot ne publia le VIII^e volume qu'au printemps de 1867.

Paule, elle écarte don Enrique comme ne valant rien, politiquement ni personnellement, et elle entr'ouvre la porte pour le duc de Cadix, tout en disant qu'il ne plaît pas à sa fille et qu'elle ne voudrait pas la contraindre. Entrez donc sans hésiter dans la voie que le duc de Rianzarès nous a ouverte le 20 juin dernier : *le duc de Cadix pour la reine et le duc de Montpensier pour l'Infante*. En soi, cette solution nous convient parfaitement ; dans l'état actuel des faits, c'est la plus facile, la plus prompte et la plus sûre. Le roi a bien vu et bien sondé l'Infant don Enrique. Moi aussi. Ou nous nous trompons fort, ou il est possédé, gouverné, exploité par les émigrés progressistes, Olozaga, Mendizabal, etc. Ils le feront aller à Londres. Il s'y abouchera avec Espartero, probablement avec lord Palmerston. C'est toujours le même parti sous les mêmes patrons, et ces patrons entrent aux affaires. Don Enrique est ou sera à eux. Ne l'écartons pas absolument, ne nous retirons pas cette carte. Don Enrique est dans notre principe, car il est un des descendants de Philippe V. S'il finissait par épouser la reine Isabelle, nous finirions bien par reprendre influence sur lui. Ménageons donc toujours sa personne et sa situation. Mais évidemment le duc de Cadix est fort préférable en soi et pour nous. Poussez donc décidément à lui et placez le duc de Montpensier à côté de lui. Si la reine Christine le veut, cela se fera. Le veut-elle sincèrement ? Vous verrez bien. Glucksberg croit qu'il y a bien du jeu, bien de la feinte dans tout ceci, même dans la démarche faite à Lisbonne pour le mariage Cobourg. En poussant au duc de Cadix, prenez soin de la loyauté de notre attitude envers le comte de Trapani. Il faut que ce soit l'impossibilité de son succès reconnue et déclarée par la reine Christine et le Cabinet espagnol,

qui nous fasse passer à l'une des autres combinaisons contenues dans notre principe. Plus j'y regarde, plus je trouve que, tenant compte de toutes les circonstances, il est en effet impossible, quant à présent. Il n'y a donc pas à hésiter. Laissez seulement la figure de Trapani toujours sur la scène, si l'Espagne, reine et peuple, veut revenir à lui.

Le Cabinet whig est formé à l'heure qu'il est. C'est ce qu'il y a de plus gros dans tout ceci. Lord Aberdeen me fait dire que lord John Russell pense et se conduira sur la question d'Espagne, comme il aurait fait lui-même; mais que, pour lord Palmerston, il craint beaucoup que ce ne soit toujours le même homme et la même ardeur à lutter contre nous et notre influence. Je m'y attends aussi et je me conduirai en conséquence; ce ne sera pas moi qui livrerai l'Espagne à lord Palmerston. Vous tirerez, à coup sûr, grand parti de son avènement pour agir sur la reine Christine et son mari. Ils auraient beau faire, ils n'auront jamais dans lord Palmerston qu'un ennemi, car il ne sera jamais que le patron du parti progressiste, c'est-à-dire de leurs ennemis. J'ai, avec lord Palmerston, cet avantage que s'il survenait, entre nous et Londres, quelque refroidissement, quelque embarras, ce serait à lui, et non à moi, qu'en France, en Angleterre, partout, on en imputerait la faute. Je le lui ai dit à lui-même, il y a trois mois. »

RÉPONSE DE M. BRESSON A M. GUIZOT.

Madrid, 12 juillet 1846.

Mon cher ministre,

J'ai vu la reine (mère) avant-hier. En lui remettant la lettre du roi, je l'ai avertie que j'en avais connaissance

et copie; que S. M. y maintenait sa position et ses affirmations, que toutefois cet incident Rubio était terminé, que nous faisons trêve aux sentiments fâcheux qui en étaient résultés, et que dans le danger que pouvait susciter à la reine et à son gouvernement le changement du ministère anglais qui, à tort ou à raison, relevait les espérances des révolutionnaires, nous revenions à elle, et reprenions nos bons rapports.

Je n'ai fait aucune allusion à la lettre de notre reine que je lui présentais en même temps. Ce début a paru lui plaire, et nous nous sommes trouvés fort à l'aise. Il ne fallait pas tendre plus longtemps la corde, et courir le risque de la pousser tout à fait vers nos adversaires. La bouderie, la menace et la rudesse avaient produit leur effet; je rentrais avec plaisir dans mon caractère. J'ai donc ajouté que le roi, tenant compte des embarras de la reine et voulant lui donner un nouveau témoignage de sa sollicitude et de son amitié, était disposé à consentir que, dans toute combinaison Bourbon, M. le duc de Montpensier prit place à côté du mari de la reine, c'est-à-dire que les deux mariages, si l'un devait faciliter l'autre, se célébraient ou fussent du moins déclarés *simultanément*. Cette grande, importante, indispensable concession, n'est pas aussi formellement exprimée dans votre lettre du 5; mais les commentaires et développements de Desages et de Glucksberg ne m'ont laissé aucun doute. Grâce vous en soient rendues! Ce qui était obstacle insurmontable s'est transformé en secours puissant. J'en suis certain, en sondant votre cœur, vous y trouvez le contentement d'avoir pris cette résolution. La nouvelle en a été accueillie par la reine Christine avec une joie dont j'aime à croire la manifestation sincère. Nous avons aussitôt discuté les deux chances qui

nous restent. Évidemment elle n'a pas renoncé à tout espoir pour le comte de Trapani ; d'elle-même, elle m'a raconté ce que je savais déjà, qu'elle avait empêché Carini de préparer le roi de Naples à une complète renonciation, et hier soir, le duc de Rianzarès, qui dînait chez moi, m'a dit que ma conversation avait causé un vif plaisir à Sa Majesté, qu'elle réfléchissait, qu'elle pensait, qu'elle combinait si, maintenant qu'il était en son pouvoir de présenter à la fois à l'Espagne le comte de Trapani et M. le duc de Montpensier, nous ne devons pas revenir à notre ancien projet ; si nous ne pouvions pas tirer un grand parti de ce rapprochement, en les faisant arriver ensemble soit par Bayonne, soit par Barcelone ; si M. Mon, si M. Isturitz même, avec cette modification capitale, ne se prêteraient pas à seconder cette combinaison. Il doit me proposer pour l'un de ces jours une promenade à cheval, à quatre heures du matin, et il me rendra compte, après avoir causé avec la reine et présenté les dispositions de M. Mon, des impressions définitives. Je n'ai pas combattu ce retour vers notre ancien protégé, loin de là ! Mais j'ai représenté d'une exécution bien autrement prompte et facile le mariage de la reine avec le duc de Cadix. Sa Majesté en est tombée d'accord, et elle le verrait s'accomplir sans aucune répugnance, si la reine, sa fille, ne témoignait pour ce prince un éloignement aussi prononcé, et s'il n'était douteux qu'il fût homme. Ce dernier point est scabreux. Elle l'a touché avec adresse, me parlant de la voix, des hanches, de la conformation du prétendant. J'ai répondu que la réserve, que la moralité de ses habitudes, pouvaient être attribuées à l'affection qu'il professait pour la jeune reine ; qu'il aurait craint qu'une vie déréglée ne lui ôtât toute chance ; qu'il était pieux, un peu solitaire ; que sa pré-

tention même d'épouser la reine indiquait qu'il se jugeait en état de remplir toutes les obligations du mariage; que les hommes atteints de l'infirmité très-rare, très-exceptionnelle qu'on lui supposait, ne se mettaient pas en avant, fuyaient plutôt l'épreuve décisive qu'il semblait rechercher. Ces observations ont paru toucher la reine; elle a, m'a-t-elle dit, des moyens certains d'information, elle y aura recours. Pour don Enrique, elle ne s'occupe pas de ses extravagances politiques; elle le sait mauvais, pervers, perdu de mœurs; ses devoirs de mère l'obligent à le repousser. J'ai encore appris hier par Rianzarès qu'aussitôt après mon départ elle a fait venir la reine; qu'elle l'avait mise sur la voie de s'expliquer sur le duc de Cadix, et qu'elle avait rencontré des préventions d'une vivacité et d'une énergie qui semblent ne faire qu'augmenter. Elle promet de revenir à la charge. Nous discussions même, Rianzarès et moi, s'il ne serait pas à propos de le changer de garnison et de l'appeler à Madrid avec son régiment. Sans trop d'insistance, sans forcer précisément son inclination, on tâcherait d'habituer la reine à sa voix et à ses hanches, et nous sortirions d'embarras par le chemin certainement le plus court et le plus facile. Dieu le veuille! En attendant il n'y a plus de danger imminent du Cobourg. M. Mon continue de m'assurer qu'on n'a reçu encore aucune réponse de la famille. Nous venons d'apporter un nouvel élément dans la question.

La reine Christine s'est étendue avec une complaisance extrêmement maternelle sur le bonheur de l'Infante d'épouser un prince comme M. le duc de Montpensier. Tout cela cependant ne peut être joué, et il faut bien se fier une fois à un mouvement d'abandon. J'ai demandé à la Reine et au duc le secret sur la con-

cession que nous leur faisons; je leur représentais que l'application de ce grand moyen serait bien plus efficace, si d'avance il n'était pas divulgué et discuté; ils l'ont reconnu, mais je ne répons nullement de leur discrétion. Mettez-vous donc en mesure comme s'ils devaient parler. Dégagé, affranchi, vous l'êtes mille fois par les procédés des agents anglais. Je ne prétends pas diminuer vos regrets de la retraite de lord Aberdeen; mais permettez-moi de vous faire remarquer qu'il n'a jamais empêché le mal, qu'il s'est borné à nous en avertir quand il était fait..... Bulwer n'a pu cacher son dépit de la démolition si complète de son candidat. Nous continuons dans les meilleurs termes apparents; c'est ce que vous voulez, et je lui offre tout mon appui pour le duc de Cadix; mais il ne sait pas encore ce que pensera lord Palmerston; il le croit plus porté pour don Enrique, quoique Aston, à ce qu'il prétend ait fait passer l'un et l'autre frères en Angleterre pour des crétins. Il ne pense pas que, près de Palmerston, le Cobourg soit très en faveur; enfin, il ne s'engage pas, il élude et se réserve.

La reine Christine n'a pas été trop déconcertée de l'admirable et rigoureuse lettre du Roi. Elle a même dit à M. Mon qu'elle était bien aise d'avoir un pareil document entre les mains.

Isturitz et Rianzarès l'ont au contraire jugée sévère; ce dernier m'a dit que la lettre de notre reine avait répandu du baume sur les blessures et que Sa Majesté y répondrait avec effusion. Nous voilà replacés dans des relations naturelles que je m'appliquerai, pour ma part, à ne plus laisser altérer.

Mon avis est qu'ici, *pour le moment*, il faut éviter tout ce qui donnerait l'ombrage et provoquerait des récri-

minations, et qu'il est à propos de se tenir, sans affectation, à l'écart des mouvements des partisans du comte de Montemolin. Je n'irai donc pas vers le duc de Veraguas et le marquis de Viluma, avec les copies que vous m'avez adressées ; je les laisserai venir à moi, toujours amical et confiant, mais agissant.....

(Revue rétrospective, p. 180.)

EXTRAIT D'UNE AUTRE LETTRE DU MÊME AU MÊME.

Madrid, 15 juillet 1846.

Cher ministre, j'ai une bonne nouvelle à vous annoncer. Hier au soir les reines étaient à l'Opéra. Rianzarès est venu dans ma loge où se trouvaient Isturitz, etc. Il m'a pris à part, pour me dire que la reine Christine adoptait ma manière de voir et qu'on allait essayer, par l'effet de la présence, de réconcilier la jeune reine avec l'idée d'un mariage avec son cousin le duc de Cadix. En conséquence, Sa Majesté doit appeler au palais ce soir l'Infant don Francisco et le charger d'inviter son fils à venir à Madrid pour la Sainte-Christine, 24 de ce mois. Plus tard on assignera à son régiment la capitale pour garnison.

Sur cet avis de Rianzarès, je suis parti d'un pied léger, et en dix minutes j'étais chez le directeur de « l'Heraldo ». Demain le journal annoncera qu'il maintient son principe : *un prince espagnol libéral*. Après-demain il expliquera pourquoi il a abandonné depuis six mois don Enrique et proposera don Francisco d'Assise.

(Revue rétrospective, p. 181.)

Tandis que ces lettres de M. Bresson annon-

çant l'heureuse issue de sa proposition, « Cadix et Montpensier » s'acheminaient vers Paris, M. Guizot prenait ses mesures pour occuper l'attention de lord Palmerston, pendant les négociations préliminaires qui devaient naturellement précéder la conclusion officielle de cette double affaire. Pour parvenir à ce but, il proposa à lord Palmerston un plan d'action commune à Madrid en faveur des deux fils de don François de Paule pour la main de la reine Isabelle, sans parler du mariage de l'Infante.

AU ROI.

Val-Richer, mercredi 15 juillet 1846.

Sire,

Voici Bresson convaincu comme moi que c'est vers les fils de don Francisco de Paule qu'il faut diriger nos efforts, en se mettant à l'œuvre. Je l'ai déjà poussé et je continuerai à le pousser dans ce sens. Nous retrouverons bien là aussi un embarras. Londres pour Don Enrique, nous pour le duc de Cadix. Toujours la même lutte entre les *progressistas* et les *moderados* et toujours les mêmes patrons pour les deux partis. Évidemment le duc de Cadix vaut infiniment mieux pour la reine, pour l'Espagne et pour nous. Je ne crois cependant pas que nous devions le proposer à Londres nominativement et par préférence à son frère. Ce qu'il faut proposer à Londres, comme objet de notre appui commun à Madrid, ce sont les fils de Don François de Paule. La reine d'Espagne et son gouvernement choisiront celui qui leur conviendra le mieux. Tant que les modérés sont

au pouvoir et la reine d'Espagne à Madrid, nous sommes bien sûrs que, s'ils acceptent cette combinaison, ils choisiront Cadix. Si les progressistes devenaient les maîtres, ils choisiraient Don Enrique. Nous ne pouvons éviter cette chance.

Maintenant, faut-il aller droit, et sans perdre de temps, à lord Palmerston, et lui proposer que la France et l'Angleterre agissent en commun et nettement à Madrid, pour engager la reine d'Espagne à vider sans délai la question du mariage au profit de l'un des fils de Don François de Paule, celui qu'ils préféreront ? Je suis enclin à le penser. C'est le meilleur moyen de couper court à l'intrigue Cobourg et d'empêcher lord Palmerston de s'y engager. Il lui sera bien difficile de ne pas s'engager au contraire tout de suite dans la combinaison que nous lui proposons et que l'Angleterre a toujours préférée. J'attends, cependant, avant d'écrire à Jarnac, quelques indications de lui sur ses premiers entretiens avec lord Palmerston et sur les dispositions dans lesquelles il l'aura trouvé.

Si nous faisons cette démarche, il y aurait fort à prendre soin de la loyauté de notre attitude envers Naples pour Trapani, et aussi des chances possibles de Montemolin dans l'avenir, si les fils de Don François de Paule ne réussissaient pas. Nous devons ne délaissier aucune des combinaisons de notre principe, les descendants de Philippe V, et nous montrer toujours prêts à adopter celle qui sera possible. On peut faire très-convenablement des réserves en faveur de Trapani et de Montemolin si leur chance revenait.

Je prie le roi de me donner sur ceci son avis et ses instructions, je n'écrirai rien avant de les connaître.

Voici deux lettres de lord Aberdeen et de sir Robert

Peel qui n'ont qu'un intérêt personnel. Je les envoie toujours au roi.

Je suis avec le plus profond respect, Sire, etc.

GUIZOT.

(*Revue rétrospective*, p. 170.)

RÉPONSE DU ROI A M. GUIZOT, MINISTRE DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES.

Neully, 16 juillet 1846.

Mon cher ministre, je ne puis que dire *Amen* à votre lettre d'un bout à l'autre ; elle est conforme à ma manière de voir et d'envisager toute la question. Sans doute nous devons faire nos réserves, non-seulement en faveur de Montemolin et de Trapani, mais de tous les descendants de Philippe V, mariables et non mariés. Nous devons tenir le même langage à Madrid et à Naples aussi bien qu'à Londres. Notre marche a été si loyale et si nette, que cette uniformité de langage en découle nécessairement.

Nous avons dit *toujours et partout* que nous n'insistions que sur un descendant de Philippe V, sans aucune exclusion ni préférence entre les princes de cette origine, que celles de l'Espagne et de la reine Isabelle II. Nous n'avons secondé Trapani que sur le vœu de la reine-mère et de la reine régnante ; nous n'avons appris le changement des dispositions de la reine-mère à l'égard de Trapani (son frère) que par l'étonnante lettre publique de son secrétaire (1) qui avait le double but de rendre Trapani impossible, et de nous attribuer, contre toute vérité, le blâme de l'avoir voulu

(1) Voir page 50 de la *Revue rétrospective*.

malgré elle, et d'avoir voulu l'imposer à sa fille et à l'Espagne. Voilà ce qu'il faut dire à Naples, pour y faire bien comprendre notre véritable position et toute notre conduite.

... .
 Tout ce que nous pouvons ajouter, c'est que si la reine parvient à annuler le tort qu'elle a laissé faire à la candidature de son frère et surtout celui qu'elle lui a fait elle-même par la lettre de son secrétaire, assurément ce ne sera pas de notre part que cette candidature éprouvera aucun obstacle.

... .
 Quant à celle de Montemolin, nous avons fait en tous sens tout ce qu'il était possible pour lui faire comprendre la nature des obstacles qui l'entravent et lui indiquer les moyens de les aplanir. Nous n'avons plus, selon moi, à nous en occuper. C'est sans doute regrettable, mais nous ne pouvons pas faire que ce *qui est ne soit pas*.

Quant aux Cobourg, il serait sans doute très-convenable, et selon moi très-honorable pour eux, de faire une déclaration telle que celle que Bresson suggère dans sa lettre; mais il ne faut certainement pas la leur demander, ni même y penser. J'ai lieu de croire, et vous pouvez le mander (mais très-confidentiellement) à Bresson, que leur intention est de ne rien répondre aux ouvertures que la reine Christine leur a faites dans la lettre qu'elle a adressée au Duc régnant de Saxe-Cobourg-Gotha.

Je pense donc, mon cher ministre, que vous devez agir, et même le plus tôt possible, dans le sens que vous m'indiquez, à Londres et à Naples et à Madrid; nous verrons ce qui en sortira. Si ce devait être des

complications exigeant des communications verbales, je vous demanderais de venir me voir.
 Bonjour, mon cher ministre,

LOUIS-PHILIPPE.

(*Revue rétrospective*, p. 179.)

Lorsque le roi adressait cette lettre à son ministre, il était encore évidemment dans l'ignorance des instructions définitives envoyées à Madrid par celui-ci au sujet du double mariage *Cadix* et *Montpensier*. Cette lettre était toutefois à peine partie que les réponses de M. Bresson à ces instructions arrivaient à Paris ; M. Guizot les transmet au roi à Neuilly :

Sire,

Voici des lettres de Bresson et de Jarnac qui conviendront au roi. Il verra qu'à Madrid et à Londres, nous avons recommencé à marcher et dans le bon chemin. Il verra aussi que j'avais déjà parlé à Bresson de Narvaez et de son retour désirable à Madrid. Je lui en parlerai demain. Mais je crois qu'il faut laisser Bresson juge de la façon de s'y prendre et du moment. Deux choses nous importaient : l'une que Narvaez fût bien convaincu de la bienveillance du roi et de son gouvernement pour lui ; l'autre, qu'il connût bien la pensée du roi dans la question du mariage, surtout sa pensée actuelle pour le duc de Cadix, et qu'il s'engageât envers nous dans ce sens. Ce double but est atteint. Prenons garde maintenant de trop effaroucher la reine Christine



Val-Richer, dimanche 19 juillet 1846.

et son Cabinet, et même un peu Londres où l'on n'aime pas Narvaez, par son retour trop précipité et trop évidemment imposé de notre fait à Madrid. Il conviendra, je pense, qu'il y retourne avant l'ouverture des Cortès ; et il faudra alors que la réconciliation se fasse entre lui et M. Mon, car je persiste à croire l'alliance de ces deux hommes nécessaire pour qu'il y ait un peu de gouvernement en Espagne. Mais pour le succès même il importe que ces choses-là arrivent naturellement à leur moment et que nous n'ayons pas l'air de courir après. Je vais faire dire à Narvaez ce qui peut lui faire prendre un peu de patience. Au fait, il s'amuse à Paris et y passera encore volontiers quelques semaines. J'ai auprès de lui quelqu'un qui est arrivé de Bayonne presque en même temps que lui et qui le voit tous les jours.

Quant à la reine Christine, il convient, ce me semble, de la laisser un peu tranquille en la poussant de bonne grâce dans la voie où nous l'avons fait entrer par un coup bien appliqué.

La lettre de Jarnac indique dans lord Palmerston des dispositions un peu vaguement bonnes et un peu timides. C'est la timidité qui me plaît. Tout le monde se concerta autour de lui pour le surveiller et le contenir, lord John, le duc de Bedford, lord Lansdowne, même sa femme. Pourvu seulement qu'il n'en prenne pas trop d'humeur et ne s'applique pas à attraper ses duègnes. Il n'y aura guère entre lui et nous qu'un mariage de raison, mais on peut même faire là bon ménage.

J'écris à Londres, Madrid et Naples, partout dans le sens convenu.

Je suis avec le plus profond respect, Sire, etc.

GUIZOT.

(Revue rétrospective, p. 181.)

Le lendemain du jour où il écrivait au roi la lettre que l'on vient de lire, lui transmettant les réponses de M. Bresson du 12 et du 13 juillet, M. Guizot adressait à M. de Jarnac la lettre suivante contenant une offre d'entente et de concert actif avec le cabinet anglais en faveur des *deux* fils de don François de Paule.

Extrait, 20 juillet 1846.

.....

Notre politique est parfaitement franche, constante et conséquente. Nous ne voulons ni placer un prince de France sur le trône d'Espagne, ni y voir monter un prince étranger à la maison de Bourbon. Ces difficultés, ces impossibilités (relativement au fils de don Carlos et du comte de Trapani), successivement manifestées et senties, remettent à flot les fils de l'infant don François de Paule. La reine Christine et le Cabinet de Madrid semblent un peu moins décidés contre eux. Ils conviennent à l'Angleterre comme à nous. Entrons ensemble, l'Angleterre et nous, dans cette voie qui se rouvre; ordonnons à nos agents à Madrid d'agir en commun au profit de cette combinaison. Que la reine d'Espagne épouse celui des deux infants qu'elle préférera. Que la reine sa mère et ses ministres dirigent comme ils le voudront son choix sur l'un ou l'autre. L'un et l'autre seront bien venus à Paris et à Londres. Si le cabinet anglais approuve et adopte cette politique, nous sommes prêts à agir de concert avec lui, pour la mettre efficacement en pratique.

(*Mémoires*, vol. III, 290.)

Tandis que, ayant déjà en main les réponses de M. Bresson au sujet du double mariage « Cadix et Montpensier », M. Guizot s'entretenait avec M. de Jarnac de cette proposition dérisoire d'action commune à offrir à lord Palmerston pour son entrée au Foreign Office, en faveur des deux fils de don François de Paule, le roi Louis-Philippe adressait à son ministre une série de lettres, plus péremptoires l'une que l'autre, pour désavouer la conduite de M. Bresson, sans se douter apparemment que cette conduite avait été dictée par M. Guizot lui-même. Mais ici les Mémoires de M. Guizot, ordinairement si riches en détails, en citations de lettres, en rapports de conversation, se taisent. Il omet de reproduire cette curieuse correspondance qui fait tant d'honneur au roi, de même qu'il a omis de citer les réponses si importantes de M. Bresson auxquelles cette correspondance se rapporte. Aucune allusion à cet épisode des mariages espagnols ne se trouve dans les pages de M. Guizot ; aucune citation des lettres qu'il adressa à son souverain lorsque celui-ci, indigné du rôle qu'on voulait lui faire jouer, lui ordonna de désavouer son trop zélé ambassadeur ; pas un mot enfin de tout ce qu'il mit en œuvre pour amener le roi, en dépit de la parole donnée à la reine d'Angleterre, à consentir éventuellement à la célébration simultanée des deux mariages *Cadix* et *Montpensier*. Nous sommes donc heureux de pou-

voir, grâce à *la Revue rétrospective*, payer cette dette de justice à la mémoire du roi des Français, et, sans pouvoir nous expliquer comment Louis-Philippe s'est laissé finalement entraîner à céder aux inspirations de son ministre, nous ne saurions le regarder comme l'auteur original d'une démarche que les engagements pris à Eu devaient lui interdire et dont les suites ne portèrent bonheur ni à lui ni à la jeune reine qui en fut la victime.

A MONSIEUR GUIZOT, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Neuilly, 20 juillet 1846, 11 h. 1/2 du matin.

Mon cher ministre,

Au moment de partir pour une visite des fortifications, je commence par vous remettre la lettre anglaise ci-jointe, et je garde les autres pour le duc de Montpensier, qui doit nécessairement en avoir connaissance. Vous les aurez demain.

Mon étonnement est d'autant plus grand que Bresson se soit ainsi compromis sur la *simultanéité des deux mariages*, qu'il la savait diamétralement contraire à ma volonté et autant à la résolution du duc de Montpensier et de toute ma famille, qu'il dit lui-même n'y avoir pas été autorisé par vous, et qu'il a recours, pour justifier une pareille incartade, à faire des commentaires sur les lettres de Desages et de Glucksberg. Je n'ai point vu M. Desages, mais avec Glucksberg j'ai été aussi explicite que faire se pouvait. Je lui ai non-seulement fait connaître ma détermination et celle des miens sur

ce point, mais je lui en ai déduit fort au long les motifs, et je lui en ai même donné certaines raisons qui rendaient nécessaires des explications catégoriques avant que le mariage du duc de Montpensier pût être conclu définitivement.

Il résulte de tout cela qu'un désaveu formel est indispensable. Comment le faire, est la seule question à examiner; mais je n'ai jamais trompé personne et je ne commencerai pas aujourd'hui à laisser tromper qui que ce soit sous mon nom. Le donner promptement et nettement sur la *simultanéité et sur la combinaison définitive*, avant la discussion des articles, est encore ce qui peut mieux pallier les embarras que cette triste campagne ne peut manquer de faire surgir.

Bonjour, mon cher ministre.

LOUIS-PHILIPPE.

(Revue rétrospective, p. 182.)

Le même jour le roi écrit de nouveau à M. Guizot :

A M. GUIZOT, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

20 juillet 1866.

Mon cher ministre,

Le duc de Montpensier me rend vos lettres de Bresson que je vous remets bien à la hâte. Il concourt *très-vivement* à tout ce que je vous ai écrit ce matin. Il faut effacer, annuler formellement tout ce que Bresson a dit en sus de ce que j'avais autorisé. Il faut que les reines sachent qu'il était interdit à Bresson de dire ce qu'il a dit et que la *simultanéité* est inadmissible. Il nous a fait là une rude campagne; il est nécessaire qu'elle soit *biffée* et le plus tôt possible. Je ne resterai pas sous le

coup d'avoir fait contracter en mon nom un engagement que je ne peux ni ne veux tenir, et que j'avais formellement interdit. Voyez donc comment vous pourrez arranger ce désaveu ? J'attends votre réponse avec impatience.

Sans ce cruel incident que rien ne provoquait (1), qu'il était si facile d'éviter, je suis, comme vous l'avez prévu, très-content du reste du contenu de toutes ces lettres.

Bonsoir, mon cher ministre,

LOUIS-PHILIPPE.

(Revue rétrospective, p. 182.)

AU ROI.

Val-Richer, mercredi 22 juillet 1846.

Sire,

J'avais déjà écrit à Bresson. Je lui ai re-écrit, je lui ai envoyé les propres paroles du roi. Il fera la retraite nécessaire. Certainement il est allé trop loin, et fort au-delà de mes instructions ; mais je ne crois pas qu'il soit allé aussi loin que le roi le suppose. Il n'a jamais pu entendre ni dire que le mariage de monseigneur le duc de Montpensier serait conclu, célébré ou même définitivement arrêté *en même temps* que celui de la reine. Il est évident que l'examen et la discussion des articles doivent précéder non-seulement toute conclusion, mais encore toute résolution définitive. Si le mariage de la reine avec le duc de Cadix était une fois arrêté, on traiterai t alors définitivement du mariage de monsei-

(1) Ce mot est une réfutation péremptoire de l'accusation tant de fois portée contre lord Palmerston, d'avoir, par son attitude relativement au prince de Cobourg, provoqué les mariages qui venaient d'être arrêtés à Madrid.

gneur le duc de Montpensier avec l'Infante, c'est-à-dire qu'on en annoncerait l'intention réciproque, et qu'on en discuterait les conditions et les termes. C'est sur ce terrain, je pense, que nous devons nous tenir, et que je prescris à Bresson de se rétablir. Le roi peut être sûr que je l'y ramènerai, chaque fois que je lui écrirai.

GUIZOT.

(*Revue rétrospective*, p. 182.)

AU ROI.

Val-Richer, jeudi 23 juillet 1846.

Sire,

Voici Bresson, Brougham et Reeve. La situation continue à s'améliorer à Madrid. Les intrigues sont en baisse. Je crains toujours que la reine Christine ne soit pas bien sincère ni bien efficace dans son concours à la combinaison Cadix.

GUIZOT.

P. S. Le roi aura, j'espère, la bonté de me renvoyer le plus tôt possible la lettre de Bresson.

(*Revue rétrospective*, p. 183.)

A MONSIEUR GUIZOT, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Neuilly, vendredi 24 juillet 1846.

Mon cher ministre,

J'ai reçu ce matin votre lettre du 23, et hier celle du 22, au moment où je partais pour une visite des fortifications qui a duré sept heures.

Je vois avec plaisir que votre opinion est d'accord avec la mienne, sur la campagne que Bresson vient de nous faire sur la *simultanéité*, et que seulement vous pensez que Bresson ne s'est pas aussi formellement engagé que je le craignais. Moi, je pense au contraire que, connaissant bien mon opinion et celle de ma famille sur la *simultanéité*, il a voulu nous lier sur ce point, et que, s'il y a différence entre ce qu'il a dit à la reine et ce qu'il nous a écrit, elle consiste en ce qu'il nous a plus engagés avec la reine qu'il ne vous l'aura dit. Peu importe au surplus. Il a dit que *le roi consentirait que les deux mariages fussent célébrés ou au moins déclarés en même temps*. De telles paroles, mon cher ministre, prononcées par un ambassadeur dont les lettres de créance portent *d'ajouter foi à ses paroles*, constituent un engagement qui ne peut être annulé que par un désaveu motivé de manière à ce qu'il ne puisse en rester aucun doute à la personne envers qui l'ambassadeur a engagé son souverain.

Ce désaveu formel est d'autant plus nécessaire, que la partie à laquelle nous aurons affaire ne manquera pas de se prévaloir de tout ce qu'elle pourra, soit pour nous contraindre à nous soumettre à la *simultanéité*, soit pour établir qu'elle a été trompée, si nous ne nous y soumettons pas, et que nous avons manqué à notre parole envers elle.

Il faut donc qu'il n'y ait pas seulement un désaveu verbal de la part de M. Bresson, qui serait *verba volant*, même s'il le faisait complet, ce qu'il ne ferait probablement jamais, mais que *ce désaveu soit remis par écrit* à la reine Christine, de manière à ce qu'on ne puisse jamais essayer d'en nier le positif, ou d'en contester la notification.

Je ne vois que deux manières d'atteindre ce but : l'une, une lettre de ma reine à la reine Christine ; l'autre, une lettre de vous à Bresson, qu'il lui serait enjoint de lire à Sa Majesté, et dont il devrait lui demander de laisser entre ses mains une copie *ne varietur*. Je trouverais la lettre particulière de vous le meilleur moyen dans tous les sens ; *mais il me faut indispensablement l'une ou l'autre*. Que la lettre soit écrite par vous ou par la reine, le contenu me paraît devoir être le même dans les deux cas. Il pourrait être à peu près :

Que le vif désir de Bresson de se rendre agréable à la reine Christine et de faciliter des mariages que nous désirons en effet très-vivement, l'a entraîné au-delà de ses pouvoirs et de ses instructions, quand il a dit à la reine Christine que le roi pourrait consentir à ce que le mariage de la reine Isabelle II avec un prince descendant de Philippe V dans la ligne masculine, et celui du duc de Montpensier avec l'Infante, sœur de la reine Isabelle, fussent célébrés ou déclarés en même temps ; qu'il est donc devenu nécessaire que la reine Christine fût informée directement et positivement que rien n'est changé aux intentions qui ont été manifestées à la reine Christine relativement à ces mariages, de la part du roi et de la reine des Français, et que Leurs Majestés désirent toujours très-vivement que le duc de Montpensier épouse l'Infante, mais que, quels que soient leurs désirs à cet égard, Elles entendent s'en tenir à ce qui a été dit antérieurement de leur part, qui est, que ce n'est *qu'après que le mariage de la reine Isabelle II avec un prince descendant de Philippe V aura été célébré, qu'on pourra traiter définitivement du mariage du duc de Montpensier avec l'Infante, et qu'Elles se hâteront d'en accélérer*

la déclaration et la célébration, autant que les circonstances le leur permettront.

Voilà, mon cher ministre, toute ma pensée; hâtez-vous de me répondre, car nous sommes si lents dans nos communications qu'il s'écoule bien du temps, et ici, il est très-pressé que le désaveu arrive à Madrid le plus tôt possible. Je ne vous ai pas caché combien je tenais à ceci; mais vous ne sauriez croire à quel point on est monté dans la famille, et le duc de Montpensier dit qu'il ne veut pas que son mariage soit le passe-port de celui de la reine Isabelle II. Bresson a erré à bonne intention sans doute, et, pour avoir voulu nous lier, il nous a presque déliés. Je crois que le mieux est que vous écriviez, et le plus tôt possible, et j'espère que vous m'enverrez bientôt la minute de votre lettre.

Bonsoir, mon cher ministre,

LOUIS-PHILIPPE.

(Revue rétrospective, p. 183.)



Val-Richer, jeudi 23 juillet 1846.

Sire,

J'ai l'honneur d'envoyer sans retard au roi ce qui m'arrive de Londres¹. J'en suis plus fâché que surpris. J'ai longtemps cru que lord Palmerston rentrerait bientôt dans sa vieille ornière. Jarnac aura reçu, presque au même moment où il m'écrivait, mes instructions pour proposer à lord Palmerston le concert et l'action commune entre lui et nous à Madrid, pour l'un des fils de

(1) Copie de la note de lord Palmerston à M. Bulwer du 19 juillet 1846.

don François de Paule. Nous verrons ce qu'il répondra à cette proposition formelle. Il dira probablement qu'il ne peut intervenir activement dans le choix, qu'à la reine d'Espagne seule et à son gouvernement il appartient de choisir entre les candidats contre lesquels ne s'élève aucune objection, du moins de la part de l'Angleterre.

La dépêche est écrite évidemment en vue du Parlement et de la publicité. Je suis frappé qu'il ait parlé à Jarnac de sa lettre particulière à Bulwer sans la montrer. Pourquoi en parler? Je ne serais pas étonné qu'au fond *il ne se souciât pas beaucoup du Cobourg* et se proposât surtout de reprendre en Espagne le patronage du parti progressiste. La seconde partie de la dépêche, si dure pour le général Narvaez et tout le parti modéré, y compris implicitement la reine Christine, est beaucoup plus développée que la première. C'est évidemment celle à laquelle Palmerston attache le plus d'importance.

Ma première impression, en recevant ceci, est que nous devons nous attacher plus que jamais à notre idée actuelle : *Cadix et Montpensier*. La reine Christine et tout le parti modéré ne peuvent pas ne pas comprendre que, par là seulement, ils peuvent rester les maîtres en s'assurant l'appui du roi et de la France, tandis que toute autre combinaison les livre infailliblement à leurs ennemis, les radicaux. C'est dans ce sens que j'écris quelques mots à Bresson, en lui envoyant copie de ces deux lettres, et en lui recommandant de nouveau de ne point s'engager, quant au mariage Montpensier, à la *simultanéité de la conclusion définitive*, et de réserver avec soin la pleine et libre discussion des articles. J'ajoute que je lui donnerai des instructions plus

détaillées quand je me serai concerté avec le roi.

Je ne donne au roi lui-même en ce moment que ma première impression. Je ne veux pas tarder d'un jour à lui remettre ces pièces. Je réfléchirai attentivement d'ici à demain, et j'aurai l'honneur d'écrire au roi tout ce qui me sera venu à l'esprit.

Je suis, etc.

GUIZOT (1).

(*Revue rétrospective*, p. 184.)

(1) La copie de la dépêche de lord Palmerston du 19 juillet annexée à la lettre de M. Guizot au roi que l'on vient de lire, était conçue dans les termes suivants :

« Deux questions, à ce qu'il semble, attirent surtout en ce moment l'attention de ceux qui prennent intérêt aux affaires d'Espagne. L'une est le mariage de la reine, l'autre est l'état politique du pays.

« Quant à la première question, je n'ai point d'instructions à vous donner en addition à celles que vous avez reçues de mon prédécesseur. Le gouvernement anglais n'est point préparé à donner aucun appui actif aux prétentions d'aucun des princes qui sont maintenant candidats à la main de la reine d'Espagne, et il ne se sent point appelé non plus du reste à faire aucune objection à aucun d'entre eux.

« Le choix d'un mari pour la reine d'un pays indépendant est évidemment une question dans laquelle les gouvernements des autres pays n'ont aucun titre à intervenir; à moins qu'il ne soit probable que ce choix pût tomber sur quelque prince appartenant si directement à la famille régnante de quelque puissant Etat étranger qu'il unirait vraisemblablement la politique de son pays adoptif à la politique de son pays natal d'une façon nuisible à la balance des pouvoirs et dangereuse pour les intérêts des autres États. Mais il n'y a aucun individu de cette sorte parmi ceux qu'on nomme comme candidats à la main de la reine d'Espagne; ces candidats sont réduits à trois, savoir: le prince Léopold de Saxe-Cobourg et les deux fils de don François de Paule. Je ne dis rien du comte de Trapani et du comte de Montemolin, parce qu'il paraît n'y avoir point de chance que le choix tombe sur l'un d'eux. Entre les trois

A. M. GUIZOT, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Neuilly, samedi matin 25 juillet.

Mon cher ministre,

La lecture des pièces que j'ai reçues de vous ce matin, à neuf heures et demie, et que je vous renvoie immé-

candidats ci-dessus mentionnés, le gouvernement n'a qu'à exprimer son sincère désir que le choix tombe sur celui qui paraîtra le plus propre à assurer le bonheur de la reine et à seconder la prospérité de la nation espagnole.

« Quant à la seconde des questions ci-dessus mentionnées, l'état politique de l'Espagne, je n'ai, pas plus que sur la première, d'instructions spéciales à vous donner en ce moment.

« Cet état politique doit être un sujet de préoccupation et de regret profond pour quiconque veut du bien au peuple espagnol. Après une lutte de trente-quatre ans pour la liberté constitutionnelle, l'Espagne se trouve placée sous un système de gouvernement presque aussi arbitraire en pratique, quel qu'il puisse être en théorie, qu'aucun régime qui ait jamais existé à aucune époque antérieure de son histoire.

« Légalement l'Espagne a un parlement; mais toute liberté d'élection pour les membres de ce parlement a été supprimée, soit par la force, soit par d'autres moyens. Le parlement n'est pas plutôt réuni qu'à la première manifestation d'une opinion quelconque en désaccord avec celle du pouvoir exécutif, il est prorogé ou dissous. Selon la loi aussi, il y a liberté de la presse, mais par les actes arbitraires du gouvernement cette liberté a été réduite à la liberté de publier ce qui peut plaire au pouvoir exécutif et bien peu ou rien de plus.

« Il y a, selon la loi, des tribunaux pour juger les personnes accusées de délits ou de crimes; mais grand nombre de personnes emprisonnées, bannies, ou quelquefois même exécutées, non seulement sans condamnation, mais même sans procès.....

«..... Ce système de violence et de pouvoir arbitraire semble avoir, à un certain point, survécu à la chute de son auteur, et

diatement, me laisse sous l'empire de pénibles impressions, non pas que je m'attendisse à mieux de lord Palmerston, mais parce que j'espérais qu'il ne se serait pas mis si promptement à découvert. Mon impression actuelle est qu'il faut lui rendre coup pour coup, et le

n'avoir pas été entièrement abandonné par les hommes plus modérés qui lui ont succédé dans le gouvernement.

« Il faut espérer que les ministres actuels de l'Espagne, ou ceux qui leur succéderont, rentreront, sans perdre de temps, dans les voies de la Constitution et de l'obéissance à la loi. Un système de violence arbitraire, comme celui qui a été pratiqué en Espagne, doit amener une résistance déclarée, même lorsque ce système eût été appliqué par la main forte et la ferme volonté de l'homme qui l'a organisé; mais quand il n'est plus soutenu par l'énergie de son premier auteur, et quand c'est un pouvoir plus faible et moins hardi qui essaie de le maintenir, il ne faut pas beaucoup de sagacité pour prévoir qu'il doit amener une explosion. Quand les ministres de la couronne mettent à néant les lois qui pourvoient à la sûreté du peuple, on ne saurait s'étonner qu'à la fin le peuple cesse de respecter les lois qui pourvoient à la sûreté de la couronne.

« Ce ne fut certainement pas pour soumettre la nation espagnole à une écrasante tyrannie qu'en 1835 la Grande-Bretagne contracta les engagements de la quadruple alliance, et donna, d'après les stipulations de ce traité, l'assistance active qui a si matériellement contribué à expulser d'Espagne don Carlos. Mais le gouvernement de Sa Majesté est si pénétré de l'inconvénient d'intervenir même par amitié dans les affaires intérieures des États indépendants, que je m'abstiens de vous donner pour instruction d'adresser, sur de tels sujets, des représentations quelconques aux ministres espagnols; mais vous vous garderez de témoigner, dans quelque occasion que ce soit, des sentiments différents de ceux que je viens de vous exprimer; et, quoique vous deviez prendre soin de ne jamais reproduire ces sentiments de manière à exciter, accroître ou encourager le mécontentement public, vous ne devez cacher à aucune des personnes qui peuvent porter remède aux maux actuels de l'Espagne que ce sont là les opinions du gouvernement britannique. »

« PALMERSTON. »

prendre tout de suite corps à corps, en démasquant sa marche pour détruire *notre entente cordiale*, dont la conservation est bien certainement le vœu de l'Angleterre, et même de la principale partie de ses *supporters*.

Il serait très-important que nous puissions nous concerter *vivâ voce* sur la nouvelle marche que nous avons à suivre en face d'un démasquement aussi rapide et aussi violent des batteries de lord Palmerston, non-seulement contre notre entente cordiale, mais contre la paix du monde. Jarnac a parlé à merveille, mais actuellement nous avons à préparer, selon moi, une riposte de cette étonnante et détestable dépêche, dont je crois que nous pourrons faire fortement repentir lord Palmerston. Il semble déjà avoir un petit sentiment de cette étourderie grande. Oh ! que j'ai bien fait de suivre votre excellent conseil, et de me tenir avec lui dans des généralités quand il est venu ! Mais je regrette vivement de ne pouvoir pas m'accorder avec vous avant de commencer à agir comme je crois devoir le faire immédiatement. Ce soir vient lord Cowley, et il sera dédommagé de l'*aparté* qu'il n'a pas eu l'autre soir ; et ma visite des fortifications, que je vais faire tout à l'heure, ne m'empêchera pas de vider mon sac et de lui dire que ce n'est ni plus ni moins que le bouleversement de l'Espagne (et le Portugal ira de même) que lord Palmerston a déjà commencé à mettre en train, etc.

J'écrirai cette nuit au roi Léopold, et, avec une estafette par le chemin de fer, il recevra une lettre à Ostende avant de s'embarquer lundi matin. Il est en excellente disposition et désire vivement la chute de lord Palmer-

ston, dont il craint encore que nous ne soyons dupes.
No fear of that!

Je le mettrai au fait, et, avec les excellentes dispositions de la reine Victoria, je crois qu'il fera bonne besogne, et l'état du Portugal facilitera la conviction déjà en bon train.

.....
Tout ceci doit nous presser encore plus de faire parvenir à la reine Christine le *désaveu de la simultanéité*. Plus nous avons de mauvaise foi à craindre, plus il importe que les cartes que nous avons en main soient nettes. et qu'on ne puisse pas nous accuser d'avoir deux langages et d'être exposés au parti qu'on pourrait en tirer contre nous.

LOUIS-PHILIPPE.

P. S. Je vous conjure de ne pas accoler dans vos lettres à Bresson *Cádiz et Montpensier*; cette accolade sent trop la simultanéité et elle est très-désagréable à tous les miens, et ne me convient pas mieux qu'à eux.

(*Revue rétrospective*, p. 185.)

RÉPONSE DE M. GUIZOT AU ROI.

Val-Richer, 25 juillet 1846.

Sire,

La longue lettre du roi, d'hier vendredi, m'arrive à l'instant. Le courrier ordinaire va partir. J'aurai l'honneur d'envoyer dans quelques heures ma réponse au roi par une estafette. Je suis tout à fait d'avis que le

(1) «De cela pas de crainte!»

roi ne doit pas s'engager à la *simultanéité* des deux mariages, et que, tout en manifestant l'intention de faire celui de monseigneur le duc de Montpensier, c'est seulement lorsque celui de la reine sera conclu qu'on doit traiter définitivement de l'autre. Mais je prie en même temps le roi de réfléchir combien la situation est en ce moment délicate, tendue, critique. Il va se faire évidemment un grand effort pour le Cobourg. Notre parade contre ce coup, c'est *Cadix et Montpensier*. N'affaiblissons pas trop cette parade, au moment même où nous avons besoin de nous en servir. Je suis convaincu qu'il est très-possible de concilier les deux choses et de conserver au roi sa liberté pour l'examen du mariage Montpensier et la discussion des articles en restant en mesure de déjouer le mariage Cobourg. La dépêche de Palmerston et la lettre de Jarnac auront certainement beaucoup frappé le roi. Si la politique de Londres réussissait, si le Cobourg arrivait, les conséquences seraient infiniment graves, graves ici comme à Madrid. J'y reviendrai tout à l'heure. Il faut que cette lettre parte.

Je suis, etc., etc.

GUIZOT.

(*Revue rétrospective*, p. 135).

AU ROI.

Val-Richer, samedi 25 juillet 1846, 6 h. dus.

Sire,

Comme j'avais tout à l'heure l'honneur de le dire au roi, la situation va être à Madrid, par suite des instructions de Palmerston à Bulwer, bien tendue et critique. Voilà le Cobourg avoué, accepté par l'Angleterre. Il ne

viendra plus de Londres, contre sa candidature, aucune objection, aucune réserve. Si l'Espagne en veut, l'Angleterre est prête. La reine Christine est-elle du complot? Pas tout à fait peut-être. Probablement un peu. En tout cas, il nous importe infiniment de ne lui fournir aucun prétexte pour y rentrer.

Nous désirons le duc de Cadix pour la reine et nous offrons monseigneur le duc de Montpensier pour l'Infante. Cadix ne sera à coup sûr accepté qu'avec Montpensier pour pendant. Dans cette corrélation inévitable des deux mariages, que doit, que peut vouloir le roi? Deux choses, ce me semble : l'une, que le mariage de la reine avec un Bourbon, avec le duc de Cadix, soit bien assuré, bien conclu; l'autre, que toute liberté reste au roi d'examiner à fond la situation de l'Infante, de bien discuter les conditions et articles de son mariage avec monseigneur le duc de Montpensier avant de le conclure. Ces deux points garantis, je ne vois pas ce qui manquerait aux intérêts de la famille royale. Le but politique et le but particulier, domestique, si je puis me permettre cette expression, seraient également atteints.

Pour cela que faut-il? Que Bresson, dès que la question se posera clairement, dès qu'il se verra pressé par le Cobourg, aille droit à la reine Christine et au cabinet espagnol, déclare notre opposition au Cobourg, en fasse entrevoir les conséquences possibles, et demande que la main de la reine Isabelle soit donnée au duc de Cadix, en déclarant en même temps que le désir du roi est d'obtenir la main de l'Infante pour monseigneur le duc de Montpensier, et que, dès que le premier mariage sera conclu, il est prêt à discuter et à arrêter, selon les instructions qu'il aura reçues du roi, les articles du second.

Après tout ce qui a été dit et promis par elle, je ne vois pas comment la reine Christine pourrait se refuser à une proposition conçue dans ces termes, et qui, n'engageant point le roi, avant'examen, lui donnerait cependant, à elle, pour le second mariage, une certitude morale suffisante pour qu'elle se pût décider immédiatement au premier.

Si au contraire Bresson allait aujourd'hui, avant le moment de la crise, sans être pressé par la nécessité, uniquement pour retirer des paroles dites, sans qu'il existe cependant aucune trace textuelle ni bien précise ; s'il allait, dis-je, déclarer à la reine Christine qu'elle doit faire le mariage Cadix sans compter sur le mariage Montpensier, je craindrais infiniment que la reine Christine ne se saisit de cet incident pour se rejeter dans le mariage Cobourg, et que la question ne fût promptement résolue contre nous.

Je n'ai pas besoin d'appeler l'attention du roi sur les conséquences d'une telle solution. Elles sont, j'en suis sûr, très-présentes à sa pensée. Nous nous trouverions aussitôt placés, et vis-à-vis de l'Espagne et vis-à-vis de l'Angleterre, dans une situation qui altérerait profondément nos relations ; altération sur laquelle je me sentirais peut-être obligé moi-même d'insister plus qu'il ne conviendrait au roi.

Je crois qu'en suivant la marche que je viens d'indiquer, nous avons chance d'éviter ces grands embarras et de déterminer la reine Christine au mariage Cadix par une perspective suffisamment claire du mariage Montpensier. C'est donc dans ce sens et dans ce but que je voudrais adresser à Bresson des instructions. Je désire vivement que le roi approuve mon idée et m'autorise à la suivre. S'il en était autrement, je me rendrais

immédiatement à Paris, pour m'entretenir encore plus à fond de tout ceci avec le roi. Et peut-être y aurait-il lieu de convoquer le Conseil et de le mettre au courant de l'état actuel de la question qui peut devenir bien pressante.

Je suis, etc.

GUIZOT.

(Revue rétrospective, p. 186.)

M. GUIZOT A M. LE COMTE DE JARNAC.

(Particulière.)

Paris, le 30 juillet 1846.

Extrait.

Mon cher Jarnac,

.....
 Votre lettre du 21 et la dépêche du 19 de lord Palmerston à Bulwer, m'ont surpris, beaucoup surpris. Non-seulement je ne veux prendre aucune résolution¹, mais je ne veux pas même arrêter mon opinion sur le sens réel de cette dépêche, avant de m'être bien assuré qu'en effet elle a bien au fond et dans l'intention de l'auteur celui qu'elle paraît avoir à la première vue et dans l'impression du lecteur.

Deux choses résultent, ou du moins paraissent résulter de cette dépêche.

Sur la question du mariage de la reine Isabelle, lord Palmerston ne voit que trois candidats : le prince Léopold de Cobourg et les deux fils de don François de

(1) La résolution était prise et en voie d'exécution à Madrid depuis le 10 juillet. — Voyez la lettre de M. Guizot du 5 et celles de M. Bresson du 12 et du 13 juillet.

Paule. Il les trouve tous les trois également convenables, et ne fait à aucun des trois, pas plus à l'un qu'à l'autre, aucune objection.

Quant à l'état politique général actuel de l'Espagne, et aux hommes qui la gouvernent, lord Palmerston les juge très-sévèrement, et prescrit à Bulwer, non pas de faire paraître à dessein, mais de ne pas laisser ignorer, dans l'occasion, la sévérité de ce jugement.

Sur le premier point, l'attitude et le langage de lord Palmerston sont une profonde altération, un abandon complet du langage et de l'attitude de lord Aberdeen.

Quand le roi a déclaré qu'il ne cherchait point, je dis plus, qu'il se refusait positivement à placer un de ses fils sur le trône d'Espagne, mais qu'en revanche il demandait que le trône d'Espagne ne sortît point de la maison de Bourbon, et que l'un des descendants de Philippe V y fût placé, lord Aberdeen, sans accepter en principe toutes nos idées sur cette question, a accepté de fait notre plan de conduite. Il a été dit et entendu que les deux gouvernements s'emploieraient à Madrid pour que le choix de la reine se portât sur l'un des descendants de Philippe V; et lorsque quelque autre candidat, en particulier le prince de Cobourg, a été mis en avant, lord Aberdeen a travaillé loyalement et activement à l'écartier. Et lorsque tout récemment, Bulwer, à Madrid, a donné sinon son concours, du moins son aveu à une démarche de la reine Christine auprès du duc de Cobourg, lord Aberdeen l'en a si fortement blâmé, que Bulwer a offert sa démission.

Certes, mon cher Jarnac, après de telles démarches, de telles paroles, j'ai bien le droit de dire que l'approbation égale donnée par lord Palmerston à trois candidats, parmi lesquels le prince de Cobourg est placé

le premier, est une profonde altération, un abandon complet du langage et de l'attitude de son prédécesseur¹.

(*Mémoires*, vol. VIII, p. 296.)

AU ROI.

Val-Richer, vendredi 31 juillet 1846, 1 heure.

Sire,

Voici ce que j'ai écrit hier à Jarnac², j'espère que le

(1) La dépêche suivante de lord Aberdeen adressée au duc de Soto-mayor, environ trois semaines avant de céder le portefeuille des affaires étrangères à lord Palmerston, prouve que loin d'abandonner, comme le dit M. Guizot, « le langage et l'attitude de son prédécesseur, » c'est-à-dire le maintien d'une neutralité parfaite de la part du gouvernement anglais dans le choix d'un époux pour la jeune reine d'Espagne, lord Palmerston n'a fait qu'adhérer au même principe.

LORD ABERDEEN AU DUC DE SOTO-MAYOR

Ministre des affaires étrangères à Madrid.

Foreign Office, 22 juin 1846.

..... Nous avons toujours nié et nous nions encore le droit ou la prétention du gouvernement français d'imposer un membre d'aucune famille en particulier à la nation espagnole comme mari de la reine d'Espagne, ou de contrôler d'une façon quelconque la décision d'une question aussi purement espagnole.

L'Angleterre n'a aucune objection à un descendant de Philippe V, comme mari de la reine, pourvu que ce choix se trouve d'accord avec les intérêts de Sa Majesté, et les intérêts de son gouvernement. Mais s'il n'en était pas ainsi, Sa Majesté doit se guider par le sentiment de sa dignité, et de son propre intérêt; et si le gouvernement français (ce que lord Aberdeen ne saurait croire) portait atteinte à l'indépendance à laquelle en pareille matière l'Espagne a droit, celle-ci rencontrerait sans le moindre doute la sympathie de l'Europe entière.

(*Mémoires* du prince Albert, vol. I, p. 356.)

(2) La lettre précédente du 30 juillet.

roi l'approuvera. Je crois que c'est de nature à faire quelque impression sur lord Palmerston :

« J'ai dîné hier avec William Hervey, et soit ses paroles, soit les lettres qu'il m'a montrées, me portent vraiment à penser qu'il n'y a dans le cabinet anglais, ni dans lord Palmerston lui-même, point de projet sérieux pour un Cobourg, qu'au fond ils n'en veulent pas ;

« Qu'ils ont fait acte de flatterie envers le prince Albert, et qu'ils se retrancheront volontiers derrière notre résistance. S'il en est ainsi, à la bonne heure. Mais c'est une raison de plus pour que nous nous expliquions encore une fois très-catégoriquement. C'est fait. »

Je vais envoyer à Bresson copie de cette lettre à Jarnac. En voici une de lui qui n'est pas sans intérêt. Je désire que le duc de Cadix se conduise convenablement et avec un peu de sens. Il y aura à Londres une préférence marquée et un travail pour Don Enrique par déférence pour Espartero et Mendizabal.

J'ai écrit à Jarnac et à Glucksberg, pour les faire venir.

Je suis avec le plus profond respect, Sire, de Votre Majesté le très-humble et très-fidèle serviteur et sujet,

GUIZOT.

(Revue rétrospective, p. 196.)

AU ROI.

Val-Richer, lundi 3 août 1846, 9 h. du matin.

Sire,

Voici des lettres de Bresson, qui rassureront le roi sur son langage quant à la simultanéité de la conclusion définitive des deux mariages. J'aurais été bien étonné

qu'il se fût engagé, comme le roi l'avait craint. Il se tiendra encore plus sur la réserve.

J'ai l'honneur de renvoyer au roi toutes les lettres de Londres que je viens de recevoir de lui tout à l'heure. Elles sont toutes bonnes. Celle du roi Léopold ne dit, en effet, absolument rien. Nous verrons ce que répondra lord Palmerston à ma lettre à Jarnac du 30 juillet. Je suppose que le roi l'a reçue avant-hier, samedi, avec une lettre de Bresson. Cependant, comme le roi ne m'en dit rien et ne me renvoie pas la lettre de Bresson, cela m'inquiète un peu. Mon estafette est partie de Lisieux vendredi à quatre heures.

Je suis, etc.

GUIZOT.

(Revue rétrospective, p. 197.)

EXTRAIT D'UNE LETTRE PARTICULIÈRE DE M. BRESSON

A M. GUIZOT.

Madrid, 26 juillet 1846.

Cher ministre,

Je reçois votre expédition très-intéressante du 20. Je n'ai rien à ajouter à celle que je vous ai envoyée hier. Je répondrai donc à tête reposée, quand je vous renverrai par une occasion sûre les lettres du roi¹.

En attendant, tranquillisez Sa Majesté; il n'a jamais été question de *conclusion simultanément définitive*, ni d'*engagement positif avant discussion des articles*. Je sais trop à qui j'ai affaire, et je sais aussi qu'il faudra y regarder de très-près. Il y a eu promesse d'aider au besoin

(1) Lettres du roi du 20 juillet citées plus haut.

un nom par l'autre, de les faire concourir, paraître ensemble, dans toute combinaison conforme à notre principe et l'indication d'une parfaite liberté d'époque. C'est ce que je trouve nettement exprimé dans une lettre de Glucksberg du 15 juillet, me rendant compte d'une conversation avec vous, lettre que j'ai en ce moment sous les yeux, et dont je vous adresserai aussi un extrait. Il n'y a aucun lieu à désaveu formel, ce serait tout renverser, tout livrer à nos adversaires, et je ne me chargerai pas de suivre une négociation aussi délicate dans de pareilles conditions. Si nous ne voulons de notre côté rien faciliter, il ne faut prétendre à rien.

(*Revue rétrospective*, p. 196).

A S. M. LE ROI DES FRANÇAIS.

Madrid, ce 3 août 1846.

Sire, mon très-cher oncle,

C'est avec un plaisir que je m'empresse de faire part à Votre Majesté de l'heureuse résolution prise par mon auguste nièce, la reine Isabelle, de se marier avec mon fils le duc de Cadix. Comme cet événement si agréable pour moi est dû en grande partie à l'influence de Votre Majesté et à vos bontés pour ma famille, je vous en remercie très-sincèrement et forme des vœux au Tout-Puissant pour la conservation de votre précieuse existence qui fait le bonheur de la France et la jouissance de votre auguste famille. Je prie Votre Majesté de vouloir bien agréer l'assurance de ma reconnaissance pour tous vos bienfaits, du dévouement avec lesquels j'ai l'honneur d'être, mon

très-cher. oncle, de Votre Majesté le très-affectionné
neveu,

FRANÇOIS DE PAULE ANTOINE (1).

(Revue rétrospective, p. 306.)

M. Guizot rapporte que le 8 août M. Bresson lui
écrivit :

Mon et Rianzarès seuls dinaient aujourd'hui avec moi ;
ils me quittent ensemble à l'instant. Le premier m'a
raconté qu'hier soir la reine-mère lui avait dit avec une
anxiété remarquable : « Engage donc Bresson à s'enten-
dre avec moi pour faire les deux mariages Bourbon le
plus tôt possible. Les Anglais et la révolution nous me-
nacent. » Et le lendemain (9 août) : « Ou il ne faut plus
croire à rien sur cette terre, ou la reine Christine, soit

(1) A Madrid, on était donc parvenu, entre le 13 juillet et le 3
août, à surmonter « l'éloignement prononcé » que, d'après l'aveu de
la reine-mère, Isabelle II éprouvait pour la personne de son cou-
sin, le duc de Cadix. (Voyez lettres du 12 et 13 juillet 1846 de M.
Bresson à M. Guizot. Cette union, proposée à la reine Chris-
tine par M. Bresson le 10 juillet, d'après l'ordre de M. Guizot,
comme préambule du mariage Montpensier avec l'infante Doña
Fernanda, et déjà sanctionnée d'après la lettre ci-dessus le 3 août,
fut tenue secrète jusqu'au 28 août, lorsque le double mariage fut pro-
clamé officiellement à Madrid. Pendant cet intervalle, M. Guizot,
continua, par l'organe de M. de Jarnac à Londres, de presser lord
Palmerston d'agir de concert avec lui en faveur « de l'un ou de
l'autre » des fils de don François de Paule comme si le mariage
de la jeune Reine avec l'aîné de ces deux princes n'était pas irrévo-
cablement décidé. Cette ruse avait parfaitement réussi à tromper
lord Palmerston sur les menées matrimoniales de la cour de France
à Madrid. Six jours avant la publication du double mariage
espagnol, le 22 août, lord Palmerston écrivait à M. Bulwer :
..... « La dépêche que je vous envoie par ce courrier, rela-
tivement à la question du mariage, contient l'opinion à laquelle
nous sommes tous arrivés quant au meilleur époux à donner à

par peur, par calcul ou par affection, nous est entièrement revenue. Je la quitte à l'instant. Elle m'avait fait inviter à aller la voir. C'est la première fois depuis que je suis en Espagne ; jamais elle n'adresse d'invitation de ce genre ; elle trouve que cela l'engage trop. Elle abandonne la combinaison Trapani ; elle la trouve dangereuse, inexécutable peut-être dans les conjonctures présentes. Elle se rallie franchement à la pensée du mariage de la jeune reine avec le duc de Cadix. Elle y prépare, elle y dispose, elle y rend favorable l'esprit de sa fille. Elle ménage à l'Infant des occasions fréquentes de la voir dans l'intimité, à des dîners de famille. Elle s'aidera de la jeune Infante, fort occupée de M. le duc de Montpensier, et à qui elle a appris que son mariage ne pouvait se faire que si sa sœur épousait un

Isabelle. Une personne qui dernièrement a passé longtemps à Madrid, et qui n'est ni un Espagnol ni un progressiste, m'a dit que l'on remarque généralement que la jeune reine a une préférence et une inclination personnelle pour Enrique.

« J'ai eu plusieurs conversations sur ces affaires avec Jarnac. Jusqu'ici, j'ai dit que le cabinet n'avait pris aucune décision sur la question ; que nous ne pouvions cependant, ainsi que lui et son gouvernement le désirent, élever d'objection contre Cobourg, ou admettre qu'il y ait la moindre parité de position politique entre celle de Cobourg avec l'Angleterre et celle de Montpensier avec la France. Mais j'ai dit que mon opinion personnelle était qu'un prince espagnol serait préférable ; qu'il n'y en a que deux parmi lesquels on puisse choisir ; qu'honnêtement le gouvernement anglais ne pouvait pas recommander un prince ridicule comme le duc de Cadix, et que par conséquent il n'y avait de prince espagnol acceptable que don Enrique. J'ai ajouté que je savais que telle était l'opinion de lord John Russell, ainsi que celle de lord Clarendon et de ceux des autres membres du gouvernement qui ont donné leur attention aux affaires d'Espagne. Les derniers mots de Jarnac furent que, si le gouvernement britannique voulait recommander Enrique, le gouvernement français le ferait également. ».....

Bourbon. Enfin elle ne négligera rien pour assurer le succès, et déjà elle peut me donner un espoir fondé. Je vous laisse à penser si je l'ai encouragée dans cette voie.

Elle ne nous demande qu'une concession ; c'est d'associer le mariage de M. le duc de Montpensier à celui de M. le duc de Cadix, de manière à fortifier, à relever l'un par l'autre et à contenir les mécontents, les opposants, par l'éclat du rang de notre prince et par la crainte de la France qui vient derrière lui. Je n'ai point élevé d'objection contre cet arrangement ; j'ai seulement fait observer qu'il y avait des conditions préliminaires indispensables à régler, des éclaircissements à donner, des articles de contrat à stipuler, des apports mutuels à connaître, des questions d'état, de résidence, d'espérances, de succession, à peser et à décider mûrement. Elle en est tombée d'accord. Je lui ai dit que je vous demanderais un projet de contrat, et comme elle me rappelait que l'Infante avait un vif désir de voir un portrait de M. le duc de Montpensier, je lui ai promis de m'adresser à vous pour le lui procurer, à condition qu'elle me remettrait en échange celui de Son Altesse Royale. Aussitôt que la jeune reine aura dit oui¹, elle veut que tout marche vers la conclusion avec une grande célérité et le plus inviolable secret ; elle m'a prié, presque conjuré de ne confier qu'au roi et à vous la conversation que j'avais avec elle. Elle craint que, l'éveil donné, les partis ne se jettent au travers, et que par l'intrigue du dedans, par l'opposition de l'Angle-

(1) Il paraîtrait, d'après la lettre précédente de don François de Paule, que la jeune reine avait déjà prononcé ce OUI depuis le 3 août.

terre, ce plan ne soit, comme les autres, sourdement miné et violemment renversé. A tout cela elle ne met de restriction que la volonté de sa fille, qu'elle n'entend pas forcer, et à laquelle il faudra se soumettre si elle nous est décidément contraire ; mais en vérité elle avait l'air, elle était bien près de m'en répondre. Le duc de Cadix arrive probablement après-demain, la grande épreuve va donc commencer.

(Guzot, *Mémoires*, vol. VIII, p. 303.)

AU ROI.

Val-Richer, samedi 8 août 1846.

Sire,

Jarnac et Glucksberg rendront compte au roi de mes conversations avec eux sur la conduite et le langage à tenir, à Londres et à Madrid, dans notre grande affaire. Ils ont, je crois, bien compris, et sont prêts à bien comprendre aussi ce que le roi voudra bien leur dire.

Je n'ajoute qu'un renseignement qui me vient ce matin de Londres et de très-bonne source :

Vous pouvez dormir tranquille sur le Cobourg. Point de Cobourg possible.

Palmerston a eu sur ce point un entretien intime avec la reine, le prince Albert et le roi Léopold à la fois. Il a été décidé par la reine que, tant qu'il y avait un prince espagnol possible, elle ne songerait pas au Cobourg, et que, s'il n'y avait plus d'Espagnol possible, elle n'y songerait pas davantage tant que la France s'opposerait à un Cobourg.

Je suis enclin à croire cela vrai ; et cela ne me rassure qu'à moitié. On renonce peut-être à la reine pour le

Cobourg, mais dans la pensée de vouloir pour lui l'Infante, quand la reine sera mariée. En sorte que, notre première bataille gagnée, nous en aurions à livrer une seconde, fort vive. J'ai dit à mes deux messagers tout ce que je pense à ce sujet et les conséquences que j'en tire pour la conduite qui nous convient, soit à Madrid, soit à Londres. Je prie le roi de vouloir bien porter là toute son attention.

Il me revient de l'ambassade anglaise que Bulwer, comme le dit Bresson, est réellement fort malade à Madrid. Je me méfie des maladies de Bulwer. Il s'en sert.

Je suis, avec le plus profond respect, etc.

GUIZOT.

(Revue rétrospective, p. 197.)

A M. GUIZOT, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Eu, lundi 19 nov. 1840, 2 heures et demie du soir.

Mon cher ministre,

Je possède ici, depuis hier au soir, Jarnac et Glucksberg. L'un va partir pour Londres, l'autre pour le Val-Richer. Je regrette beaucoup que vous ne soyez pas venu avec eux, car je crois qu'alors nous aurions pu finir tout de suite ce qui n'est pas fini et ce qui ne pourra l'être qu'en retenant Glucksberg à Paris jusqu'à dimanche ou lundi, afin que nous puissions nous mettre d'accord, samedi, aux Tuileries, sur ce que Glucksberg portera à Bresson, relativement à la conduite et au langage à tenir.

En l'état, je ne puis adhérer ni autoriser ou donner

mon assentiment à ce que Glucksberg m'a développé à cet égard. Je lui ai, à mon tour, développé les motifs de ce refus avec tant de détails, que je n'ai aucun doute qu'il ne vous le rende très-exactement. Je me bornerai donc, quant à présent, à vous dire qu'il faut se conformer rigoureusement dans le cercle tracé par les lettres de ma reine à la reine Christine, dont vous avez connaissance et copie, et que nous ne devons ni ne voulons l'excéder d'une seule ligne. Je crois que sans en sortir nous pourrions, en en causant *vivâ voce*, rédiger pour Bresson une instruction catégorique, qui, tout en rendant impossible soit l'aveu, soit le renouvellement de l'incartade qu'il nous a faite, donnerait à l'affaire du mariage d'aussi bonnes chances que le comportent encore le passé et le présent. Il ne faut pas se dissimuler que le coup de tête de Bresson y a ajouté (selon moi, sans aucune utilité) un embarras fort regrettable. La complication de l'affaire portugaise en est un autre qui me paraît sérieux, et le comble de tout cela est l'appel de don Enrique à Londres et son accouplement avec Espartero. Je pense que Narvaez est aujourd'hui nécessaire à la défense du trône de la reine Isabelle, et que la continuation de son absence ou de son exil créerait les plus grands dangers. Je voudrais que l'expression de cette opinion fût transmise à Bresson, par courrier, sans attendre le départ de Glucksberg.

Je serai, j'espère, aux Tuileries vendredi soir tard, et prêt à causer avec vous samedi matin, dès que vous arriverez chez moi. Puis le conseil à une heure.

Bonjour, mon cher ministre.

LOUIS-PHILIPPE.

(*Revue rétrospective*, p. 498.)

AU ROI.

Val-Richer, mardi 11 août 1846.

Sire,

Voilà Glucksberg qui me revient. J'ajourne à samedi tout ce que j'ai à dire au roi. Et je l'ajourne sans regret, car, d'une part, rien ne se fait en ce moment à Madrid : Bulwer sort à peine d'une fièvre pernicieuse qui l'a mis dans le plus grand danger ; d'autre part, je vois, d'après ce que me rapporte Glucksberg, que, malgré les inquiétudes que conserve encore le roi, son opinion s'accorde au fond avec la mienne, et que nous pouvons marcher à notre but, en conservant jusqu'au bout toute la liberté nécessaire pour n'être dupes de personne.

Voici une nouvelle lettre de Bresson, qui m'annonce que le duc de Cadix se rend enfin à Madrid. Le voilà ramené sur la scène. Le roi remarquera les paroles de la reine Christine sur l'opposition anglaise au mariage de l'Infante avec monseigneur le duc de Montpensier. Ceci confirme bien mon soupçon sur l'envie qu'ont les Cobourg de ce mariage-là pour eux-mêmes.

Je suis, etc.

GUIZOT.

(Revue rétrospective, p. 22.)

EXTRAIT D'UNE LETTRE DU ROI A M. GUIZOT.

Eu, mercredi, 12 août 1846.

. Je vous remets ci-joint les deux lettres que Martinez de la Rosa m'a remises des deux reines ; elles ne sont point autographes ; c'est sur l'attentat, et je

vous prie seulement de me faire préparer les réponses. La reine en a reçu des deux reines et de l'Infante. Celle de la reine Christine n'est nullement bonne; vous la verrez à Paris. Il n'y a rien sur le mariage du duc de Montpensier, et ce silence prouve mieux que tout combien Bresson a eu tort et a méconnu le terrain, quand il s'est montré aussi pressé, aussi âpre, et a même offert ce qu'il n'aurait pas dû accorder; notre position (au moins quant à ce mariage) en est, selon moi, fort empirée, puisque, après ce silence, nous ne devons pas assurément avoir l'air de courir après, et qu'il faut, selon moi, prendre toute une autre attitude avec la reine Christine, dont la lettre est par trop cavalière sur tous les points. Croyez-moi, il ne faut pas à ceci d'instruction verbale, que les antécédents de Bresson ne lui permettraient pas de bien rendre. Il faut une pièce écrite, qui soit nette et précise, et ne comporte pas d'*equivocacion*, comme on dit en espagnol¹.

Bonjour, mon cher ministre,

LOUIS-PHILIPPE.

(*Revue rétrospective*, p. 498.)

À U ROI.

Paris, vendredi 14 août 1846, 5 heures.

Sire,

Je sais que le roi arrivera fort tard aujourd'hui à Neuilly. Je ne tenterai donc pas d'aller lui rendre mes devoirs ce soir. Mais j'irai à Neuilly demain samedi avant dix heures. J'ai besoin d'entretenir un peu longuement

(1) Dernière lettre du roi exprimant son opposition à la simultanéité des deux mariages.

le roi. Jé lui apporterai de bonnes nouvelles de Madrid. C'est une bien grosse affaire, et je crois pourtant qu'elle peut toucher à sa fin, et à une bonne fin.

Je suis, etc.

GUIZOT.

(*Revue rétrospective*, p. 22.)

AU ROI.

Paris, mercredi 19 août 1846, 2 heures.

Sire,

Voici une bonne lettre de Bresson. Quand nos nouvelles vont tomber au milieu de telles dispositions, j'espère qu'elles décideront le pas décisif.

Je joins ici la copie que le roi désire de ma lettre à Bresson emportée par Glucksberg.

Je suis, etc.

GUIZOT.

(*Revue rétrospective*, p. 200.)

(Extrait)

Sire,



Vendredi 21 août 1846, 6 heures.

Voici des lettres de Bresson et de Jarnac. Nous approchons du but. J'espère que nous ne tarderons pas à y toucher.

Je suis, etc.

GUIZOT.

(*Revue rétrospective*, p. 23.)

Dans ses Mémoires, M. Guizot raconte de la manière suivante cette phase des négociations matrimoniales du gouvernement français à Madrid, et

expose comme on va le voir les motifs qu'il allègue pour avoir précipité la conclusion du mariage de M. le duc de Montpensier :

« Nous touchions au terme. Dans l'attente du résultat que m'annonçait M. Bresson, j'avais appelé momentanément à Paris le duc de Glucksberg et M. de Jarnac pour recevoir d'eux sur Madrid et sur Londres toutes les informations que permet la liberté de la conversation, et pour leur donner mes instructions précises sur les questions qui, au dernier moment, pouvaient encore s'élever et exiger une solution immédiate. La plus délicate était celle de la complète simultanéité des deux mariages. La reine Christine et le cabinet espagnol y tenaient absolument. C'était pour eux le seul moyen de donner immédiatement et du premier coup, au mariage de la reine Isabelle avec le duc de Cadix, le caractère et la valeur politiques, qui pouvaient seuls, dans les Cortès et dans le public espagnol, en assurer le succès. Nous n'avions aucune objection sérieuse à faire à leur vœu, ni aucun scrupule à le satisfaire. Par mon Memorandum du 27 février précédent, communiqué le 4 mars à lord Aberdeen¹, nous avons formellement déclaré au gouvernement anglais que « si le mariage, soit de la reine, soit de l'Infante, avec le prince Léopold de Cobourg ou avec tout autre prince étranger aux descendants de Philippe V, devenait probable et imminent, nous serions dans ce cas affranchis de tout engagement

(1) Mais communiqué à lord Palmerston le 23 août seulement, lorsque le mariage de la reine avec don François d'Assise et celui de l'Infante avec le duc de Montpensier étaient décidés à Madrid. Voir lettre de lord Palmerston à M. de Jarnac du 24 août 1846.

et libres d'agir immédiatement pour parer le coup, en demandant la main soit de la reine, soit de l'Infante, pour M. le duc de Montpensier». La démarche faite par M. Isturitz et la reine Christine elle-même, de concert avec sir Henri Bulwer, auprès du duc de Cobourg, et la dépêche par laquelle lord Palmerston, en rentrant au pouvoir, avait mis le prince Léopold de Cobourg au premier rang des trois candidats à la main de la reine d'Espagne contre lesquels le gouvernement n'élevait aucune objection; ces deux actes nous plaçaient évidemment dans la situation prévue le 27 février précédent et nous donnaient plein droit de conclure *simultanément* les deux mariages. Mais tant d'oscillations avaient eu lieu, tant de brouillards s'étaient élevés dans le cours de cette négociation, que nous pouvions craindre qu'au dernier moment une circonstance imprévue, un embarras soudain ne survint et ne dût modifier notre conduite. Nous avons donc à cœur de conserver, dans cette hypothèse et envers le gouvernement espagnol, notre liberté. En renvoyant le duc de Glucksberg à Madrid, je lui prescrivis de recommander expressément à M. Bresson cette dernière précaution, et de lui donner en même temps la certitude que ma confiance en lui était entière, *et qu'en tout cas il serait fermement soutenu.*»

(Mémoires, vol. VIII, p. 312 et suivantes.)

En écrivant ces lignes vingt ans après l'événement, M. Guizot omet de citer la lettre suivante de M. de Jarnac, qu'il reçut de Londres, tandis qu'il attendait de Madrid l'issue des instructions verbales confiées à M. de Glucksberg; c'est-à-dire l'annonce officielle *des mariages Cadix et Montpensier.*

EXTRAIT D'UNE LETTRE PARTICULIÈRE DE M. DE JARNAC
A M. GUIZOT.

Londres, 26 août 1846.

. Lord Palmerston m'a dit qu'il désirait justement me voir pour me parler d'une dépêche qu'il avait expédiée hier à Bulwer, et que lord Normanby doit vous communiquer. Comme nous étions dans *Carlton Terrace*, lord Palmerston n'a pu me montrer la dépêche même, mais il m'en a dit la substance. Bulwer serait autorisé maintenant, si j'ai bien compris, à déclarer que les préférences de l'Angleterre seraient décidément pour un prince espagnol sur le trône d'Espagne. Le nom du prince de Cobourg ne serait pas cette fois prononcé, le comte de Montemolin serait écarté comme hors de cause. Les inconvénients personnels de don François d'Assise seraient assez fortement accusés. Enfin don Enrique serait indiqué comme en définitive le candidat le plus recommandable. Lord Palmerston m'a exprimé l'espoir que M. Bresson pourrait être autorisé à agir dans le sens de cette dépêche nouvelle, s'il n'avait pas déjà résolu la question en accomplissant le mariage avec don François comme les dernières nouvelles pouvaient donner lieu de le présenter.

Sans vouloir prononcer une opinion formelle sur une pièce que je n'avais pas sous les yeux, j'ai dit à lord Palmerston que j'apprenais avec un véritable plaisir ce nouvel incident, dont l'effet serait, je ne doutais pas, de modifier l'influence et les impressions fâcheuses produites inévitablement par sa première communication, et de rétablir l'accord essentiel de nos deux politiques.

(*Revue rétrospective*, p. 307.)

Cette proposition faite par lord Palmerston de coopérer à Madrid avec l'ambassadeur de France en faveur de don Enrique; le silence que, par déférence pour les appréhensions du roi Louis-Philippe, il promettait d'observer à l'égard du nom même du prince Léopold de Cobourg, *les inconvénients personnels de don Francisco fortement accusés*, durent sérieusement embarrasser M. Guizot, dont le siège était fait. Il attendait, comme on l'a vu, d'un moment à l'autre, l'avis définitif du succès de la combinaison arrêtée entre M. Bresson et la reine Christine depuis le 10 juillet. Dans l'intervalle, lord Palmerston, d'un trait de plume, lui enlevait le prétexte de la candidature du prince Léopold de Cobourg, *pour agir* » et, sans pourtant en reconnaître la validité, il se rangeait du côté du « *principe français* », en recommandant au gouvernement espagnol un descendant de Philippe V pour la main de la reine d'Espagne.

En attendant lord Normanby (ainsi que M. de Jarnac l'annonçait dans sa dépêche) se rendit chez M. Guizot pour lui communiquer les instructions que lord Palmerston venait d'envoyer à M. Bulwer. L'occasion était propice pour M. Guizot de préparer l'ambassadeur d'Angleterre à la nouvelle qu'il attendait de Madrid, d'heure en heure. En agissant ainsi, M. Guizot, sans risquer de nuire au fait accompli, ou du moins irrévocablement arrêté à Madrid, se serait donné une apparence de franchise qui, en tout cas,

aurait servi à adoucir l'âpreté des discussions qui ne pouvaient pas manquer de suivre l'annonce officielle du mariage de M. le duc de Montpensier avec l'infante, et l'infraction aux engagements pris à Eu. Mais ce courage, qui eût convenu au diplomate et à l'homme d'État d'une grande nation, lui fit défaut, et il préféra dissimuler pendant quelques heures de plus. Il accepta la proposition de lord Palmerston de coopérer en faveur de don Enrique, et, tandis qu'il savait que le duc de Cadix était accepté par la jeune reine, il promit à lord Normanby d'écrire dans le sens de cette proposition à M. Bresson ¹.

Ceci avait lieu le 27 août. Or, ce fut dans la nuit du 27 au 28, à deux heures du matin, que M. Bresson lui transmettait par le télégraphe « la grande nouvelle » du consentement officiel de la jeune reine d'Espagne à son mariage avec le duc de Cadix ² et à celui de l'infante, sa sœur, avec le duc de Montpensier ³.

Le 1^{er} septembre, M. Guizot fit prier lord Normanby de venir le voir et il lui annonça le double mariage. Le lendemain de cette entrevue, lord Normanby revint auprès de M. Guizot lui donner

(1) Dépêche de lord Normanby à lord Palmerston du 27 août 1846, publiée dans le *Blue Book*.

(2) Don François de Paule avait déjà annoncé ce mariage au roi des Français depuis trois semaines. Voyez sa lettre à Louis-Philippe en date du 3 août 1846.

(3) *Mémoires*, vol. VIII, p. 311.

communication de la dépêche qu'il écrivait à lord Palmerston pour lui annoncer cette nouvelle, et dans laquelle se trouvait reproduite la conversation de la veille et ces mots entre autres : *Les deux mariages ne se feront pas en même temps*. M. Guizot s'empressa d'en reconnaître l'exactitude.

Le 3 septembre, lord Normanby quitta Paris pour passer quelque temps à Vichy et on lit dans les *Mémoires de M. Guizot*, — vol. VIII, p. 323, — que vingt-quatre heures après ce départ (le 4 septembre) M. Guizot adressait par le télégraphe à M. Bresson la dépêche suivante : « Le roi approuve que le mariage de monseigneur le duc de Montpensier avec l'Infante soit *célébré le même jour* que celui de la reine avec monseigneur le duc de Cadix. Vous pouvez rendre public le fait que vous avez signé, avec M. Isturitz, un engagement pour le mariage de l'Infante avec le duc de Montpensier. »

Trois semaines plus tard, le 23 septembre, lorsque la question fut débattue de nouveau entre M. Guizot et lord Normanby à son retour de Vichy, et que l'intention de marier la reine et l'Infante *le même jour* n'était plus un mystère, M. Guizot nia qu'il se fût jamais exprimé de la sorte ; et lorsque l'ambassadeur d'Angleterre lui rappela les termes précis dont il s'était servi le 1^{er} septembre, M. Guizot eut recours à l'étrange équivoque suivante : « *Les deux mariages n'auront pas lieu en même*

temps puisque la reine sera mariée la première. »

Cette réponse termine la série des faux-fuyants et des réticences au moyen desquels les négociations des mariages espagnols furent conduites à terme par le ministre du roi Louis-Philippe.

Mais la série des documents de la *Revue rétrospective* qui se rapportent à cet événement et qui ont mis à jour la fiction de la candidature anglaise du prince Léopold de Saxe Cobourg, ne serait pas complète si on passait sous silence les lettres suivantes de la reine Marie-Amélie, du roi Louis-Philippe, de la reine Victoria et de lord Aberdeen, écrites après la déclaration officielle des « mariages espagnols » :

LETTRE DE LA REINE MARIE-AMÉLIE A LA REINE VICTORIA.

8 septembre.

Madame,

Confiante dans cette bonne amitié dont Votre Majesté nous a donné tant de preuves, et dans l'aimable intérêt que vous avez toujours témoigné à tous nos enfants, je m'empresse de vous annoncer la conclusion du mariage de notre fils Montpensier avec l'Infante Louise-Fernande. Cet événement de famille nous comble de joie, parce que j'espère qu'il assurera le bonheur de notre fils chéri et que nous trouverons dans l'Infante une nouvelle fille aussi bonne, aussi aimable que ses aînées, et qui ajoutera à notre bonheur intérieur le seul vrai dans ce monde, et que vous, Madame, savez si bien apprécier. Je vous demande d'avance votre amitié pour notre nouvelle enfant, sûre qu'elle partagera tous les sentiments

de dévouement et d'affection de nous tous pour vous, pour le prince Albert et pour toute votre chère famille.

Je suis, Madame, de Votre Majesté, la toute dévouée sœur et amie,

REINE AMÉLIE.

(*Mémoires du prince Albert*. Vol. 1, p. 502.)

A S. M. LA REINE DES FRANÇAIS.

Osbonne, 10 septembre 1846.

Madame,

Je viens de recevoir la lettre de Votre Majesté du 8 de ce mois, et je m'empresse de vous en remercier. Vous vous souviendrez peut-être de ce qui s'est passé à Eu entre le roi et moi ; vous connaissez l'importance que j'ai toujours attachée au maintien de notre entente cordiale et le zèle avec lequel j'y ai travaillé ; vous avez appris sans doute que nous nous sommes refusés d'arranger le mariage entre la reine d'Espagne et notre cousin Léopold (que les deux reines avaient désiré vivement) dans ce seul but de ne pas nous éloigner d'une marche qui serait plus agréable au roi, quoique nous ne pouvions considérer cette marche comme la meilleure. Vous pouvez donc aisément comprendre que l'annonce soudaine de ce *double mariage* ne pouvait nous causer que de la surprise et un bien vif regret.

Je vous demande pardon, Madame, de vous parler de politique dans ce moment, mais j'aime pouvoir me dire que j'ai toujours été *sincère* avec vous.

En vous priant de présenter mes hommages au roi, je suis, Madame, de Votre Majesté, la toute dévouée sœur et amie,

VICTORIA R.

(*Mémoires du prince Albert*, vol. 1, p. 503.)

A M. GUIZOT, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

(Particulière.)

Halldo-House, 14 septembre 1846.

Mon cher monsieur Guizot,

Jarnac m'a transmis ici votre lettre du 7 de ce mois avec les incluses. En vous remerciant bien sincèrement de cette marque de votre confiance et de votre amitié, je ne veux pas différer le peu d'observations que je désire faire sur cette correspondance.

A l'époque où je quittai mon poste, j'expliquai complètement à lord Palmerston l'état actuel de la question touchant le mariage de la reine d'Espagne. Je lui communiquai également la correspondance privée que j'avais eue avec Bulwer, et qui renfermait naturellement tout ce qui s'était passé par rapport aux prétentions du prince Léopold de Saxe-Cobourg. Lord Palmerston parut approuver tout ce que j'avais fait ainsi que les idées que je nourrissais ; et dans une entrevue que j'eus postérieurement avec lord John Russell, ce plein acquiescement fut encore plus clairement exprimé par lui. A partir de ce moment, je n'ai plus rien su, et, dans le fait, je n'ai plus entendu parler du progrès de la négociation relative au mariage de la reine ; mais je n'ai pas de raison pour croire que le gouvernement anglais ait jamais adopté d'autres vues.

Je ne vois, dans la correspondance que vous m'avez envoyée, rien qui justifie une pareille opinion. Lord Palmerston a compté, il est vrai, le prince Léopold parmi les candidats à la main de la reine ; mais sachant, comme cela était, l'ouverture directe qu'avait faite la

reine Christine au duc régnant de Saxe-Cobourg lors de son séjour à Lisbonne, il lui était impossible d'agir autrement ; et même s'il a nommé le prince Léopold le premier sur la liste, cela ne prouve en aucune manière qu'il souhaitât son succès ; au contraire, j'aurais probablement agi de même, bien que fermement convaincu que le succès de l'un des fils de don François dût mieux servir les intérêts anglais. Je crois réellement que telle a été aussi l'opinion de lord Palmerston.

Dans le *memorandum* que m'a lu M. de Sainte-Aulaire au mois de mars, il était dit que si le mariage de la reine avec le prince Léopold ou avec quelque prince autre qu'un descendant de Philippe V devenait probable ou imminent, le gouvernement français se considérerait comme délié de tout engagement et se regarderait comme libre de demander la main de la reine ou de l'infante pour le duc de Montpensier.

J'ai toujours tout fait pour vous prouver que ce pays-ci n'avait aucun intérêt au succès du prince Léopold ; et pour éloigner de votre esprit tout soupçon que sa prétention, — si en effet il en entretenait une, ce que j'ignore encore à l'heure qu'il est, — fût appuyée par le gouvernement anglais. J'ai eu de très-fréquentes explications avec la reine et le prince Albert ; et je me rappelle parfaitement avoir dit à Jarnac que, après ce qui s'était passé, le prince ne pourrait plus m'adresser la parole, s'il était possible qu'il s'engageât dans quelque intrigue à ce sujet, sans m'en avertir.

Je vous prie de vous souvenir de la conduite que j'ai tenue quand Bulwer prit sur lui, sans avoir reçu d'in-

(1) Voyez *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, vol. VIII, p. 234 et 267.

structions de moi, de participer à la proposition faite par le gouvernement espagnol au duc régnant de Saxe-Cobourg. Au lieu d'encourager et de seconder le succès de ce projet, ce qui aurait pu se faire aisément et efficacement, je fis immédiatement part de cette circonstance à M. de Sainte-Aulaire et je lui répétai que les sentiments et les vues du gouvernement anglais n'avaient éprouvé absolument aucun changement à l'égard du mariage espagnol. Je fis tout cela à la connaissance de la reine et du prince, et avec leur assentiment, et cela me donne le droit de dire que la proposition relative au prince Léopold n'a reçu, ni directement ni indirectement, le plus léger encouragement ou appui de ce pays-ci. Il est vrai que ni moi ni lord Palmerston nous n'aurions prétendu vouloir contrôler l'action indépendante du gouvernement espagnol; et quoique, à mon avis, le choix d'un Bourbon et particulièrement d'un Bourbon d'Espagne fut, dans les circonstances où l'on se trouvait, celui qui convenait le mieux de faire, je ne pouvais, en pareil cas, aller plus loin que de laisser l'Espagne parfaitement libre. Quelle que fût mon opinion sur tout ce qu'il y avait de prudence et de politique à faire un pareil choix, je n'ai jamais laissé échapper l'occasion de protester énergiquement contre la prétention injuste et extravagante d'imposer comme son mari, à la reine et à son peuple, un prince pris expressément dans telle ou telle famille.

Mais, après tout, le choix fait par la reine et le mariage qu'elle est sur le point de contracter doivent satisfaire la France, d'après toutes les déclarations qui ont été faites à ce sujet. Je présume aussi que ce pays-ci le voit avec satisfaction. Nous aurions peut-être préféré le duc de Séville, mais nous ne pouvons avoir

aucune raison de nous opposer au duc de Cadix. On a choisi un descendant de Philippe V; aussi ne puis-je comprendre comment on a pu penser qu'il est juste ou nécessaire de renoncer aux engagements contractés volontairement avec moi l'an dernier, et fréquemment répétés depuis lors, concernant le mariage du duc de Montpensier. Selon les termes de cet engagement, bien que le roi se proposât de demander l'infante pour le duc de Montpensier, il promit de ne le pas faire jusqu'à ce que la reine eût des enfants et que la succession au trône fût assurée.

Je ne crus en aucune façon devoir m'opposer à un pareil engagement; au contraire, il me parut être une sage concession aux appréhensions raisonnables de l'Angleterre et d'autres pays; et, comme la question elle-même devait nécessairement exiger beaucoup de temps avant de pouvoir être définitivement décidée, il est possible que les vues de politique qui y avaient présidé reçussent quelque modification dans l'intervalle.

Vous devez avoir des raisons que je ne connais pas pour suivre la conduite que vient d'adopter le gouvernement français; et je suis aussi certain que ces raisons ont dû vous paraître suffisantes, que je suis satisfait de savoir que vous ne voudriez jamais faire un acte pour lequel vous ne vous sentiriez pas pleinement justifié. Mais, je l'avoue, mon cher monsieur Guizot, il m'est impossible de découvrir des motifs plausibles pour le changement qui a eu lieu. Je suis certain que vous souhaitiez que je vous exposasse franchement, et sans aucun déguisement, mes impressions réelles à ce sujet. Toute autre conduite serait en contradiction avec ma sincère estime pour vous, et avec cette amitié que rien ne pourra jamais diminuer, je l'espère.

La mesure, telle qu'elle se présente maintenant, me semble être d'une politique très-douteuse, et pourra peut-être définitivement entraîner de sérieuses conséquences. Mais il ne m'appartient pas de me prononcer là-dessus actuellement. Je veux seulement vous donner l'assurance qu'en tout temps, soit avec un caractère public, soit en mon nom particulier, vous me trouverez toujours prêt à coopérer de tout cœur avec vous à conserver la bonne intelligence que nous avons si heureusement établie, que nous avons maintenue avec tant de succès, au milieu de maintes difficultés, entre la France et l'Angleterre, pendant les cinq dernières années, et qui, j'en suis convaincu, importe à un si haut degré au bonheur et à la prospérité des deux pays.

Croyez-moi à jamais, mon cher monsieur Guizot, bien sincèrement à vous.

ABERDEEN.

(Revue rétrospective p. 321 et suiv.)

LETTRE DE S. M. LA REINE D'ANGLETERRE A S. M. LA REINE
DES BELGES.

. J'ai lu et relu avec la plus grande attention l'explication du roi sur les derniers événements et son exposé des motifs qui ont dirigé la marche du gouvernement français dans cette malheureuse affaire d'Espagne, et je suis peinée de devoir avouer que cette lecture n'a changé en rien l'opinion que je m'étais formée à ce sujet, ni la douleur que j'éprouve de ce que ces événements soient venus troubler notre entente cordiale, si utile et si précieuse. Le roi m'accuse de ne plus voir les affaires que par la lunette de lord Palmerston. Cette

accusation m'a profondément affligée, parce que j'avais le droit d'espérer que le roi connaissait assez mon amitié sincère pour lui pour être convaincu que cette amitié m'inspirait le désir le plus vif, je dirai même l'anxiété, de voir les choses comme elles sont, et de leur donner l'interprétation la plus favorable. Ce n'est pas le moindre de mes chagrins de devoir reconnaître avec tout le monde que la conduite de la France est tout à fait contraire à l'esprit de notre entente cordiale et à nos stipulations antérieures. Je sais que lord Aberdeen partage entièrement notre manière de voir, et je crois qu'il s'en est expliqué avec M. Guizot.

Le simple fait qui domine dans toute cette affaire est que le roi a déclaré qu'il ne donnerait pas un de ses fils à la reine d'Espagne, et qu'il a fondé sur cette déclaration le droit de limiter le choix de la reine à la famille des Bourbons descendants de Philippe V. Nous avons contesté et nié le droit, mais nous avons consenti à ce choix et même promis de le recommander à l'Espagne. Et c'est ce que nous avons fait le plus scrupuleusement et le plus religieusement, sans la moindre déviation. Ce que le roi a désiré est arrivé ; la reine épouse un descendant de Philippe V, et même celui qu'il savait que nous considérions *comme le moins éligible*. Le même jour le roi donne son fils à l'héritière présomptive de la couronne, non-seulement sans accord préalable avec nous, mais contrairement à la parole qu'il m'a donnée à Eu, l'automne dernier, où, *pour la première fois*, il a mêlé à la question du mariage de la reine celle du mariage de l'infante. Cette parole était « qu'il ne penserait pas à cette union aussi longtemps qu'elle serait une affaire politique, et pas avant que la reine ne fût mariée et qu'elle n'eût des enfants ».

Le roi cherche à justifier cette déviation de la marche convenue entre nous, en supposant que nous avons poussé à la candidature de notre cousin Léopold, ce qui était contraire aux engagements pris envers le roi.

Je nie complètement que Léopold ait jamais été mis en avant comme notre candidat, soit par le gouvernement anglais, soit *par aucun membre de la famille de Cobourg*. Le fait est que Léopold n'a été transformé en candidat que par l'Espagne et par la reine Christine elle-même, qui, soit qu'elle agit spontanément et de bonne foi, soit qu'elle ne tendit qu'un piège au ministre anglais à Madrid, a fait de nombreuses démarches pour amener cette combinaison, qu'elle n'a abandonnée qu'à la dernière minute. Dans ces circonstances notre conduite a été invariablement la même ; nous n'avons point favorisé ce projet, et nous avons donné à la reine le conseil de chercher parmi les descendants de Philippe V un candidat qui fût à son gré.

J'affirme donc que telle a été la ligne de conduite que nous avons suivie ; elle a été d'une droiture et d'une probité inattaquable.

L'empressement avec lequel nous avons donné connaissance au gouvernement français de la démarche faite par la reine Christine auprès de notre frère¹ aurait dû être une preuve assez évidente de notre sincérité. Que si le roi avait des soupçons à cet égard, pourquoi n'a-t-il pas cherché à les éclaircir avant d'agir comme il l'a fait ? A quoi bon parler d'entente cordiale, si en cas de besoin on ne devait point s'entendre préalablement et cordialement ?

(1) Le duc de Saxe-Cobourg et Gotha, frère aîné du prince Albert et chef de la maison de Cobourg.

Quant à la note de lord Palmerston à M. Bulwer, du 19 juillet 1846, des termes de laquelle le roi s'efforce de déduire un droit de s'écarter de ses engagements antérieurs pris par lui relativement au mariage du duc de Montpensier, je l'ai de nouveau examinée attentivement, et il en résulte pour moi :

1° Que lord Palmerston a renvoyé M. Bulwer aux dernières instructions qu'il avait reçues de lord Aberdeen, dans lesquelles est affirmé de la manière la plus explicite et la plus positive le droit incontestable de la reine d'Espagne de se marier à un prince, quel qu'il soit, et bien qu'il ne soit pas un descendant de Philippe V, en ajoutant ceci, dans ses propres paroles :

« That we ventured, although without any English candidate or English preference, to point out Don Enrique as the Prince who appeared to be the most eligible, because the most likely to prove acceptable to the people of Spain! »

2° Que lord Palmerston fait mention de Léopold, parmi les candidats, purement comme d'un fait publiquement connu de toute l'Europe.

3° Que lord Palmerston conclut sa note en exprimant, de la part du gouvernement anglais, le vœu que le choix de la reine tombe sur un prince qui offrirait le plus de chance pour garantir le bonheur domestique de la reine et la prospérité de la nation espagnole.

Maintenant, ma bonne Louise, pour métamorphoser ces simples faits en des preuves que lord Palmerston s'était écarté de l'entente établie entre le gouvernement français et lord Aberdeen, il faut faire violence à ces faits d'une manière à laquelle mes sentiments de justice ne se prêteront jamais.

J'ai donc tout bien considéré par moi-même et en

voyant de mes propres yeux, et il m'est impossible de reconnaître que le roi soit dégagé de sa parole.

Rien au monde de plus pénible n'eût pu m'arriver que ce triste désaccord, et parce qu'il a un caractère si personnel, et parce qu'il m'impose le devoir de m'opposer au mariage du prince auquel je porte, ainsi qu'à toute sa famille, une amitié aussi vive.

Ma seule consolation est que ce projet ne pouvant se réaliser sans produire *de graves complications*, et sans exposer cette famille chérie à beaucoup de dangers, elle reculera encore devant l'exécution.

Pour la vie, ta toute dévouée,

VICTORIA R.

Windsor Castle, 27 septembre 1846.

(*Mémoires du prince Albert*, vol. I, p. 503.)

Il va sans dire que, dans tout ce qui précède, mon intention n'a nullement été de me prononcer sur le fond de la question. Je ne prétends point décider si le gouvernement anglais a bien ou mal fait, en 1846, d'attacher une si haute importance aux mariages Espagnols. En offrant au public une version française de la correspondance intime de lord Palmerston, j'avais résolu de m'en tenir strictement au rôle de traducteur et de n'ajouter à mon modeste travail ni explication ni défense, soit des actes, soit du langage, parfois rude mais sincère toujours, du personnage qui, pendant tant d'années, dirigea la politique étrangère de l'Angleterre.

C'était, au reste, me conformer à l'exemple donné

par lord Palmerston lui-même sur le sujet du présent appendice, car, après que la main de l'adversité eut pesé sur la famille d'Orléans, il laissa tomber, sans y répondre, toutes les accusations répandues contre lui en France, à propos des intrigues qu'il aurait ourdies pour amener le mariage de la jeune reine d'Espagne avec le prince Léopold de Saxe-Cobourg.

Et certes ce n'est pas au moment où Alphonse XII partageait son trône avec une petite fille de Louis-Philippe, comme pour effacer, par un acte spontané de volonté et d'amour, le souvenir de la politique et des désaccords du règne précédent, que j'aurais voulu en ressusciter la mémoire. J'aurais donc gardé le silence. Le récit même des mariages Espagnols, si habilement élaboré par M. Guizot dans le 8^e et dernier volume de ses Mémoires, quand déjà la mort avait frappé les principaux acteurs de ce drame, M. Bresson, lord Aberdeen, M. de Sainte-Aulaire, le roi Louis-Philippe et lord Palmerston lui-même, ne m'eût pas fait sortir de la réserve que je m'étais promis de garder ! J'aurais volontiers laissé cette correspondance intime de lord Palmerston parler pour elle-même, et abandonné aux lecteurs impartiaux le soin d'en juger : mais, pendant que j'achevais mon travail, plusieurs écrivains de mérite, à Paris, ont cru devoir renouveler, en parlant de cette correspondance, les anciennes accusations contre lui au sujet

des mariages espagnols. J'ai dû, par suite, chercher à prouver, et je crois y avoir réussi, que ces attaques étaient entièrement injustes et dénuées de fondement. Pour arriver à ce résultat je n'ai eu qu'à réunir les documents et à rapprocher les dates.

Amicus Plato, amicus Socrates, sed magis amica veritas.

A. C.

Paris, ce 1^{er} mai 1878.



FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
AVERTISSEMENT.	
INTRODUCTION	i
CHAPITRE I. — 1830-1831. — Ère nouvelle de la politique européenne. — Révolution belge. — Lettre de Lord Palmerston à Lord Granville au sujet de l'élection du roi Léopold	1
CHAPITRE II. — 1832-1834. — Le rôle de l'Angleterre dans les affaires de Portugal et d'Espagne. — Correspondance avec M. Temple à Naples. — Quadruple alliance	89
CHAPITRE III. — 1834-1837. — Ministère de Lord Melbourne. — Rentrée de Lord Palmerston au Foreign-Office. — Correspondance avec M. Temple à Naples. — Lettres de M. G. Villiers.	131
CHAPITRE IV. — 1838-1845. — Avenement de la reine Victoria. — Les affaires d'Orient. — Quadruple traité de 1840. — Lord Palmerston quitte le ministère. — Correspondance et journal de Lord Palmerston	173
CHAPITRE V. — 1845-1846. — Lord Palmerston reprend la direction du Foreign-Office. — Mariages Espagnols	339

	Pages.
APPENDICE I. — Memorandum de Lord Palmerston sur les défenses nationales.	449
APPENDICE II. — Correspondance relative à la question syrienne de 1840.	462
APPENDICE III. — Correspondance de M. Guizot, du roi Louis-Philippe et de M. Bresson relativement aux Mariages Espagnols.	473



NOUVELLES PUBLICATIONS DE LA LIBRAIRIE ACADÉMIQUE DIDIER ET C^{ie}

R.CHANTELAUZE

Le Cardinal de Retz et l'Affaire du Chapeau. — Étude suivie des correspondances inédites de Retz, Mazarin, etc. 2 vol. in-8, ornés d'un beau portrait et de fac-simile. (*Ouv. couronné par l'Académie française. Grand prix Gobert*)..... 16 fr.

J. VALFREY

Hugues de Lionne. — Ses Ambassades en Italie, 1642-1656. 1 vol. in-8 :..... 7 fr. 50

COMTE DE BAILLON

Henriette-Marie de France, reine d'Angleterre. — Étude historique, suivie de ses lettres inédites. 1 vol. in-8, orné d'un portrait.... 8 fr.
Lettres d'Horace Walpole, pendant ses voyages en France, trad. avec introd. 1 vol. in-8..... 7 fr. 50

HIPPEAU

Avènement des Bourbons au trône d'Espagne. — *Correspondance inédite du marquis d'Harcourt*, accompagnée d'une introduction et de notes. 2 vol. in-8..... 15 fr.

L. VIAN

Histoire de Montesquieu. — Sa vie et ses ouvrages, d'après des documents inédits, avec une préface de M. E. Laboulaye. (*Ouv. couronné par l'Académie française*.) 1 vol. in-8..... 7 fr. 50

CH. DE LACOMBE

Henri IV et sa politique. — 3^e édit., revue et augmentée. (*Ouv. couronné par l'Académie française. 2^e prix Gobert.*) 1 vol..... 3 fr. 50

B. ZELLER

Henri IV et Marie de Médicis, d'après des documents inédits. (*Ouv. couronné par l'Acad. française.*) 2^e édit. 1 vol. Portraits..... 4 fr.

CH. D'HÉRICAULT

La Révolution de Thermidor. — *Robespierre et le Comité de salut public*, en l'an II. (*Ouv. couronné par l'Acad. française*) 1 vol. in-8. 7 fr. 50

MARIUS TOPIN

Louis XIII et Richelieu. — Étude historique, accompagnée des lettres inédites du Roi au Cardinal. (*Ouv. couronné par l'Académie française.*) 1 vol. in-8..... 7 fr. 50

P. ALLARD

Les Esclaves chrétiens, depuis les premiers temps de l'Église jusqu'à la fin de la domination romaine. (*Ouv. couronné par l'Académie française.*) 1 vol. in-8..... 7 fr. 50

B. AUBÉ

Les Persécutions de l'Église. *La Polémique païenne au 2^e siècle*, Celse, etc. 1 vol. in-8..... 7 fr. 50